

LA GRANDE VIE
DE
JÉSUS-CHRIST

PAR
LUDOLPHE LE CHARTREUX
NOUVELLE TRADUCTION INTÉGRALE

AVEC NOTES
PAR
LE P. DOM FLORENT BROQUIN
Religieux du même Ordre

TOME QUATRIÈME

Deuxième édition.

PARIS
C. DILLET LIBRAIRE-ÉDITEUR
15, RUE DE SÈVRES 15

—
1883



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2007.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

LA

GRANDE VIE DE JÉSUS-CHRIST

PARIS-AUTEUIL

IMPRIMERIE DES APPRENTIS-ORPHELINS — ROUSSEL.

40, rue la Fontaine, 40

LA

GRANDE VIE DE JÉSUS-CHRIST

CHAPITRE LXXIV.

LES JUIFS DEMANDENT A JÉSUS UN SIGNE DANS LE CIEL. — PARABOLE DE L'ESPRIT IMMONDE.

Matth. XII, 38-45 ; XVI, 1-4. — Marc. VIII, 11-12. — Luc. XI, 29-32.

Jésus venait de confondre les Scribes et les Pharisiens, en réfutant leurs erreurs et stigmatisant leurs blasphèmes. Néanmoins, *quelques-uns d'entre eux*, plus audacieux que les autres, cherchèrent à le tenter et à le surprendre par cette demande captieuse : *Maître, nous désirons que vous nous montriez un prodige, non pas en un lieu quelconque, mais dans le ciel* (Matth. XII, 38 ; XVI, 1). Les insensés ! ils estimaient peu les miracles de bonté que le Sauveur opérait ordinairement sur la terre, parmi les objets inférieurs, tels qu'étaient les guérisons instantanées. Ils voulaient que le Seigneur manifestât les effets de sa puissance dans une région plus élevée ou sur des objets supérieurs ; qu'à l'exemple de Moïse qui fit pleuvoir la manne, ou de Josué arrêtant le soleil, de Samuel faisant gronder le tonnerre, d'Élie attirant le feu d'en haut et d'Isaïe faisant rétrograder l'astre du jour, lui-

même produisit quelques semblables merveilles, comme les anciens Prophètes. Cependant ils n'auraient pas manqué de les attribuer à des influences occultes et étrangères ; car des hommes qui méconnaissaient les faits surnaturels, accomplis sous leurs yeux, placés sous leurs mains en quelque sorte et ordonnés pour leur avantage, comment recevraient-ils ceux qui seraient produits dans le ciel ? Ils les rejetteraient sans doute, en leur opposant les prodiges que les magiciens d'Égypte firent paraître dans l'air.

« Après avoir été témoins de nombreux miracles, dit saint Chrysostôme (Hom. 44 in Matth.), les Juifs en réclamaient quelque autre, comme s'ils n'en avaient vu aucun. Véritablement, ils n'en avaient considéré aucun avec une affection spirituelle, parce qu'ils les avaient tous regardés d'un œil charnel. » Remarquons que ces détracteurs envieux attaquaient de deux manières différentes les miracles de Jésus-Christ, soit en les attribuant à une vertu diabolique, soit en les supposant d'une faible valeur. Ainsi donc, comme s'ils n'avaient point été spectateurs de ses prodiges, ou comme si ceux dont ils avaient été témoins n'étaient point extraordinaires mais insignifiants, ils cherchent à éprouver la puissance du Sauveur et lui demandent un prodige céleste, non par un sentiment de dévotion pour établir leur croyance, mais plutôt par un motif de curiosité pour critiquer ce nouveau signe plus facilement que les premiers. Dans ce but, ils donnent hypocritement à Jésus le titre de *Maître*, afin de gagner par des flatteries Celui qu'ils avaient outragé par leurs blasphèmes. « Naguère ils l'accablaient d'insultes, dit saint Chrysostôme (loc. cit.), maintenant ils lui témoignent du respect; ils le traitaient de démoniaque, et présentement ils le qualifient de Maître ; mais s'ils varient leur langage, ils ne changent point leur inten-

tion qui reste toujours également mauvaise à son égard ; aussi reçoivent-ils de sa part les plus terribles réprimandes. »

Une demande aussi mal inspirée ne pouvait être exaucée. C'est pourquoi le Seigneur répondit (Matth. xii, 39) : *Cette race perverse dans sa conduite, et adultère dans sa foi, demande un signe dans le ciel ; mais c'est pour me calomnier, comme si les autres signes qu'elle a vus n'étaient pas véritables. Jésus-Christ traite justement les Juifs de race adultère, parce qu'autrefois ils avaient abandonné le culte du vrai Dieu pour prostituer leur encens à de viles idoles, et que, s'ils n'adoraient plus alors les faux dieux, ils rejetaient cependant le Messie, véritable époux des âmes. Remarquons ici que quand les Juifs insultent le Sauveur, en l'accusant de chasser les démons par la puissance du prince des démons, il les réfute avec douceur par des raisons péremptoires ; mais quand ils veulent le flatter, en le qualifiant de Maître, il les reprend avec dureté. Selon saint Chrysostôme (loc. cit.), « il montre par là que, si les injures ne pouvaient l'irriter, les louanges ne pouvaient non plus le séduire et qu'à son exemple nous devons chérir les opprobres et fuir les éloges ; car louer en face un homme sage, c'est comme le frapper au visage. » Bien différents sont aujourd'hui la plupart des hauts personnages ; ils repoussent avec indignation les serviteurs fidèles qui leur donnent de bons avis, tandis qu'ils comblent de faveurs les perfides adulateurs qui les entourent de mauvais conseils. Ils devraient bien méditer cette maxime de l'Ecclésiaste (vii, 6) : *Mieux vaut être repris par un homme sage que d'être séduit par les flatтерies des insensés.**

Jésus-Christ ajoute : *Il ne leur sera point donné un signe tel qu'ils le demandent pour appuyer leur calomnie, mais*

seulement celui que représente le prophète Jonas pour confondre leur orgueil. Ou en d'autres termes : Génération corrompue, tu demandes un signe céleste de ma puissance et de ma gloire, mais il ne te sera accordé qu'un signe terrestre de ma Passion ou de mon infirmité humaine que le prophète Jonas a figurée en paroles et en actes. Car Jonas fut pour les Ninivites un signe de deux manières, savoir : par sa prédication, en leur annonçant de vive voix qu'ils périraient tous s'ils ne se convertissaient ; et par son histoire, en restant trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine. Les trois circonstances de ce fait merveilleux qui nous montre le Prophète d'abord englouti, puis retenu et enfin vomé par un monstre marin, figuraient successivement la mort, la sépulture et la résurrection du Messie. C'est pourquoi la consommation des mystères représentés par le fait de Jonas a été donnée aux Juifs comme le signe du Christ ; non pas assurément que le Christ n'en ait pas donné d'autres avant que ces mystères fussent accomplis ; mais parce que leur réalisation devait être le principal et le dernier signe, celui auquel tous les autres se rapportaient comme à leur terme, à leur fin. Aussi, ce signe par excellence avait-il été annoncé aux Juifs, comme devant être une cause de salut ou de damnation selon qu'ils croiraient ou ne croiraient pas en Jésus-Christ ; de même Jonas avait été pour les Ninivites un signe, tel qu'ils devaient être sauvés ou perdus selon qu'ils seraient dociles ou rebelles à ses exhortations.

Jésus-Christ a bien accordé à ses disciples un prodige dans le ciel, en leur découvrant la gloire de son éternelle béatitude, d'abord en image lorsqu'il se transfigura sur le mont Thabor, puis en vérité lorsqu'il s'éleva par-dessus les astres au jour de son Ascension. Mais les Juifs, dont les

sentiments étaient terrestres et bas, ne devaient obtenir qu'un signe tiré des lieux inférieurs et les plus infimes. Aussi, le Sauveur ne leur a point donné un prodige dans le ciel ou dans l'air, comme ils le lui demandaient, parce que leur curiosité et leur malice les rendaient indignes de contempler le signe de son exaltation et de sa divinité ; mais il leur a fait voir dans les abîmes de la mer et dans les profondeurs de l'Océan un signe de sa Passion et de sa sépulture, en leur montrant dévoré par un énorme poisson et arraché à un trépas affreux le Prophète qui le figurait lui-même. C'est pourquoi il leur dit (Matth. xii, 40) : *De même que Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, ainsi le Fils de l'homme sera dans le sein de la terre trois jours et trois nuits.* Ce qu'il faut entendre par synecdoche en comptant une partie du vendredi, toute la journée du samedi et une partie du dimanche pour trois jours et trois nuits.

Les Juifs qui demandent à Jésus un prodige dans l'air, représentent ces hommes curieux et superbes qui cherchent à scruter les merveilles du ciel et à sonder les secrets de Dieu ; tout en discourant des choses surnaturelles et mystiques, en prétendant à des révélations ou visions, ils négligent de suivre la voie des préceptes et des conseils évangéliques qui conduit à la gloire éternelle. Mais alors repoussés par la Majesté suprême, ils tombent parfois en de grossières erreurs, ou dans de graves péchés. C'est à ces esprits présomptueux et déréglés que Jésus-Christ s'adresse quand il dit : *Race perverse et adultère !* Elle veut pénétrer ce que la raison ne peut atteindre, et laisse de côté ce qui regarde la morale et la foi ; il ne lui sera donné d'autre signe que celui de Jonas ; car de même que ce Prophète fut englouti par un monstre marin, ainsi ce peuple enlacé dans

les filets du démon sera précipité dans les abîmes de l'enfer.

Prévoyant l'obstination et l'endurcissement des Juifs coupables, le Seigneur prouve par deux exemples célèbres combien leur réprobation sera juste et leur châtimement sévère, au jour suprême des vengeances éternelles. *Les habitants de Ninive*, originaires de l'Assyrie, *se lèveront*, c'est-à-dire ressusciteront comme tous les autres hommes, pour comparaître *au jugement dernier avec cette génération des Juifs, et ils la condamneront*; c'est-à-dire ils montreront qu'elle doit être rigoureusement condamnée pour plusieurs raisons, si on la compare avec eux sous divers rapports (Matth. xii, 41). En effet, bien que plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie et dans les superstitions du paganisme, les Ninivites s'empressèrent de faire pénitence, après avoir entendu prêcher pendant trois jours un Prophète étranger qui n'opérait aucun miracle; mais les Juifs, quoique composant la nation choisie et privilégiée, ne cessèrent de multiplier leurs blasphèmes contre le Seigneur des Prophètes, le Dieu fait homme, leur concitoyen, dont pendant trois ans ils avaient pu recueillir les salutaires exhortations et contempler les éclatants prodiges. « Les Ninivites, dit saint Chrysostôme (loc. cit.), écoutèrent Jonas, tandis que les Juifs rejetèrent Jésus-Christ. Les premiers, qui ignoraient la Loi et les Prophètes, reconnurent cependant leurs péchés et se convertirent au Seigneur; les seconds au contraire, qui étaient instruits de la Loi et des Prophètes, continuèrent leurs infidélités et de plus en plus s'éloignèrent de Dieu. Aussi, ceux qui jusqu'alors avaient été les esclaves de Satan devinrent, en moins de trois jours, les enfants du Très-Haut; et les autres, après avoir crucifié le Messie, cessèrent d'être le peuple de Dieu et devinrent la race du démon en moins de trois jours. »

Passant au second exemple, le Sauveur ajoute (Math. XII, 42) : *La reine du Midi, celle de Saba, province d'Arabie, au sud de Jérusalem, se lèvera également et ressuscitera pour comparaître au jugement dernier avec cette génération rebelle; elle la condamnera, c'est-à-dire montrera par sa propre conduite, qu'elle doit être condamnée; car elle vint des extrémités de la terre ou de contrées lointaines, pour admirer la sagesse de Salomon* qui pourtant n'était qu'une pâle figure du Messie. Cette illustre princesse rendra plus inexcusables et plus criminelles la malice et l'incrédulité de la nation déicide qui a possédé dans son sein *plus que Salomon*, savoir le Christ présent en personne. Celui-ci vraiment Dieu connaissait toutes les choses possibles et édifia un temple indestructible pour tout l'univers, tandis que celui-là simplement homme ne connaissait que les choses terrestres, et ne construisit qu'un temple périssable pour un seul peuple. « La reine de Saba, dit saint Chrysostôme (loc. cit.), n'était qu'une femme de la Gentilité, et cependant ni la faiblesse de son sexe, ni la longueur du voyage ne l'arrêtent; le désir de consulter un sage monarque lui donne le courage et la force. Les Pharisiens, au contraire, et les docteurs de la Loi qui faisaient profession d'aimer la sagesse divine, méprisent cette même Sagesse incarnée parmi eux et s'offrant à leurs regards sous une forme sensible. Une souveraine étrangère accourt vers un prince mortel et lui apporte de magnifiques présents; le peuple juif, au contraire, s'éloigne du divin Maître et rejette les récompenses éternelles qu'il promet à ses fidèles serviteurs dans le royaume des cieux. Saint Chrysostôme ajoute encore : La reine de Saba vint de pays éloignés pour entendre Salomon, et les Chrétiens de nos jours ne veulent point quitter les places publiques pour visiter Jésus-Christ, ou

bien désertant les églises, ils laissent le Seigneur captif au fond de son sanctuaire dans un triste isolement. »

Les deux exemples précédents, dans lesquels la foi des Gentils l'emporte sur celle des Juifs, ne sont pas dépourvus de sens mystique. Par là, tout en proclamant la condamnation de la Synagogue, Jésus-Christ exprime le mystère de son Église, formée des différents peuples du monde entier. En effet, deux sortes de personnes sont les membres vivants de cette société spirituelle, savoir : les pécheurs convertis, représentés ici par les habitants de Ninive qui font pénitence pour expier leurs crimes ; et les justes exempts de péchés mortels, figurés par la reine de Saba qui cherche la sagesse pour éviter le mal ; aussi l'Écriture sainte ne lui reproche aucune faute et on ne doute point qu'elle n'ait été prédestinée. Pour appartenir actuellement à l'âme de l'Église, il faut donc, ou n'avoir point commis de péché grave, ou n'en point commettre de nouveau ; dans ce but, il faut se purifier de ses souillures par la pénitence et se préserver des chutes par la sagesse. Telles sont les pensées qu'expose saint Ambroise (Lib. vii, in cap. 7 Luc.). — Convertis par le prophète Jonas dont le nom veut dire *colombe*, les Ninivites, dont le nom signifie *germes de beauté*, peuvent aussi représenter les jeunes gens qui, à la fleur de l'âge, se laissent aisément entraîner au torrent des vices, mais qui reviennent facilement dans le sentier des vertus, quand un homme animé de l'Esprit-Saint les rappelle à leurs devoirs. Ce retour édifiant rend inexcusables les vieillards obstinés dans le mal et les hommes refroidis par la négligence, qui seront condamnés comme les Juifs au tribunal suprême de Dieu. D'un autre côté, la reine du Midi peut encore figurer l'âme raisonnable qui est vraiment reine, si elle gouverne bien ses puissances inférieures suivant le dictamen

de la loi naturelle, et qui devient même reine du Midi, si elle règle toute sa conduite par la ferveur de la charité divine ; car le Midi, comme foyer de la chaleur, est le symbole de l'ardent amour. Cette reine spirituelle, conduite par la dévotion, vient vers le vrai Salomon qui est Jésus-Christ, et lui offre pour présents l'or de la sagesse, les perles des vertus et les suaves parfums de la bonne réputation, en les faisant servir à la gloire de Dieu.

Comme les Juifs ne voulaient pas imiter les Ninivites, en faisant pénitence à sa parole, ni la reine de Saba, en apprenant la sagesse de sa bouche même, Jésus-Christ leur reproche, par un nouvel exemple, leur funeste ingratitude. Il les compare à un homme possédé du démon qui, après en avoir été délivré, retombe bientôt par sa négligence sous la domination de son premier maître. En effet, lorsque les Juifs vivaient en Égypte selon le rite du pays, ils étaient esclaves de Satan ; mais ils furent affranchis de cette tyrannie, quand ils immolèrent l'agneau pascal en figure du Christ rédempteur, et quand ils reçurent la loi mosaïque pour le service du vrai Dieu. Rejeté par les Juifs, alors le démon s'empara plus complètement des Gentils qui vivaient sans prescriptions légales et sans oracles prophétiques ; aussi il les retint assujétis longtemps à l'idolâtrie. Mais, après l'avènement du Messie, tandis que la plupart des Juifs s'obstinaient dans leur aveugle incrédulité, beaucoup de Gentils se convertirent généreusement à la religion chrétienne. Repoussé par les Gentils, le démon retourna chez les Juifs ; et, comme nous le voyons maintenant, le dernier état de ce peuple déicide est devenu pire que le premier où il se trouvait avant d'avoir reçu la loi mosaïque.

Dans la comparaison que le Sauveur emploie, le démon est appelé *esprit immonde*, parce qu'il aime et produit les

actions déshonnêtes, suggère et entretient les pensées impures, habite et règne dans les âmes souillées (Matth. xii, 43). D'après saint Ambroise (in cap. xi Luc.), *l'homme dont il sort* représente, comme nous l'avons dit, le peuple juif qui l'a expulsé en passant de la loi de nature à la loi de Moïse. *Les lieux secs et arides où va l'esprit immonde* figurent les Gentils d'abord infidèles, dont les cœurs n'étaient point arrosés par l'abondance de la grâce divine ni fécondés par la vertu de l'Esprit-Saint. Aussi, après avoir propagé les superstitions de l'idolâtrie et les vices de la corruption parmi eux, *le démon chercha à s'y reposer*, c'est-à-dire à y fixer sa demeure et sa domination en y perpétuant les erreurs et les crimes. *Mais il n'y trouva point ce qu'il désirait*, parce que les Gentils secouèrent son joug intolérable pour embrasser la foi de l'Évangile, à l'époque de la prédication apostolique. *Il dit alors en lui-même : Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti*, c'est-à-dire je reviendrai vers la nation juive que j'ai quittée. *Et revenant, il trouva cette demeure vide, nettoyée et parée* (Matth. xii, 44). La Synagogue, en effet, dépourvue de foi et de vertu, avait cessé d'accomplir les prescriptions légales et de pratiquer les bonnes œuvres, en sorte qu'elle n'avait plus Jésus-Christ pour hôte. Elle paraissait cependant exempte de mœurs corrompues, parce qu'elle avait une certaine décence extérieure; car les Juifs semblaient purs au dehors, quoiqu'ils restassent souillés au dedans. La Synagogue était même religieuse et régulière extérieurement, parce que l'hypocrisie et l'ostentation lui faisaient garder les apparences de la Loi et observer les traditions des Pharisiens.

Pour maintenir les Juifs en sa possession, Satan *alla prendre comme renfort sept autres esprits*, figurés par les sept nations qui combattaient les enfants d'Israël (Matth. xii,

45). Comme le nombre *sept* désigne souvent toute une multitude, ces sept esprits mauvais représentent tous les démons et les vices qui concourent à tenter les hommes. Ils peuvent être chassés par les sept dons de l'Esprit-Saint; ils sont néanmoins signalés comme *plus méchants* que Satan lui-même, soit à cause de leurs troupes considérables ou de leurs assauts réunis, soit à cause des funestes effets qu'ils produisent, en rendant pires qu'auparavant ceux vers qui ils reviennent. *Étant donc entrés* dans cette demeure, *ils y établirent leur séjour*, de façon que tous les vices y arrivèrent au comble; car les démons n'ont pas l'intention d'y venir en passant ou pour quelque temps, mais d'y rester constamment jusqu'à la fin. *Aussi, les derniers moments de cet homme*, image du peuple juif, *devinrent pires que les premiers*. En effet, les Israélites qui, avant la promulgation de la Loi, étaient enchaînés déjà par leurs vices sous l'esclavage de Satan, le furent encore davantage en s'obstinant dans le mal après l'avènement du Christ, parce que l'ingratitude aggrava leur culpabilité. Ainsi, ceux qui blasphèment aujourd'hui le Christ dans leurs synagogues sont plus criminels qu'ils ne l'auraient été, s'ils avaient vécu jadis en Égypte comme les idolâtres; car c'est une infidélité plus grande de ne pas recevoir le Christ présent que de ne pas croire le Christ futur. — Pour mieux faire comprendre à ses adversaires que cette parabole devait s'appliquer à eux spécialement, le Seigneur ajouta (Matth. xii, 45) : *Ainsi en sera-t-il de cette race perverse*. En d'autres termes, ce qui vient d'être dit d'un seul homme doit s'entendre de toute la nation juive par similitude; car, si elle fut coupable dans le désert, quand elle adora le veau d'or, murmura contre le Seigneur, et déprécia la Terre promise; elle fut encore plus coupable, lorsque, introduite dans la Palestine, elle sacrifia

ses enfants à d'infâmes idoles ; enfin sa malice devint extrême, quand elle fit mourir sur la croix, comme un insigne malfaiteur, le Fils de Dieu qui était venu sur la terre pour la sauver.

Cette parabole peut également s'appliquer à tout Chrétien qui retombe dans le péché, après en avoir obtenu la rémission par le baptême ou la pénitence. D'abord, *le démon sort de l'homme* qui renonce à ses pompes et à ses œuvres dans le sacrement de la régénération, ou qui dans celui de la réconciliation se purifie par la contrition et la confession, en se proposant de ne plus commettre de nouvelles fautes. Chassé de cette âme qu'il possédait, Satan *erre dans des lieux secs et arides*, c'est-à-dire essaie de pénétrer dans les cœurs des justes où les germes de la concupiscence sont stériles et semblent morts ; *mais il n'y trouve point à se reposer*, parce que, malgré ses suggestions voluptueuses, il ne réussit point à séduire les fidèles affermis par la grâce divine. *Alors il tente de retourner dans sa première demeure* ; car l'âme du pécheur est le repaire de Satan, comme celle du juste est le temple vivant du Très-Haut. *Il la trouve vide* de bonnes œuvres par la négligence, *nettoyée* de ses anciennes souillures et *parée* de vertus spécieuses qui au fond ne sont point solides. *Aussitôt il va prendre sept autres esprits plus méchants que lui*, c'est-à-dire il ramène toutes les habitudes dépravées plus nuisibles que lui-même à cette âme ; car il ne fait que suggérer le mal, tandis qu'elles inclinent avec une certaine violence à le commettre. *Ainsi introduits, tous les vices restent* dans cette âme languissante et dépouillée qui devient le repaire d'autant de démons ; car on croit que chaque démon préside à un vice particulier. *Alors le dernier état de cet homme est pire que le premier,*

parce que les crimes commis après le baptême ou la pénitence sont plus graves qu'auparavant ; car l'ingratitude rend plus coupable celui qui foule aux pieds les dons et les grâces qu'il a reçus de la bonté divine. *Mieux vaudrait, dit saint Pierre (II Ep. II, 21), n'avoir point connu la voie de la justice que de retourner en arrière, après l'avoir connue.* En d'autres termes, c'est un moindre mal d'enfreindre la Loi par ignorance que de la violer avec connaissance ; car dans ce dernier cas, le mépris qu'on fait de la grâce, en la chassant de son propre cœur par une mauvaise conduite, mérite un châtiment plus rigoureux. Comme il est plus difficile de procurer la guérison d'une blessure renouvelée, il est aussi plus malaisé d'obtenir le pardon des fautes réitérées.

« Ce que Jésus-Christ dit ici aux Juifs, nous devons nous l'appliquer à nous-mêmes, selon la remarque de saint Chrysostôme (Hom. 44 in Matth.). En effet, si, après avoir été éclairés de la grâce divine, et justifiés des fautes précédentes, nous retombons encore, nous subirons des peines beaucoup plus sévères pour les fautes nouvelles. C'est pourquoi Notre-Seigneur dit au paralytique auquel il venait de rendre le mouvement : *Vous voilà guéri maintenant, ne péchez plus désormais, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pire* (Joan. V, 14). Méditons sérieusement ces graves paroles, mettons-nous courageusement à l'œuvre, entrons par la porte étroite et marchons par le rude sentier de la pénitence. Jusques à quand nous livrerons-nous à la mollesse et à la volupté ? Ne sommes-nous pas fatigués de notre paresse, de notre insouciance et de nos délais continuels ? Nous ne jouirons pas toujours également de ces plaisirs, de ces richesses, de ces honneurs, de tous ces biens périssables. Et que trouverons-nous à la fin, sinon de la cendre, de la poussière, le tombeau

et des vers ? Réformons par conséquent notre conduite, travaillons sur la terre à gagner le ciel, et remplissons nos jours d'œuvres vertueuses, afin de partager avec les Saints les récompenses éternelles. » Ainsi parle saint Chrysostôme.

Prière.

Seigneur Jésus, ô bon Maître, faites éclater en ma faveur quelque signe de votre grâce ; touché de compassion pour ma misère, arrachez-moi par votre miséricorde à la gueule du monstre infernal, de cet horrible dragon qui m'a retenu comme pendant trois jours et trois nuits dans ses flancs ténébreux, en me faisant tomber de trois manières, par pensée, par action et par habitude, dans les péchés de l'esprit et de la chair. Accordez-moi aussi de pleurer mes chutes passées et d'éviter les rechutes nouvelles. Déséchez dans mes membres les humeurs de la concupiscence, afin que l'ennemi du salut ne trouve en moi aucun lieu de repos ; nettoyez mon âme des souillures des vices par l'humilité de la confession ; et ornez mon cœur des vertus solides, de peur que le démon, le surprenant vide de bonnes affections, ne le fasse retomber en des fautes pires que les précédentes. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LXXV

EXCLAMATION D'UNE FEMME. — MÈRE ET FRÈRES DU SEIGNEUR.

Luc. XI, 27-28. Matth. XII, 46-50. Marc. III, 31-35. Luc. VIII, 19-21.

Lorsque le Seigneur Jésus répondait aux blasphèmes des Juifs, *une femme du peuple*, non point par conséquent riche, puissante ou noble, mais simple, pauvre et obscure, *éleva la voix*; et, au milieu de la foule, elle osa prononcer de sa bouche les louanges qu'elle faisait sortir de son cœur à la gloire de l'Homme-Dieu; car les gens du vulgaire ont souvent une dévotion plus généreuse que les grands du monde. On rapporte que cette femme était sainte Marcelle, servante de sainte Marthe. Ne pouvant supporter plus longtemps les blasphèmes vomis contre la personne sacrée de Jésus-Christ, elle s'empressa de réfuter les outrages de ses compatriotes, en faisant l'éloge du Fils et de la Mère qui l'avait conçu et enfanté miraculeusement. Transportée d'admiration, elle s'écria tout à coup : *Heureux les flancs qui vous ont porté, ô Vous bienheureux qui nous rendez tous heureux ! Heureuses aussi les mamelles qui vous ont allaité !* (Luc. XI, 27). Cette femme vraiment inspirée exalte ainsi le bonheur de la Mère à cause du Fils, et non point réciproquement celui du Fils à cause de la Mère; parce que toute grâce et toute gloire découlent de Jésus-Christ comme de leur source principale.

Considérons les deux circonstances remarquables qui font ressortir la confiance et la foi, la constance et le zèle extraordinaires de cette pieuse panégyriste. Et d'abord, elle n'exprime pas simplement à voix basse ou à l'oreille de ses

plus proches voisins les sentiments qui l'animent ; non, mais elle les publie hardiment à haute voix, en présence de la multitude assemblée ; tant les paroles sublimes et suaves du divin Maître avaient ravi et charmé son âme ! Bien plus, en face même des Scribes et des Pharisiens qui tentaient et insultaient le Seigneur, elle ne craignit pas de le confesser comme Dieu fait homme, de manière qu'elle confondit ainsi et la calomnie des Juifs ses contemporains et la perfidie des futurs hérétiques. En effet, si les Juifs qui accusaient Jésus-Christ de chasser les démons au nom de Bézébut niaient sa divinité, plus tard certains hérétiques nièrent son humanité, en disant qu'il n'avait pas pris dans le sein de Marie une chair réelle, mais qu'il y avait apporté lui-même un corps aérien. Cette femme au contraire réfute en même temps les premiers et les seconds ; car d'un côté, elle atteste que Jésus-Christ est le propre Fils de Dieu, consubstantiel à son Père, puisqu'à raison de sa divinité, comme principe supérieur, il a rendu sa Mère bienheureuse ; d'autre part, elle affirme que le même Jésus-Christ n'a pas revêtu un corps fantastique, mais qu'il est le véritable Fils de l'homme, consubstantiel à sa Mère, puisque celle-ci l'a porté dans ses entrailles et nourri de son lait.

Dans un sens spirituel, cette femme figure la sainte Église qui, parmi la foule des Juifs, des païens et des hérétiques, manifeste sa ferme croyance en Notre Seigneur Jésus-Christ ; car d'une voix éclatante elle proclame bienheureux le sein de la Vierge-Mère qui a mérité de porter le Rédempteur du monde. C'est l'accomplissement fidèle de la prophétie que Marie elle-même avait faite en disant : *Voilà que désormais toutes les générations m'appelleront bienheureuse* (Luc. 1, 48). « Et nous aussi, s'écrie le Vénérable Bède (in cap. xi Luc.), élevons la voix avec l'Église catho-

lique dont cette femme est le type ; élevons également notre âme du milieu de la foule, du tumulte et du fracas de ce bas monde, en répétant à la gloire du Sauveur : *Heureux les flancs qui vous ont porté et les mamelles que vous avez sucées!* » Sédulius, poète chrétien du cinquième siècle et dont la Liturgie emprunte souvent les nobles paroles, a célébré le bonheur incomparable de l'auguste Marie en de beaux vers latins dont voici le sens. « Salut, Mère très-sainte qui avez enfanté le Roi suprême, dominateur du ciel et de la terre dans les siècles des siècles. Sa puissance n'a point eu de commencement et son empire n'aura point de fin, parce qu'il embrasse tous les temps comme tous les lieux. En produisant ce fruit béni, vous goûtez les joies de la maternité, sans perdre les honneurs de la virginité ; aussi personne n'a pu vous ressembler dans les siècles qui vous ont précédée ni dans ceux qui vous ont suivie. »

« *Salve, sancta parens, enixa puerpera Regem
Qui cœlum terramque regit per sæcula, cujus
Nomen ab æterno complectens omnia gyro,
Imperium sine fine manet ; quæ ventre beato
Gaudia matris habens cum virginitatis honore,
Nec primam similem visa est, nec habere sequentem.* »

Pour relever davantage la gloire et la félicité de sa divine Mère, comme aussi pour louer la foi et la dévotion de cette femme courageuse qui venait de lui rendre un éclatant hommage, Jésus confirma la religieuse déclaration de cette dernière en ces termes (Luc. xi, 28) : *Dites plutôt heureux ceux qui écoutent et gardent la parole de Dieu!* Il fit entendre par là que la Très-Sainte Vierge a eu plus de bonheur en le concevant d'une manière spirituelle par sa foi et sa fidélité, qu'en le concevant selon le corps. C'est comme si le Sauveur eût dit : A votre avis, femme Celle qui m'a porté dans ses

entrailles est principalement heureuse ; eh bien ! non-seulement Elle, mais aussi tous *ceux qui écoutent et gardent la parole de Dieu*, c'est-à-dire qui la reçoivent dans leur cœur et l'observent dans leur conduite, possèdent, dès cette vie par l'espérance, un bonheur dont ils jouiront en réalité dans l'autre vie, pendant toute l'éternité. Ma Mère est certes bienheureuse de m'avoir porté dans son chaste sein et nourri de sa propre substance ; mais elle l'est bien davantage pour avoir cru et pratiqué la parole de Dieu, puisque, sans cette soumission intérieure et extérieure de l'esprit et de la volonté, elle n'aurait pu devenir ma Mère ni la plus heureuse de toutes les créatures. Voilà pourquoi Élisabeth lui disait : *Vous êtes bienheureuse d'avoir cru, parce que ce qui vous a été annoncé de la part du Seigneur sera accompli en vous* (Luc. 1, 45). En effet, c'est la foi agissant par l'amour qui mérite la béatitude éternelle ; récompense infinie à laquelle le privilège insigne de la maternité divine ne pourrait donner droit de prétendre sans cette vertu ; car *sans la foi il est impossible de plaire à Dieu*, comme le déclare saint Paul (Heb. xi, 6).

Aussi, selon saint Augustin (Lib. de Virginit.), « Marie fut plus heureuse de confesser la foi que de concevoir le corps de Jésus-Christ ; et son bonheur fut plus grand, lorsqu'elle attira Dieu dans son âme par la soumission, que lorsque Dieu prit en elle son humanité par l'Incarnation ; car il ne lui eût été aucunement profitable d'être la Mère du Sauveur, si elle ne l'avait porté dans son cœur de même que dans son sein. » — Saint Chrysostôme dit également (Hom. 44 in Matth.) : « L'admirable conception et le merveilleux enfantement de Jésus-Christ n'eussent point procuré d'avantage réel à Marie, si elle n'avait été ornée de vertus propres, si elle n'avait observé tous les préceptes avec

la plus exacte fidélité. Or, si la maternité divine n'eût servi de rien à Marie sans sa sainteté personnelle, à plus forte raison il nous serait inutile d'avoir un père ou un fils vertueux, si nous étions loin d'être vertueux nous-mêmes. » — Le Vénérable Bède ajoute (in cap. xi Luc.) : « Jésus, approuvant le bel éloge rendu par cette femme pieuse, non-seulement déclare bienheureuse Celle qui a mérité de concevoir et d'enfanter selon la chair le Verbe de Dieu, mais encore il déclare heureux tous ceux qui s'empressent de le concevoir spirituellement par l'audition de sa parole, qui s'efforcent de l'enfanter et s'appliquent à le nourrir en quelque sorte par la pratique des bonnes œuvres, soit dans leur cœur, soit dans celui du prochain. La Mère de Dieu fut sans doute heureuse d'avoir contribué à l'Incarnation temporelle du Verbe, mais elle le fut bien davantage d'avoir correspondu fidèlement à l'amour éternel de ce même Verbe. Par cette sentence, Notre-Seigneur condamne, comme indignes de la béatitude les faux sages des Juifs qui, loin d'écouter et de garder la parole de Dieu, cherchaient à la nier et à la blasphémer. Or, ajoute le même saint Père, toute la perfection de la vie céleste consiste dans ces deux choses, l'audition et l'accomplissement de la parole divine. Désirez-vous donc posséder le bonheur de Marie, aimez à entendre et tâchez de pratiquer cette parole divine, alors vous serez heureux; car quiconque se plaît à l'écouter conçoit Jésus-Christ, et quiconque s'efforce de l'accomplir enfante le Sauveur; il porte ainsi dans son âme Celui que Marie a porté dans son sein. » — Saint Augustin a dit pareillement : « Celui qui croit de cœur pour obtenir la justification, conçoit Jésus-Christ, et celui qui confesse de bouche pour obtenir le salut, enfante Jésus-Christ. » C'est ce que le Seigneur atteste lui-même, en disant : *Si vous faites la volonté de mon Père,*

vous êtes mon frère, ma sœur et ma mère (Matth. xii, 50).

Pendant que saint Norbert construisait le monastère de Prémontré, une femme voulut lui appliquer l'éloge précédemment adressé à Jésus et à sa divine Mère : *Heureuses les entrailles qui vous ont porté et les mamelles qui vous ont allaité!* Et vous, répliqua le saint fondateur avec indignation, soyez maudite avec celui qui vous a suggéré de décerner à un misérable comme moi, digne seulement de mépris, une louange réservée dans l'Évangile au Dieu fait homme. — D'après la réponse du Sauveur, il faut conclure que la parole de Dieu doit être écoutée avec le plus profond respect, comme l'exige sa valeur inestimable. On recevrait avec bonheur et on conserverait avec soin le plus petit fragment de la robe du Sauveur, une des larmes qui tombèrent de ses paupières divines, ou une goutte du sang précieux qui jaillit de son corps sacré; or, sa parole ne sort pas seulement de sa bouche, mais aussi du fond de son cœur. Nous devons par conséquent l'écouter avec plaisir, non pas avec ennui, ou en murmurant et en la critiquant; nous devons aussi la suivre par obéissance, de manière à l'accomplir dans toute notre conduite. Les pécheurs doivent l'entendre volontiers pour se corriger, car elle est un remède de l'âme contre toute maladie du péché. Les bons doivent aussi volontiers l'entendre; car elle est nécessaire dans les trois états de la vie spirituelle: à ceux qui commencent, pour les instruire; à ceux qui avancent, pour les diriger; à ceux qui ont atteint la perfection, pour les y maintenir: elle est tout à la fois le lait des enfants et le pain des forts; elle est pour tous une manne céleste qui procure l'aliment convenable aux besoins particuliers de chacun. « Hâtons-nous donc, dit Origène (Hom. 7 in Exod.), de recueillir cette manne céleste où chaque fidèle trouve la saveur qui est de son

goût. Si vous recevez, avec toute la foi et la dévotion requises, la parole de Dieu prêchée dans l'Église, elle ne manquera pas de produire en vous l'effet salutaire que vous désirez. Ainsi, êtes-vous dans la tribulation, elle vous consolera, en vous faisant dire avec confiance : *Vous ne rejeterez pas, Seigneur, un cœur contrit et humilié* (Ps. L, 19). Êtes-vous dans la prospérité, elle vous réjouira davantage par la perspective des biens futurs, en vous disant : *Justes, livrez-vous à la jubilation et tressaillez d'allégresse dans le Seigneur* (Ps. xxxi, 11). Êtes-vous troublé par la colère, elle vous adoucira par ces mots : *Déposez votre indignation et calmez votre fureur* (Ps. xxxvi, 8). Êtes-vous accablé par la souffrance, elle vous soulagera par cette promesse : *Le Seigneur guérit toutes les langueurs* (Ps. cii, 3). Êtes-vous pressé par les rigueurs de la pauvreté, elle vous soutiendra par l'espoir de la récompense, en répétant : *Le Seigneur tire le pauvre de sa poussière, et le fait sortir de son fumier* (Ps. cxii, 7). » Ainsi s'exprime Origène.

Jésus parlait encore au peuple, pour lui expliquer la sentence précédente, lorsque sa Mère et ses frères, c'est-à-dire ses proches, vinrent le demander. Mais, comme ils ne pouvaient facilement approcher de sa personne à cause de la foule, peut-être aussi afin de ne pas empêcher le fruit de sa prédication, ils restèrent dehors et l'envoyèrent appeler (Matth. xii, 46). L'Évangéliste donne ici le nom de frères aux cousins du Seigneur, conformément au langage de l'Écriture sainte qui désigne souvent les parents sous le titre de frères. Et comme Jésus était occupé à prêcher sa doctrine, quelqu'un d'abord et d'autres ensuite vinrent lui dire : *Votre Mère et vos frères sont là dehors qui vous demandent* (Ibid., 47). Ces avis réitérés étaient des pièges tendus par la malice des Pharisiens et des Scribes. Ils vou-

laient tenter le Sauveur, afin de connaître si l'affection à l'égard de ses proches lui ferait cesser ou du moins interrompre sa prédication, et si à une œuvre spirituelle il préférerait les sentiments naturels de la chair et du sang. On cherchait ainsi le moyen de l'accuser d'être un pur homme, afin que le peuple, voyant qu'il avait des parents consanguins, ne le crût point Fils de Dieu, puisque Dieu ne peut engendrer d'une manière charnelle. C'est pourquoi on lui présente plusieurs motifs qui pouvaient le déterminer à se taire : *Voilà votre Mère* qu'il vous est ordonné d'honorer, *et vos frères* que la nature et la Loi de concert vous commandent d'aimer; *ils sont dehors* où il ne convient pas de les faire attendre; *ils vous demandent* comme s'ils étaient venus exprès pour vous; il est donc juste que vous sortiez pour les recevoir.

Selon saint Chrysostôme (Hom. 45 in Matth.), le démon, voyant Jésus-Christ persuader au peuple qu'il était Fils de Dieu, lorsqu'il disait : *Il y a ici plus que Salomon* (Luc. xi, 30), craignit que lui-même ne fut abandonné de tout le monde, si l'on reconnaissait comme Fils de Dieu Celui qui passait communément pour n'être qu'un homme. Il chercha donc à détruire l'influence des discours du Sauveur, en faisant arriver sur le théâtre de ses prédications ses parents selon la chair ; cette vue devait jeter un voile sur sa divinité. C'est pourquoi voici venir, comme député de Satan, quelqu'un qui en remplit le rôle, en disant au Seigneur : *Votre Mère et vos frères sont là dehors qui désirent vous parler.* Comme s'il disait : Pourquoi vous glorifiez-vous, ô Jésus, de votre génération céleste, tandis que l'on connaît votre origine terrestre ? *Voilà votre Mère et vos frères ici présents.* Vous ne pouvez être Fils de Dieu, puisque les hommes vous ont engendré ; vous ne pouvez cacher votre extraction,

puisque votre famille la manifeste clairement. » Ainsi parle saint Chrysostôme. De nos jours également le démon amène à beaucoup d'ecclésiastiques une multitude de parents ou d'amis charnels, afin d'obscurcir par des affections trop naturelles leur dignité et leur vertu. Si donc l'Évangile rapporte que les parents de Jésus se tenaient dehors, c'est pour marquer que les clercs doivent éloigner de leur demeure, ou du moins exclure de leur cœur, au point de vue de l'affection naturelle, leurs parents et leurs amis selon la chair. Et cependant, hélas ! combien qui tiennent une conduite diamétralement opposée ! — Dans le sens spirituel, d'après le Vénérable Bède (in cap. xi Luc.), on peut entendre par la mère et les frères de Jésus la Synagogue et les Juifs dont le Sauveur est issu selon la chair ; ils se tinrent réellement au dehors pendant que Jésus-Christ prêchait ; car les Gentils embrassèrent la foi chrétienne, en dehors de laquelle restèrent le plus grand nombre des Juifs avec la Synagogue.

Relativement à la vierge Marie, remarquons que cette Mère pleine de tendresse chercha Jésus enfant, parce qu'elle ne pouvait supporter son absence, lorsqu'elle le perdit à son retour de Jérusalem ; elle le chercha devenu plus grand, parce qu'elle ne pouvait se rassasier de le contempler, comme nous le voyons ici ; elle le chercha plus tard, lorsqu'il fut crucifié, parce qu'elle allait être privée de sa présence, quand elle était debout au pied de la croix. La première fois elle l'avait rencontré au milieu des docteurs qu'il interrogeait : aujourd'hui elle le rencontre parmi le peuple qu'il enseigne ; et enfin elle le verra entre deux voleurs dont il partagera le supplice : c'est-à-dire elle l'a trouvé dans le temple, puis dans une maison et sur un gibet. La première fois elle désirait le retrouver, et voilà pourquoi elle ne s'épargnait aucune fatigue pour le chercher, car son absence la plongeait dans une

douleur profonde ; aujourd'hui elle veut le revoir, et c'est pour cela qu'elle reste à la porte, en attendant qu'elle puisse considérer ses traits divins ; elle souhaita enfin d'être crucifiée avec lui, et voilà pourquoi elle se tint debout au pied de la croix jusqu'à ce qu'il eût rendu le dernier soupir.

Mais, Jésus mandé par sa Mère, quoiqu'il l'aimât et la respectât beaucoup, ne voulut pas cesser ou interrompre ses fonctions de prédicateur ; parce que les œuvres de miséricorde qui ont rapport à l'âme surpassent celles qui ont le corps pour objet, et que l'intérêt de notre mère mystique, la sainte Église doit l'emporter sur celui de notre mère propre selon la nature. Ici principalement éclate le zèle que Jésus-Christ a constamment exercé dans ses prédications. Pénétrant de son regard scrutateur les intentions diaboliques de ceux qui lui dressent des embûches, il réfute d'une manière évidente leurs insinuations perfides ; car il leur montre que les travaux spirituels et les affaires de Dieu doivent passer avant les affections charnelles et les affaires des parents. *Qui est ma mère et qui sont mes frères ?* demande Jésus (Matth. xii, 48) : Comme si, adressant la parole à sa Mère et à ses frères venus pour le voir, il leur disait : Je ne vous reconnais point au milieu de mes occupations spirituelles, et à cause de vous je ne dois pas abandonner ni même interrompre le ministère de la prédication que m'a confié mon Père. Puis, comme pour attester la vérité de ses paroles, *étendant la main vers ses disciples assis à ses côtés : Voici ma mère,* dit-il (*Ecce mater mea*) ; c'est-à-dire, ma mère, ce sont ceux qui me conçoivent dans leur cœur et m'enfantent par la prédication dans les âmes de leurs auditeurs. *Et voici mes frères* (*et fratres mei*) ; c'est-à-dire mes frères sont tous ceux qui font les œuvres de mon Père ; aussi seront-ils mes cohéritiers dans le ciel. En d'autres termes :

Les liens de parenté qui m'unissent à quelqu'un sont d'autant plus intimes qu'il s'applique davantage aux actes de religion. Ainsi, je préfère les personnes qui me sont unies selon l'esprit à celles qui le sont selon la chair, comme aussi je préfère les œuvres plus utiles à celles qui le sont moins ; de telle sorte qu'en vaquant à une œuvre spirituelle, je renonce entièrement aux considérations charnelles.

Le Seigneur semble méconnaître sa Mère et ses parents selon le sang, en disant que ses proches sont ceux qui lui sont unis par l'esprit. Il sanctionne ici par son exemple ce qu'il a enseigné ailleurs par cette maxime : *Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi* ; c'est à-dire quiconque préfère les affections charnelles aux spirituelles ne mérite pas d'être mon disciple (Matth. x, 37). Quelle solide instruction à recueillir pour la pratique ! Celui donc qui, dans la collation des emplois ou des dignités, fait acception de personnes suivant ses inclinations et sympathies naturelles, ou qui, dans l'accomplissement de ses fonctions, donne la préférence à la chair sur l'esprit, à une action moins utile sur une autre plus excellente, transgresse la règle posée par le Seigneur et se rend bien coupable à ses yeux. — « Dans cette occasion, dit saint Jérôme (in cap. xii Matth.), Jésus ne renie pas sa Mère, autrement on aurait pu croire qu'il n'en avait pas reçu un corps véritable ; mais il préfère ses disciples à ses parents, pour nous apprendre à faire marcher l'esprit avant la chair, dans l'ordre et l'exercice de la charité. » — Saint Ambroise dit également (lib. 7 in Luc.) : « Le Seigneur ne nous ordonne pas ici de mépriser ou de rejeter nos parents charnels, mais il veut nous insinuer que les liens des âmes sont plus sacrés que ceux des corps, afin qu'on ne crût pas manquer à la piété filiale en accomplissant un précepte religieux. » — Saint Chrysostôme ajoute (loc.

cit.) : « Ce n'est pas par mépris pour sa génération charnelle, ni par honte de sa conception humaine que Jésus-Christ donne une pareille réponse ; il veut nous montrer par là que la parenté spirituelle doit passer avant toute autre. »

Ensuite, comme pour rendre raison de sa parole, le Seigneur semble dire : Ce ne sont pas seulement mes Apôtres et mes disciples spéciaux, mais encore tous les fidèles et les justes qui seront éternellement ma mère et mes frères ; *car quiconque accomplira par ses pensées, ses paroles et ses œuvres, la volonté exprimée dans les préceptes, les conseils et les exemples de mon Père qui est aux cieux, celui-là sera mon frère, ma sœur et ma mère.* Il sera mon frère et ma sœur, en croyant que je suis Fils de Dieu ; car le Verbe fait chair a donné à tous ceux qui croient en son nom, le pouvoir de devenir enfants de Dieu (Joan. 1, 12). Jésus emploie ici les expressions *frère* et *sœur*, pour désigner les deux sexes qui sont appelés à la foi. Or, celui ou celle qui par la foi est *frère* ou *sœur* du Christ devient *sa mère* par la prédication, lorsque l'un ou l'autre l'enfante dans le cœur du prochain, au moyen de ses paroles et de ses exemples. Ainsi, tous ceux qui deviennent les enfants et les héritiers de Dieu par la grâce, sont par là même les frères, les sœurs, les mères et les cohéritiers du Sauveur qui est Fils de Dieu par nature ; et s'il leur donne ces titres affectueux, c'est pour exprimer le tendre amour qu'il leur porte.

Les paroles précédentes de Celui qui est la Sagesse éternelle établissent d'une manière évidente la prééminence de l'amour spirituel sur l'affection charnelle, et la supériorité des liens de la charité sur ceux de la parenté. Nous devons en effet aimer notre mère, nos frères et nos proches de la même façon que Notre-Seigneur a aimé sa Mère et ses frères. Or, il les aimait, non pas précisément selon qu'ils lui

étaient plus unis par le sang, mais plutôt selon qu'ils accomplissaient mieux la volonté de son Père céleste ; par conséquent, nous sommes d'autant plus proches de Jésus-Christ que nous sommes plus vertueux. C'est pourquoi, selon saint Jérôme, Dieu ne fait pas distinction du sexe, mais de la conduite ; et d'après saint Grégoire (Epist. 32), il ne regarde pas à l'élévation du rang, mais à la sainteté de la vie. Suivant saint Chrysostôme (Hom. 45 in Matth.), le Seigneur émit cette maxime, afin de nous apprendre à ne pas compter sur la noblesse de notre naissance ou sur les qualités de nos parents, si d'ailleurs nous ne nous recommandons pas nous-mêmes par la pratique de la vertu que nous ne devons jamais négliger, quelque illustre que puisse être notre condition. Si l'honneur de la maternité divine n'eût été d'aucun avantage à Marie sans le mérite de sa foi, qui pourra fonder l'espérance de son salut sur l'éclat de son origine ? Il n'existe au monde qu'une seule noblesse véritablement solide, celle qui consiste à faire la volonté de Dieu : sans celle-ci toutes les autres sont inutiles et vaines, parce qu'elles sont sans mérite devant Dieu et sans profit pour l'éternité.

Prière

Seigneur Jésus, donnez-moi d'écouter et de garder votre divine parole, en la recevant avec foi et l'accomplissant avec soin ; faites que j'en porte le souvenir continué dans mon esprit, et que j'en nourrisse l'amour de plus en plus fort dans mon cœur. Que, sous votre conduite et votre direction, je préfère toujours dans mon estime une occupation spirituelle à toute affection charnelle, votre service religieux aux affaires humaines, et généralement les choses plus utiles à celles de moindre importance. Enseignez-moi, ô souve-

rain Maître ! à conformer mes pensées, mes paroles et mes œuvres à votre volonté manifestée dans vos préceptes, vos conseils et vos exemples, afin que, par votre grâce secourable, je mérite de devenir un serviteur agréable à votre Majesté suprême, et enfin d'être compté au nombre de vos enfants et de vos héritiers dans la céleste patrie. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LXXVI

REPROCHES DE JÉSUS-CHRIST AUX PHARISIENS ET AUX DOCTEURS DE LA LOI

(Luc. xi, 37-54.)

Pendant que le Seigneur Jésus cherchait à établir l'importante maxime, exposée dans le chapitre précédent, *un Pharisien le pria de venir dîner chez lui* (Luc. xi, 37). Les invitations des Pharisiens avaient pour but de prendre le Sauveur en défaut, de l'accuser et de le perdre. Il ne se rendait jamais chez eux qu'à leur prière, tandis qu'il allait aux festins des Publicains sans y être convié. Il est à présumer qu'en sortant de la maison où il avait logé et enseigné, Jésus s'entretint avec sa sainte Mère, pour lui rendre l'honneur convenable, et qu'ensuite il se rendit chez son hôte, dans le dessein de l'instruire plutôt que de se restaurer lui-même. Ce qui fait dire à saint Cyrille : « Le Seigneur, qui connaissait la malice des Pharisiens, montra cependant à leur égard une sorte de condescendance, en s'empressant de les avertir, à l'exemple d'un bon médecin qui apporte les secours de son art aux plus grands malades. »

Jésus entrant donc chez le Pharisien, *se mit à table* avec lui ; mais il omit préalablement de se laver les mains, pour corriger ainsi l'erreur superstitieuse de ceux qui jugeaient cette pratique nécessaire au salut, comme étant un moyen de purifier sa conscience de tout péché. Il voulait aussi montrer par là que *manger sans s'être lavé les mains ne souille point l'homme* (Matth. xv, 20). Mais le Pharisien murmura en lui-même, pensant que c'était une grande faute de ne pas se laver les mains avant le repas, conformément aux traditions judaïques (Luc. xi, 38). Étrange folie ! Le Fils de Dieu est blâmé de ne pas observer les préceptes des hommes, auxquels il n'était cependant point assujéti. Mais Jésus répondit à la pensée de son hôte, montrant par là qu'il était le Dieu à qui les secrets des cœurs sont dévoilés. Il reprocha donc aux Pharisiens de se purifier des souillures extérieures sans s'occuper des taches affreuses qui, comme la rapine, l'injustice et la fraude, défiguraient horriblement leurs âmes ; car ils recherchaient avec le plus grand soin la propreté du corps et des vases, tandis qu'ils négligeaient entièrement la pureté du cœur. Ils auraient dû faire tout le contraire ; puisque celle-ci est de nécessité et celle-là seulement de convenance, en sorte qu'on peut sans péché omettre la première et non pas la seconde. Mais, les Juifs hypocrites se couvraient du masque de la justice et de la sainteté, pendant qu'ils portaient au fond de leur âme la malice et l'iniquité. Orgueilleux Pharisien, sépulcre blanchi, commence par purifier ta conscience coupable, remplie de mauvais désirs et d'affections criminelles, afin que tu puisses manifester une sainteté véritable par tes œuvres ! Celui qui a fait la double substance de l'homme, le corps et l'âme, demande la pureté de l'un et de l'autre (Luc. xi, 39, 40). « Cette grave leçon, dit le Véné-

vable Bède (in cap. xi Luc.), s'adresse à ceux qui détestent comme abominables les péchés du corps tels que la fornication, la luxure, le vol, la rapine, etc., mais qui regardent comme légers les péchés de l'esprit réprouvés non moins sévèrement par l'Apôtre, tels que la haine, la colère, l'indignation, le blasphème, l'orgueil et l'avarice, *laquelle est une espèce d'idolâtrie*, selon le témoignage de saint Paul (Ephes. v, 5). — Cette juste réprimande s'applique également à ces hommes qui font grand cas des petites choses et ont une faible estime pour des objets plus importants; tels sont certains religieux qui craignent plus de rompre le silence que de causer injustement quelque peine au prochain ou de transgresser quelque autre précepte de Dieu. Ils ressemblent aussi aux Pharisiens ces clercs qui, les cheveux artistement arrangés, la tonsure bien faite, proprement vêtus et les mains bien lavées, s'approchent du saint autel, le cœur rempli de passions impures et souillé de fautes énormes; ils dédaignent la loi du Seigneur, mais observent scrupuleusement l'usage du monde et les traditions humaines relativement aux choses extérieures.

Ensuite, le Seigneur, comme un bon Maître, enseigna aux Pharisiens la manière de purifier leur conscience (Luc. xi, 41). *Néanmoins*, leur dit-il, voici le conseil salutaire que je vous donne : *Faites l'aumône de ce qui vous reste*, après que vous aurez restitué ce que vous devez; car l'aumône ne doit venir qu'après la restitution. Ou bien, selon le Vénérable Bède, *faites l'aumône de ce qui vous reste*, après avoir pourvu à vos besoins pour la nourriture et le vêtement; car il ne vous est pas ordonné de faire l'aumône, pour vous jeter vous-mêmes dans les étreintes de la privation et de la misère, mais pour subvenir aux nécessités des pauvres, autant que vous le pourrez, après avoir satisfait à celles de votre corps.

Si vous agissez ainsi, *toutes choses seront pures pour vous*, parce que l'aumône a une grande puissance pour obtenir la rémission des péchés ; car Daniel a dit (iv, 24) : *Rachetez vos péchés par vos aumônes.*

On pourrait encore interpréter les paroles du Sauveur comme il suit : *Toutefois, il reste encore un conseil et un remède à vous indiquer, après ces grands crimes dont vous vous êtes rendus coupables : Faites l'aumône avec ordre, en commençant par vous-même ; c'est-à-dire que l'homme doit d'abord se faire l'aumône à lui-même, en se purifiant intérieurement par la foi et le baptême de Jésus-Christ ; et si, après avoir reçu le sacrement de la régénération, il vient à perdre son innocence, il doit la recouvrer par la pénitence.* Voilà l'ordre à observer en faisant l'aumône, ou en exerçant la miséricorde ; car l'aumône consiste en toute œuvre de miséricorde, soit à l'égard du prochain, soit envers soi-même. Aussi, nous lisons dans l'Ecclésiastique (xxx, 24) : *Ayez pitié de votre âme, et vous serez agréable à Dieu.* Or, aucune œuvre de l'homme ne peut plaire à Dieu, si celui qui l'accomplit ne lui est préalablement agréable ; voilà pourquoi il est écrit dans la Genèse (iv) que Dieu regarda favorablement Abel avant d'accepter ses présents. Après avoir ainsi secouru votre propre misère, vous devez secourir celle de vos frères en faisant l'aumône par un motif de foi et de charité ; en exerçant ainsi cette double miséricorde à l'égard de vous-même et du prochain, *toutes choses vous deviendront pures*, en sorte qu'elles ne souilleront point votre âme, mais qu'elles la purifieront. Ainsi, la rémission des péchés ou la miséricorde divine est promise à tous ceux qui exercent la miséricorde, c'est-à-dire qui font l'aumône ; car les paroles de l'Évangile *Date elemosynam* s'appliquent à toute œuvre de compassion utile. Par conséquent, celui qui fait l'au-

même. ce n'est pas seulement celui qui donne du pain à l'indigent, mais encore celui qui oublie ou pardonne une injure, prie pour ses ennemis et se corrige lui-même par la pénitence. Saint Augustin traduit la même pensée, en disant (Serm. 30 de Verbis Dom.) : « Faire l'aumône, c'est exercer la miséricorde, laquelle bien comprise doit commencer par soi-même. Comment en effet serez-vous miséricordieux envers les autres, si vous êtes cruel pour vous-même ? Écoutez cette parole de l'Écriture : *Ayez compassion de votre âme et vous serez agréable à Dieu.* Revenez donc à vous-même, vous qui avez été infidèle ou prévaricateur, et vous trouverez votre âme vous demandant l'aumône, plongée qu'elle est dans le dénûment, la souffrance et la pauvreté ; peut-être même la trouverez-vous muette, à cause de sa détresse immense qu'elle ne peut reconnaître. Eh bien ! si vous la trouvez dans ce déplorable état au dedans de vous-même, hâtez-vous de lui faire l'aumône préférablement à qui que ce soit ; la justice et la charité l'exigent. Si vous omettez cet acte de miséricorde à son égard, quelque généreux que vous soyez d'ailleurs envers le prochain, vous ne faites rien de méritoire aux yeux du Seigneur qui demande de vous la pureté de conscience avant tout et non pas vos biens temporels. » Ainsi parle saint Augustin.

Comme les Pharisiens cherchaient non-seulement la propreté extérieure, mais aussi la justice apparente, qu'ils payaient les dîmes et donnaient l'aumône, ils pensèrent que Jésus-Christ leur parlait à pure perte, et ils se moquaient de lui dans leurs cœurs. Ils ne se contentaient pas en effet d'acquitter les dîmes des denrées alimentaires, comme le blé, le vin et l'huile, mais encore des moindres plantes, telles que le cumin, la rue, la menthe, etc. ; puis ce qui leur restait ils le donnaient aux pauvres, comme ne le font pas faci-

lement tous les Chrétiens. En agissant ainsi, ils avaient pour but de passer pour justes aux yeux du peuple, de lui faire croire qu'ils accomplissaient avec une grande fidélité les moindres préceptes divins tandis qu'ils violaient sans aucun scrupule les plus importants, et de faire dire à ceux qui les voyaient : Ces hommes donnent les dîmes de tous leurs revenus, puisqu'ils s'empressent d'offrir même celles de leurs légumes. Mais le Seigneur qui pénétrait leur intérieur, et connaissait leur hypocrisie, leur adressa ces foudroyantes paroles (Luc. xi, 42) : *Malheur à vous ! c'est-à-dire craignez la damnation éternelle, vous Pharisiens qui payez la dîme de toutes sortes de légumes, c'est-à-dire de vos plus petits revenus, et qui renversez les préceptes fondamentaux de la Loi ; car vous violez le jugement ou la justice, ainsi que la charité ou la miséricorde. Voilà néanmoins ce qu'il aurait fallu observer, sans omettre les autres choses.* En premier lieu vous auriez dû exercer ces deux vertus qui sont commandées pour l'honneur de Dieu, sans négliger toutefois la dîme et l'aumône qui sont prescrites pour la subsistance des prêtres et pour les besoins du prochain : *illa facite et ista præponite.* L'aumône ne vous délivrera pas de vos péchés si vous n'établissez d'abord la charité dans votre âme.

Ainsi, ceux qui payaient la dîme et faisaient l'aumône purifiaient leur extérieur ; mais, en laissant de côté la justice et la charité, ils ne purifiaient point leur conscience. La justice et la charité sont ici réunies à bon droit ; car si elle n'est tempérée par la charité, la justice conduit à la sévérité, et si elle n'est réglée par la justice, la charité mène au relâchement ; la réunion des deux produit l'équité. — Quant au paiement des dîmes, nous pouvons remarquer la conduite des Pharisiens par rapport aux autres et à eux-mêmes. Non-seulement ils recommandaient aux autres de payer exacte-

ment les dîmes, mais encore, quoiqu'ils reçussent celles du peuple, comme étant eux-mêmes ministres du temple, ils rendaient au grand prêtre celles des moindres choses qu'on leur avait données ou qu'ils avaient acquises par leur travail. Mais ils agissaient ainsi, soit par hypocrisie pour affecter une plus grande sainteté, soit par cupidité afin que leur exemple portât le peuple à leur payer la dîme de toutes choses et même des moindres. — Quant à l'omission des préceptes les plus importants les Pharisiens étaient coupables de deux manières; car non-seulement ils négligeaient de faire les choses nécessaires au salut, mais de plus ils n'engageaient pas les autres à observer ces préceptes.

Parce que l'honneur est la récompense de la vertu, le désir d'une justice apparente excite la convoitise d'un honneur immérité. Voilà pourquoi Jésus-Christ condamne l'arrogance et l'ambition des Pharisiens qu'il menace d'un châtiment éternel par ces terribles paroles (Luc. xi, 43) : *Malheur à vous ! c'est-à-dire craignez une damnation imminente, Pharisiens qui aimez à occuper les premières places dans les synagogues !* Il ne dit pas, vous qui occupez de fait, mais *vous qui aimez à occuper les premières places ;* car les désirer, c'est ambition ; mais les accepter lorsqu'elles sont imposées, c'est charité. Il réproouve ainsi tout désir immodéré des distinctions, nous apprend à fuir l'ambition et à ne pas rechercher la primauté, surtout dans l'Église. *Malheur* donc à ces misérables intriguants qui ont hérité de l'orgueil pharisaïque, et qui, au lieu de passer dans la componction et l'humilité le temps si court et si incertain de la vie présente, ne craignent pas d'aspirer aux premiers rangs et de se livrer à d'indignes rivalités pour atteindre leur but. Les Pharisiens ne voulaient pas simplement qu'on les reconnût comme docteurs et maîtres dans les synagogues, en les ap-

pelant *Rabbi*; ils étaient aussi flattés de se voir salués dans les lieux publics où se jugeaient les causes et se traitaient les affaires; on voit d'après cela qu'ils enseignaient dans les assemblées religieuses et qu'ils plaidaient dans les tribunaux judiciaires. Mais il ne convient pas à ceux qui sont voués aux fonctions sacrées, de s'impliquer dans les matières de procédure; car on ne peut servir en même temps Dieu et le siècle (II Tim. II, 4). Aussi selon Raban-Maur (in Matth.), « ceux qui désirent s'asseoir sur la chaire de Moïse et être appelés maîtres dans la synagogue ne sauraient être exempts de péchés, s'ils viennent à se mêler d'affaires litigieuses. »

Et, comme les pécheurs occultes sont punis d'autant plus gravement de leurs fautes secrètes qu'ils veulent être plus élevés en dignité au-dessus des autres, le Sauveur démasque l'hypocrisie des Pharisiens, en les menaçant du supplice éternel. Ils étaient en effet comme des sépulcres blanchis qui ne paraissent pas au dehors tels qu'ils sont au dedans, car ils sont parés à l'extérieur, tandis qu'à l'intérieur ils sont remplis de pourriture, mais les hommes ne s'en aperçoivent pas quand ils marchent dessus. Ainsi tous ceux qui, trompés par les maximes spécieuses des Pharisiens ou des hypocrites, vivent avec eux, marchent comme sur des sépulcres, sans le remarquer. Et observez comme cette comparaison que le Sauveur emploie, est juste! Car l'âme de l'hypocrite et du pécheur est morte et ensevelie dans le corps comme dans un tombeau. De plus, le mot *sépulcre* vient du latin *semi pulchrum* qui veut dire à demi orné; image trop naturelle des hypocrites qui sont parés des couleurs de la vertu et remplis des souillures du vice. Bien différents sont les fils de l'Épouse, c'est-à-dire de l'Église qui a dit d'elle-même (Cant. I, 4): *Nigra sum, sed formosa*; mon extérieur est chétif, mais qui pourra dire ma beauté

intérieure? Ici, le divin Maître stigmatise toute espèce d'hypocrisie pour apprendre aux Chrétiens à ne pas s'en rendre coupables. « Par les leçons sévères qu'il adresse aux Phariséens, dit saint Cyrille, le Sauveur se propose notre réforme spirituelle; il veut nous faire fuir l'ambition comme une peste, et nous empêcher de nous donner des dehors qui ne seraient pas en harmonie avec nos dispositions véritables. » — « Contrairement aux Pharisiens, dit saint Chrysostôme (Hom. 74 in Matth.), gardons-nous de nous estimer comme de vrais temples; car nous deviendrions aussitôt des sépulcres exhalant une odeur fétide, symbole de notre corruption et de notre misère extrême. »

Cependant les docteurs de la Loi qui assistaient au repas crurent se reconnaître dans le portrait des Phariséens que Jésus venait de retracer. L'un d'eux lui répliqua (Luc. xi, 45) : *Maître, en parlant de la sorte, vous nous faites injure à nous aussi* qui jouissons d'une autorité supérieure. Ce docteur ne connaissait pas des maximes telles que celles-ci : censurer les défauts, ce n'est pas élémentaires outrager les personnes ; la confusion du blâme éloigne du mal ; et ce qui fait tort au coupable ce n'est pas la réprimande charitable qu'on lui adresse, mais sa propre iniquité. Selon le Vénérable Bède (in cap. xi Luc.) , « Elle est bien misérable la conscience qui, lorsqu'on lui prêche la parole de Dieu, s'imagine qu'on lui fait injure ; et qui, lorsqu'on lui rappelle les tourments des pécheurs, se persuade qu'on lui annonce sa damnation. A ce mal le seul remède qui nous reste, c'est d'adresser au Seigneur avec confiance cette humble prière du Prophète royal (Ps. cxviii, 5 et 6) : *Daignez diriger mes démarches vers l'accomplissement de votre justice, et je ne serai point confondu tant que je ne perdrai point de vue tous vos pré-*

ceptes. » — Généralement à cette époque, les Scribes étaient des docteurs chargés de résoudre les questions qui concernaient la Loi; et les Pharisiens, qui étaient prêtres des Juifs, vivaient séparés du peuple, comme des religieux. Mais le Seigneur, sévère correcteur des vices, ne ménageait ni les uns ni les autres à raison de leur haute position; il s'élevait fortement contre leurs désordres parce qu'ils étaient manifestes; et ses reproches quoique publics ne devenaient point alors une injure, comme le prétendait celui qui s'en était plaint au Sauveur.

Bien différente est aujourd'hui la conduite des grands qui, dans leurs réprimandes, font acception des personnes! « Nos princes, disait saint Augustin, répriment publiquement les pauvres qui transgressent les lois, et ils tolèrent dans les riches les plus criantes infractions. » C'est pourquoi le philosophe Anaxagore comparait les décrets des souverains à des toiles d'araignée qui retiennent les plus petits insectes et laissent échapper les plus grands. Ainsi que le fait observer saint Chrysostôme, « s'il était possible de punir tous les riches coupables, on verrait bientôt toutes les prisons regorger de criminels. Mais, hélas! les biens de la fortune ont pour tous ceux qui les possèdent ce funeste résultat de les laisser violer impunément les lois, et de les soustraire aux coups vengeurs de la justice humaine. » — Valère Maxime raconte que Socrate, voyant conduire un homme au supplice, se mit à rire. Quelqu'un lui en ayant demandé le motif, le sage répondit : C'est que je vois de grands voleurs en conduire un petit à la potence; on châtie les moindres délits, et on décerne de magnifiques triomphes aux grands forfaits. Saint Augustin a exprimé la même pensée en ces termes : « Si l'on fait disparaître la justice de la terre, que sont alors les royaumes? de grands brigan-

dages ; et que sont les brigandages ? de petits royaumes. » De là la répartie aussi vraie que spirituelle d'un pirate devenu prisonnier d'Alexandre. Le célèbre conquérant lui demandait : Pourquoi écumez-vous les mers ? Et pourquoi ravagez-vous la terre ? répondit fièrement le captif. Entre vous et moi il n'y a qu'une différence : j'ai à mon service un corsaire et on m'appelle voleur ; vous avez à votre disposition une flotte nombreuse et on vous donne le titre de conquérant. Hélas ! n'en est-il pas ainsi dans nos malheureux temps ? Les petits et les pauvres sont impitoyablement châtiés pour la moindre faute ; les grands et les puissants ne sont soumis à aucune peine pour les crimes les plus énormes.

Mais que les potentats du monde ne se glorifient point de leur impunité ici-bas ; car dans l'autre vie ils recevront avec usure les châtimens qu'ils méritent. Alors, au jour suprême de la réparation éternelle, la puissance qui faisait peser le bras de son injustice sur la faiblesse et l'innocence n'aura pour elle aucun conseil et aucun tribunal ; elle se trouvera, pour être jugée, en présence de ceux qu'elle condamnait souvent dans ce monde, sans même les faire passer par les formalités de ses jugemens pervers. Que d'injustices commises aujourd'hui dans une seule cité ! Elles sont si nombreuses, qu'il ne serait pas étonnant si elles conduisaient la patrie elle-même à une ruine totale. Les balances de la justice ne sont pas les mêmes pour l'étranger et pour le citoyen, pour le petit et pour le grand, pour le pauvre et pour le riche, pour le parent et pour celui qui ne l'est pas. Dans leurs décisions les juges ne suivent aucune loi écrite ; leurs sentences à l'égard des diverses personnes sont l'expression des sentimens divers qui les animent, et ils disent : Cela nous paraît ainsi ; mais non pas : Cela est écrit dans la loi. Voulons-nous exactement apprécier les funestes résul-

tats de l'injustice ? considérons attentivement les biens produits par la justice, dont saint Cyprien nous trace ainsi le tableau (Lib. de 12 abusibus) : La justice du gouverneur, c'est la paix des peuples, la défense de la patrie, l'unité de la nation, la guérison des maladies morales, la joie des sujets, le calme de la mer, la sérénité de l'air, la fécondité de la terre, le soulagement des pauvres, l'héritage des enfants du roi, et pour lui-même l'espérance de la béatitude éternelle. » Tous les maux opposés à ces biens, nous devons les craindre et les attendre de l'injustice ; car nous voyons que, sous la loi évangélique comme sous la loi ancienne, les peuples sont punis à cause des mauvais jugements. Mais, hélas ! il faut le dire en gémissant, l'injustice couvre la terre et l'habitude du mal s'est tellement enracinée et propagée au sein de l'humanité, qu'il n'est plus guère possible de l'extirper et de rétablir l'ordre. De là, chez les Lombards, cette maxime passée en proverbe : Mieux vaudrait mettre le feu à une ville que d'y introduire une mauvaise coutume ; car tous s'empressent d'éteindre le feu, au lieu que tous s'appliquent à entretenir et étendre la mauvaise coutume. Plût au ciel qu'on suivit le sage conseil de Sénèque, en détruisant par une bonne coutume les désordres causés par une mauvaise !

Après avoir censuré les Pharisiens, le Seigneur blâme aussi les docteurs de la Loi qu'il menace de la damnation, à cause de leur domination immodérée et de leur dureté excessive. En effet, ils imposaient aux autres de lourds fardeaux que ceux-ci ne pouvaient porter, tandis qu'eux ne les touchaient pas même du bout du doigt ; ils faisaient accomplir les préceptes les plus difficiles et ne tenaient pas compte eux-mêmes des plus faciles ; pour les autres la sévérité, pour eux l'indulgence ; contrairement au droit naturel, ils faisaient

à leurs semblables ce qu'ils n'auraient pas voulu qu'on leur fit à eux-mêmes ; ils parlaient mais n'agissaient point ; ils enseignaient les obligations fondamentales et n'accomplissaient pas même les moindres ; ils avaient divers poids et différentes mesures pour leurs actes et ceux des autres hommes. Saint Théophile dit à ce propos : « Quand le docteur fait ce qu'il enseigne, il allège le fardeau en donnant lui-même l'exemple ; mais, lorsqu'il ne met en pratique aucun point de sa doctrine, les fardeaux paraissent lourds à ceux qui reçoivent ses leçons, parce que le docteur lui-même ne peut ou ne veut pas les porter. » Ainsi nous voyons des prélats ou des supérieurs qui confèrent à leurs sujets les emplois les plus pénibles, les charges les plus pesantes, et ne font rien ou presque rien eux-mêmes. « Tels sont aussi, dit saint Grégoire de Nysse, beaucoup de juges inexorables pour condamner les pécheurs et lâches pour combattre leurs propres vices, législateurs intolérants et remplis eux-mêmes de faiblesses ; ils n'essaient pas de rendre leur vie honnête, et ils exigent de leurs subordonnés une conduite irréprochable. »

Jésus-Christ stigmatise en second lieu la dévotion hypocrite et la fausse religion des docteurs de la Loi (Luc. xi, 47). Pour capter la faveur du peuple, ils feignaient de détester et de réprouver les crimes et les actes perfides de leurs pères ; par hypocrisie mais non par dévotion, ils décoraient magnifiquement les tombeaux qu'ils construisaient aux Prophètes tués par leurs ancêtres ; ils paraissaient ainsi déplorer le meurtre de ces hommes innocents et semblaient dire : Ah ! si nous eussions vécu au temps de nos aïeux, nous n'aurions pas comme eux trempé nos mains dans le sang des justes. Mais, tout en affectant de posséder une justice supérieure à celle de leurs devanciers, ils prouvaient par leurs œuvres

qu'ils participaient à leur iniquité, puisqu'ils persécutaient le Christ, Seigneur des Prophètes, promis et annoncé à leur nation par ces mêmes personnages inspirés. Ils avaient ainsi les défauts qu'ils voyaient dans les autres, sans les voir dans eux-mêmes ; car, selon la remarque de saint Chrysostôme (Hom. 45 Op. imp.), on découvre facilement les fautes de son prochain, tandis qu'on est aveugle sur les siennes propres. A ces docteurs ressemblent tous ceux qui par leur langage flétrissent les vices et les désordres, afin d'en paraître eux-mêmes exempts aux yeux du vulgaire ignorant.

En troisième lieu, Notre-Seigneur condamne les docteurs de la Loi, parce qu'ils interprétaient d'une manière fautive et perverse la Sainte-Écriture (Luc. xi, 52). Ils se glorifiaient de posséder la connaissance de la Loi et des Prophètes, que Jésus-Christ appelle la clef de la science, parce qu'au moyen de cette connaissance ils pouvaient parvenir jusqu'à la foi dans le Sauveur ; mais aveuglés par leur malice, ils ont même ravi aux autres cette clef précieuse, en tronquant ou dénaturant les paroles de la Loi et des Prophètes, en dénigrant les dogmes et les œuvres de Jésus-Christ. Aussi, non-seulement ils ne sont point parvenus eux-mêmes jusqu'à l'intelligence de la vérité, mais ils ont empêché d'y arriver ceux qui le désiraient ; ils leur ont fermé la porte de la foi par la perversité de leur doctrine. La clef de la science est donc l'autorité ou le pouvoir d'enseigner, pouvoir et vertu duquel on doit dévoiler le vrai sens caché des Écritures ; mais les docteurs de la Loi le cachaient au contraire par leurs mauvaises explications qui induisaient les autres en erreur. Nous en avons un exemple dans le précepte relatif à l'honneur que l'on doit aux parents, précepte qu'ils anéantissaient par une tradition dont ils étaient eux-mêmes les auteurs. Ces considérations ont fait dire au Vénéral Bède (in cap. xi

Luc.) : « Tout docteur qui scandalise par son exemple les auditeurs qu'il instruit par sa parole, n'entre point dans le royaume de Dieu et n'y laisse pas même entrer ceux qui le voudraient. »

Le Seigneur fait enfin ressortir la malice et l'obstination des Pharisiens et des docteurs juifs que ses avertissements n'avaient point corrigés, mais rendus pires. Car, blessés par la vérité des reproches qu'il venait de leur adresser, ils se mirent à le presser et contredire vivement, à interrompre et critiquer ses discours, à lui tendre des pièges et à l'accabler de questions pour l'effrayer et le troubler ; par toutes sortes d'interrogations et d'objections, ils cherchaient à le réduire au silence ou à tirer de sa bouche quelque sujet d'accusation contre lui (Luc. xi, 53, 54). Ainsi l'enseignement de la vérité rendait plus mauvais ceux qui auraient dû en devenir meilleurs. De là cette juste réflexion du Vénérable Bède (in cap. xi Luc.) : « Ces hommes dépravés sont eux-mêmes la preuve vivante que le Sauveur retraçait le tableau fidèle de leur perfidie, de leur dissimulation et de leur impiété ; car le tonnerre de reproches qu'ils venaient d'entendre, loin de les convertir, les rendit au contraire plus acharnés à poursuivre et à perdre le Docteur de la vérité. »

Prière.

Seigneur Jésus, faites qu'avant de prendre ma réfection spirituelle, c'est-à-dire avant de recevoir la divine Eucharistie, je sois lavé, purifié par une humble et sincère confession de mes fautes, afin qu'avec votre secours et votre protection je puisse échapper aux embûches et aux accusations des ennemis de mon salut. Accordez-moi d'éviter toute hypocrisie et dissimulation, toute arrogance et ambi-

tion, afin que je ne pêche, ni contre vous, ni contre le prochain, soit en affectant des dehors trompeurs de perfection, ou en recherchant des distinctions spécieuses de singularité, soit en formant des jugements téméraires et injustes, ou bien en proférant des paroles mensongères et artificieuses. Ne permettez pas que je ressemble ainsi de quelque manière aux Phariséens superbes; mais, Sauveur miséricordieux! faites plutôt que vous écoutant comme la Vérité, et vous suivant comme la Voie, je vous trouve heureusement et vous possède éternellement comme la Vie. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LXXVII

DU FRÈRE QUI DEMANDE LE PARTAGE DE SA SUCCESSION, ET DE L'HOMME
QUI VEUT AGRANDIR SES GRENIERS.

Luc. XII, 13-21.

Un homme de la foule, sachant que Jésus était juste, lui dit (Luc. XII, 13) : Maître, dites à mon frère de partager avec moi la succession qui nous est échue. Assurément, cet homme n'expérimenta jamais combien il est avantageux et agréable pour des frères de vivre ensemble dans la même demeure (Ps. CXXXII, 1). Sa demande était déplacée; ce n'était ni le temps ni le lieu de la faire. D'ailleurs, le Sauveur ne s'intéressait pas aux choses temporelles; il enseignait au contraire à les mépriser. Aussi, il lui répondit de cette sorte (Luc. XII, 14) : Homme charnel et terrestre qui suivez des idées humaines et basses, qui donc m'a constitué

juge de vos contestations, et arbitre de vos partages? Puisque vous êtes frères, ce n'est pas la justice rigoureuse, mais l'affection mutuelle qui doit vider votre différend. Comme s'il disait : L'objet de ma mission ou de mon autorité est de régler ce qui concerne la possession non pas des biens temporels mais des biens éternels ; je ne suis pas le Dieu des procès et des dissensions, mais de la paix et de la concorde ; je suis venu réconcilier les hommes avec les Anges et avec leur Créateur, faire de l'humanité tout entière un seul cœur et une seule âme ; je suis venu, non pour séparer, mais pour réunir les possessions en les rendant communes à tous par la charité, de telle sorte que personne ne soit dans l'indigence, et qu'on donne à chacun selon ses besoins. Celui qui n'amasse pas et ne recueille pas avec moi brise les liens de la fraternité et jette les semences de la discorde.

Le Vénérable Bède dit à ce sujet (in cap. XII Luc.) : « Celui qui veut remettre l'embarrassant partage des biens terrestres au divin Maître préconisant les délices ineffables de la paix d'en haut mérite simplement la qualification d'homme, conformément à ces paroles de l'Apôtre (I Cor. III, 3) : *Puisqu'il y a parmi vous des jalousies et des disputes, n'est-il pas évident que vous êtes des hommes?* » — « C'est bien justement, dit saint Ambroise (lib. VII in Luc.), qu'il ne s'occupe pas des richesses matérielles, Celui qui était descendu du ciel pour nous communiquer les richesses spirituelles. Il refuse de s'établir juge des procès et arbitre des partages de succession, parce qu'il est le Juge des vivants et des morts, et l'Arbitre suprême des mérites. Nous ne devons donc pas considérer seulement l'objet de nos demandes, mais aussi la qualité des personnes auxquelles nous les adressons, ni charger d'affaires peu importantes ceux qui s'appliquent à des œuvres d'un ordre supérieur. Voilà pour-

quoi elle ne fut pas accueillie favorablement la requête de ce frère, qui engageait le souverain Dispensateur des biens éternels à s'occuper de biens périssables. » — Ce refus que fait le Sauveur d'intervenir dans le partage d'un héritage temporel apprend aux prédicateurs de l'Évangile et aux ministres de l'Église à ne point s'ingérer dans les occupations séculières qui les détourneraient de leurs fonctions sacrées. Ils doivent imiter les Apôtres qui, pour mieux vaquer à la prière et à la prédication, renoncèrent au soin du temporel (Act. vi, 2). Mais, hélas ! aujourd'hui combien d'ecclésiastiques dominés par la cupidité s'immiscent dans des affaires litigieuses, au détriment des intérêts des âmes et au mépris de la loi de Dieu. A sa naissance, l'Église chrétienne se forma dans le sang des Martyrs ; puis elle se fortifia dans la persécution de la part des hérétiques ; et maintenant elle continue de se développer parmi la corruption des faux-frères, l'embaras des procès, et d'autres difficultés sans profit. Assurément, le Seigneur pouvait résoudre le différend qu'on lui soumettait ; mais il refusa de le faire, pour ne point mêler le temporel au spirituel, comme le font beaucoup de prêtres de nos jours ; et aussi pour ne point paraître favoriser l'avarice du demandeur intéressé qui avait pour but de circonvenir son frère ; car sa supplique était inspirée par l'attachement aux biens de la terre plutôt que par l'amour du droit et des choses du ciel, comme cela arrive ordinairement aux hommes du monde, entre lesquels s'élève quelque contestation touchant un partage de succession.

Jésus profite de cette occasion pour attaquer la cupidité qui sépare de Dieu. Il recommande aux foules comme à ses disciples d'éviter avec soin cette sordide passion qui est un vice commun aux différentes classes de la société, aux clercs

et aux laïques, aux religieux et aux séculiers, aux petits et aux grands. Selon la remarque du Vénérable Bède (in cap. XII Luc.), il s'empresse de prémunir ses auditeurs par les préceptes et par les exemples contre cette peste, *la racine de tous les maux* d'après saint Paul (I Tim. vi, 10). *Gardez-vous*, dit le Sauveur, *de toute avarice* intérieure ou extérieure, qui consiste dans le désir d'acquérir et dans la tenacité à conserver les biens temporels (Luc. XII, 15). Suivant saint Cyrille, le Seigneur proscrit *toute avarice*, grande ou petite. En effet, comme lui-même le déclare ensuite : *Ce n'est point dans l'abondance des richesses que se trouve la vie véritable*, c'est-à-dire la vie spirituelle qui nous unit à Dieu ; car *l'homme ne vit pas seulement de pain* ; et d'ailleurs que de fois les biens matériels mettent en grand péril notre salut éternel ! Quant à la vie temporelle, les richesses, loin de la prolonger, l'abrègent souvent à cause qu'elles tourmentent l'âme par de nombreux soucis et qu'elles épuisent le corps par des délices énervantes. « Les voluptés, dit saint Chrysostôme, nuisent non pas seulement à l'âme, mais aussi au corps ; elles convertissent sa force en faiblesse, sa santé en maladie, son agilité en pesanteur, sa beauté en laideur, sa jeunesse en une vieillesse prématurée. » Ce qui fait dire à Sénèque : « La prévoyance peut prolonger la courte existence de notre misérable corps, si nous savons régler et modérer les plaisirs qui le détruisent en partie. » Qu'est-ce qui le plus souvent accélère la mort ? l'excès dans le boire et le manger ; car beaucoup plus d'hommes meurent de débauche que de faim. Aussi le célèbre Hippocrate assure que toutes les maladies trouvent leur source dans l'intempérance. « Ainsi, dit saint Théophile, les paroles du Seigneur ont pour but de renverser les faux prétextes des avarés, qui s'efforcent d'accumuler des ri-

chesses, comme s'ils devaient vivre longtemps. Mais, insensés, croyez-vous que votre opulence retardera votre mort? Hélas! pourquoi vous condamnez-vous à souffrir présentement des maux réels dans l'espoir de jouir plus tard d'un repos incertain? Car il est fort douteux si vous atteindrez à la vieillesse en vue de laquelle vous thésaurisez. »

Pour mieux démontrer que la cupidité est détestable et que l'opulence est incapable de prolonger la vie humaine, le divin Maître se sert de la parabole suivante (Luc. XII, 16) : *Un homme avait un champ qui lui rapporta extraordinairement, beaucoup plus que dans les années ordinaires. Et, comme l'abondance des biens entraîne une foule de préoccupations qui troublent l'âme au lieu de la rassasier, cet homme pensait et disait en lui-même, non pas à haute voix mais secrètement de peur d'être entendu ; car l'avare craint tout le monde. S'il voit un riche, il le prend pour un pillard, dit saint Augustin (Serm. 20 de Verbis Dom.); et s'il rencontre un pauvre, il le croit un voleur. Il se disait donc (Ibid., 17) : Que ferai-je? car je n'ai point où serrer ma récolte. Le voilà très-embarrassé de son abondance; les biens dont il regorge le rendent déjà malheureux, en attendant qu'ils le rendent plus malheureux un jour; à coup sûr, son champ ne lui avait jamais tant produit de biens qu'il lui cause maintenant d'angoisses. Ses inquiétudes et ses peines croissent en raison de sa cupidité et de sa richesse extraordinaire. Eh bien! voici ce que je ferai : j'abattrai mes greniers et j'en construirai de plus vastes (Ibid., 18). Riche aveugle, pourquoi agrandir tes greniers? N'en vois-tu pas de tout préparés, non loin de toi, dans la personne de ces pauvres affamés? Mais l'homme intéressé ne connaît point le sentiment de la compassion, et ne comprend point le langage de la nature; il ne songe qu'à en-*

tasser des biens temporels et non point les biens célestes dont les greniers sont les pauvres de Jésus-Christ. *Et là, continue-t-il, au lieu de les distribuer aux indigents, j'amasserai tous les fruits que mon champ m'a rapportés, c'est-à-dire produits par mon travail et pour mon profit, à moi seul (mihi). Quel égoïsme ! J'y amasserai aussi tous mes biens (bona mea). Quelle illusion ! Il appelle siens des biens temporels et terrestres, sans savoir que les biens véritables et solides de l'homme sont spirituels et célestes, comme le fait remarquer saint Grégoire. « On ne doit pas regarder comme biens de l'homme les choses qu'il ne peut emporter au delà du tombeau ; les œuvres de miséricorde seules nous accompagnent à la mort. » — Voilà pourquoi un philosophe, échappé à un incendie qui avait consumé toutes ses possessions, disait tranquillement : Je n'ai rien perdu ; mes biens sont avec moi, je les porte dans mon âme et non sur mes épaules ; car nos vrais biens sont tout intérieurs. De là cette maxime de Sénèque : Le sage circonscrit tout son bien, tout son trésor au dedans de lui-même.*

Et je dirai à mon âme, poursuit le riche de la parabole (Luc. XII, 19), à mon âme, c'est-à-dire à moi-même, en désignant l'homme entier par sa partie la plus noble qui le constitue être raisonnable : Mon âme, tu possèdes beaucoup de biens. (Quelle ironie ! n'est-ce pas elle plutôt qui est possédée par les biens ?) Ils sont là déposés en réserve, non pas pour les distribuer librement, mais pour les conserver précieusement ; et tu en as pour plusieurs années. Ainsi, selon la remarque de saint Cyrille, le riche prépare ses greniers pour y recueillir des biens non point permanents, mais caducs ; et ce qui met le comble à sa folie, il se promet une longue existence. O riche, vous avez assurément des provisions considérables dans vos greniers ; mais les nombreuses années, comment

les obtiendrez-vous ? Cette simple observation montre combien reprehensible est la conduite de ceux qui, ayant des revenus suffisants, entassent pour plusieurs années des fruits qui se renouvellent chaque année. — *Prends donc du repos*, ajoute le riche s'adressant à son âme, afin de joindre la paresse à l'avarice ; puis *mange*, voilà la gourmandise ; *bois*, voilà l'ivresse ; *fais bonne chère*, voilà la débauche, c'est-à-dire la luxure et la volupté qui déploient un appareil splendide et superbe de plaisirs et de délices. Tels sont les quatre maux qu'engendre, comme une source de désordres, l'abondance des richesses. Suivant Ézéchiël (xvi, 49), ce sont ces mêmes vices qui corrompirent Sodome et Gomorrhe et attirèrent sur ces villes abominables le feu du ciel qui les réduisit en cendres. — On trouve, dit le Vénérable Bède, un semblable portrait dans le livre de l'Ecclésiastique, où nous lisons (xi, 18-20) : *Tel s'enrichit par de rudes privations ; et tout le dédommagement qu'il en retire est de dire : J'ai trouvé moyen de me reposer, et maintenant je pourrai tout seul manger mon bien, sans avoir besoin d'en demander à personne. Mais il ne considère pas que le temps passe, que la mort approche, et qu'il laissera tout aux autres, sans avoir pu jouir de ce qu'il avait acquis. Selon le même commentateur, le riche qui fait l'objet de la parabole évangélique est blâmé, non pas de ce qu'il faisait valoir sa terre et voulait conserver sa récolte ; mais de ce qu'il concentrait tous ses soins et mettait toutes ses espérances dans l'abondance de ses richesses ; de ce qu'il rapportait à lui seul exclusivement tous ses biens et n'en destinait aucune portion aux indigents ; de ce qu'il prétendait garder pour l'avenir le superflu qu'il devait donner aux pauvres, conformément au précepte du Seigneur (Luc. xi, 41) : *Faites l'aumône de ce qui vous reste.**

Mais, remarque saint Basile (Hom. 6 in ditiescentes), tandis que l'avare se parle à lui-même dans l'intérieur de sa conscience, le Juge suprême qui pèse ses paroles secrètes, lui répond aussitôt, en faisant tout le contraire de ce qu'il pensait ; car, en Dieu, dire c'est faire, comme le Psalmiste l'indique par ces mots sublimes : *Ipsè dixit et facta sunt. Le Seigneur lui dit donc* (Luc. xii, 20) : *Insensé, qui ne penses point à la justice et à la providence de Dieu, cette nuit même, les démons, tes bourreaux, te redemanderont ton âme, comme leur appartenant et leur ayant été vendue et livrée par le péché ; et tu n'auras pas le temps de te corriger et de te racheter. De là cette maxime contenue dans le livre de l'Ecclésiastique (x, 10) : Rien de plus inique que l'amour de l'argent, parce qu'il porte l'homme à vendre son âme. Tu te promettais, dit le Vénérable Bède (in cap. xii Luc.), de longues années de jouissances, et la nuit suivante, foudroyé par la mort, tu laisseras à d'autres les biens que tu avais entassés. Par cet avertissement, Dieu a pour but d'empêcher les hommes de former de vains projets, en leur faisant craindre de terribles surprises. Car, comme un voleur qui survient durant le sommeil, la mort saisira les âmes des insensés pendant leurs rêves de l'avenir. « En effet, dit saint Grégoire (lib. xxii Moral. 2), cet homme dont parle l'Évangile a été enlevé, la même nuit où il se disposait à recueillir tous ses biens ; en faisant des préparatifs considérables, il espérait des jours nombreux, et il ne vécut pas même le jour suivant. Cette âme a été ravie pendant la nuit, c'est-à-dire pendant qu'elle était plongée dans l'obscurité du cœur, et qu'elle ne voulait pas considérer à la lumière de la réflexion le péril de sa damnation. »*

Et, continue le Sauveur, ces biens que vous avez réservés, pour qui seront-ils ? Non pas pour vous, puisque vous ne

les emporterez point dans la tombe, car l'homme ne prend avec lui à la mort que le trésor de ses vertus. « Vous laisserez ici-bas tous les biens matériels, dit saint Chrysostôme (Hom. de Lazaro), non-seulement sans en avoir retiré aucun avantage, mais restant chargé des péchés très-graves qu'ils vous ont fait commettre ; souvent même ces biens que vous aviez péniblement accumulés, tomberont entre les mains de vos ennemis, tandis que vous seul devrez en rendre un compte sévère. » Aussi saint Ambroise dit (Lib. vii in Luc.) : « C'est en vain que nous amassons des richesses, si nous ne savons pas en user, et nous ne devons pas regarder comme nous appartenant celles que nous ne pouvons pas attirer avec nous dans l'autre vie. La vertu seule nous accompagne à notre sortie de ce monde, et la miséricorde seule précède le juste pour lui ouvrir la porte du ciel. » Cette question : *Pour qui seront les biens que vous amassez ?* pourrait très-bien s'adresser aux ecclésiastiques qui ne peuvent pas léguer à leurs héritiers les biens de l'Église ; et c'est à eux principalement qu'on doit appliquer ces paroles du Sage dans le livre de l'Ecclésiaste (iv, 8) : *Tel est seul qui n'a point de second, ni enfant, ni frère, et qui cependant ne cesse de travailler ; ses yeux sont insatiables de richesses nouvelles.*

Faisant l'application de sa parabole, Jésus ajoute (Luc. xii, 21) : *Tel est (sic est), c'est-à-dire il n'est pas moins insensé, il aura une fin semblable, il sera saisi pendant la nuit et traduit à l'improviste au jugement de Dieu, l'homme qui thésaurise pour lui-même exclusivement, sans rien donner aux pauvres pour qu'ils le reçoivent dans les demeures éternelles. Aussi, sera-t-il très-misérable à la mort celui qui thésaurise sans savoir pourquoi il amasse* (Ps. xxxviii, 7), et si ses biens deviendront la pâture des vers ou la proie des voleurs,

s'ils seront pillés par les ennemis ou dévorés par les flammes. *Cet homme n'est pas riche selon Dieu*, parce qu'il a les mains vides de biens spirituels, qu'il n'a point recueilli de mérites précieux, qu'il n'a point mis sa confiance, ni cherché son bonheur en Dieu. Il est riche au contraire selon Dieu, celui qui, dédaignant les biens périssables, les distribue aux indigents, qui a placé dans le Seigneur toute son espérance et sa félicité, et dont les trésors ne sont point renfermés dans des coffres, ni enfouis dans les entrailles de la terre, mais cachés en Dieu qui les garde et les multiplie ; or, ces trésors incorruptibles et inestimables sont les vertus qui soutiennent et nourrissent l'homme spirituel. Le Vénérable Bède dit à ce propos (in cap. XII Luc.) : « D'après l'oracle du Seigneur, celui qui thésaurise pour lui-même n'est pas riche devant Dieu, mais est un insensé qui sera frappé de mort pendant la nuit. Voulons-nous par conséquent être riches devant Dieu, ne thésaurisons pas pour nous-mêmes, mais distribuons nos biens aux pauvres ; nous mériterons ainsi de devenir sages et enfants de lumière. Aussi, après avoir dit de tout riche avare : *C'est en vain qu'il se trouble ; car il thésaurise, sans savoir pour qui il amasse des trésors*, le Prophète royal montre aussitôt où lui-même a placé le trésor de son cœur, lorsqu'il s'écrie : *Et quelle est maintenant mon attente ? n'est-ce pas le Seigneur ? oui, tous mes biens sont en vous, ô mon Dieu !* (Ps. xxxviii, 8). »

Ce riche dont parle Jésus-Christ figure tout homme qui accumule et conserve des biens temporels pour vivre dans l'oisiveté et la mollesse ; mais il arrive souvent que ces insensés sont enlevés par une mort subite et frustrés de leur vaine espérance. Combien qui disent aujourd'hui en eux-mêmes comme notre avare : Faisons bonne chère, livrons-nous à la joie, abandonnons-nous au repos, profi-

tous de notre abondance ; pourquoi nous inquiéter de ce qui arrivera quand nous ne serons plus ? contentons-nous de jouir de la paix et de l'opulence pendant que nous vivons encore. Ah ! craignez, malheureux, que les démons ne viennent tout à coup traîner votre âme devant le tribunal du souverain Juge, pour la précipiter dans les flammes éternelles. Saint Augustin fait bien ressortir la folie de ces hommes par la comparaison suivante. « Le poisson, quand il n'aperçoit pas l'hameçon, dévore avec avidité l'appât qui le lui cache ; mais le pêcheur vient-il à le tirer de l'eau qui est son élément, l'animal frémit et palpite : bientôt l'aliment qui lui avait causé tant de plaisir le fait passer de la vie à la mort. Fidèle image de ces aveugles mortels qui croient trouver leur bonheur dans les biens temporels. Ils ont été saisis par l'hameçon qu'ils traînent partout avec eux, mais le temps viendra où ils sentiront les cruels tourments causés par ce qu'ils ont dévoré avec une si grande avidité. » Quel est l'homme qui, comprenant cette vérité, placera ses espérances dans les richesses, puisqu'elles nous échappent si facilement, et que nous disparaissions si promptement ? Cette considération bien méditée nous fera fuir sans aucune peine toute avarice ; car on dédaigne bien vite toutes choses à la pensée qu'il faudra mourir, dit saint Jérôme (ad Heliodor.).

Si donc vous êtes dans l'abondance, n'y attachez pas votre cœur, nous recommande l'Esprit-saint (Ps. Lxi, 11) ; mais si vous êtes dans l'indigence, ne vous mettez pas en peine pour acquérir des richesses, de peur que le maladie contagieuse de l'avarice ne souille votre âme. En effet, selon la remarque de saint Ambroise (lib. 7 in Luc.), tous les hommes cupides sont couverts de lèpre comme Giézi, en possédant leurs richesses. Si vous devenez esclaves de l'avarice, ajoute saint Chrysostôme, vous vous forgez de

lourdes chaînes ici-bas, et vous vous préparez aux flammes éternelles de l'autre vie. Les tourments des damnés dans l'enfer sont si insupportables que leur soif est inextinguible, et leur faim insatiable; or, les avarés endurent pareilles peines dès cette vie; car leur cupidité est si violente qu'ils désirent toujours davantage de richesses, et ils ne cessent de crier : Apporte, apporte ! sans pouvoir jamais être saturés. C'est ce qui a fait dire à saint Basile parlant du riche de la parabole (Hom. 6 in ditiescentes) : Ses greniers regorgeaient des biens qu'il y avait entassés, mais son âme était comme un gouffre que rien ne pouvait combler. Qui comprendra cette effrayante avidité de l'homme déchu ? elle dépasse les limites dans lesquelles sont circonscrits les appétits grossiers de la brute la plus vorace; celle-ci se jette sur sa proie, quand elle y est poussée par la faim; mais lorsqu'elle n'en ressent pas le besoin, elle épargne du moins celle qui pouvait devenir sa victime. L'avarice au contraire est insatiable; il lui faut sans cesse un nouvel aliment; et pour l'assouvir, l'homme ne craint point Dieu, ne respecte point son semblable, ne ménage pas son père, ne reconnaît pas sa mère, n'écoute point son frère; il viole la foi jurée à un ami, opprime la veuve et dépouille l'orphelin. Quelle extrême folie de perdre le ciel pour acquérir de l'or ! « L'avare, dit saint Pierre Damien, est semblable à une vipère à deux têtes; elle pique de son double dard et inocule en même temps son venin mortel, soit lorsqu'on cherche à ravir le bien d'autrui, soit lorsqu'on se délecte dans celui qu'on possède. » Or, selon saint Grégoire (Moral., lib. 15, c. 10), nous dérobons à nos frères ce qui leur appartient, quand nous usons de nos propres richesses au delà de ce qui nous est utile.

Pour montrer combien l'avarice est injuste, saint Basile

demande (*loc. cit.*) : « Y a-t-il injustice de la part de Dieu dans le partage inégal des biens matériels? Pourquoi nagez-vous dans l'abondance, tandis qu'un autre est plongé dans la détresse? C'est là, répond le saint Docteur, une sage disposition de la Providence divine, pour que vous acquériez le mérite d'une bonne administration, en même temps que votre frère malheureux gagnera la récompense promise à la patience. Mais ne devenez-vous pas un vrai spoliateur, lorsque vous gardez comme appartenant à vous seul les biens que vous avez reçus pour les distribuer? N'est-ce pas le pain de l'indigent que vous retenez entre vos mains, et le vêtement de celui qui est nu que vous conservez dans votre armoire? Ne laissez-vous pas pourrir dans votre maison les chaussures de celui qui va nu-pieds? Ne gardez-vous pas dans votre coffre l'argent du pauvre? Ainsi, vos injustices sont en raison de tout ce que vous pourriez donner et dont vous ne voulez pas vous dessaisir. » — « Prêtez l'oreille, ajoute saint Bernard (*Epist. 42*), entendez les cris déchirants de celui qui est nu et de celui qui a faim; leurs plaintes s'élèvent vers le riche et ils disent : Nous sommes transis de froid, épuisés d'inanition; à quoi nous servent les ressources nombreuses et variées que vous tenez renfermées, ou que vous étalez pour satisfaire votre orgueil et votre luxe? C'est notre bien que vous prodiguez, et votre cruauté nous ravit ce que vous dépensez inutilement. Néanmoins, n'avons-nous pas été créés à l'image de Dieu et rachetés par le sang de Jésus-Christ? Nous sommes donc vos frères. Voyez par conséquent quelle monstruosité de repaître vos yeux de la portion de biens qui revient à des frères; notre vie succombe sous la superfluité de vos richesses. Vous dérobez à nos besoins tout ce que vous consacrez à vos vanités. Enfin, de votre cupidité comme d'une racine cor-

rompue sort un double mal ; vous périssez en vous livrant au luxe et vous nous faites périr en nous privant du nécessaire. » — « Ainsi, conclut saint Chrysostôme (lib. 1 de Provid.), tous les biens que Dieu nous envoie, il les donne aux autres par notre intermédiaire et nous oblige d'en distribuer une partie à ceux qui en ont besoin. »

Prière.

Ne m'appellez pas, Seigneur, au milieu de ma carrière et ne permettez pas que je sois emporté par une mort imprévue ; mais accordez-moi le temps de produire les dignes fruits d'une pénitence qui vous soit agréable. Dans ce but, inspirez-moi un juste mépris des choses passagères et faites que j'expie mes péchés ici-bas par une satisfaction convenable, afin qu'en quittant la terre, je mérite de vous contempler sans obstacle ni retard et que je parvienne à vous posséder avec joie et sécurité. Car vous êtes, Seigneur, toute mon espérance et tout mon bien ; *vous êtes la part qui m'est échue et vous-même me rendrez l'héritage qui m'est destiné* (Ps. xv, 5). Alors, dans la glorieuse compagnie de mes frères, vos élus, je goûterai les douceurs du repos, je serai rassasié de délices par l'abondance de tous les biens, et ravi d'allégresse par la présence de votre gloire durant toute l'éternité. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LXXVIII

PISCINE PROBATIQUE ET PARALYTIQUE GUÉRI.

Joan. v, 1-47.

*Après cela, Jésus monta à Jérusalem afin d'assister à une fête des Juifs, qui était la Pentecôte, instituée pour offrir à Dieu les prémices des moissons (Joan. v, 1). Le peuple juif avait trois fêtes principales pour la célébration desquelles tous devaient se réunir au lieu fixé par le Seigneur, c'est-à-dire au temple de Jérusalem ; c'étaient les solennités des Azymes, des Semaines et des Tabernacles. La première, celle des Azymes qu'on appelait Pâque, c'est-à-dire *passage*, se célébrait au premier mois de chaque année qui correspond à notre mois de mars, pour rappeler le bienfait de la sortie d'Égypte. Selon le sens spirituel, nous célébrons encore cette fête, quand nous passons du vice à la vertu. La seconde solennité, celle des Semaines ou Pentecôte, avait été établie en mémoire de la Loi donnée sur le Sinaï, le cinquantième jour après la sortie d'Égypte. Nous célébrons aussi cette fête spirituellement, lorsque nous obéissons fidèlement aux lois. La troisième solennité, celle des Tabernacles ou Scénopégie, avait lieu en souvenir de la protection divine que les Israélites avaient éprouvée dans le désert où ils habitèrent sous des tentes. En ce jour, les Juifs se construisaient des cabanes de feuillage, et portaient à la main des rameaux verdoyants pour exprimer qu'à travers une aride solitude le Seigneur les avait conduits jusque dans la Terre promise. Nous célébrons mystiquement cette fête, lorsque nous traversons ce monde comme des voyageurs ;*

et en passant ainsi, nous devons porter des rameaux verts, c'est-à-dire produire de bonnes œuvres, en marchant de vertus en vertus jusqu'à ce que nous soyons arrivés au ciel, notre véritable Terre promise. — Le Seigneur s'étant fait homme vint avec les autres hommes, ses compatriotes, célébrer leurs fêtes pour ne pas paraître enfreindre la Loi ; de plus, comme en ces jours les Juifs se rendaient de tous côtés à Jérusalem, il se proposait de leur annoncer la doctrine de la foi, de leur dévoiler le mystère du salut, de faire briller à leurs yeux la lumière de la vérité, de leur manifester sa puissance, et de les attirer à lui par ses enseignements et ses miracles.

*Or, il y avait à Jérusalem, près du Temple, une piscine dite probatique, où venaient se réunir les eaux pluviales qui coulaient du temple et des édifices circonvoisins (Joan. v, 2). Ce réservoir était appelé piscine, comme par antiphrase, puisqu'il ne contenait aucun poisson. Quant à sa qualification de probatique, elle était tirée du mot grec *προβατικός* qui veut dire *de brebis*, parce que les Nathinéens, serviteurs chargés de porter l'eau au temple, lavaient d'abord dans ce réservoir les entrailles et les cadavres des animaux qu'on immolait, et principalement des brebis qu'on offrait plus souvent en sacrifice. Cette explication est conforme au nom hébreu qu'on donnait à cet endroit, Bethsaïda, c'est-à-dire *demeure des brebis*, parce que les corps des victimes y étaient déposés sous des galeries, en attendant qu'ils fussent lavés par les ministres du temple. Cette piscine avait cinq portiques ou entrées, afin qu'on pût y descendre de divers côtés en même temps. Sous ces portiques, disposés en forme de galeries tout à l'entour, étaient couchés un grand nombre de divers infirmes, des malades, des aveugles, des boiteux, des paralytiques ; ils attendaient que l'eau fût agitée*

(Ibid. 3), et voici pourquoi. *A certains temps, l'Ange du Seigneur descendait dans la piscine, pour en remuer les eaux auxquelles par sa présence il communiquait une vertu curative, et le premier malade qui y descendait après l'agitation était aussitôt guéri, de quelque infirmité qu'il fût atteint* (Ibid. 4). Comme le moment où l'Ange descendait n'était pas connu, les infirmes restaient toujours là dans l'attente.

Pour expliquer cette visite de l'Ange et le miracle qui en était la suite, quelques interprètes ont supposé que dans la piscine se trouvait le bois de la croix du Sauveur, lequel aux approches de la Passion flottait au-dessus des eaux, à certains temps où il opérait des guérisons merveilleuses. C'était là comme une figure prophétique pour annoncer que la nature humaine allait être délivrée de la maladie du péché par la vertu de la croix. Mais cette opinion n'est pas fondée sur une autorité suffisante ; aussi, mieux vaut dire que cette piscine était devenue vénérable pour un double motif, à cause de l'usage qu'on en faisait et du mystère qu'on y découvrait. En effet, ses eaux servaient à purifier les prêtres et les victimes, tandis que ses portiques servaient à loger les pauvres et les infirmes. De plus, par les guérisons merveilleuses qui s'y opéraient, le Saint-Esprit voulait montrer la dignité des hosties légales, représentant l'Agneau de Dieu qui devait être immolé pour le salut du monde. Aussi, l'Ange qui visitait ce lieu respectable en remuait les eaux pour faire connaître aux malades le temps où la vertu miraculeuse devait agir, et les eaux étaient alors tellement agitées que les restes des victimes, en s'élevant du fond à leur surface, les rendaient troubles. C'était une image expressive du baptême dont les ondes, sanctifiées par la Passion du Sauveur, devaient rendre une parfaite santé

spirituelle. Mais la réalité devait être bien supérieure à la figure ; car les eaux de la piscine ne guérissaient que le corps d'un seul malade à chaque visite du messager céleste ; et celles du baptême guérissent les âmes de tous ceux qui le reçoivent sans apporter d'obstacle à son efficacité. Ainsi la piscine probatique où une puissance invisible délivrait de toute infirmité a justement précédé le baptême chrétien pour en signifier la puissance surnaturelle. Les cinq portiques ou entrées de cette même piscine marquaient les cinq parties de l'Écriture sainte qui mentionnent de quelque manière le baptême, comme pour en ouvrir la porte : les livres légaux, prophétiques et agiographiques le montrent en figure, tandis que la parole évangélique et la doctrine apostolique le montrent en réalité. L'Ange qui descendait dans la piscine représentait Jésus-Christ appelé *l'Ange du grand conseil* (Is. ix, 6) ; car il est descendu lui-même dans le Jourdain pour conférer aux eaux, par l'attouchement de son corps sacré, la vertu régénératrice. Mais, afin de nous apprendre que sa grâce n'est pas attachée aux seuls sacrements, Dieu voulut que le paralytique dont nous allons parler fût guéri, non par le contact de l'eau, mais par la parole même du Sauveur lorsqu'il lui dit : *Levez-vous, prenez votre lit et marchez*. Parmi les nombreux infirmes qui se trouvaient là, un seul fut guéri ; par cette circonstance, le divin Maître a voulu nous signifier que celui-là seul est justifié qui vit dans l'unité de la foi et de l'Église, en adorant un seul vrai Dieu. C'est pourquoi saint Paul a dit : *Il n'y a donc qu'un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême* (Eph. iv, 5). Malheur donc et anathème à ceux qui haïssent l'unité et fomentent la division parmi leurs semblables !

Or il y avait là, près de la piscine, un homme étendu sur un grabat, où il était retenu depuis trente-huit ans par son

infirmité (Joan. v, 5). Ce malheureux attendait depuis si longtemps d'être délivré de sa paralysie, sans être abattu par le découragement. Quel modèle admirable de patience et de résignation ! Aussi mérita-t-il d'être enfin secouru et complètement rétabli. Le Seigneur, l'ayant regardé avec les yeux de sa tendre compassion, lui dit : *Voulez-vous être guéri?* (Ibid. 6). Comme s'il disait : Votre délivrance dépend de votre volonté, parce que vous avez posé la cause de la maladie par l'acte même du péché; renoncez à celui-ci et tournez-vous vers moi comme vers l'auteur du salut, vous serez aussitôt guéri. Jésus ne doute point de la volonté du paralytique; il l'interroge cependant pour ranimer sa confiance, en lui faisant espérer la santé dont celui-ci commençait presque à désespérer. Ainsi par cette question : *Voulez-vous être guéri?* le Sauveur cherchait à stimuler le désir du malade pour le rendre plus digne de recevoir le don de Dieu. *L'infirmes lui répondit*, en manifestant son désir : *Seigneur, je n'ai personne pour me plonger dans la piscine dès que l'eau est agitée; et tandis que j'y vais, un autre y descend avant moi* (Ibid. 7). Comme s'il disait : je veux bien et je désire beaucoup ma guérison; mais je suis tellement abandonné que je ne trouve pas un homme pour m'aider et me porter; d'un autre côté, je suis si faible que je ne puis me rendre avec la vitesse des autres. Triste image du pécheur, surtout lorsqu'il persévère longtemps dans le crime : il est en effet destitué de tout secours humain; car le péché le prive de la communion des Saints, par laquelle il pourrait obtenir l'assistance des autres; et de plus le péché blesse les facultés de sa nature, par laquelle il devrait trouver quelque force en lui-même.

Le paralytique répondait de la sorte, parce qu'il voyait dans Jésus un homme jeune, fort et capable de le conduire, de le

transporter à la piscine; il aurait estimé comme un grand bienfait de recevoir de lui un pareil service, mais il ne tarda pas à en recevoir un beaucoup plus grand. Car Jésus lui dit alors même (Ibid. 8) : *Levez-vous, vous êtes rendu à la santé; emportez votre grabat, vous avez recouvré la vigueur; et marchez* pour montrer le miracle que Dieu vient d'opérer en votre personne. *Et soudain cet homme fut guéri* (Ibid. 9); car la puissance divine qui est infinie opère tout d'un coup, à l'instant même, tandis que la nature n'agit qu'avec le temps, peu à peu, et ne rend la santé que graduellement. *Et prenant aussitôt son lit, le paralytique se mit à marcher, afin de prouver que ses forces étaient revenues parfaitement; car dans les merveilles qu'elle produit, la bonté divine rétablit toute chose en son meilleur état naturel, parce qu'elle ne laisse point ses œuvres incomplètes; c'est ainsi qu'aux noces de Cana l'eau fut changée en un vin excellent.* — Dans la circonstance présente, le Sauveur fit un double miracle à l'égard du paralytique; celui qu'il accomplit extérieurement dans le corps était le symbole d'un autre plus important qu'il accomplit intérieurement dans l'âme. En effet, le misérable lit ou grabat sur lequel repose le pécheur, c'est le vice ou penchant funeste dans lequel il se complaît. Cet homme reste infirme, tant que son grabat le porte et qu'il y demeure; dès qu'il en sort et qu'il l'emporte, il est entièrement rétabli. Mais, hélas! il arrive souvent qu'une habitude invétérée du mal paralyse les forces morales de l'homme, en sorte qu'il ne peut de lui-même quitter sa couche fatale pour aller dans le bain salutaire de la pénitence. Quand le Médecin céleste s'approche pour guérir cette âme malade, il lui commande trois choses : de se lever en s'éloignant du péché, de porter son grabat en acceptant la pénitence qui lui est imposée, puis de marcher, c'est-à-dire de

progresser dans le bien, et d'aller de vertu en vertu ; telles sont les trois conditions requises pour la justification ou guérison spirituelle.

Ce paralytique qui reste trente-huit ans infirme sans perdre espoir de guérison, offre aux pécheurs un remarquable exemple de patience ; il leur apprend à persévérer dans la prière, avec la confiance d'obtenir leur salut de Celui qui a dit : *Demandez et vous recevrez, cherchez et vous trouverez, frappez et on vous ouvrira* (Luc. xi, 9). « Admirons la patience de ce paralytique, dit saint Chrysostôme (Hom. 36 in Joan.). Il attend pendant trente-huit ans sous les portiques de la piscine ; chaque année, il voit des malades guéris, tandis que lui reste toujours infirme ; néanmoins il ne se retire pas, ne se décourage pas. Et cependant, la tristesse de voir tant d'années écoulées n'était-elle pas suffisante pour l'empêcher de compter sur les années futures et pour l'éloigner de ces lieux ? Mais sa patience triomphait. A cette époque, malgré le désir qu'il avait de sa guérison, le malade ne pouvait à cause de son infirmité descendre dans la piscine ; mais aujourd'hui chaque pécheur a suffisamment de force pour aller à la pénitence. Ce n'est plus un Ange qui rend la santé au corps par le mouvement des eaux ; c'est le Dominateur tout-puissant des Anges mêmes, qui rend la santé à l'âme par le changement des affections. Maintenant on ne peut plus dire : *Je ne trouve personne pour m'aider, et quand je m'approche pour descendre un autre plus agile me devance*. Car le monde entier viendrait-il demander guérison au divin Sauveur, sa grâce ne tarit jamais et son action ne cesse point ; elles restent toujours les mêmes avant comme après avoir produit leur effet. Semblable aux rayons du soleil qui nous éclairent chaque jour sans perdre de leur clarté par suite de leur dif-

fusion, l'opération du Saint-Esprit n'est nullement affaiblie ou diminuée par la multitude de ceux qu'elle purifie. »

« Rougissons, mes chers frères, ajoute le même saint Docteur, gémissons de notre extrême tiédeur et négligence, en voyant un homme qui, après avoir été près de quarante ans paralytique, ne se lasse point d'espérer et de demander sa guérison. Nous au contraire, si, après avoir prié pendant quelques jours pour quelque personne, nous n'obtenons point ce que nous désirons, nous cessons entièrement de prier, ou du moins nous ne le faisons plus aussi assidûment. Lorsque nous éprouvons quelque malheur ou quelque difficulté, nous ne craignons pas de solliciter longtemps du secours auprès des hommes, quoique souvent à la fin nous soyons frustrés de notre espoir ; mais nous ne continuons point avec la ferveur convenable d'implorer l'assistance du souverain Seigneur, ce Maître généreux qui ne manque jamais de récompenser les travaux bien au delà de leurs mérites. Néanmoins, quoi de plus avantageux qu'une telle supplication ? lors même qu'elle ne serait pas exaucée, ne devrions-nous pas regarder comme supérieur à tous les biens l'honneur de parler sans cesse au Tout-Puissant, et de converser librement avec le Très-Haut ? Mais, dites-vous, il est pénible de vaquer continuellement à l'oraison. Si cette œuvre ne vous coûtait aucun effort, comment pourriez-vous prétendre en recevoir quelque récompense ? D'ailleurs nous affectionnons et nous estimons d'autant plus une chose qu'elle nous a coûté davantage. » Ainsi parle saint Chrysostôme. — Il faut remarquer encore que, comme le Seigneur demanda au malade s'il désirait sa guérison, de même il ne nous accordera pas la justification sans notre consentement. Or l'homme obtient facilement son pardon, pourvu qu'il le veuille, sans y mettre d'obstacle. Aussi, serions-nous inexcusables, si nous ne nous

conformions à la volonté divine pour opérer notre salut ; parce que, comme l'a dit saint Augustin (Serm. 15 de Verbis Dom.) : Celui qui nous a créés sans nous, ne nous sauvera pas sans notre coopération.

Prise dans un sens moral, la piscine probatique, où on lavait les brebis qui devaient être offertes en sacrifice à Dieu, figure la vie religieuse, où l'on purifie son âme qui doit être innocente comme une brebis pour être consacrée au Seigneur par la pratique des bonnes œuvres. Cette piscine spirituelle a cinq portiques, savoir les cinq sens qui servent à la production extérieure de nos actes. Sous ces portiques gisent un grand nombre de malades, parce que la corruption peut s'introduire de différentes manières dans les sens corporels. Chacun d'eux abrite autant d'infirmes qu'il y a d'appétits déréglés dont il est le siège. L'eau dans laquelle les malades retrouvaient la santé marque la componction par laquelle les pécheurs recouvrent la grâce divine. L'Ange qui agitait cette eau représente le Saint-Esprit qui excite la componction ; chaque fois qu'il vient ainsi faire couler en nous les larmes salutaires de la pénitence, notre âme est guérie de toutes ses maladies morales. Ces maladies sont diverses, parce que tous les péchés proviennent ou de la négligence et de la paresse, ou de l'ignorance, ou de la faiblesse, ou d'une certaine malice, ou enfin d'une longue habitude. Ceux qui pèchent par négligence et paresse sont languissants, parce qu'ils manquent de grâce et ne font point de bien. Ceux qui pèchent par ignorance sont aveugles, parce qu'ils n'ont point la lumière de la foi, ou la connaissance du Seigneur et de sa loi. Ceux qui pèchent par faiblesse sont boiteux, parce qu'ils ne marchent point d'un pas ferme et ne vont pas droit dans les sentiers de la justice et des bonnes œuvres. Ceux qui pèchent par malice sont comme desséchés et paraly-

tiques, parce qu'ils ont perdu les sucs vivifiants de la grâce divine et de la bonne volonté, et qu'ils font tous leurs actes sans être animés par la charité; ou bien parce qu'ils ne savent pas étendre les mains pour faire de bonnes œuvres, telles que l'aumône. Ceux qui pèchent par une habitude invétérée ressemblent à cet homme que son infirmité retenait cloué sur son grabat depuis trente-huit ans. Le Sauveur guérit cet ancien malade, pour nous apprendre que, si Dieu justifie quelquefois l'homme qui pèche depuis longtemps par habitude, celui-là ne doit pas désespérer qui pèche par paresse, ou par ignorance, ou par faiblesse, ou par malice. Parmi un grand nombre d'infirmes un seul est guéri, pour marquer que dans l'immense multitude des appelés peu seront sauvés. A la parole du Sauveur, notre paralytique se lève, emporte son lit et marche : c'est l'image de l'âme sortant du vice, de sa torpeur et de ses habitudes coupables, lorsque, guérie par la rémission des péchés, elle veille soigneusement sur elle-même et sur ses sens, pour ne pas retomber dans le mal; allant alors de vertu en vertu, elle s'empresse d'avancer dans le bien, jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à la vision béatifique de Dieu.

Or ces choses avaient lieu en un jour de sabbat, alors qu'il n'était permis de faire aucune œuvre servile (Joan. v, 9). Voilà pourquoi les Juifs disaient à celui qui avait été guéri : C'est aujourd'hui le Sabbat; en ce jour de fête, vous ne devez pas, à cause de la défense de la Loi, emporter votre lit (Ibid. 10). Comme s'ils disaient : En supposant qu'on ait pu ne pas différer votre guérison, pouvait-on également vous commander une œuvre illicite ? Ainsi raisonnent de perfides conseillers, lorsqu'ils disent : En ce jour de fête, vous ne devez pas jeûner ou faire pénitence. Mais, en tenant pareil langage au paralytique, les Juifs

étaient dans l'erreur ; car les œuvres qui concernent le culte et l'honneur dus à Dieu peuvent se faire licitement le jour du sabbat ; les prêtres ne se livraient-ils pas en ce jour à des œuvres matérielles, lorsqu'ils ornaient le temple, préparaient et immolaient les victimes ? Or, emporter son lit avec soi, était de la part du paralytique un acte qui devait rendre plus éclatant le miracle opéré à la gloire et à la louange de Dieu ; c'est ainsi qu'on verra plus tard des Chrétiens, arrachés de leur prison par une force surnaturelle, emporter avec eux leurs chaînes comme preuves de leur délivrance miraculeuse. Cependant, le paralytique s'excuse d'une autre manière, en opposant aux calomniateurs l'auteur de sa guérison qu'il présente comme l'auteur de la loi sabbatique. Il leur répondit donc (Ibid. 11) : *Celui qui m'a guéri en vertu d'une puissance toute divine m'a commandé en vertu de cette même autorité, lorsqu'il m'a dit : Prends ton lit et marche. Je dois obéir à un personnage si grand qui m'a conféré un bienfait si extraordinaire, et en cela je ne transgresse point la Loi ; car pourquoi n'accepterais-je pas l'ordre de Celui qui m'a rendu la santé ? Bien loin de céder à ses adversaires, cet homme ne craint pas de proclamer son libérateur. Où est aujourd'hui le Chrétien courageux qui confesserait ainsi Jésus-Christ, en affrontant la cruauté des princes, au risque de perdre tous ses biens et de souffrir tous les maux ?*

Les Juifs ne pouvaient attaquer leur concitoyen, appuyé sur un système de défense aussi solide ; mais ils cherchèrent à calomnier le Sauveur, en interrogeant le paralytique au sujet de ce dernier, non point dans l'intention de se convertir, mais dans le dessein de le perdre, comme le prouvent leurs paroles. En effet, au lieu de signaler l'acte incontestable de puissance divine que Jésus-Christ vient d'opérer,

ils se bornent à objecter malignement ce qui leur paraissait une transgression flagrante de la loi sabbatique. *Quel est, demandent-ils, cet homme qui vous a dit : Emportez votre lit et marchez* (Ibid. 12) ? Ils semblaient dire : Celui qui vous a donné un tel ordre est un impie. Ils ne blâmaient donc point Jésus d'avoir rendu la santé au malade, mais de lui avoir commandé d'emporter son lit ; ils se gardaient bien de rappeler ce qui était évidemment digne d'éloge et affectaient de ne voir que ce qui était en apparence susceptible de censure. Ainsi font les méchants, animés contre quelqu'un par la haine : ils remarquent toujours dans leur ennemi ce qui peut donner lieu à la critique ou à une accusation, et non point ce qui peut être un objet de louange et d'édification ; tout le bien qu'ils voient, ils le taisent ; tout le mal qu'ils croient apercevoir, ils le manifestent ; souvent même ils dénaturent le bien qu'ils transforment en mal.

« Ah ! quelle malheureuse passion que l'envie, s'écrie saint Chrysostôme (Hom. 41 in Matth.), comme elle aveugle par rapport à leur salut ceux qui en sont atteints ! Elle les ravale au-dessous des bêtes sauvages ; car celles-ci n'attaquent que quand elles sont provoquées, ou que la faim les presse. Mais l'envieux attaque ceux-là même qui font du bien et qui souvent lui rendent des services. Il devient semblable au démon et même pire que cet être malfaisant, car, si Satan a déclaré aux hommes une haine implacable, du moins il ne dresse point d'embûches à ses compagnons. L'envieux au contraire ne respecte pas la communauté de nature ; il ne s'épargne pas lui-même, car avant de persécuter celui qui est l'objet de sa jalousie, il tourmente sa propre âme, en la livrant inutilement à de noirs chagrins et à de sombres tristesses. Cette vile et cruelle passion l'emporte sur la fornication et l'adultère ; car les effets de ces

deux crimes s'arrêtent à leurs auteurs, tandis que l'envie d'un tyran renverse des Églises entières et s'attaque à tout l'univers. La jalousie est mère de l'homicide, témoin Cain donnant la mort à son frère Abel, Esaü voulant tuer Jacob, Joseph vendu par ses frères, et enfin Satan qui voudrait faire périr tout le genre humain. » Saint Chrysostôme ajoute que l'envieux, fût-il d'ailleurs généreux et compatissant, s'adonnât-il aux veilles, aux jeûnes et à toutes sortes d'austérités, est le plus méprisable des hommes dès qu'il porte envie à quelqu'un de ses semblables.

Cet homme qui avait été guéri ne savait qui était Jésus (Ibid. 13) ; il ignorait sa famille et sa patrie, bien qu'il le connût de vue lui-même en personne ; et parce qu'il était depuis longtemps retenu sur son grabat, il n'avait point entendu parler des actes du Sauveur et le bruit de sa renommée n'était pas arrivé jusqu'à lui. Pour ne point paraître tirer vanité de son miracle, Jésus s'était retiré de la foule réunie en ce même lieu, permettant ainsi aux Juifs d'examiner à loisir le prodige, afin qu'en son absence leur témoignage ne fût pas suspect. Cette conduite du Sauveur qui se cache nous apprend à ne point rechercher les éloges et les faveurs des hommes dans nos bonnes œuvres, comme aussi à fuir quelquefois la société de ceux qui veulent nous calomnier, et à nous dérober aux regards des envieux quand nous faisons le bien, afin de ne pas accroître leur jalousie. Plus tard, lorsque le miracle eut été divulgué et que la foule se fut éloignée, Jésus trouva dans le Temple cet homme qui venait souvent remercier Dieu de sa merveilleuse guérison, en ce lieu destiné à la prière. Au milieu de la foule, il n'avait pas connu Jésus, mais aujourd'hui qu'il le rencontre dans la maison du Seigneur, il le connaît mieux. Apprenons par là qu'au milieu des multitudes bruyantes,

dans le tourbillon des affaires temporelles, il est bien malaisé de trouver Jésus ; mais il faut le chercher dans le secret de notre âme, dans le sanctuaire de notre cœur où il daigne choisir sa demeure. Selon saint Chrysostôme (Hom. 37 in Joan.), « l'ancien paralytique qui trouve Jésus dans le Temple, nous donne ainsi une preuve de sa grande piété. Après sa guérison, il ne courut pas aux bagatelles et aux assemblées mondaines ; il ne s'abandonna pas au plaisir, à la négligence et au relâchement ; mais il fréquenta le Temple. Dans la foule il ne connaissait pas Jésus, il le connut dans le lieu saint. » Saint Augustin dit également (Tract. 17 in Joan.) : « Il est difficile de voir le Sauveur dans la foule ; notre âme a besoin d'une certaine solitude pour considérer le Seigneur avec application ; une telle contemplation exige le silence, tandis que la foule produit le tumulte. »

Jésus, voulant précautionner cet homme contre les périls de l'avenir, lui dit : *Eh bien ! vous voilà guéri par un bienfait de Dieu, gardez-vous bien de pécher désormais, c'est-à-dire ayez une volonté ferme d'éviter tout péché ; car tout péché procède de la volonté, comme de sa source.* Pour lui démontrer ensuite les dangers de la rechûte dans le mal, il ajoute : *De peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pire, en cette vie et dans l'autre ; car pour le récidif la fin est plus mauvaise que le commencement.* On peut considérer sous trois points de vue différents les périls et les malheurs auxquels on s'expose en retombant dans les mêmes fautes. 1° Par rapport à Dieu, le récidif pèche plus gravement à cause de son ingratitude et Dieu le châtie plus sévèrement. 2° Relativement au démon ; comme un général d'armée qui, ayant perdu une position de défense, s'il vient à la reprendre, la fortifie davantage et la garde

mieux, de même le démon surveille de plus près celui qui est retombé sous son joug ; prenant pour auxiliaires sept autres esprits plus méchants que lui, il cherche à l'entraîner dans les sept péchés mortels capitaux. 3° Par rapport au coupable lui-même ; la récidive enracine et accroît l'inclination au mal, parce que la mauvaise habitude fait regarder le péché comme peu de chose.

Par ses dernières paroles, le Seigneur insinue que le paralytique s'était attiré sa maladie par ses propres péchés. Rendant raison de cette conséquence, saint Chrysostôme ajoute : « Souvent, si notre âme est malade, nous y sommes comme indifférents ; mais notre corps reçoit-il la moindre atteinte, nous nous empressons de le délivrer du mal ; voilà pourquoi Dieu punit le corps à cause des fautes que l'âme a commises. » Les mêmes paroles du Seigneur nous apprennent que, si nos premiers péchés nous ont mérité une peine grave, la rechûte nous en méritera une plus grave encore ; car, l'homme qui, après avoir été châtié, n'en devient pas meilleur et ne se corrige point, mais demeure insensible et s'endurcit davantage, n'est-il pas digne d'être châtié plus rigoureusement ? Sur la terre, tous les hommes ne sont pas punis à proportion de leurs fautes ; ce n'est pas néanmoins une raison de s'enhardir dans le crime et de s'abandonner à la sécurité ; car si Dieu dans le temps épargne les tourments aux coupables, c'est un signe qu'il leur en réserve de plus redoutables pour l'éternité. Évitions par conséquent un double écueil : d'abord, lorsque nous sommes affligés par Dieu ne restons pas dans le péché ; puis, quand nous sommes guéris par le Seigneur ne retombons pas dans le mal ; autrement, à raison de notre mépris ou de notre ingratitude, il nous arriverait quelque chose de pire, car nous deviendrions plus mauvais et

nous nous exposerions à un supplice plus terrible dans cette vie ou dans l'autre.

Comme il avait guéri le corps, Jésus guérit donc aussi l'âme de ce même paralytique, en l'avertissant de ne plus pécher désormais, de crainte d'encourir un jugement plus sévère. C'est comme s'il lui disait : Votre ancien péché vous a été remis ; gardez-vous de retomber et de vous rendre ainsi plus coupable que par le passé. Qui pourra raconter *les œuvres merveilleuses que le Seigneur a faites d'une manière très-conforme à toutes ses volontés*, pour sa gloire et pour notre profit ? (Ps. cx, 2.) Aussi, lorsqu'après la création, Dieu considéra tout ce qui était sorti de ses mains puissantes, il vit que tout était parfaitement bon. Rien de ce qu'il a fait ne lui déplait ; le péché seul qu'il n'a point produit est l'objet de sa haine et de sa vengeance, il le poursuit et le combat partout où il le rencontre. Ainsi, tandis qu'il a créé toutes choses en six jours par sa seule parole, il a travaillé plus de trente ans dans ce bas monde pour détruire le péché. Le péché seul lui déplait, offense sa majesté, convertit sa douceur et sa mansuétude en rigueur et en sévérité ; c'est le péché qui fit de l'Ange un démon, d'un ami un ennemi, de l'homme libre un esclave ; il remplaça l'immortalité par la mort, le bonheur par la misère, la patrie par l'exil et le bannissement, et il rendit l'enfant de Dieu enfant de Satan. En présence de maux si déplorables, le péché pourrait-il demeurer impuni ?

Après cette utile leçon de son bienfaiteur, le paralytique guéri s'en alla publier la puissance prodigieuse du Sauveur, et vint déclarer aux Juifs que c'était Jésus qui avait rendu le mouvement à ses membres perclus (Joan. v, 15). Voilà donc qu'après avoir recouvré la santé du corps et de l'âme, cet ancien infirme commence à connaître le Seigneur par

la foi et s'empresse de le faire connaître à ses compatriotes. Mais, au lieu de suivre le salut qui leur est annoncé, *les Juifs se mettent à persécuter Jésus*, comme s'il violait la loi divine, *parce qu'il faisait ces choses le jour du sabbat* (Ibid. 16). Ils l'accusaient d'agir ainsi contrairement à la conduite du Créateur qui se reposa le septième jour ; car ils prétendaient qu'il ne fallait absolument rien faire le jour du sabbat et qu'on devait s'abstenir de toute œuvre quoiqu'elle pût être utile aux hommes et glorieuse au Seigneur. Mais ils n'avaient point une vraie notion du repos sabbatique, lorsqu'ils supposaient qu'en ce jour-là il n'était pas permis d'exercer des œuvres de piété et de miséricorde, ni même de guérir un malade. C'est ainsi qu'en transformant le bien en mal les Juifs persécutaient Jésus-Christ, et ils trouvent encore de nombreux imitateurs dans ceux qui souvent molestent les serviteurs de Dieu pour leurs actes de vertu.

Aux reproches et aux murmures de ses adversaires, le Sauveur répondit en s'excusant (Ibid. 17) : *Mon Père* qui est dans les cieux, bien qu'il ait cessé le jour du sabbat de créer, de disposer et d'orne tout l'univers, *travaille toujours* à en gouverner, conserver et reproduire les différentes parties ; en cela, il ne viole pas le sabbat. Donc, lorsque *je travaille, aussi moi*, à restaurer ce qui se dégrade, à réparer ce qui se corrompt, à guérir ce qui est infirme, je ne viole pas non plus le sabbat, mais je conforme ma conduite à celle de mon Père ; car je travaille avec lui dans la suite des siècles, comme je l'ai fait dès le commencement des temps. En d'autres termes, c'est comme s'il disait plus explicitement : Mon Père n'a pas seulement travaillé, comme vous la croyez, les six premiers jours du monde, en créant et produisant de nouvelles espèces ; mais il travaille encore et travaillera continuellement jusqu'à la fin, en présidant au

gouvernement et en veillant à la conservation des êtres auxquels il a donné l'existence ou la vie. Car, après avoir tiré du néant toutes choses, Dieu ne les abandonne pas à elles-mêmes, mais il les soutient et dirige de telle sorte que s'il retirait sa main et son secours un seul instant, elles retomberaient aussitôt dans le chaos d'où elles sont sorties. Ainsi donc, Dieu se reposa de tous ses ouvrages le septième jour, en ce sens qu'il cessa de créer, de produire des espèces nouvelles, mais non pas en ce sens qu'il cessa de conserver et de gouverner les espèces existantes. Or, sous ce double rapport, j'ai agi et j'agis conjointement avec Dieu ; car je suis le Verbe du Père, *Celui par lequel tout a été fait* originellement et est maintenu constamment ; aussi tout ce que j'opère est bon et irrépréhensible. Ne vous étonnez donc pas si je guéris un homme le jour du sabbat, puisqu'étant Dieu j'agis toujours de concert avec mon Père en toutes choses. Mon concours ne manque jamais à son opération, attendu que la puissance divine n'accomplit rien que par sa propre Sagesse. Si donc vous osez me blâmer en quelque un de mes actes, blâmez aussi Dieu mon Père qui agit avec moi, et dont vous vous vantez d'être le peuple choisi. Ce qui a fait dire à saint Augustin (Tract. xvii in Joan.) : « Comme le Père et le Fils sont nécessairement inséparables, les opérations de l'un et de l'autre le sont également ; il en est de même pour le Saint-Esprit ; car l'égalité, la consubstantialité des personnes entraîne l'unité et l'indivisibilité de leurs opérations. » Ainsi les œuvres de la Trinité sont dites indivisibles ou communes aux trois personnes ; parce que tout ce que la Puissance produit, la Sagesse le dirige et la Bonté le conserve. C'est pour ce motif que, dans la plupart de nos actes et de nos prières, nous faisons mention expresse de l'adorable Trinité, en disant : *Au nom du Père, du Fils et*

du Saint-Esprit ; ou bien : Au nom de la sainte et indivisible Trinité ; afin que, comme les trois personnes sont inséparables dans leurs opérations, elles le soient pareillement dans notre invocation. Voilà de quelle manière Jésus-Christ s'excuse de travailler le jour du sabbat.

Comme il résulte de l'argumentation précédente que Jésus est égal à Dieu le Père, ses ennemis exaspérés le persécutaient davantage à cause de cette déclaration qu'ils regardaient comme un blasphème, c'est-à-dire comme un crime plus grand que la violation du sabbat. La Loi punissait en effet de mort ces deux crimes et surtout le premier. *Ainsi donc, les Juifs cherchaient avec plus de fureur qu'auparavant à tuer le Sauveur, parce que non-seulement il ne gardait pas le sabbat, en apparence, à leur avis ; mais encore parce qu'il se disait Fils de Dieu, par nature ou essence, et non simplement par grâce ou adoption comme nous le sommes (Joan. v, 18). En se faisant égal à Dieu lui-même et consubstantiel au Père tout-puissant, Jésus leur semblait coupable de blasphème, et ils l'accusaient d'usurpation sacrilège, parce qu'ils le prenaient pour un pur homme. Pour se disculper de ce nouveau crime qu'on lui imputait, Jésus s'attacha donc à prouver qu'il était vraiment Fils de Dieu et égal à son Père céleste. Et de crainte que les Juifs ne lui répliquassent : Nous ne croyons pas à votre parole, car personne ne peut être admis comme témoin véridique dans sa propre cause ; il confirma sa déclaration, en s'appuyant sur plusieurs témoignages, tels que ceux de Jean-Baptiste, de ses propres œuvres, de son Père céleste et des Saintes-Écritures. Il répondit donc à ses contradicteurs (Ibid. 31) : Si c'est moi qui témoigne de moi-même, mon attestation n'est pas légitime, c'est-à-dire n'est pas recevable dans votre opinion, bien que en réalité elle soit irrécusable.*

Mais Jésus a d'autres témoins que ses adversaires ne pourront révoquer en doute. D'abord, c'est Jean, auquel les Juifs envoyèrent des députés, comme à l'homme le plus digne de foi, pour savoir s'il n'était pas le Messie ; et il rendit témoignage comme ami de la vérité, non pas à lui-même, mais à Jésus-Christ la Vérité même. Ce sont ensuite les œuvres merveilleuses que le Sauveur a opérées dans tout le cours de sa vie publique : car il a rendu la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets ; il a chassé les démons et ressuscité les morts. Quelles preuves éclatantes de sa puissance suprême ! C'est aussi le Père céleste qui a rendu témoignage à Jésus-Christ baptisé dans le Jourdain et transfiguré sur le Thabor ; car, en ces deux circonstances mémorables, il a fait retentir sa voix majestueuse d'en haut, pour dire : *Voici mon Fils bien-aimé, en qui reposent toutes mes complaisances, écoutez-le* (Matth. III et XVII). Enfin, Jésus-Christ a reçu le témoignage constant des divines Écritures qui, ayant été dictées par l'Esprit de vérité, ne peuvent induire en erreur.

En présence de ces attestations imposantes et inattaquables, les Juifs, loin de se laisser convaincre et persuader, ne faisaient que se retrancher et s'obstiner dans leur incrédulité. C'est pourquoi le Sauveur leur dit (Joan. v, 40) : *Vous ne voulez pas venir à moi par la foi, vous en rapporter à ma parole, attendre de moi le salut véritable, parce que votre volonté est infectée de malice ; car la haine que vous nourrissez contre moi vous éloigne de ma personne. Vous ne voulez pas, dis-je, croire en moi afin d'obtenir la vie éternelle, en espérance ici-bas et en réalité dans le ciel ; car cette vie éternelle ne s'acquiert que par la foi animée de la charité. En un mot, les promesses de la vie ne peuvent pas plus toucher votre cœur que les paroles de la vérité convaincre votre in-*

telligence. — Continuant de reprocher aux Juifs leur aveugle endurcissement, le Seigneur ajouta (Ibid. 43) : *Je suis venu au nom de mon Père*, pour le glorifier, ainsi que le montrent les témoignages précédents ; *mais vous ne m'avez pas reçu* comme son envoyé ; car au lieu de croire que je suis le Christ, vous me persécutez de plus en plus, parce que l'amour de Dieu n'est pas en vous. Aussi votre criminelle incrédulité sera punie par une cruelle déception : *vous recevrez* pour le Christ, comme vrai Dieu, *un autre personnage qui viendra en son propre nom*, c'est-à-dire sans aucune autorité, ne cherchant que sa propre gloire. Alors s'accomplira la prédiction de l'Apôtre, d'après lequel *ceux qui n'auront pas voulu croire à la vérité croiront au mensonge* (II Thessal. II, 10 et 11). De cette prophétie on conclut que, à la fin des siècles, les Juifs seront les premiers à recevoir l'Antechrist ; ils lui bâtiront même un temple, parce qu'il embrassera la circoncision en se donnant pour le Messie promis ; et ils s'attacheront à sa personne jusqu'à ce que son imposture soit dévoilée par Hénoc et Elie. En effet, d'après saint Augustin (Trac. de Antechristo), l'Antechrist tentera de rétablir les cérémonies légales ; ce qui engagera vivement les Juifs à le prendre pour le Messie.

Le Seigneur signale ensuite aux Juifs la cause de leur infidélité, en disant (Joan. v, 44) : *Comment pouvez-vous croire, vous qui aimez à recevoir les uns des autres une gloire mondaine, au lieu de chercher auprès de Dieu seul la gloire véritable, savoir : celle de l'humilité sur la terre et de l'exaltation au ciel ?* Leur incrédulité ne venait donc pas de ce que la vérité leur était cachée, mais de ce que l'orgueil les rendait aveugles, en leur faisant désirer d'être loués et exaltés au-dessus des autres. Cette funeste disposition les empêchait de croire en Jésus-Christ qu'ils voyaient plongé

dans l'abjection et réduit à l'indigence ; car celui-là seul peut croire en lui, qui, ayant le cœur humble, ne veut que la gloire de Dieu et l'accomplissement de son bon plaisir. D'après cela, comprenons combien dangereuse est la vaine gloire. Selon saint Chrysostôme (Hom. 37 in Joan.), rien ne dégrade l'âme comme de convoiter la gloire du monde ; car il n'est pas possible à celui qui l'aime de rechercher celle du Crucifié. « Gardons-nous de la gloire humaine, dit Cicéron ; car elle enlève la liberté de l'esprit qui doit être la noble ambition des âmes magnanimes. » Suivant la Glose, un grand vice c'est la jactance ou la vanité qui fait qu'on s'estime beaucoup, et qu'on recherche sa propre gloire et non celle de Dieu. Une grande vertu au contraire c'est l'humilité qui fait qu'on se répute pour rien, et qu'on cherche uniquement la gloire de Dieu et son bon plaisir. La vraie cause qui nous empêche d'observer les divins commandements, c'est que, au lieu d'être humbles et petits à nos yeux, nous sommes orgueilleux et ambitieux, nous présumons trop de nos mérites personnels et de nos propres forces. Ainsi, les Juifs refusèrent de croire en Jésus-Christ, parce qu'ils espéraient, comme ils l'espèrent encore, obtenir du Messie un haut degré de gloire et de puissance temporelle. Or, ils voyaient dans Jésus-Christ un homme pauvre et humilié ; c'est pourquoi ils ne le reçurent point, ne voulant pas comprendre les Écritures qui parlent de son dénûment et de son abjection. La gloire et la puissance que devait donner Jésus-Christ sont celles du ciel que ces hommes charnels ne savaient pas apprécier ; et voilà pourquoi ils persistent dans leur infidélité.

Au sujet de la vaine gloire, le Vénérable Bède dit (in cap. v Joan.) : « Nous ne pouvons mieux nous prémunir contre ce vice dangereux, qu'en rentrant en nous-mêmes pour

nous considérer comme cendre et vile poussière; si nous remarquons en nous quelque bien, gardons-nous de nous l'attribuer, mais faisons-le remonter vers Dieu. » — Saint Chrysostôme dit également (Hom. 37 in Joan.) : « Empressons-nous de fuir la vaine gloire. Mais comment en triompher, demandez-vous? En jetant les yeux sur la gloire céleste que la gloire mondaine s'efforce de nous faire perdre. Quelle espérance pouvons-nous donc avoir de notre salut, lorsque, pour l'obtenir, il nous est ordonné de tourner nos regards uniquement vers le ciel, tandis que nous sommes continuellement courbés vers la terre? Quelle étrange et funeste insensibilité! Chaque jour on nous rappelle les suites terribles du jugement, les joies éternelles de la patrie, et semblables à ces hommes dépravés qui vivaient dans Sodome et Gomorrhe ou au temps de Noé, nous attendons, pour croire à ce qu'on nous dit, d'en faire par nous-mêmes l'expérience. Ah! que nos yeux se dessillent, que nos cœurs s'attendrissent! que le double tableau des châtimens et des récompenses nous fasse supporter les peines de cette vie et désirer les délices du ciel, afin qu'ayant obtenu la grâce sur la terre, nous jouissions de la gloire dans le ciel. » Ainsi parle saint Chrysostôme.

Prière

Seigneur Jésus, guérissez mon âme languissante pour le bien, parce qu'elle est depuis longtemps comme frappée de paralysie spirituelle et plongée dans une torpeur fatale. Faites que je me relève, en sortant du péché; que j'emporte mon grabat, en accomplissant une laborieuse pénitence pour expier mes fautes passées; et que je marche, en progressant dans le bien, allant de mieux en mieux et avançant de vertu en

vertu. Qu'après avoir été guéri par vous, miséricordieux Sauveur, je m'efforce avec votre secours d'éviter toute rechute, de crainte qu'il ne m'arrive quelque mal pire qu'auparavant, soit pour le présent, soit pour l'avenir. O bon Jésus, modèle parfait d'humilité, faites aussi qu'à votre exemple, loin de souhaiter d'être loué, exalté au-dessus des autres, je n'aie que du mépris pour la gloire humaine et terrestre; de sorte que toute mon ambition soit de plaire à vous seul. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LXXIX.

FIGUIER STÉRILE ET FEMME COURBÉE.

LUC. XIII, 1-18, 31-34.

Jésus, abandonnant à leur incrédulité ses malheureux contradicteurs, retourna en Galilée. Pendant qu'il séjournait et prêchait en ce pays, *des Juifs vinrent lui annoncer que Pilate avait mêlé le sang de plusieurs Galiléens à celui des victimes immolées* (Luc. XIII, 1). D'après saint Cyrille, ces hommes avaient embrassé la doctrine de Judas de Galilée, dont saint Luc parle au livre des Actes (v, 37). Ils prétendaient qu'il n'était pas permis aux Juifs de reconnaître d'autre maître que Dieu lui-même, et défendaient au peuple d'offrir les victimes prescrites pour la conservation de l'empereur romain. Pilate, irrité contre de tels sectaires, vint les surprendre et les fit tuer au moment même où ils sacrifiaient conformément à leur rite. De là naquirent des inimitiés réciproques entre

Pilate et Hérode qui tenait les Galiléens sous sa puissance. Quelques gens du peuple, qui regardaient le massacre subit et horrible de ces rebelles comme le juste châtement de leurs crimes, rapportèrent le fait au Seigneur pour savoir ce qu'il en pensait (Luc. XIII, 2). Le Seigneur ne nia point qu'ils fussent pécheurs et qu'ils eussent péri comme tels, mais il n'admit pas que ceux qui avaient été massacrés fussent plus coupables que tous les autres qui avaient été épargnés (Ibid. 3) ; car leur mort tragique n'était pas une preuve suffisante d'une plus grande culpabilité ; parce que souvent Dieu punit ici-bas les petites fautes, se réservant de châtier plus sévèrement dans l'autre vie celles qui ont un caractère plus marqué de gravité.

Dans un sens mystique, Pilate, par cet acte de cruauté, est la figure du démon toujours prêt à immoler les âmes ; le sang représente le péché et les sacrifices marquent les bonnes œuvres. Les Galiléens dont le nom signifie *passagers* sont l'image des hommes pèlerins sur cette terre d'exil, et la mort corporelle de ces mêmes sectaires est le symbole de la mort spirituelle de ceux qui n'offrent pas les sacrifices avec pureté d'intention. De même que Pilate mêla le sang des Galiléens à celui des victimes, ainsi Satan souille les prières, les aumônes, les jeûnes et autres bonnes œuvres des fidèles par les délectations meurtrières de la chair et du sang, par les sentiments de la haine, les fureurs de la jalousie, l'ambition des faveurs humaines, en un mot par une intention mauvaise ou tout acte vicieux ; ces œuvres diverses qui paraissent offertes à Dieu, loin de profiter aux sacrificateurs, se transforment pour eux en péchés. Ainsi, cette parole du Prophète (Ps. cviii, 7) : *Que sa prière se change en péché*, s'applique surtout à Judas qui, au moment solennel de la Cène, méditait l'infâme trahison du Sauveur.

A ceux qui annonçaient la nouvelle précédente, le Seigneur répondit que les Juifs n'étaient pas moins coupables que les Galiléens, et que, s'ils ne faisaient pénitence, ils périraient aussi de la mort du corps et de l'âme (Luc. XIII, 2, 3). En effet, la pénitence seule nous délivre de ce danger ; elle est la seconde planche de salut après le naufrage. Les Galiléens furent massacrés, non-seulement pour punir leurs péchés, mais aussi pour effrayer les autres pécheurs ; car souvent les hommes sont amenés au repentir par le spectacle de la mort aussi affreuse que soudaine de leurs semblables. Ce qui a fait dire à saint Chrysostôme (Concion. III de Lazaro) : Par là le Seigneur nous apprend que s'il a permis le meurtre des Galiléens, c'est afin que les témoins, épouvantés d'un pareil châtiment, devinssent les héritiers du royaume céleste. Mais, direz-vous, pourquoi punir celui-là pour me rendre meilleur ? Il n'est pas puni précisément à cause de vous, mais à cause des péchés que vous ne connaissez pas, et par ce moyen il devient une occasion de salut aux témoins de sa mort. — Le Seigneur rapporte ensuite l'exemple de ces dix-huit habitants de Jérusalem qui, pendant qu'ils bâtissaient la tour de Siloé, furent tout à coup écrasés sous ses ruines. Quelques-uns attribuèrent ce désastre à l'énormité de leurs crimes ; mais Jésus-Christ tire ici une conclusion identique à celle de l'exemple précédent. Selon le Vénérable Bède (in cap. XIII Luc.), ces infortunés ensevelis sous les décombres d'une tour figurent les Juifs qui refusèrent de faire pénitence, au temps même où ils allaient être enveloppés dans la ruine totale de leur ville. Cette tour de Siloé, c'est-à-dire de *l'envoyé*, représente Jésus-Christ qui a été envoyé dans le monde par son Père pour être une *tour de défense*, comme dit le Prophète (Ps. LX, 4), et qui écrase tous ceux sur lesquels tombe sa colère.

A propos de la pénitence, le Seigneur exposa aux Juifs la parabole du figuier stérile qui occupait inutilement la terre (Luc. xiii, 6). Le maître de la vigne voulait le faire couper, parce que depuis trois ans il venait pour y cueillir des fruits, sans en trouver; mais le vigneron obtint qu'on laissât l'arbre sur pied encore une année, afin de le bêcher tout autour et d'y mettre de l'engrais; le maître consentit au délai dans l'espoir d'une amélioration. De là Jésus conclut que les Juifs seront retranchés de cette vie et frappés de châ-timent, s'ils ne produisent les fruits salutaires de la pénitence et de la vertu. Cette comparaison fait ressortir à la fois la longanimité de Dieu et la négligence de l'homme. Le figuier planté dans la vigne, c'est la Synagogue élevée au sein d'Israël; les visites du maître durant trois années consécutives, ce sont les préceptes de la Loi, les avertissements des Prophètes et les grâces de l'Évangile. Dans cette triple visite. Dieu vint demander aux Juifs le fruit de leurs bonnes œuvres, et il n'en trouva que chez un bien petit nombre qui était à peine sensible parmi une si grande multitude. Les vigneronns creusèrent la terre autour de ce figuier, en humiliant le peuple juif par leurs sévères réprimandes et l'effrayant par de terribles menaces; ils déposèrent du fumier autour de cet arbre, en rappelant à ce même peuple les péchés abominables, dont le souvenir hideux devait exciter les coupables à l'humilité et à la componction, puis les amener à résipiscence. Mais les vigneronns travaillèrent en vain, et les malheureux Juifs méritèrent d'être rejetés de la Terre promise pour être abandonnés au feu de la colère divine.

Le monde est aussi appelé le champ et la vigne de Dieu; les hommes en sont comme les arbres et les ceps, les uns féconds et les autres stériles; les vigneronns ou cultivateurs sont les prélats et les prêtres. L'âme de chaque Chrétien est

tout à la fois l'arbre, la vigne, le jardin et le champ qu'il doit cultiver pour en retirer des fruits. Mais, hélas ! combien ne méritent pas d'occuper la terre à cause de leur vie inutile ; aussi doivent-ils craindre le châtement dont le Seigneur les menace. Selon saint Grégoire (Hom. 33 in Evang.), « Dieu vint par trois fois au figuier, parce qu'il a attendu, sollicité, visité le genre humain à trois époques différentes, avant la Loi, sous la Loi, et après la Loi mosaïque. Il se plaint de n'avoir pas trouvé de fruit à ces trois époques ; car il est des âmes dépravées que les lumières de la nature ne corrigent point, que les préceptes de l'Écriture n'instruisent pas et que les miracles de l'Incarnation ne peuvent convertir. Aussi doivent-elles redouter l'application de cette sentence (Luc. XIII, 7) : *Retranchez-le ; pourquoi le laisser inutilement sur la terre ?* En effet, si chacun de nous ne porte pas des fruits de bonnes œuvres, suivant la mesure de ses forces, il occupe en vain la terre comme un arbre stérile. » Ainsi parle saint Grégoire.

Les vigneron qui prennent soin du figuier sont aussi les Saints qui dans l'Église prient pour ceux qui n'en sont pas ; ils intercèdent tous auprès du Seigneur pour le figuier, en disant : *Seigneur, laissez-le encore cette année, jusqu'à ce que nous ayons bêché la terre et répandu le fumier à l'entour.* C'est-à-dire, laissez encore l'âme infidèle durant ce temps de grâce, jusqu'à ce que nous ayons réprimé ses vices par de salutaires corrections, et que nous lui ayons découvert ses souillures pour la déterminer à une pénitence convenable. En effet, creuser et remuer la terre, c'est enseigner la patience et l'humilité ; apporter et mettre du fumier, c'est faire sentir la laideur et l'infection des péchés dont le souvenir est utile. Qu'y a-t-il en effet de plus sale et de plus dégoûtant que le fumier ? et cependant, si on sait l'employer

à propos, quels fruits ne fait-il pas produire ? « De même que par le moyen du fumier, ajoute saint Grégoire (loc. cit.), l'arbre auparavant stérile redevient fécond, ainsi par la considération du péché l'âme coupable revient aux bonnes œuvres. » — Ou bien encore, creuser la terre, c'est scruter sa conscience pour y reconnaître les péchés qu'on y tenait cachés ; alors on en voit l'abomination, et on en conçoit de la confusion. Apporter du fumier au pied de l'arbre, c'est se rappeler la mort qui réduira l'homme en pourriture et en poussière ; cette pensée du tombeau nous préserve du péché, nous fortifie dans le bien et nous maintient dans la grâce de Dieu. — Selon le sens moral, le figuier de l'Évangile est aussi le symbole du Chrétien, planté comme un arbre dans le jardin de l'Église, afin de porter des fruits. Par les trois années consécutives pendant lesquelles il ne produit rien, on peut entendre les trois principaux âges de la vie, la jeunesse, l'âge mûr et la vieillesse ; aussi mérite-t-il d'être abattu par la mort et arraché à la vie présente dont il jouit inutilement. Le vigneron c'est l'Ange gardien de chacun qui prie Dieu d'accorder encore à cet homme le temps de la vieillesse, promettant d'employer toute sa diligence pour l'améliorer et le faire fructifier ; autrement que cet homme soit retranché de la terre et précipité dans les flammes de l'enfer.

Le figuier de la parabole peut encore être regardé comme l'image de l'état religieux. Jésus-Christ, *le Maître* qui possède cet arbre mystique, *l'avait planté dans sa vigne*, l'Église catholique, par la main de ses plus zélés serviteurs tels que saint Antoine, saint Augustin, saint Benoît. *Il vint pour y cueillir les fruits* abondants de la piété et de la sainteté, *mais il ne trouva* que des feuilles ; le véritable esprit religieux s'était évanoui, il n'en restait que les apparences ex-

térieures. *Le Maître dit alors au vigneron, c'est-à-dire à l'assemblée des prélats et des docteurs dont le devoir est d'émonder les ceps, d'arracher les épines, etc. : Voilà trois ans, figure des trois époques respectives de saint Antoine, de saint Augustin et de saint Benoît, que je viens chercher des fruits de vertus solides et de bonnes œuvres sur cet arbre, et je n'en trouve point ; car l'arbre de la vie religieuse, trop près de la voie publique ou du grand chemin de la vie mondaine, n'avait pu conserver ses fruits jusqu'au temps de leur parfaite maturité. Aussi, tout religieux doit trembler lorsqu'il entend cette fatale sentence : Coupez cet arbre infructueux ; pourquoi occupe-t-il inutilement la terre ? Pourquoi use-t-il des biens temporels sans produire de bonnes œuvres ? car, selon saint Augustin, le pécheur ne mérite pas le pain dont il se nourrit. Et le prélat qui doit répondre pour ses subordonnés, répond par cette prière : Seigneur, laissez-le encore cette année, pour qu'il fasse pénitence et donne du fruit. Mais, comme beaucoup, hélas ! abusant par orgueil du délai qui leur est accordé, ne se convertissent point, je creuserai tout autour de l'arbre et j'y mettrai du fumier ; c'est-à-dire, d'abord j'humilierai le religieux par des remontrances et je l'éloignerai des affections terrestres, puis je lui représenterai l'énormité des fautes qu'il a commises, afin de lui inspirer une salutaire confusion par ce hideux spectacle. Cependant, malgré les soins pressés de leurs prélats, beaucoup refusent de faire pénitence, et murmurent lorsqu'on place devant leurs yeux le triste tableau de leurs nombreuses iniquités, soit par les prédications et les lectures, soit par les réprimandes ou les accusations. Aussi, doivent-ils s'attendre au sort du figuier stérile ; car, selon l'oracle de la Vérité, tout arbre qui ne porte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu (Matth. III, 10).*

Les trois années peuvent signifier les trois vœux de religion, sur l'observation desquels le Seigneur interrogera et examinera sévèrement chacun de nous. Hélas ! chez un grand nombre que trouvera-t-il ? des infractions ou un accomplissement plein de négligence. Le vigneron, c'est la raison qui doit creuser autour de la conscience le fossé de l'humilité pour en faire sortir l'amour du monde : elle doit y mettre du fumier, c'est-à-dire considérer le néant et la misère des choses mondaines qui sont comme des ordures, au jugement de l'Apôtre (Philip. III) ; or ce double travail fait produire des fruits à l'âme du religieux. Des rapports assez frappants existent, en effet, entre le figuier et l'état religieux. 1° D'abord, comme la figue renferme sous une même enveloppe de nombreux grains qui ont tous la même saveur ; ainsi dans l'état religieux plusieurs membres réunis vivent de la même vie, sous une règle commune et dans un parfait accord ; 2° de même que les feuilles du figuier ressemblent à la main de l'homme ; ainsi les paroles des religieux qui sont signifiées par ces feuilles doivent être conformes à leurs œuvres, de sorte que leur conduite soit en harmonie avec leur langage ; 3° enfin comme les taureaux les plus furieux et les plus indomptables s'adoucissent, dit-on, quand ils sont attachés à un figuier ; pareillement les jeunes gens les plus fougueux et les plus déréglés se soumettent avec douceur et humilité au joug de Jésus-Christ, lorsqu'ils entrent en religion et sont liés par une règle. — Remarquons ici que quand le Seigneur demandait à Jérémie (xxiv, 3) : *Que vois-tu ?* le Prophète répondit : *Je vois des figures bonnes, très-bonnes ; j'en vois aussi de mauvaises, très-mauvaises.* Cela signifie que lorsqu'un religieux est bon, il n'y a rien de meilleur ; mais quand il est mauvais, il n'y a rien de pire dans le monde. « Je l'a-

vous sincèrement, dit saint Augustin (Epist. 137) : depuis que je sers le Seigneur, je n'ai rien trouvé de plus estimable qu'un religieux qui vit selon sa règle ; mais aussi je n'ai rien vu de plus méprisable qu'un religieux qui manque à ses devoirs. » Ces considérations doivent nous apprendre à ne pas être des arbres stériles et inutiles dans le sol fertile et béni de la religion ; sans quoi, comme dit saint Bernard, nous n'aurions plus à attendre que la hache et le feu.

Cette terre inutilement occupée par le figuier stérile représente enfin l'Église gouvernée quelquefois par des chefs ignorants ou indignes qui ne savent pas communiquer aux simples fidèles la lumière de la vérité et la flamme de la charité divine. C'est à eux que peuvent s'appliquer les foudroyantes paroles du Seigneur (Matth. xxiii, 13) : *Malheur à vous, Scribes et Pharisiens, qui fermez aux hommes le royaume des cieux !* Selon saint Ambroise, celui-là occupe inutilement la terre, qui n'accomplit pas les bonnes œuvres exigées par sa position sociale et dont les scandales sont un obstacle à l'avancement des autres. C'est pourquoi, ajoute saint Jérôme, quiconque se reconnaît incapable d'exercer les fonctions attachées à sa charge publique doit s'en démettre en faveur d'un plus habile que lui. — Écoutons saint Augustin qui nous presse de travailler à notre amendement par les réflexions suivantes (Serm. 144 de Tempore) : « Rien n'est plus avantageux à l'homme, que de sonder sa conscience, d'examiner sa conduite, de s'étudier, de s'interroger lui-même, pour connaître les vertus qu'il doit acquérir et découvrir les défauts qu'il doit corriger. S'il se voit privé de tous biens spirituels, comment oserait-il se montrer avide des biens temporels ? A quoi sert une bourse bien garnie, si le cœur est vide de toute vertu ? Vous vou-

lez des biens et vous ne voulez pas être bon vous-même ? Ne devriez-vous pas rougir de voir votre maison regorger de biens, tandis que vous-même restez mauvais ? Que voudriez-vous posséder de mauvais ? Rien sans doute ; ni votre femme, ni votre fils, ni votre serviteur, ni votre demeure, ni votre vêtement, pas même votre chaussure ; et cependant vous voulez mener une vie mauvaise ! De grâce, soyez du moins assez sage pour ne pas préférer votre chaussure à votre propre vie. Tout ce qui vous environne brille d'élégance et de beauté, vous est précieux et cher ; consentiriez-vous donc à être seul vil et méprisable à vos propres yeux ? Ah ! si les richesses dont votre maison est remplie, que vous avez travaillé si péniblement à amasser, et que vous craignez si fort de perdre, pouvaient parler, elles vous diraient d'une voix éloquente : Tu veux nous posséder parce que nous sommes bonnes ; et nous aussi, nous voulons avoir un maître bon. Ne vous semble-t-il pas qu'elles s'élèvent contre vous en criant au Seigneur : Cet homme que vous avez comblé de biens n'en est pourtant pas moins mauvais lui-même ; à quoi bon tous ces trésors, puisqu'il ne possède pas dans son cœur Celui qui est la source de tous les biens ? » Ces mêmes paroles de saint Augustin déterminèrent autrefois la conversion d'un grand pécheur ; fasse le ciel qu'elles contribuent aussi à notre amendement !

Jésus instruisait ainsi les Juifs dans la synagogue, où ils se réunissaient ordinairement, et le jour du sabbat qui était spécialement consacré au culte de Dieu et à l'audition de la parole sainte (Luc. XIII, 10). Il avait choisi ces circonstances particulières de temps et de lieu pour mieux montrer le but de la parabole qu'il venait de proposer. En effet, le retranchement de l'arbre stérile signifiait la réprobation et la condamnation dont la Synagogue allait être

frappée, tandis que la guérison de la femme courbée, comme nous verrons, figurait l'exaltation de l'Église et l'élection de l'âme qu'il venait appeler à la foi, à la grâce et à la gloire. « Admirons ici, dit saint Ambroise (lib. vii in Luc.), la douceur du divin Maître qui se montre toujours bon, soit qu'il fasse miséricorde, soit qu'il exerce sa vengeance. Pour représenter à la Synagogue le châtement qui l'attend, il condamne au feu l'arbre stérile ; et pour signifier la faveur qu'il prépare à l'Église, il rend la santé à une pauvre femme. » — *A l'endroit même où Jésus enseignait, se trouvait une femme atteinte depuis dix-huit ans d'une infirmité causée en elle par l'esprit malin ; cette infortunée marchait toute courbée vers la terre à la manière des brutes, sans pouvoir élever les yeux et regarder le ciel pour lequel elle était créée (Luc. xiii, 11). Le Sauveur l'ayant aperçue, l'appela et, après lui avoir imposé les mains, lui rendit la santé. Aussitôt l'infirmes se redressa et se mit à glorifier le Seigneur du bienfait qu'elle venait de recevoir (Ibid. 12, 13). Ainsi, dans toutes ses œuvres, Dieu n'en retient que la gloire et nous en laisse toute l'utilité. Remarquons en cette circonstance l'humilité du Seigneur qui ne dédaigne pas de toucher les malades, de quelques maux qu'ils soient affligés.*

Sans être contrainte par le démon à rester courbée comme cette infirme, la femme devrait marcher toujours avec modestie, la tête inclinée et les yeux baissés, afin d'éviter les regards des hommes qui ne peuvent que lui être funestes. Il ne faut pas cependant que notre vie soit toute penchée vers la terre, comme l'était le corps de cette femme. Car, selon la remarque de saint Augustin, plus nous nous attachons à ce monde, plus nous nous éloignons du Créateur. Saint Grégoire ajoute (Hom. 31 in Evang.) : Celui qui

convoite les choses visibles perd les richesses invisibles. Tout pécheur en effet qui s'occupe des biens terrestres sans rechercher les biens célestes ne saurait regarder en haut ; parce qu'en suivant toujours ses inclinations rampantes, il abandonne les aspirations supérieures, et ne voit plus que les objets auxquels il pense continuellement. Semblable à cette femme courbée, il ne cesse de regarder la terre, sans pouvoir contempler le ciel. L'habitude du péché, qui enchaîne son âme, l'empêche de retrouver la rectitude de volonté ; en vain il tâche de se relever, il ne tarde pas à retomber, parce que le poids de l'habitude l'entraîne à revenir promptement à cet état de bassesse où il avait consenti longtemps à rester. Mais, lorsque le Seigneur étend sa main miséricordieuse, le pécheur touché de la grâce divine recouvre la droiture d'intention et parvient même à l'état surnaturel de justification. Pour arriver à cet heureux rétablissement et nous y maintenir, rappelons souvent à notre esprit la parabole de l'arbre stérile et la guérison de la femme courbée. « Ainsi donc, dit saint Augustin (Serm. 31 de Verbis Dom.), que celui qui est stérile en bonnes œuvres fasse de dignes fruits de pénitence ; et que celui qui est courbé vers les jouissances de ce bas-monde s'élève vers les récompenses de la céleste patrie ; s'il ne peut y réussir par lui-même, qu'il recoure au Sauveur, et il sera certainement exaucé. »

« La stature droite que l'homme a reçue du Créateur, ajoute saint Augustin, montre assez clairement là où il doit aspirer ; car, tandis que la brute marche la face penchée vers la terre où elle cherche sa pâture, l'homme marche le visage élevé vers le ciel, afin qu'il y dirige sa pensée. Que votre cœur ne soit point en désaccord avec votre visage, de telle sorte que vos affections se portent en bas, pendant que

vos regards se fixent en haut. » Saint Basile dit aussi (Hom. 9 in Hexameron) : Autant l'homme diffère de la bête par la noble conformation de son corps, autant et plus il en diffère par l'excellente dignité de son âme. Mais, si vous vous abandonnez aux passions de la chair et du sang, si vous vous rendez esclave de votre ventre et de la matière, *vous descendez au niveau des êtres sans raison et vous leur devenez semblable* (Ps. XLVIII, 13). — « Cependant, dit saint Bernard (Serm. 24), il est honteux de porter une âme de bête dans un corps d'homme. Si Dieu nous a donné une stature droite, c'est afin que la rectitude physique de notre substance inférieure, empruntée au limon de la terre, nous avertit de conserver soigneusement la rectitude morale de notre substance supérieure, créée à l'image de Dieu ; car la noblesse de l'extérieur fait ressortir la dégradation de l'intérieur, s'il vient à se corrompre. En effet, tandis qu'un vase d'argile, un corps de terre tient les yeux en haut, regarde librement le ciel, considère avec plaisir les astres lumineux, n'est-ce pas un renversement, un désordre monstrueux qu'une créature douée d'intelligence et destinée pour le ciel attache ses yeux en bas, se borne à regarder la terre et se plaise à rechercher les objets grossiers ? qu'une âme invitée à se nourrir de mets exquis, célestes et divins préfère se vautrer dans la fange et se repaître d'ordure comme un animal immonde ? » — Dans son *Traité des animaux*, Aristote fait observer que les oiseaux ferment les yeux en élevant la paupière inférieure, tandis que les quadrupèdes les ferment en abaissant la paupière supérieure. Les oiseaux figurent les hommes intérieurs et spirituels qui ferment les yeux aux choses du monde pour ne les ouvrir qu'à celles du ciel, et les quadrupèdes représentent les hommes charnels et sensuels qui ont les yeux ouverts pour

les biens terrestres et périssables, mais fermés pour les biens célestes et éternels.

La femme que l'esprit malin retenait depuis dix-huit ans courbée vers la terre est l'image frappante de l'âme malheureuse que le péché, spécialement l'avarice, captive depuis longtemps. Inclinée sous le joug tyrannique du démon, elle reste penchée vers les objets terrestres qu'elle affectionne, sans pouvoir lever les yeux vers les biens célestes qu'elle oublie complètement. Plus elle persiste dans ce déplorable état, moins elle a de force pour en sortir. Car, selon la remarque de saint Augustin (Serm. 48 ad Fratres in eremo), « tandis que les vices de l'homme s'affaiblissent et s'usent avec lui, la passion de l'avarice au contraire s'accroît et se fortifie de jour en jour. » Mais Jésus touche cette âme *un jour de sabbat*, c'est-à-dire, quand, sous l'influence de la grâce divine, elle cesse de pécher ; elle se relève alors par le désir du bonheur céleste. — Dans la guérison miraculeuse de la femme courbée, nous pouvons distinguer cinq actes successifs de la part du Sauveur : il la voit avec compassion, l'appelle, la touche, la guérit et la redresse. C'est ce qui a lieu pareillement dans la guérison surnaturelle de l'âme coupable. Le Sauveur la regarde par un sentiment de miséricorde, l'appelle par l'inspiration de la grâce, la touche en lui donnant la contrition, la guérit en lui accordant le pardon des fautes qu'elle a commises, et la redresse en l'élevant à la perfection de la charité.

Le chef de la synagogue qui est ensuite mentionné est la figure de l'hypocrite qui cherche à s'élever au-dessus des autres, et qui murmure des choses dont il juge mal et qu'il interprète faussement. Aussi Jésus le reprit avec force de ce qu'il montrait plus de pitié pour les bêtes que pour ses semblables. Ce chef, que la jalousie portait à dénigrer les

œuvres du Sauveur, voyait avec indignation que Celui-ci opérât des guérisons le jour même du sabbat (Luc. XIII, 14). Sous prétexte de zèle pour la défense de la Loi, il disait au peuple de venir pour se faire guérir non pas le jour du sabbat, mais tout autre jour de la semaine où il est permis de travailler. Ce reproche qu'il adressait au peuple retombait sur le Seigneur qu'il n'osait blâmer personnellement d'une manière directe. Mais le Seigneur lui répondit en le traitant d'hypocrite ; car si les Juifs eux-mêmes se permettent le jour du sabbat de détacher et de retirer de l'étable leurs bœufs et leurs ânes pour les mener à l'abreuvoir, pourquoi lui ne pourrait-il pas en ce même jour délivrer cette femme de l'infirmité dont elle était affligée depuis longtemps (Ibid. 15, 16). « Que cette comparaison du divin Maître est saisissante et claire ! dit saint Ambroise (lib. VII in Luc.). Il établit un parallèle entre les chaînes matérielles et les liens spirituels, pour confondre par leur propre conduite les Juifs envieux. Car s'ils ne craignent pas de délier les bêtes au jour du sabbat, pourquoi le blâment ils d'affranchir les hommes des liens de leurs péchés en ce même jour ? D'ailleurs, Dieu s'est reposé au septième jour des œuvres matérielles de la création, mais non pas des œuvres saintes de la providence qui tend toujours au bien de ses créatures intelligentes. C'est ce que Jésus-Christ avait précédemment affirmé par ces paroles (Joan. v, 17) : *Mon Père n'a cessé d'agir jusqu'à présent, et j'agis de concert avec lui.* Ce qui nous montre qu'à l'exemple de Dieu nous ne devons jamais interrompre nos œuvres spirituelles, tout en suspendant nos œuvres corporelles. »

Il interprétait mal la loi sabbatique ce chef de la synagogue qui voulait interdire au septième jour les occupations vertueuses. La loi défendait de se livrer en ce jour-là à des

travaux serviles et à des actions mauvaises, mais non de pratiquer les œuvres de piété et de miséricorde. Jésus, choisissant spécialement le sabbat pour guérir les malades et opérer ses miracles, a voulu nous montrer par son exemple que ce jour doit être consacré particulièrement au culte de Dieu et à l'édification du prochain. « C'est à bon droit, dit saint Chrysostôme, que le Seigneur traite d'hypocrite ce chef de la synagogue ; car ce qui le faisait parler n'était pas le zèle de la Loi, comme il semblait, mais la haine et la jalousie ; ce qui le troublait n'était pas la violation du sabbat, mais la gloire du Sauveur. » Cette conduite des Juifs n'a eu malheureusement que trop d'imitateurs ; et de nos jours encore combien de personnes qui s'intéressent plus à la conservation des animaux qu'au salut des hommes ! « Qu'un âne tombe dans un fossé, dit saint Bernard (lib. iv ad Eug.), on s'empresse de l'en retirer ; et si une âme tombe dans le péché, on ne s'efforce pas de l'en arracher. » Il n'est donc qu'un véritable hypocrite, coupable de faute grave, celui qui préfère conserver son troupeau, sa fortune, sa santé, plutôt que de sauver son frère qu'il doit cependant aimer plus que son propre corps.— Remarquons que ce commandement (Exod. xx, 8) : *Tu sanctifieras le Sabbat*, c'est-à-dire pour nous Chrétiens, le Dimanche, renferme trois prescriptions distinctes : la première qui convient généralement à tous les jours, c'est de s'abstenir de toute action mauvaise, de ne commettre aucun péché ; la seconde, qui convient particulièrement à ce jour, c'est de ne vaquer à aucune œuvre servile qui pourrait mettre obstacle au service divin, comme les travaux agricoles, les arts mécaniques ; la troisième, qui est propre aux hommes contemplatifs, consiste à écarter toute occupation temporelle, pour s'appliquer entièrement aux exercices religieux. De ces trois

prescriptions, la première est nécessaire de droit naturel, la seconde est obligatoire de droit positif, et la troisième appartient à la perfection.

Pendant que Jésus parlait de la sorte, tous ses adversaires, poussés à bout par la force invincible de ses raisons, rougissaient de ce qu'ils ne pouvaient rien opposer à l'évidence de la vérité (Luc. XIII, 17). Les peuples au contraire, c'est-à-dire les hommes simples et humbles, étaient ravis d'entendre ses instructions et de voir ses œuvres, parce qu'ils aimaient sincèrement la vérité.

En ce même jour, quelques Pharisiens s'approchèrent de Jésus, les uns peut-être par un bon motif, afin de pourvoir à sa sûreté, les autres par une intention maligne pour éprouver si la crainte de la mort l'empêcherait de prêcher. Maître, lui dirent-ils, quittez ce lieu et retirez-vous en un endroit qui ne soit pas soumis à la puissance d'Hérode ; car il veut vous faire mourir (Ibid. 31). Mais le Seigneur, pour leur apprendre qu'il était supérieur à toute crainte, leur répondit (Ibid. 32) : Allez dire à ce renard, c'est-à-dire à Hérode. Le renard, animal rusé, rapace, fourbe et fétide, est l'image de tout mauvais prince qui, par ses manœuvres insidieuses, ses rapines fréquentes, ses jugements pervers et ses mœurs corrompues, ressemble à Hérode, surtout quand il cherche, autant qu'il peut, à faire périr Jésus-Christ en lui-même ou dans ses membres, les Chrétiens fidèles. « Or, selon la remarque de saint Bernard (Serm. 3 de Epiph.), on sait combien une puissance inique est pernicieuse à la société tout entière, et combien un chef impie trouve parmi ses sujets de nombreux imitateurs. Elle est bien à plaindre la ville où règne un Hérode ! car il la fera participer à la malice de ce tyran cruel qui voulait étouffer le Christianisme naissant. Celui qui s'oppose à

l'établissement et au progrès de la religion et de la sainteté, celui-là est de connivence avec Hérode pour persécuter Jésus-Christ. »

Allez dire à ce renard que je chasse les démons. Bien qu'ils soient plus puissants que lui, ils sont forcés d'obéir à ma voix ; aussi, sans redouter son pouvoir, *je guéris les maladies corporelles et spirituelles. Ce que je fais aujourd'hui, je le ferai demain ;* c'est-à-dire, quelques jours encore jusqu'au temps de ma Passion, je continuerai ma mission, sans qu'Hérode puisse m'empêcher de l'accomplir. *Et le troisième jour, je serai consommé,* c'est-à-dire je serai immolé. Le Rédempteur appelle sa mort une consommation ; car, par son sacrifice sur la croix, il a réalisé dans sa personne tout ce qui avait été écrit de lui dans la Loi et tout ce qui en avait été prédit par les Prophètes ; c'est pourquoi, au moment d'exhaler son dernier soupir, la grande victime du genre humain prononça cette parole suprême (Joan. xix, 30) : *Tout est consommé* (Consummatum est). En effet, l'œuvre de notre salut était consommée par la mort du Sauveur, comme Osée l'avait annoncé en disant (vi, 3) : *Il nous vivifiera après deux jours, et le troisième jour il nous ressuscitera* pour nous glorifier.

Pour indiquer d'avance le lieu de sa Passion, Jésus-Christ ajouta (Luc. xiii, 33) : *Il faut toutefois, non point en vertu d'une fatale nécessité, mais par un effet de ma libre volonté d'accord avec celle de mon Père céleste, il faut qu'aujourd'hui, demain et après-demain, c'est-à-dire pendant quelque temps, je marche vers le lieu de ma Passion ; car il ne convient pas qu'en ma qualité de Prophète, je sois mis à mort en dehors de Jérusalem, où ont été tués les Prophètes qui m'ont précédé et annoncé. Moi aussi, chef et maître des Prophètes, je dois être immolé en ce même lieu*

qui est sous la domination de Pilate et non point d'Hérode. Il est donc évident que ma mort ne dépend point de ce prince, pas plus que l'heure et le temps où elle doit arriver. En d'autres termes, je sais quand et où je dois périr, mais lui l'ignore. Qu'il serait à souhaiter aujourd'hui encore que les prélats, les prédicateurs et les fidèles de l'Église, stimulés par l'exemple du divin Maître, ne cessassent de défendre, d'annoncer et de confesser les saintes vérités de l'Évangile, sans craindre les attaques des méchants et des impies, ni redouter les violences des princes et des grands de la terre!

Prière

Seigneur Jésus, donnez-moi la ferveur et la persévérance nécessaires pour produire des fruits abondants et continuels de bonnes œuvres, de peur qu'étant trouvé sans vertu, je ne mérite d'être retranché de la terre des vivants et jeté dans les flammes de l'enfer, comme un arbre stérile. Faites aussi, mon Dieu, que je ne me courbe jamais vers le mal en acquiesçant au péché, mais que je tende toujours vers le bien en observant la justice. Accordez-moi la grâce de ne dévier en aucune manière de la rectitude d'esprit et de cœur suivant laquelle je dois marcher; qu'au lieu de fixer mes pensées et mes affections sur les biens terrestres et caducs de ce monde, je m'applique à contempler les choses du ciel, et ne cesse de désirer les richesses de l'éternité. Sauveur miséricordieux, regardez-moi avec une compassion charitable, appelez-moi par une inspiration intérieure, touchez-moi d'une vive componction, et après avoir guéri mon âme de son infirmité spirituelle, redressez-la en l'élevant à la charité parfaite. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LXXX

GUÉRISON D'UN HYDROPIQUE. — EXHORTATION A L'HUMILITÉ ET A LA MISÉRICORDE

Luc. xiv, 1-15.

Jésus parcourait les villes et les bourgades, instruisant les peuples et prêchant sa doctrine sans faire acception de personnes. *Chemin faisant, il entra chez un prince des Phariséens pour y prendre son repas* (Luc. xiv, 1). L'Évangéliste dit simplement que c'était *pour y manger du pain, manducare panem* ; par ce mot, il veut désigner les aliments nécessaires à la vie corporelle, sans aucune superfluité ; et il insinue par là que le Seigneur se contentait de peu, afin de ne pas être à charge à ceux qui l'admettaient à leur table. Il est à présumer que dans cette circonstance il avait été invité ; car, s'il entraît souvent sans invitation préalable chez les publicains qui se reconnaissaient pécheurs et infirmes, et sentaient le besoin qu'ils avaient d'un médecin, il n'agissait pas de la sorte à l'égard des Phariséens qui se croyaient justes et saints. Dans sa bonté il prévenait les premiers en les éclairant, mais il attendait que les seconds s'humiliassent en l'invitant. *Les Phariséens l'observaient avec malice et cherchaient dans ses actes quelque chose qu'ils pussent blâmer ouvertement.*

Alors un homme atteint d'hydropisie se tint devant Jésus, dans l'espoir qu'il remédierait à son infirmité (Ibid. 2). *En répondant, non aux paroles qui lui étaient adressées, puisque personne ne l'interrogeait, mais aux pensées secrètes des Phariséens et des docteurs, Jésus leur prouva*

ainsi sa divinité ; car il n'appartient qu'à la sagesse de Dieu de lire clairement dans le cœur de l'homme. *Est-il permis, demanda-t-il, de guérir les malades le jour du sabbat ?* (Ibid. 3). Il leur faisait cette question, afin de les confondre par leurs propres paroles ; *mais ils se turent* (Ibid. 4). Selon le Vénérable Bède (in cap. 14 Luc.), les Pharisiens interrogés par le Sauveur gardèrent le silence, et avec raison ; car ils prévoyaient bien que leur réponse tournerait contre eux-mêmes. En effet, s'ils avaient dit qu'on pouvait licitement guérir les malades au jour du sabbat, pourquoi observaient-ils perfidement le Sauveur à cet égard ? dans l'hypothèse contraire, pourquoi donc eux-mêmes secouraient-ils leurs animaux domestiques en ce jour-là ? Ils se taisaient donc, parce qu'ils ne savaient que répondre.

Cependant, l'hydropique se tenait debout sans mot dire, soit parce que son infirmité parlait pour lui-même, soit parce qu'il n'osait, en présence des Juifs, demander sa guérison, un jour de sabbat. *Mais Jésus prenant le malade, le guérit, puis le renvoya.* Il lui rendit ainsi la santé en le touchant, non par nécessité, mais par humilité, comme aussi pour manifester la Divinité qui agissait dans la chair. Saint Cyrille dit à ce sujet : Le Sauveur, sans se préoccuper des pièges qu'on lui tendait, délivra ce pauvre hydro-pique qui se contentait de paraître devant lui pour exciter sa compassion. Connaissant le désir de l'infirmes, sans lui demander s'il voulait être guéri, le Seigneur lui rendit aussitôt la santé. Ensuite, répondant aux murmures intérieurs de ceux qui blâmaient cette guérison instantanée, il leur prouva que c'était là une action licite, par l'exemple d'un animal que, d'après leur propre aveu, on peut licitement sauver du danger le jour même du sabbat. En effet, s'il est permis en ce jour de soustraire à la mort une bête exposée à

périr, bien que ce soit simplement un acte d'intérêt ; à plus forte raison, est-il permis de sauver un homme pour qui tous les animaux ont été créés et qui est créé lui-même à l'image de Dieu, c'est là remplir un devoir de charité. Selon la remarque du Vénérable Bède (in cap. 14 Luc.), le Sauveur, voyant que ses contradicteurs ne pouvaient répondre, résolut lui-même la question par un exemple sans réplique ; car il leur démontra qu'en l'accusant de violer le repos du sabbat par une œuvre de miséricorde, ils ne craignaient pas de le violer eux-mêmes par une action de pure cupidité. Combien d'imitateurs trouvent aujourd'hui les Pharisiens dans ces ministres de l'Église qui montrent plus de soin pour le bien-être des animaux, qu'ils ne déploient de zèle pour le salut des âmes confiées à leur sollicitude pastorale ! Qu'une simple bête souffre ou succombe, ils s'empresseront de la relever, de la secourir ; mais si leurs frères ou leurs sujets sont exposés à un péril éternel, ils n'en prennent aucun souci, et préfèrent ainsi les petites choses aux grandes.

Il est vraiment surprenant que les Pharisiens reprochassent à Jésus-Christ de guérir les malades au jour du sabbat. Car enfin leurs traditions déterminaient jusqu'à soixante-dix travaux différents dont ils devaient s'abstenir en ce jour, et la guérison des malades, surtout quand elle se faisait par de simples paroles comme la plupart de celles que le Sauveur opérait, n'était pas comprise parmi les actes prohibés. — C'est pour plusieurs raisons que le Seigneur instruisait les peuples et guérissait les malades au jour du sabbat : 1° d'abord, pour gagner un plus grand nombre de Juifs qui se réunissaient dans la synagogue ; 2° pour marquer que, dans le repos éternel du ciel, l'âme sera affranchie de toute infirmité et purifiée de toute imperfec-

tion ; 3° enfin, pour signifier par là que nous devons quelquefois nous priver des délices de la contemplation, afin de travailler à la sanctification et au salut de nos frères. Ainsi, le Sauveur était entré chez ce prince des Pharisiens, moins pour y prendre de la nourriture que pour y gagner des âmes, en guérissant l'hydropique de ses infirmités corporelles et spirituelles.

On peut voir une image du pécheur dans la personne de cet hydropique ; car les sept caractères de sa maladie figurent les sept péchés capitaux. 1° L'hydropisie enfle le corps, et l'orgueil gonfle le cœur ; 2° l'hydropisie oppresse la respiration, et l'envie comprime la vertu d'autrui de peur que par son éclat elle n'arrive au grand jour ; 3° l'hydropique est dévoré par une soif continuelle, et l'avare est insatiable de nouvelles richesses ; 4° l'hydropique par l'abondance des mauvaises humeurs est sujet à de fréquentes indigestions, et l'homme irascible abrège ses jours par ses emportements ; 5° l'hydropisie engourdit et appesantit les jambes, la paresse enlève tout zèle, toute ardeur pour le bien ; 6° l'hydropique souffre dans les parties génitales qui grossissent démesurément, le voluptueux éprouve de semblables tourments ; 7° l'hydropique exhale de sa bouche une odeur fétide, la gourmandise altère et corrompt le palais de ceux qui s'y livrent avec excès.

Mais c'est surtout de l'avarice que l'hydropisie est l'image, car cette maladie a pour caractère principal de produire une soif incessante que rien ne peut éteindre. Or, semblable à l'hydropique qui plus il boit, plus il est altéré, l'avare aussi ne dit jamais : C'est assez ; plus il possède, plus il est avide. C'est ce qui a fait dire à Juvénal :

Crescit amor nummi, quantum ipsa pecunia crescit.

Avec l'or entassé grandit l'amour du lucre.

L'avarice est comme une bête féroce ; elle ne laisse aucun repos à celui qu'elle domine, mais le pousse sans cesse de désirs en désirs. Si pourtant cet homme cupide se convertit au Seigneur et se présente à Jésus-Christ, s'il est disposé pour l'honneur et l'amour de Dieu à répandre ses richesses dans le sein des pauvres, il recouvre la santé de l'âme, parce que son avarice se change en libéralité. Voilà pourquoi le Sauveur guérit l'hydropique de l'Évangile, sous les yeux mêmes des Pharisiens qu'il convainquit aussitôt d'avarice, en les condamnant par l'exemple d'un animal sauvé du danger un jour de sabbat.

De plus, Jésus-Christ opéra cette guérison corporelle, en présence des Juifs superbes, pour leur apprendre à chercher leur guérison spirituelle ; car l'hydropisie qui tuméfiait le corps de cet homme était spécialement le symbole d'une maladie beaucoup plus dangereuse, savoir de l'orgueil qui enflait le cœur des assistants. C'est pourquoi, *remarquant que les conviés choisissaient les premières places* comme plus honorables, Jésus-Christ exhorta ceux qui étaient invités à des festins solennels tels que sont les noces, à ne point prendre les premiers rangs mais les derniers (Luc. xiv, 7). L'Esprit-Saint avait déjà dit par la bouche du Sage : *Plus vous êtes grand, plus vous devez vous humilier en toutes choses, afin de trouver grâce devant Dieu* (Eccli. iii, 20). Aussi saint Chrysostôme ajoute : « Personne n'est plus aimé de Dieu que celui qui est le plus petit à ses propres yeux ; c'est là le principe de la véritable sagesse. » La leçon du Sauveur doit s'entendre dans un sens non pas matériel mais spirituel ; car plusieurs se placent aux derniers rangs par ostentation et par vanité, afin de paraître vertueux aux yeux des autres ; celui-là au contraire est réellement humble qui, bien qu'assis à la première place, se regarde comme indigne d'oc-

cuper même la dernière. Selon saint Chrysostôme (Hom. 43 Oper. imp.), « le Seigneur nous commande de nous humilier plus encore d'esprit que de corps, en nous considérant comme les derniers des hommes ; et celui-là s'abaisse sans profit au-dessous des autres, qui dans son propre cœur se préfère à tous. »

Remarquons ici deux sortes de noces : les unes spirituelles et les autres célestes. Les premières sont celles que Dieu célèbre ici-bas avec l'âme fidèle dans le secret de sa conscience ; et cette union de l'âme avec le Christ se forme et s'entretient par la foi et la charité. De cette alliance mystique résulte un triple bien : celui de la fidélité qui préserve de tout commerce avec le démon, celui de la fécondité qui consiste dans la production des bonnes œuvres, et celui du sacrement qui empêche pour toujours toute division entre l'Époux et l'épouse. — Les secondes noces se célébreront dans l'éternité, lorsque cette âme mise en possession de la vision béatifique sera rassasiée par la jouissance de tous les biens. Le vrai chemin qui conduit à ces noces glorieuses est l'humilité, comme Jésus-Christ le déclare en disant (Luc. xiv, 10) : *Allez vous asseoir au dernier rang*. Et il en donne la raison, lorsqu'il ajoute (Ibid. 11) : *Car quiconque s'élève par l'orgueil sera abaissé* dans cette vie ou dans l'autre. Il ne dit pas : Quiconque est élevé en autorité au-dessus des autres qu'il commande ; car, comme le fait remarquer saint Grégoire, ce n'est pas la puissance, mais la superbe qui rend les hommes dignes de châtimement et ennemis de Dieu. *Celui au contraire qui s'abaisse volontairement, et non celui qui est abaissé forcément, sera élevé* dans l'autre vie et quelquefois même en celle-ci. Cette sentence est infailliblement vraie au jugement de Dieu même qui chérit les humbles et déteste les superbes, bien que le con-

traire arrive ordinairement en ce monde où les humbles sont méprisés et les superbes exaltés ; mais viendra le jour où, tout rentrant dans l'ordre, ceux qui auront été élevés sur la terre seront abîmés dans les enfers, tandis que ceux qui auront été méprisés ici-bas seront glorifiés dans le ciel.

En confirmation de cette maxime évangélique on rapporte le fait suivant. Un ambitieux qui par ses intrigues était parvenu au faite des honneurs entendit un jour lire à l'Église ces paroles du Sauveur : *Quiconque s'élève sera abaissé et quiconque s'abaisse sera élevé*. Ne voulant point admettre cette maxime qu'il regardait comme fausse, il ne craignit pas de blasphémer contre Dieu, en disant : Si je m'étais humilié au lieu de m'exalter, je ne serais jamais arrivé au poste que j'occupe maintenant. A peine avait-il achevé ces mots sacrilèges qu'il tomba à l'endroit même où il venait de les prononcer, et il expira suffoqué par le démon. Aujourd'hui, hélas ! combien qui, s'ils ne tiennent pas un semblable langage, pensent et agissent comme ce misérable ! car ils paraissent croire qu'ils ne pourraient jamais être exaltés, s'ils ne faisaient rien par eux-mêmes pour y réussir.

Ici par le premier rang, il ne faut pas entendre seulement la place la plus honorable dans les festins solennels, mais encore toute dignité ou supériorité ecclésiastique. Car aucun catholique, invité aux noces du Christ et de l'Église, ne doit s'ingérer de lui-même en pareilles dignités, mais il doit, autant qu'il le peut, y porter les autres comme meilleurs que lui ; autrement Dieu, de qui doivent venir originellement la vocation et l'autorité, le déposera de sa dignité soit d'une manière spirituelle, par une sentence de damnation éternelle, soit même quelquefois d'une manière effective,

par la peine d'une condamnation temporelle. Toutefois, si, à l'exemple des anciens Pères tels que saint Grégoire, quelqu'un accepte par obéissance et exerce par charité les charges éminentes qu'il fuyait avec humilité et sincérité, il ne sera point privé de la gloire céleste. *Car quiconque s'exalte lui-même en s'ingérant par présomption dans les dignités, sera humilié, comme nous l'avons expliqué ; mais quiconque s'humilie de cœur et en vérité, non pas d'une manière fausse et hypocrite, sera exalté, selon cet oracle de l'Esprit-Saint : La gloire sera le partage de l'humble d'esprit (Prov. xxix, 23).*

Il faut remarquer que la solide humilité, celle qui peut seule nous mériter la gloire de l'exaltation auprès de Dieu, consiste en trois choses. 1° Il faut renoncer à toute estime de soi-même, jusqu'à se mépriser et se regarder comme un vil néant ; et s'il y a dans nous quelque bien, nous devons l'attribuer à Dieu seul qui en est l'auteur, conformément à cette parole de l'Apôtre (I Cor. iv, 7) : *Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu ?* 2° Il faut dédaigner et fuir les dignités et les honneurs de ce monde ; et si pourtant on vient à en être revêtu, on ne doit pas en concevoir de l'orgueil, mais en rapporter la gloire à Dieu seul, de qui viennent tous les biens. 3° Il faut apprécier les autres de telle sorte qu'on les préfère à soi-même. En effet, si nous ne les jugions plus vertueux et plus dignes que nous, comment pourrions-nous accomplir cette recommandation de l'Apôtre (Rom. xii, 10) : *Prévenez-vous les uns les autres par des témoignages de respect et de déférence ?* car l'homme est plutôt porté naturellement à mépriser qu'à honorer celui qu'il croit au-dessous de lui. Si nous devons préférer que les autres l'emportent sur nous en dignité, nous devons également présumer qu'ils nous surpassent en mérite.

En effet tous les Chrétiens que Dieu, par le ministère des prédicateurs, convie aux noces spirituelles de Jésus-Christ avec l'Église, ne sont pas égaux : il en est de plus élevés que les autres par leur dignité ou leur mérite, par la pratique de quelque vertu ou par l'intelligence des choses saintes. *Si donc vous avez été invité aux noces mystiques, gardez-vous de vous placer au premier rang, en vous laissant aller soit à la présomption de vos qualités personnelles, soit à la convoitise des biens mondains, soit au désir de la vaine gloire.* Mais pourquoi ne devez-vous pas ambitionner les premières places ? Le divin Maître en indique trois raisons (Luc. xiv, 8, 9) : 1° c'est d'abord, *de crainte qu'un des conviés ne soit plus honorable que vous ;* car vous devez céder la place à celui qui mérite plus d'honneur, et le plus méritant c'est le plus vertueux que vous devez préférer à vous-même. Par conséquent, de quelque dignité que vous soyez investi, vous avez toujours un motif de décliner l'honneur, si vous considérez que quelqu'un plus vertueux que vous peut se trouver dans la société dont vous faites partie ; car la dignité ne mérite un honneur excellent que parce qu'elle suppose une vertu supérieure dans celui qui la possède. 2° La seconde raison de ne pas prendre les premières places, c'est de peur que le maître ne vienne vous dire par le fait même, en vous humiliant et en préférant quelque autre à vous : *Cédez à celui-ci la place que vous croyiez mériter.* Car il arrive souvent que celui qui se jugeait digne des honneurs se trouve frustré de ses prétentions, et repoussé du rang où il voulait s'élever ou se maintenir. 3° La troisième raison, c'est pour ne pas s'exposer à la honte de descendre au dernier rang. Car celui qui avait présumé beaucoup de lui-même rougit ensuite lorsqu'il se voit humilié devant le public, abaissé dans son estime, déposé

de son office, ou précipité après la mort dans les abîmes de l'enfer.

Voulez-vous au contraire être exalté, écoutez ce que Jésus-Christ ajoute (Luc. xiv, 10) : *Lorsqu'on vous aura convié à un grand festin, allez, sans vous excuser, vous mettre à la dernière place, vous considérant comme inférieur à tous les autres en mérite, bien que vous leur soyez peut-être supérieur par la dignité de votre charge ou la noblesse de votre naissance.* — Or, il faut distinguer trois sortes de dernières places, savoir par rapport à l'état, au rang et au lieu. Parmi les états, la dernière place est celle des commençants, la moyenne celle des hommes qui progressent dans la vertu, et la première celle des parfaits. Quant aux rangs, la dernière place est celle des sujets, la moyenne celle des ministres subalternes, et la première celle des chefs principaux. Relativement aux lieux, la dernière place est celle de l'enfer, la moyenne celle de ce monde, et la première celle du ciel. *Mettez-vous donc à la dernière place* sous ces trois rapports, pour l'état, le rang et le lieu ; *c'est-à-dire pensez par humilité que vous êtes dans l'état infime des commençants, abaissez-vous par la crainte de Dieu au simple rang des sujets, et descendez par une fréquente méditation jusque dans l'abîme profond des enfers.*

Mais pourquoi choisir ainsi la dernière place ? Notre-Seigneur en apporte trois motifs (Luc. xiv, 10) : 1° C'est afin de mériter l'amitié divine ; car, *lorsque Celui qui vous a convié aux noces de l'Église viendra, soit pendant cette vie pour visiter les âmes, soit après la mort pour discerner les mérites de chacun, il vous dira, parce que vous vous êtes humilié : Mon ami.* 2° C'est aussi afin d'obtenir une place plus sublime ; car il ajoutera : *Puisque vous êtes devenu mon ami à cause de votre humilité, montez plus haut, c'est-à-dire*

soyez élevé à un plus éminent degré de grâce sur la terre et de gloire dans le ciel. 3° C'est encore afin d'acquérir un plus grand honneur; *car vous serez alors honoré devant les autres convives*, qui sont admis comme vous au banquet de la foi évangélique ou de la béatitude éternelle; témoins de votre vertu et de votre exaltation, ils admireront en vous l'excellence de la dignité proportionnée à la grandeur de l'humilité qui vous a valu la faveur du Maître. — Remarquons que par là le Seigneur ne se propose pas de nous engager à acquérir la gloire humaine, mais il veut nous apprendre qu'on acquiert la gloire céleste de la même manière que la gloire humaine; de telle sorte que, comme l'humilité est nécessaire à celui qui désire parvenir à quelque honneur dans l'Église ou dans la société, elle est aussi nécessaire à celui qui désire arriver à quelque honneur de la grâce et de la gloire. Néanmoins, il y a une différence essentielle entre ces deux sortes de désirs : c'est que quiconque s'humilie pour être promu à une dignité ecclésiastique, pèche; car, sous une fausse humilité, il cache un orgueil raffiné; mais quiconque s'humilie pour obtenir les dons surnaturels de la grâce, ou mériter les récompenses éternelles de la gloire, a une intention droite; parce que, comme le dit saint Jérôme (in cap. 1 Sophoniæ) : C'est une sainte ambition de souhaiter ardemment les vertus.

Enfin, le Sauveur confirme par une raison générale tout ce qu'il vient de dire (Luc. xiv, 11) : *Quiconque*, soit laïc, soit clerc, soit religieux, *s'élève* par orgueil, sera humilié, bon gré mal gré en ce monde ou dans l'autre; *celui au contraire qui s'abaisse* non par force, mais volontiers, *sera exalté* en cette vie par les mérites qu'il acquerra ou par les dignités qu'il recevra, et dans la vie future par les récompenses célestes qui lui sont promises et qui lui seront in-

faiblement discernées. — Les humbles sont ainsi appelés du mot latin *humus*, c'est-à-dire *terre*, parce qu'ils se considèrent comme de la poussière qui est foulée aux pieds par tout le monde. L'homme en effet qui, comme l'indique l'étymologie de son nom, a été formé du limon, doit descendre dans le sentiment profond de sa misère et de son néant, pour mériter d'être relevé et consolé. « Si vous voulez que le Seigneur écoute votre prière, dit saint Bernard, pensez toujours que vous n'êtes qu'un vil pécheur, indigne de ses dons et de ses faveurs. » Nous devons fuir avec soin l'orgueil qui nous attire le mépris et la haine de Dieu et des hommes ; nous devons au contraire embrasser avec ardeur l'humilité qui nous procure leur estime et leur affection. « Ne vous alarmez donc point, dit saint Chrysostôme (Hom. 66 in Matth.), si l'honneur vous est ravi, pourvu que vous en deveniez plus humbles : car alors vous serez plus grands aux yeux du Seigneur qui vous élèvera à une gloire supérieure. L'humilité nous ouvre ainsi la porte du ciel ; si nous voulons y être exaltés, sachons nous faire petits ici-bas ; les plus conspués sur la terre seront les plus honorés dans le royaume des cieux. »

Après avoir exhorté les convives à pratiquer l'humilité, le Seigneur exhorta leurs hôtes à exercer la miséricorde. Cette instruction était fort à propos dans la circonstance ; car les Pharisiens parmi lesquels il se trouvait donnaient des repas publics et solennels par un motif de cupidité plutôt que de charité, pour en retirer quelque profit ou honneur temporel. Afin de rendre la nourriture spirituelle pour la réfection corporelle qu'on lui offrait, le Sauveur donna un conseil salutaire au chef du festin. *Il disait donc à celui qui l'avait invité, et par là même à tous ceux qui étaient présents (Luc. xiv, 12) : Lorsque vous donnez à dîner ou à souper, ne con-*

viez point vos amis par affection naturelle simplement, ni vos frères à cause de la consanguinité, ni vos proches en considération de l'affinité, ni vos voisins à raison de la familiarité; ne conviez ni tous ceux-ci, ni d'autres parce qu'ils sont riches ou puissants, dans un but d'intérêt ou d'ostentation, pour gagner leur faveur ou satisfaire votre vanité. Peut-être vous inviteraient-ils à leur tour, selon l'usage ordinaire du monde; mais alors vous seriez récompensé par les hommes et non par Dieu, en cette vie et non dans l'autre. Ce qui est dit ici de la réciprocité d'invitation doit s'entendre aussi d'un retour quelconque pour tout bienfait temporel. Suivant saint Ambroise (Lib. 7 in Luc.), n'accorder l'hospitalité que dans l'espoir d'être payé, c'est agir par avarice. Remarquons toutefois que, si l'on invite les personnes susdites pour entretenir l'union mutuelle, on accomplit une œuvre méritoire devant Dieu; si c'est au contraire pour s'abandonner à la vaine gloire, se livrer à la bonne chère ou à la volupté, on commet un péché digne de châtement; si c'est seulement pour en retirer quelque avantage temporel, on n'y trouvera aucun profit spirituel; si c'est pour témoigner de la bienveillance ou de la libéralité, on produit un acte indifférent en lui-même, mais qui devient bon ou mauvais, selon qu'on le rapporte ultérieurement à une fin bonne ou mauvaise. Dans tous les cas, on ne peut faire une invitation aux dépens du patrimoine de Jésus-Christ, parce qu'il doit être employé tout entier pour l'utilité de l'Église et pour les besoins des pauvres; il en est de ces biens comme des legs destinés à des aumônes; on ne peut en détourner la moindre partie à d'autres usages.

Mais lorsque, mû par un pieux sentiment, vous donnez un festin, appelez-y les pauvres, ceux qui ne possèdent

rien pour vivre, *les infirmes*, ceux qui n'ont pas la force pour travailler, *les boiteux*, ceux qui ne peuvent aller mendier, *les aveugles*, ceux qui ne voient pas suffisamment pour exécuter quelque ouvrage (Luc. xiv, 13). *Et vous serez heureux*, dès maintenant par l'espérance, et plus tard par la jouissance de la béatitude éternelle, *parce que vos convives n'ont pas le moyen de vous récompenser* ; car alors vous aurez pour débiteur Dieu lui-même qui ne manquera pas d'acquitter leur dette (Ibid. 14). Aussi saint Paul a dit (I Tim. iv, 8) : *La piété*, c'est-à-dire la charité, *sert à tout, parce que les biens de la vie présente et ceux de la vie future lui ont été promis*. D'après saint Chrysostôme (Hom. I in Epist. ad Colos.), ne nous affligeons donc point de ne pas recevoir la rémunération d'un bienfait, mais plutôt de la recevoir : car si nous la trouvons maintenant, il est à craindre que nous ne la retrouvions pas plus tard ; et si l'homme ne nous la rend point, Dieu nous la rendra. C'est pourquoi Jésus-Christ ajoute : *Vous serez récompensé par le souverain Juge à la résurrection des justes*, lorsque vous serez transformé avec eux dans l'état de gloire. Selon la remarque du Vénéral Bède, Jésus-Christ ne parle ici que de la résurrection des justes, parce qu'elle doit être bienheureuse pour eux seuls, quoiqu'elle doive être générale pour tous les hommes. « Ne méprisez donc point les indigents comme des indignes, dit saint Grégoire de Nysse, mais sachez les apprécier à leur juste valeur. Ce sont les images du Sauveur, les héritiers des biens futurs, les porteclés du royaume céleste ; ils seront devant le souverain Juge les accusateurs ou les avocats de ceux qui les auront repoussés ou assistés ici-bas. » « Par conséquent, ajoute saint Jean Chrysostôme (*loc. cit.*), quand un pauvre se présente à votre porte, vous devriez l'admettre à votre

table, ou du moins dans votre logis, comme si c'était Jésus-Christ lui-même. Mais cet homme est dégoûtant, nettoyez-le ; ses habits sont sales, donnez-lui un vêtement propre. Si votre délicatesse a peine encore à le souffrir, faites-le manger avec vos domestiques, ou bien envoyez-lui ce que vous n'avez pas le courage de lui servir. Mais pourquoi tant de frivoles excuses, lorsqu'il s'agit d'accueillir Jésus-Christ caché sous les haillons de l'indigent ? Eh ! ne savez-vous pas que le démon n'ose entrer dans la maison de celui qui fait l'aumône ? »

Dans un sens spirituel, *lorsque vous préparez un festin*, c'est-à-dire quand vous vous disposez à la prière pour nourrir votre âme du pain des larmes et l'enivrer du vin de la componction, *n'invitez pas vos amis, vos parents et des riches*, c'est-à-dire ne priez pas seulement pour ceux qui vous sont unis de quelque manière, ou qui, comme les justes, sont riches de vertus chrétiennes ; mais priez encore pour vos ennemis et pour les pécheurs qui sont pauvres des véritables biens. Faites participer surtout à votre oraison les trois sortes de pauvres pécheurs qui succombent par infirmité, ou par ignorance ou par malice ; les premiers sont faibles *debiles*, les seconds sont aveugles *cæcos*, les troisièmes sont boiteux *claudos*, parce que leur volonté défectueuse ne marche pas d'accord avec leur intelligence. — Le prédicateur évangélique donne aussi un banquet spirituel en distribuant le pain de la parole sainte ; s'il le fait pour acquérir quelque honneur ou gain temporel, il ne recevra de Dieu aucune récompense ; mais s'il se propose de sauver les âmes, il obtiendra la vie éternelle conjointement avec les justes.

Entendant le Seigneur qui disait : *Vous serez récompensé à la résurrection des justes*, l'un des convives, homme

charnel et grossier, crut qu'il promettait de fournir la nourriture matérielle aux justes ressuscités, comme s'ils avaient besoin de mets corporels pour entretenir leur nouvelle vie. *Heureux* donc, s'écrie-t-il, *celui qui mangera du pain dans le royaume de Dieu* (Luc. xiv, 15). Selon saint Cyrille, cet homme tout animal, ne comprenant pas les paroles que Jésus-Christ venait de prononcer, s'imaginait que la rétribution des Saints consisterait en la possession de biens sensibles. Mais suivant d'autres interprètes, par le mot *pain* ce convive entendait la vraie béatitude, de laquelle se rassasie l'âme des élus par la vision et la jouissance de la divinité et de l'humanité de Jésus-Christ, qui s'appelle lui-même *le pain de vie*. « Cet homme, dit saint Augustin (Serm. 33 de Verbis Dom.), semblait soupirer vers un bien éloigné, néanmoins le pain qu'il désirait était présent sous ses yeux ; car quel est le pain offert dans le royaume de Dieu, sinon Celui-là même qui a dit : *Je suis le pain vivant descendu du Ciel* (Joan. vi, 51) ? Pour le recevoir, ne préparez pas simplement votre bouche, mais disposez surtout votre cœur. » — *Heureux* donc mille fois *celui qui dans le royaume de Dieu mangera ce pain* et savourera cet aliment des âmes, dont il est écrit au livre de l'Ecclésiastique (xxiv, 29) : *Ceux qui me mangent auront encore faim*, non parce qu'ils éprouveront quelque privation ou quelque tourment ; mais parce qu'ils ne ressentiront aucun dégoût, aucune satiété. Aussi d'après l'explication du Vénéral Bède (in cap. xiv Luc.) : « Le pain qu'on mange dans le royaume de Dieu ne doit pas s'entendre d'une nourriture corporelle, mais de Celui-là même qui a dit (Joan. vi, 51, 52) : *Je suis le pain descendu du ciel ; quiconque mangera de ce pain vivra éternellement* ; c'est-à-dire quiconque s'étant incorporé par la foi le mystère de mon Incarnation,

aura mérité la contemplation de ma divine Majesté, celui-là goûtera le bonheur d'une glorieuse immortalité. »

Prière.

Seigneur Jésus, prenez-moi et protégez-moi avec votre main miséricordieuse, de crainte que je ne sois dominé et tourmenté par l'hydropisie de la volupté charnelle, ou de l'avarice, ou de l'orgueil. Faites qu'une humilité sincère inspire mes pensées, mes paroles et mes actions, de telle sorte que, me regardant comme le plus indigne, je choisisse toujours la dernière place. Faites aussi qu'une charitable commisération me porte à inviter, c'est-à-dire à secourir les indigents, selon mon pouvoir. O Dieu, distributeur libéral des biens les plus excellents, accordez à un pauvre misérable comme moi, de manger dans votre propre royaume ce pain céleste qui n'est autre que vous-même, pain au-dessus de toute substance pour l'acquisition duquel nous combattons chaque jour et nous souffrons à chaque instant, afin que nous puissions jouir de votre vie éternelle. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LXXXI

PARABOLE DES PERSONNES INVITÉES A UN GRAND SOUPER.

Luc. xiv, 16-24.

Comme la plupart des hommes, captivés par les biens terrestres et fascinés par les plaisirs sensibles, n'ont presque

aucun goût pour le pain de vie qu'ils se contentent de reconnaître par la foi sans travailler à l'obtenir, le Sauveur leur montre par une parabole que cette indifférence seule suffit pour les rendre indignes de participer au festin céleste. Cette même parabole fait ressortir tout à la fois l'immense bonté de Dieu et l'ingratitude insurmontable des Juifs qui, préférablement à toutes les autres nations, ont été conviés à l'éternelle béatitude par les Prophètes d'abord, puis par le Christ lui-même, et enfin par ses Apôtres, mais qui, ayant repoussé ces invitations réitérées, ont ainsi abandonné leur place aux Gentils.

Le Sauveur dit donc (Luc. xiv, 16) : *Un certain homme fit un grand souper*. Cet homme, distinct de tous les autres, c'est Jésus-Christ qui, étant vrai Dieu, a daigné se faire vrai homme, de manière à unir la divinité et l'humanité en une seule et même personne. Le grand souper qu'il a préparé, c'est le bonheur incompréhensible de la gloire céleste que le Seigneur réserve, de toute éternité, pour être, dans son royaume, la réfection permanente des saintes âmes. Cette réfection, qui doit être la dernière, est justement appelée un *souper*, parce que, comme le repas du soir est le dernier de la journée, de même aussi la béatitude de la vie immortelle n'est accordée qu'à la fin de la vie présente, après laquelle il n'y a plus rien à espérer. Festin splendide assurément, souper délicieux, puisque son immensité et son excellence surpassent infiniment tout ce que le cœur humain a pu ressentir et peut imaginer. Le Maître *invita beaucoup de monde*, parce que, comme le dit saint Paul (I Tim. II, 4), *il veut sauver tous les hommes*, en les rendant bienheureux. En effet, il appelle les uns par le ministère des Anges, des Patriarches et des Prophètes ; les autres par lui-même, par ses Apôtres et ses Disciples ; d'autres enfin par

les inspirations de la conscience, par les bienfaits de la prospérité ou les peines de l'adversité.

Quand l'heure du souper fut arrivée, il envoya son serviteur (Luc. xiv, 17). L'heure du souper, c'est le temps de la grâce dans ce dernier âge du monde; car, bien que dans les âges précédents les hommes fussent invités au festin céleste, aucun néanmoins n'y était introduit, mais tous descendaient dans les limbes ou dans les enfers. Le serviteur envoyé représente tous les prédicateurs évangéliques; quoiqu'ils soient en grand nombre et différents d'état ou de qualités, ils doivent cependant être unis entre eux par la foi et la charité, de manière à former comme un seul personnage moral. Le Maître envoya donc son serviteur dire aux conviés de venir en se disposant au festin par leurs bonnes œuvres; car tout était prêt pour les recevoir. Avant l'Incarnation du Verbe, le festin du Christ n'était pas encore préparé, de façon que nul ne pouvait être admis à la vie éternelle; mais lorsque l'Agneau sans tache eut été immolé sur la croix, le ciel fermé jusqu'alors fut enfin ouvert. Comme Dieu le Père avait envoyé son Fils pour y convier les hommes, Celui-ci à son tour députa les Apôtres et délègue encore les prédicateurs, afin de continuer sa mission, parmi tous les peuples et dans tous les siècles, jusqu'à la fin du monde. Le banquet céleste, qui est maintenant tout prêt, consiste en trois choses inséparables, savoir: la vision béatifique des personnes divines principalement, puis la société des Anges et la compagnie des Saints.

Mais tous pareillement commencèrent à s'excuser, ou plutôt à s'éloigner du banquet divin par leur mauvaise conduite, en préférant les biens terrestres et matériels aux biens spirituels et célestes. Ils s'excusèrent, sinon en parole, du moins en pensée et par le fait, tous également, c'est-à-

dire la grande majorité ; car, selon saint Gregoire, peu seront sauvés relativement à la masse entière du genre humain. Beaucoup en effet sont conviés à ce festin solennel, mais bien peu y sont admis, parce que la plupart de ceux qui y sont attirés par la foi véritable s'en rendent indignes par une vie déréglée. Malheur à nous ! dit le même saint Docteur (Hom. 36 in Evang.) : car le pauvre ne manque pas d'accourir, lorsqu'un riche l'invite ; et nous nous excusons d'aller, quand Dieu nous convie à sa table ; mais, par ce refus injurieux, nous méritons d'être exclus à jamais du banquet éternel que le Seigneur très-libéral offre de lui-même gratuitement à tous les hommes de bonne volonté. L'excuse qu'on allègue pour ne pas venir n'est en réalité qu'une indisposition dont on se rend coupable, en s'abandonnant soit à l'orgueil, soit à l'avarice, soit à la volupté. Les uns sont figurés par celui qui veut voir sa nouvelle maison de campagne, d'autres par celui qui veut essayer ses paires de bœufs, les troisièmes sont représentés par celui qui vient de contracter mariage.

Ainsi, le premier s'excuse en disant : *J'ai fait l'acquisition d'un domaine, et je dois nécessairement le visiter.* Par celui-ci on entend les orgueilleux amateurs du monde, qui ambitionnent et recherchent avant tout les honneurs et les dignités que procure la possession d'un domaine. — Le second dit (Luc. xiv, 19) : *J'ai acheté cinq paires de bœufs et je vais les éprouver.* Dans cet autre, on voit les hommes cupides et avarés qui portent toutes leurs pensées et tous leurs désirs sur les richesses et les biens temporels, dont les bœufs destinés à labourer la terre sont l'emblème. — Le troisième dit (Ibid., 20) : *Je me suis marié, c'est pourquoi je ne saurais m'absenter.* On reconnaît dans ce dernier les hommes voluptueux et sensuels dont l'intelligence, abrutié

par l'amour des plaisirs charnels, est incapable de s'élever à la contemplation des choses divines, comme saint Basile le fait remarquer. Tous ceux-là sont indignes d'assister jamais aux noces de l'Agneau sans tache ; c'est ce qu'exprime le distique suivant :

Villa, boves, uxor cœnam clausere vocatis,

Une maison, des bœufs, une femme ont fermé la salle du festin aux conviés ;

Mundus, cura, caro, cœlum clausere renatis.

Le monde, la cupidité, la chair ferment le ciel aux Chrétiens.

Les trois vices qui sont ici mentionnés sont en effet la source de tout ce qui peut exclure de la céleste béatitude ; car, selon la doctrine de l'apôtre saint Jean (I Ep. II, 16) : *Tout ce qui est dans le monde est ou concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie.* « O vous, s'écrie saint Augustin (Serm. 33 de Verbis Dom.), vous qui désirez prendre place à ce festin du Très-Haut, n'aimez ni le monde, ni rien de ce qui est dans le monde, comme le recommande le Disciple bien-aimé (I Ep. II, 15). L'amour des biens terrestres est comme une glu qui empêche l'âme de prendre son essor vers les biens supérieurs. Ainsi, quand vous dites : *J'ai épousé une femme*, c'est la concupiscence de la chair qui vous retient : *J'ai acheté cinq paires de bœufs*, c'est la concupiscence des yeux : *J'ai acquis un domaine*, c'est l'orgueil ou l'ambition qui vous captive. Fuyons toutes ces vaines et funestes excuses ; accourons au divin banquet où notre âme trouvera une nourriture abondante ; que la volupté, la superbe et la cupidité ne nous arrêtent point, mais allons à Dieu sans détour et nous serons pleinement rassasiés des délices spirituelles. » Ainsi s'exprime saint Augustin.

Le serviteur, revenant vers son Maître, lui rapporta tout ce qui s'était passé (Luc. XIV, 21). Ainsi, les ministres de

l'Évangile, après avoir vaqué aux travaux de la prédication, reviennent au silence de la contemplation, et là, dans leurs entretiens intimes avec Dieu, lui communiquent tout ce qui leur est arrivé. *Alors le Père de famille, Jésus-Christ dont la famille se compose des Anges et des âmes fidèles, fut irrité, non parce qu'il éprouva les mouvements intérieurs de la colère, mais parce qu'il produisit les effets extérieurs de cette passion en punissant les coupables ; car la colère de Dieu consiste dans la vengeance même du péché, dit saint Augustin (in Ps. 8). Irrité donc contre les hommes tièdes et négligents qui dédaignaient son banquet délicieux pour se repaître de vils aliments, il dit à son serviteur, au ministre de l'Évangile : Sortez vite, quittez le calme secret de l'étude et de l'oraison pour l'exercice public du ministère et de la prédication ; allez dans les rues et sur les places de la ville.* Il désigne par là la vocation des Juifs ; car, de même que les rues et les places d'une cité sont renfermées dans son enceinte, ainsi les Juifs étaient enfermés dans le cercle des observances légales auxquelles ils étaient assujettis. Les uns étaient comme sur des places publiques dans les voies larges et spacieuses de l'abondance et de la prospérité ; les autres se trouvaient dans des rues resserrées, c'est-à-dire dans les étrointes de l'adversité et les angoisses de la tribulation. Allez donc et *appelez les pauvres* qui sont dénués de grâce et de vertu, *les infirmes* qui sont dépourvus de zèle et d'énergie, *les aveugles* qui n'ont point la connaissance de la vérité, *les boiteux* qui n'ont point une rectitude parfaite d'affection et d'intention, en un mot appelez les petits et les humbles qui se croient méprisables, *et amenez-les*, introduisez-les comme ils le désirent ; car ce sont ceux-là que le Seigneur veut admettre à la pénitence et recevoir à sa table.

Les princes et les docteurs des Juifs furent en effet rejetés à cause de leur orgueil et de leur ingratitude, tandis que les simples et les publicains furent accueillis favorablement, comme on le voit par l'exemple des Apôtres et des disciples mentionnés dans l'Évangile. Selon saint Grégoire (Hom. 36 in Evang.), les pauvres sont élus pour remplacer les riches qui refusent de venir ; *car Dieu a choisi les faibles suivant le monde pour confondre les forts* (I Cor. 1, 27), et il préfère le pécheur qui s'humilie au juste orgueilleux. Le Seigneur prend pour lui ceux que le monde méprise ; car souvent le mépris dont l'homme est l'objet le fait rentrer en lui-même, de façon que moins il trouve de satisfaction parmi les créatures, plus il montre de soumission envers le Créateur. — « Qui sont ceux qui participent au festin du Seigneur, s'écrie saint Augustin (Serm. 33 de Verbis Dom.), sinon les mendiants, les estropiés, les aveugles et les boiteux ? Les hommes opulents, bien portants, présomptueux et savants, n'y sont pas introduits ; car plus ils s'estiment eux-mêmes, plus aussi le Seigneur les dédaigne. Venez donc indigents, c'est vous qu'invite le souverain Maître devenu pauvre lui-même afin de vous enrichir par sa pauvreté volontaire. Venez infirmes, le médecin n'est pas pour celui qui jouit de la santé, mais pour celui qui manque de force. Venez aussi boiteux, en lui disant : *Seigneur, affermissez mes pas dans les sentiers de vos commandements* (Ps. xvi, 5). Venez enfin aveugles, en répétant (Ps. xii, 4) : *Éclaircissez mes yeux de peur que je ne m'endorme dans la mort éternelle.* » Ainsi parle saint Augustin.

De retour vers son Maître, *le serviteur lui dit : J'ai fait, Seigneur, ce que vous m'avez commandé, et comme vous l'avez commandé, montrant ainsi une obéissance parfaite et*

dans l'acte et dans le mode d'exécution ; mais, ajouta-t-il, *des places vides restent encore* (Luc. xiv, 22). Comme s'il disait : Nous avons introduit beaucoup de Juifs ; toutefois il y a suffisamment de places pour y admettre encore des Gentils, marquant par là que l'Église est toujours prête à recevoir ceux qui veulent entrer en son sein. *Le Maître dit alors à son serviteur : Sortez promptement à travers les chemins et les buissons et pressez d'entrer ceux que vous rencontrerez* (Ibid. 23). C'est-à-dire : Courez hors de la Judée vers les païens qui, semblables à des peuples agrestes et sauvages, sont dispersés sur les grands chemins de la prospérité mondaine et parmi les buissons épineux de l'adversité temporelle ; par vos instructions, vos instances et vos importunités *contraignez-les d'entrer à mon banquet éternel, afin que ma maison, la céleste patrie, soit remplie* et que le nombre de mes convives ou de mes prédestinés soit complet. Nous voyons par là que les uns sont appelés, attirés par de ferventes exhortations et que les autres sont contraints et comme forcés par de dures réprimandes. Aussi le Maître suprême recommande d'appeler les Juifs et de contraindre les Gentils, parce qu'une simple invitation n'aurait pas suffi à ces derniers, tandis qu'elle était suffisante pour les premiers instruits par la Loi et les Prophètes.

Par ceux qui sont contraints d'entrer au festin, nous pouvons entendre les hérétiques que l'Église poursuit de ses anathèmes pour les ramener en son sein, ou même tous ceux que Dieu frappe de ses coups afin de les appeler à son amour. Heureuse nécessité qui nous force à mieux vivre ! Il en est beaucoup en effet qui dans l'abondance et la sécurité ne pensent qu'au monde, mais qui reviennent à Dieu dans le malheur et le danger. « Il est plus difficile, dit saint Chrysostôme, de triompher des passions lorsqu'on jouit du

repos, que de mépriser les richesses si on est exposé au péril. La crainte d'un mal aide l'âme à surmonter plus aisément l'attrait de la concupiscence. Combien qui, dans la paix, n'eussent pas voulu être pauvres, et qui, au temps de la persécution, préfèrent renoncer à leurs biens plutôt que de périr avec eux ? Dieu, qui les connaît, permet souvent qu'ils perdent leurs richesses, afin que, débarrassés des sollicitudes temporelles, ils retournent et persévèrent plus facilement dans son service. » — « D'après la parabole, dit saint Grégoire (Hom. 36 in Evang.), il en est qui résistent à l'appel du Seigneur, ce sont ceux qui, connaissant la vérité, ne suivent pas sa direction ; d'autres qui répondent à l'invitation du Maître, tels sont ceux qui, ayant reçu le don de l'intelligence, le font valoir par la perfection de leur conduite ; il en est aussi qui sont forcés d'entrer dans la voie de la vérité ou dans la pratique de la vertu, ce sont ceux que l'Église y contraint par des peines spirituelles et même temporelles. »

Enfin, Jésus-Christ conclut ainsi sa parabole (Luc. xiv, 24) : *Je vous le déclare, aucun de ceux qui ont été invités, sans vouloir venir, ne goûtera de mon festin, ni même ne le verra. Les Saints, au contraire, le goûtent et le voient dès la vie présente, selon que le Prophète les y engage par ces suaves paroles : Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux !* Mais, à l'égard des pécheurs dédaigneux, terrible est la sentence du divin Maître, s'écrie saint Grégoire. Que personne donc ne s'excuse de se rendre à son invitation, de crainte que, par son refus, il ne se ferme lui-même pour toujours l'entrée du céleste banquet. « Par conséquent, dit saint Chrysostôme (Hom. 5 ad pop. Antioch.), travaillons sans cesse à conserver en nous la dignité de Chrétien que nous avons reçue au commencement ; ne nous laissons point de tendre vers le royaume de Dieu, regardant les

choses présentes comme des ombres qui passent et des songes qui s'évanouissent. Si un roi de la terre vous tirait de la misère et vous adoptait tout à coup pour son fils, regretteriez-vous la pauvre cabane d'où il vous aurait retiré ? De même, apprenons à mépriser les biens présents de ce monde, en considérant combien sont supérieurs les biens futurs à la jouissance desquels nous sommes appelés. »

Prière.

Seigneur Jésus, qui, dans le dessein de sauver tous les hommes, avez préparé à tous le festin magnifique de la céleste béatitude, où déjà vous en avez admis un certain nombre de différentes manières, ne privez pas un misérable comme moi de cette grâce générale que vous êtes venu offrir à tous. Donnez-moi la force de fouler aux pieds l'orgueil et l'ambition, l'avarice et la cupidité, la concupiscence et la volupté charnelle, et qu'aucun vice semblable ne m'exclue pour toujours du banquet éternel ; mais que votre infinie miséricorde daigne m'y introduire, parce que je suis pauvre en grâce et en vertu, faible dans l'accomplissement du bien, aveugle dans la connaissance de la vérité et boiteux par défaut de rectitude morale. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LXXXII

JÉSUS DIFFÈRE D'ALLER A JÉRUSALEM POUR LA FÊTE DES TABERNACLES.

Joan. VII, 1-14, — 30-53.

Jésus, instruisant le peuple dans les synagogues, continuait à parcourir la Galilée, et ne voulait point passer en

Judée, parce que les Juifs cherchaient à le faire mourir (Joan. VII, 1). Assurément, il aurait pu se montrer parmi eux, sans avoir rien à craindre de leur part ; mais, en attendant l'heure de sa Passion, il préféra se soustraire à leurs regards, et cela pour plusieurs motifs : d'abord pour lui-même, parce que le moment qu'il avait fixé pour sa mort n'était pas encore venu ; ensuite pour nous-mêmes, afin de consoler notre faiblesse, en montrant par son exemple que nous pouvons quelquefois fuir devant la persécution ; enfin à cause des Juifs, de peur qu'en se produisant à leurs yeux il n'excitât davantage leur haine contre lui.

La fête appelée par les Juifs Scénopégie ou fête des Tabernacles *était proche* (Ibid. 2). Cette solennité durait sept jours consécutifs, pendant lesquels les enfants d'Israël habitaient sous des tentes faites avec des branches d'arbres, en mémoire des quarante ans que leurs pères avaient passés sous les tentes du désert, après leur sortie d'Égypte ; ils semblaient ainsi rappeler les bienfaits du Seigneur à leur égard, eux qui allaient bientôt le mettre à mort. Or, d'après son étymologie grecque, le mot Scénopégie est formé de *σκιὰ* ou *σκίος* qui signifie *ombre* et de *φαγειν* qui veut dire *manger*, parce que, durant cette fête, les Hébreux prenaient leurs repas sous des toits ombragés de feuillage. On célébrait la solennité des Tabernacles, après avoir recueilli les fruits de la terre, au mois de septembre, parce que, à cette époque où la vendange allait commencer, les anciens Israélites avaient quitté les tentes du désert pour entrer dans la Terre promise.

Comme cette fête approchait donc, *les frères, c'est-à-dire les parents du Sauveur, non pas ses Apôtres, mais ses proches du côté maternel qui le traitaient de frère, selon la*

coutume reçue chez les Juifs, *lui dirent* (Ibid. 3) : *Passer en Judée*, c'est-à-dire montez à Jérusalem, capitale du royaume, *afin que vos disciples*, soit ceux qui vous suivent en foule, soit ceux qui s'y rendent de toutes parts, *puissent être témoins de vos œuvres* merveilleuses. Selon le Vénérable Bède (in cap. vii Joan.), c'est comme s'ils disaient : Vous faites des miracles, mais peu de personnes en sont témoins ; allez plutôt à la cité royale où résident les princes et les grands, afin que, voyant tous vos prodiges, ils vous honorent comme vous le méritez. Ces amis tout charnels cherchaient la gloire du Sauveur, non pas pour lui seul, mais aussi pour eux mêmes, afin de participer à la gloire qu'il pourrait s'attirer ; car c'est le propre des hommes vains de faire ressortir tout ce qui peut contribuer à leur exaltation. C'est pourquoi ils ajoutaient (Ibid. 4) : *Personne n'agit en secret lorsqu'il veut être connu dans le public ; puisque vous faites de telles choses, montrez-vous au monde*. En entendant parler ainsi les frères du Seigneur, on voit bien que, comme l'Évangéliste le fait remarquer (Ibid. 5), *ils ne croyaient point en lui*, au moins d'une manière parfaite puisqu'ils ne le supposaient pas insensible à la gloire mondaine. Ils pensaient même que la louange et la faveur des hommes devaient être la récompense de ses vertus et le fruit de ses miracles.

Mais Jésus, voulant nous enseigner par son exemple à fuir la gloire mondaine, rejeta leur mauvais conseil en disant (Ibid. 6) : *Mon temps* ou le moment de manifester ma gloire *n'est pas encore arrivé* ; elle ne doit éclater qu'après ma résurrection. Pour vous qui ne cessez de courir après les vanités du siècle, et de soupirer après les honneurs, les richesses et les délices du monde, *le temps est toujours favorable*, et vous-mêmes êtes toujours disposés à les rece-

voir. *Le monde*, que vous aimez, *ne saurait vous haïr*, parce que vous lui ressemblez par les sentiments, les affections et les actes. *Il me déteste tout au contraire*, moi avec les miens, parce que nous lui sommes opposés par l'esprit, la volonté et la conduite ; car, loin d'approuver ses œuvres, nous les blâmons comme mauvaises (Ibid. 7). — De même qu'il y a deux sortes de gloire, l'une spirituelle pour les Saints, et l'autre temporelle pour les mondains, il y a pareillement deux sortes de fêtes pour les uns et pour les autres. Les fêtes temporelles des mondains consistent en repas, divertissements et autres plaisirs extérieurs ou sensibles ; les fêtes spirituelles des Saints consistent en pures et suaves délectations de l'esprit et du cœur. Aussi le Seigneur ajoute (Ibid. 8) : *Pour vous qui soupirez après les louanges humaines et les voluptés charnelles allez à cette fête*, où vous désirez voir et être vus afin de satisfaire votre vanité et votre concupiscence ; *quant à moi*, dont les goûts sont tout différents, *je n'irai point à cette fête* avec vous, ni comme vous le souhaiteriez, pour y chercher la gloire ; *car mon temps*, c'est-à-dire le moment de procurer la gloire à mon humanité, *n'est pas encore accompli* ; avant d'arriver aux honneurs de l'immortalité, il me faut passer par les ignominies de la croix. — Ou bien encore, le Sauveur a voulu dire : *Allez vous autres à ce jour de fête*, au commencement de la solennité, parce qu'alors plus qu'à la fin les Juifs s'y livraient aux amusements et aux festins ; *mais moi je n'irai point à ce jour de fête* parce que *mon temps n'est pas encore arrivé*. Ce n'était pas en effet au commencement, mais plutôt à la fin de la solennité, le moment favorable pour la doctrine de vérité que le Seigneur devait annoncer ; car, en ces derniers jours, les esprits plus calmes étaient mieux disposés à recevoir d'utiles instructions.

En disant à ses frères : *Allez vous autres à cette fête*, Jésus ne leur donne ni un conseil ni un ordre ; il constate et déclare seulement les dispositions actuelles qui les portaient à rechercher les satisfactions mondaines. Car ils voulaient jouir des agréments de la fête sans supporter les fatigues de la vigile qui devaient y préparer, parce qu'ils désiraient posséder les joies et les honneurs de ce monde sans en souffrir les peines et les chagrins. De nos jours, hélas ! combien de Chrétiens qui leur ressemblent ! Ils voudraient célébrer comme une fête continuelle en cette vie, mais en l'autre ils seront réduits à faire une vigile ou pénitence perpétuelle ; ils désireraient s'abandonner maintenant aux festins, aux délices, aux ris et aux frivolités ; mais ils seront condamnés éternellement à la faim, à la soif, aux tribulations et aux larmes. — Trois puissants motifs doivent nous déterminer à fuir le prétendu bonheur ou la félicité diabolique du siècle : 1^o parce que cette vie doit être la préparation et comme la vigile de la grande solennité que nous sommes appelés à célébrer dans le royaume de Dieu ; pour y parvenir sûrement, nous devons présentement jeûner et pleurer nos péchés. C'est pourquoi Jésus-Christ a dit : *Heureux ceux qui pleurent en cette vie, car ils seront consolés en l'autre* (Matth. v, 5), *Malheur à vous qui êtes rassasiés en ce monde, car vous serez tourmentés par la faim en l'autre* (Luc. vi, 25). 2^o La vie sur la terre est un exil pour l'homme ; sa véritable patrie est le royaume céleste qui lui est réservé. Or, un malheureux proscrit, s'il comprend sa véritable position, ne doit pas se réjouir tant qu'il est condamné au bannissement, et avant qu'il soit rentré au foyer paternel. Ils sont donc bien insensés les pécheurs qui, pour quelques trompeuses satisfactions dans leur court pèlerinage, se privent des douceurs ineffables de l'éternelle

patrie. 3^e Enfin la vie présente est le temps destiné au travail et aux épreuves ; les serviteurs de Dieu s'y soumettent et les subissent afin de jouir ensuite du repos et de la béatitude ; mais ceux qui veulent ici-bas s'abandonner à la joie et à l'oisiveté doivent s'attendre aux peines et aux douleurs dans l'autre vie.

D'après cet exposé, nous voyons la différence qui existe entre l'état des bons et des méchants : pour les méchants le temps de la gloire est la vie présente, dont les jours sont mauvais ; mais pour les bons c'est la vie future, où ils règneront avec Jésus-Christ, après avoir souffert comme lui sur la terre. Que les âmes pieuses disent donc aux mondains qui les invitent à partager leurs joies solâtres : *Allez vous autres à la fête présente, mais nous qui n'avons pas les mêmes goûts, nous n'irons pas à cette fête temporelle.* Personne ne peut en même temps se réjouir avec le siècle et régner avec le Christ ; car il est écrit : *Malheur à ceux qui coulent leurs jours dans la prospérité, parce qu'en un moment ils descendront dans les abîmes de l'enfer, après avoir reçu leur récompense en cette vie (Job. xxi, 13).* « Jésus-Christ est notre maître et notre chef, dit saint Augustin (Tract. 28 in Joan.), nous sommes ses membres et nous formons son corps mystique ; or, c'est pour nous instruire qu'il répondait à ses frères : *Votre temps est toujours prêt, mais le mien n'est pas encore venu.* Marchons sur ses traces, et à son exemple ne craignons pas de répéter aux mondains qui nous méprisent et nous insultent : *Votre temps est toujours prêt, mais le nôtre n'est pas encore venu.* » Pour les riches en effet le temps est toujours prêt, parce qu'il est dans leur bourse ; car avec les ressources variées de l'or et de l'argent ils peuvent à leur gré se garantir du froid et de la chaleur, pourvoir à toutes les nécessités, remédier à de nombreuses

incommodités et se procurer les aises et les jouissances corporelles. Il n'en est pas ainsi des pauvres qui manquent de tout ; mais un jour viendra où ils seront éternellement dédommagés de tout ce qu'ils auront souffert ici-bas.

*Jésus resta donc en Galilée (Joan. vii, 9). Mais deux jours après le départ de ses frères, il alla lui-même à la fête secrètement (Ibid. 10). Il ne voulut point s'y rendre avec eux dès le commencement, afin de ne point paraître agréer les avis de ceux qui l'engageaient à se produire devant les hommes pour gagner leur faveur, comme aussi afin de ne point donner aux Juifs l'occasion d'accroître leur jalousie haineuse, s'ils l'avaient vu accompagné d'une foule nombreuse. Néanmoins il ne jugea pas à propos de s'abstenir complètement de ce voyage ; car il voulait profiter de la circonstance pour annoncer la doctrine salutaire qu'il était venu apporter sur la terre, pour instruire et corriger les hommes, leur parler de la fête éternelle, et les détacher de la vie présente. Il n'alla donc point publiquement, mais comme en cachette, à cette fête. Par une telle conduite, il condescendait à la faiblesse des Chrétiens qui plus tard devaient se cacher pour se soustraire au danger. De plus, il montrait que, si nous voulons qu'il vienne prendre part à nos fêtes et les honorer de sa présence, nous devons les faire consister, non point en des manifestations extérieures qui soient remarquées des hommes, mais en des dispositions intérieures qui soient agréables à Dieu, selon cette parole du Prophète : *L'esprit de l'homme vous louera, Seigneur, et par le sentiment de sa reconnaissance il célébrera une fête en votre honneur (Ps. Lxxv, 11).**

Expliquant ce fait de l'Évangile dans un sens mystique, le Vénérable Bède a dit (in cap. vii Joan.) : « Tandis que les âmes charnelles recherchent la gloire humaine, notre

divin Maître demeure en Galilée qui signifie *passage* ou *transmigration*, c'est à-dire il habite dans les âmes qui, passant du vice à la vertu, s'efforcent de progresser dans la pratique du bien. Il monte ensuite à la fête, parce que dans la personne des fidèles qui sont ses membres, il cherche sa gloire non point ici-bas, mais en haut; et il y monte secrètement, parce que *la véritable gloire vient de l'intérieur* (Ps. XLIV, 14), et consiste dans la pureté du cœur, dans la droiture de la conscience, dans la sincérité de la foi. » Remarquons en outre que, quand Jésus-Christ veut opérer quelque grand miracle, loin de chercher à faire briller sa gloire et sa puissance, il éloigne plutôt ceux qui en auraient été les témoins et les hérauts, comme on le voit ici et dans plusieurs autres circonstances; il veut nous faire comprendre par là cette importante maxime : *Plus vous êtes grand, plus vous devez vous humilier en toutes choses* (Eccli. III, 20). Quand, au contraire, il s'agit de subir des humiliations, il s'entoure de la multitude. Ainsi, lorsqu'il marche vers le théâtre de sa Passion, il envoie devant lui ses disciples chercher l'ânesse et l'ânon pour faire son entrée publique à Jérusalem. Au moment où il se dispose à manger l'agneau pascal, il charge deux de ses Apôtres de préparer la salle du festin; et par là il nous révèle la grandeur du sacrement de l'Eucharistie, dont on ne doit approcher qu'après s'y être disposé par la pratique des vertus et des bonnes œuvres.

Cependant *les Juifs*, ne voyant pas Jésus parmi ses frères, *le cherchaient à la fête de toutes parts* (Joan., VII, 11) : *Où est-il donc, disaient-ils*, ce fameux prédicateur, ce puissant thaumaturge? Il est à remarquer que personne d'entre eux ne le désignait par son propre nom. Parmi ceux qui s'informaient de lui, les uns le cherchaient avec dévotion, avec le

désir de s'instruire et d'écouter sa doctrine ; les autres par haine, dans le dessein de lui nuire et de tramer sa mort ; d'autres, enfin, par pure curiosité et simplement pour le voir. Les premiers n'osaient pas le nommer, ou ils supposaient sa réputation assez établie pour qu'il ne fût pas nécessaire de le désigner nominativement ; les seconds ne le nommaient pas, parce que son nom leur était odieux ; les troisièmes, qui étaient indifférents, se souciaient peu de son nom. Néanmoins, *on parlait beaucoup de lui dans la foule*, et les opinions étaient divergentes à son sujet (Ibid. 12). *Quelques-uns* approuvant sa doctrine et ses miracles *disaient : C'est un homme de bien. D'autres* blâmant ses paroles et ses œuvres *criaient : Non, mais il séduit le peuple. D'après saint Chrysostôme (Hom. 48 in Joan.)*, le premier sentiment était celui de la multitude ; le second, celui des prêtres et des grands. *Aucun cependant* de ceux qui lui étaient favorables *n'osait parler ouvertement de lui*, de crainte d'être chassé de la synagogue par les principaux Juifs (Ibid., 13). Ce qui prouve que les grands et les prêtres le regardaient comme un imposteur, tandis que la multitude le vénérât comme un sage. Ceux-ci le louaient à voix basse, mais ceux-là le condamnaient à grands cris : c'est ainsi qu'on étouffe la vérité tandis qu'on publie l'erreur. Mais ces hommes faibles et timides qui croyaient en Jésus-Christ péchaient contre la vérité en craignant de la déclarer.

En effet, selon saint Chrysostôme, « on peut pécher contre la vérité de trois manières différentes : ou en la dissimulant par respect humain, ou en la violant par un mensonge, ou en ne la défendant pas ». Les premiers sont désignés par ces mots de notre Évangile : *Les uns disaient que c'était un homme juste, mais personne ne s'expliquait ouvertement à son endroit, dans l'appréhension des Juifs.*

« Ceux qui taisent ainsi la vérité, dit saint Augustin (Tract. 27 in Joan.), se rendent coupables envers Dieu, comme ceux qui profèrent le mensonge ; ceux-ci parce qu'ils veulent tromper, et ceux-là parce qu'ils ne veulent pas éclairer leur prochain. Les seconds sont indiqués par ces expressions du texte : *D'autres criaient : Non, mais il séduit le peuple.* L'Apôtre a dit de ceux qui leur ressemblent : *Ils ont remplacé la vérité de Dieu par le mensonge* (Rom. 1, 25). Enfin les troisièmes sont caractérisés par ces termes du récit évangélique : *Un grand murmure circulait dans la foule à son sujet.* Car le peuple se plaignait de ce que les Pharisiens persécutaient le Christ ; mais nul n'osait leur résister en face, et prendre énergiquement sa défense, selon cet avis du Sage : *Combattez jusqu'à la mort pour la justice* (Eccli. iv, 33).

Les vrais Chrétiens éprouvent un sort semblable à celui de Jésus-Christ ; mais est-il surprenant que les méchants calomnient les fidèles serviteurs comme ils ont osé calomnier le divin Maître ? Aussi, d'après saint Augustin, nous devons être consolés, en voyant tenir à notre égard le même langage que les Juifs tenaient à l'égard du Sauveur lui-même. Ainsi, quelqu'un d'entre nous paraît-il favorisé de quelque grâce extraordinaire, les uns disent : C'est un saint ; d'autres disent : Non, c'est un orgueilleux qui veut en imposer au peuple. » Mais, à l'exemple du Seigneur, supportons avec patience la détraction de la part des méchants, parce qu'elle est une recommandation en faveur des justes. — « Nous serions bien insensés, dit saint Grégoire (Epist. 45), si nous cherchions à capter les suffrages de ceux que nous savons être les ennemis de Dieu. La critique des impies fait notre gloire ; car si nous déplaisons à ceux qui déplaisent à Dieu, c'est que nous commençons à montrer en nous quel-

que vertu. Toutes les fois qu'on parle de nous, descendons en nous-mêmes pour y chercher tranquillement un témoin et un juge ; car que nous serviraient les éloges de tous les hommes, si notre conscience nous accusait ? Mais si elle nous excuse, que peuvent contre nous les discours de tous les méchants ? » « Ne soyez pas étonnés, dit Boëce, si, sur la mer de ce monde, vous êtes assaillis par les tempêtes ; il est inévitable que les bons soient toujours en butte aux sarcasmes des méchants. » Suivant Sénèque, « il est aussi honteux pour l'homme d'être loué par ceux qui font mal que de faire mal soi-même. A mon avis, ajoute-t-il, le plus vertueux est celui qui préfère perdre sa réputation d'homme probe, que le témoignage d'une bonne conscience. C'est un honneur véritable de subir quelque humiliation pour une bonne cause. »

Vers le milieu de la fête, au quatrième jour de la semaine qui est celui où, dès le commencement, le Créateur fit briller au firmament les corps lumineux, *le Sauveur monta au temple* ostensiblement ; et dans ce lieu propre aux instructions publiques, *il enseigna* le peuple qui était alors plus disposé à l'écouter qu'il ne l'aurait été pendant les premiers jours de réjouissances. Les Évangélistes, suivant dans leur récit l'usage des Juifs, désignent par le mot *fête* les sept jours consacrés à une solennité. Quoique le huitième jour ne fit pas partie intégrante de la Scénopégie, il était néanmoins religieusement célébré, parce qu'on y faisait la collecte pour les besoins des pauvres et pour l'entretien du temple. Or, parmi la foule, les uns regardaient Jésus comme un prophète véritable, ou comme le Messie lui-même ; d'autres le traitaient de démoniaque ; ce qui était manifestement faux, puisqu'il chassait les démons des possédés. Le Sauveur ne se troublait point ; toujours calme et tranquille,

il ne cherchait nullement à rendre injure pour injure, mais il répondait à tous avec une égale bonté. Selon le Vénérable Bède (in cap. vii Joan.), il voulait par là nous donner l'exemple de la patience et de la résignation, afin que nous supportions la calomnie avec douceur et que nous rendions le bien pour le mal.

On cherchait cependant à le saisir pour le mettre à mort, mais une force divine réprima toute tentative, et personne ne mit la main sur lui, parce que son heure n'était pas encore venue ; car ses ennemis ne pouvaient lui faire aucun mal avant le moment qu'il avait déterminé pour se livrer entre leurs mains (Joan. vii, 30). De même, en effet, qu'il voulut naître au temps convenable, après avoir fait annoncer son avènement par une longue suite de Prophètes ; de même aussi il ne consentit à mourir qu'au temps opportun, après avoir lui-même prêché son Évangile. Touchés de ses instructions et de ses miracles, plusieurs parmi le peuple croyaient en lui, louant ses paroles et ses œuvres (Ibid. 31). C'étaient des personnes humbles et pauvres ; quant aux autres, plus ils étaient grands et riches, plus ils semblaient aveuglés et pervertis par l'orgueil et l'envie. Témoins des bruits différents qui circulaient dans la foule, dont les uns glorifiaient et les autres blasphémaient le Sauveur, les Pharisiens, inquiets et jaloux, envoyèrent des archers, c'est-à-dire les gardes du prétoire qu'ils avaient soldés exprès pour l'arrêter (Ibid., 32). Ils n'osent pas accomplir par eux-mêmes cet acte sacrilège de peur d'occasionner quelques soulèvements populaires ; mais ils confient ce soin à des satellites, hommes qui, largement soudoyés, ne redoutent aucun danger ; quant à eux, ils demeurent tranquillement à l'abri de la tempête, tandis qu'ils ne craignent pas d'exposer les autres à sa violence. Les insensés ! ils s'affligeaient

et s'indignaient d'entendre les éloges que l'on décernait à Jésus, et de voir les honneurs qu'on lui rendait ; c'est pourquoi ils complotaient sa ruine.

Voulant triompher de leur malice et procurer leur salut, *Jésus leur dit (Ibid. 33) : Je ne suis plus avec vous que pour peu de temps ; pourquoi donc avez-vous hâte de me faire mourir ? Attendez seulement quelques jours : dans sept mois vous pourrez accomplir ce que vous désirez ; jusque-là vos efforts sont inutiles. C'est comme s'il leur disait : Vous ne pouvez pas réaliser maintenant le projet que vous avez formé, parce que je veux rester quelque temps encore parmi le peuple afin de l'instruire et d'opérer des miracles en sa faveur. C'est en vain que vous vous agitez pour me perdre ; car vous n'avez aucun pouvoir sur ma personne. Attendez que le moment soit venu, je vous laisserai faire alors ; et, après avoir consommé l'œuvre de la Rédemption pour laquelle je suis venu au milieu de vous, je retournerai spontanément, par ma Passion et ma mort, vers Celui qui m'a envoyé, c'est-à-dire à mon Père qui est dans les cieux. Vous me chercherez alors et vous ne me trouverez pas (Ibid. 34).* C'est là, selon saint Augustin (Tract. 31 in Joan.), ce qui arriva après l'Ascension de Jésus-Christ, quand plusieurs Juifs, convertis par la prédication des Apôtres, crurent en lui. C'est aussi ce qui arrive journellement ; car beaucoup cherchent le Christ et ne le trouvent pas, parce qu'ils le cherchent, non point où il est, mais où il n'est pas. Or, *Jésus-Christ ne se trouve ni dans les délices, ni dans les honneurs, ni dans les richesses de ce monde. En effet, où est la Sagesse ? demande Job (xxviii, 12-14). Elle ne se trouve point dans la terre de ceux qui vivent délicatement, parmi les voluptueux. L'abîme a dit : Elle n'est point en moi, c'est-à-dire parmi les avares dont la cupidité se*

dilate comme un gouffre sans fond. La mer a dit aussi : *Elle n'est point en moi*, parmi les orgueilleux dont le cœur s'enfle et se gonfle comme l'océan. On la découvre dans l'humilité, l'indigence et la mortification ; car ce sont là les trois livrées sous lesquelles la Sagesse incarnée a voulu se montrer en ce monde. Aussi, quand Jésus-Christ naquit, un Ange le fit connaître aux bergers en ces termes : *Vous trouverez l'Enfant, dont la petitesse marque l'état d'abaissement, enveloppe de langes, signes de pauvreté, et couché dans une crèche*, indice d'austérité (Luc. II, 12).

Le dernier jour de la Scénopégie, c'est-à-dire le septième, était aussi solennel que le premier, à cause du grand concours de peuple ; mais le dernier jour de cette fête que mentionne l'Évangéliste (Joan. VII, 37) pourrait bien être aussi le huitième que la Loi appelait jour très-saint, parce que les Israélites assemblés alors pour la collecte figuraient les Saints réunis dans la félicité céleste. Ce jour-là donc, soit le septième, soit le huitième, *Jésus se tenait* au milieu de la foule à laquelle il annonçait la parole de vie. L'Évangéliste ne se contente pas de dire qu'il parlait, mais il fait remarquer qu'*il criait* pour être mieux entendu de tous ; cette expression énergique *clamabat* montre le zèle ardent dont il était animé pour l'instruction et le salut des hommes. Selon saint Chrysostôme (Hom. 50 in Joan.), « le premier jour de la fête était consacré à chanter les louanges du Seigneur et à offrir des sacrifices en son honneur ; les jours suivants étaient employés aux festins et aux réjouissances publiques ; mais quand arrivait le dernier jour, le peuple redoublait de ferveur pour écouter la parole sainte, parce que chacun voulait remporter chez soi quelque pensée salutaire. Aussi le divin Maître profitait de ce jour pour évangéliser le peuple ; car il voulait lui procurer par ce moyen une nourriture spi-

rituelle qui pût lui servir d'aliment jusqu'à la fête suivante. » Ces sept jours sont l'image des sept fêtes de l'âme chrétienne : le premier jour elle offre à Dieu le sacrifice de ses louanges, et dans les suivants le Seigneur la comble de ses dons par le pain de la componction, la réintégration dans la vertu, le calme de la conscience, l'accomplissement des désirs, les consolations du Saint-Esprit, la réception de l'Eucharistie ; enfin le Sauveur se lève au dernier jour pour rassasier l'âme par le pain de la parole.

Mais qu'enseignait Jésus au peuple ? *Si quelqu'un a soif (si quis sitit)*, s'il désire vivement l'eau de la sagesse, la doctrine du salut et la grâce du Saint-Esprit, je l'appelle ; car je ne rejette personne, quels que soient son état et sa condition. *Si quelqu'un est altéré*, dis-je, *qu'il vienne à moi comme à la source de vie (veniat ad me)*, non avec les pieds du corps, mais avec les sentiments du cœur ; conduit par la foi et attiré par l'amour, qu'il vienne sans changer de lieu, mais d'affection en renonçant au monde. *Et qu'il boive (bibat)*, qu'il reçoive abondamment et surabondamment l'eau de la sagesse, la doctrine du salut, la grâce du Saint-Esprit. Alors, *de son sein couleront des fleuves d'eau vive (flumina de ventre ejus fluent aquæ vivæ)* (Joan. vii, 38) ; c'est-à-dire les lumières, les grâces, les vertus dont son cœur sera rempli, rejailliront sur les autres afin de les éclairer, de les ranimer et de les purifier ; car la foi et la bonté d'un Chrétien fidèle ne doivent pas profiter à lui seulement, mais encore au prochain. C'est pourquoi saint Pierre a fait cette recommandation : *Que chacun communique à son frère les dons qu'il a reçus du ciel* (I Ep. iv, 10). Les hommes altérés que le Seigneur appelle à l'amour de Dieu, comme à la source de vie, sont ceux qui sont vides de l'amour du monde. « Si l'amour du monde habite en vous, l'amour de Dieu n'y

peut entrer, dit saint Augustin (Tract. 32 in Joan.) ; lorsqu'un vase est plein, il n'y a plus de place pour autre chose ; rejetez donc ce que vous avez pour recevoir ce que vous n'avez pas ; chassez de votre cœur l'amour du monde pour qu'il se remplisse de l'amour de Dieu. » Selon saint Chrysostôme (Hom. 50 in Joan.), « le Saint-Esprit est appelé *fleuve*, parce que, comme un fleuve ne remonte point vers sa source et ne demeure jamais en repos, mais coule toujours, de même ceux qui sont remplis des grâces de l'Esprit sanctificateur ne retournent point au péché, ne s'arrêtent pas en chemin, mais s'avancent continuellement de vertu en vertu. Il est également appelé *eau vive*, parce que ceux qui sont animés par sa grâce doivent persévérer jusqu'à la fin ; car sans cette persévérance, toutes leurs bonnes actions précédentes seraient inutiles. » Saint Bernard dit aussi (Epist. 129) : « Cessez de faire le bien, et tous vos services, vos bienfaits et vos travaux passés perdent leur mérite, leur valeur et leur récompense. »

Lorsque les satellites des Scribes et des Pharisiens eurent entendu le Sauveur, ils furent tellement émerveillés de sa doctrine et captivés par sa parole, qu'ils n'osèrent s'emparer de lui ; et retournant vers ceux qui les avaient envoyés, ils leur dirent pour s'excuser : *Jamais homme n'a parlé comme celui-là* (Joan. vii, 46). En d'autres termes : Cet homme parle avec tant d'éloquence, qu'il semble au-dessus de la nature humaine ; ce serait conséquemment une imprudence de mettre la main sur sa personne ; si vous l'entendiez vous-mêmes, vous cesseriez bientôt de vouloir agir contre lui. Poussés par la haine et l'envie, les Pharisiens s'imaginèrent que les archers s'étaient laissé séduire par des discours spécieux, comme la populace ignorante, et qu'ils méritaient l'anathème exprimé par cette sentence du

Deutéronome (xxvii, 26) : *Maudit celui qui ne demeure pas fidèlement attaché à la Loi.* Que cette malédiction tombe sur moi, dit saint Augustin. Un fait semblable se reproduit encore dans l'Église, où les simples et les ignorants sont plus dévots que les savants et les maîtres du monde. C'est ce que le Seigneur lui-même a signifié, en disant par la bouche d'Isaïe (1, 3) : *Le bœuf connaît son possesseur et l'âne sait discerner l'étable de son maître ; mais Israël ne me connaît pas.*

Cependant, comme ni la doctrine du Sauveur, ni la foi du peuple, ni les rapports de leurs envoyés n'avaient pu convaincre les Pharisiens et les détourner de leur projet criminel, alors au milieu de leur assemblée s'éleva Nicodème qui était venu secrètement trouver Jésus pendant la nuit. *D'après notre Loi, dit-il (Joan. vii, 51), personne ne peut être jugé et condamné sans avoir été entendu, et avant que son crime soit prouvé, ou par son propre aveu, ou par la déposition des témoins, et cela, en sa présence ; car, lorsqu'il est question de condamner un homme, il ne faut pas procéder à la légère. Aussi les tribunaux civils eux-mêmes exigent qu'une enquête exacte précède la sentence judiciaire. Mais les Pharisiens, contrairement à toute justice même naturelle, voulaient condamner l'accusé, sans informer la cause. Dans la bonté de son cœur, Nicodème croyait que s'ils consentaient patiemment à entendre Jésus-Christ, sa parole serait assez puissante pour les ramener à de meilleurs sentiments, comme les archers avaient été convertis dernièrement, et comme lui-même l'avait été autrefois ; voilà pourquoi il insistait auprès d'eux. Mais les Pharisiens, aveuglés par leur passion, rejetèrent ses avis, et, persistant dans leur volonté perverse, ils retournèrent dans leurs maisons particulières, honteux et confus de leur défaite, sans avoir*

pu réaliser l'infâme dessein que la dissension avait fait échouer (Ibid. 53). Quant à Jésus, touché de compassion pour tant de malice, *il se rendit au mont des Oliviers*, sur le penchant duquel s'élevait la petite ville de Béthanie avec la maison hospitalière de Marthe (Joan. VIII, 1). C'est là qu'il avait coutume de se retirer chaque soir pour prendre quelque repos, toutes les fois que dans les jours de fêtes il était allé au temple de Jérusalem prêcher sa doctrine et opérer ses miracles.

Prière.

Seigneur Jésus, faites-moi monter d'esprit et de cœur au jour festival de la solennité éternelle ; aidez-moi à m'y préparer sans cesse, afin que je mérite d'y parvenir heureusement pour vous contempler face à face, quand arrivera le temps de votre visite. O fontaine d'eau vive ! dans l'état d'épuisement où je languis, j'ai soif de votre grâce ; pour la trouver, je viens à vous, je soupire après vous de toute l'ardeur de mes désirs : donnez-moi donc à boire de cette eau salutaire, et remplissez-en mon âme altérée avec une telle abondance que non-seulement elle suffise à moi-même, mais encore que, par mon inclination à faire le bien, elle se répande sur mes semblables. Apprenez-moi à me rendre ainsi utile au prochain, afin que me voyant exercer la miséricorde spirituelle, vous soyez excité à m'accorder une grâce encore plus ample. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LXXXIII

DE LA FEMME ADULTÈRE.

Joan. VIII, 2-11.

Le lendemain, *de grand matin, Jésus revint au Temple*, afin de montrer le zèle dont il était animé pour le salut des âmes ; *et le peuple s'assembla autour de lui*, afin de témoigner le désir qu'il avait d'entendre la parole de Dieu. *Assis au milieu d'eux*, le Sauveur *les instruisait* de sa céleste doctrine (Joan. VIII, 2). Jaloux de ses succès, les Scribes qui semblaient plus éclairés et les Pharisiens, qui paraissaient plus religieux que les autres, cherchaient par tous les moyens possibles à le surprendre. Sachant donc qu'il professait la mansuétude et prêchait la miséricorde de manière à s'attirer l'affection et la confiance de la foule, *ils lui amenèrent une femme* qui, d'après la Loi, devait être lapidée *comme surprise en adultère*, et *ils la placèrent au milieu* de l'assemblée, afin que tous la condamnassent à mort (Ibid. 3). Puis, pour tenter Jésus, ils lui demandèrent ce qu'il fallait faire. S'il l'eût condamnée, ils n'auraient pas manqué de le traiter d'homme cruel et impitoyable qui n'observait pas dans la pratique la douceur qu'il recommandait à la multitude. Si, au contraire, il ne l'eût pas condamnée, ils l'auraient accusé de trahir la justice, en violant la Loi qui déclare l'adultère digne de mort. Les insensés ! ils supposaient qu'un Dieu pouvait être sans pitié ou sans équité dans ses jugements. Ne se préoccupant ni du droit ni du devoir, ils voulaient, avant tout, surprendre

Jésus dans ses paroles. Mais, par sa prudence, il évita le piège qui lui était tendu, de façon qu'il exerça la miséricorde sans blesser la justice, et qu'il garda la charité sans enfreindre la Loi.

Avant de leur répondre, *il se baissa*, indiquant par ce mouvement qu'il déclinait humblement la rigueur du droit; *et il se mit à écrire avec le doigt sur la poussière*, comme pour signifier que les noms des accusateurs méritaient plutôt d'être écrits sur la terre que dans le ciel, selon la remarque de saint Augustin (Tract. 33 in Joan.). D'après Alcuin, la terre sur laquelle l'Homme-Dieu trace des caractères représente le cœur humain qui produit de bonnes ou mauvaises actions, suivant les sentiments bons ou mauvais qui l'animent; et, par le doigt flexible de sa nature avec lequel Jésus écrit, on peut entendre la vertu de discrétion avec laquelle il faut agir en toutes choses. Par sa conduite en cette circonstance, le divin Maître nous apprend que, quand nous entendons dire du mal de notre prochain, nous ne devons pas le juger avec précipitation et témérité, mais d'abord descendre humblement au fond de notre conscience, pour rechercher, avec le doigt du discernement, si nous sommes exempts nous-mêmes de tout péché. De même, quand un juge entend des accusateurs, il ne doit pas prononcer aussitôt la sentence, avant d'avoir examiné la cause; mais il doit d'abord écrire, en quelque sorte, dans son esprit et discuter avec maturité tout ce qui est dit pour ou contre l'accusé. — Le Seigneur, écrivant sur la terre, semble dire aux Scribes et aux Pharisiens : Vous alléguiez ici l'autorité de la Loi qui est la mienne, car voici le doigt qui l'a tracée sur la pierre autrefois; mais vous ne comprenez pas cette même Loi dont vous apportez le témoignage. Elle dit, il est vrai, *qu'une femme de cette sorte doit*

être lapidée (Joan. VIII, 5) ; mais elle ne doit pas l'être par des gens tels que vous, qui les premiers violez la Loi.

Cependant, comme ils persistaient à l'interroger, Jésus se releva ; et pour se délivrer de leur importunité, proféra cette sentence : *Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre* (Ibid. 7). Comme s'il leur disait : Que chacun de vous se traduise au tribunal de sa conscience, et il verra qu'il est lui-même coupable. Conséquemment, ou laissez aller cette femme sans la punir, ou consentez à subir comme elle et avec elle la peine portée par la Loi. Que la pécheresse soit châtiée, mais non point par des pécheurs ; que la Loi soit appliquée, mais non par des prévaricateurs. D'abord soyez justes vous-mêmes, et alors vous serez en droit de condamner la coupable ; car la véritable équité, c'est que le mal soit puni par le juste et non par le coupable. Selon la remarque de saint Augustin (*loc. cit.*), « le Sauveur ne dit pas que cette femme ne soit point lapidée, de crainte de paraître contredire la Loi ; mais il ne dit pas non plus qu'elle soit lapidée, car il est venu dans le monde pour sauver ceux qui étaient perdus et non pour perdre ceux qu'il voulait sauver. » — Celui qui est gravement coupable ne doit juger personne ; autrement il se condamne lui-même ou montre qu'il est condamnable. Examinons donc notre propre conscience, avant de juger notre prochain ; car l'exacte justice exige que quiconque est répréhensible n'accuse et ne reprenne point les autres, surtout s'il est autant ou plus criminel qu'eux-mêmes ; mais, hélas ! dans la pratique nous oublions trop souvent cette règle. Écoutez, à ce sujet, la sage maxime de Sénèque : « Travaillez d'abord à vous rendre bon, puis cherchez qui vous ressemble ; si vous trouvez en vous quelque chose à reprendre, commencez par vous corriger, et soyez indulgent pour vos semblables. »

Quant à ce que le Seigneur écrivit sur le sable, l'Évangile ne l'indique point. Néanmoins, saint Augustin (Tract. 33 in Joan.) conjecture que, conformément aux coutumes judiciaires, il commença par écrire la sentence qu'il proclama par cette réponse : *Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre.* D'après saint Jérôme, le Seigneur traçait ces mots : Terre, terre, engloutis ces hommes pervers ; ou bien d'après saint Ambroise (Epist. 53) : Terre, tu accuses la terre ! Selon d'autres commentateurs, la première fois que Jésus s'inclina, il écrivit : Terre, terre, terre, à moi seul appartient la justice, c'est à moi de juger tel ou tel ; la seconde fois qu'il se courba, il écrivit : La terre accuse la terre, mais c'est à moi qu'est réservé le jugement. Ou bien encore, suivant la Glose, il écrivait les péchés de chacun des accusateurs, pour leur montrer qu'ils étaient indignes d'exécuter eux-mêmes la sentence portée par la Loi ; ce que voyant, ils se retirèrent tout honteux. Or, dans les divers caractères que le Seigneur traçait sur le sable, il y avait une telle vertu, que chacun des adversaires y lisait ses propres péchés, sans pouvoir y discerner ceux des autres. — *Jésus, se baissant une seconde fois, écrivit encore sur la terre,* comme pour confirmer la sentence précédente, en disant aux accusateurs : Si cette femme est pécheresse, vous êtes également pécheurs (Joan. viii, 8). En même temps, il détournait d'eux son visage, pour marquer qu'ils n'étaient pas dignes de le considérer en face ; c'était aussi par indulgence pour leur laisser la liberté de s'éloigner sans trop de confusion, en paraissant ne pas faire attention à leur désappointement. — A l'égard de nos adversaires sachons imiter cette modération du Sauveur envers ses ennemis, pour ne point les exaspérer.

En voyant le divin Maître se baisser et écrire sur la terre,

jusqu'à deux fois, c'est-à-dire avant et après la sentence qu'il porta, apprenons de quelle manière on doit reprendre et corriger le prochain. 1° Il faut souvent descendre en soi-même et retracer en son esprit les péchés qu'on a commis, pour s'exciter à une profonde humilité par cette fréquente considération, et se rendre ainsi plus propre à juger les autres en se jugeant soi-même. Mais, demandez-vous, un pécheur peut-il reprendre et corriger les autres ? Oui, s'il a seulement commis des fautes légères et communes. Si, au contraire, il a commis des péchés semblables et même plus considérables, ses péchés sont ou publics, ou occultes : dans la première hypothèse, il ne doit pas faire la correction lui-même, à cause du scandale qui résulterait de sa conduite opposée ; dans la seconde supposition, s'il se repent, il peut reprendre le prochain, pourvu qu'il le fasse en toute humilité. Mais s'il ne se repent point, il ne doit pas reprendre autrui ; car alors la correction ne procéderait pas d'une véritable charité, ou d'une haine sincère du vice, puisque, comme on doit s'aimer plus que son prochain, on doit d'abord détester en soi-même ce qu'on blâme dans les autres ; d'ailleurs, en ce dernier cas, on ne pourrait juger les autres, sans se condamner soi-même. — 2° De plus, avant de reprendre quelqu'un, il faut examiner avec soin si le coupable est ou n'est pas disposé à profiter des avis et des remontrances ; puis si son acte est certainement mauvais en lui-même ou par les circonstances, il faut le blâmer ; mais s'il n'est pas positivement contraire à la morale, dans ce doute il vaut mieux l'interpréter en bonne qu'en mauvaise part. — 3° Enfin, avant de faire la correction, il faut rechercher quelle intention nous y porte, si c'est la charité ou l'amour-propre, si c'est quelque passion ou un simple soupçon ; car il faut bien se garder des juge-

ments téméraires, suivant le précepte du Seigneur : *Ne jugez point et vous ne serez point jugés* (Matth. vii, 1).

Après avoir entendu la sentence de Jésus, *les accusateurs*, forcés de reconnaître qu'elle était équitable et qu'ils étaient tous pécheurs, *se retirèrent les uns après les autres, à commencer par les anciens* comme mieux avisés ou plus criminels. Ainsi l'astuce fut déjoué et l'hypocrisie démasquée (Joan. viii, 9). Alors Jésus *se trouva seul*, c'est-à-dire fut abandonné par les Scribes et les Pharisiens ; car ses disciples et la foule du peuple demeurèrent avec lui, *tandis que la femme se tenait debout au milieu de l'assemblée*. Voilà donc en présence les deux contraires, la miséricorde et la misère, ou le Sauveur et la pécheresse. Rencontre fort opportune ; car la miséricorde est nécessaire à la misère qui l'appelle à son secours. Aussi, Jésus qui venait d'inspirer la crainte de la justice va maintenant la tempérer par la douceur de la miséricorde ; car, après avoir dissipé tous ses ennemis, *il se redressa de nouveau, en disant : Femme, où sont vos accusateurs ?* (Ibid. 10.) Comme s'il disait : Ceux qui semblaient venus à la recherche de la justice ont été mis en fuite par la sentence même de la justice. Celui qui par une seule parole d'équité avait repoussé les adversaires, levant aussitôt sur l'accusée des regards pleins de mansuétude : *Est-ce que personne ne vous a condamnée ?* demanda-t-il. *Personne, Seigneur*, lui répondit-elle (Ibid. 11). En effet, ses dénonciateurs avaient disparu, parce que chacun d'eux se sentait repréhensible. « Le Seigneur, dit saint Augustin (Tract. 23 in Joan.), délivra cette pécheresse, parce qu'il ne se trouva personne qui pût à bon droit lui jeter la première pierre ; car comment oser punir quelqu'un, lorsqu'on se reconnaît aussi punissable que lui ? »

Comme cette femme toute tremblante pouvait appréhender

qu'il ne la punît lui-même, elle n'osait lui dire : Personne, il est vrai, ne m'a condamnée, mais vous qui êtes sans péché, vous le pouvez si vous le voulez ; car *c'est contre vous que je me suis rendue coupable* (tibi soli peccavi, Ps. L, 6). Au lieu de subir le châtement qu'elle redoutait, elle ne tarda pas à obtenir le pardon qu'elle souhaitait. Nous donc qui avons entendu plus haut la parole de la justice, entendons maintenant la parole de la miséricorde. *Je ne vous condamnerai pas non plus*, lui dit Jésus, moi qui ne suis pas venu pour perdre, mais pour sauver les pécheurs. Ne craignez donc point, mais rassurez-vous, suivez seulement mes conseils ; car je ne rejette point les pécheurs et je reçois volontiers les pénitents. Comme s'il lui disait : Ils vous ont laissée impunie à cause de leurs péchés, et moi je vous renvoie absoute par un effet de ma miséricorde. Je vous remets la faute que vous avez commise et la peine que vous méritiez : *Allez-vous en et désormais ne péchez plus*, c'est-à-dire n'ayez plus dorénavant la volonté de mal faire ; car c'est la volonté qui rend une personne coupable. Délivrée d'inquiétude pour le passé, tenez-vous sur vos gardes pour l'avenir ; faites ce que j'ordonne et vous trouverez ce que je promets.

Ainsi, Jésus-Christ a condamné le péché, mais non pas l'homme, et en rétablissant la nature, il a réprouvé la faute ; que ceux donc qui aiment sa mansuétude redoutent aussi sa vérité, car *le Seigneur est équitable et bon tout à la fois* (Ps. xxiv, 8). En effet, il s'est levé une première fois pour porter une sentence de justice contre les accusateurs, et une seconde fois pour prononcer une sentence de miséricorde en faveur de l'accusée ; parce qu'en vertu de sa puissance divine, il sait également observer la miséricorde en pardonnant et la justice en punissant. Et comme dans la première sentence il avait gardé la justice sans blesser la miséricorde,

dans la seconde il pratiqua la miséricorde sans violer la justice, lorsque pour le passé il remit le péché et l'interdit pour l'avenir. C'est de la sorte que la miséricorde divine triompha de la misère humaine en cette occasion. *Toutes les voies du Seigneur sont conformes à la miséricorde et à la justice*, déclare le Prophète (Ps. xxiv, 10). Mais, quoique ces deux grands attributs soient essentiels à sa nature, le Seigneur incline proprement à la miséricorde plutôt qu'à la justice; car dans l'exercice de la première, il agit d'après sa seule volonté, tandis qu'afin d'exercer la seconde, il agit d'après nos mérites ou démérites personnels.

« Rappelez-vous, dit saint Anselme, ce que Jésus a fait et a dit, lorsqu'on lui demanda son avis relativement à la femme adultère. D'abord il baissa les yeux à terre, pour ne pas causer trop de confusion à l'accusée en la regardant; puis il écrivit sur le sable pour marquer que les accusateurs étaient des hommes terrestres, indignes du ciel; c'est pourquoi il leur dit : *Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre.* O ineffable bonté du divin Maître ! Voyez comme il absout miséricordieusement celle qu'il aurait pu justement condamner ! Après que tous les Scribes et les Pharisiens, effrayés par sa parole, furent sortis du temple, il leva un regard de compassion sur cette malheureuse pécheresse, et d'une voix douce prononça la sentence d'absolution. Ne doutez pas qu'il soupirât et qu'il pleurât, en disant : *Femme, personne ne vous a condamnée; eh bien ! moi non plus, je ne vous condamnerai pas.* Heureuse femme, qui reçoit le pardon de ses fautes passées et l'assurance pour l'avenir ! O bon Jésus ! qui pourrait condamner lorsque vous faites grâce ? qui oserait punir quand vous justifiez ? Mais écoutons cette même voix qui ajouta aussitôt : *Allez,*

et ne péchez jamais plus. » Ainsi s'exprime saint Anselme.

De ce que Jésus-Christ accorda une entière rémission à cette femme, sans lui imposer aucune satisfaction pour son crime, il ne faut pas conclure que les prêtres puissent absoudre les pécheurs sans entendre leur confession, et sans leur enjoindre une pénitence proportionnée à leur condition et à leurs fautes. Car en vertu de son pouvoir suprême, le Sauveur pouvait, sans condition d'aucun sacrement, en conférer les effets ; ce que ne peuvent ses ministres. Lui, qui est le Maître des cœurs, pouvait inspirer à cette femme une contrition parfaite qu'il connût être suffisante pour effacer tout à la fois la culpabilité et la peine ; mais le confesseur ne peut découvrir avec une entière certitude ni changer tout à coup les dispositions intérieures du pénitent.

Cette femme surprise en adultère est la figure de l'âme qui, après avoir été unie par la grâce sanctifiante à Jésus-Christ, son divin Époux, le trahit et l'abandonne par le péché mortel pour le livrer à Satan et vivre sous sa puissance. Les Scribes ou *écrivains* et les Pharisiens dont le nom signifie *divisés*, représentent les démons qui retiennent nos péchés comme inscrits dans leur mémoire afin de nous les rappeler au dernier jour, et qui sont séparés éternellement du Sauveur et de l'assemblée des Saints. Or, de même que les Scribes et les Pharisiens amenèrent la femme adultère devant Jésus-Christ pour la faire condamner, ainsi les démons cherchent avec ardeur à faire condamner les hommes par le souverain Juge. Et parce que *le Seigneur ne veut pas la mort du pécheur, mais plutôt qu'il se convertisse et qu'il vive*, en disant : *Allez et ne péchez plus*, il nous exhorte à une sincère pénitence pour expier nos fautes passées et à une continuelle vigilance pour éviter des chutes nouvelles.

Prière.

O Jésus, Sauveur très-clément, qui avez délivré de ses accusateurs la femme surprise en adultère, et qui l'avez renvoyée miséricordieusement sans la condamner vous-même, mon âme est aussi devant vous comme coupable d'adultère; car combien de fois n'a-t-elle pas été infidèle, en s'éloignant de vous, son véritable Époux, et en consentant aux suggestions perfides du corrupteur infernal. Cette âme criminelle est accusée par sa conscience, par sa conduite et ses œuvres dépravées. Seigneur, mon Dieu, n'entrez pas en discussion avec elle, ne vous souvenez point de ses iniquités anciennes; mais délivrez aussi cette misérable pécheresse de ses accusateurs qui la chargent et l'accablent; renvoyez-la en paix absoute de votre condamnation redoutable, parce que votre propre inclination est toujours portée à compatir et à pardonner, et que votre miséricorde infinie est sans mesure et sans bornes. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LXXXIV

PAROLES DU SEIGNEUR POUR LESQUELLES LES JUIFS VOULAIENT LE LAPIDER

Joan. VIII, 12-59:

Jésus venait de pardonner à la femme adultère. « De crainte, dit Alcuin, que ceux qui voyaient en lui simplement un homme ne doutassent qu'il pût véritablement remettre les péchés, il daigna leur démontrer plus claire-

ment sa puissance divine. » *Élevant de nouveau la voix*, il leur dit (Joan. VIII, 12) : *Je suis la lumière du monde*, non pas d'une nation particulière, mais de l'univers entier. C'est pourquoi quiconque s'approche de lui avec foi et piété parvient au grand jour du salut ; quiconque s'en éloigne, au contraire, tombe dans l'affreuse nuit de la perdition. Jésus-Christ est appelé Lumière selon ses deux natures ; comme Dieu, il illumine notre âme intérieurement ; en tant qu'homme il règle extérieurement notre conduite, et cela de trois manières : par ses miracles qui manifestent sa toute-puissance, par ses prédications qui découvrent sa sagesse, et par ses exemples qui attestent sa bonté. *Il est lui-même la lumière véritable qui éclaire tout homme venant en ce monde* ; lumière universelle et seule essentielle, parce que les autres intelligences lui empruntent toute leur clarté, et tirent de lui toute leur connaissance, car il est le Verbe qui procède du Père comme la Lumière émanée de la Lumière. Ce qui fait dire à saint Augustin (Tract. 34 in Joan.) : « La vraie Lumière du monde, sortie du sein du Père éternel, a tempéré son éclat sous le voile de la chair ; elle s'est ainsi revêtue de notre humanité, afin que par elle nous pussions arriver jusqu'à sa divinité. Cette même Lumière, dissipant l'obscurité profonde dans laquelle naissent tous les enfants d'Adam, les éclaire maintenant des rayons de la foi pour les conduire aux splendeurs de la vision béatifique dans le ciel. »

Aussi le Sauveur ajoute : *Celui qui me suit*, en croyant en moi, m'aimant et m'imitant, *ne marche point dans les ténèbres* ; ni dans celles de l'ignorance, car je suis *la Vérité* ; ni dans celles du péché, car je suis *la Voie* ; ni dans celles de la mort, car je suis *la Vie* (Joan. XIV, 6), *mais il obtiendra la lumière de la vie*, c'est-à-dire Jésus-Christ, Sagesse de

Dieu qu'il possèdera en ce monde par la foi et l'espérance ainsi que dans l'autre par la contemplation et la jouissance. Par ces paroles : *Celui qui me suit*, le divin Maître indique en quoi consiste le mérite, et par ces autres : *Il obtiendra la lumière de la vie*, il nous montre en quoi consiste la récompense. « En ces quelques mots, dit saint Augustin (loc. cit.), le Seigneur marque à la fois ce qu'il nous commande et ce qu'il nous promet. Accomplissons donc sa recommandation, si nous voulons voir sa promesse réalisée en notre faveur ; de crainte qu'au jour du jugement il ne nous dise : Pour prétendre à ce que j'ai promis, avez-vous fait ce que j'ai commandé ? Qu'avez-vous donc ordonné, Seigneur, si ce n'est que nous vous suivions, que nous marchions sur vos traces ? Obéissons à ce précepte, mes frères ; suivons le Seigneur, en brisant tous les liens qui pourraient entraver notre marche ; suivons Jésus-Christ, vraie lumière du monde, afin de ne pas nous égarer dans les ténèbres. Qu'elles sont à redouter ces ténèbres, non pas celles des yeux du corps, mais celles des yeux de l'âme qui nous empêchent de distinguer le bien du mal, le juste de l'injuste ! » Le même saint Docteur ajoute : « La jouissance de cette lumière éternelle est si agréable, si excellente, si incompréhensible, que pour l'acquérir, dussions-nous ne la goûter qu'un seul jour, nous devrions sacrifier tous les biens terrestres, toutes les joies, tous les plaisirs de cette vie temporelle, quand même ils dureraient plusieurs siècles. »

Commençant à provoquer les Juifs au grand combat de la Passion future, Jésus leur dit ensuite (Joan. VIII, 28) : *Lorsque vous aurez élevé ou crucifié le Fils de l'homme qui est aussi le fils de la Vierge, vous reconnaîtrez alors, non pas vous tous, mais quelques-uns du moins, qui je suis, c'est-à-dire que je suis vraiment le Messie promis et attendu, le*

Dieu caché et incarné ; car, après que vous m'aurez élevé sur la croix, mon Père m'élèvera en gloire (Philip. II, 9). Il prédisait ainsi que plusieurs de ceux qui devaient contribuer à sa Passion croiraient en lui, et qu'ils parviendraient à la foi à cause de cette même Passion. Selon saint Augustin (Tract. 40 in Joan.), « le Sauveur semble tenir aux Juifs ce langage : « Je diffère de me faire connaître clairement à vous, afin que par vos mains ma Passion puisse s'accomplir. Pourquoi voulait-il donc qu'il en fût ainsi, si ce n'est afin que personne, malgré la grandeur de sa culpabilité, ne désespérât de son salut, en voyant Jésus-Christ pardonner à ses propres bourreaux leur infâme déicide ? » Nous autres, nous offensoons, nous outrageons Dieu de trois manières différentes : par nos mauvaises pensées, nos mauvaises paroles et nos mauvaises actions. Mais, par une contrition sincère, une humble confession et une satisfaction laborieuse, nous élevons, nous exaltons Dieu dans notre âme, et nous parvenons ainsi à le connaître plus parfaitement en l'honorant et aimant par-dessus toutes choses.

S'adressant à ceux des Juifs qui déjà croyaient en lui, Jésus leur disait (Joan. VIII, 31) : *Si vous demeurez fidèles à mes paroles, c'est-à-dire si vous persévérez dans la foi à ma doctrine, sans céder à aucune tentation, vous serez effectivement mes disciples.* Il parlait de la sorte, parce que plusieurs qui paraissaient croire en lui ne lui étaient pas sincèrement attachés. Mais pour les autres il ajouta (Ibid. 32) : *Et vous connaîtrez la Vérité, c'est-à-dire Celui-là même qui vous parle, caché maintenant sous l'enveloppe grossière d'un corps humain ; ou bien encore : Vous connaîtrez la vérité de la doctrine que je vous enseigne et de la foi que vous professez maintenant. Alors la vérité connue vous affranchira, vous rendra parfaitement libres ; car elle*

arrache l'homme ici-bas à l'esclavage du péché pour lui rendre la liberté de la grâce, et dans l'autre monde elle le soustrait à la captivité de l'enfer pour lui procurer la liberté de la gloire ; c'est ainsi que la vraie liberté commencée sur la terre est consommée dans le ciel. — Quelques orgueilleux qui ne croyaient point en lui répondirent qu'ils étaient les enfants d'Abraham, et que n'ayant jamais été esclaves, ils n'avaient pas besoin d'être affranchis (Ibid. 33). Ils mentaient effrontément ; car ils avaient subi le joug de la servitude, en Égypte d'abord, puis à Babylone ; dans leur propre pays, ils avaient été assujétis à divers peuples étrangers, tels que les Philistins et les Assyriens ; en ce moment même, ils étaient soumis aux Romains auxquels ils payaient tribut.

Parlant d'une servitude plus honteuse et plus terrible que celle des hommes, Jésus répliqua (Ibid. 34) : *En vérité, je vous le dis, quiconque commet le péché, de quelque condition qu'il soit, noble ou roturier, Juif ou Gentil, riche ou pauvre, roi ou sujet, devient l'esclave du péché.* « Celui qui est soumis à la volonté du démon, dit saint Chrysostôme (Hom. 41 Oper. imperf.), est esclave, quand même il serait libre d'ailleurs. Celui, au contraire, qui fait la volonté de Dieu est vraiment libre, alors même qu'il serait esclave. La servitude du corps ne peut entraver la liberté de l'âme, de même que la liberté corporelle ne saurait ennoblir la servitude spirituelle. Ce n'est point par une disposition du Créateur, mais par la violence des hommes, que l'esclavage a été introduit dans le monde. Tout homme a été créé libre, car Dieu a mis chacun de nous en possession de son franc arbitre ; et c'est l'homme qui s'est volontairement rendu esclave. » « L'homme de bien est libre même dans les fers, dit saint Augustin (Tract. 41 in Joan.) ; le méchant, au

contraire, est esclave, fût-il sur le trône, et il ne l'est pas d'un seul homme, mais ce qui est pire, il a autant de maîtres qu'il a de vices. Que je sois esclave de l'homme, peu m'importe, pourvu que je ne devienne jamais captif du péché. O malheureuse servitude ! Dans le monde, les serviteurs qui ont de mauvais maîtres les quittent et vont s'offrir à d'autres ; mais l'esclave du péché, à qui s'adressera-t-il pour être délivré ? L'esclave de l'homme peut quelquefois échapper par la fuite à la barbarie d'un maître trop dur, et alors il goûte un peu de repos ; mais celui qui est sous la tyrannie du péché, où fuira-t-il ? partout il porte son bourreau dans son cœur ; car la mauvaise conscience ne peut se soustraire à elle-même, et les péchés qui la souillent sont toujours là pour la tourmenter sans relâche. Elle avait commis le péché pour trouver quelque plaisir sensible ; le plaisir est passé, et le péché reste avec l'aiguillon du remords qui fait son supplice continuel. Quelle déplorable servitude ! Pour être affranchis du péché, recourons tous à Jésus-Christ comme à notre miséricordieux libérateur ; livrons-nous à son service, pour être rachetés par son sang précieux. Car le Seigneur qui, dans une chair mortelle, a vécu exempt de tout péché, peut seul nous délivrer de l'esclavage auquel il n'a point été assujéti. » Ainsi parle saint Augustin. — Cet illustre Docteur vient de dire que le pécheur a autant de maîtres qu'il a de passions. Voici à ce sujet une parole remarquable d'un ancien sage. Alexandre le Grand se vantait d'être le maître du monde ; mais le philosophe Diogène lui répondit : Loin d'être le maître, vous n'êtes au contraire que le serviteur de mes propres esclaves. L'orgueil et l'ambition sont vos maîtres, puisqu'ils vous conduisent où ils veulent ; et ils sont mes esclaves, puisque je les foule aux pieds. La concupiscence et la luxure vous dominant et di-

rigent vos pas ; mais moi je les ai domptées et vaincues ; vous êtes par conséquent, comme vous le voyez, l'esclave de mes sujets.

Jésus signale en ces termes les châtimens réservés à cette servitude funeste du péché (Ibid. 35) : *L'esclave du péché ne demeure pas perpétuellement dans la maison de Dieu, c'est-à-dire dans l'Église. S'il y est maintenant compté parmi les fidèles, ce n'est que pour ce temps où les bons sont mêlés avec les méchants ; mais un jour viendra où ils en seront séparés comme on sépare les brebis des boucs. Le Fils de Dieu, au contraire, demeure perpétuellement dans la maison de liberté, parce qu'il est seul exempt de péché ; et à ce titre, il a seul aussi le pouvoir d'affranchir les autres du péché, en les rendant enfans de Dieu par adoption, afin qu'ils restent éternellement avec lui. C'est ce qu'il conclut par ces paroles (Ibid. 36) : Si donc le Fils, qui est vraiment libre et tout-puissant dans cette demeure du père de famille, vous affranchit de la servitude du péché, vous serez effectivement délivrés, non de l'esclavage des barbares, mais de la tyrannie des démons ; non point de la servitude corporelle, mais de la captivité spirituelle, de sorte que le péché ne règnera plus en vous ; et telle est la véritable liberté. Voilà pourquoi saint Grégoire a dit justement (Epist. 39, lib. IX) : « Celui dont la conscience est irréprochable est libre, même au milieu de ses accusateurs. » — La liberté mondaine dont s'enorgueillissaient les Juifs n'est donc pas la vraie liberté qui consiste dans la délivrance du péché, comme la vraie noblesse consiste dans la pratique de la vertu. Et cependant, aujourd'hui, combien de personnes cherchent à se glorifier d'une liberté mondaine et d'une noblesse charnelle, tandis qu'elles ne rougissent point d'être esclaves des vices ! Selon saint Augustin (Tract. 41 in Joan.) « celui qui pèche, non pas par*

faiblesse naturelle ou par simple ignorance, mais par amour du mal, est esclave du péché. Les fautes commises par ignorance ou par faiblesse sont opposées à la sagesse ou à la puissance de Dieu, tandis que les péchés de malice blessent et outragent directement sa bonté. »

Jésus prouve ensuite aux Juifs que, loin d'être les vrais fils d'Abraham, comme ils s'en glorifiaient, ils ne sont que des enfants dégénérés, parce qu'ils n'imitent pas les œuvres pleines de foi de cet illustre Patriarche (Ibid. 37-40). En effet, c'est par la ressemblance morale avec ses propres aïeux qu'on manifeste sa vraie filiation ; or, les Juifs étaient loin de marcher sur les traces d'Abraham, puisqu'ils voulaient mettre à mort le Christ, après la venue duquel avait tant soupiré le Père des croyants. De là, nous devons conclure qu'en vain les religieux s'applaudissent d'être les enfants de saint Augustin, de saint Benoît ou de tout autre saint fondateur, s'ils ne s'efforcent d'imiter les vertus qu'a pratiquées le bienheureux instituteur de leur ordre. Se voyant confondus sur ce point, les Juifs soutinrent qu'ils étaient les enfants de Dieu, dont ils observaient la loi et les cérémonies. *Nous ne sommes point*, disaient-ils au Sauveur, *des enfants de fornication*, comme les Gentils qui prostituent leur culte à une multitude de fausses divinités ; nous sommes nés dans la foi au Dieu véritable, *et nous l'honorons comme notre seul Père* spirituel (Ibid. 41). Par le mot *fornication* ils désignaient l'idolâtrie, conformément à l'usage de l'Écriture qui souvent emploie ce terme dans la même acception et à bon droit, car le culte des idoles sépare l'âme de son Créateur.

Le Sauveur démontra clairement aux Juifs que Dieu n'était pas leur Père, puisqu'ils ne voulaient ni connaître, ni aimer le Christ, son propre Fils ; car la marque distinctive

des vrais enfants de Dieu, c'est la connaissance et l'amour du Christ consubstantiel au Père qui l'a envoyé sur la terre (Ibid. 42, 43). Il leur prouva tout au contraire qu'ils étaient les enfants du démon, non sans doute par création, mais par imitation, puisqu'ils cherchaient à exécuter ses volontés, en faisant périr l'innocent. C'est là le premier trait de ressemblance qu'ils avaient avec Satan. Car *il fut homicide dès le commencement* du monde, lorsque, par ses criminelles suggestions, il tua nos premiers parents, en les dépouillant de l'immortalité. Comme la vie de l'homme réside plus dans l'âme que dans le corps, celui qui, en sollicitant au péché, cause la mort à l'âme, est plus proprement homicide que celui qui cause simplement la mort au corps. « Ne pensez donc pas, dit saint Augustin (Tract. 42 in Joan.), être exempt d'homicide, quand vous portez votre frère au mal ; si vous l'y entraînez, vous le perdez ; c'est ce qui fait dire au Prophète : *Les enfants des hommes ont des dents qui sont comme des armes et des flèches ; leur langue est pareille à un glaive affilé* (Ps. LVI, 5). L'opposition à la vérité est le second trait de ressemblance que les Juifs avaient avec le démon. *Il n'a pas persévéré dans la vérité* de la conduite et de la justice, c'est-à-dire dans l'obéissance qu'il devait à Dieu ; *aussi il n'y a pas de vérité en lui* ; car, par le péché d'orgueil, il s'est écarté de la vérité première, en renversant ainsi l'ordre harmonieux de sa nature qui consistait dans une soumission continuelle au Créateur. *Il n'est pas demeuré non plus dans la vérité* de la parole et du langage ; *car il est menteur et le père du mensonge*, comme Dieu est le père de la vérité. En effet, il est le premier qui ait menti et qui ait appris à mentir, lorsqu'il trompa Ève, la première femme, en lui disant : *Vous ne mourrez certainement pas* (Gen. III, 4).

Satan a légué cet esprit de mensonge comme un funeste héritage aux descendants d'Adam, afin qu'ils mentent à leur tour, et qu'ainsi, sous ce rapport, ils l'imitent comme leur père tandis que lui-même les reconnaît pour ses enfants. Mais que ceux qui sont adonnés à ce vice maudit considèrent attentivement ces paroles du Christ dans l'Évangile : *Je suis la voie, la vérité, la vie* (Joan. xiv, 6), car en s'éloignant de la vérité, ils s'éloignent aussi de la voie et de la vie. Ils doivent être considérés comme illégitimes au sein du Christianisme, parce que, d'enfants de Dieu, ils sont devenus enfants du démon. Grand est dans le monde le nombre de ces hommes dégénérés ! Il serait à souhaiter que tous portassent sur leur front le caractère de Satan, afin qu'on pût les distinguer pour ne pas être trompé par leurs mensonges et leurs fourberies. Pourquoi occupent-ils la terre, ces séducteurs pestilentiels qui entraînent les autres à leur suite dans les sentiers de l'erreur ? Semblables à leur père qui a séduit l'univers entier, ils remplissent le rôle du diable par leurs discours corrupteurs ainsi que par leurs mœurs corrompues.— Selon la remarque de saint Augustin (De quæst. evang., c. xc), « le mot *diable* n'est point un nom spécial qui désigne la nature, mais plutôt un nom commun qui indique la conduite ; d'où il suit que quiconque fait les œuvres du diable doit être appelé de même. » Rougis donc, ô Chrétien, et toi surtout, religieux, de mériter une si odieuse qualification ; abstiens-toi pour jamais de tout mensonge ; car la vérité doit être tellement inviolable pour tout Chrétien, qu'une simple affirmation de sa part ait la même valeur qu'un serment solennel.

Quoiqu'il consentît à souffrir la mort, le Sauveur, voulant manifester aux Juifs son innocence et leur injustice, leur dit (Joan. viii, 46) : *Parmi vous qui avez entendu mes prédi-*

calious et avez été témoins de mes miracles, *quel est celui qui pourra me convaincre de péché?* Comme s'il leur disait : Vous voulez me faire mourir, eh bien ! montrez-moi par quel crime j'ai mérité la mort ; si vous ne le pouvez pas, il sera manifeste que vous condamnerez en moi un innocent. « Admirons ici, dit saint Grégoire (Hom. 18 in Evang.), la mansuétude du Dieu qui ne dédaigne pas de prouver par des raisonnements qu'il n'est point un pécheur, lui qui venait sur la terre pour justifier les pécheurs par sa vertu suprême. » Si donc, continue le Sauveur, vous ne pouvez me convaincre d'aucun péché, *pourquoi ne croyez-vous pas à ma parole, lorsque je vous dis la vérité, en affirmant que je suis le Fils de Dieu ?* — Et afin de signaler la cause de leur incrédulité, il ajoute (Ibid. 47) : *Celui qui est enfant de Dieu par la foi, la charité et la conformité de volonté, écoute la parole de Dieu avec docilité, joie et affection ; mais ceux qui, comme les Juifs, n'ont ni foi, ni amour, ni soumission, ne peuvent entendre cette doctrine céleste.* D'après ce principe, en interrogeant sa propre conscience, chacun peut connaître s'il est enfant de Dieu ou non. Ainsi, quiconque se plaît à recevoir et s'empresse d'accomplir les préceptes du Seigneur et par conséquent désire le bonheur et la gloire du ciel, quiconque méprise les honneurs et les plaisirs du monde, et ne convoite point le bien d'autrui, mais répand son propre bien dans le sein des pauvres, celui-là peut croire qu'il est véritablement enfant de Dieu. Celui au contraire qui endurecit son cœur contre cette céleste doctrine et refuse de l'entendre, ou qui, paraissant l'écouter, néglige de l'observer, n'est certainement pas enfant de Dieu. Tels étaient les Juifs. Voilà pourquoi Jésus conclut en leur disant : *Vous n'écoutez point les enseignements de Dieu qui sortent de ma bouche, vous ne les*

admettez pas et vous ne me croyez point, *parce que vous n'êtes pas enfants de Dieu* par la foi et l'amour ; vous êtes plutôt les enfants de Satan par la ressemblance et l'imitation. Suivant l'explication de saint Augustin (Tract. 42 in Joan.), les Juifs, quoique enfants de Dieu sous le rapport de la création et de la nature, ne l'étaient pas néanmoins quant à leur volonté et à leur conduite puisqu'elles étaient vicieuses.

Selon saint Grégoire (Hom. 18 in Evang.), trois sortes de personnes sont mal disposées relativement à la parole de Dieu ; il en est qui ne consentent à l'entendre d'aucune manière, pas même extérieurement ; d'autres prêtent l'oreille pour l'écouter, mais elles n'ont ni le désir, ni la volonté de l'accomplir ; d'autres enfin la reçoivent avec plaisir et en sont même touchées jusqu'aux larmes ; mais ensuite, accablées par les afflictions, ou entraînées par les joies mondaines, elles retombent bientôt dans leurs coupables habitudes et ne travaillent point à la mettre en pratique, c'est-à-dire à faire ce qu'elle commande ou éviter ce qu'elle défend. Tous, il est vrai, sont enfants de Dieu par nature, mais ils sont en même temps fils du démon par leurs vices qui les empêchent d'aimer la parole du Seigneur. Ceux au contraire qui l'écoutent et l'observent, Dieu les adopte comme ses vrais enfants, en leur accordant la grâce de la régénération spirituelle. Tant qu'un terrain est couvert et n'est pas arrosé, on ne peut savoir s'il est capable de rapporter quelques fruits ; mais lorsqu'il est exposé aux pluies bienfaisantes du ciel, on peut juger de sa fécondité. De même, si la parole divine vous est à charge, craignez de ressembler aux Juifs qui, bien qu'arrosés par les eaux salutaires de la prédication évangélique, ne produisirent que des ronces et des épines ; aussi sont-ils devenus comme une terre frappée de malédiction que le feu de la colère divine a ravagée.

Lorsque les hommes blâmés de leur conduite ou convaincus d'erreur ne peuvent se justifier par de bonnes raisons, souvent ils cherchent à se venger par des injures et des outrages. Ainsi, les Juifs réduits à reconnaître qu'ils n'étaient ni enfants d'Abraham, ni enfants de Dieu, mais bien les fils de Satan, se tournèrent contre Jésus-Christ qu'ils chargèrent d'insultes, en le traitant de démoniaque et de samaritain (Joan. VIII, 48). Quoique le Sauveur fût réellement né juif, ses adversaires l'appelaient *samaritain* pour plusieurs raisons. En effet les Juifs détestaient les Samaritains comme des ennemis qui occupaient leurs propres terres, comme des prévaricateurs qui n'observaient point toutes les prescriptions légales, et comme des pécheurs avec lesquels ils n'avaient aucun commerce. Ils regardaient également Jésus-Christ comme un ennemi, parce qu'il censurait leurs vices ; comme un prévaricateur, parce qu'il ne suivait pas tous leurs usages ; enfin comme un pécheur, parce qu'il conversait quelquefois avec les Samaritains. Voilà pourquoi ils le qualifiaient de samaritain. Ils l'appelaient en outre démoniaque : soit parce qu'il opérait des merveilles qu'ils attribuaient à la magie ; soit parce qu'il découvrait leurs plus secrètes pensées, ce qu'il ne pouvait faire, selon eux, sans le secours du démon qui pourtant ne peut lire dans les cœurs ; soit enfin parce qu'il enseignait des vérités sublimes qu'ils ne comprenaient point, et ils croyaient pour ce motif que Satan parlait par sa bouche.

Ici, comme partout ailleurs, Jésus-Christ nous donne l'exemple de la mansuétude et de la patience, en répondant avec douceur à l'injure. Il ne s'irrite point, ne se venge point, et comme dit saint Pierre (I Ep. II, 23), *il ne rend point malédiction pour malédiction*. Bien que, dans ses prédications ou ses réprimandes, il ait souvent parlé avec

force et sévérité, jamais cependant, en aucune circonstance, il n'a repoussé avec aigreur et colère les paroles offensantes ou les mauvais traitements de la part de ses ennemis. Par là, dit saint Chrysostôme (Hom. 54 in Joan.), le Seigneur montre que nous devons défendre l'honneur divin et mépriser tout ce qui concerne notre propre gloire. Ainsi, il aurait pu répliquer en toute vérité à ses calomniateurs, qu'eux-mêmes étaient possédés du démon et non pas lui ; mais il préfère taire le mal qu'il voyait en eux, afin de nous apprendre à supporter patiemment et sans nous plaindre les injures du prochain, de crainte qu'une correction ou un reproche de notre part, en telle circonstance, ne semblât provenir de la haine plutôt que de la charité fraternelle. Selon la remarque de saint Grégoire (Hom. 18 in Evang.), cette conduite admirable du Sauveur confond notre amour-propre qui est si susceptible ; car dès qu'il est même légèrement blessé, il nous porte à rendre des injures plus graves que celles que nous avons reçues, à faire à ceux qui nous ont offensé tout le mal que nous pouvons leur causer, et à les menacer même de celui que nous ne pouvons leur infliger sur-le-champ.

Des deux accusations dont il est l'objet, Jésus admet l'une tacitement et repousse l'autre formellement. Ainsi, il nie qu'il soit démoniaque, mais il ne nie pas qu'il soit samaritain ; car ce nom qui signifie *gardien* lui convient parfaitement sous ce rapport, puisqu'il est notre principal et premier gardien ; car c'est de notre divin Sauveur que le Prophète a dit : *Il ne dort pas Celui qui garde Israël* (Ps. cxx, 3). Mais il proteste qu'il n'est point possédé du démon ; Celui en effet qui cherche la gloire de Dieu seul ne saurait être l'instrument de Satan, qui s'oppose de tout son pouvoir à la gloire due à l'Être suprême. Aussi, Jésus-Christ

ajoute (Joan. VIII, 49) : *Quant à moi, j'honore mon Père en manifestant sa puissance par des miracles dont je lui attribue l'opération ; mais par vos calomnies, vous me déshonorez, en rapportant au démon ce que vous devriez rapporter à Dieu. De la sorte, en me déshonorant, vous déshonorez mon Père : car celui qui ne respecte pas le Fils ne vénère pas le Père qui l'a envoyé. De plus, le démon étant le roi des orgueilleux, ceux qu'il possède sont orgueilleux eux-mêmes et cherchent comme lui leur propre gloire, en voulant s'élever au-dessus des autres. Moi, au contraire, je ne cherche pas ma gloire, comme ces hypocrites qui s'efforcent de paraître ce qu'ils ne sont pas réellement. En effet, recherchait-il sa gloire Celui qui s'est anéanti jusqu'à prendre la forme d'esclave (Phil. II, 7), et qui est venu en ce monde pour nous apprendre à en mépriser toute la pompe et à fouler aux pieds toute grandeur humaine ?*

Comme Dieu seul peut sans faute et sans péché rechercher sa gloire personnelle, Jésus-Christ parlait en tant qu'homme, lorsqu'il disait (Joan. VIII, 50) : *Je ne recherche point ma gloire, mais il y a quelqu'un qui en prend soin et qui me fera justice.* En d'autres termes, mon Père me procurera une gloire véritable, éternelle, toute différente de votre gloire mondaine et passagère ; il me récompensera avec ceux qui m'honorent, tandis qu'il vous châtiara avec ceux qui me déshonorent. Dans les prodiges nombreux qu'il opérait, et dans les vertus admirables qu'il exerçait, le Fils de Dieu ne cherchait point sa propre gloire, afin de nous apprendre par son exemple à ne point nous glorifier du bien que nous faisons. Et quoiqu'il eût reçu de son Père plein pouvoir de juger, il lui remit tout le soin de le venger des injures dirigées contre sa propre personne, pour nous montrer avec quelle patience nous devons supporter toutes sortes de mau-

vais traitements. Lors donc que nous avons été injustement outragés, n'oublions pas de répéter, à l'imitation du divin Maître, ces paroles sorties de sa bouche sacrée : *Je ne recherche pas ma gloire, mais il y a quelqu'un qui en prend soin et qui me fera justice.*

Plus les méchants redoublent de perversité, dit saint Grégoire (Hom. 18 in Evang.), plus nous devons déployer de zèle pour annoncer la parole de Dieu, à l'exemple de Jésus-Christ, qui, après avoir été injurié par les Scribes et les Pharisiens, ne laissa pas de leur communiquer plus abondamment le bienfait de sa prédication. Il ajouta donc (Joan. VIII, 51) : *En vérité, en vérité je vous le dis, si quelqu'un garde ma parole, non-seulement dans son cœur par sa croyance, mais encore dans sa conduite par ses œuvres, il ne mourra point éternellement.* Les Juifs, prétendant lui montrer que d'après ces paroles il était possédé du démon, repartirent (Ibid. 52) : *Abraham est mort ainsi que les Prophètes et vous osez dire que quiconque croit en vous ne mourra pas !* Mais ils raisonnaient à faux ; car ils supposaient que Jésus-Christ avait parlé de la mort du corps, au lieu qu'il avait parlé de la mort de l'âme. Il leur dit encore (Ibid. 54) : *Si je me glorifie moi-même, c'est-à-dire si, seul sans mon Père, comme vous le pensez, je recherche ma gloire personnelle contrairement à la règle de la vérité divine, ma gloire alors n'est rien, elle est vaine et fausse.* En effet, la gloire humaine ou mondaine est comme un souffle qui s'élève, une fumée qui s'évapore, une ombre qui fuit et disparaît ; elle pousse au mal et précipite dans l'enfer. Mais ma gloire vient de Dieu auquel je suis consubstantiel, *car c'est lui qui, étant mon Père, me glorifie par la voix qu'il a fait entendre du ciel et par les miracles qu'il me fait opérer en son nom ; c'est lui qui bientôt me*

glorifiera davantage encore par ma résurrection et mon ascension. *Vous prétendez qu'il est votre Dieu ; néanmoins vous ne l'avez pas connu* comme de véritables enfants, puisque vous n'avez pas pour lui la foi et l'amour qui constituent la vraie filiation divine par adoption (Ibid. 55)

Et comme en répliquant : *Êtes-vous plus grand que notre père Abraham ?* les Juifs avaient supposé que le Sauveur lui était inférieur, il leur montra que lui-même était supérieur à ce patriarche. *Abraham*, que vous vous glorifiez d'avoir pour père selon la chair, *a tressailli dans l'espérance de voir mon jour*, parce qu'il a désiré avec ardeur connaître l'époque de mon avènement ; aussi *il a vu* d'une manière prophétique et symbolique, par la révélation et la foi, le jour de ma génération éternelle ainsi que celui de ma naissance temporelle. Car il découvrit le mystère de la Trinité, sous la figure des trois Anges qui lui apparurent en la vallée de Mambré ; puis le mystère de l'Incarnation, lorsque le Seigneur lui promit un descendant de sa race qui apporterait la bénédiction à toutes les nations de la terre ; enfin le mystère de la Rédemption, quand, au lieu appelé pour cette raison *Dieu me voit*, le Seigneur lui montra dans le sacrifice d'Isaac l'emblème de l'immolation du Christ. Alors *il a été comblé de joie*, en considérant que le Verbe divin devait prendre notre nature humaine, sans quitter le sein paternel ; il a été transporté d'allégresse, par la prévision que de sa race devait naître Celui qui le sauverait lui-même, et qui délivrerait le monde entier. En attendant de Jésus-Christ l'accomplissement de ce bienfait promis, Abraham montrait par là qu'il se reconnaissait comme moins grand que ce bienfaiteur tant désiré.

Les Juifs qui jugeaient Jésus-Christ, non d'après sa génération divine, mais simplement d'après sa naissance hu-

maine, furent étonnés de ses paroles vraiment extraordinaires. *Eh quoi ! lui répliquèrent-ils, vous n'avez pas encore cinquante ans, et vous avez vu Abraham qui est mort, il y a plus de mille ans (Joan. VIII, 57).* Comme s'ils disaient : C'est chose impossible ; vous n'êtes qu'un imposteur. Pour les faire passer de la vue de son humanité à la considération de sa divinité, le Sauveur ajouta (*Ibid. 58*) : *En vérité, en vérité je vous le dis, je suis avant qu'Abraham fût né, antequam Abraham fieret ego sum.* En d'autres termes, j'existe de toute éternité avant qu'Abraham vînt au monde ; car ce patriarche n'est qu'une créature comme tous les autres hommes, tandis que je suis le Créateur de toutes choses. En joignant ainsi le verbe substantif au présent *ego sum*, avec un autre verbe au passé *antequam fieret*, le Seigneur indique son origine éternelle ; car l'éternité est présente à tous les temps également, parce qu'elle est toujours la même sans aucune vicissitude. D'où il suit que Dieu est un être parfait ; car on appelle parfait un être auquel rien ne manque qui soit hors de lui, et comme l'Être divin est tout entier en même temps de façon que rien de lui n'est passé ni futur, il s'ensuit qu'il est le plus parfait possible. Notre être au contraire est imparfait, parce qu'il lui manque quelque chose qui déjà n'est plus ou qui n'est pas encore à nous. Donc, quant à la nature ou substance divine, le Christ est antérieur à Abraham, quoiqu'il lui soit postérieur selon sa nature humaine ; par conséquent il a vu Abraham des yeux de sa divinité, et Abraham vit le Christ avec les yeux de son cœur éclairé par la lumière de la foi.

Mais, dans leur aveugle incrédulité, persuadés que l'éternité appartient à Dieu seul et qu'en se l'attribuant Jésus se proclamait Dieu lui-même, les Juifs le regardèrent comme un blasphémateur que la Loi ordonnait de lapider en cette

qualité ; là-dessus donc ils prirent des pierres pour les lui jeter, comme s'il méritait la mort à cause de son crime prétendu. Incapables de lui objecter aucune raison plausible, ils cherchèrent à lui opposer la force brutale ; ils essayèrent de surmonter par la violence et d'accabler de pierres Celui dont ils ne pouvaient comprendre la sagesse, ni réfuter la doctrine. Leurs dispositions intérieures étaient ainsi d'accord avec leurs actes extérieurs ; car ils avaient des cœurs de pierre contre la vérité, afin de ne pas croire, et c'est pour signifier cette dureté d'âme que le Seigneur leur avait autrefois donné sa Loi écrite sur des tables de pierre. Selon la remarque de saint Augustin (Tract. 43 in Joan.), « à quoi pouvaient avoir recours ces cœurs endurcis, sinon aux pierres qui leur ressemblaient ? » Le doux Sauveur, qui d'un seul mot aurait pu les terrasser, ne voulut point se venger, parce qu'il était venu en ce monde pour souffrir et pour triompher de ses ennemis, non par la force et la rigueur, mais par sa résignation et son humilité. *Il se cacha* donc comme s'il eût été un homme faible et méprisable ; *puis il sortit du temple*, pour pratiquer la patience, et non pour exercer sa puissance. Ainsi, il se cacha, non par crainte de la mort ou par impuissance de résister à ses adversaires, mais parce que l'heure de sa Passion n'était pas encore venue, et afin de nous apprendre à nous soustraire quelquefois à la fureur de nos ennemis. Il sortit aussi du temple, afin de signifier par cet acte qu'il allait abandonner les Juifs pour appeler les Gentils.

Remarquons ici que Notre-Seigneur tantôt fuyait, tantôt s'offrait lui-même à ses ennemis, et quelquefois se cachait. Il fuyait les honneurs, comme lorsque le peuple vint en foule pour le proclamer roi ; il s'offrit à ses bourreaux quand ils voulurent s'emparer de sa personne ; il se cachait enfin,

comme nous le voyons ici, pour ôter aux Juifs l'occasion d'assouvir leur fureur. Par ces différentes manières d'agir, il nous donne trois enseignements salutaires : il nous apprend à fuir les prospérités mondaines, à désirer les souffrances et à éviter les dissensions. Mais hélas ! nous faisons souvent tout le contraire ; nous recherchons les honneurs, nous redoutons les adversités, et nous nous immisçons dans les disputes. Considérez attentivement, dit saint Grégoire (Hom. 18 in Evang.), la douceur et l'humilité de notre Sauveur qui, pouvant par un seul acte de sa volonté intérieure, précipiter aussitôt ses ennemis dans les abîmes éternels, se cache humblement et disparaît tout-à-coup comme s'il était frappé de crainte. Il s'est conduit de la sorte pour trois motifs : d'abord, parce que le temps de sa Passion n'était pas encore arrivé ; ensuite, parce que ce n'était point là le genre de mort qu'il avait choisi ; enfin, pour nous montrer qu'il est permis de se soustraire aux persécutions quand elles ne sont que personnelles, conformément au conseil que lui-même donnait à ses disciples, en disant : *Si l'on vous persécute dans une ville, fuyez dans une autre* (Matth. x, 23). En outre, Jésus se dérobe de corps aux yeux de ses persécuteurs, parce qu'ils n'étaient pas dignes de le voir spirituellement. Ainsi, d'après saint Grégoire (loc. cit.), la vérité se cache aux esprits orgueilleux qui méprisent ses enseignements, au lieu qu'elle se révèle aux âmes humbles. Selon saint Augustin (Tract. 43 in Joan.), le Sauveur en tant qu'homme fuit devant ceux qui veulent le lapider ; mais malheur aux cœurs de pierre dont Dieu s'éloigne à cause de leur dureté.

Il ne faut pas croire, ajoute ce même saint Docteur, que Jésus, comme s'il fût effrayé, se retira dans un lieu obscur, ou s'enfuit en une maison, ni qu'il se réfugia derrière

quelque mur ou quelque colonne ; non, mais par un effet de sa toute-puissance, il passa au milieu de ses persécuteurs sans en être aperçu, tandis qu'il était vu de ses disciples qui le suivaient. Par cette conduite, le Seigneur nous apprend à céder devant la colère de nos ennemis et à fuir devant la cruauté des méchants, pourvu qu'il n'y ait aucun danger pour la foi, et lors même que nous pourrions leur résister. « Avec quelle humilité, dit saint Grégoire, ne devons-nous pas nous soustraire à la fureur de nos semblables, puisqu'un Dieu a daigné se cacher devant les poursuites de ses adversaires ! Que personne donc ne s'élève contre les mauvais traitements dont il est l'objet, et ne rende le mal pour le mal. A l'exemple de Jésus-Christ, il est plus glorieux de se délivrer d'une injure en gardant le silence, que de s'en venger en lui opposant une réponse. Suivant le même saint Docteur, combien de Chrétiens imitent aujourd'hui, dans leur conduite, les Juifs qu'ils accusent de dureté pour n'avoir pas cru à la prédication du Sauveur ! Comme les Juifs, en effet, ils entendent ses enseignements et connaissent ses miracles, et comme eux aussi ils ne veulent pas quitter leurs voies corrompues. » Contemplez ici, avec une vive douleur, le divin Maître qui s'éloigne et se cache pour éviter la fureur des Juifs ; considérez aussi ses disciples affligés qui le suivent tristement, en baissant la tête ; de tout votre cœur compatissez à leur profond chagrin.

Prière.

Seigneur Jésus, qui nous invitez à écouter la parole de Dieu, apprenez-nous à supporter patiemment les mépris et les injures, à ne chercher en rien notre propre gloire, à ne jamais trahir la vérité chrétienne dans nos actes, nos juge-

ments et nos discours, malgré le scandale qu'y prennent les esprits mal disposés ou mal intentionnés ; apprenez-nous enfin à ne pas abandonner l'enseignement ou la prédication évangélique, pour éviter des affronts et des persécutions. O Christ Sauveur, vérité suprême, bonté, justice, miséricorde, libéralité, pureté, sobriété, humilité, charité par excellence, vous vous cachez à des hommes menteurs et perfides, injustes, cruels, cupides, immondes, luxurieux, superbes et haineux qui veulent vous lapider. Ah ! je vous en supplie, ne sortez pas du temple de mon âme ; mais plutôt faites que je me corrige de tous mes défauts, et que je me conforme en toutes choses à vous, perfection souveraine. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LXXXV

GUÉRISON DE L'AVEUGLE-NÉ

Joan. ix.

Au sortir du temple, *Jésus aperçut un aveugle de naissance*, qui, assis le long du chemin, demandait l'aumône aux passants (Joan. ix, 1). Arrivé près de lui, le Sauveur s'arrêta pour le considérer, comme s'il eût voulu, dit saint Chrysostôme (Hom. 55 in Joan.), opérer quelque œuvre de miséricorde en faveur de ce malheureux, et aussi pour attirer l'attention de ses disciples. *Ceux-ci*, en effet, cherchant la cause de la cécité de cet homme, *demandèrent à Jésus : Maître, pourquoi cet homme est-il né aveugle ? Est-ce en punition de ses propres péchés ou de ceux de ses parents*

(Ibid. 2)? Car ils regardaient son infirmité comme une peine qui supposait une faute préalable.

Sans nier précisément que l'aveugle ou que ses parents eussent péché, le Seigneur répondit : *La cécité de ce malheureux n'est l'effet ni de ses fautes personnelles ni de celles des auteurs de ses jours* (Ibid. 3). Elle ne pouvait être un châtiment pour ses propres péchés, puisqu'il n'avait pu se rendre coupable avant de naître. Selon ce sens de la réponse, la première partie de la question paraît bien simple et puérile ; mais on ne doit pas être étonné de voir que les Apôtres fussent ignorants et grossiers avant d'avoir reçu le Saint-Esprit. Néanmoins, on peut entendre d'une autre manière la question qu'ils avaient posée, comme s'ils avaient dit : L'aveuglement de cet infortuné provient-il du péché originel dans lequel il a été conçu, ou des péchés actuels que son père et sa mère ont commis ? Nous naissons tous, en effet, *enfants de colère*, selon la parole de saint Paul (Eph. II, 3), et par conséquent dignes de punition. Si quelqu'un objectait qu'alors tous devraient être châtiés comme souillés de la même tache, on pourrait lui répondre que les nombreuses exceptions à cette loi de justice sont un pur effet de la miséricorde divine qui épargne les uns en frappant les autres. C'est pourquoi le Prophète des Lamentations s'est écrié : *Si nous ne sommes pas entièrement perdus, nous le devons à la grande miséricorde du Seigneur en qui nous avons trouvé un fonds de bonté inépuisable* (Jerem. III, 22). Aussi, d'après le témoignage de l'Apôtre : *Tous ont péché et par conséquent ont besoin de la grâce de Dieu* (Rom. III, 23). En ce dernier sens, l'interrogation était sérieuse quant à la première partie.

Quoique ses proches fussent pécheurs, ce n'est pas cependant à raison de leurs péchés que ce pauvre était privé de la

vue depuis sa naissance. Remarquons ici que les hommes sont frappés de deux sortes de peines : les unes spirituelles atteignent l'âme ; sous ce rapport, l'enfant ne porte point l'iniquité du père, parce qu'il tient l'âme, non point de son père selon la chair, mais de Dieu son Créateur. Les peines physiques affligent le corps ; ainsi, un fils peut être puni temporellement pour son père dont il tient la vie charnelle, et de cette façon le père même est tourmenté en voyant les supplices infligés à son enfant. Néanmoins, cet homme n'était point né aveugle en punition de quelque péché, mais *afin qu'en lui éclatassent les œuvres de Dieu*, déclare le Sauveur, c'est-à-dire afin que par sa guérison merveilleuse le Fils du Très-Haut fut manifesté au monde, et que les hommes fussent attirés à la foi. Ce qui fait dire à saint Chrysostôme (Hom. 55 in Joan.) : « En sortant du temple pour se soustraire à la fureur de ses ennemis, le Seigneur guérit un aveugle, pour dissiper l'aveuglement de leurs esprits et amollir la dureté de leurs cœurs par l'éclat et la vertu de ce miracle. » Il faut observer en effet que, dans cette circonstance, Jésus-Christ chercha lui-même l'occasion de manifester sa puissance divine ; car il jeta les yeux sur ce pauvre affligé qui ne venait point à lui.

Puis il cracha à terre (Joan. ix, 6), pour montrer que, comme la salive découle de la tête, la vertu curative qu'il allait exercer par ce moyen appartenait de quelque manière à son humanité, en tant qu'organe ou instrument de sa divinité. *Avec sa salive* il détrempa la terre dont *il fit de la boue*, montrant par là que lui-même avait formé le premier homme du limon. *De cette boue il frotta les yeux de l'aveugle* ; c'est ainsi que l'homme aveuglé par la délectation du péché doit y remédier en considérant la laideur même du péché. *Il lui dit ensuite : Allez vous laver dans la pis-*

cine de Siloé (Ibid. 7) ; c'était afin que l'aveugle, traversant la ville les yeux couverts de boue, fut aperçu d'un plus grand nombre, pour que le miracle fut mieux constaté, et que la guérison devint plus éclatante. L'Évangéliste, ajoutant que Siloé signifie *envoyé*, donne l'interprétation de ce nom hébreu pour désigner par là le mystère du Christ, envoyé pour le salut du monde. *L'aveugle partit aussitôt, se lava, et revint ayant recouvré la vue*, non par l'effet de la boue elle-même ou de l'eau de la piscine, mais par la vertu divine qui lui avait ouvert les yeux. — La fontaine de Siloé est située au pied du mont Sion, en descendant du côté de la vallée de Josaphat. Cette source ne coule pas continuellement ; mais, à des intervalles qui ne sont pas fixes, elle jaillit avec grand bruit des cavités souterraines ; et trois ou quatre fois par semaine elle répand des eaux douces qui, en se réunissant, forment un étang voisin que l'Écriture nomme tantôt *bain*, et tantôt *piscine*. Près de là se trouve la fontaine de la Vierge Marie, où la Mère du Sauveur venait puiser de l'eau pour son divin Fils et pour elle-même, et allait laver ses linges et ses vêtements.

Comme le miracle précédent s'était accompli *un jour de sabbat*, les Pharisiens qui en furent instruits blamèrent la conduite de Jésus (Ibid. 16) ; mais en cela ils se trompaient grossièrement, car les œuvres qui contribuent à la gloire de Dieu sont licites en tout temps. Selon l'explication de saint Augustin (Tract. 44 in Joan.), « Jésus-Christ, qui était sans péché, observait le sabbat plus strictement que ses accusateurs ; car observer spirituellement le sabbat, c'est ne point commettre de péché. Tel est le sens principal de cette loi divine : *Vous ne ferez en ce jour aucune œuvre servile* (Lev. xxiii, 7). Voulez-vous savoir ce que c'est qu'une œuvre servile, apprenez-le du Seigneur lui-même

qui a dit : *Quiconque commet le péché est esclave du péché* (Joan. VIII, 34). Mais les Pharisiens gardaient matériellement le sabbat, tandis qu'ils se souciaient peu d'en violer l'esprit. » Ils étaient tellement attachés à leurs traditions particulières, qu'ils ne permettaient de les enfreindre d'aucune manière, néanmoins ils négligeaient de remplir les préceptes divins bien autrement nécessaires ; de sorte que, selon le langage de Jésus-Christ, ils craignaient d'avaler un moucheron et ils avalaient un chameau (Matth. XXIII, 24). Hélas ! combien de Chrétiens, aujourd'hui, qui suivent scrupuleusement les usages du monde et transgressent les lois de l'Église, ou qui se contentent de pratiquer les cérémonies extérieures de la religion et osent enfreindre les plus graves commandements de Dieu ! Après avoir imité les Pharisiens qu'ils appréhendent de partager leur condamnation !

Cependant le miracle qui venait de s'opérer avait excité la dissension parmi le peuple, mais l'aveugle guéri prit avec force et courage la défense de Jésus contre les chefs mêmes des Juifs. Apprenons par son généreux exemple à prouver constamment notre vive reconnaissance pour les grâces que nous avons reçues de Dieu. Confesseur intrépide de la vérité, il proclama hautement le bienfait, pour ne pas se rendre coupable d'ingratitude, et publia de tous côtés le miracle de sa guérison, à la gloire du Seigneur, en disant que Jésus ne pourrait faire de tels prodiges, s'il ne venait lui-même de Dieu. « Voyez, dit saint Chrysostôme (Hom. 56 in Joan.), voyez ce nouvel athlète et prédicateur de la vérité ; il lui rend témoignage par ses paroles et ses œuvres, sans redouter ni les sarcasmes ni les mauvais traitements de la foule ; il ne rougit pas d'avouer la cécité dont il était précédemment affligé, et ne craint pas de se montrer à ses ennemis

furieux, pourvu qu'il manifeste la puissance de son bienfaiteur. Ceci est écrit dans l'Évangile pour nous servir d'exemple. Telle est, ajoute le même saint Docteur, telle est la nature de la vérité que son empire et son éclat augmentent au milieu des embûches et des nuages dont on croit l'environner. Le mensonge, au contraire, se nuit à lui-même, et les moyens par lesquels il semble blesser la vérité ne servent qu'à la confirmer, comme on le voit par le trait ici rapporté. »

Après de longs débats, les Juifs irrités maudirent l'aveugle-né en lui disant (Joan. ix, 28) : *Sois son disciple, si tu veux.* Ces paroles qu'ils regardaient comme des malédictions étaient réellement des bénédictions. Aussi qu'elles retombent sur nous et sur nos enfants, dit saint Augustin (Tract. 44, in Joan.). *Pour nous, ajoutèrent-ils, nous sommes disciples de Moïse.* Ce législateur promettait l'abondance des biens temporels aux observateurs de la Loi ; aussi avait-il plus de partisans que Jésus-Christ, qui prêchait le renoncement à ces biens et la mortification des sens. *Puis ils le chassèrent* comme un membre indigne de la synagogue ou de leur société ; ce qui était chez eux le comble de l'opprobre, de même que parmi nous l'excommunication est le plus redoutable châtiment que l'Église puisse infliger à ses enfants rebelles. Pour avoir confessé hautement la vérité, et s'être attaché fidèlement au Sauveur, cet aveugle fut rejeté et méprisé de ses compatriotes ; mais que lui importait le blâme des hommes, puisqu'il possédait l'approbation de Dieu ? Combien de Chrétiens, au contraire, s'inquiètent peu du jugement de Dieu, pourvu qu'ils jouissent de l'estime du monde ! Indignement repoussé par les Juifs, il revint vers Jésus qui, après l'avoir instruit de sa doctrine, l'éclaira des lumières de la foi. Alors ce qu'il admettait de cœur, il le

confessa de bouche, en s'écriant (Joan. ix, 38) : *Je crois, Seigneur*, et il le témoigna de fait, lorsque *se prosternant* aux pieds du Sauveur, *il l'adora* comme Fils de Dieu. Il rendit ainsi un véritable culte de latrie à Celui en qui il reconnaissait la divinité unie à l'humanité. Jésus accueillit donc avec bienveillance ce mendiant que les Juifs repoussaient avec dédain ; car plus quelqu'un est méprisé de l'homme à cause de Dieu, plus il est chéri du Seigneur. « Les Juifs l'avaient expulsé du temple, dit saint Chrysostôme (Hom. 38 in Joan.) ; mais le Maître du temple le reçut au nombre de ses disciples, et récompensa les efforts de ce vaillant athlète. »

Voulant louer cet homme de sa foi et de son dévouement, Jésus dit ensuite : Par mon Incarnation, *je suis venu en ce monde*, séjour commun des bons et des méchants, *pour exercer un jugement*, non de damnation, mais de discernement, *de sorte que ceux qui sont aveugles voient, et que ceux qui voient deviennent aveugles* (Ibid. 39). En d'autres termes : Je suis venu, afin que les petits et les humbles qui avouent avec simplicité leur ignorance, et cherchent un remède à leurs ténèbres, soient éclairés par les lumières de la foi et de la vérité ; et aussi de façon que les savants et les sages qui tirent vanité de leurs connaissances et ne cherchent point de remèdes à leurs maux, soient aveuglés de plus en plus et endurcis davantage dans leur incrédulité. C'est ce que nous voyons par l'exemple de cet infirme et des Apôtres qui, à cause de leur humilité, méritèrent d'être illuminés par la grâce de Jésus-Christ, tandis que les princes des prêtres et les docteurs de la Loi furent aveuglés en punition de leur orgueil. Les paroles précédentes peuvent également s'entendre des Gentils qui passaient pour très-ignorants et des Juifs qui se regardaient comme très-éclairés

avant la venue du Messie ; mais, depuis que ce divin Soleil de justice a paru, les premiers ont été illuminés de ses rayons en recevant la foi ; les seconds, au contraire, en la rejetant, ont été offusqués de ses splendeurs. — Il ne s'agit donc point ici d'un jugement manifeste de punition et de récompense, tel qu'il se fera au second avènement de Jésus-Christ ; mais en ce premier avènement, il s'agit d'un jugement secret de discernement entre ceux qui ont cru et ceux qui n'ont pas cru à la mission du Sauveur. C'est comme si le Seigneur disait à l'aveugle : De ce que je vous ai rendu la vue préférablement à d'autres, comprenez que je suis venu séparer les humbles des orgueilleux, en éclairant les premiers et en laissant les seconds dans l'aveuglement. — Il faut remarquer qu'ici, comme dans beaucoup d'autres passages des Livres saints, la particule conjonctive *Ut*, n'indique pas précisément la cause ou la fin, mais la suite ou l'occasion d'un fait. Ainsi, il est évident que l'aveuglement de certains hommes n'a pas été une fin, mais simplement une suite de l'Incarnation, comme aussi l'Incarnation a été plutôt l'occasion que la cause proprement dite de cet aveuglement.

Les Pharisiens, entendant ce que Jésus-Christ disait à l'aveugle guéri, lui répliquèrent : Sommes-nous donc aussi aveugles, nous qui sommes adonnés à la pratique de la religion et versés dans la connaissance de la Loi ; nous qui avons l'intelligence des choses spirituelles ? (Joan. ix, 40). Mais il les confondit par leurs propres paroles : Si vous étiez aveugles, vous ne seriez pas coupables ; mais vous l'êtes, parce que vous dites : Nous voyons. En d'autres termes : si vous ignoriez les Écritures et les prophéties qui concernent mon avènement, vous ne pêcheriez pas autant que vous le faites, mais parce que vous prétendez les connaître, vous

péchez davantage et vous serez punis plus sévèrement. Par conséquent, celui qui connaît, mais n'observe pas la parole divine des Livres saints, commet une faute plus grande et encourt une peine plus grave que celui qui l'ignore. Aussi Jésus-Christ a dit ailleurs : *Le serviteur qui, sachant la volonté de son maître, ne l'accomplit pas, sera durement châtié* (Luc. xii, 47). La précédente déclaration du Sauveur peut s'appliquer spécialement à la vision corporelle de ses œuvres merveilleuses ; car si les Juifs n'eussent pas été témoins oculaires de ses miracles, ils seraient moins répréhensibles de n'avoir pas cru en lui ; mais ils sont inexcusables, parce que ses prodiges se sont opérés sous leurs yeux. — On peut encore donner cette explication : *Si vous étiez aveugles dans votre estime, c'est-à-dire si, remarquant ou supposant que vous êtes aveugles, vous reconnaissiez votre faute et votre infirmité, imploriez le pardon et réclamiez le médecin, vous n'auriez plus de péché ; car je suis venu le détruire par la grâce conférée seulement aux âmes humbles qui ne présument point d'elles-mêmes ; mais parce que vous dites : Nous sommes clairvoyants, parce que prétendant être sages et prudents, vous ne demandez ni pardon, ni médecin, votre péché demeure, il ne sera point remis, et vous resterez dans l'aveuglement de votre infidélité.*

Dans un sens mystique, cet aveugle de naissance représente le genre humain qui tient sa cécité d'Adam dont nous sommes tous nés aveugles quant à l'âme. Le péché de désobéissance a produit cet aveuglement spirituel dans le premier homme, qui nous a transmis comme héritage la mort avec la faute dont elle est la conséquence. Ainsi, quiconque naît avec cette tache originelle est aveugle, parce que cette souillure entraîne avec elle la privation de la vue de Dieu. Ce grand aveugle de naissance qui s'appelle le genre hu-

main, le Sauveur l'a illuminé en venant dans le monde ; pour cela, *il a répandu sa salive sur la terre (spuit in terram)*, en associant sa divinité à l'humanité ; de cette salive détrempee avec la terre, *il a fait du limon (lutum fecit)*, c'est-à-dire lui qui était Dieu s'est fait homme. La salive, en effet, qui découle de la tête, signifie le Verbe qui procède du Père éternel, premier principe de toutes choses ; elle figure aussi la Sagesse qui sort de la bouche du Très-Haut ; la terre marque la chair ou la nature humaine que s'est unie la seconde personne divine. De ce limon *Jésus a enduit les yeux de l'aveugle*, c'est-à-dire il a déposé la foi au mystère de l'Incarnation dans l'esprit du genre humain, lorsque par sa prédication il l'a rendu catéchumène, en l'initiant à sa doctrine ; après avoir ainsi disposé le pécheur, il l'a envoyé à la piscine pour y être lavé et éclairé, en d'autres termes, pour y être baptisé et recevoir dans le baptême une pleine illumination. De là le nom d'illumination que saint Denis (Lib. de eccles. hierar.) donne à ce premier sacrement. Il est figuré par la piscine de Siloé ou *de l'envoyé*, parce que tous doivent être baptisés dans le Christ, envoyé du Père céleste afin de nous purifier des souillures et nous délivrer des ténèbres du péché. Celui-là donc qui, au commencement, avait formé l'homme du limon, l'a réformé au moyen de la même matière ; et c'est ce qu'il a signifié, lorsque, mêlant de la terre avec sa salive, il en a oint les yeux de l'aveugle, comme pour dire : C'est moi qui, prenant un peu de poussière, ai façonné le premier homme.

Dans la guérison de l'aveugle, on trouve encore une image de la conversion du pécheur qui est lui-même aveugle spirituellement ; car le péché voile et obscurcit les yeux de l'âme. Cette cécité spirituelle peut être produite par trois causes différentes : par la poussière de la cupidité terrestre,

ou par le feu de la concupiscence charnelle, ou bien par l'enflure de l'orgueil. Souvent aussi il arrive que le pécheur, soit par habitude du vice, soit par endurcissement de cœur, soit enfin par illusion du démon, ne voit pas son péché parce qu'il ne veut pas y réfléchir, ou ne regarde point comme péché ce qui l'est véritablement. Saint Grégoire dit à ce propos : « Quand l'homme a eu le malheur de tomber dans une faute grave, le démon lui suggère de ne point faire pénitence, de ne point confesser son crime; il lui dit intérieurement qu'il s'agit d'une chose légère et insignifiante; il lui représente la miséricorde infinie de Dieu, et lui promet une longue carrière, afin de le faire persévérer dans le mal; il le porte ainsi à mépriser le Seigneur et à désespérer de lui-même afin de l'entraîner à sa perte éternelle. »

Pour guérir le pécheur de son aveuglement spirituel le concours de trois choses est indispensable; il faut l'impulsion de la grâce prévenante, la componction du cœur repentant, et la confession sincère des péchés. Telles sont les trois conditions que Jésus-Christ a représentées par ordre dans la guérison de l'aveugle-né. Il a signifié la première condition, lorsqu'il vint vers ce pauvre infirme et le regarda avec une tendre compassion; image de la grâce prévenante qui est avant tout nécessaire pour déterminer la conversion du pécheur. Par lui-même, l'homme peut tomber dans le péché, mais il ne saurait se relever par ses seules forces et sans un secours surnaturel; et si Dieu ne le regarde en pitié, il y demeurera éternellement.

La seconde condition nécessaire pour convertir le pécheur a été figurée par le Sauveur, lorsque, crachant par terre, il fit avec sa salive un peu de boue dont il enduisit les yeux de l'aveugle. Ainsi que nous l'avons dit, la salive est un symbole de la Sagesse ou du Verbe divin, comme la

terre est celui de la chair ou de l'être humain. Or ces deux choses sont réunies dans la personne de Jésus-Christ. Cet Homme-Dieu est le remède infailible de notre aveuglement spirituel, si nous savons l'appliquer sur les yeux de notre cœur, en reconnaissant le souverain bien que nous avons offensé et l'état déplorable où nous sommes réduits par le péché. Ainsi, le limon béni du Christ est appliqué sur le vil limon du pécheur, de manière à produire en nous la véritable componction et par suite l'illumination parfaite. On peut obtenir cet heureux résultat, avec le secours de la grâce, par les sept considérations suivantes : 1° Il faut examiner les péchés dont on est coupable, pour concevoir combien ils sont nombreux, énormes et honteux. On découvre leur multitude en recherchant le bien qu'on a omis et le mal qu'on a fait par pensée, par parole et par l'action des cinq sens, contre les dix commandements, les sept sacrements et les lois de l'Église, enfin dans les œuvres de miséricorde. A cette vue, que le coupable s'écrie : *Mes péchés, Seigneur, se sont multipliés au delà des grains de sable qui sont sur le bord de la mer* (Orat. Manas.). Puis, en voyant la malice et la grièveté de ses innombrables fautes qui ont outragé la suprême Majesté, qu'il répète avec l'enfant prodigue : *Mon Père, j'ai péché contre le ciel et contre vous, je ne suis plus digne d'être appelé votre enfant* (Luc. xv). 2° Il faut compter le temps qu'on a perdu, calculer les jours, les mois, les années qu'on a vainement employés à toute autre chose qu'à la gloire de son Créateur ; car, comme le dit saint Bernard, tout le temps qui n'est pas consacré au service de Dieu est perdu. 3° Le pécheur doit considérer l'excellence et la beauté de son âme, cette créature si noble formée à l'image et à la ressemblance de Dieu, et qu'il a souillée, traînée dans la fange du vice. 4° Il doit méditer sur l'im-

mensité des grâces et des biens qu'il a perdus par sa faute et par sa négligence ; car le Seigneur est toujours disposé à répandre ses faveurs et ses bienfaits sur ceux qui s'en rendent dignes ; mais, hélas ! combien peu travaillent à les mériter. 5° Il doit se représenter la colère redoutable du Tout-Puissant qu'il a provoquée par son indifférence et son ingratitude. 6° Il doit réfléchir aux peines qu'il a encourues par ses iniquités, peines multiples, affreuses et éternelles. 7° Enfin il doit penser à la gloire céleste qu'il a perdue, gloire inappréciable et infinie, pour la jouissance de laquelle, au témoignage de saint Augustin, il faudrait mépriser et fouler aux pieds tous les biens et tous les plaisirs du monde, dût-on ne la posséder qu'une heure. Après avoir fait ces diverses considérations, celui qui ne se sentirait pas pénétré d'une amère contrition aurait un cœur plus dur que la pierre.

La troisième condition nécessaire pour guérir l'aveuglement spirituel est l'aveu sincère des fautes commises, et Jésus l'a signifiée lorsqu'il envoya l'aveugle-né se laver dans la piscine de Siloé. Dieu, il est vrai, remet le péché, aussitôt que le coupable en conçoit du repentir ; il l'oblige néanmoins d'en faire l'accusation au prêtre, son ministre et son représentant ; et l'absolution que ce dernier confère au pécheur rétablit en lui la pureté baptismale, comme le déclare saint Augustin. Lorsque les trois conditions précédentes ont été remplies, le pécheur est entièrement guéri de sa cécité spirituelle, et il doit alors en toute humilité adorer Dieu et lui rendre grâces de tous les bienfaits qu'il en a reçus. Le signe certain qu'il a recouvré la lumière intérieure et surnaturelle, c'est s'il a une connaissance claire et distincte de Dieu et de lui-même. Nous connaissons Dieu ici-bas, quand nous voyons sa puissance et sa bonté infi-

nies. La vue de sa puissance souveraine produit en nous un sentiment de crainte profonde qui nous éloigne du mal, et la vue de son immense bonté excite en nous un sentiment de vive affection qui nous porte au bien. D'un autre côté, quand nous nous connaissons bien nous-mêmes, nous apercevons nos innombrables défauts, et cette considération fait naître en nous l'humilité qui est la mère de toutes les autres vertus. Il est évident, d'après cela, que la double connaissance de Dieu et de nous-mêmes constitue la véritable base de notre salut et de notre perfection.

Profitons du temps précieux qui nous est accordé en ce monde pour travailler à notre conversion ; ne l'employons pas à la vanité, de peur qu'à l'exemple des Juifs obstinés, nous ne demeurions dans cet aveuglement funeste qui nous conduirait à notre perte éternelle. Saint Chrysostôme dit à ce propos (Hom. 57 in Joan.) : « Le Seigneur vous a donné la vie présente pour que vous le serviez, et vous la dissipez en futilités. Lorsque vous dépensez un peu d'argent vous en êtes affligé, mais vous restez insensible lorsque vous sacrifiez des jours entiers aux œuvres de Satan. Tous vos instants devraient être consacrés à des exercices religieux et à de bonnes actions, tandis que vous les occupez par de vaines conversations, par des contestations frivoles ou des plaisirs sans fruit. Sachez-le bien ! si vous perdez de l'or, vous pouvez le retrouver, mais vous ne pouvez réparer le temps que vous consommez inutilement. Si nous n'usons pas convenablement des courts moments qui nous sont laissés, que ferons-nous après être sortis de ce monde ?... Ce n'est pas sans un dessein de miséricorde que le Seigneur a circonscrit dans d'étroites limites notre carrière mortelle. Mais, ô folie ! ô aveuglement ! vous vous désolez et vous vous plaignez de cette brièveté comme d'un mal-

heur, tandis que vous devriez y trouver un puissant motif de consolation et de reconnaissance ; car, par ce moyen, la Providence divine allège et diminue nos épreuves et nos travaux, afin de nous accorder plus promptement un repos sans fin et une récompense sans borne. » Ainsi parle saint Chrysostôme.

Prière.

Seigneur Jésus qui avez éclairé les yeux de l'aveugle-né, je vous prie d'illuminer les yeux de mon cœur, afin que je ne tombe pas dans les ténèbres du péché et que je ne m'endorme jamais dans les ombres de la mort. Jusqu'à présent, ô Dieu, maître de ma vie, qu'ils se sont écoulés vides et infructueux les divers moments que vous m'aviez octroyés pour accomplir votre sainte volonté ! J'ai négligé d'en profiter, hélas ! Combien d'années, de mois, de jours et d'heures ont été perdus pour moi, parce que j'y ai vécu sans mérite devant vous ! Désormais, ô Père infiniment aimable, qu'avec le secours de votre grâce, je fasse saintement valoir le temps précieux que vous daignez me laisser, comme la monnaie propre à acheter la bienheureuse éternité. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LXXXVI.

LE BON PASTEUR ET SES VÉRITABLES BREBIS

Joan. x, 1-16.

Les Pharisiens et les Juifs, s'obstinant dans leur aveugle incrédulité, refusaient d'ouvrir les yeux à la lumière du

Christ, qui est *la voie, la vérité et la vie* (Joan. xiv, 6). Ils ne voulaient pas le suivre comme leur Maître, parce qu'ils se prétendaient assez éclairés pour savoir sans lui ce qu'ils devaient faire, croire, et espérer. Afin de confondre leur présomption, Jésus leur montra, sous la figure d'une bergerie, la nécessité de l'humilité pour entrer par la porte étroite et basse dans le troupeau du Seigneur, soit comme brebis, soit comme pasteur. *En vérité, en vérité, je vous le dis*, déclare le Seigneur (Joan. x, 1), *quiconque n'entre pas par la porte qui est le Christ, dans le bercail qui est l'Église ou l'assemblée des fidèles, celui-là est un voleur et un meurtrier ; car il ne vient furtivement que pour faire du mal, comme les païens et les mauvais Chrétiens. Mais celui qui entre par la porte, c'est-à-dire par la foi en Jésus-Christ et par l'imitation de ses vertus, est le pasteur des brebis auxquelles il veut faire du bien* (Ibid. 2). Cependant tous ceux qui entrent par cette même porte ne sont pas pour cela pasteurs ; car les brebis y entrent pareillement pour être nourries de saintes paroles et de bons exemples dans l'unité de l'Église catholique. *Le portier qui est le Saint-Esprit introduit ce pasteur, en éclairant son intelligence des lumières de la vérité, et en dirigeant sa marche dans les sentiers de la justice, afin qu'il puisse paître les ouailles. Aussi elles entendent sa voix, reçoivent sa doctrine. Il les connaît toutes si distinctement qu'il les appelle chacune par leur nom, pour leur ménager par cette condescendance familière un accès plus facile auprès de sa personne. Par ses instructions, il les fait passer de la nuit de l'ignorance au grand jour de la vérité, et de la servitude du péché à l'heureuse liberté de la grâce* (Ibid. 3). *Lorsqu'il les conduit ainsi dans les pâturages nécessaires à la vie, il marche devant elles en leur donnant de bons exemples, et les brebis le suivent en imitant ses vertus,*

car elles écoutent sa voix qui leur est chère (Ibid. 4). *Mais elles ne suivent point l'étranger* dont elles repoussent les enseignements et les exemples ; car ses enseignements les jetteraient dans l'erreur et ses exemples les entraîneraient au mal ; *elles le fuient* comme un larron et un ennemi dangereux, *parce qu'elles ne connaissent point la voix*, c'est-à-dire qu'elles n'approuvent point la doctrine *des étrangers* capables de les tromper et de les égarer (Ibid. 5).

Le grand bercail commun des brebis véritables est l'Église catholique dont Jésus-Christ est l'unique pasteur ; les églises particulières conventuelles ou paroissiales, les communautés ou congrégations religieuses sont des bergeries spéciales dans lesquelles Dieu fait paître et reposer ses ouailles, les fidèles simples et doux, humbles et dociles. *Mais il n'entre point par la porte* dans le bercail de Jésus-Christ, celui qui n'y vient point suivant les principes de la religion chrétienne. Ainsi les hérétiques n'y viennent point suivant la vérité, ni les simoniaques suivant la grâce, ni les intrus selon la liberté, ni les hypocrites selon la simplicité. Tous ceux-ci s'introduisent par des voies détournées ; les uns escaladent le toit, comme font les ambitieux, imitateurs de Lucifer, avec Dathan et Abiron que la terre engloutit tout vivants à cause de leur sacrilège usurpation ; les autres forcent les murailles, ce sont les avarés avec Simon le magicien ; il en est qui minent les fondements, tels les hérétiques avec Arius. Or, comme le déclare Jésus-Christ, *quiconque n'entre pas par la porte, mais pénètre par ailleurs, est un voleur et un brigand*. S'il ravit secrètement ou par ruse les brebis et leurs biens, contre la volonté du Maître, il est un voleur ; et s'il les enlève ouvertement ou par violence, il est un brigand. Aussi il méritera d'entendre un jour ces terribles paroles du souverain Maître (Matth.

xxii, 12) : *Mon ami, comment êtes-vous entré ici, sans être revêtu de la robe nuptiale ?* Alors il sera repoussé du bercaïl et précipité dans les ténèbres extérieures.

Celui-là, au contraire, est le pasteur des brebis qui entre par la porte, celle de la vérité, de la liberté, de la charité et de la simplicité, en suivant la foi catholique et la vocation divine, sans faire aucune promesse intéressée, ni employer aucun artifice. Or, Jésus-Christ qui est le pasteur suprême des brebis est aussi, sous un autre rapport, la bonne porte du bercaïl ; car il est par lui-même et pour les autres le principe de la vérité, de la liberté, de la charité et de la simplicité. — De plus, trois sortes de gardiens ouvrent la bergerie de l'Église au vrai pasteur : Jésus-Christ, par ses exemples, la sainte Écriture par ses enseignements, et l'Esprit divin par ses inspirations. Jésus, en effet, remet les clefs à ce bon pasteur, en lui communiquant le pouvoir de lier et de délier les consciences ; l'Écriture sainte lui donne la science nécessaire afin d'exercer l'autorité avec discrétion ; l'Esprit divin lui confère la dignité et l'aptitude convenables pour en faire un digne et saint usage. Ainsi, cette porte trop basse pour les orgueilleux et trop étroite pour les avarés, qui viennent s'y heurter et s'y briser, s'ouvre aux esprits humbles et aux cœurs désintéressés qui savent s'abaisser en eux-mêmes et se détacher des objets extérieurs ; elle admet ceux-ci, tandis qu'elle repousse ceux-là. Remarquons en outre que les ambitieux essaient d'acheter les emplois par trois sortes de présents : ceux du cœur, en accordant leur faveur ou leur amitié ; ceux de la bouche, en flattant les peuples et les grands ; et ceux de la main, en donnant une récompense quelconque. Heureux celui qui n'use point de tels moyens pour acquérir des honneurs ; celui qui les obtient par de semblables procédés est un voleur et un brigand.

Comme les Juifs et les Pharisiens s'obstinaient à ne pas vouloir comprendre le sens de la parabole, Jésus leur dit clairement (Joan. x, 7, 8) : *Par mes leçons et mes exemples je suis la porte de la bergerie. Tous ceux qui sont venus sans moi, sans être appelés ou envoyés par Dieu, ne cherchant point la gloire divine, mais la leur propre, sont des voleurs qui usurpaient le droit de conduire les brebis, et des brigands qui tâchaient de les perdre et de les tuer par leurs fausses doctrines et leurs funestes exemples ; aussi ils n'ont point été écoutés des fidèles qui sont demeurés dans le bercail et dont il est dit : Le Seigneur connaît les siens (II Tim. II, 19).* Jésus prouve ensuite qu'il est vraiment la porte dont la destination est de garantir ce qui est à l'intérieur et de donner passage à ceux qui entrent et à ceux qui sortent. En effet, c'est par Jésus-Christ que les fidèles sont protégés et délivrés ; c'est par lui qu'ils parviennent à la foi et de là passent dans la gloire (Joan. x, 9). *Si quelqu'un entre par moi, dit-il, il sera sauvé, pourvu qu'il persévère ; car, comme l'atteste saint Pierre (Act. iv, 12) : Il n'y a point sous le ciel d'autre nom accordé aux hommes par lequel nous puissions être sauvés.* Aussi le Sauveur ajoute : *Il entrera ici-bas dans l'unité de l'Église catholique, puis il sortira de ce monde misérable pour jouir de la vie bienheureuse ; ou bien, il entrera dans les profondeurs de la contemplation et les secrets de l'oraison, puis il sortira pour exercer les bonnes œuvres et produire des actions édifiantes. Par ce moyen il trouvera dans le repos éternel des pâturages verdoyants, où il goûtera le miel de la divinité et le lait de l'humanité, c'est-à-dire que les élus seront rassasiés par la vision intérieure de la nature divine et par l'aspect extérieur de la nature humaine de Jésus-Christ leur rédempteur ; ou bien encore, il trouvera les pâturages*

de la doctrine et de la grâce dans l'Église militante et ceux de la joie et de la gloire dans l'Église triomphante. Car, ainsi que l'explique saint Augustin (Tract. 45 in Joan.), « bien que les brebis fidèles ne manquent point de gras pâturages sur cette terre, elles en rencontreront de plus abondants au ciel pour se saturer pleinement, comme en trouva celui à qui le Sauveur dit sur la croix : *Aujourd'hui tu seras avec moi en paradis* (Luc. xxiii, 43). »

Le larron ne vient que pour voler, égorger et détruire (Joan. x, 10). En d'autres termes, le mauvais pasteur ne cherche qu'à soustraire les peuples à Jésus-Christ, en leur apprenant non pas à observer les préceptes divins, mais à imiter ses propres exemples ; il les corrompt par sa mauvaise conduite, les séduit par sa fausse doctrine, et les précipite ainsi dans la damnation éternelle. *Mais moi*, envoyé par mon Père pour sauver les hommes, *je suis venu pour leur communiquer* présentement la vie de la grâce, en leur inspirant la foi ; *car ici-bas le juste vit de la foi* (Habac. ii, 4) ; *puis pour leur procurer éternellement la vie plus abondante* de la gloire, en réalisant leur espérance ; car la gloire est la consommation de la grâce. « Tous ceux qui suivent Jésus-Christ avec un cœur simple et droit, dit saint Grégoire (Hom. 14 in Evang.), parviendront à ces délicieux pâturages. Embrasons donc nos cœurs du désir des biens célestes ; que ni les avantages, ni les adversités du monde présent ne puissent nous en détourner. Ne serait-il pas insensé le voyageur qui, s'arrêtant sur la route à des bagatelles et à de vains plaisirs, perdrait de vue le but où il veut parvenir ? Si nous sommes vraiment les brebis du divin Pasteur, gardons-nous de placer notre félicité dans les satisfactions éphémères de ce pèlerinage, afin d'être mis en possession des joies éternelles de la patrie. »

Le Sauveur démontre ensuite qu'il est vraiment *pasteur* (Joan. x, 11), car il conduit et nourrit spirituellement comme ses propres brebis les fidèles qu'il repaît de son corps et de son sang dans la divine Eucharistie ; puis, pour se distinguer du mauvais pasteur, il ajoute qu'il est *bon*, oui bon, non-seulement en lui-même, mais encore dans la charge pastorale dont il remplit les fonctions avec un parfait dévouement. « Jésus-Christ, dit saint Chrysostôme (Hom. 58 in Joan.), se nomme lui-même indifféremment la porte ou le pasteur : il est la porte, parce qu'il donne entrée dans le bercail du Père céleste ; il est le pasteur, parce qu'il fournit à ses brebis la nourriture spirituelle. » Faisant le parallèle du bon et du mauvais pasteur, Jésus-Christ ajoute : *Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis ; c'est-à-dire, ne considérant que la récompense éternelle, il est toujours disposé à mourir, quand il sera nécessaire, pour sauver les fidèles confiés à ses soins. Mais, hélas ! combien peu présentent ce caractère distinctif du bon pasteur ! Qu'un âne tombe dans un précipice, on s'empresse de le relever ; qu'un Chrétien tombe dans le péché, personne, même entre ses amis, ne s'occupe de l'en retirer ; et pourtant chacun doit préférer à son propre corps l'âme de son prochain. Mais comment sacrifierai-je mon corps pour sauver l'âme du prochain, lorsque pour le retirer du péché, je ne veux pas même sacrifier quelque avantage temporel ?*

Remarquons ici les diverses circonstances dans lesquelles le bon pasteur peut ou doit s'immoler pour ses brebis. La première, c'est quand il s'agit de les faire passer d'un état bon en lui-même à un autre meilleur ; dans ce cas, le pasteur n'y est point obligé par sa charge, car c'est là une œuvre de surrogation à laquelle personne n'est tenu à moins d'un précepte spécial à cet égard. La seconde circonstance est celle

où les brebis sont exposées à un danger imminent ; le vrai pasteur est alors strictement obligé de se sacrifier pour elles, car il a reçu la garde du troupeau dont le Seigneur lui demandera compte, âme pour âme, sang pour sang. La troisième circonstance, c'est lorsque les brebis sont dans une position tellement critique qu'elles ne peuvent échapper à une damnation certaine, si quelqu'un ne s'expose pas à la mort pour elles ; alors il y a pour le pasteur nécessité de s'immoler, de même que dans une extrême disette on doit vendre ses biens pour secourir les indigents. Ainsi, dans une persécution générale suscitée contre tout le peuple, le pasteur doit s'opposer et risquer sa propre vie pour empêcher la dispersion de son troupeau ; mais si la persécution n'est que personnelle et dirigée contre lui-même, alors il peut fuir, à l'exemple de Jésus-Christ qui, pour se soustraire aux recherches d'Hérode, se retira en Égypte ; c'est ce que fit saint Paul quand il se laissa descendre le long des murs de Damas, afin de se conserver pour les besoins futurs des fidèles. C'est pourquoi le Seigneur dit ailleurs à ses Apôtres : *Si l'on vous persécute dans une ville, retirez-vous dans une autre* (Matth. x, 23). Quelquefois même c'est un devoir pour le pasteur de prendre la fuite et de ne pas mettre ses jours en péril, mais d'attendre avec patience, lorsque l'ennemi n'en veut qu'aux biens temporels et non aux individus.

Le mercenaire au contraire, ainsi appelé parce qu'il agit seulement par l'appât d'une récompense terrestre et non point avec le désir de la gloire céleste, *n'est pas pasteur* proprement (Joan. x, 12). « Il n'en mérite pas le nom, dit saint Grégoire (Hom. 14 in Evang.) ; car il n'aime pas les brebis, mais seulement les avantages qu'elles lui procurent. » *Et parce qu'elles ne lui appartiennent point*, il s'en

met peu en peine ; aussi *dès qu'il voit venir le loup*, c'est-à-dire le démon pour les ravir, l'hérétique pour les séduire, le tyran pour les dévaster corporellement, *il les abandonne* à la discrétion des ennemis, et craignant de compromettre sa personne ou sa fortune, *il prend la fuite*, en silence, sans faire de résistance ni prêter du secours. *Comme il est un mercenaire* tout occupé de ses intérêts temporels, *il ne prend pas soin des brebis*, de manière à les garantir des dommages matériels ou spirituels (Joan. x, 13). Il n'éprouve à leur égard que des sentiments de cupidité et non point de charité ; car il les aime non pas pour Jésus-Christ, mais pour le profit qu'il en retire, dit saint Augustin (Tract. 43 in Joan.). *Alors le loup les entraîne* dans le péril ou dans le mal, *et les disperse* en les éloignant de l'unité catholique, ou en les affligeant de diverses manières. Le bon pasteur, lui, expose sa propre vie, lorsqu'il voit venir le loup ; il résiste aux tentations du démon par ses réprimandes, aux embûches des hérétiques par ses instructions, aux fureurs des tyrans par ses prières ferventes. C'est ainsi que, par tous les moyens possibles, il défend et protège ses ouailles chéries contre les nombreuses attaques des différents adversaires. Ne cherchant point ses propres intérêts mais seulement ceux de Jésus-Christ, il ne cesse de veiller sur le troupeau qui lui a été confié, en pensant au compte qu'un jour il en devra rendre à Dieu. « Mes frères, disait saint Augustin, vous avez été placés sous notre garde, afin que nous répondions de votre conduite devant le tribunal du souverain Juge (Serm. 45 de Verbis Domini). »

Voulant démontrer la vérité de ce qu'il disait, le Sauveur ajouta (Joan. x, 14) : *Je suis le bon pasteur, et je connais mes brebis*. Il les connaît en effet non-seulement de vue, comme toutes choses qui sont à découvert devant ses yeux ; mais

encore il les connaît de cœur par l'amour avec lequel il distingue seul les âmes dignes de la vie éternelle ; il les connaît aussi intimement par les traits de sa ressemblance qu'il a gravés en elles, par les ornements des vertus, par les signes des bonnes œuvres, par les enseignements de la saine doctrine, par les sentiments de la charité fraternelle qu'il leur a communiqués. *Aussi elles me connaissent*, assure-t-il. Les vrais fidèles connaissent spécialement Jésus-Christ par la foi et la dilection qui leur découvrent ses perfections et leur rappellent ses bienfaits. La première marque du bon pasteur est donc cette réciprocité de connaissance qui existe entre lui et ses brebis : elle naît de ce qu'il les visite fréquemment et avec sollicitude ; de ce qu'il étudie leurs besoins particuliers et pourvoit à leur bien-être. De leur côté, les brebis souvent témoins de sa vigilance et de sa tendresse l'apprécient et l'aiment de plus en plus. Tels sont les rapports intimes qui existent entre Jésus-Christ et les véritables Chrétiens ; il est donc le bon Pasteur par excellence.

La seconde marque du bon pasteur est le dévouement qu'il témoigne à l'égard de ses brebis ; or peut-il y en avoir un plus grand que d'exposer sa vie pour elles ? Et c'est pareillement ce qui a lieu entre Jésus-Christ et les vrais Chrétiens ; aussi entendez-le dire : *Je donne ma vie pour mes brebis* (Joan. x, 15). A ce propos saint Pierre Chrysologue s'écrie transporté d'admiration (Serm. 40) : « De quoi n'est pas capable l'amour généreux ? Il ne trouve rien de dur ni d'amer, rien d'insupportable ni d'impossible ; le fer et la flamme ne sauraient l'arrêter, les blessures et les tourments ne peuvent l'effrayer ; il brise les plus grands obstacles et brave tous les dangers ; l'amour est une cuirasse impénétrable qui repousse tous les traits ; il se rit même de la mort. » — Ici-bas l'homme est attaché surtout à trois choses : aux biens

temporels, à sa famille et à lui-même ; or le bon pasteur doit renoncer à tout cela pour ses brebis. Mais hélas ! qu'ils sont loin de renoncer aux biens temporels pour leurs ouailles, les pasteurs qui ne veulent pas même les partager avec elles ? qu'ils sont loin de renoncer à leurs proches ceux qui cherchent à promouvoir aux dignités ecclésiastiques des parents indignes ? Comment pourraient-ils s'immoler eux-mêmes ceux qui craignent de résister aux méchants ? Mais Jésus-Christ a tout sacrifié pour ses brebis, comme il le dit par la bouche de son Prophète : *J'ai abandonné ma maison et ma famille, c'est-à-dire les Anges ; j'ai délaissé mon héritage qui est le royaume céleste, et j'ai livré ma vie entre les mains de mes ennemis* (Jerem. xii, 7).

La troisième marque du bon pasteur est de conduire toutes les brebis au bercail. Aussi, pour montrer qu'il ne devait pas mourir pour les seuls Juifs, le Sauveur ajouta (Joan. x. 16) : En vertu de la prédestination, *j'ai d'autres brebis* qui m'appartiendront un jour par la foi ; *elles ne sont pas de cette bergerie, c'est-à-dire de la Synagogue, mais de la Gentilité ; il faut (oportet), il est opportun que je les amène, que je les réunisse dans une même Église. Elles entendront ma voix, c'est-à-dire elles recevront ma doctrine ; alors il n'y aura plus qu'un seul bercail, l'Église formée des Juifs et des Gentils, et un seul pasteur.* Ce souverain pasteur au ciel est Jésus-Christ, et sur la terre le Pape, son vicaire.

Les devoirs du bon pasteur se réduisent à trois principaux : 1° comme l'indique l'étymologie de son nom, il doit paître son troupeau ; aussi, lorsqu'après sa Passion Jésus-Christ établit saint Pierre pasteur de son Église, il lui dit : *Pais mes agneaux, pais mes brebis* (Joan. xxi, 17). 2° Il doit aimer son troupeau ; c'est pourquoi, quand le même Apôtre

fut sur le point d'être préposé au gouvernement de la société chrétienne, le divin Maître l'interrogea jusqu'à trois fois relativement à la charité : *Pierre, m'aimes-tu ?* (Joan. XXI, 15, 16, 17). 3° Il doit défendre et garder son troupeau contre le loup infernal ; voilà pourquoi le Sauveur fit à saint Pierre cette recommandation (Luc. XXII, 32) : *Lorsque tu seras converti, confirme tes frères*, c'est-à-dire affermis-les contre les attaques des ennemis. Telles sont les trois obligations que Jésus-Christ remplit éminemment à notre égard, de manière à mériter par excellence le titre de pasteur ; car il nous paît, nous aime et nous protège. Puisque nous avons le bonheur d'être ses brebis, suivons-le fidèlement, demeurons sous sa houlette, écoutons avec docilité la voix de ses préceptes et de ses conseils, afin que nous méritions d'être introduits par lui dans les excellents pâturages de la grâce et de la gloire.

Quelle ne fut pas, pendant le cours de sa vie mortelle, la sollicitude empressée de ce tendre Pasteur pour les brebis égarées ? de quelle bonté ne les environna-t-il pas ? Il aime à se représenter sous la touchante image d'un berger qui, ayant perdu une de ses cent brebis, court la chercher avec des fatigues extrêmes et qui, l'ayant enfin trouvée, la charge doucement sur ses épaules et la ramène joyeusement à la bergerie. Lui-même n'hésite pas à déclarer ici que *le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis*. En lui, s'est parfaitement accompli l'oracle du Prophète qui avait dit : *Comme un pasteur il fera paître son troupeau ; par la force de son bras, il rassemblera les agneaux qu'il prendra dans son sein, et il portera les brebis pleines qui auront peine à marcher* (Is. XL, 11). Voilà pourquoi le divin Pasteur a supporté tant de travaux et de peines, la soif et la faim. Tandis que les Pharisiens lui tendaient des pièges et le poursui-

vaient de leurs calomnies, il parcourait les villes et les campagnes, prêchant partout le royaume de Dieu, et passait de longues nuits en veilles et en prières. Sans craindre les murmures de ces mêmes Pharisiens orgueilleux, il montrait une affabilité particulière à l'égard des Publicains, assurant qu'il était venu sur la terre comme un médecin pour guérir les malades ; aussi il témoignait la plus paternelle affection aux pécheurs pénitents, et leur ouvrait largement le sein de sa divine miséricorde. Voilà votre modèle, ô pasteurs des âmes ; afin de marcher sur ses traces, considérez tout ce qu'a fait pour nous le Prince des pasteurs, et, à son exemple, sachez, s'il le faut, vous immoler pour les fidèles confiés à votre sollicitude. Selon Hugues de Saint-Victor, il donne vraiment sa vie pour ses brebis celui qui, ayant reçu la charge périlleuse du gouvernement, les conserve en paix parmi les dangers du monde ; celui qui, négligeant ses intérêts temporels, ne s'occupe qu'à leur procurer les choses nécessaires ; celui qui, s'élevant au-dessus des flatteries comme des détractations, assiste les malades, entretient les pauvres, console les affligés et réprimande les superbes.

Écrivant à un abbé pour l'engager à remplir avec zèle les fonctions pastorales, saint Bernard s'exprime en ces termes (Epist. 201) : « Nourrissez vos brebis par vos saintes paroles, vos exemples édifiants et vos prières ferventes. De ces trois moyens nécessaires, le dernier est le plus excellent ; car si l'exemple donne de la force à la parole, c'est la prière qui donne à l'un et à l'autre la grâce et l'efficacité. Quoi donc ! vous vous plaignez de n'être pas secondé, mais d'être plutôt entravé dans vos efforts par ceux qui vivent avec vous ! Rassurez-vous : plus vous rencontrerez d'obstacles plus vous acquerrez de mérites ; plus au contraire vous trouverez de coopération, plus vous perdrez de récompense. Car

autant on vous prête de secours, autant on vous enlève de profits ; n'est-il pas juste, en effet, que ceux qui ont partagé la peine partagent aussi la rétribution ? N'oubliez point que vous avez été constitué en dignité, non pas pour être aidé par les autres, mais pour les aider vous-même ; n'êtes-vous pas le représentant et le ministre de Celui qui est venu en ce monde pour servir et non pour être servi ? Heureux si nous persévérons jusqu'à la fin en cherchant non pas notre propre avantage, mais la seule gloire de Jésus-Christ. » — Afin d'en arriver là, il faut avoir un cœur droit et une conscience pure ; aussi le même saint Docteur ajoute : « Dans toutes ses actions et ses paroles, le vrai pasteur doit se proposer non point son intérêt personnel, mais l'honneur de Dieu ou le salut du prochain. Pour y parvenir, il faut se renoncer et s'oublier entièrement. Heureux oubli et renoncement de soi-même qui peut contribuer à l'utilité et au bonheur des autres ! Mais, en se perdant de vue, le pasteur qui veut travailler sans inquiétude pour lui-même à la sanctification du prochain doit posséder une conscience sans reproche ; *car que sert à l'homme de gagner le monde entier, s'il vient à perdre son âme ?* (Matth. xvi, 26.) L'ordre de la charité exige en effet que, pour aimer le prochain comme nous-mêmes, nous commençons par nous aimer les premiers. Or, après avoir offensé Dieu, deux choses sont nécessaires pour rendre notre conscience bonne : nous repentir des fautes passées et nous abstenir de fautes nouvelles ; ou, comme parle saint Grégoire, pleurer les maux que nous avons commis, et n'en plus commettre que nous devons pleurer encore, car l'un ne peut aller sans l'autre. Fort de ces deux dispositions, le bon pasteur s'abandonne et se perd en quelque sorte lui-même, sans crainte, pour gagner les autres à Dieu. » Ainsi s'est exprimé saint Bernard.

Les pasteurs ou les prélats doivent se garder surtout de fournir à leurs ouailles un sujet de scandale ou une occasion de ruine ; car le Seigneur a prononcé à ce sujet une sentence de damnation éternelle, en disant : *Malheur à l'homme par qui le scandale arrive* (Matth. xviii, 7). Aussi, d'après saint Grégoire (III part. Pastor. admonit. 5), les supérieurs ecclésiastiques sont coupables d'homicide et dignes de mort, autant de fois qu'ils donnent à leurs sujets des exemples de perdition. Selon saint Augustin, ceux qui entraînent les âmes au péché et les séparent de Dieu sont plus criminels que les bourreaux qui crucifièrent Jésus-Christ. Suivant saint Isidore, celui qui par sa mauvaise conduite corrompt les mœurs des fidèles est plus pervers que le voleur qui ravit leurs biens. Ceux qui causent ainsi la perte des autres ne doivent pas compter sur leurs bonnes œuvres pour espérer leur salut. Car, ajoute saint Grégoire, ils ne peuvent alléguer leur propre justice, ceux qui laissent perdre, par leur faute, une âme dont ils sont responsables. Saint Chrysostôme dit également (Hom. 51 Oper. imp.) : « Le prêtre qui aura mené une vie irréprochable, mais qui n'aura pas pris un soin suffisant de ses sujets, sera précipité avec les scélérats dans les abîmes éternels. » Saint Grégoire dit encore (Lib. xii, epist. 31) : Dieu se sert maintenant des supérieurs pour réprimer les fautes des inférieurs, mais il se réserve de punir un jour plus rigoureusement par lui-même les désordres des supérieurs.

D'un autre côté, que les fidèles, malheureusement conduits par des pasteurs négligents ou vicieux, ne prennent pas de là prétexte pour abandonner le chemin de la vertu et suivre le sentier du mal ; mais que, les yeux fixés sur Jésus-Christ, leur vrai modèle, ils se soumettent avec résignation au jugement de leurs chefs ici-bas, et dans l'autre

vie ils ne subiront point le jugement de Dieu qui ne punit pas deux fois la même faute. S'ils ont des pasteurs faibles et défectueux, qu'ils s'en humilient ; car souvent Dieu permet qu'il en soit ainsi pour punir le peuple qui ne mérite pas d'en avoir de bons. C'est pourquoi saint Grégoire écrivait au clergé de Milan qui lui avait demandé un évêque (Lib. I, epist. 29) : « Comme depuis longtemps j'ai résolu de ne point intervenir pour semblables choix, j'adresserai mes prières au ciel en faveur de l'élection que vous allez faire, afin que le Tout-Puissant daigne vous accorder un pasteur qui, par ses instructions et ses vertus, sache vous diriger dans les pâturages du salut. Mais, parce que la divine Providence a coutume d'envoyer des pasteurs, suivant le mérite des populations, recherchez les biens spirituels et éternels, méprisez les choses temporelles et fugitives ; et alors soyez assurés que, conformément à vos bonnes dispositions, le Seigneur vous donnera un pasteur de son choix et selon son cœur. »

Prière.

Seigneur Jésus, vous êtes le bon Pasteur qui a sacrifié sa vie pour racheter ses brebis et qui leur a laissé sa chair en nourriture et son sang pour breuvage ; vous êtes la porte de l'Église militante et de l'Église triomphante, où le troupeau fidèle est introduit et sauvé par vous seul. Nous vous en supplions, reconnaissez-nous parmi vos brebis, en nous regardant avec miséricorde ; dirigez-nous dans les voies de la justice et de la sainteté, afin que nous vous reconnaissons à notre tour, et que nous marchions à votre suite, en conformant notre conduite à la vôtre. Faites que nous ne prêtions point l'oreille à des voix étrangères, à celles du monde,

de la chair et des démons ; mais que nous écoutions uniquement votre voix, en obéissant à vos préceptes et à vos conseils ; qu'ainsi nous obtenions la vie de la grâce sur la terre, et que nous méritions au ciel la vie plus abondante de la gloire, afin de trouver auprès de vous les pâturages délicieux de l'éternelle félicité. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XXXVII

FÊTE DE LA DÉDICACE PENDANT LAQUELLE LES JUIFS VOULURENT LAPIDER JÉSUS.

Joan. x, 22-42.

Or, pendant l'hiver, eut lieu à Jérusalem la fête de la Dédicace, ou du rétablissement du temple, comme on avait coutume de la célébrer chaque année pendant plusieurs jours consécutifs (Joan x, 22). Il faut savoir qu'il y avait eu successivement trois Dédicaces différentes du temple. La première, faite le 10 septembre par Salomon, fut solennisée tous les ans à pareil jour jusqu'au moment où les Babyloniens renversèrent le temple. La seconde fut accomplie, au temps d'Esdras, par Zorobabel et Néhémias, après qu'ils eurent rebâti le temple, à leur retour de la captivité ; cette fête qui tombait le 12 mars fut célébrée annuellement jusqu'à ce que Antiochus Epiphane vint souiller la Maison du Seigneur, en y plaçant la statue de Jupiter. A cause de cette profanation, il y eut une troisième Dédicace pour purifier le sanctuaire sous Judas Machabée ; chaque année on en renouvelait la mémoire, le 15 décembre, à l'époque de Notre-Seigneur. —

Ce jour-là donc, *Jésus se promenait dans le temple, sous le portique de Salomon*, au lieu où ce grand monarque avait jadis coutume de prier (Ibid. 23). Par le nom de temple, ici on n'entend pas seulement le sanctuaire réservé exclusivement aux prêtres, mais encore toutes les dépendances du lieu saint, comme étaient les galeries environnantes et les parvis extérieurs où le peuple se tenait.

Les Juifs, voulant circonvenir le Sauveur pour le perdre, s'assemblèrent autour de lui, en lui disant (Ibid. 24) : *Jusques à quand tiendrez-vous notre esprit en suspens ? Pourquoi nous laissez-vous si longtemps dans le doute, lorsque nous sommes disposés à nous prononcer en votre faveur ? Si vous êtes le Christ, l'Oint du Seigneur, le Messie promis dans la Loi, dites-le nous nettement, afin que nous sachions si nous devons vous suivre comme notre Chef.* Ces questions étaient insidieuses ; car si Jésus s'était dit le Christ, c'était comme s'il se faisait roi, et se posait rival de César ; dans ce cas, il devait avoir affaire aux Romains dont les ministres n'auraient pas manqué de le saisir pour le traîner à la mort. Loin de chercher ainsi la vérité, dit la Glose, les Juifs traient une calomnie ; et comme ils l'interrogeaient d'une manière perfide, Jésus leur répondit avec une prudente réserve (Joan. x, 25) : *Je vous parle comme étant le Verbe de Dieu pour vous annoncer la vérité, et vous ne me croyez pas. Cependant les œuvres que je fais au nom de mon Père, en les accomplissant par sa vertu et en les rapportant à sa gloire, rendent témoignage de moi, et prouvent évidemment que mon autorité est divine, car elles ne peuvent provenir que d'une puissance infinie.* Comme s'il disait : Puisque vous demandez si je suis le Christ, je réponds en montrant par mes œuvres ce que je ne puis vous déclarer utilement par mes paroles. Et si vous ne croyez pas à mes œuvres, com-

ment croirez-vous à mes paroles ? Ainsi il ne dit pas expressément, comme ils le désiraient, qu'il était le Christ ; mais il leur dit quelque chose d'équivalent et même de plus fort, de manière à confirmer la foi de ses disciples, sans donner prise à la calomnie de ses ennemis. En effet, de cette réponse, il résulte que Jésus est le Verbe du Père céleste, le Fils même de Dieu, et non pas un simple mortel, comme les Juifs le pensaient ; car ils supposaient que le Christ promis et attendu devait être un pur homme dont la domination serait universelle. Outre les œuvres merveilleuses qu'il opérait, nous trouvons d'autres preuves que Jésus-Christ était tout ensemble vrai Dieu et vrai homme. Selon saint Jean (I Ep. v, 7, 8) : *Trois rendent témoignage dans le ciel : le Père, le Verbe et le Saint-Esprit ; trois également rendent témoignage sur la terre : l'esprit, l'eau et le sang.* En effet, que Jésus-Christ soit du ciel, c'est-à-dire vraiment Dieu, le Père éternel l'assure par cette déclaration solennelle qu'il a fait entendre : *Vous êtes mon Fils bien-aimé* ; le Saint-Esprit le montre en descendant sur lui sous forme de colombe, au jour de son baptême ; le Fils lui-même l'assure en ces termes : *Mon Père et moi nous sommes une même chose* (Joan. x, 30). De plus, que Jésus-Christ soit de la terre et vraiment homme, c'est ce que prouvent l'esprit ou l'âme qu'il rendit sur la croix, l'eau qui sortit de son côté et le sang qui coula de ses plaies.

Vous cependant, ajoute le Sauveur répondant aux Juifs (Joan, x, 26), *vous ne croyez pas parce que vous n'êtes pas de mes brebis*, c'est-à-dire parce que vous n'êtes pas humbles et innocents, mais superbes et méchants, et pour cela même justement aveuglés. *Mes brebis, au contraire*, qui sont simples et dociles, *écoutent ma voix*, reçoivent ma doctrine qu'elles croient de cœur et qu'elles mettent en

pratique ; *aussi je les connais* non-seulement de vue, mais encore d'affection ; *et elles me suivent* en ce monde où elles imitent mes vertus, et dans l'autre où elles partagent ma gloire (Ibid. 27). *C'est pourquoi je leur donne la vie éternelle*, en les nourrissant sur la terre de mon Corps et de mon Sang, et les rassasiant au ciel des douceurs et des délices de ma présence. *Ainsi elles ne périront jamais*, parce qu'elles ne subiront pas la mort éternelle ; *car nul ne peut les ravir de ma main*, ou les arracher à ma puissance, en les entraînant au péché et en les précipitant dans l'enfer (Ibid. 28). Tel est l'effet infailible de la prédestination garantie par Dieu seul, comme Jésus-Christ le prouve, lorsqu'il ajoute (Ibid. 29) : *Ce que mon Père m'a donné est au-dessus de tout*, c'est-à-dire la divinité que je tiens de lui surpasse infiniment toutes choses. Comme s'il disait d'après saint Augustin (Tract. 48 in Joan.) : Il m'a donné d'être son Verbe, son Fils unique et la splendeur de sa lumière. Si donc *personne n'a le pouvoir d'enlever quoi que ce soit des mains de mon Père* tout-puissant, qui sera assez fort pour retirer des miennes les brebis qui y sont rassemblées et que je conserve ? Car *mon Père et moi nous sommes une même chose*, c'est-à-dire nous avons la même vertu et la même puissance comme aussi la même nature divine et la même essence (Ibid. 30). Ces dernières paroles : *Ego et Pater unum sumus* expriment en même temps la distinction personnelle et l'unité substantielle du Père et du Fils. Elles renversent donc tout à la fois deux erreurs contraires qui attaquent le dogme de la très-sainte Trinité, savoir : celle de Sabellius d'après laquelle le Père et le Fils ne seraient point des personnes distinctes, et celle d'Arius selon laquelle le Père et le Fils n'auraient pas une même substance.

On reconnaît les brebis de Dieu à quatre signes que nous allons successivement indiquer. On les distingue d'abord à leurs bonnes œuvres, comme on distingue également à ce premier signe leur divin Pasteur qui a dit de lui-même : *Les œuvres que je fais rendent témoignage de moi.* Il faut cependant remarquer trois sortes d'œuvres ; les unes ne produisent pas la sainteté, mais la supposent ordinairement, ce sont les miracles que de mauvais Chrétiens opèrent quelquefois en vertu de la foi. D'autres œuvres rendent l'homme saint sans le montrer tel ; ainsi, l'humilité, la simplicité et certaines autres vertus qui justifient aux yeux du Seigneur, font souvent paraître méprisables ceux qui les pratiquent. Enfin il est des œuvres qui font le saint et le manifestent ; de ce nombre sont les actes éclatants de miséricorde que produit la charité. — Le second signe pour reconnaître les brebis du Christ, c'est qu'elles entendent sa voix, comme lui-même l'a déclaré en propres termes. Or il leur parle de quatre manières : par ses exhortations extérieures ou par ses inspirations intérieures, comme aussi en leur prodiguant des bienfaits ou en châtiant leur corps. Mais, hélas ! un trop grand nombre font la sourde oreille ; aussi le Seigneur s'en plaint amèrement dans le livre des Proverbes (1, 24-27) : *Je vous ai appelés, et vous n'avez pas voulu m'écouter ; j'ai étendu ma main et personne n'a daigné me regarder ; vous avez méprisé tous mes conseils et vous avez négligé mes réprimandes. Eh bien ! à mon tour je me rirai de vous, et j'insulterai à votre malheur au moment redoutable de votre mort.* — La troisième marque qui caractérise les brebis du Christ est celle que ce divin Pasteur a signalée en disant : *Moi-même je les connais.* Il les connaît aux traits de sa ressemblance qu'il a imprimés en elles, aux armes des vertus dont il les a pourvues, aux

signes des bonnes œuvres dont il les a ornées, aux sentiments de charité mutuelle dont il les a remplies. — Le quatrième indice des brebis du Christ est celui qu'il a désigné lui-même en ajoutant : *Et elles me suivent*. Tandis que les méchants le fuient, les bons le suivent en l'imitant par leurs saintes actions. Mais il en est qui le suivent seulement en apparence, tels que les hypocrites ; d'autres le suivent lentement et de loin, comme les lâches et les négligents ; quelques - uns , malheureusement trop peu nombreux, marchent après lui généreusement, avec fidélité ; ce sont ceux qu'anime l'amour divin.

Lorsque le Sauveur eut prononcé ces paroles : *Mon Père et moi nous sommes une même chose, les Juifs* endurecis par l'envie *priront des pierres pour le lapider* comme un blasphémateur ; car leurs cœurs de pierre où la vérité ne pouvait pénétrer les portèrent à s'armer de pierres, afin de la repousser par la violence (Joan. x, 31). *Jésus*, les reprenant avec douceur, leur répondit (Ibid. 32) : *J'ai fait devant vous beaucoup d'excellentes œuvres par la vertu de mon Père*, et pour votre utilité, soit en prêchant la vérité, soit en guérissant les malades ou opérant d'autres miracles ; *pour laquelle de ces œuvres voulez-vous me lapider*, lorsque vous devriez m'en remercier ? Observons ici les différentes manières dont agissent les hommes : les uns rendent le mal pour le mal, ce qui est défendu, parce que Dieu s'est réservé le droit de vengeance (Rom. xii, 19) ; d'autres reconnaissent le bien par le bien, c'est là un devoir naturel qui peut n'être pas méritoire, car *les Publicains* ou pécheurs *en font autant* (Matth. v, 46) ; il en est aussi qui répondent au mal par le bien, c'est un indice de la charité parfaite que Jésus-Christ a pratiquée et qu'il a recommandée à ses disciples ; il en est enfin qui opposent le mal au bien, c'est une iniquité dont

les Juifs furent coupables à l'égard de Jésus-Christ qui la leur reproche ici.

Ils lui répondirent : *Nous ne vous lapidons pas pour aucune bonne œuvre, mais à cause de votre blasphème, parce qu'étant homme, vous vous faites Dieu* (Joan. x, 33). En affirmant que lui et son Père ne sont qu'un, Jésus affirmait par là même sa divinité ; mais ce n'est pas lui-même qui s'est fait Dieu, c'est son Père céleste qui l'a fait Dieu, en l'engendrant de toute éternité de sa propre substance. Cependant, dans le but de calmer leur fureur, Jésus leur répondit qu'il n'était point blasphémateur en se disant Dieu, ou le propre Fils de Dieu ; ce qu'il prouve d'abord par le témoignage infailible de l'Écriture sainte (Ibid. 34-36). Si elle appelle dieux, à cause de quelque participation aux attributs divins, les Prophètes et les saints personnages, à plus forte raison peut-il être appelé Dieu, dans le sens propre, *Celui que le Père a sanctifié*, en lui communiquant de toute éternité la nature divine, et en remplissant de grâce sa nature humaine, *Celui enfin qu'il a envoyé dans le monde pour notre sanctification et notre salut, ainsi que l'avaient annoncé les voyants d'Israël ?* Puisque les fils adoptifs du Très-Haut reçoivent le nom de dieux, pourquoi son propre Fils ne pourrait-il pas prendre ce titre ? Selon saint Augustin, on peut être qualifié Dieu de trois manières : par le fait ou par nature comme il appartient au Créateur tout-puissant ; par grâce ou participation, comme ceux dont le Psalmiste a dit : *Vous êtes des Dieux* ; par erreur enfin et de nom seulement, ainsi qu'il est arrivé aux idoles ou démons. — Jésus-Christ prouve encore qu'il est Dieu d'après le témoignage même de la raison, parce qu'il faisait les œuvres de son Père céleste (Joan. x, 37, 38). Car, selon le prince des philosophes, Aristote, chaque

être se reconnaît à ses œuvres propres, parce que son opération est toujours conforme à sa nature. Or Jésus-Christ faisait les œuvres propres de la Divinité, il opérait des miracles supérieurs à tout pouvoir créé, et par sa vertu personnelle, par son commandement exprès ; d'où il faut conclure qu'il possédait la puissance et la nature divines, de façon qu'il ne blasphémait point en se disant Dieu, ou Fils de Dieu. C'est pourquoi il ajoute (Ibid. 38) : *Si vous n'acquiescez pas à mes paroles, ayez foi du moins à mes œuvres, afin que vous connaissiez et que vous croyiez que le Père est en moi et moi en lui.* La circumincession du Père et du Fils implique en eux unité de nature et d'opération, de sorte qu'ils ne peuvent ni être, ni agir l'un sans l'autre. Celui qui aime le plus et qui croit le plus est aussi celui qui connaît le mieux et davantage ces mystères divins.

Voyez ici la prodigieuse folie des Juifs ! Ils voulaient savoir si Jésus était le Christ ; puis, après qu'il le leur eut démontré par ses paroles et ses œuvres, ils voulurent le lapider. Malgré toutes les preuves, ils s'obstinèrent dans leur incrédulité, et devenus plus furieux, *ils cherchèrent à s'emparer de Jésus*, non pas sans doute pour s'attacher à lui, et le suivre, mais pour se débarrasser de sa personne et le perdre (Ibid. 39). Quant à vous, cherchez à le retenir pour le posséder et le garder toujours... *Jésus donc s'échappa de leurs mains*, en passant au milieu d'eux par un effet de sa vertu divine, comme il l'avait fait ailleurs, afin de nous montrer que personne ne peut le saisir sans son consentement, et afin de nous apprendre à éviter la cruauté des méchants, lorsque nous pouvons le faire sans trahir la foi. Ainsi, les Juifs ne réussirent point à le prendre, parce qu'ils n'essayaient point de le saisir avec les mains de la foi. Le Sauveur, quittant la Judée à cause de leur incrédulité, re-

passa le Jourdain et retourna dans le lieu où Jean avait baptisé d'abord (Ibid. 40). Il y demeura quelque temps avec ses disciples, afin que les peuples accourant à lui fussent confirmés dans la foi; car ce même endroit devait leur rappeler beaucoup de choses merveilleuses qui s'y étaient passées, et de paroles mémorables qui y avaient été prononcées, et surtout les témoignages illustres que lui avaient rendus Jean son Précurseur et Dieu son Père. Considérez le Seigneur qui, avec ses disciples, s'éloigne tristement de la Judée, et compatissez de tout votre cœur à leur vive affliction. Dès que la nouvelle de son arrivée fut répandue, *beaucoup vinrent le trouver*, attirés moins par la curiosité que par la dévotion, *car ils crurent en lui sincèrement* (Ibid. 41, 42.). Aussi, ils parvinrent à retenir par leur attachement Celui que les Juifs incrédules n'avaient pu arrêter par leur violence. Selon l'explication mystique de saint Théophile, le Seigneur, en se retirant de Jérusalem et se transportant près du Jourdain, semble par là s'éloigner de la Synagogue des Juifs et se rapprocher de l'Église des Gentils qui doit venir à lui par les fonts du baptême, comme à travers les flots du Jourdain.

Ceux qui lapident le Sauveur ne sont pas seulement les mauvais Juifs qui, exclusivement attachés à la circoncision de la chair et à la lettre de la Loi, blasphèment et nient le Christ; ce sont encore tous les pécheurs, qui, Chrétiens de nom seulement, *confessent le Christ en paroles, mais le désavouent par leurs actes* (Tit. 1, 16). « Ce que firent les Juifs persécuteurs, dit saint Ambroise, les Chrétiens vicieux le renouvellent chaque jour; ils lapident et tuent le Christ. En effet, qu'est-ce que le Christ, sinon la vérité, la paix et la justice? Or, ceux qui abandonnent la vérité pour l'erreur, ceux qui préfèrent la discorde à la paix, ou qui sacrifient la

justice pour leur intérêt temporel, ne semblent pas faire moins qu'accabler de pierres, clouer sur la croix et mettre à mort le Christ lui-même, parce qu'ils éteignent en eux les dons de sa grâce. »

Les pécheurs lapident le Sauveur de différentes manières : d'abord dans leur cœur, en lui opposant des pensées et des volontés mauvaises qui sont comme autant de pierres lancées contre sa personne adorable ; telle est l'explication de saint Ambroise et du Vénérable Bède (in cap. x Joan.). Mais, dites-vous, comment une simple pensée peut-elle être un mal si grave, lors même qu'elle ne produit point d'acte extérieur ? Et ne savez-vous pas que tout péché tire sa malice du consentement intérieur, de façon que l'acte extérieur en accroît seulement l'effet ? D'ailleurs, *vous êtes le temple du Dieu vivant*, ainsi que saint Paul le disait des premiers fidèles (II Cor. vi, 16) ; car Jésus-Christ a choisi pour domicile sur la terre le cœur de l'homme ; par conséquent, de même qu'il y est attiré par des pensées ou des volontés pieuses, il en est aussi chassé par les mauvaises. Or, n'est-ce pas un crime détestable de repousser de sa propre maison Celui qui en est le véritable maître ? D'après le même Apôtre, en effet, *quel accord peut exister entre le temple de Dieu et les idoles ?* Et que sont les pensées mauvaises par lesquelles on se forme des représentations contraires à l'honneur de Dieu, sinon autant d'idoles que l'on encense et que l'on vénère ? En face de ces fausses divinités Jésus ne saurait habiter dans son temple spirituel. C'est pourquoi, quand saint Pierre nous dit (I Ep. iii, 15) : *Sanctifiez le Seigneur Jésus dans vos cœurs*, il nous exhorte à lui préparer et conserver en nous-mêmes une sainte demeure, en n'y admettant rien qui ne lui soit agréable.

En second lieu, on lapide Jésus-Christ par la langue, en

proférant des paroles blasphématoires ou injurieuses ; ce qui peut arriver de plusieurs façons. Ainsi 1° on blasphème, lorsqu'on refuse de reconnaître en Dieu ce qui lui convient essentiellement ; si, par exemple, on nie sa toute-puissance, sa sagesse ou sa providence. A ce genre de blasphème se rapportent certains discours que tiennent quelquefois des hommes frappés par le malheur, comme ceux qui disent : Dieu ne s'occupe pas de gouverner le monde. D'après saint Augustin (in Psal. 31) et saint Bernard (in Cant.), il en est qui voudraient que le Seigneur ne connût point leurs péchés, qu'il ne pût ou qu'il ne voulût point les punir ; mais ceux qui désirent ainsi qu'il ne soit point tout-puissant, ni juste, ni sage, désirent par là même qu'il n'existe point, ils le lapident et détruisent autant qu'il est en eux. N'est-ce pas là, conclut saint Bernard, une étrange cruauté, une malice détestable ? — 2° On blasphème aussi, quand on impute à Dieu ce qui ne lui convient point, en disant, par exemple, qu'il est l'auteur du péché. Il y a des impies qui, pour excuser leurs désordres, rapportent à la fatalité tous les maux qu'ils commettent eux-mêmes ; il y en a d'autres qui jurent par Dieu, en usant de paroles malsonnantes et même exécrables ; d'autres qui, ne prospérant point comme ils le souhaiteraient, maudissent le Seigneur ou les Saints. — 3° On blasphème encore, lorsqu'on attribue à quelque créature ou à soi-même ce qui n'appartient qu'au Créateur. Tels sont ceux qui s'arrogent les honneurs divins, comme fit Simon le Magicien, ou ceux qui les décernent à de vains simulacres, comme font les idolâtres. Parmi ceux qui font injure à Dieu, il faut ranger pareillement les ambitieux ou les orgueilleux qui s'approprient la gloire de leurs avantages, les hommes colères ou violents qui tirent vengeance de leurs ennemis, les

esprits téméraires et présomptueux qui jugent des intentions secrètes de leurs semblables ; toutes ces différentes sortes de personnes usurpent de quelque manière les droits propres au souverain Maître qui s'est réservé la gloire, le jugement et la vengeance. — Enfin, on blasphème le Seigneur dans les Saints ou dans les supérieurs ; car les insultes, comme les louanges qui sont adressées aux Saints, se rapportent à Jésus-Christ même avec lequel ils règnent et qui règne en eux ; pareillement, outrager ou honorer ses supérieurs, c'est outrager ou honorer Dieu même dont ils tiennent la place à l'égard de leurs subordonnés.

En troisième lieu, les pécheurs lapident le Sauveur de leurs propres mains pour ainsi dire, lorsque, par leurs actes injustes, ils blessent et affligent les fidèles qui sont ses membres, comme faisant partie de l'Église son corps mystique. De même que les Juifs incrédules lapidèrent Jésus-Christ en la personne de son disciple saint Étienne, beaucoup de mauvais Chrétiens le lapident spirituellement en la personne de ses serviteurs qu'ils maltraitent et accablent. Mais souvent la tristesse des opprimés se change pour eux en allégresse : ainsi les durs cailloux du torrent qui brisèrent le corps sacré du premier martyr lui semblèrent doux, tant son âme goûtait de joie ; car ils furent aussitôt transformés en pierres précieuses qui ornèrent d'une brillante couronne sa tête glorieuse. — On pourrait même dire d'une manière générale qu'on lapide Jésus-Christ par tout péché mortel que l'on commet. De là vient que saint Ambroise s'écriait avec douleur : Oh ! qu'il y en a peu, parmi la multitude des Chrétiens eux-mêmes, qui ne soient les persécuteurs, les bourreaux et les meurtriers de leur divin Rédempteur ! Voici comment : Jésus-Christ, qui a daigné mourir sur la croix afin d'expier nos péchés, ne cesse d'in-

tercéder pour nous au ciel auprès de son Père ; aussi s'afflige-t-il de nos fautes ; de même qu'il se réjouit de notre conversion. Toutes les fois que nous péchons, nous l'offensons, nous le blessons, nous le lapidons en quelque sorte. Ce n'est pas que son corps, maintenant glorifié et impassible, puisse être atteint par nos coups ; ce n'est pas non plus que son âme, éternellement bienheureuse et tranquille, puisse être troublée par nos passions. La lapidation dont il s'agit ici doit s'entendre dans un sens figuré comme le crucifiement dont parlait saint Paul, en disant de certains baptisés relaps (Heb. vi, 6) : *Ils crucifient de nouveau le Fils de Dieu en eux-mêmes* ; ou comme l'explique la Glose, ils contribuent à sa mort autant qu'il est en leur pouvoir, par leur ressemblance avec ceux qui l'ont attaché à la croix. Saint Bernard exprime la même pensée, lorsqu'il met dans la bouche de Jésus-Christ les reproches suivants adressés au pécheur : « N'est-ce pas pour ton salut que j'ai été couvert de plaies ? n'est-ce pas à cause de tes iniquités que j'ai souffert tant d'afflictions ? Pourquoi viens-tu surajouter de nouvelles douleurs aux précédentes ? Ton péché cause à mon âme des douleurs plus cruelles que les tourments n'en causaient autrefois à mon corps. » Malheur donc, devons-nous conclure, malheur à tous ceux qui lapident ainsi le Seigneur Jésus, parce qu'il se soustrait à leur connaissance et s'éloigne de leur cœur, tandis qu'il se manifeste à ses amis et qu'il habite en eux comme dans son temple !

Prière.

Seigneur Jésus, faites que je célèbre spirituellement la fête de la dédicace dans le temple de mon âme par un renouvellement continué de moi-même, en disposant mon

cœur à s'élever de plus en plus vers vous. Accordez-moi de produire de bonnes œuvres qui puissent rendre témoignage en ma faveur, d'écouter votre sainte parole avec un esprit de foi qui me la fasse mettre en pratique, et de vous suivre en imitant votre sainte vie, afin que vous daigniez miséricordieusement m'admettre au nombre de vos brebis. Gardez-moi bien, ô bon Maître, de crainte que, livré à ma propre faiblesse, je n'en vienne à vous chasser loin de moi par de mauvaises pensées, des désirs coupables, des paroles scandaleuses, ou des œuvres criminelles, comme avec autant de pierres ; donnez-moi de sentir au contraire que vous résidez toujours dans mon âme par votre grâce. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LXXXVIII

FAUSSES TRADITIONS DES PHARISIENS

Matth. xv, 1-20. Marc. vii, 1-23.

Les Scribes qui croyaient posséder la perfection de la science, et les Pharisiens qui feignaient de réaliser la perfection de la vertu, n'ayant rien trouvé à reprendre en Jésus dans le temple, le suivirent de Jérusalem en Galilée (Matth. xv, 1). Ici se trahit leur extrême malice. Eux, les anciens du peuple et les docteurs de la Loi, ne craignaient pas de quitter la cité sainte et même le lieu saint pour venir épier et surprendre le Seigneur dans ses paroles ou dans ses actions. Cette fois ils attaquèrent les disciples dans le but de rendre le Maître odieux. « Pourquoi, lui dirent-ils

(Ibid. 2), *vos disciples violent-ils les traditions des anciens ? car ils ne se lavent point les mains avant de manger.* Le Vénérable Bède dit à ce propos (in cap. vii Marc.) : « Les Scribes et les Pharisiens entendaient dans un sens matériel les expressions par lesquelles les Prophètes avaient recommandé la pureté spirituelle des affections et des œuvres, en disant : *Lavez-vous, soyez sans tache* (Is. i, 16). Et encore : *Purifiez-vous, vous qui portez les vases du Seigneur* (Ibid. lii, 11). Rapportant ces paroles seulement au corps, les Scribes et les Pharisiens ne manquaient point de purifier leurs mains avant les repas, tandis qu'ils négligeaient de purifier leurs cœurs de toutes ses souillures par l'aumône, par les larmes de la componction et par les autres fruits d'une justice salutaire. » De pareils hommes, excessivement occupés de la propreté extérieure et peu soucieux de la pureté intérieure, sont le type des fourbes et des hypocrites qui reprochent à leur prochain les moindres omissions, tandis qu'ils se permettent les plus graves fautes ; *ils voient une paille dans l'œil d'autrui, et ils ne remarquent pas une poutre qui est dans le leur* (Luc. vi). Ces mêmes personnages figurent ceux qui montrent plus de zèle pour les traditions humaines que pour les préceptes divins, pour le Code que pour l'Évangile, pour les coutumes du monde que pour les lois de l'Église.

Si les disciples du Sauveur mangeaient sans se laver les mains, c'est que la chose ne leur semblait pas importante pour la conduite de la vie. D'après saint Chrysostôme (Hom. 52, in Matth.), ils agissaient ainsi parce qu'ils oubliaient les observances superflues pour ne penser qu'aux nécessaires ; et ils ne regardaient pas comme obligatoire une ablution qu'ils pratiquaient ou omettaient, selon l'occurrence. Faut-il s'étonner qu'ils ne gardassent pas toujours

une cérémonie accessoire, eux qui ne prenaient pas même toujours la nourriture nécessaire? Se mettre à table sans s'être lavé les mains n'était pas contre la Loi; mais ce qui lui était contraire, c'est qu'une semblable ablution remplaçât l'ablution intérieure commandée par Isaïe. « Car, comme le dit saint Bernard (de Præcepto et Dispens.), on ne peut rien offrir au Seigneur qui lui soit agréable, si on néglige de lui rendre ce qui lui est dû. » C'est ce qui fit dire au Sauveur répondant aux Pharisiens (Matth. xv, 3) : *Pourquoi vous-mêmes transgressez-vous le précepte divin à cause de votre tradition?* En d'autres termes, selon la Glose : Si vous violez les commandements de Dieu en leur préférant les usages des hommes, pourquoi blâmez-vous mes disciples qui ne s'inquiètent point des usages des hommes et qui s'attachent uniquement aux commandements de Dieu? Jésus-Christ ne rejette point la propreté corporelle, mais il ne veut pas qu'on la regarde comme suffisante, en négligeant la pureté intérieure.

Pour montrer que les traditions des Pharisiens n'étaient pas toujours conformes aux préceptes du Seigneur, Jésus ajouta (Ibid. 4) : *Dieu a dit : Honorez votre père et votre mère, c'est-à-dire aidez-les dans leurs besoins et témoignez-leur du respect ; que celui qui insulte son père ou sa mère de quelque manière, par des paroles, des signes et surtout par des actes, soit puni de mort.* Afin de pourvoir à l'infirmité ou à la pénurie des parents, le Seigneur avait chargé Moïse de promulguer ce précepte, en portant anathème contre ceux qui ne l'observaient pas. Mais les Pharisiens, pour favoriser leur sordide avarice, renversaient cette loi sacrée par une fausse doctrine qui, sous une apparence de piété, accréditait une coutume impie. Ils disaient et enseignaient qu'il valait mieux consacrer à Dieu ses biens que d'en assis-

ter ses parents ; parce que Dieu est notre Père avant tout autre, au point de vue naturel et même spirituel, et parce que, si les parents éprouvaient quelque détriment temporel à cause de cette offrande, ils en étaient amplement dédommagés par l'avantage spirituel qui leur en revenait. De cette manière, les enfants pouvaient refuser les secours nécessaires aux parents qui les leur demandaient ; et, sous prétexte de religion, l'offrande de ceux-là contribuait à l'indigence de ceux-ci, tandis qu'elle tournait au bénéfice des prêtres. Les Pharisiens apprenaient ainsi aux enfants ce qu'ils devaient répondre aux parents qu'ils délaissaient dans la pauvreté. Voilà pourquoi le Sauveur leur adresse ce reproche (Matth. xv, 5) : *Mais vous, qui, par cupidité, interprétez mal le précepte divin, vous soutenez que tout homme l'accomplit en disant à son père et à sa mère : Tout ce que je sacrifie de mon bien vous servira ; en d'autres termes : O mon père et ma mère qui avez besoin de mon assistance, vous demandez que je vous fasse quelque présent ; eh bien ! tout don que j'offrirai à Dieu par un sentiment de dévotion profitera à votre âme plus que si je l'offrais à vous-mêmes, parce qu'alors il ne profiterait qu'à votre corps. Trompé par vos explications, l'enfant après cela n'honore pas davantage son père et sa mère, de façon qu'il leur refuse ensuite tout autre secours qu'il leur doit. Ainsi vous avez rendu inutile le commandement divin par votre tradition qui a votre avarice pour principe* (Matth. xv, 6).

Sous l'apparence de pieuses paroles et de religieuses pratiques, les Pharisiens cachaient des intentions perverses et des mœurs corrompues. Aussi Notre-Seigneur les démasqua, en leur reprochant cette affectation de sainteté, par cette terrible déclaration (Matth. xv, 7) : *Hypocrites, Isaïe a justement prophétisé de vous, quand il a dit (xxix, 13) : Ce*

peuple m'honore des lèvres, mais il me repousse de son cœur; ils me rendent un vain culte, parce qu'ils n'enseignent que des maximes et des ordonnances humaines. De même qu'une médecine qui ne procure pas la santé est inutile ou nuisible, de même aussi une dévotion feinte qui ne conduit pas au salut. Après avoir flétri la superstition et confondu l'orgueil des Scribes et des Pharisiens qui avaient censuré les disciples à part, le Sauveur se tourna vers la foule, humble et simple, pour la détromper des fausses opinions qu'on lui avait suggérées (Ibid. 10). *Écoutez extérieurement ma parole, et comprenez-en intérieurement le sens,* dit-il; *ce n'est pas ce qui entre dans la bouche, mais ce qui en sort qui souille l'homme* (Ibid. v, 11). En d'autres termes, ce qui rend l'homme impur devant Dieu, ce n'est pas la nourriture qu'il prend sans se laver les mains; mais c'est la parole qu'il prononce sans purifier ses sentiments. Ou bien, l'impureté spirituelle de l'homme vient des mauvaises pensées qu'il exprime et non pas des aliments corporels qu'il absorbe, à moins que ce ne soit avec une délectation coupable et malgré une défense expresse.

Alors ses disciples s'approchant de lui, lui dirent dans toute leur simplicité (Ibid. 12) : *Savez-vous que les Pharisiens se sont scandalisés d'entendre cette maxime, par laquelle vous semblez rejeter la distinction des viandes et la tradition des anciens.* Ils ne lui dirent pas : Vous avez scandalisé les Pharisiens, mais les Pharisiens se sont scandalisés; car il n'y avait pas un scandale *actif et donné* que le Sauveur lui-même eût causé par une action ou une parole déréglée; mais il y avait un scandale *simplement passif et reçu* que des auditeurs mal disposés avaient pris à l'occasion d'une sentence très-judicieuse et très-morale, car leurs yeux malades n'avaient pu supporter la

lumière. Or, il ne faut pas cesser d'agir, de juger et d'enseigner selon la vérité, dans le but d'éviter un tel scandale à des personnes vicieuses. Si un scandale s'élève à propos de la vérité, dit saint Grégoire (Hom. 7 in Ezech.), mieux vaut le permettre que d'abandonner la vérité. Voilà pourquoi le Seigneur répondit à ses disciples (Matth. xv, 13) : *Toute plante que mon Père céleste n'a point plantée sera déracinée ; c'est-à-dire toute tradition ou doctrine humaine qui est contraire à la loi divine et favorable à l'inclination charnelle sera retranchée avec tous ceux qui ont voulu l'établir. Laissez-les courir à leur perte, sans vous mettre en peine de leur scandale, et gardez-vous de leur doctrine. Ce sont des aveugles qui conduisent des aveugles. Comme ils ne comprennent, ni n'observent la Loi qu'ils prétendent faire comprendre et observer aux autres, ils ne peuvent que les entraîner avec eux dans les abîmes de l'erreur et de la damnation ; car si un aveugle conduit un autre aveugle, tous deux tombent dans la fosse (Ibid. 14).* Quand le pasteur marche à travers les écueils des vices, dit saint Grégoire (Pastoral. 2 par.), le troupeau qui le suit ne peut manquer de rouler avec lui dans les précipices. Ce serait une chose vraiment ridicule, si elle n'était encore plus dangereuse, ajoute saint Bernard, d'avoir un aveugle pour éclairer, un boiteux pour courrier, un ignorant pour docteur, un homme négligent pour prélat, un muet pour messager. Mais, hélas ! comme il y a des boiteux qui veulent devancer les autres, il y a aussi des fous qui veulent les diriger.

Sur la demande de Pierre, le Seigneur daigna expliquer à ses disciples la parabole qu'il venait d'énoncer (Matth. xv, 15-19) : *Tout ce qui entre dans la bouche descend dans l'estomac et prend son cours naturel au dehors. Mais ce qui*

sort de la bouche vient du cœur, foyer de corruption et d'impureté, d'où ce qui souille l'homme s'échappe, comme la fumée se dégage du feu, comme l'infection s'exhale d'un cloaque. *En effet du cœur*, qui est comme le siège ou le centre de l'âme et du libre-arbitre, *procèdent les mauvaises pensées*, principes et racines de toute malice ; car dans l'acte intérieur de la volonté perverse qui les produit, réside principalement la faute ou tache formelle du péché, dont les mauvaises paroles et les mauvaises actions ne sont que les signes ou les effets extérieurs. De cette même source empoisonnée proviennent *les homicides, les adultères, les fornications, les larcins, les faux témoignages et les blasphèmes*. On doit ajouter, d'après saint Marc (vii, 22), *l'avarice* ou l'attachement excessif à quelque bien temporel, *la méchanceté* ou l'affection opiniâtre à un mal qu'on ne peut accomplir, *l'impudicité* ou l'amour effréné des plaisirs charnels, *la fourberie* ou l'application perfide à tromper le prochain, *l'œil mauvais* de la haine ou de l'adulation qui ne regarde pas avec bienveillance ou avec simplicité ce qui appartient au prochain, *l'orgueil* qui se traduit de toutes manières, *la folie* ou cet égarement de l'esprit, qui est contraire à la sagesse, à la connaissance des choses divines. *Tous ces maux* qui font transgresser les préceptes divins *viennent du dedans*, de la volonté pervertie, *et souillent l'homme* spirituellement, en rendant son âme immonde aux yeux du Seigneur (Marc. vii, 23) ; telles étaient les paroles malveillantes que les Scribes et les Pharisiens avaient proférées contre Jésus-Christ et ses disciples. Mais transgresser les traditions superstitieuses, comme de *manger sans se laver les mains*, cela ne souille point l'homme spirituellement (Matth. xv, 20). Quand donc l'Écriture prescrit de se purifier ou de se laver, cela doit s'entendre plutôt de l'âme que

du corps. Cependant, comme le fait observer saint Chrysostôme, nous voyons beaucoup de Chrétiens qui ne manquent point de se laver les mains et le visage pour entrer à l'église, mais qui négligent entièrement de purifier leur conscience.

Puisque tout ce qui est mauvais moralement vient du cœur, il s'ensuit que le démon, quoiqu'il puisse nous en suggérer l'idée, ne peut en inspirer le consentement qui seul constitue le péché formel. La maxime du Sauveur, dit ici saint Jérôme (in cap. xv Matth.), convainc d'erreur ceux d'après lesquels les mauvaises pensées seraient produites par l'Esprit malin et non par la volonté humaine. Il est vrai que Satan peut les exciter, mais il ne peut les former en nous ; il n'en est pas l'auteur, mais l'instigateur. Si par les pièges qu'il ne cesse de nous tendre, il essaie d'attiser la plus légère étincelle de passion déréglée, nous ne devons pas en conclure qu'il pénètre les secrets de nos cœurs ; mais simplement qu'il juge de nos inclinations intérieures d'après nos dispositions extérieures ou d'après certains signes sensibles. Si, par exemple, il remarque que nous regardons souvent un objet séduisant, il conjecture que nous éprouvons un vif attrait. « Il est bien certain, dit saint Augustin (de Ecclesiast. dogmat. cap. 81), que le diable ne découvre point en elles-mêmes les affections intimes de notre âme, mais nous savons aussi qu'il les distingue par expérience d'après les mouvements naturels de notre corps. Les mystérieuses profondeurs de notre substance spirituelle ne peuvent être sondées que par Celui dont Salomon a dit (III Reg. viii, 39), *Vous seul connaissez les cœurs des enfants des hommes.* » Aussi, afin de connaître une âme où il veut entrer, le démon a coutume de lui présenter quelque mauvaise pensée ; si celle-ci est admise et entretenue, il prend aussitôt possession de la place et il y établit son habitation. Selon le même

saint Augustin (Oper. cit. c. 82), les mauvaises pensées sont ordinairement la suite des tentations diaboliques, mais elles sont souvent aussi le fruit de notre fonds dépravé ; tandis que les bonnes pensées sont toujours l'effet de la grâce divine.

« Voici, dit saint Anselme, comment vous pouvez bannir de votre cœur les affections ou volontés perverses. Ne contestez point avec elles ; mais, parce qu'elles vous sont funestes, occupez fortement votre esprit de quelques affections ou volontés utiles, jusqu'à ce que les précédentes aient disparu ; car aucune pensée ne peut être chassée de votre esprit, à moins d'être remplacée par une autre qui lui soit opposée. Lors donc que vous désirez vaquer à la prière ou à la méditation, si des distractions viennent vous assaillir, n'abandonnez jamais, à cause de leur importunité, le saint exercice que vous avez commencé ; en reculant ainsi, vous réjouiriez le démon qui les a provoquées dans ce but, surmontez-les plutôt en les dédaignant. Tant que par ce mépris vous leur refusez votre consentement, ne vous affligez pas de ce qu'elles vous poursuivent ; la tristesse que vous en éprouveriez ne servirait qu'à en ranimer le souvenir et en renouveler l'importunité. Car l'esprit humain est disposé de telle sorte qu'il rappelle plus souvent à sa mémoire les objets de ses peines ou de ses plaisirs, Il faut se conduire de même par rapport à toute passion déréglée qui affecte soit l'âme, soit le corps, telle qu'est l'aiguillon de la chair, de la colère, de l'envie ou de la vaine gloire. Ces sentiments ne tardent pas à être comprimés, lorsqu'on dédaigne de vouloir y consentir, y songer, ou d'agir suivant leur impulsion. Ainsi ne craignez pas que de pareils mouvements vous soient imputés à péché, tant que vous n'y êtes nullement associé de cœur. D'après le témoignage de saint Paul (Rom. VIII, 1) : *Il n'y a aucune*

matière de condamnation pour les serviteurs de Jésus-Christ qui ne marchent pas selon la chair, c'est-à-dire qui ne vivent pas suivant l'inclination vicieuse de l'âme ou du corps ; « car, comme dit le même Apôtre (Galat. v, 17), la chair a des désirs opposés à ceux de l'esprit, et l'esprit en a d'opposés à ceux de la chair. Remédions aux contraires par les contraires, en les opposant les uns aux autres, dans le principe ; si nous appliquons ce conseil dès le commencement, la guérison sera facile ; mais elle deviendra difficile, si nous différons, comme le conclut saint Anselme. » Saint Jérôme ajoute : « Vous n'arriverez jamais jusqu'à la consommation du mal, si vous étouffez les stimulants des vices aussitôt qu'ils surgissent, et si vous saisissez à leur naissance les enfants de Babylone pour les briser contre la pierre, où l'on ne trouve aucun vestige du serpent. » Le moyen principal d'échapper au danger des mauvaises pensées, c'est de tenir notre cœur étroitement uni à Dieu, comme lui-même le demande de nous. Hugues de Saint-Victor dit à ce sujet : « Il n'y a sous le ciel rien de plus sublime, de plus noble, rien qui ressemble plus à Dieu que le cœur de l'homme. Aussi ce Dieu ne demande autre chose de vous que votre cœur. Et en général dans toute tentation, le remède assuré est de s'attacher à lui comme à l'objet de toutes les bonnes pensées. » « Seigneur, disait saint Augustin (in Soliloq.), quand je m'unis à vous par l'amour, je suis soulagé, vous supprimez pour moi la peine et la douleur. »

Dans ce chapitre, nous voyons le Seigneur qui blâme les Pharisiens en même temps qu'il instruit ses disciples. Il reproche aux premiers leur impiété, leur hypocrisie, leur superstition ; il flétrit en leur personne les supérieurs injustes qui portent de mauvais décrets, les faux-frères qui

simulent à l'extérieur ce qu'ils ne sont pas en réalité, puis les hérétiques qui séduisent les autres par leurs fausses doctrines. En outre, il nous enseigne à réprimer la gourmandise, à cause de sa bassesse (*Omne quod in os intrat in ventrem vadit etc.*) ; à refréner notre langue à cause des abus dont elle est l'occasion (*Quæ procedunt de ore, ea coinquinant hominem*) ; à garder notre cœur, à cause des maux dont il est la source (*De corde exeunt malæ cogitationes, etc.*).

Prière.

Seigneur Jésus, accordez-moi d'observer les commandements de Dieu avec une telle fidélité que je leur donne la préférence sur toute autre chose, et que dans aucune occasion je ne m'en écarte tant soit peu. Donnez-moi de résister à l'intempérance de la bouche, et principalement de veiller à la pureté intérieure du cœur. Mais, comme la vigilance humaine est insuffisante sans le secours divin, je vous en supplie, Seigneur, placez vous-même une garde de circonspection à ma bouche et à mon cœur, afin que rien n'y entre ou n'en sorte qui puisse souiller mon âme et la rendre désagréable à vos yeux. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LXXXIX

GUÉRISON DE LA FILLE DE LA CHANANÉENNE

Matth. xv, 21-28. — Marc. vii, 24-30.

Jésus laissa les Scribes et les Pharisiens calomniateurs avec leurs desseins perfides ; *et quittant le pays de la Ga-*

lilée, *il se retira dans les contrées de Tyr et de Sidon*, pour communiquer aux Gentils ses grâces et ses bienfaits (Matth. xv, 21). Ces villes qui avaient appartenu autrefois aux Chananéens étaient situées dans la Terre promise, près du Liban et du Carmel, sur la côte de la mer ; et les contrées voisines étaient encore occupées par les Gentils que les anciens Hébreux n'avaient pu exterminer. Jésus, fatigué de la route, entra dans une maison pour s'y reposer ; il y fut suivi par une femme chananéenne de nation, syro-phénicienne d'origine, c'est-à-dire née dans la Phénicie qui faisait partie de la Syrie. *Sortie des frontières des Gentils*, cette femme représente l'âme pécheresse qui, par la pénitence, s'éloigne des confins des péchés, c'est-à-dire qui en retranche les causes pour ne pas donner entrée à leurs coupables suggestions, comme l'explique saint Augustin ; car il ne suffit pas de renoncer aux fautes qu'on a commises, si l'on ne quitte les occasions qui peuvent y ramener. — Remarquons ici qu'en disant précédemment à ses disciples : *N'allez pas vers les Gentils* (Matth. x, 5), le Seigneur ne leur avait pas défendu de les recevoir s'ils venaient d'eux-mêmes, mais simplement de les inviter à venir par la prédication. Aussi, pour conformer sa conduite à cet ordre, il n'appela point extérieurement à lui la Chananéenne, mais il l'admit seulement, lorsqu'elle s'approcha de lui ; c'est ce qui avait été figuré par le départ des Rois Mages, abandonnant leur patrie, pour aller à Bethléem, où le Sauveur naissant les accueillit comme les prémices des Gentils.

Cette femme, apprenant par la renommée les miracles que Jésus avait opérés, crut fermement qu'il pouvait guérir sa fille malade. C'est pourquoi elle lui cria : *Ayez pitié de moi, Seigneur fils de David* (Matth. xv, 22). Elle ne dit pas : *Ayez pitié de ma fille*, mais : *Ayez pitié de moi*, parce

que la douleur de la fille est la douleur de la mère, de même que tout supérieur dévoué doit ressentir, comme s'il lui était propre, le mal qu'éprouve son sujet particulier. Admirons ici la grande foi de la Chananéenne qui, sans avoir été préalablement instruite par la Loi et par les Prophètes, confesse et proclame Jésus, vrai Dieu et vrai homme tout ensemble : elle le croit Dieu, lorsqu'elle l'appelle *Seigneur* ; elle le croit homme aussi, quand elle le nomme *fil de David* ; car elle savait que le Christ promis aux Juifs devait descendre de la famille de ce roi. Comme si elle disait : Par votre divinité, *Seigneur*, vous avez la puissance et par votre humanité, *fil de David*, vous avez la volonté de nous sauver ; vous en avez même reçu la mission expresse par suite de l'union hypostatique des deux natures en votre personne. Je vous en supplie donc, *ayez pitié de moi* ; je n'allègue aucun mérite de ma part, je ne réclame aucun jugement en ma faveur, je ne méconnais point le défaut de ma cause, mais je sollicite le bienfait de votre miséricorde. « O l'excellente confession ! s'écrie saint Chrysostôme (Hom. 17 ex variis in Matth. locis). La Chananéenne devient évangéliste, puisqu'elle annonce la double nature divine et humaine de Jésus-Christ, en publiant sa souveraineté et son Incarnation par ces simples mots : *Seigneur, fil de David*. Considérez la profonde sagesse de cette femme païenne qui lui fait dire au Sauveur : *Ayez pitié de moi* ; ou en d'autres termes : Je n'ai pas conscience d'avoir accompli de bonnes œuvres, ni assurance d'avoir mené une bonne vie ; mais j'ai recours à votre clémence qui écarte le châtement, et je me confie à votre bonté qui accorde le salut. *Ayez pitié de moi* ; paroles courtes, mais qui procurent d'immenses avantages ; car implorer la miséricorde divine, c'est s'attirer tous les biens. » Ainsi parle saint Chry-

sostôme. — Pour exciter la compassion du Sauveur, elle lui exposa toute sa douleur, en lui disant : Non pas ma servante ni une étrangère ; mais, ce qui m'est plus pénible, *ma propre fille est cruellement tourmentée*, non point par un mal quelconque, mais ce qui lui est beaucoup plus dangereux, *par le démon même*. De cette manière elle découvrit au Médecin suprême la gravité et la qualité de la maladie, comme aussi la cause de la blessure qui déchirait son cœur de mère.

Mais Jésus ne lui répondit pas un mot, non point sans doute qu'il dédaignât d'écouter sa demande, mais parce qu'il voulait éprouver sa constance ; car la persévérance de cette femme en la prière devait rendre sa foi plus éclatante et sa dévotion plus méritoire (Matth. xv, 23). Selon saint Augustin (de Consensu Evang. lib. 2, c. 40), le Seigneur, gardant ainsi le silence, sortit de la maison avec ses disciples. La femme qui les suivit continua ses cris, redoubla ses instances, à tel point que les disciples, vaincus par son importunité et touchés de compassion, intercédèrent pour elle auprès de leur divin Maître, en disant : *Congédiez-la*, accordez-lui ce qu'elle demande, afin qu'elle s'en aille ; *car elle ne fait que crier derrière nous*, tant que vous la laissez oppressée par l'angoisse. *Mais il leur répondit* (Matth. xv, 24) : *Je ne suis envoyé que pour les brebis égarées de la maison d'Israël* ; et je dois aller préférablement vers ceux auxquels j'ai été promis principalement, afin de les ramener à Dieu dont ils se sont éloignés par leur infidélité. De cette manière, le Sauveur évitait autant que possible de scandaliser les Juifs, pour les rendre inexcusables s'ils refusaient de le recevoir ; car il n'était venu en personne que pour eux spécialement, en attendant que par ses Apôtres il allât vers les Gentils. Aussi, pendant sa vie il ne

prêcha l'Évangile par lui-même qu'aux premiers et n'opéra des miracles qu'à leur égard, excepté en quelques occasions, où, pour des causes particulières, il accorda de semblables faveurs à des Gentils, afin de montrer par leur foi que toutes les nations devaient entrer dans l'Église ; mais ce fut seulement après sa mort qu'il fit annoncer sa doctrine aux différents peuples.

Quoique repoussée, la Chananéenne affligée ne se découragea pas et ne s'éloigna point ; elle ne cessa de suivre et d'invoquer le Sauveur, pour la guérison de sa fille dont elle regardait l'infirmité comme étant la sienne propre. Prosterneée aux pieds de Jésus, *elle l'adore* d'un culte de latrie, *en disant : Seigneur, assistez-moi* (Matth. xv, 25). Elle semblait dire : Si jusqu'à présent je n'ai pas été une brebis de Dieu, maintenant du moins je veux le devenir, et afin de vous témoigner mon ardent désir je vous vénère comme mon pasteur suprême : *Seigneur, aidez-moi* donc, comme un pasteur charitable secourt sa brebis languissante. A cette touchante prière le Seigneur répliqua : *Laissez les enfants se rassasier auparavant* (Marc. vii, 27) ; *car il n'est pas juste de prendre leur pain pour le jeter aux chiens* (Matth. xv, 26). En d'autres termes, il n'est pas convenable d'accorder aux Gentils les mêmes faveurs qu'aux Juifs, de leur communiquer également la parole de l'Évangile et du salut avec l'avantage des miracles et des dons extraordinaires. Les Juifs en effet étaient traités comme les enfants spirituels du vrai Dieu qu'ils honoraient uniquement ; avant leur conversion, les Gentils au contraire étaient qualifiés de chiens, à cause de leurs mœurs impures, de leur idolâtrie grossière et de leur cruauté envers les Saints.

Plus la remontrance de Jésus-Christ paraissait méprisante, plus aussi l'humilité de la pauvre Chananéenne

parut profonde : bien loin de se rebuter, lorsqu'il semblait la confondre avec les bêtes immondes, elle fit de la raison du refus un motif de grâce, en convenant de tout ce qu'il avait avancé. *Oui, Seigneur, repartit-elle. Etiam, Domine.* Comme si elle disait : Vous m'appelez justement une chienne, mais du moins je veux être la vôtre ; nourrissez-moi donc comme vous appartenant, parce que je ne puis quitter la maison de mon Seigneur. Les chiens ne sont point ordinairement chassés par leurs maîtres ; mais si cependant, à coup de pied ou de bâton, on les fait sortir par une porte, ils ne tardent pas à rentrer par une autre. Puisque je vous appartiens, vous ne devez pas non plus me rejeter de votre présence, et, si vous le faites, je m'empresserai de retourner à vos pieds ; *car les petits chiens mangent les miettes qui tombent sous la table de leurs maîtres.* Nous aussi, Gentils qui sommes regardés et traités comme ces vils et chétifs animaux, nous devons recueillir quelques parcelles des biens abondants que vous offrez libéralement aux Juifs comme à nos maîtres. Si vous ne voulez pas faire pour nous comme pour eux un grand nombre de miracles, daignez au moins en faire un pour moi en guérissant ma fille. Je réclame cette grâce, non point en considération de mon mérite, mais en vertu de votre miséricorde. Si je suis indigne de recevoir un pain entier, soyez assez bon pour ne pas me refuser une petite miette ; car ce que je demande n'est pour vous rien de plus, en comparaison des grâces merveilleuses que vous avez accordées à vos enfants.

« Admirez la foi, la patience et l'humilité de cette femme païenne, s'écrie saint Jérôme (in cap. xv Matth.) ; elle croit que sa fille horriblement vexée par le démon peut être miraculeusement guérie par le Sauveur ; elle persévère dans ses

supplications, malgré les refus qu'elle essuie ; elle se compare non simplement aux chiens, mais à leurs petits. Je sais bien, semble-t-elle dire, que je ne mérite pas de manger le pain des enfants à la table du père, mais je me contente de ramasser les miettes que l'on donne aux petits chiens ; car en prenant ces restes avec reconnaissance, j'espère obtenir un jour le pain tout entier. » Remarquons qu'elle sollicite trois choses successivement : d'abord d'être délivrée, puis assistée et enfin rassasiée ; elle s'avoue misérable, infirme et mendiante. Tels sont en effet les divers degrés par où l'on passe ordinairement : on commence à être malheureux en péchant, on devient ensuite incapable de sortir par soi-même de ce triste état, et on est enfin réduit à implorer le secours divin si l'on veut se relever. La délivrance, l'assistance et la consolation que cette femme demande au Seigneur correspondent aux trois effets que produit la grâce, savoir la rémission du péché, l'opération du bien et la consommation de la vertu.

La Chananéenne montra une telle prudence, qu'elle mérita d'entendre de la bouche divine cette bienfaisante réponse (Matth. xv, 28) : *O femme ! grande est votre foi, comme le prouvent vos paroles et vos démarches ; car vous n'avez point cessé de prier avec ferveur, malgré mon silence, malgré mon refus, et malgré le mépris que j'ai semblé vous témoigner. Vous êtes vraiment une femme fidèle ; votre foi a été si forte qu'elle a triomphé de ma résistance et qu'elle m'a vaincu. Qu'il vous arrive comme vous le désirez. Et sa fille fut guérie à l'heure même où le Seigneur prononça ce mot efficace (fiat tibi sicut vis) ; car pour Dieu dire et faire sont une même chose (Matth. xv, 28). En effet, lorsque cette femme fut revenue en son logis, elle trouva sa fille couchée sur le lit et délivrée du démon (Marc. vii, 30). Cette histoire remar-*

quable nous apprend qu'une prière animée par la foi, accompagnée d'humilité, et soutenue par la persévérance, est pour Dieu une raison d'exaucer supérieure à toutes les raisons qu'il a de refuser. Quand l'oraison réunit ces conditions essentielles, la bonté divine accorde toujours ce qu'on lui demande et souvent même plus qu'on ne lui demande. Ainsi la Chananéenne obtint pour sa fille non-seulement la santé du corps qu'elle avait réclamée, mais encore la paix de l'âme, et de plus pour elle-même une parfaite conversion. — Devant la porte de Sidon qui est à deux lieues de Sarepta, on voyait autrefois une chapelle bâtie dans l'endroit même où le Sauveur parla à la Chananéenne et guérit la fille de cette femme, sur la voie qui conduit à Césarée de Philippe en Iturée.

A ce propos, écoutons l'éloge que saint Chrysostôme met dans la bouche du Sauveur (Hom. 17 ex variis locis in Matth.) : « *O femme ! votre foi est grande, et cependant vous n'avez pas vu, comme d'autres, la résurrection d'un mort, ni la guérison d'un lépreux ; vous n'avez pas entendu la voix des Prophètes, ni appris la Loi de Dieu ; vous n'avez pas contemplé la mer divisant ses flots et vous n'avez eu le spectacle d'aucun autre prodige semblable. Quoique je vous ai repoussée et humiliée, vous ne vous êtes pas éloignée de ma présence, mais vous avez persévéré dans votre supplication ; assurément, vous avez montré une foi héroïque, aussi je vous accorde une grâce extraordinaire. Et à l'heure même où le Seigneur parlait, la fille était guérie, avant que la mère fut retournée en sa maison. Par cet exemple, ajoute saint Chrysostôme, Dieu a voulu prouver que, sur une instante prière, il peut nous donner les choses auxquelles nous avons le moins de droits, tandis qu'il refuse aux négligents celles qui leur étaient destinées. Ainsi les*

Juifs, à cause de leur indifférence, n'ont point reçu les biens qui leur étaient réservés et ils ont même perdu ceux qui leur avaient été octroyés. Une étrangère, au contraire, à force de solliciter, finit par obtenir la part des enfants ; tant sont puissantes sur le cœur de Dieu une foi vive et une oraison assidue ! »

Comme la foi de la mère ici contribua à la guérison de la fille, de même la foi de l'Église, exprimée par la déclaration des Chrétiens adultes, contribue à la régénération des enfants qui sont baptisés avant d'avoir atteint l'âge de raison. En effet, selon Remi d'Auxerre (in Matth.), la Chananéenne figurait allégoriquement l'Église catholique formée par la réunion des différents peuples. La circonstance qui portait le Sauveur à s'éloigner des Scribes et des Pharisiens pour se rapprocher de Tyr et de Sidon faisait pressentir la réprobation des Juifs et la vocation des Gentils. Comme cette femme qui était sortie de son pays afin d'aller vers le Christ, l'Église s'est retirée de la superstition païenne afin de s'attacher à la religion chrétienne ; elle aussi prie pour sa fille, pour la partie encore infidèle du genre humain, afin de la soustraire aux embûches du démon. Et, si Dieu n'accorde pas le salut des âmes aux premières demandes qu'on lui adresse, il ne faut pas perdre courage, ni abandonner l'oraison ; il faut au contraire redoubler d'instances et de ferveur auprès de Dieu, en recourant aux suffrages des Saints ; par ce moyen, les supplications devenues plus puissantes ne manqueront pas de produire leur effet en faveur de qui que ce soit, fût-il regardé comme un animal immonde, Gentil ou Chananéen. Grande aussi a été la foi de l'Église que composent toutes les nations ; car, bien que celles-ci n'eussent pas reçu les instructions de la Loi, ni entendu les avertissements des Prophètes, elles prêtèrent aussitôt l'oreille du

cœur à la prédication des Apôtres, et méritèrent ainsi d'obtenir la grâce du salut.

La fille de la Chananéenne représente encore l'âme coupable que l'Église sa mère conjure le Seigneur d'arracher à l'empire du démon. « Si quelqu'un porte une conscience infectée de quelque vice, dit Raban Maur (in cap. xv Matth.), il a sa fille tourmentée par le démon, en sorte qu'il est nécessaire pour lui de recourir aux supplications et aux larmes, d'implorer même l'assistance et l'intercession des Saints. » « Mes frères, dit saint Chrysostôme (Hom. 17, ex variis in Matth. locis), imitons la Chananéenne; cette simple femme doit servir de modèle aux hommes eux-mêmes. Mais peut-être répliquerez-vous : Je n'ai point de fille possédée par le démon. N'avez-vous pas votre âme remplie d'iniquités ? Dites donc vous aussi : *Ayez pitié de moi, Seigneur, mon âme est tyrannisée par le démon ; car le péché mortel est un démon terrible.* » Selon saint Théophile, lorsque nous offensons Dieu, notre âme pécheresse, fragile et infirme, est comme la femme chananéenne; sa fille c'est la mauvaise conduite qui nous rend esclaves de l'esprit malin. Étant souillés et coupables, nous ressemblons à de vils et impurs animaux, en sorte que nous sommes indignes de prendre place à la table du Seigneur, de manger le pain des enfants et de participer aux saints mystères. Si pourtant nous savons rentrer en nous-mêmes, reconnaître notre triste état et confesser humblement nos fautes, alors notre fille est guérie, parce que notre conduite est amendée.

Dans un autre sens moral, d'après saint Augustin (Serm. 74 de Tempore), la Chananéenne figure notre raison supérieure qui tend à considérer et à suivre les lois éternelles des êtres intelligents; le démon représente la sensualité qui a le serpent pour emblème. Quand notre raison in-

rière est pressée par la sensualité de consentir au péché mortel, elle est comme la fille de la Chananéenne tourmentée par le démon ; sa guérison est alors réclamée par sa mère ; la raison supérieure qui désire les biens excellents. Mais, de même que le Sauveur différa d'exaucer la prière de la Chananéenne pour faire ressortir la grandeur de sa foi, de même aussi il permet quelquefois que la tentation de sensualité dure plus longtemps, afin d'augmenter le mérite de l'épreuve ; c'est pourquoi le Seigneur répondit à saint Paul qui demandait d'être affranchi de l'aiguillon de la chair : *La vertu se perfectionne dans la souffrance* (II Cor. xii, 9). Enfants de l'Église sortie de la Gentilité, imitons cette femme devenue notre mère dans la foi. Croyant un seul Dieu en trois personnes, espérons qu'il nous accordera tout ce que nous lui demanderons convenablement ; et si, pour quelque dessein impénétrable de son infinie sagesse, il tarde de nous l'accorder, ne cessons de le solliciter jusqu'à ce que nous l'ayons obtenu. Convaincus de notre indignité, ayons recours aux prières de nos frères, dans la persuasion qu'elles seront plus efficaces que les nôtres isolées ; ainsi la Chananéenne fut enfin exaucée par l'intervention des Apôtres. A l'exemple de cette femme qui, humiliée par le Seigneur, s'humilia davantage encore, et se compara non pas seulement aux chiens mais à leurs petits, abaissons-nous dans notre propre estime et méprisons-nous d'autant plus que les autres ont meilleure opinion de nos mérites. Conjurons instamment le Seigneur de guérir nos filles, c'est-à-dire de délivrer nos âmes en proie aux vexations des démons et des vices. Ne nous lassons point de répéter humblement avec la Chananéenne : *Ayez pitié de moi, Seigneur, fils de David*. Et encore : *Seigneur, assistez-moi*. Celui qui se convertit de tout son cœur et ne déses-

père pas de la miséricorde divine entendra cette parole consolante du Rédempteur : *Qu'il vous soit fait selon votre volonté. Et à ce moment même il sera guéri ;* car, à quelque heure que le pécheur se repente et se tourne vers Dieu, il sera reçu en grâce et vivra (Ézech. xxxiii).

Prière.

Seigneur Jésus, je vous prie et vous conjure d'avoir pitié de moi, de me secourir dans mes nécessités, dans les tentations et les tribulations qui m'assiègent. Bien que je ne mérite d'être regardé que comme un vil animal, et qu'en cette qualité je sois indigne d'être nourri d'un pain entier ou de recevoir aucun don excellent de votre main, au moins accordez-moi quelques petites miettes de votre table, c'est-à-dire quelques parcelles de votre grâce. Car, sans son secours, mon âme est horriblement troublée par le démon, tandis qu'avec son assistance, elle sera délivrée de l'esprit malin et de toute faute mortelle jusqu'à devenir même la fille adoptive du Très-Haut. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XC

GUÉRISON D'UN SOURD MUET POSSÉDÉ DU DÉMON.

Marc. vii, 31-37.

Jésus, quittant le pays de Tyr, alla par Sidon vers la mer de Galilée, en traversant la Décapole (Marc. vii, 31). Cette dernière contrée, comme l'indique son nom grec,

renfermait dix villes, situées les unes au delà et les autres en deçà du Jourdain. Le lac appelé mer de Galilée touche dans toute sa longueur aux deux parties de cette même province. Dans la ferveur de leur foi, les habitants amenèrent au Sauveur un sourd-muet, dont la guérison exigeait un triple miracle ; car, comme cet homme n'était pas atteint de cette double infirmité depuis sa naissance, et qu'elle n'était pas non plus la suite d'une maladie accidentelle, mais l'effet d'une possession diabolique, il fallait le délivrer du démon pour lui rendre la parole et l'ouïe. *On suppliait donc Jésus d'imposer sur lui la main* (Ibid. 32) ; car cette main toute-puissante pour créer était aussi très-efficace pour sauver. En sa qualité de Sauveur, Jésus guérit celui qu'il touche, en lui communiquant la santé et la vie, sans aucun moyen étranger, parce qu'il est lui-même le médecin et le remède. Puisque chaque action de notre divin Maître doit servir de règle certaine à notre conduite, imitons l'exemple qu'il nous donne en la présente occasion pour assurer notre guérison. Conduits à sa suite par la crainte et l'amour, sortons de Tyr qui signifie *angoisse*, c'est-à-dire renouçons au péché par la contrition ; allons par Sidon qui signifie *chasse*, c'est-à-dire recourons à la confession en recherchant les circonstances de nos fautes ; venons à la mer de Galilée ou *de la transmigration*, c'est-à-dire déterminons-nous à un changement de vie, en passant des délectations charnelles aux œuvres satisfactoires, et parcourons les terres de la Décapole, en observant les préceptes du Décalogue.

Jésus, tirant de la foule et prenant à l'écart le sourd-muet, lui mit ses doigts dans les oreilles et de la salive sur la langue (Ibid. 33). *Ensuite, il leva les yeux au ciel, poussa un soupir, et dit : Ephpheta, ouvrez-vous* (Ibid. 34).

Ainsi, pour montrer que, dans l'opération des miracles, son humanité était l'instrument de sa divinité, le Seigneur commença par toucher le démoniaque, puis après avoir prié et gémi comme homme, il parla et commanda comme Dieu. *Aussitôt, les oreilles qui étaient fermées s'ouvrirent, la langue qui était liée se dénoua, et le possédé guéri parlait très-distinctement* (Ibid. 35).

Ce sourd-muet est l'image du genre humain qui, depuis sa chute originelle, n'entendait point les enseignements du salut et ne célébrait point les louanges du Seigneur. Les Patriarches et les Prophètes avaient désiré et sollicité l'Incarnation du Verbe qui devait imposer sa main miséricordieuse sur les hommes, atteints de toutes sortes d'infirmités et de maladies par suite de la faute de leur premier père. Celui-ci les avait rendus aveugles en regardant, sourds en écoutant, boiteux en marchant et paralytiques en agissant contrairement à la loi du Créateur ; ils étaient devenus tous courbés en punition de son orgueil, hydropiques par suite de sa concupiscence, couverts de lèpre, parce qu'il s'était dépouillé de la vertu, esclaves du démon, parce qu'il avait ambitionné d'être égal à Dieu, enfin sujets à la mort, parce qu'il avait prétendu jouir de l'immortalité.

Dans la manière dont Jésus-Christ guérit le sourd-muet de l'Évangile remarquons celle dont il guérit le genre humain. 1° Ce dernier infirme a été amené à Dieu par les prières des saints personnages. 2° Dieu l'a pris avec bonté, en s'unissant à notre nature pour opérer notre délivrance. 3° Il l'a séparé de la foule, afin de nous apprendre à fuir la vaine gloire dans nos actes. 4° Quoiqu'il pût le guérir d'une seule parole, il lui mit d'abord ses doigts dans les oreilles, pour marquer que la divinité habite dans ses membres ; car les doigts indiquent les dons de l'Esprit-Saint qui est ap-

pelé *le doigt de Dieu* (Exod. VIII, 19). Or Dieu nous met ses doigts dans les oreilles, lorsque, par les dons de ce même Esprit-Saint, il nous ouvre l'intelligence pour comprendre ses paroles et nous accorde la grâce pour accomplir ses préceptes. 5° Le Sauveur toucha la langue de l'infirmes avec sa propre salive, afin de montrer par l'effet produit que toutes les parties de son corps sacré ont une vertu divine, même le crachat qui s'en détache comme une sorte de superfluité. La salive qui découle de la tête dans la bouche est le symbole de la Sagesse divine qui, en touchant notre langue, la délie pour lui faire confesser et prêcher la foi évangélique. 6° Avant d'opérer la guérison, Jésus-Christ élève les yeux au ciel pour indiquer qu'il faut chercher là-haut le remède à tout mal, et que nous devons toujours diriger notre intention vers Dieu, en lui remettant le trésor de notre cœur. 7° Il gémit en présence du sourd-muet ; ce n'est pas qu'il eût besoin de pousser des cris plaintifs pour obtenir quelque chose de son Père céleste, puisque par lui-même il accorde tout à ceux qui le prient ; mais il voulait nous porter à gémir à notre tour lorsque nous réclamons de la bonté divine le pardon et l'assistance nécessaires, soit pour nous, soit pour les autres. Il gémit aussi de compassion pour la nature humaine dont il s'était fait caution ; car il avait pitié des nombreuses infirmités que le genre humain avait contractées par le péché. 8° Il commanda, en disant : *Ephpheta*, expression hébraïque qui se traduit par l'impératif : *Ouvrez-vous* ; par ce seul mot il révéla sa toute-puissance divine qui guérit instantanément le sourd-muet. En joignant ainsi les paroles aux actes, les préceptes aux exemples, le Verbe incarné a guéri le genre humain de sa surdité et de son mutisme qui l'empêchaient d'écouter et de louer Dieu.

D'après le Vénéral Bède, celui qui n'a point d'oreilles pour entendre, ni de bouche pour publier les divins commandements, est sourd et muet spirituellement ; les autres doivent alors l'amener par leur prédication et le présenter au Seigneur par leur prière, afin qu'il le guérisse. « Quand les oreilles du cœur s'ouvrent à la voix de Dieu, dit saint Grégoire (Hom. 10 in Ezech.), les liens de la langue se dénouent en même temps pour apprendre aux autres à faire le bien qu'on tâche de faire soi-même. » Aussi, après avoir raconté la guérison de l'infirme, l'Évangéliste ajoute : *Et il parlait bien*. Or, celui-là parle bien, qui, pour louer le Seigneur et instruire le prochain, accomplit lui-même tout d'abord les préceptes qu'il recommande à ses semblables. Tous les pécheurs, au contraire, sont en même temps sourds et muets vis-à-vis de Dieu : sourds, parce qu'ils ferment l'oreille à sa voix, quand il leur parle soit par la prédication, soit par l'Écriture, soit par leur conscience ; muets, parce qu'ils ne répondent point par des actions de grâces et des sentiments de reconnaissance à son invitation, quand il les appelle par de nombreux bienfaits. Aussi, le Seigneur se plaint de ce double défaut, lorsqu'il dit des Juifs : *J'ai parlé et ils ne m'ont pas écouté ; j'ai appelé et personne ne m'a répondu* (Is. LXV, 12). Ainsi l'homme désobéissant et ingrat est comme sourd et muet, parce qu'il n'ouvre point ses oreilles pour écouter Dieu, ni sa bouche pour le bénir ; mais le contact puissant du charitable Rédempteur fait disparaître ce double mal ; car lorsqu'il touche un cœur de sa grâce, il le rend humble et docile, reconnaissant et dévoué. Le pécheur est converti de la sorte quand il est amené à l'accomplissement du Décalogue, de même que l'infirme dont parle l'Évangile fut guéri après avoir été conduit dans la province de la Décapole ; car les dix villes de cette contrée

figurent par leur nombre les dix commandements de Dieu.

Dans les diverses circonstances qui ont accompagné la guérison du sourd-muet, nous trouvons une image sensible de l'ordre admirable que suit la grâce divine dans la conversion du pécheur. 1° Il faut d'abord l'amener au Sauveur; or il peut y être attiré de différentes manières : soit par la vertu de la prédication, soit par l'atteinte de la maladie, tantôt par un exemple de pénitence, tantôt par la réception d'une aumône et quelquefois par le remords de la conscience. 2° Il faut prier pour le coupable : souvent les Saints obtiennent le salut des autres par leurs suffrages, car Dieu veut qu'on le sollicite d'accorder ce qu'il désire pourtant donner. 3° Le pécheur est séparé de la foule, lorsque Dieu, pour le justifier, l'éloigne des sociétés mauvaises et le retire de ses habitudes vicieuses. Tous ceux qui se rapprochent du Seigneur par la pénitence ne peuvent quitter le monde de corps, mais ils doivent l'abandonner de cœur, et c'est ce qui suffit pour le salut. 4° Le Sauveur met les doigts dans les oreilles du pécheur, quand il lui donne la connaissance de ses péchés, en les lui montrant écrits dans son cœur par le doigt de Dieu. 5° Il touche de sa salive la langue de l'homme, lorsqu'il le dispose à la confession, soit des péchés commis, soit des vérités révélées, soit des louanges divines. 6° Il regarde le ciel pour nous apprendre par là à diriger en haut les yeux de notre âme, nos intentions et nos désirs ; car que nous servirait de renoncer aux choses terrestres si nous n'aspirions pas aux biens supérieurs ? 7° Il gémit sur les infirmités des hommes, afin de montrer que nous devons déplorer les misères de notre pèlerinage ici-bas, en répétant avec le Prophète royal : *Que je suis malheureux de ce que mon exil est si long !* (Ps. cxix, 5). 8° Après avoir préparé l'âme à recevoir la grâce, le Sauveur la lui communique, en

disant : *Ephpheta*. Par une semblable parole, il confère au pécheur une pleine absolution, en lui remettant les péchés qu'il a commis et les châtimens qu'il a mérités. Aussitôt ses oreilles s'ouvrent pour écouter et sa langue se dénoue pour bénir le Seigneur ; il est ainsi rétabli dans une parfaite santé spirituelle, il ne lui reste plus qu'à s'envoler vers Dieu.

A ceux qui avaient amené le sourd-muet, *Jésus commanda de ne parler à personne* de cette guérison miraculeuse (Marc. vii, 36). Cet ordre, qui n'était pas absolu, n'impliquait point une obligation rigoureuse, mais renfermait plutôt une instruction salutaire ; car le divin Maître voulait nous apprendre par son exemple à pratiquer l'humilité dans toutes nos œuvres, même les meilleures. Toutefois, comme saint Théophile le remarque, si celui qui fait une bonne œuvre ne doit point chercher les applaudissemens, celui qui reçoit quelque bienfait doit louer son bienfaiteur, quoique ce dernier ne le veuille pas ou même le défende. C'est ce que firent à l'égard du Sauveur les heureux témoins du miracle : *plus il leur recommandait de se taire, plus ils le divulquaient* ; ils s'empressaient de proclamer sa puissance, d'autant plus qu'il s'efforçait de la cacher. Apprenons par là, dit saint Augustin (in cap. vii Marc.), avec quel soin et quelle ardeur nous devons prêcher la gloire de Jésus-Christ, nous qui en avons reçu la charge, puisque nous voyons ceux mêmes à qui le silence avait été prescrit la publier avec tant de zèle et d'enthousiasme. Car, plus il montrait de modestie, *plus ils témoignaient d'admiration* ; ils ne se lassaient point de le louer, *en répétant : Il a bien fait toutes choses* ; et il en a fourni des preuves éclatantes, *puisqu'il a fait entendre les sourds et parler les muets* (Marc. vii, 37). D'après ces dernières paroles, on peut

conclure que le Sauveur guérit plusieurs sourds et muets, sans compter beaucoup d'autres infirmes tels que des aveugles et des boiteux, comme nous le verrons dans le chapitre suivant. Mais, parmi ces nombreux malades ou affligés, l'Évangile mentionne particulièrement ici le sourd-muet dont la guérison fut plus merveilleuse ; parce que dans le même sujet on vit éclater à la fois un triple miracle, comme nous l'avons remarqué avec saint Jérôme (in cap. vii Marc.).

Ce n'est pas sans raison que les spectateurs étonnés des œuvres prodigieuses de Jésus-Christ disaient : *Il a bien fait toutes choses* ; car il ne suffit pas de faire le bien, il faut le bien faire ; pour cela, il faut implorer le secours divin et fuir la louange humaine. Voulons-nous imiter le Sauveur, évitons toute jactance et ne cherchons point la faveur populaire. Ainsi, faisons-nous quelque action vertueuse, nous devons ne point la proclamer avec ostentation, mais plutôt la cacher avec humilité. Ceux qui s'efforcent de cacher leurs bonnes œuvres sont loués plus que ceux qui s'efforcent de les manifester pour s'attirer l'estime publique ; car la gloire du monde est tellement capricieuse qu'elle vous suit, si vous la fuyez, et que, si vous courez après elle, elle s'éloigne de vous. « Mépriser la gloire temporelle, dit saint Augustin (de Civit. lib. v, 19), c'est un grand mérite que Dieu seul sait apprécier. » Or, celui qui se met au-dessus des jugements flatteurs se met également au-dessus des soupçons téméraires et il n'est touché ni des uns, ni des autres. Il n'y a de vertu solide et véritable qu'à tendre, comme vers sa fin souveraine, vers le bien qui est le plus grand pour l'homme. » Saint Chrysostôme ajoute à ce sujet (Hom. 2 in Joan.) : « La vaine gloire fait tourner la tête à ceux qu'elle séduit, elle les éblouit au point de les aveugler à l'égard des choses

même les plus évidentes. Celui qui en est épris est plongé comme dans une ivresse profonde d'où il ne revient que difficilement à la saine raison ; elle détache et détourne l'âme du ciel pour la fixer et coller à la terre, sans lui permettre de regarder la vraie lumière. Cette funeste passion engendre l'avarice, l'envie, la calomnie, la fourberie ; elle arme et irrite ceux qui n'ont reçu aucun mal contre ceux qui n'en ont fait aucun. L'homme atteint de cette maladie ne saurait connaître l'amitié ; il n'est arrêté par personne, il est en guerre avec tout le monde ; son inconstance lui fait rejeter le bien et l'empêche d'avoir des amis. Tâchons donc, mes chers frères, de produire en nous le sentiment de cette humilité dont le Seigneur lui-même nous a donné le modèle. Dédaignons la gloire passagère du monde ; rien ne rend ridicule et méprisable comme cette folle et vile passion ; autant il est honteux d'en être esclave, autant il est honorable d'en être vainqueur. La véritable gloire du Chrétien consiste à ne rien faire et à ne rien dire que pour plaire à Dieu. Si nous nous contentons d'avoir pour témoin Celui-là seul qui considère tous nos actes, même les plus secrets, nous pourrons en être récompensés. Ainsi placés sous les yeux d'un tel Maître, ne cherchons point à avoir d'autres spectateurs qui, en nous observant, ne pourraient aucunement nous être utiles, mais plutôt nous devenir très-nuisibles et même nous faire perdre tout le fruit de notre travail. Cherchons uniquement à fixer l'attention et à mériter l'éloge de Celui qui doit être notre juge suprême et notre rémunérateur éternel. » Ainsi parle saint Chrysostôme.

Prière.

Seigneur Jésus, qui finissez par abandonner les méchants,

nous vous conjurons de ne nous abandonner jamais. Mais plutôt, comme vous êtes venu par Sidon, vers la mer de Galilée, jusque dans la province de la Décapole, attirez-nous à votre suite par la voie de la prédication, amenez-nous à une vie de pénitence, et dirigez-nous dans la pratique de la charité ou l'accomplissement des préceptes divins. Retirez-nous loin de la foule tumultueuse des diverses tentations ; appliquez sur les oreilles de notre intelligence les doigts du discernement, et mettez le goût de la sagesse dans la bouche de notre cœur. Déliez notre langue afin que nous confessions nos péchés et proclamions vos bienfaits ; apprenez-nous à bien parler et à bien agir, de sorte que, pour vous louer, nos discours et nos œuvres soient d'accord avec notre raison et notre volonté. De plus, qu'à votre exemple nous fuyions les applaudissements des hommes ; qu'ainsi les sourds entendent en se convertissant à vous et que les muets parlent en vous bénissant. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XCI

JÉSUS NOURRIT QUATRE MILLE HOMMES.

Matth. xv, 29-39. — Marc. VIII, 1-9.

Jésus ensuite se transporta sur une montagne, dans un lieu désert où il s'assit pour se reposer (Matth. xv, 29). Une grande multitude alors s'approcha de lui, ayant avec elle des muets, des boiteux, des aveugles, des infirmes, et beaucoup d'autres dont l'Évangile n'indique point la maladie. Ils les mirent à ses pieds, en témoignant ainsi par le

fait même leur foi et leur dévotion. Heureux pieds de Jésus, où les péchés sont pardonnés, où les malades sont rétablis, où l'on écoute de saintes paroles, où l'on ressent de nouvelles joies ! Celui qui d'un seul mot avait tiré du néant l'univers entier *guérit* par sa seule parole tous ceux qu'on lui présentait (Ibid. 30). *Et le peuple saisi d'admiration glorifiait le Dieu d'Israël* (Ibid. 31). Ce qui provoquait le plus vif étonnement, c'était de voir l'extrême facilité avec laquelle la santé était rendue sur-le-champ à une si grande quantité de personnes, atteintes de maladies très-différentes. Ne pouvant raconter avec leurs circonstances particulières chacun des nombreux miracles qui furent alors opérés, l'Évangéliste se borne à les indiquer d'une manière générale. Parmi les divers malades qui furent guéris, il en marque spécialement de quatre espèces qui ont leurs significations mystiques. — Spirituellement, il y a des muets par défaut de bonnes paroles, des boiteux par défaut de bonnes œuvres, des aveugles par défaut de connaissances vraies, et des infirmes par défaut de volonté généreuse. Selon la Glose, le céleste Médecin délie la langue de ces muets, lorsqu'il leur apprend à louer le Créateur ; il éclaire les yeux de ces aveugles, lorsqu'il leur fait connaître le salut ; il redresse ces boiteux, quand il dirige leur intention dans la voie de la justice ; il ranime ces infirmes, quand il affermit leur résolution dans la pratique de la vertu. D'après l'explication de Raban-Maur (in hunc locum), le Sauveur alla sur une montagne, afin d'élever ses auditeurs à la méditation des choses divines ; il s'assit sur cette hauteur, pour montrer qu'il faut chercher son repos uniquement au ciel. Maintenant qu'il est parvenu à cet heureux terme, les troupes des fidèles s'approchent de lui avec une pieuse confiance, et remettent à sa puissance miséricordieuse les pécheurs qui confessent

leurs maladies spirituelles. Il les guérit en effet de telle sorte que les témoins, ravis de leurs merveilleux progrès, rendent gloire à Dieu de ces changements opérés par la droite du Très-Haut.

*Comme il y avait là une foule considérable de gens qui n'avaient rien à manger, Jésus appela ses disciples, pour concerter avec eux ce qu'il fallait faire (Marc. viii, 1). Selon la remarque de la Glose, le Sauveur qui avait d'abord rendu la santé aux malades leur fournit ensuite la nourriture, parce qu'après avoir été délivrée de ses péchés, l'âme a besoin d'être restaurée de la parole divine. Le Seigneur convoqua préalablement ses disciples pour plusieurs raisons qu'expose saint Jérôme (in cap. xv Matth.) : il voulait apprendre aux supérieurs à ne pas dédaigner de prendre quelque fois l'avis de leurs subordonnés, pour savoir quelle mesure serait plus opportune dans telle ou telle circonstance ; il voulait en outre faire comprendre à ses disciples la magnificence du miracle qu'il allait opérer, comme aussi leur faire voir la grandeur de sa miséricorde qui ne pouvait rester plus longtemps cachée. *J'ai pitié de ce peuple*, dit-il (Marc. viii, 2) ; parole d'une douceur et d'un amour admirables qui provient du sentiment le plus intime de son cœur, et qui devrait pénétrer jusqu'au fond de nos entrailles ; car qui pourrait compatir et subvenir à nos misères comme Celui qui nous a pétris et façonnés de ses propres mains, et dont les actes miséricordieux surpassent toutes ses autres œuvres (Ps. cxliv, 9). Le Sauveur prononça cette parole devant ses Apôtres, afin de les porter à la commisération par son exemple ; car, selon la Glose, il commença par compatir en tant qu'homme à ceux qu'il allait sustenter comme Dieu. Lui-même déclara que le double motif de sa pitié, c'était la longanimité et la nécessité de ce pauvre*

peuple : *Voilà déjà trois jours qu'ils m'attendent* dans l'espoir d'obtenir la guérison de ceux qu'ils ont amenés ; *et ils continuent de rester avec moi*, suivant mes pas, écoutant mes discours et considérant mes miracles (Matth. xv, 32). *Néanmoins ils n'ont rien à manger* ; mais puisqu'ils ne s'inquiètent pas de leur disette, il convient de pourvoir à leur subsistance.

On peut juger par là de la ferveur des individus qui composaient cette foule : ils s'attachaient à la parole adorable du divin Maître avec une telle affection, ils écoutaient sa suave doctrine, contemplaient son gracieux visage, observaient ses œuvres merveilleuses avec une telle satisfaction, qu'ils étaient en quelque sorte ravis hors d'eux-mêmes ; car pour conserver la présence inestimable de Jésus, ils oubliaient les plus impérieux besoins du corps, et ne pensaient pas qu'ils se trouvaient depuis trois jours, loin de leurs demeures, dans un désert aride où ils étaient exposés à toutes les intempéries et dénués de toutes ressources. Mais pouvaient-ils périr d'inanition, tandis qu'ils étaient avec le Sauveur du monde ? Toutefois, le premier et le second jour de leur arrivée il ne fit pas de miracle pour les restaurer, soit parce qu'ils n'avaient point encore consommé leurs provisions, soit pour rendre plus éclatant celui de la multiplication des pains quand leurs vivres seraient complètement épuisés. Alors Jésus dit (Marc. viii, 3) : *Si je les congédie sans qu'ils aient mangé, ils succomberont en chemin*, accablés de lassitude et de faim ; *car plusieurs sont venus de loin*, en sorte qu'il leur faut beaucoup de temps pour retourner en leurs maisons ; *aussi je ne veux pas les renvoyer à jeun* (Matth. xv, 32).

Les disciples lui répliquèrent : *Dans une telle solitude comment trouver assez de pain pour rassasier tant de*

monde ? (Marc. viii, 4.) Comme s'ils disaient : Nous ne pouvons par aucun moyen naturel leur fournir toutes les choses qui leur sont nécessaires dans ce lieu inculte, séparé de toute habitation. Mais ils parlaient ainsi suivant le faible conseil de l'esprit humain ; car, bien qu'ils eussent été témoins des miracles précédents, ils ne pensaient plus, ou ils ne croyaient pas encore à la souveraine puissance de leur divin Maître. Il leur demanda néanmoins : *Combien de pains avez-vous* (Matth. xv, 34) ? Il n'ignorait pas combien ils en avaient réellement ; mais il leur posa cette question pour rendre le prochain miracle plus évident par la réponse qu'ils lui firent en disant : *Nous en avons sept et quelques petits poissons*. C'était comme rien relativement à la multitude considérable des personnes présentes. Reconnaissons d'après cela même la tempérance et la sobriété des disciples qui ne faisaient pas usage de viandes, mais seulement de poissons, se contentant même de quelques-uns des plus petits.

Jésus ensuite ordonna à la foule de s'asseoir sur la terre (Marc. viii, 6). Dans une circonstance analogue, il avait fait reposer la multitude sur l'herbe, parce que c'était vers le temps de la Pâque ; mais dans l'occasion présente, l'herbe manquait, parce que, d'après plusieurs interprètes, entre autres Origène, on était en hiver, et au jour même de l'Épiphanie où plusieurs autres merveilles furent également accomplies. *Puis il prit les sept pains et les petits poissons*, afin de les multiplier par le contact de ses mains sacrées ; *il rendit grâces alors*, pour montrer, par son exemple, que nous devons nous élever au-dessus des brutes, en reconnaissant et remerciant le Père éternel comme l'auteur de tout don et de toute grâce ; *il bénit aussitôt les aliments auxquels il communiqua un prodigieux accroisse-*

ment par sa parole bienfaisante ; *les rompit en un grand nombre de parties ; les donna à ses disciples pour qu'ils les distribuassent à la foule*, comme étant ses ministres (Ibid. 7). *Ceux qui mangèrent étaient au nombre de quatre mille, sans compter les femmes et les enfants* (Matth. xv, 38). *Tous furent rassasiés*, ce qui n'est pas étonnant, si l'on considère qu'ils avaient avec eux un bon et puissant pourvoyeur (Marc. viii, 8). Ils furent restaurés si abondamment que, *des morceaux restés, les disciples remportèrent sept pleines corbeilles*, pour les donner aux pauvres ; ce qui prouve que le superflu des riches appartient aux pauvres, et doit leur être réservé. Enfin le Seigneur *les congédia* (Ibid. 9) ; car ils étaient tellement captivés par la douceur de ses paroles et l'admiration de ses bienfaits, qu'ils ne se seraient pas retirés sans un ordre exprès de sa part.

Au point de vue mystique, ce prodige marque que nous ne pouvons traverser sains et saufs l'exil de la vie présente, si la grâce du Rédempteur ne vient nous fortifier par son aliment céleste. La foule qui attend trois jours le Seigneur figure l'humanité qui reçut la foi chrétienne à la troisième époque seulement ; car la loi de grâce ne lui a été donnée qu'après celle de nature et celle de Moïse. Et comme il reste une quatrième époque où nous devons parvenir à la Jérusalem supérieure, Jésus dit qu'il veut conforter ses auditeurs de crainte qu'ils ne défaillent en chemin ; car la vie présente est comme la voie par laquelle nous marchons vers la patrie. Or, pour que les fidèles ne succombent pas sur la route qui conduit du temps à l'éternité, il faut que les pasteurs et docteurs ecclésiastiques les sustentent avec le pain de la divine Eucharistie et de la doctrine évangélique. Selon la Glose, la foule qui attend le Seigneur pendant trois jours dans le désert représente cette multitude des fidèles qui,

fuyant le péché par la pénitence, dirigent vers le bien leurs pensées, leurs paroles et leurs actions. Les uns viennent de près, comme ceux qui ont conservé l'innocence baptismale; les autres viennent de loin, tels sont ceux qui ont erré dans les sentiers de l'iniquité.

Selon le sens moral, le pain de l'âme consiste dans la connaissance du vrai et dans l'amour du bien; mais ce pain ne se trouve point réellement dans la solitude de ce monde, de telle sorte qu'il puisse nourrir et rassasier ici-bas l'âme affamée. En effet le pain de la connaissance qu'offre la science mondaine est mélangé de nombreuses erreurs, parce que *les vérités ont été altérées par les enfants des hommes* (Ps. xi, 2); et le pain de l'amour que présente la créature est détrempé de mille amertumes, car, comme le dit saint Augustin (in Psal. xxvi): Toute âme attachée aux choses périssables est malheureuse pendant qu'elle croit en jouir et déchirée cruellement lorsqu'elle vient à les perdre. Ce n'est donc pas ce pain de connaissance et d'amour qui peut satisfaire l'homme. — Après avoir partagé les pains et les poissons, le Sauveur les remit à ses Apôtres pour qu'ils les distribuassent à la foule. Il a voulu montrer par là qu'après avoir publié ses enseignements et institué ses sacrements, il confiait aux Apôtres la dispensation de ceux-ci et la prédication de ceux-là; les Apôtres en effet avec leurs successeurs sont les ministres ordinaires dont Dieu se sert, afin de procurer aux autres hommes la nourriture spirituelle qui leur est nécessaire pour le salut éternel. — Avec le pain qui est le principal soutien de la vie corporelle, le Seigneur fit donner au peuple des poissons; il signifiait ainsi qu'à l'aliment essentiel de la parole divine il faut ajouter l'assaisonnement du bon exemple, car les œuvres rendent les discours plus éloquents et plus persuasifs.

Ministres du Seigneur, appliquez-vous à servir aux autres par la prédication le pain de la science divine que vous avez reçu, de peur que, par votre négligence, ils ne défaillent en chemin et ne périssent de faim. Les pécheurs convertis succombent d'inanition, lorsqu'on les abandonne à leur propre conscience sans les fortifier par une solide instruction.

Il n'est pas inutile de mettre ici en parallèle les circonstances de la présente multiplication avec celles de la précédente, afin de remarquer par quoi elles se distinguent et se ressemblent. Dans la première, les cinq pains désignent les cinq livres de Moïse qui contiennent la doctrine de l'Ancien Testament. Dans la seconde, les sept pains marquent les sept dons du Saint-Esprit que révèle et que procure plus parfaitement la doctrine du Nouveau Testament ; ils rappellent encore les sept béatitudes évangéliques, les sept nouveaux sacrements et les sept vertus principales, savoir les trois théologales et les quatre cardinales. Les cinq pains étaient d'orge, tandis que les sept pains étaient de pur froment ; ce qui signifie que la doctrine de la nouvelle loi surpasse celle de l'ancienne, comme étant plus excellente et plus suave. Avec les cinq pains il y avait deux poissons, emblème des deux personnes consacrées pour paître le peuple juif, savoir le roi et le grand prêtre. Avec les sept pains il y avait quelques petits poissons, images des Saints qui servent comme de condiment à la doctrine substantielle du Nouveau Testament ; car, après avoir été battus par les flots des tentations, lorsqu'ils sont arrachés à la mer de ce monde, ils nous donnent une réfection spirituelle, utile et agréable, par l'exemple de leur vertueuse vie, de leur patience admirable et de leur mort bienheureuse. Ils sont comme de petits poissons, à cause de leur humilité ; et peu nombreux à cause de leur perfection, car *les insensés*

sont innombrables (Eccles. i, 15). *Beaucoup sont appelés, mais peu sont élus* (Matth. xx, 16).

La première fois, la foule se reposait sur l'herbe et la seconde fois elle s'assit sur la terre nue ; ce qui montre que les biens inférieurs promis dans l'ancienne loi sont méprisés dans la loi nouvelle ; car les Chrétiens qui prennent part au banquet du Nouveau Testament doivent fouler aux pieds comme de l'herbe la chair avec ses richesses et ses délices ; en rejetant toute vaine convoitise, ils ne doivent s'appuyer que sur l'espérance ferme des biens éternels comme sur une terre dépouillée de verdure passagère. — Dans le miracle des cinq pains, les cinq mille hommes qui furent nourris figuraient, à cause du nombre *cinq*, les Chrétiens imparfaits attachés encore à leurs sens extérieurs. Dans le miracle des sept pains, les quatre mille hommes qui furent rassasiés signifiaient, à cause du nombre *quatre*, les Chrétiens spirituels formés par la perfection des quatre Évangiles ou par l'exercice des quatre vertus cardinales. Cette dernière foule qui suivait Jésus-Christ représentait en outre la multitude des fidèles qui, pour croire en lui, devait venir des quatre coins du monde. Avec ces quatre mille hommes il y avait des femmes et des enfants qui, d'après l'usage de la Loi, ne sont point comptés ; le Sauveur néanmoins leur accorde à tous la nourriture, parce qu'il ne refuse sa grâce à personne.

Là, les disciples avaient remporté douze corbeilles, autant qu'il y avait d'Apôtres ; ici, ils remplirent sept paniers, autant qu'il y avait de pains. Les fragments qui étaient restés furent soigneusement recueillis pour plusieurs raisons. 1° C'était d'abord pour signifier qu'il y a des préceptes et des conseils sublimes de perfection que les hommes ordinaires ne comprennent et n'observent point, mais que les

hommes spirituels goûtent et accomplissent fidèlement. C'est pourquoi les Apôtres remportent sept corbeilles pleines, symboles des Chrétiens parfaits comblés des sept dons de l'Esprit-Saint. La foule néanmoins est rassasiée ; car bien que la plupart ne renoncent pas à leurs possessions temporelles, ils marchent pourtant vers la vie éternelle, en suivant les commandements divins. 2° La seconde raison de ramasser les morceaux, c'était pour nous donner l'exemple de distribuer aux pauvres notre superflu, ou ce dont nous nous privons par le jeûne. 3° Enfin, c'était pour montrer qu'en exerçant la miséricorde, on reçoit plus qu'on ne donne ; car les pauvres par leurs bénédictions obtiennent pour leurs bienfaiteurs de nouveaux biens spirituels ou des biens temporels plus abondants.

Quoique les deux multiplications miraculeuses diffèrent en plusieurs points, elles s'accordent néanmoins en ce que l'une et l'autre ont été opérées sur une montagne. Ainsi, malgré leurs différences nombreuses, les Écritures bien comprises des deux Testaments concourent à montrer la sublimité des préceptes divins et des récompenses célestes, comme aussi à proclamer la prééminence de Jésus-Christ, qui est comme une montagne supérieure à toutes les autres.

Considérez quels sont ceux que le Seigneur daigne nourrir surnaturellement de sa grâce divine. Ce sont ceux qui le cherchent au désert et qui restent en sa compagnie pendant trois jours, comme le font les fidèles qui croient au mystère de la sainte Trinité, lorsque, après s'être purifiés de tout péché par la contrition, la confession et la satisfaction, ils tournent vers Dieu leurs pensées, paroles et actions, et attendent l'effet de sa bonté sans se laisser abattre par le péril imminent de la tentation. Aussi, le Seigneur, touché de compas-

sion, les reconforte par les sept dons du Saint-Esprit comme par sept pains spirituels, afin qu'ils ne défaillent pas dans le pèlerinage de ce monde ; puis, pour les récompenser dans l'autre vie, il leur réserve les sept glorieuses prérogatives, figurées par les sept pleines corbeilles qui restaient, savoir pour l'âme : la vision intuitive, la jouissance béatifique et l'amour unitif de Dieu ; pour le corps : l'impassibilité, l'agilité, la subtilité et la clarté. « Remarquez quels sont ceux auxquels l'aliment de la grâce céleste est accordé, dit saint Ambroise (in cap. ix Luc.). Ce n'est pas à ceux qui goûtent le repos dans les villes ou dans les dignités mondaines, mais à ceux qui cherchent le Christ dans le désert ou la retraite. Tous ceux qui ne le dédaignent point, il les accueille avec bonté et il pourvoit à leur subsistance ; car il ne fait point acception de personnes dans la distribution de la nourriture. Mais, lorsqu'il rompt les pains en les remettant à ses disciples, si vous ne tendez pas les mains pour recevoir quelques morceaux, vous périrez en route et ce sera par votre faute ; car il dispose les parts pour tous ceux qui s'attachent à lui dans le désert, sans le quitter ni le premier, ni le second, ni le troisième jour ; il ne veut pas les renvoyer à jeun, de crainte qu'ils ne succombent en chemin. Prenez donc garde de succomber dans le service de Dieu ; s'il vous châtie, ne vous rebutez point en cette vie et vous ne serez jamais rebuté en l'autre. »

Considérez aussi la frugalité de cette table où le Sauveur n'offre que le simple nécessaire à la foule affamée ; il nous apprend ainsi à fuir la volupté, parce qu'elle est l'ennemie de l'âme et du corps. Ce qui fait dire à saint Chrysostôme (Serm. contra luxum et crapulam) : « Rien n'est funeste et mortel au corps humain comme la volupté ; rien ne le défait, ne l'use et ne le corrompt comme elle. Pour le punir,

elle retient d'abord par la douleur les pieds qui ont couru à des banquets pernicieux ; puis elle lie par la souffrance les mains qui ont servi d'instruments aux nombreux appétits du ventre. Plusieurs même en s'adonnant aux délices de la chair y ont perdu la voix, la vue, et se sont abruti l'esprit. » Quoique païen, Horace avait parlé comme saint Chrysostôme, en écrivant à un ami : Méprise la volupté, parce qu'elle coûte plus de peine qu'elle ne procure de plaisir.

Sperne voluptates, nocet empta dolore voluptas.

Ici les sept pains du désert figurent les sept parties de la pénitence : le premier marque l'amendement sérieux de la vie mauvaise ; le second, l'humble accusation de tous les péchés ; le troisième, la détestation continuelle des fautes commises ; le quatrième, l'appréhension de retomber dans le mal ; le cinquième, la résolution de progresser dans le bien ; le sixième, l'imitation des saints personnages ; le septième, la punition de ses iniquités personnelles et de celles des autres. Ce sont là comme les sept épis sortis d'une même tige, les sept degrés de l'échelle mystérieuse par laquelle on monte au ciel, on efface la culpabilité des sept vices capitaux, on obtient la grâce des sept dons du Saint-Esprit, et on acquiert l'habitude des sept vertus principales. Mais avec les sept pains il y avait comme assaisonnement quelques petits poissons, deux au moins qui représentent la crainte et l'amour, accompagnement nécessaire de la pénitence. Le premier de ces deux poissons mystiques que l'on retire de l'abîme de l'enfer est la crainte des peines éternelles ; le second que l'on trouve dans le fleuve du paradis est le désir des biens éternels. Ces poissons sont justement appelés petits ; car la crainte rend l'homme humble et l'amour est faible ici-bas en comparaison de ce qu'il sera un jour.

Pour chaque état de la vie spirituelle il y a sept pains mystiques dont le Seigneur nourrit différemment les âmes, selon qu'elles débutent dans la vertu, qu'elles progressent dans le bien, ou qu'elles arrivent à la perfection. A ceux qui sont novices en religion ou récemment convertis du monde, saint Bernard présente les sept pains des commençants (I Serm. de septem panibus). Le premier, c'est la parole de Dieu qui soutient la vie de l'homme, ainsi que Jésus-Christ l'a déclaré (Matth. iv, 4). Dieu a fait entendre sa voix extraordinairement à plusieurs personnages, comme Abraham et Moïse, avec lesquels il a conversé, soit par lui-même, soit par ses Anges, ou de quelque autre façon merveilleuse. Mais il nous fait connaître ordinairement sa pensée ou sa volonté de diverses manières ; car il nous parle, tantôt par l'inspiration immédiate de sa grâce intérieure, tantôt par le ministère extérieur de quelque homme, d'un supérieur, d'un prédicateur, d'un docteur ou d'un ami ; tantôt par la lecture attentive de l'Écriture sainte qui a été composée pour notre instruction sous la dictée de l'Esprit divin. — Le second pain, selon le même saint Bernard, c'est l'obéissance ; car que servirait d'écouter la parole sacrée, si l'on ne voulait pas y conformer sa conduite, en la prenant pour règle de vie ? — Le troisième pain, c'est la méditation qui nous apprend la manière de disposer toutes nos pensées, paroles et actions, suivant le bon plaisir du Seigneur. — Le quatrième pain consiste dans les larmes qui accompagnent l'oraison ; lorsqu'en effet l'homme considère le lourd fardeau de ses nombreuses iniquités, les misères continuelles de son exil prolongé, la gloire immense de la vie éternelle, son extrême fragilité et l'infinie bonté de Dieu à son égard, il sent par cette méditation le feu de la dévotion s'allumer en lui ; son cœur se fonde pour ainsi dire

en larmes d'une salubre componction, et il s'empresse de recourir à la puissante vertu de la prière fervente. — Le cinquième pain est le travail de la pénitence; car, comme saint Augustin le fait remarquer, il ne suffit pas de s'amender, d'abandonner ses mauvaises mœurs, et même d'en quitter de bonnes pour en prendre de meilleures, si d'ailleurs on ne satisfait pas au Seigneur par des œuvres laborieuses pour les fautes qu'on a commises auparavant. — Le sixième pain est une union cordiale avec tous ses frères en la foi et surtout en la religion; car cet heureux concert entretient et fortifie la vie spirituelle parmi les membres d'une communauté et même de l'Église, surtout parmi les débutants. — Le septième pain est celui de l'Eucharistie, suffisamment recommandé en divers endroits de cet ouvrage.

Après avoir pris les sept pains des commençants, l'âme fidèle doit ensuite goûter les sept autres des justes qui sont plus avancés. Mais il faut savoir que, d'après la maxime de l'Apôtre, *cela ne dépend ni de notre volonté, ni de notre travail, mais de la libéralité divine* (Rom. ix, 16); car celui qui veut courir avec succès dans la carrière de la vertu doit s'appuyer entièrement sur la grâce d'en haut, et se rappeler continuellement, pour l'en remercier, les bienfaits qu'il a reçus du Seigneur; par ce moyen, il pourra toujours progresser dans le bien. C'est pourquoi, songeant aux insignes faveurs que la bonté suprême lui avait prodiguées, saint Bernard les réduit aux sept pains dont il avait été généreusement restauré depuis sa profession religieuse. Si nous désirons également avancer dans la vie spirituelle, munissons-nous de semblables pains, en répétant avec le Psalmiste : Seigneur, *faites-moi ressentir vos miséricordes, afin que je vive* (Ps. cxviii, 77). — Selon le même illustre Docteur (Serm. 2 de septem panibus), le premier de ces

pains ou la première de ces miséricordes, c'est la préservation de nombreuses fautes dans lesquelles il serait tombé, si Dieu ne l'en avait garanti. Ce pain se composait pour lui de trois fragments. « Je me souviens en effet, dit-il, avoir été affranchi de nouveaux péchés de trois manières : par l'éloignement de toute occasion dangereuse, par la grâce d'une résistance surnaturelle et par la droiture d'intention ou pureté d'affection. » — Le second pain est la clémence paternelle de Dieu qui retarde le châtement et prépare le pardon pour son serviteur qui l'offense. Les trois fragments qui composent ce pain sont : la longanimité que le Seigneur ne cesse de montrer, la prédestination qu'il veut réaliser, et l'amour excessif qu'il daigne concevoir à notre égard. — Le troisième pain qui comprend aussi trois fragments, c'est la compassion avec laquelle Dieu amène l'homme à la pénitence : à cet effet, il touche d'abord notre cœur, en lui faisant éprouver une vive douleur des péchés par la considération des maux qui en sont la suite ; puis il effraie notre esprit, en le transportant sur les bords de l'abîme infernal, pour lui montrer les supplices préparés aux impies ; ensuite il fait briller à nos yeux l'espérance du pardon. — Le quatrième pain, également divisé en trois fragments, c'est la rémission des péchés par laquelle Dieu reçoit le pénitent entre les bras de sa miséricorde ; il lui pardonne si libéralement toutes ses injures qu'il n'en tire point de vengeance, qu'il n'en fait point de reproche, et qu'il ne les impute même pas au pécheur repentant. — Le cinquième pain avec ses trois fragments consiste dans l'abstention du péché, ou dans la force de résister efficacement aux trois adversaires qui nous sollicitent au mal, savoir : la chair, le monde et le démon. Cette force qui nous fait éviter toute rechute, nous ne la possédons point par notre propre vertu,

mais par la miséricorde divine. — Le sixième pain, c'est la grâce d'acquérir des mérites en nous appliquant à mener une bonne vie ; cette grâce comprend comme trois parties qui sont : la détestation des fautes passées, le mépris des biens présents et le désir des biens éternels. — Le septième pain, qui est formé de trois parties comme les autres, c'est l'espérance d'obtenir le ciel, à laquelle Dieu daigne élever l'homme pécheur qui a si souvent expérimenté sa bonté ; cette confiance repose sur trois raisons, savoir : la charité avec laquelle le Seigneur nous a adoptés, la vérité de ses promesses et la puissance qu'il a de les accomplir.

Après nous être nourris des sept pains que saint Bernard présente aux commençants, puis des sept qu'il offre à de plus avancés, empressons-nous de savourer les sept pains, c'est-à-dire les sept dons que l'Esprit-Saint réserve aux parfaits ; car heureuse l'âme qui mérite de les recevoir ! Ces dons précieux sont justement appelés des pains, parce qu'ils fortifient agréablement en cette vie et rassasient pleinement en l'autre. — Le premier de ces pains excellents, c'est la crainte du Seigneur, non pas cette crainte servile qui est le pain des commençants, mais cette crainte filiale par laquelle on appréhende de perdre l'amitié divine, et on fuit le mal pour ne pas offenser la Majesté suprême. — Mais comme il faut en outre faire le bien, le second pain est le don de piété par lequel l'Esprit-Saint nous avertit de produire de bonnes œuvres qui contribuent à la louange de Dieu et à l'édification du prochain. *C'est là cette piété utile à tous* qui nous fait chercher Dieu seul avec un cœur dévoué ; sans elle *l'exercice corporel est peu profitable* (I Tim. iv, 8). — Le troisième pain est le don de science qui accompagne nécessairement les deux précédents ; car, ainsi que le dit saint Chrysostôme, personne ne peut se garder d'un mal qu'il ne

connaît pas, ni accomplir le bien qu'il ignore ; or le don de science nous apprend à juger sainement des choses d'ici-bas pour discerner ce qui peut être nuisible ou expédient à notre salut. — Le quatrième pain est le don de force qui suit naturellement celui de science ; car, connaissant ce que nous devons éviter et pratiquer, nous avons besoin de force pour résister aux attraits qui nous portent au mal et pour triompher des obstacles qui nous détournent du bien. Ils furent remplis de ce don les Martyrs qui purent surmonter les tourments. — Le cinquième pain est le don de conseil qui dirige l'homme d'après la lumière divine dans les choses où la raison humaine est insuffisante. Ce don vient heureusement après celui de force ; car suivant saint Grégoire (Moral. lib. vi, cap. 9), la force se brise quand elle ne s'appuie pas sur le conseil. Plus, en effet, la puissance paraît avoir d'étendue, plus elle court à sa ruine, si elle n'est retenue par la modération, et l'âme qui ne possède pas elle-même le don de conseil se répand au dehors en mille désirs insensés. — Le sixième pain est le don d'intelligence qui est la suite du précédent ; il produit deux bons effets en l'âme : d'abord il éclaire l'esprit pour lui faire saisir spéculativement le conseil du Saint-Esprit, puis il purifie le cœur pour lui faire suivre pratiquement la direction d'en haut. — Le septième pain est le don de sagesse qui est la consommation de tous les autres, parce que sans lui ils ne serviraient de rien. Il aide l'homme non-seulement à connaître, mais encore à aimer les choses divines ; il lui fait trouver doux et suave ce qu'il sait être vrai et bon. Aussi, d'après son étymologie latine, *sapida scientia*, la sagesse est comme une science savoureuse qui nous fait goûter par expérience les choses divines.

Prière.

Seigneur Jésus, ayez pitié des âmes pieuses qui vous cherchent en ce monde de trois manières progressives, comme les foules affamées qui vous suivirent dans le désert pendant trois jours consécutifs. Accordez aux pénitents ou pécheurs nouvellement convertis le pardon qu'ils espèrent par les actes propitiatoires de la contrition, de la confession et de la satisfaction ; aux justes plus avancés la grâce qu'ils méritent par les victoires remportées sur le monde, la chair et le démon ; aux parfaits ou contemplatifs la gloire à laquelle ils préludent par le bon usage des yeux du corps, de l'imagination et de l'intelligence. Munissez les premiers de sept dispositions excellentes, savoir : d'une sollicitude discrète, d'une sage prévoyance, d'une sainte indignation, d'une frayeur salutaire, d'un bon zèle, d'une louable émulation, et d'une juste vengeance contre eux-mêmes ; pourvoyez les seconds des sept dons de crainte, de piété, de science, de force, de conseil, d'intelligence et de sagesse. Accordez un jour aux troisièmes les trois prérogatives de l'âme bienheureuse avec les quatre autres du corps glorieux ressuscité ; que dès ici-bas ils en conçoivent la ferme espérance, afin d'en obtenir au ciel une éternelle augmentation. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XCII

LEVAIN DONT IL FAUT SE GARDER. — GUÉRISON DE L'AVEUGLE DE BETHSAÏDE

Matth. xv, 39 ; xvi, 1-12 — Marc, viii, 10-26.

*Après avoir congéié le peuple qu'il avait nourri miraculeusement, Jésus monta dans une barque, pour fuir les applaudissements et les honneurs ; par cet exemple il nous donnait une leçon. Accompagné de ses disciples qu'il voulait enseigner à part de la foule, il vint aux confins de Magédan, d'après saint Matthieu (xv, 39), de Dalmanutha d'après saint Marc (viii, 10). Selon saint Augustin (de Consensu Evangelistarum, l. II, c. 51), ce sont deux noms d'un même pays ; suivant d'autres interprètes, il s'agit de deux régions différentes mais contiguës, de sorte qu'étant sur les frontières de l'une on peut dire qu'on est aussi sur celles de l'autre. Attirés par la malice et l'envie, les Pharisiens et les Sadducéens s'approchèrent de lui pour le tenter de nouveau et le surprendre en quelque chose (Matth. xvi, 1). Ils lui demandèrent donc de leur montrer dans le ciel un signe qui les assurât de sa mission divine. Mais, pour les reprendre, Jésus leur répondit : *Quand le soir est arrivé, vous dites : Le temps sera beau, car le ciel est rouge ; c'est en effet un signe ordinaire de sérénité pour le lendemain (Ibid. 2). Et le matin vous pouvez dire : Aujourd'hui il y aura de l'orage, car le ciel est rougeâtre ; c'est le présage ordinaire de tempêtes pour le jour même. Vous savez donc discerner les apparences du ciel, de manière à prévoir la pluie ou la sérénité ; et vous ne savez point reconnaître les signes des-**

temps de mon avènement qui ont été prédits par les Prophètes et qui sont réalisés en ma personne. D'après les Saintes-Écritures dont ils avaient été instruits et d'après les miracles extraordinaires dont ils étaient témoins, ils auraient dû conclure que Jésus était vraiment le Christ promis dans la Loi ; mais l'incrédulité et l'envie les aveuglaient.

En reprochant aux Pharisiens de s'occuper plus de l'inspection des astres que de l'étude des Livres divins, le Seigneur blâme par là même ceux qui veulent se mêler des affaires des autres, et négligent de sonder leur propre conscience qu'il leur serait cependant plus facile et plus utile d'examiner. Saint Jérôme dit à ce propos (Epist. ad Celantiam) : « A peine trouverez-vous quelqu'un qui travaille à rendre sa vie irréprochable, sans se plaire à censurer celle d'autrui ; car la passion de la médisance a tellement envahi l'espèce humaine, que ceux-là même qui sont parvenus à se corriger des autres défauts tombent dans ce dernier comme dans un piège tendu par le démon. » Cette instruction du Seigneur s'adresse aussi à ceux qui s'appliquent à considérer les phénomènes de la nature ou à pronostiquer les variations de atmosphère, mais qui ne pensent pas à la mort et au jugement qu'ils devront subir. « Pourtant, d'après la remarque de saint Augustin, il est plus louable et plus avantageux de connaître sa propre infirmité que d'observer les constellations du ciel et de scruter les entrailles de la terre. » — Selon le sens moral, le soir représente la vieillesse de l'homme et le matin sa jeunesse ; la couleur rouge est l'emblème de la charité fervente et la sérénité l'indice de la tranquillité spirituelle. Lors donc qu'au matin du jeune âge, l'âme paraît comme enflammée, c'est le signe ordinaire de l'épreuve. C'est pourquoi l'Esprit-Saint a dit : *Mon fils, en entrant au service de Dieu, demeurez ferme dans la*

justice et dans la crainte du Seigneur; préparez alors votre âme à la tentation (Eccli. II, 1). Mais lorsque vers le soir ou la fin de la vie, la charité devient plus ardente, c'est le signe d'un beau jour à venir et de la sérénité qui suivra prochainement la tempête. En effet, la prospérité dans le cours de la vie présente présage la peine dans la vie future, tandis que la tranquillité vers la fin de cette vie temporelle annonce la consolation de la vie éternelle. Aussi, nous lisons dans le livre de Tobie (III, 22) : Seigneur, après l'orage vous ramenez le calme ; et dans le livre des Proverbes (XIV, 13) : Toutes les joies finissent par les larmes. Et réciproquement, Jésus-Christ a dit à ses disciples : Votre tristesse se changera en joie (Joan. XVI, 20).

Le Seigneur, qui s'afflige de notre égarement comme il se réjouit de notre salut, *poussa un soupir du fond de son cœur sur l'endurcissement de ses ennemis (Marc. VIII, 12). Cette génération, perverse dans ses mœurs et infidèle envers Dieu, demande un signe pour éprouver ma puissance souveraine ; mais il ne lui en sera point donné d'autre que celui de ma Passion et de ma résurrection figuré dans la personne du prophète Jonas (Matth. XVI, 4). Laissant les Pharisiens et les Sadducéens privés de sa présence et de sa grâce à cause de leur obstination, il remonta dans la barque et passa à l'autre bord du lac de Génézareth (Marc. VIII, 13).*

Or les disciples qui étaient venus avec lui au delà du lac avaient oublié de prendre les pains, c'est-à-dire les morceaux recueillis dans les sept corbeilles (Matth. XVI, 5) ; et ils n'avaient qu'un seul pain dans la barque (Marc. VIII, 14). Cet oubli des choses nécessaires à la vie corporelle ne doit pas étonner dans les disciples du Sauveur, car il leur avait souvent recommandé de ne pas s'inquiéter pour le lendemain ; d'ailleurs ils avaient abandonné à la foule néces-

siteuse ce qui leur restait de nourriture ; de plus, ils attendaient tout de leur divin Maître, bien assurés par les miracles dont ils avaient été témoins que rien ne leur manquerait ; enfin, ils avaient expérimenté la douceur intérieure du seul vrai Pain qui renferme en lui-même toutes les délices, et charmés de le posséder, ils ne pensaient pas au pain matériel. D'après le Vénérable Bède (in cap. viii Marc.), l'unique pain que les Apôtres avaient avec eux dans la barque figure bien le Sauveur, qui est le seul pain véritable de la vie spirituelle. Excités par l'exemple des premiers disciples, cherchons avec un plus grand soin à nourrir et à fortifier notre âme que notre corps ; car, suivant saint Chrysostôme (Hom. 54 in Matth.), la possession de la vertu chasse toute tristesse et toute sollicitude pour mettre à sa place une joie et une espérance continuelles, qui nous rendent meilleurs et plus agréables aux yeux mêmes des hommes.

Et Jésus leur dit : Soyez vigilants et fermes pour vous préserver du levain des Pharisiens et des Sadducéens comme aussi du levain d'Hérode (Matth. xvi, 6. — Marc. viii, 15).

Le levain ou ferment qui, à raison de sa chaleur interne, désigne ailleurs la foi fervente, figure ici la corruption, à cause de l'altération dont il est le principe. Dans ce dernier sens, Jésus-Christ signale un triple ferment. Le ferment d'erreur qui corrompt la raison, c'est celui des Sadducéens qui ne croyaient point à la résurrection ni au Christ, qui niaient l'existence des Anges et l'inspiration des Écritures, et ne servaient Dieu que par l'espoir des récompenses temporelles. Le ferment de dissimulation qui corrompt l'intention, c'est celui des Pharisiens qui éludaient les préceptes divins en les expliquant par de fausses traditions humaines ; en apparence ils défendaient la Loi par leurs enseignements, et en réalité ils la combattaient par leurs actes ; ils joignaient ainsi

l'hypocrisie de leur conduite à la perversité de leur doctrine. Le ferment d'immoralité qui corrompt la vie, c'est celui des Hérodiens qui, en gardant certains dehors religieux, s'adonnaient à de criminelles habitudes, comme celles de l'homicide, de l'adultère et du parjure. D'après quelques commentateurs, ce que Jésus-Christ appelle *le ferment d'Hérode* serait l'opinion pernicieuse de certains sectaires juifs, qui présentaient le roi Hérode Ascalonite comme étant le Christ même, quoiqu'il fut né d'un père iduméen. Néanmoins, la prophétie de Jacob sur laquelle ils fondaient leur opinion ne dit pas que Celui qui enlèvera le sceptre de Juda sera le Messie lui-même, mais que le Messie viendra précisément à cette époque où le pouvoir sera ôté de Juda (Gen. xlix, 10). Ainsi, le Seigneur recommande à ses disciples de se tenir en garde contre trois sortes de ferments corrupteurs, afin qu'ils n'admettent point la mauvaise doctrine des Sadducéens, qu'ils n'approuvent point la justice feinte des Phariséens, et qu'ils n'imitent point les mœurs dépravées des Hérodiens.

Mais les disciples, supposant que le Seigneur parlait de pain matériel fermenté, *raisonnaient et disaient entre eux* : *Nous n'avons point en effet pris de pain*, et si nous en manquons, il ne veut pas que nous prenions celui des Phariséens, des Sadducéens et des partisans d'Hérode (Matth. xvi, 7). Connaissant leurs pensées en tant que Dieu, Jésus leur fit ce reproche : *Hommes de peu de foi, pourquoi pensez-vous que vous n'avez point de pain* (Ibid. 8) ? Selon saint Chrysostôme (Hom. 34 in Matth.), c'est comme s'il disait : D'après les miracles que vous avez vus et les enseignements que vous avez reçus, vous devriez être assez éclairés pour ne pas entendre mes paroles d'un pain matériel dont je puis vous pourvoir suffisamment ; car avec quelques aliments j'ai rassasié de grandes multitudes en deux occasions

récentes. C'est pourquoi il ajouta : *Ne connaissez-vous pas encore ma puissance ? Ne vous souvient-il plus, quand je rompis les cinq pains pour cinq mille hommes, combien de paniers vous remportâtes des morceaux qui restèrent ? Et quand je rompis les sept pains pour quatre mille hommes, combien vous en remportâtes de corbeilles* (Matth. xvi, 9 et 10) ? *Comment donc ne comprenez-vous pas que je ne vous parlais pas du pain naturel* (Ibid. 11) ? En d'autres termes : Vous ne devez pas craindre que le pain matériel vienne à vous manquer, tant que je suis avec vous, puisque je peux ainsi le multiplier surabondamment, comme vous l'avez vu. Aussi je ne m'en occupe pas et je ne vous en parle point ; vous deviez donc penser plutôt à une autre sorte de pain et de levain. Si le pain que j'ai multiplié figure la doctrine salutaire que j'annonce, le levain que je vous recommande d'éviter, c'est la doctrine dangereuse que vous devez fuir avec le plus grand soin ; car elle ressemble au levain dont *une petite quantité suffit pour aigrir toute la pâte*. C'est ce que fait remarquer saint Paul (I Corin. v, 6). « Si donc, ajoute saint Ambroise (in cap. 9 Luc.), on ne néglige rien pour se garantir d'une nourriture malsaine et funeste pour le corps, à plus forte raison doit-on se précautionner contre toute doctrine nuisible et mortelle pour l'âme ? » *Enfin, les disciples comprirent* que le divin Maître ne leur avait pas dit de se garder du levain des pains matériels, mais de la doctrine des Pharisiens, des Sadducéens et des Hérodiens, qui, étant corrompue, aurait pu les corrompre également (Matth. xvi, 12).

Ils allèrent à Bethsaïde, où l'on amena à Jésus un aveugle qu'on le pria de toucher, croyant fermement qu'il le guérirait par son seul contact (Marc. viii, 22). *Il prit l'aveugle par la main et le conduisit hors du bourg, pour éviter la foule et*

le tumulte ; *il lui mit de la salive sur les yeux, et, lui ayant imposé les mains, lui demanda s'il voyait quelque chose* (Ibid. 23). *Cet homme regardant, dit : Je vois marcher des hommes qui me paraissent comme des arbres* (Ibid. 24). Il apercevait confusément des corps qui se portaient d'un lieu dans un autre, mais il ne distinguait pas s'ils avaient la forme humaine. *Jésus ensuite lui mit une seconde fois les mains sur les yeux ; l'infirmes commença à mieux voir et il fut si bien rétabli qu'il apercevait parfaitement toutes choses* (Ibid. 25). Le Sauveur aurait pu éclairer complètement l'aveugle d'un seul coup ; mais il le guérit d'une façon progressive pour l'instruction des disciples qui en étaient témoins. Il voulait leur montrer d'une manière sensible que leur intelligence, obscurcie encore en partie par les ténèbres de l'ignorance, avait besoin d'une plus grande lumière pour mieux comprendre les enseignements de l'Évangile ; aussi, après sa résurrection, *il leur ouvrit l'esprit afin qu'ils entendissent les Écritures* (Luc. xxiv, 45). Selon d'autres interprètes, Jésus ne rendit la vue à cet aveugle que par degrés, à cause du peu de foi de l'infirmes et de ceux qui le présentaient ; cette raison a pu contribuer avec la précédente à déterminer le mode successif de cette guérison miraculeuse. Par la manière dont il opéra ce prodige, le Seigneur a voulu aussi figurer la manière dont il nous communique sa grâce en la perfectionnant selon nos dispositions. — Après cela, *Jésus renvoya cet homme dans sa maison, en lui recommandant de ne point parler de ce miracle* (Marc. viii, 26). Quoique celui-ci pût et même dût en parler pour proclamer la gloire de Dieu, le divin Maître lui fit une telle recommandation afin de nous donner une leçon de modestie, en nous apprenant à fuir la gloire mondaine. Mais ils ne comprennent pas cet enseignement ceux

qui font toutes leurs œuvres dans le but d'être vus et loués des hommes ; aussi le Seigneur a dit d'eux qu'ils ont déjà reçu leur récompense (Matth. vi, 2). Voulez-vous donc ne point perdre la récompense éternelle, aimez plutôt à faire connaître vos défauts que vos vertus ; imitez en cela le grand Apôtre qui disait de lui-même : *J'étais autrefois un blasphémateur, et je persécutais l'Église de Dieu* (I Tim. i, 13). Si vous désirez conserver vos vertus, dit saint Augustin, évitez de vous montrer tel que vous avez mérité d'être ; conservez par votre silence ce que vous dissiperiez par vos discours.

Écoutons l'explication mystique de ce miracle, telle que la donne le Vénérable Bède (in cap. viii Marc.) : « Tous les maux corporels que le Sauveur guérit sont l'image des maux spirituels par lesquels le péché conduit l'âme à la mort éternelle. La réfection merveilleuse de la foule affamée qui suivait le Seigneur représentait le rassasiement délicieux des âmes qui le cherchent avec amour. Comme la guérison du sourd-muet avait figuré précédemment celle des pécheurs qui ne veulent ni écouter, ni annoncer la parole de Dieu, la guérison progressive de l'aveugle figure ensuite celle des cœurs insensés qui errent loin de la vérité évangélique. On priait Jésus de le toucher, parce qu'on savait que sa main pouvait illuminer un aveugle, comme elle avait purifié un lépreux. Quant à nous, nous touchons le Seigneur, lorsque nous nous attachons sincèrement à lui par une foi intègre ; et lui nous touche, quand il éclaire notre esprit de ses rayons divins, nous conduit à la connaissance de notre propre infirmité et nous porte au désir d'une vie meilleure. Jésus prend la main de l'aveugle, pour le fortifier dans la résolution de bien faire ; il le tire hors du bourg, afin que, séparé du vulgaire, il puisse plus librement découvrir dans le secret de son cœur la volonté de son Créateur. Quiconque, en effet,

désire voir la lumière de l'éternité, doit s'efforcer de suivre non l'exemple de la foule, mais la direction de son Rédempteur. Si celui-ci ne rend la vue à l'aveugle que peu à peu et non pas instantanément, comme il aurait pu le faire d'une seule parole, c'est pour montrer l'immense aveuglement de l'espèce humaine qui n'arrive que lentement et en quelque sorte pas à pas à la clarté de la vision divine. Ainsi il la guérit non-seulement par les dons invisibles de sa bonté, mais encore par les actes extérieurs de son Incarnation ; c'est ce qu'il a voulu signifier en mettant de sa salive et en imposant ses mains sur les yeux de l'aveugle pour le guérir. Lorsqu'ensuite il ordonne à ce dernier de retourner dans sa maison, il avertit ainsi ceux qui sont éclairés par la connaissance de la vérité de rentrer en eux-mêmes, afin d'y considérer attentivement les bienfaits reçus et d'y répondre dignement par des œuvres vertueuses. Lorsqu'enfin il recommande à cet infirme de garder le silence sur le miracle qu'il vient d'opérer en sa faveur, il nous apprend à fuir les louanges mondaines pour nos actions même les plus admirables, et à ne chercher que la grâce divine avec la récompense éternelle. » Ainsi parle le Vénérable Bède.

Prière.

Seigneur Jésus, faites éclater en moi d'une manière salutaire le signe ou prodige de votre Incarnation très-humble et de votre Passion douloureuse, afin que je me réjouisse d'y trouver ma force et ma consolation. O vrai Pain de vie, nourrissez-moi sans cesse de votre amour, pour que je sois moins appliqué à satisfaire mes besoins matériels et à rechercher des soulagements temporels. Accordez-moi d'éviter avec soin tout levain de doctrine perverse, de fausse

justice et d'action dépravée ; que sur ces divers points je ne vous offense et ne vous laisse offenser d'aucune façon. Splendeur de la gloire du Père, éclairez mon âme de la lumière de votre grâce, défendez-moi contre les pièges de l'ennemi, préservez-moi des erreurs dangereuses; conduisez-moi dans le chemin de la vérité et de la justice jusqu'au port du salut éternel. Ainsi soit-il.

LA
GRANDE VIE DE JÉSUS-CHRIST

SECONDE PARTIE

LA

GRANDE VIE DE JÉSUS-CHRIST

CHAPITRE PREMIER

CONFESSION DE LA VRAIE FOI PAR SAINT PIERRE

Matth. xvi, 13-23.

La Passion de Notre-Seigneur, qui n'est point mentionnée expressément dans la première partie de cet ouvrage, l'est souvent dans la seconde. Nous verrons en celle-ci toutes les circonstances qui ont accompagné la mort douloureuse du divin Rédempteur, avec les différents faits et discours qui l'ont précédée ou suivie d'une manière plus prochaine et plus immédiate, en commençant par la sublime Confession du Prince des Apôtres.

En sa qualité de Docteur et de Sauveur, *Jésus*, cherchant partout à répandre les lumières de la vérité et à communiquer les bienfaits de la grâce, *vint dans les environs de Panéade dite alors Césarée de Philippe (Matth. xvi, 13)*. Le tétrarque Philippe, frère d'Hérode, après avoir renouvelé et agrandi cette ville, l'avait ainsi appelée, pour perpétuer le souvenir de son propre nom et pour honorer la mémoire de

l'empereur Tibère-César qui lui avait confié la quatrième partie du précédent royaume des Juifs. Cette ville est située au pied du mont Liban, près de l'endroit d'où sortent deux ruisseaux le Jor et le Dan, qui en se réunissant forment le Jourdain, lequel, après de longs circuits, va se jeter dans la mer de Galilée, près de Corozain. Césarée de Philippe n'est pas la même que Césarée de Palestine, où demeurait le centurion Corneille ; il y a une autre Césarée, métropole de Cappadoce. Dans la première des trois et sur son territoire habitaient des Gentils ; Jésus voulut leur révéler le mystère de son Incarnation pour montrer par là qu'il établissait le fondement de son Église sur la foi des Gentils. C'est dans cette cité de Phénicie, sur les confins de la Judée au septentrion, que, depuis le dernier recensement ordonné par César-Auguste, on allait payer les impôts exigés par l'empereur. N'était-il pas juste aussi que le tribut de la vraie foi fût rendu dans ce même lieu à Celui qui est le Roi des rois et le Maître souverain de l'univers ?

Comme Jésus en prière marchait seul, il se tourna vers ses disciples et *les interrogea*, non pour apprendre d'eux quelque chose, mais pour les instruire ; non pour dissiper ses doutes ou éclairer son ignorance, mais pour leur inculquer une vérité importante et détruire l'opinion commune. Il voulait par leur réponse leur fournir une occasion de mérite, comme aussi affermir leur foi et la nôtre par l'approbation et la promesse dont il fit suivre leur déclaration. Mais, avant de les questionner sur leur propre foi, il les interrogea sur le sentiment public, afin de mieux imprimer la vraie croyance dans leur esprit, après en avoir éloigné l'erreur vulgaire ; c'est ainsi que tout prédicateur ou docteur évangélique doit d'abord combattre les faux préjugés, pour établir plus solidement les principes légitimes.

— Le Sauveur demanda donc à ses disciples : *Pour qui prend-on le Fils de l'homme*, c'est-à-dire de la Vierge ? Cette dénomination de Fils de l'homme ne convient justement qu'au Christ. En effet, Adam fut fils de la terre et tous ses descendants sont enfants des hommes, parce qu'ils sont issus d'un père et d'une mère ; le Christ seul est le Fils de l'homme, car de même qu'au ciel il n'a qu'un Père qui l'a engendré de toute éternité, de même sur la terre il n'a qu'une Mère qui l'a conçu dans ses chastes entrailles sans rien perdre de sa virginité. Il s'appelle Fils de l'homme par esprit d'humilité, pour donner une leçon de modestie à ceux qui s'efforcent de relever leur réputation, en vantant sans cesse la gloire de leurs ancêtres. Selon la remarque de saint Jérôme (in cap. xvi Matth.), bien qu'il s'agisse de lui seul, dans la crainte de paraître interroger par jactance, il ne dit pas : Pour qui me prend-on ? mais il dit : *Pour qui prend-on le Fils de l'homme ?* parce qu'il veut nous amener à la croyance et à la confession du mystère de son Incarnation, comme le fait observer saint Chrysostôme (Hom. 35 in Matth.). A l'exemple du divin Maître, les supérieurs et les docteurs doivent s'enquérir de l'opinion publique à leur égard auprès de ceux qui les entourent ; car la bonne estime que l'on conçoit généralement d'un pasteur ou d'un prédicateur contribue puissamment au succès de son ministère, tandis que la mauvaise renommée y est extrêmement nuisible. Suivant Origène (Tract. 1 in Matth.), Jésus interroge ses disciples pour nous apprendre à rechercher quelle opinion les autres conçoivent de nous, afin que nous tâchions de corriger nos défauts si elle est mauvaise, ou de croître en vertu si elle est bonne. La conduite des Apôtres montre aux serviteurs des grands qu'ils doivent les avertir de ce qu'on peut dire à leur sujet dans le public ; et, en demandant à ses

disciples quelle est la croyance du peuple, le Seigneur fait entendre aux supérieurs qu'ils rendront compte à Dieu de la foi de leurs sujets.

Comme diverses opinions circulaient dans la foule touchant le Christ, *les Apôtres lui répondirent : Les uns prétendent que vous êtes Jean-Baptiste ; les autres que vous êtes Elie ; d'autres encore que vous êtes Jérémie ou bien quelqu'autre des Prophètes* (Matth. xvi, 14). En effet, dit saint Théophile, plusieurs comme Hérode lui-même pensaient que Jean-Baptiste était ressuscité d'entre les morts afin d'opérer beaucoup de miracles en la personne de Jésus-Christ. Le Sauveur ressemblait effectivement au saint Précurseur, en ce qu'il avait institué un baptême religieux et qu'il menait une vie admirable. Il ressemblait aussi à Élie qui avait déployé un zèle ardent pour défendre la vérité et avait manifesté une puissance supérieure en faisant descendre le feu du ciel, où il avait été enlevé miraculeusement pour revenir un jour sur la terre. Le Rédempteur n'était pas non plus sans ressemblance avec Jérémie qui avait été sanctifié dans le sein de sa mère, avait montré tant de patience au milieu de l'adversité, et avait témoigné tant de compassion pour le peuple en pleurant sur ses péchés et en gémissant sur ses maux. Enfin on prenait le Seigneur pour quelqu'autre ancien Prophète revenu à la vie sensible, pour Élisée par exemple qui, à cause de son éminente sagesse, avait succédé au double esprit d'Élie. Telles étaient les différentes erreurs relatives au Messie ; il en est de même encore aujourd'hui par rapport au salut éternel et à la vraie béatitude. Chacun place son bonheur dans ce qu'il aime et en fait son Dieu ; car, selon saint Augustin, l'homme adore l'objet qu'il chérit de préférence à tout le reste (1, de Doctrina Christ.).

Jésus exige ensuite de ses disciples une confession de foi touchant sa personne : *Mais vous*, reprit-il, vous que j'ai séparés du grand nombre par un choix tout particulier, *vous à qui il est donné de connaître les mystères du royaume de Dieu* (Matth. xiii, 11), *vous qui êtes la lumière du monde* (Matth. v, 14), *et auxquels j'ai révélé tout ce que j'ai appris de mon Père* (Joan. xv, 15), *qui dites-vous que je suis* (Matth. xvi, 15)? Il semble leur dire : Si les autres se trompent à mon sujet, vous ne devez pas vous méprendre également, vous qui vivez depuis si longtemps avec moi, qui avez entendu mes enseignements et avez observé mes miracles. Alors, reconnaissant par une lumière supérieure les deux natures unies en la personne de son Maître, *Pierre répondit* pour lui-même et pour les autres (Ibid. 16) : *Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant*. Oui, *vous êtes le Christ*, c'est-à-dire vrai homme, consacré par l'onction de la grâce d'une manière plus excellente que tous vos associés : vous êtes aussi *Fils de Dieu*, non par adoption comme tous les autres hommes, mais par nature comme étant consubstantiel au Père céleste ; et ce Dieu dont vous êtes engendré est *vivant*, c'est-à-dire immuable, éternel ; il ne ressemble pas aux faux dieux de ces Païens qui adorent des hommes morts ou des simulacres inanimés, des créatures mortelles ou insensibles. En confessant ainsi tout ensemble l'humanité et la divinité du Sauveur, Pierre exprimait sans doute ce que savaient et pensaient comme lui tous les autres Apôtres ; s'il se faisait l'interprète de leurs sentiments, c'est qu'il était le chef de leur compagnie, et qu'il les surpassait en âge comme en dignité. Celui qui devait présider et conduire tous les autres ne devait-il pas aussi parler et répondre avant eux et en leur nom ? D'où il suit qu'au Souverain-Pontife, successeur de saint Pierre,

appartient le droit suprême de juger d'une manière certaine toutes les controverses relatives à la foi.

Pour récompenser Pierre d'avoir confessé la foi véritable, *Jésus lui dit* et en sa personne aux autres Apôtres (Matth. xvi, 17) : *Tu es heureux, Simon Barjona*, c'est-à-dire fils de Jona, Joanna ou Jean. Le Sauveur appelle ici saint Pierre par son nom de famille, pour montrer, selon saint Chrysostôme (Hom. 55 in Matth.), que le Christ est naturellement Fils de Dieu, comme Simon est fils de Jean, et qu'il a la même substance que Celui qui engendre éternellement. *Tu es heureux*, dis-je, d'avoir proclamé la grande vérité dont la croyance conduit à la béatitude céleste ; *car ce mystère si sublime ne t'a pas été révélé par la chair et le sang*, c'est-à-dire par un simple mortel ou par une science humaine, *mais bien par mon Père qui est dans le ciel*, et en conséquence par la Trinité tout entière dont les opérations sont communes aux trois personnes divines. D'après saint Chrysostôme (loc. cit.), ce langage du Sauveur au Prince des Apôtres convient à chacun des Chrétiens auquel on peut dire aussi : Vous êtes heureux, parce que ce n'est ni la chair, ni le sang qui vous ont inspiré la vraie foi dont vous faites profession. — Tu dis vrai, Simon ; je suis en effet le Christ, Fils du Dieu vivant. *Et moi*, qui suis la vérité immuable, pour qui dire c'est faire, *je te dis* (Matth. xvi, 18) : *Tu es Pierre* ainsi que je le suis moi-même, parce que tu m'as proclamé comme étant le Christ, et parce que tu as montré une foi solide et confessé une doctrine inébranlable. Simon a mérité par là de recevoir du Seigneur lui-même le nom de Pierre, *Petrus* qui vient de *Petra*, pour représenter l'Église ou le peuple chrétien qui vient du Christ. Voilà pourquoi le Seigneur ajoute : *Et sur cette pierre*, c'est-à-dire sur moi-même, que tu viens de reconnaître et

d'établir comme base de la foi, *j'édifierai mon Église*. D'après saint Paul (I Cor. x, 4), *le Christ est en effet la pierre* par excellence ; aussi, selon que le même Apôtre le déclare (I Cor. iii, 11) : *Personne ne peut placer un autre fondement que celui qui a été posé, savoir le Christ Jésus*. — Ou bien encore : *Sur cette pierre*, c'est-à-dire sur la foi ferme que tu as professée ou sur la vérité constante que tu as attestée, comme sur un fondement indestructible, *je bâtirai mon Église ; et contre elle ne prévaudront point les portes de l'enfer*, c'est-à-dire les efforts des démons, les attraits des vices, les faussetés des hérétiques, les tortures et les caresses des persécuteurs, les actes, les discours et les exemples pernicieux des méchants, qui ouvrent le chemin de la perdition et conduisent dans les abîmes éternels : toutes ces portes de l'enfer ne pourront séparer l'Église de son divin fondateur, auquel elle est unie, par la foi et la charité (1).

Comme le Chef des Apôtres avait pris la parole au nom de tous, le Seigneur lui adressa en faveur de tous cette promesse solennelle (Matth. xvi, 19) : *A toi qui as cru le premier en moi, je donnerai les clefs du royaume des cieux*, c'est-à-dire le pouvoir judiciaire dans l'Église de la terre afin d'ouvrir ou de fermer le royaume des cieux. Le Vénérable Bède dit à ce sujet (in cap. viii Marc.) : « Les clefs du royaume céleste ne furent pas alors données, mais promises à saint Pierre ; car elles n'avaient pas encore été forgées sur l'enclume de la croix, ni trempées dans le sang du Christ. Le Sauveur semble lui dire ici : C'est moi qui le premier dois en faire usage ; lorsqu'elles auront été façonnées dans la fournaise ardente de ma Passion, je commencerai

(1) Voir la note I à la fin du volume.

par ouvrir le paradis à un larron, à un homicide, afin qu'à mon exemple tu y fasses entrer les publicains et les femmes de mauvaise vie ; car c'est sur ceux qui confesseront leurs péchés avec la résolution de les expier par la pénitence que tu exerceras ta juridiction. A cette fin je te donnerai comme clefs l'autorité pour connaître les fautes et la puissance pour en absoudre. Ainsi le pouvoir qu'on appelle *des clefs* consiste en celui d'examiner et de discerner, de pardonner ou de retenir les péchés des hommes ; il est un radicalement quoique multiple dans ses effets, de même que la vertu propre au soleil de dissoudre et de durcir les objets est une en son principe et double dans ses effets. Ce pouvoir judiciaire ne s'exerce que dans le for spirituel, sur les âmes et non sur les corps ; il n'est point inné ou acquis, mais surnaturellement communiqué et infus par Dieu. Saint Bernard dit à ce sujet (Serm. 6 in Cantic.) : Pierre a reçu d'en haut les clefs de la science et de la puissance ; savoir la juridiction indispensable afin d'ouvrir ou de fermer le ciel, et l'autorité nécessaire pour juger de ceux qui doivent y être admis ou en être exclus.

Jésus dit encore à Pierre (Matth. xvi, 19) : *Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel ; c'est-à-dire que la cour céleste approuvera et confirmera toute sentence que tu porteras pendant ta vie terrestre. Ou bien, selon la Glose : Tout pécheur que tu jugeras digne ou indigne de pardon tandis qu'il est en ce monde sera jugé par Dieu de la même manière. Or ce double pouvoir de lier et de délier les consciences a été donné non-seulement à Pierre, mais aussi aux autres Apôtres, et dans leurs personnes à tous les évêques et à tous les prêtres de l'Église catholique. Cependant, la puissance d'autorité absolue réside, comme dans*

sa source première, en Dieu seul qui ouvre le ciel par l'infusion de sa grâce ; la puissance d'excellence ou de mérite appartient à Jésus-Christ, qui l'ouvre par la vertu de sa Passion ; la puissance de ministère ou d'application a été conférée aux supérieurs ecclésiastiques, qui l'ouvrent par l'administration des sacrements. Mais les clefs du royaume des cieux ont été spécialement confiées à saint Pierre avec la primauté de juridiction, pour faire comprendre à tous les Chrétiens de l'univers qu'ils doivent lui être unis dans une même foi et une même société, de sorte que quiconque s'en sépare de quelque manière ne saurait être délivré de ses fautes ni admis dans les cieux. Selon la Glose, le Seigneur accorda spécialement à saint Pierre le pouvoir des clefs, afin de resserrer entre nous les liens de l'unité. Il l'établit prince des Apôtres, pour avoir sur la terre un seul vicaire de sa souveraineté, auquel les divers membres de son Église dussent recourir dans toutes leurs controverses ; car s'il y avait plusieurs chefs indépendants les uns des autres, l'unité serait bientôt rompue. Ici donc saint Pierre fut choisi pour devenir le chef principal de l'Église ; mais le pouvoir de lier et de délier qui lui était promis, il ne le reçut qu'après la Résurrection avec les autres Apôtres, lorsque le Seigneur soufflant sur eux leur dit à tous : *Recevez le Saint-Esprit ; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez* (Joan. xx, 22). Par ces paroles solennelles tous les Apôtres furent ordonnés évêques ; mais saint Pierre fut constitué leur prince, le pasteur de toute l'Église et le vicaire de Jésus-Christ par ces autres paroles du divin Maître : *Paissez mes agneaux, paissez mes brebis* (Joan. xxi, 16, 17).

Que les prélats et les prêtres se réjouissent, mais ne s'e-

norgueillissent pas des privilèges que Dieu leur a départis. Si, comme saint Pierre, ils peuvent lier ou délier les consciences, qu'ils s'efforcent de l'imiter dans sa discrétion et sa justice. Les paroles qui confèrent ce pouvoir prodigieux ont été adressées d'abord à Pierre seul, afin que tous les autres supérieurs ecclésiastiques le regardent comme leur modèle, en vivant et agissant comme lui, de manière à conserver la paix et la concorde. Que dans l'accomplissement de leur ministère ils se rappellent la maxime de l'Apôtre : *Nous ne pouvons rien contre la vérité, mais seulement pour la vérité* (II Cor. xiii, 8). Suivant Origène (Tract. 1 in Matth.), celui qui lie ou délie les autres devrait mener sur la terre une conduite tellement irréprochable qu'il fût digne d'exercer même dans le ciel sa puissance sublime. Ainsi, tout ce que le prêtre, en usant bien des clefs qu'il a reçues, aura lié ou délié ici-bas à bon droit, sera lié ou délié là-haut ; mais si sa sentence est injuste, quoiqu'elle ait son effet dans l'Église militante, elle ne sera point ratifiée dans l'Église triomphante. Au reste quelle que soit la sentence prononcée par le pasteur, elle doit toujours être respectée par le fidèle ; car si ce dernier ne mérite pas d'être condamné ou puni pour une faute supposée, il peut l'avoir mérité par une autre véritable. En tous cas, que les inférieurs évitent de blâmer d'une manière téméraire le jugement des supérieurs, de crainte que, s'ils sont innocents de fait, ils ne deviennent coupables d'orgueil, par l'arrogance de leurs critiques. Tel est l'enseignement de saint Grégoire (Hom. 26 in Evang.).

Après la glorieuse confession de foi que les disciples venaient de prononcer par la bouche de Pierre, en disant : *Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant*, Jésus leur défendit expressément de publier qu'il était le Christ (Matth. xvi, 20). Cette prohibition du Sauveur n'était pas simple-

ment un effet de son humilité; elle avait aussi pour motif de ne pas mettre obstacle à sa Passion, car si les Juifs l'eussent reconnu pour le Messie, ils ne l'auraient point crucifié; c'était encore pour ne pas scandaliser les faibles dans la foi, qui n'auraient pu concilier les droits et les prérogatives de sa majesté avec les ignominies et les tourments de sa mort. Saint Chrysostôme dit également (Hom. 55 in Matth.): « Si le Sauveur eût été manifestement reconnu comme Fils de Dieu, personne n'aurait osé porter la main sur lui; il n'eût point été attaché à la croix, il ne serait point ressuscité d'entre les morts, et le prince des ténèbres régnerait encore sur le monde entier. » Saint Ambroise ajoute (in cap. ix Luc.): « Le Seigneur ordonne à ses disciples de garder le secret touchant sa divinité, pour plusieurs raisons: pour tromper l'inférieur ennemi du genre humain, éviter toute apparence de vaine gloire et nous enseigner l'humilité, comme aussi pour épargner à ses Apôtres encore grossiers et imparfaits la charge trop lourde d'une prédication sublime. Il leur défend donc maintenant de l'annoncer comme Fils de Dieu, afin que plus tard ils le prêchent comme un Dieu crucifié. La croix du Christ est en effet la gloire du Chrétien qui comprend bien ce mystère. Cette croix m'est seule salutaire; sans elle, toutes les autres me sont inutiles. *Par elle je suis crucifié au monde et le monde est crucifié pour moi* (Galat. vi, 14). Considérant le monde comme un corps mort, comme une ombre passagère, comme un cadavre infect, je n'ai plus pour lui ni affection ni désir, je le fuis et je l'abandonne parce qu'il est corrompu et corrupteur.

Pour que les Apôtres gardassent mieux le secret relativement à sa divinité, comme aussi pour les fortifier contre la crainte de la mort par l'espérance de la gloire, le Sau-

veur leur prédit l'ignominie de sa Passion et le triomphe de sa résurrection (Matth. xvi, 21). Il leur annonça donc que suivant le décret éternel de Dieu le Père, *le Fils de l'homme devait aller à Jérusalem* pour y accomplir le grand mystère de notre rédemption. Il est remarquable qu'en parlant de sa Passion, le Sauveur ne se désignait jamais que sous le nom de Fils de l'homme, et non point sous le titre de Fils de Dieu; il indiquait par là qu'il la subirait en tant qu'homme et non en tant que Dieu. Décrivant la manière dont s'accomplirait le salut du monde, il déclara qu'*il devait souffrir beaucoup*. Il devait être en effet garrotté, souffleté, couvert de crachats, accablé de calomnies et d'opprobres, dépouillé de ses vêtements, couronné d'épines, flagellé et réprouvé *de la part des sénateurs, des scribes et des princes des prêtres*, c'est-à-dire de la part de ceux qui semblaient supérieurs par l'âge, la sagesse, la science, la puissance et la dignité. Enfin, après avoir été condamné au supplice et livré au gouverneur par les Juifs ses compatriotes, *il devait être mis à mort* par les Gentils qui le crucifieraient de leurs propres mains. Craignant toutefois de trop alliger ses disciples, Jésus ajouta pour ranimer leur confiance *qu'il ressusciterait le troisième jour*, en sortant glorieux du tombeau par sa propre vertu. D'après saint Jérôme, c'est comme s'il disait (in cap. xvi Matth.) : Vous publierez ma divinité, lorsque j'aurai subi ma Passion ; car à quoi servirait d'annoncer maintenant aux peuples la grandeur et la majesté du Christ, lorsque bientôt ils le verront flagellé et crucifié? Ce serait pour eux un sujet de scandale.

Étonné de la triste prédiction qu'il venait d'entendre, Pierre ne put s'imaginer que Celui auquel il avait rendu un si magnifique témoignage pût endurer une mort si humili-

liante et si douloureuse. Poussé par la vive affection qu'il portait à son bon Maître, *il le prit en particulier*, comme s'il n'avait osé le reprendre devant les autres Apôtres, *et lui dit par forme de reproche: Qu'il n'en soit pas ainsi de vous, Seigneur; non, cela ne vous arrivera pas* (Matth. xvi, 22). Le Fils de Dieu pourrait-il être traité aussi indignement et périr sous les coups de ses ennemis? En parlant de la sorte, saint Pierre ne consultait que son ardent amour; et en tirant le Seigneur à part, il nous montrait qu'un inférieur ne doit jamais réprimander son supérieur en public. Mais Jésus, qui précédait Pierre, *se tourna vers lui*, pour lui faire mieux sentir par l'expression du regard la force de cette correction: *Marche après moi*, en suivant ma volonté au lieu de la contrarier, *Satan*, c'est-à-dire adversaire, toi qui t'opposes au dessein de Dieu pour le salut du monde (Ibid. 23). En d'autres termes: N'essaie pas d'empêcher ma Passion, mais plutôt tâche d'imiter mon exemple et marche sur mes traces: « Heureux, s'écrie Origène (Tract. 1 in Matth.), celui vers lequel Jésus se retourne, même pour le blâmer et le corriger! » *Tu es pour moi un scandale*, ajouta le Sauveur, tu me fais obstacle, en voulant me dissuader d'obéir à mon Père; *parce que sur ce sujet tu ne goûtes pas ce qui est de Dieu, mais de l'homme*; tu ne comprends pas les dispositions de la Providence à mon égard, et tu ne désires pour moi que les avantages de cette vie présente. Efforçons-nous donc de concevoir, d'estimer et de rechercher toujours non pas les choses humaines, charnelles et terrestres, mais les choses divines, spirituelles et célestes. Selon la remarque d'Origène (loc. cit.), le Seigneur considère comme un scandale pour lui tout disciple avec lequel il n'est pas d'accord; après avoir loué Pierre de sa foi, il le traite maintenant de Satan, parce que,

conduit par une affection toute charnelle, celui-ci voulait le détourner de sa Passion.

Saint Pierre, en effet, aimait tendrement et fortement son divin Maître. Aussi, nous lisons dans l'Itinéraire de saint Clément qu'après l'Ascension du Seigneur, chaque fois que le Prince des Apôtres se rappelait les charmes de sa présence et les douceurs de sa conversation, il fondait en larmes à tel point que ses pleurs presque continuels avaient sillonné et creusé ses joues. Mais son zèle fut inconsidéré lorsqu'il essaya d'empêcher la Passion ordonnée par Dieu pour le salut de l'humanité ; c'est pourquoi il mérita une réprimande énergique de la part du Sauveur, à la volonté duquel il prétendait mettre des entraves. A l'exemple de Notre-Seigneur, nous devons regarder comme des adversaires tous ceux qui, sous prétexte de nous procurer quelque consolation ou quelque avantage temporel, cherchent à nous détourner d'une bonne action ou d'un exercice spirituel. Pierre approuvé d'abord, puis blâmé par Jésus-Christ, nous montre que nul, malgré tout le bien qu'il a pu faire précédemment, n'est exempt de reproche s'il vient à se mal conduire ensuite. Apprenons aussi à ne pas rougir de la croix du Sauveur, mais plutôt à nous en glorifier, parce qu'elle est l'instrument de notre salut et le principe de tout bien. Portons toujours sur nous la croix de Jésus comme une précieuse couronne, dit saint Chrysostôme (Hom. 55 in Matth.). C'est elle qui produit et perfectionne en nous toutes les grâces excellentes ; aussi elle est présente partout, elle concourt à tout ce que nous faisons, elle se trouve spécialement dans l'administration du baptême et dans la consécration de l'Eucharistie. Ce symbole de victoire, ce gage de rédemption, gardons-le respectueusement dans nos maisons, appliquons-le, traçons-le sur nos murs

et sur nos portes, imprimons-le sur notre front, gravons-le dans notre cœur. Quand nous formons sur nous-mêmes ce signe sacré, rappelons-nous la Passion du Sauveur avec les effets merveilleux dont elle a été pour nous la cause méritoire ; ne le faisons pas simplement avec les doigts de la main, mais surtout avec les sentiments d'une foi vive. Cette marque puissante suffit pour mettre en fuite les esprits immondes ; car ils reconnaissent dans la croix l'arme victorieuse que le Christ a employée pour briser leur force et triompher de leur puissance.

Prière.

Seigneur Jésus que le bienheureux apôtre Pierre a proclamé vrai Fils du Dieu vivant, bien que je sois un misérable pécheur, je confesse aussi moi de cœur et de bouche la même vérité ; je vous en supplie, Sauveur très-clément, accordez-moi de vous rendre également témoignage par mes œuvres, en sorte que ma conduite ne démente point ma croyance, afin d'être béni par vous comme saint Pierre et de demeurer ferme dans la même foi pratique. O vous, qui êtes mon Maître et mon Dieu, donnez-moi de vous suivre et de vous obéir en accomplissant tout ce qui vous est agréable et en évitant tout ce qui peut vous déplaire ; faites qu'ainsi, par votre grâce et votre secours, je persévère jusqu'à la fin dans votre service et votre amour. Ainsi soit-il.

CHAPITRE II

EXHORTATION A SUIVRE JÉSUS CHRIST.

Matth. xvi, 24-28. — Marc. viii, 34-39. — Luc. ix, 23-27

Après avoir prédit à ses seuls disciples le terrible mystère de sa Passion douloureuse, *Jésus convoqua la foule* qu'il invita à marcher sur ses traces dans le chemin des vertus pour arriver au royaume des cieux (Marc. viii, 34). *Il disait donc à tous* (Luc. ix, 23) : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il porte sa croix et qu'il me suive* (Matth. xvi, 24). Pesons attentivement chacune des graves paroles que nous venons d'entendre, car elles sont aussi adressées à chacun de nous. *Si quelqu'un*, sans aucune distinction, *veut*, avec un plein consentement, *venir*, intérieurement par l'imitation, *après moi*, comme après son Sauveur et son Modèle. Ainsi, bien qu'il appelle tout le monde, le divin Maître ne force personne, mais il laisse à chaque homme son entière liberté, afin que nous le servions d'une manière qui soit plus agréable pour lui et plus méritoire pour nous. « Admirons, dit saint Chrysostôme (Hom. 5 in Matth.), combien Notre-Seigneur est doux et débonnaire ; il n'admet point à sa suite des esclaves qui lui soient assujétis par contrainte ou par nécessité, mais des serviteurs qui lui soient attachés par l'amour et la reconnaissance ; c'est pourquoi il attire à lui tous les hommes de bonne volonté par ses exhortations et par ses bienfaits, en leur offrant non pas simplement de l'or ou de l'argent, mais des trésors célestes et des biens éternels, infiniment plus précieux que toutes les richesses de la terre. » Le Seigneur

ajouta : *Qu'il renonce à lui-même*, c'est-à-dire non-seulement à ses biens et à ses proches, mais encore à ses idées et à ses inclinations, à son jugement individuel et à sa propre volonté ; *qu'ensuite il porte sa croix* par la pratique de la mortification, la compassion à l'égard du prochain, et, s'il est nécessaire, par l'acceptation du martyre ; *puis alors qu'il me suive*, ou en d'autres termes : Qu'il me considère comme le but de ses intentions, afin de ne point ambitionner les faveurs humaines ; qu'il me prenne pour le guide de ses actions, afin d'éviter les séductions diaboliques ; qu'il me désire comme la récompense de ses mérites, afin de mépriser les avantages temporels.

Par son péché, l'homme coupable avait perdu les trois dons excellents que le Créateur lui avait octroyés primitivement dans le paradis terrestre, à savoir : la liberté, la félicité et la dignité. Or, le Rédempteur indique ici à l'homme pénitent les trois moyens nécessaires pour recouvrer ces anciennes prérogatives : *Qu'il se renonce lui-même*, pour racheter sa liberté ; *qu'il porte sa croix*, pour reconquérir sa félicité ; *et qu'il me suive* pour retrouver sa dignité première. Ou encore : *Qu'il se renonce lui-même* dans la prospérité, en évitant le mal ; *qu'il porte sa croix* dans l'adversité, en accomplissant le bien ; *et qu'il me suive* par la conformité de sa vie avec la mienne, en rapportant tout à Dieu. Par ces mêmes paroles, le divin Maître exclut comme fausses et inutiles six espèces de pénitences : 1^o la pénitence forcée, puisqu'il demande une conversion volontaire (*Si quis vult*) ; 2^o la pénitence tronquée de ceux qui donnent leurs biens au Seigneur et se donnent eux-mêmes au monde, car il exige l'abnégation personnelle (*abneget semetipsum*) ; 3^o la pénitence délicate de ceux qui ne voudraient ressentir aucune peine, tandis qu'il recommande de porter la croix (*tollat*

crucem) ; 4° la pénitence empruntée de ceux qui se prévalent des mérites de leurs proches sans imiter leurs vertus, au lieu qu'il ordonne de porter sa propre croix et non celle des autres (*suam*) ; 5° la pénitence passagère de ceux qui, après s'être sevrés des plaisirs l'espace d'un jour, s'y livrent le reste du temps, quoiqu'ils dussent porter leur croix tous les jours (*quotidie*), comme il est marqué en saint Luc (ix 23) ; 6° la pénitence simulée des hypocrites qui recherchent l'honneur mondain, bien loin de suivre Jésus-Christ (*et sequatur me*).

Toute la perfection de la vie chrétienne est comprise en ces trois choses : se renoncer soi-même, porter sa croix et suivre Jésus-Christ ; car c'est là tout ce que le divin Maître exige de celui qui veut être son disciple. — Quant au premier point, l'abnégation de nous-mêmes implique d'abord le renoncement aux personnes qui nous sont les plus chères, et aux choses qui nous sont les plus utiles temporellement. Jésus dit, en effet : *Si quelqu'un venant à moi ne hait pas son père et sa mère, sa femme et ses enfants, ses frères et ses sœurs, sa vie même, il ne peut être mon disciple* (Luc, xiv, 26). Puis il ajoute : *Quiconque d'entre vous ne renonce pas à tout ce qu'il possède ne saurait être mon disciple* (Ibid. 33). Mais il ne suffit pas de renoncer à nos biens, à nos proches, à tout ce que nous avons extérieurement, si nous ne renonçons en outre à nos sentiments, à nos affections, à tout ce que nous sommes ; c'est ce que le Seigneur a déclaré par ces paroles : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même*. Or, pour se renoncer soi-même, il faut cesser d'être ce qu'on était et devenir ce qu'on n'était pas auparavant ; en d'autres termes, il faut dépouiller le vieil homme et revêtir l'homme nouveau, c'est-à-dire quitter ses habitudes vicieuses pour en adopter de vertueuses. Que ser-

virait d'abandonner toute sa fortune, dit saint Prosper, si l'on n'abandonnait pas sa propre volonté ? Ce dernier sacrifice est plus excellent et plus nécessaire, mais aussi plus difficile et plus méritoire que tout autre. Cette parfaite immolation de soi-même consiste à combattre toutes les convoitises charnelles et toutes les concupiscences mondaines, comme aussi à ne jamais rechercher sa propre satisfaction ou la faveur humaine dans le bien que l'on opère, mais à se proposer uniquement la gloire divine, en sorte que l'on puisse vraiment dire avec Jésus-Christ : *Je suis venu, non pour faire ma volonté, mais pour accomplir la volonté de Celui qui m'a envoyé* (Joan. vi, 38).

La seconde condition de la vie chrétienne, c'est de porter sa croix, en s'adonnant aux travaux de la pénitence, en compatissant aux misères d'autrui et en se résignant aux tourments du martyre. D'après saint Maxime, il y a deux manières de porter sa croix par la mortification, l'une corporelle et l'autre spirituelle : par la première on se prive généreusement de toutes les jouissances extérieures qui pourraient séduire les sens, et on s'éloigne courageusement de toutes les occasions dangereuses qui pourraient entraîner au mal ; par la seconde, qui est plus noble et plus sublime, on s'applique à régler les mouvements de l'âme, à calmer les troubles de l'esprit, à modérer les passions et à réprimer les vices, en leur livrant une guerre continuelle comme à des ennemis domestiques, pour les soumettre à la saine raison et à la véritable foi. Suivant une autre explication, par la croix corporelle on entend toutes les espèces de martyres ou de morts physiques, de peines ou de périls auxquels on s'expose volontairement pour Jésus-Christ. De même aussi, par la croix spirituelle on entend cette mort intérieure et ce martyre moral qu'endurent les âmes religieuses et parfaites.

Ainsi le grand Apôtre ne craignait pas de dire (Galat. vi, 14) : *Pour moi le monde est crucifié, et moi je suis crucifié pour le monde* ; en d'autres termes, selon la Glose : Je méprise le monde, et lui de son côté me méprise ; il n'a plus d'empire sur moi, tandis que j'en ai beaucoup contre lui. D'après saint Grégoire (Moral. lib. 22, 2), c'est à bon droit que saint Paul signalait ce double et réciproque crucifiement ; car il ne cherchait point sa gloire dans le monde, et le monde ne mettait point en lui sa gloire. Mais il arrive assez souvent qu'un Chrétien, détaché du siècle par ses affections, y est cependant retenu par ses occupations ; et le siècle, auquel il est déjà mort, le recherche néanmoins comme s'il était encore vivant, parce qu'il réclame ses services quoiqu'il ne possède plus ses pensées. — Or, dans le monde règnent trois vices principaux pour lesquels nous devons être crucifiés, et qui doivent être crucifiés pour nous : saint Jean les nomme *concupiscence de la chair, concupiscence des yeux et orgueil de la vie* (I Ep. ii, 16). Le crucifiement de ces trois funestes passions s'accomplit par les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance ; de sorte que les religieux fidèles à leurs engagements sacrés sont vraiment des martyrs spirituels. Ils endurent, en effet, un triple martyre moral : le premier consiste à se dépouiller généreusement des biens temporels ; le second à résister courageusement aux délectations sensuelles, de façon que plus la lutte aura été constante, plus aussi la victoire sera glorieuse ; le troisième, enfin, consiste dans l'abnégation totale de sa propre volonté. Par l'obéissance, dit saint Grégoire (in cap. xv, I Reg.), on immole sa propre volonté, tandis que par le sacrifice on offre une victime étrangère ; c'est pourquoi le Seigneur a déclaré par la bouche du prophète Samuel que *l'obéissance est préférable au sacrifice* (I Reg. xv, 22).

Quant à la troisième condition de la vie chrétienne, nous devons suivre ou imiter le Sauveur dans la triple voie où il nous a précédés sur la terre. En effet, à son entrée dans le monde, il nous a donné le modèle de la plus rigoureuse pauvreté; puis dans le cours de son pèlerinage il nous a offert le type de la plus profonde humilité; et à la fin de sa carrière il nous a laissé l'exemple de la plus héroïque patience. Parce que nous devons lui ressembler sous ces trois rapports, il nous invite à garder un souvenir continuel de ces trois grandes vertus, en nous disant par la bouche de Jérémie (Jerem. III, 19) : *Souvenez-vous de mon indigence, de ma misère, de l'absinthe et du fiel dont j'ai été abreuvé.* Afin de se conformer exactement à leur divin Maître, les sectateurs fervents de la perfection évangélique doivent quitter pour Dieu même les trois sortes de biens qu'ils ont reçus de sa providence, savoir ceux du monde ou de la fortune, ceux du corps et ceux de l'âme. Il faut d'abord qu'ils abandonnent le monde avec toutes les richesses terrestres, en se débarrassant des occupations séculières et des sollicitudes temporelles; ils y parviendront par la pauvreté volontaire que le Sauveur a pratiquée de la façon la plus complète pendant toute sa vie mortelle. Il faut ensuite qu'ils délaissent leur corps, et cela de trois manières : soit en macérant leurs sens par les veilles, les jeûnes et les oraisons, de peur que la chair insolente ne se révolte contre l'esprit; soit en rejetant les commodités, les douceurs et les satisfactions naturelles, car *celui qui traite trop délicatement son serviteur le trouvera plus tard rebelle* (Prov. xxix, 21); soit en supportant volontiers les travaux, les fatigues et les douleurs, comme les Apôtres et les Martyrs ont tout enduré pour Jésus-Christ qui leur en avait donné l'admirable exemple. Il faut enfin que les parfaits disciples sacrifient leur âme,

en immolant leur propre volonté pour la rendre conforme au bon plaisir de Dieu que le Sauveur lui-même avait pris pour règle de sa conduite ; par conséquent, en tous leurs actes et leurs désirs, ils ne doivent avoir d'autre but et d'autre ambition que de voir Dieu toujours plus glorifié en eux et dans toutes les autres créatures.

Sachons aussi que personne ne peut vivre comme Jésus-Christ, s'il ne meurt également comme Jésus-Christ. De même que, par un effet de son excessive charité, le Verbe divin s'est anéanti jusqu'à s'unir à notre faible nature, de manière à mourir en quelque sorte à cette splendeur souveraine qui le rend consubstantiel au Père éternel ; ainsi, tout Chrétien qui aspire à une semblable perfection doit mourir à lui-même par une sincère humilité qui le porte à s'abaisser jusqu'au néant dans sa propre opinion afin de vivre pour Dieu seul. Il doit donc regarder comme rien tout ce qui vient de lui-même, mais estimer beaucoup tout ce qui vient du Très-Haut, et conserver avec soin les dons divins qui le rendent conforme à Jésus-Christ ; de la sorte, il pourra dire justement avec l'Apôtre : *Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi* (Galat. II, 20). Parlant des Chrétiens ainsi morts à eux-mêmes, le même Apôtre disait : *Vous êtes morts, et votre vie est cachée en Dieu avec le Christ* (Colos. III, 3). Cette vie surnaturelle qui consiste dans l'union de l'âme avec Dieu est maintenant cachée sur la terre, parce que les exigences nombreuses de la vie corporelle empêchent notre amour d'être continuel ; mais elle se manifestera pleinement dans la céleste patrie, où notre amour ne sera jamais interrompu, parce que nous y contemplerons éternellement l'essence divine qui fera notre suprême béatitude. Aussi saint Paul ajoute : *Mais lorsque paraîtra le Christ qui est votre vie, vous*

paraîtront également avec lui dans la gloire (Ibid. 4).

Cette mort mystique par laquelle, en se méprisant, on cesse de vivre à soi-même, se prépare peu à peu et se consume par degrés. Ainsi l'homme humble commence par reconnaître sincèrement en son cœur et par confesser ouvertement de bouche qu'il est le plus vil de tous les êtres ; puis il tâche de souffrir patiemment que les autres parlent de lui avec dédain et le traitent avec mépris ; bien loin de s'attrister des injures et des outrages, il en vient même jusqu'à s'en réjouir. Le Sauveur est parvenu à ce comble de l'humilité où nous devons tendre. Ne suivons pas les suggestions du diable comme font les ambitieux et les superbes ; ni les convoitises du monde, ainsi que font les hommes cupides et avarés ; ni les appétits de la chair, à l'imitation des voluptueux et des incontinents ; mais suivons les exemples de notre divin Chef ; autrement, il ne nous servirait de rien de nous renoncer nous-mêmes et de porter notre croix. Voulez-vous marcher sur les traces du Rédempteur ? Soyez soumis à Dieu et charitables envers le prochain ; soyez disposés à tout entreprendre et à tout endurer pour le Seigneur ; gardez-vous du péché, et exercez-vous à la vertu : telle est la voie que Jésus-Christ nous a frayée ; passons par le même chemin, si nous voulons imiter sa conduite pendant le présent pèlerinage et partager sa gloire dans l'éternelle patrie. « Mais, hélas ! s'écrie saint Bernard (Serm. 21 in Cant.), combien peu de Chrétiens consentent à marcher après vous, Seigneur, quoique beaucoup désirent parvenir jusqu'à vous ! La plupart voudraient participer à votre règne, mais non point à votre Passion ; ils souhaitent de vous trouver, et cependant ils négligent de vous chercher ; ils aspirent à vous posséder, mais ils refusent de vous suivre ; ils demandent à mourir heureusement comme les justes,

et ils ne s'appliquent point à vivre saintement comme eux.

Après avoir exhorté ses disciples à supporter même le martyre, le Sauveur signale les trois obstacles qui empêchent cette courageuse confession de la foi chrétienne, savoir : l'égoïsme, la cupidité et le respect humain. Au premier obstacle, il oppose cette sentence (Matth. xvi, 25) : *Celui qui voudra sauver sa vie la perdra ; c'est-à-dire, il encourra la mort éternelle, l'homme qui, pour éviter la mort temporelle, fuira le martyre ou repoussera la pénitence, préférant ainsi offenser Dieu et ménager son corps. Mais au contraire celui qui perdra sa vie pour moi la retrouvera*, déclare le Sauveur ; en d'autres termes, il obtiendra une vie bienheureuse l'homme qui exposera ou sacrifiera cette vie misérable, non point par vanité, désespoir ou opiniâtreté ; mais pour mon amour, mon honneur et ma loi ; soit parce qu'il préfère mourir que de m'offenser, soit parce qu'il préfère m'apaiser en se mortifiant que de m'irriter davantage en s'épargnant trop. D'après saint Grégoire (Hom. 32 in Evang.), cette sentence du Seigneur est analogue à la déclaration qu'on ferait à un agriculteur, en lui disant : Si vous gardez le froment dans votre grenier, vous le perdrez sans retour ; mais si vous le jetez en terre, vous le retrouverez avec avantage. Malheur à la chair qui n'aura pas été affligée et domptée dans le temps, dit Cassien ; celle au contraire qui aura été immolée sur la terre sera couronnée dans le ciel. — « N'est-il pas plus prudent, dit saint Bernard (Serm. 30 in Cant.), de perdre sa vie en ce monde, afin de la conserver dans l'autre, que de la conserver momentanément ici-bas pour la perdre éternellement ? A cet oracle de la Sagesse incarnée que pouvez-vous répliquer, vous qui estimez la bonne chère plus que la bonne morale ? Hippocrate et ses partisans enseignent comment il faut conserver sa vie en ce monde ; le

Christ et ses disciples, au contraire, enseignent qu'il faut la perdre. De ces deux écoles laquelle voulez-vous suivre ? celle du Maître ou celle du serviteur ? Épicure vante surtout les plaisirs des sens et Galien recommande la santé du corps, mon divin Maître prêche le mépris de toutes ces choses, lorsqu'il fait retentir ces paroles mémorables (Joan. xii, 25) : *Quiconque aime sa propre vie la perdra ; il la perdra, soit en la sacrifiant par le martyre, soit en l'affligeant par la pénitence. Réprimer par l'esprit les désirs de la chair est un genre de martyre moins cruel et conséquemment moins horrible, mais plus long et par suite plus pénible que celui où les membres tombent sous le fer meurtrier des bourreaux. »*

Le second obstacle à la parfaite profession de la vie chrétienne est la cupidité que Jésus-Christ combat par la maxime suivante (Matth. xvi, 26) : *Que sert à un homme de gagner le monde entier, s'il vient à perdre son âme ? car en mourant, il n'emportera rien, sinon le péché qu'il a commis ; il méritera d'autant plus les tourments de l'enfer qu'il aura recherché davantage les biens de la terre. Aussi est-il écrit dans l'Apocalypse (xviii, 7) : Livrez-la aux supplices et aux douleurs à proportion qu'elle s'est abandonnée à l'orgueil et à la volupté. Être privée de la gloire céleste et condamnée à la peine éternelle, voilà le dommage irréparable que subira l'âme perdue pour toujours. Par conséquent, Jésus-Christ semble dire : La possession des richesses de l'univers est non-seulement inutile, mais très-préjudiciable à celui dont elle cause la perte de l'âme ; car cette substance immortelle et raisonnable que la sainte Trinité a créée à sa propre image doit être préférée à toutes les choses corruptibles et matérielles, comme étant plus précieuse que tous les trésors du monde. Insensé donc celui qui aime l'or et*

l'argent plus que son âme et que celle des autres, puisque, pour satisfaire cette folle passion, il s'expose à un malheur sans fin. L'avare est pire même que le démon ; car Satan estime plus une seule âme que l'univers entier ; lui-même l'a prouvé clairement, lorsque, pour tenter Jésus-Christ, il lui montra tous les royaumes avec leur magnificence en lui disant : *Je te donnerai toutes ces choses, si tu te prosternes pour m'adorer* (Matth. iv, 9). D'où il suit, conclut Origène (Tract. 2 in Matth.), que, si nous avons à choisir entre gagner le monde et sauver notre âme, nous devrions, sans hésiter un instant, perdre celui-là plutôt que celle-ci. Gardons-nous donc, ajoute saint Ambroise, de négliger le salut de notre âme pour courir après les richesses et les plaisirs ; car que nous servirait d'avoir joui des biens temporels, si nous venions à être privés des biens éternels ? Saint Chrysostôme rend cette vérité sensible par la comparaison suivante (Hom. 56 in Matth.) : « Si, pendant que vous seriez réduit à la plus extrême indigence, vous aperceviez de loin vos serviteurs se livrer aux délices de la bonne chère, quel avantage vous reviendrait-il d'être appelé leur seigneur et leur maître ? De même aussi, quelle consolation peuvent procurer à l'âme les jouissances de cette vie, lorsqu'elle n'a en perspective que les abîmes de l'enfer où elle sera précipitée, à cause de ces mêmes biens ? » — D'après saint Augustin, les paroles précédentes de Jésus-Christ s'adressent aussi à ceux qui négligent de sauver leurs propres âmes, en voulant sauver celles des autres. Selon saint Chrysostôme, ces hommes imprudents ressemblent aux malheureux ouvriers qui trouvent la mort dans les mines d'où ils s'efforcent d'extraire les métaux précieux.

Comme quelqu'un pourrait faussement objecter : Supposez que je perde mon âme, je la rachèterai au moyen de tout

ce que je gagnerai, le Seigneur ajoute aussitôt : *Que donnera l'homme en échange de son âme ?* Comme s'il disait : Le monde entier ne suffirait pas pour délivrer une seule âme de la mort éternelle ; c'est pourquoi l'homme ne saurait compenser la ruine de son âme par la conquête du monde lui-même. Celui qui perd sa fortune peut s'en dédommager par l'acquisition de richesses nouvelles, et celui qui perd la vie présente peut s'en consoler par l'espérance de la résurrection future ; mais si vous perdez votre âme par le péché, vous n'en trouverez pas une autre pour la remplacer et aucune créature ne pourra lui rendre la vie éternelle. Dans l'impuissance absolue où nous étions réduits par rapport à notre salut, Dieu, touché d'une miséricordieuse compassion, a livré le sang précieux de son propre Fils pour notre rédemption. Nous devons en retour sacrifier la vie présente pour son amour, au lieu de la conserver simplement pour quelque intérêt temporel. A des biens fugitifs qu'il nous faudra nécessairement quitter un jour, sachons préférer les biens éternels, dit saint Augustin. Si l'on vous faisait cette proposition : Pendant ce mois, soyez riche et puissant, faites tout ce que vous voudrez, et jouissez, comme il vous plaira, de toutes les délices ; mais, après ce laps de temps, on vous arrachera les yeux, on vous refusera tout soulagement, et vous serez condamné à passer le reste de votre vie dans les douleurs de la faim et de la soif, dans toutes sortes de misères et de tourments ; accepteriez-vous de pareilles conditions ? Et pourtant qu'est-ce que notre vie présente, quelque longue qu'elle soit ? Moins qu'un mois, moins qu'un jour, moins qu'une heure en comparaison de l'éternité malheureuse à laquelle sera condamnée l'âme pécheresse pour y endurer des supplices sans terme comme sans exemple. Lors même que vous pourriez réunir en vous seul, dit

saint Isidore, toute la sagesse de Salomon, la beauté d'Absalon, la force de Samson, la longévité d'Enoch, la fortune de Crésus ; à quoi vous serviraient tous ces avantages, si, après les avoir possédés, votre corps devait être abandonné aux vers et votre âme livrée aux démons afin d'être tourmentée sans relâche comme celle du mauvais riche dans les flammes de l'enfer? — Par conséquent, si nous vivons au temps de la persécution, soyons prêts à subir tous les maux et la mort même plutôt que de renier la foi chrétienne ; mais si nous vivons au temps de la paix, réprimons les désirs terrestres et méprisons les biens temporels pour ne pas violer la loi divine. Ne nous laissons point abattre par l'adversité, ni corrompre par la prospérité, ni séduire par aucun artifice ; veillons constamment sur nous-mêmes, afin que rien ne nous sépare de Jésus-Christ ; en toutes occasions et de toutes manières, tâchons de lui plaire et craignons de l'offenser.

Le troisième obstacle à la confession courageuse de la foi chrétienne est le respect humain. Souvent, dit saint Grégoire (Hom. 32 in Evang.), une mauvaise honte nous retient et nous empêche de manifester extérieurement les bons sentiments dont nous sommes animés intérieurement ; et plus nous redoutons la présence des hommes ennemis de la justice, moins nous appréhendons le regard de Dieu vengeur de cette même justice. Plusieurs disent bien qu'ils ne rougissent pas de se déclarer ouvertement chrétiens. Mais, comme ajoute le même saint Docteur, la confession orale de la foi catholique ne suffit pas, si l'on craint d'encourir le mépris du monde par la pratique de la religion, si l'on ne veut pas supporter les injures, et si, dans les différends qui surviennent, on refuse de faire les premières démarches pour ménager une promptre réconciliation. A ce

premier vice du respect humain le Seigneur oppose des menaces et des promesses ; car il déclare que, dans son second avènement, il reconnaîtra devant son Père céleste ceux qui l'auront reconnu devant les hommes, tandis qu'il reniera ceux qui l'auront renié (Matth. x, 32, 33). *Si quelqu'un rougit de moi et de mes paroles, dit-il, le Fils de l'homme rougira parcillement de lui, lorsqu'il viendra dans sa majesté, celle de son Père et de ses Anges* (Luc. ix, 26). Il s'appelle lui-même *Fils de l'homme*, en signe d'humilité, comme aussi pour attester la réalité de la chair qu'il s'est unie miséricordieusement, et pour indiquer l'intégrité ou pureté parfaite de la Vierge qui le conçut et l'enfanta miraculeusement. Ainsi Jésus-Christ qui est venu jadis dans la pauvreté, l'abjection et la douleur pour racheter le monde, viendra de nouveau pour le juger, dans la compagnie bienheureuse des esprits célestes, dans la gloire de son humanité. Mais comme les trois personnes de l'adorable Trinité concourent inséparablement à toutes les actions extérieures que Dieu produit hors de lui-même, le jugement dernier du genre humain sera l'œuvre commune du Père, du Fils et du Saint-Esprit ; il sera néanmoins l'œuvre plus particulière du Verbe incarné qui s'y montrera seul sous la forme visible de sa nature humaine. D'ailleurs, bien que la puissance et la bonté doivent s'exercer dans cette action suprême, la sagesse que l'on attribue spécialement au Verbe éternel doit y présider surtout au discernement nécessaire pour observer les règles de l'équité, en considérant ce qui est dû à chacun.

Comme Juge souverain des vivants et des morts, l'Homme-Dieu rassemblera toutes les générations autour de son tribunal redoutable. *Alors, sans plus accorder aucune remise de temps, comme aussi sans faire aucune acception de per-*

sonnes, *il rendra à chacun selon ses œuvres*, suivant ses mérites ou démérites (Matth. xvi, 27) ; il récompensera les justes et châtiara les pécheurs, en décernant aux premiers une double gloire et en infligeant aux seconds une double peine, à savoir pour le corps et pour l'âme. Aujourd'hui, c'est le temps de travailler et de semer ; alors, ce sera le temps de percevoir la rémunération et de recueillir la moisson. Marchons avec ardeur pendant que nous jouissons de la lumière, de peur qu'étant surpris tout à coup par les ténèbres nous ne puissions plus produire aucune œuvre de salut. Consentons à perdre cette vie temporelle, et nous mériterons de recevoir en échange la vie éternelle. Ne nous laissons point abattre ; la joie ne tardera pas à remplacer pour toujours la tristesse. Si la mort vous épouvante, contemplez la gloire du Sauveur triomphant ; et si la croix vous effraie, considérez la béatitude des chœurs angéliques auxquels vous serez bientôt associés. Rappelez-vous, dit saint Bernard (Serm. de quadruplici debito), ce que vous devez à Jésus-Christ ; vous lui devez la vie, puisqu'il a donné la sienne pour racheter la vôtre. Ne craignez donc point de confesser votre divin Sauveur parmi les rigueurs mêmes de la persécution ; plutôt que de le renier, soyez prêts à sacrifier tous les biens et tous les avantages temporels, à endurer tous les supplices et tous les opprobres, à verser jusqu'à la dernière goutte de votre sang. Parmi les douceurs de la paix qui ne sont pas sans dangers pour la vertu, ne rougissez pas non plus d'imiter votre divin Modèle ; appliquez-vous spécialement à mortifier vos sens et à pardonner les injures. En tout temps comme en tout lieu, montrez-vous chrétiens véritables par votre langage et votre conduite ; Jésus-Christ à son tour vous reconnaîtra pour ses fidèles disciples, devant son Père céleste et devant le monde en-

tier au grand jour de la manifestation et de la rétribution.

De peur que les Apôtres, encore faibles et imparfaits, ne doutassent de son dernier avènement et ne se rebutassent d'une longue attente, leur bon Maître confirma leur foi et soutint leur courage par la promesse suivante dont l'accomplissement n'était pas éloigné (Matth. xvi, 28). Afin que vous soyez assurés de mes paroles précédentes, *je vous le dis en vérité : Quelques-uns de ceux qui sont ici présents ne goûteront pas la mort avant d'avoir vu le Fils de l'homme venant en son règne*, c'est-à-dire dans l'éclat avec lequel il apparaîtra comme Roi de l'univers, au jour du jugement ; car ils le contempleront bientôt tel qu'il se découvrira plus tard à tous les hommes ressuscités. Le Sauveur voulait ainsi donner ici-bas à ses amis un échantillon de la gloire dont il revêtira dans le ciel les corps des élus qui le confessent maintenant sur la terre. Selon la Glose, il montra à ses Apôtres dans son corps mortel une clarté semblable à celle que son corps ressuscité devait posséder ; et de cette manière ils virent une image de la splendeur que produira le règne de Dieu dans l'Église triomphante. En disant qu'*ils ne goûteront pas la mort auparavant*, le Seigneur nous fait entendre, par cette expression remarquable, que la mort temporelle cause une bien légère amertume en comparaison de la mort éternelle, et que, avant de parvenir à la vie éternelle, les bons ne font que passer rapidement par la mort temporelle. Ceux qui supportent patiemment les afflictions pour Jésus-Christ demeurent ici-bas avec lui en état de grâce, et ils ne goûtent point l'amertume affreuse de la mort spirituelle du péché ou de l'enfer ; mais ils vont avec leur divin Chef posséder la céleste béatitude. Le Sauveur fit à ses chers disciples cette consolante promesse pour les fortifier contre les adversités passagères de ce monde, en leur

montrant les joies permanentes de la résurrection glorieuse. Mais il différera quelques jours encore de leur accorder cette vision magnifique, afin qu'ils la désirassent avec plus d'ardeur, la reçussent avec plus de reconnaissance, et qu'elle leur fût ainsi plus agréable et plus profitable.

Prière.

Seigneur Jésus, apprenez-moi à me renoncer moi-même, de façon que, dans la prospérité comme dans l'usage ordinaire des choses temporelles, je m'abstienne de tout mal et je me propose votre seul honneur ; qu'abandonnant ma propre volonté, je me soumette à votre bon plaisir ainsi qu'à toute créature pour votre amour. Aidez-moi aussi à porter ma croix, de sorte que j'embrasse volontiers la pénitence et la mortification, que je souffre patiemment les peines et les afflictions de la part d'autrui, que je sache compatir aux nécessités et aux misères du prochain, que je ne cesse d'accomplir le bien malgré les difficultés et les contradictions. Enfin accordez-moi de vous suivre, en imitant vos exemples, de manière que, par la conformité de ma vie avec la vôtre, je parvienne sur vos traces à la céleste patrie. Ainsi soit-il

CHAPITRE III

TRANSFIGURATION DE NOTRE-SEIGNEUR.

Matth. xvii, 1-9. — Marc. ix, 1-8. — Luc. ix, 28-36.

Le Sauveur ne différera pas beaucoup d'accomplir la promesse qu'il venait de faire à ses Apôtres réunis, en leur

disant que quelques-uns d'entre eux ne mourraient pas sans avoir vu le Fils de l'homme dans la majesté de son règne. *Six jours après*, disent saint Matthieu et saint Marc, qui ne comptent pas les deux jours extrêmes, celui de la promesse et celui de sa réalisation, ou selon saint Luc qui comprend l'un et l'autre, *huit jours après environ*, Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, les mena à l'écart, pour prier avec eux sur une montagne qui est le Thabor, distant de quatre milles de Nazareth, du côté de l'orient. Les six jours, mentionnés par les deux premiers Évangélistes, signifient qu'après le sixième âge du monde les âmes des Saints se reposeront en paix de leurs travaux dans l'attente de la résurrection ; les huit jours marqués par saint Luc indiquent que dans la huitième époque les corps des Saints, quittant la poussière du tombeau, se réuniront à leurs âmes bienheureuses pour partager avec elles la gloire de l'immortalité. Suivant la Glose et saint Jérôme (in cap. xvii Matth.), ces différents nombres sont en harmonie avec le mystère présent : car, de même que notre divin Rédempteur, après le sixième jour de la semaine où il fut élevé sur la croix et le septième où il fut déposé dans le sépulcre, sortit vivant du tombeau le huitième ; ainsi après les six âges du monde pendant lesquels nous travaillons et nous souffrons pour le Seigneur, et après le septième qui est celui du repos provisoire des âmes séparées de leurs corps dans l'autre vie, nous ressusciterons tous dans la huitième époque. Voilà pourquoi au huitième jour s'opéra le miracle de la Transfiguration, par lequel le Sauveur voulait montrer à ses disciples comme une esquisse de la gloire de la résurrection future.

Le Seigneur prit avec lui trois de ses Apôtres, afin que le prodige fût prouvé par la déclaration de trois témoins ; c'était aussi pour signifier que ceux qui croiront fermement

à l'adorable Trinité jouiront à jamais de la vision béatifique. Il choisit les trois qu'il affectionnait spécialement, pour donner à entendre que quiconque désire contempler la gloire de Dieu doit confesser sa foi comme saint Pierre, triompher des vices ainsi que saint Jacques, et à l'exemple de saint Jean posséder la grâce nécessaire pour l'exécution des bonnes œuvres ; car tout mérite proprement dit consiste à croire le vrai, à fuir le mal et à pratiquer le bien. Le divin Maître voulait encore insinuer par là qu'il agréa les divers états compris dans l'Église : saint Pierre y représente les gens mariés et aussi les prélats ; saint Jacques figure les pénitents et ceux qui sont appliqués à la vie active ; saint Jean rappelle les vierges et les contemplatifs. Afin de manifester aux yeux de ses trois amis privilégiés un brillant reflet de la gloire future, *il les emmena à l'écart*, dans un lieu désert et solitaire, pour nous faire comprendre que, si nous voulons participer au triomphe de sa résurrection, nous devons nous arracher à la société des méchants et aux embarras du siècle. *Il les conduisit sur une montagne* et non dans une vallée ; car on ne peut mériter de le voir et de le posséder dans sa splendeur et sa félicité, si l'on ne détache de la terre ses propres pensées et ses affections pour les porter sans cesse vers le ciel où l'on doit habiter en esprit. *Il s'éleva sur une très-haute montagne afin d'y prier*, nous insinuant par cette ascension sublime que, pour bien faire oraison, il faut marcher de vertu en vertu jusqu'au sommet de la perfection, fouler aux pieds les choses de la terre et aspirer de tout son cœur aux jouissances de la patrie. Par rapport au prodige dont il s'agit, ce mont est justement appelé Thabor, qui signifie *l'approche de la lumière* ; car toute manifestation se produit au moyen de la lumière.

L'effet qui accompagna l'oraison du Sauveur montra

bien qu'il demandait à son Père de manifester à ses Apôtres la gloire de la résurrection future ; car *tandis qu'il priait, son visage parut tout autre* (Luc. ix, 29), *et il fut transfiguré devant eux* (Matth. xvii, 2). La ferveur et la dévotion dans la prière disposent à l'extase ou à la transformation de l'âme, comme le prouva plus tard l'exemple de saint Pierre (Act. x). Pour indiquer ici l'action commune de la Trinité tout entière sur la nature humaine de Jésus-Christ, l'Évangile déclare non pas qu'il se transfigura, mais qu'il fut transfiguré. *Sa face devint brillante comme le soleil et même plus encore, mais l'écrivain sacré ne trouvait point un terme suffisant de comparaison ; ses vêtements devinrent blancs comme la neige*, parce qu'ils étaient environnés d'une vive lumière. Selon saint Augustin (de Mirabil. sac. Script.), la blancheur éclatante des vêtements provenait de la splendeur merveilleuse de la face, en sorte que le changement réel s'opéra dans le visage et non dans les habits du Sauveur. Toutefois il ne perdit rien de sa substance véritable, mais il y ajouta un éclat extraordinaire, et ses traits restèrent les mêmes tout en devenant plus majestueux ; aussi saint Luc ne marque pas que sa figure était autre, mais seulement qu'elle paraissait autre (*facta est species vultus ejus altera*). Le Seigneur ne prit néanmoins que la ressemblance et non point la qualité même de la clarté céleste ; car, comme le dit saint Léon (Serm. de Transfig.), les disciples encore revêtus de leurs corps mortels n'auraient pu supporter cette vue ineffable et inaccessible de la divinité, dont la jouissance est réservée pour la vie éternelle à ceux qui ont le cœur pur. Le Sauveur voulut alors montrer dans sa chair passible un spécimen de la gloire qui devait suivre sa résurrection et la nôtre, comme il l'avait annoncé et promis. Quel gage magnifique il nous

a donné dans son admirable Transfiguration ! elle était le prélude sublime du dernier avènement où Jésus-Christ avec ses bienheureux élus l'emportera en clarté sur l'astre du jour. Celle de sa nature divine a été figurée par la splendeur de son visage, tandis que celle de sa nature humaine l'a été par la blancheur de ses vêtements. La clarté qu'il devait posséder comme notre Chef suprême a été aussi représentée par la splendeur de son visage, comme celle qu'il doit communiquer aux Saints triomphants l'a été par la blancheur de ses vêtements ; mais la clarté des disciples s'effacera devant celle de leur Maître, de même que la couleur éblouissante de la neige est surpassée par la lumière étincelante du soleil.

Avant d'être transfiguré, le Seigneur fit trois choses remarquables qui doivent nous servir d'exemples : il prit avec lui trois Apôtres, gravit avec eux une montagne fort élevée et se mit en prière. Ces différentes circonstances nous montrent que personne ne peut atteindre à la gloire céleste s'il ne s'entoure de vertus excellentes, ne s'élève à une vie surnaturelle et ne se livre à une fervente oraison. Heureux d'abord celui qui se fait accompagner des vertus représentées par les disciples privilégiés ! Ainsi, dans un sens spirituel, prenons avec nous saint Pierre dont le nom signifie *connaissant*, c'est-à-dire possédons la triple connaissance de Dieu, de nous-mêmes et du prochain : la première engendre la charité et chasse la crainte ; la seconde fait naître l'humilité et fuir la présomption ; la troisième produit la compassion et bannit la dureté. Prenons aussi saint Jacques dont le nom signifie *lutteur* ou *supplantateur* ; c'est-à-dire embrassons la triple mortification qui consiste à repousser et à surmonter les concupiscences de la chair, les séductions du monde et les suggestions perfides du démon ;

car, selon la parole de saint Paul (II Tim II, 5), *il n'y aura de couronné que celui qui aura dignement combattu*; aussi le patriarche Jacob ne fut béni qu'après avoir lutté constamment. Prenons encore saint Jean dont le nom signifie *grâce*; c'est-à-dire recevons le secours divin qui nous est nécessaire pour bien commencer, progresser et persévérer. Le grand Docteur des Gentils disait en conséquence (I Cor. xv, 10) : *Ce que je suis, je le suis par la grâce de Dieu*; voilà la première grâce : *et cette grâce n'a pas été infructueuse en moi* ; voilà la seconde : *mais avec elle j'ai plus travaillé que tous les autres* ; voilà la troisième. Saint Jean eut aussi le privilège d'aimer Dieu tout particulièrement ; à son imitation, le Chrétien doit chérir le bien suprême par-dessus toute chose, de manière à n'attacher son cœur à rien de ce qui passe. — De plus, saint Pierre appelé autrement Simon, c'est-à-dire *docile*, figure l'obéissance, saint Jean la pureté et saint Jacques la pauvreté volontaire ; telles sont les trois vertus qui conduisent à la claire vision de Dieu, comme les trois Apôtres précédents virent la Transfiguration. Heureux encore celui qui arrive sur cette montagne sacrée d'une vie surnaturelle ! mais pour atteindre à cette sublime hauteur, il faut s'y élever par trois degrés : l'abnégation de sa volonté, la mortification de la chair et le mépris du monde ; ce sont là les trois conditions de la vie parfaite à laquelle nous exhorte Jésus-Christ en disant (Matth. xvi, 24) : *Celui qui veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, qu'il porte sa croix et me suive*. Heureux enfin celui qui s'applique à la prière avec foi, dévotion et persévérance, jusqu'à ce qu'apparaisse la gloire du Sauveur ! La splendeur de son visage est l'emblème des clercs qui, comme des soleils, brillent par la science, brûlent par la charité, éclairent par leurs enseigne-

ments et leurs exemples. La blancheur de ses vêtements est le symbole des laïcs qui reluisent comme la neige par la pureté du cœur, la chasteté du corps et la droiture des œuvres.

Tout à coup apparurent deux hommes qui s'entretenaient avec Jésus ; c'étaient Moïse et Élie (Luc. ix, 30) : le premier était revêtu d'un corps emprunté, comme il arrive également pour les Anges qui se manifestent sous une forme sensible ; le second était présent avec son propre corps qu'il avait conservé dans le paradis. Ces deux illustres personnages, dont l'un était mort depuis longtemps et l'autre encore vivant, parurent sur le Thabor avec le Sauveur de préférence à tous les autres, pour plusieurs raisons. C'était pour montrer d'abord que le Christ est le Maître des vivants et des morts, et l'Arbitre de la vie et de la mort ; qu'à la fin des siècles, tous les justes, ceux qui seront morts et ceux qui seront encore vivants, figurés ici les uns par Moïse et les autres par Élie, se réuniront afin de régner conjointement avec lui dans sa gloire ; que lui-même devait mourir et ressusciter ensuite, que nous aussi nous devons mourir au monde et vivre pour Dieu. C'était encore pour signifier que Jésus était véritablement le Messie promis et annoncé par la Loi et les Prophètes, que sa doctrine ne diffère pas de la leur, qu'il en est le complément et la fin par sa prédication et sa gloire, qu'il est même au-dessus de la Loi et des Prophètes ; car, comme Moïse représente la Loi dont il fut le promulgateur, Élie les Prophètes dont il fut un des principaux, Jésus-Christ représente l'Évangile dont il est l'auteur ; aussi se tient-il entre Moïse et Élie pour indiquer par là que son Évangile recevait le témoignage de la Loi et des Prophètes. Le Sauveur voulut recevoir alors de toutes parts des témoignages en faveur de sa divinité : du ciel, par la voix du Père qui retentit ; de l'air, par la nuée lumineuse qui l'enveloppa ;

du paradis, par la présence d'Élie qui en était sorti ; de la terre, par la présence des trois Apôtres ; et même des limbes, par celle de Moïse.

Les deux grands personnages de l'Ancien Testament, *apparaissant avec majesté, parlaient de la fin qu'il devait avoir à Jérusalem* (Luc. ix, 31) ; c'est-à-dire de sa mort dans laquelle il devait manifester l'excès de son amour, de sa douleur et de son humilité. Ils prouvaient par cet entretien que la Loi et les Prophètes avaient prédit et figuré la grâce future de la rédemption par le Christ. S'ils conversaient avec Jésus touchant une semblable matière, ce n'était pas pour l'instruire de quelque chose qu'il ignorât, mais plutôt pour adorer les mystères de son Incarnation et de sa Passion qu'ils avaient annoncés et qui allaient bientôt obtenir en sa personne leur parfait accomplissement. Ils se réjouissaient de voir approcher le jour tant désiré du salut pour eux comme pour tout le genre humain ; néanmoins ils s'attristaient, en pensant que Celui qui brillait à leurs yeux d'un si vif éclat allait être trahi, conspué, jugé et attaché à une croix par des hommes jaloux et envieux de sa gloire. Les trois Apôtres et les deux Prophètes étaient émerveillés et heureux, non-seulement d'être spectateurs de la Transfiguration du Christ, mais encore, selon la remarque de saint Ephrem, de se voir réunis dans le même lieu ; car les princes des deux Testaments se trouvaient assemblés avec le Dieu d'Abraham. Moïse, conducteur du peuple hébreu, considérait avec joie saint Pierre qui devait être le chef du monde chrétien ; le chaste Élie admirait la pureté angélique de saint Jean, ce disciple vierge ; et tous deux louaient en saint Jacques l'inestimable prérogative du martyr.

Cependant Pierre et les deux autres qui étaient avec lui étaient accablés de sommeil, tant ils étaient éblouis par la

gloire ; car les sens du corps humain ne peuvent supporter la splendeur incomparable de la divinité. *Sortant de leur assoupissement, ils virent Jésus dans toute sa majesté, avec les deux personnages qui se tenaient à ses côtés* (Luc. ix, 32). Comment, demande saint Ambroise (in cap. ix Luc.), reconnurent-ils alors Moïse et Élie qu'ils n'avaient jamais vus ? C'est, répond-il, par un effet de la clarté dont ils étaient environnés ; d'où l'on peut comprendre que dans la bienheureuse éternité, les élus se reconnaîtront les uns les autres, quand même ils ne se seraient jamais vus sur la terre. *Alors Pierre, tout extasié, dit à Jésus : Seigneur, nous sommes bien ici, sur cette montagne, dans les douceurs de la contemplation. Plus on goûte les charmes de la vie céleste, remarque Raban-Maur* (in cap. xvii Matth.), *plus on méprise les satisfactions de ce bas monde. Si vous le voulez, ajouta-t-il, faisons ici trois tentes, afin d'y fixer notre séjour : Une pour vous, une pour Moïse et une pour Élie* (Luc. ix, 33). Il ne parle pas d'une tente pour lui et ses deux compagnons ; car il supposait probablement que, en qualité de disciples, ils demeureraient dans celle de leur divin Maître. Pour avoir ressenti comme un petit avant-goût de la gloire future qu'il voyait briller dans le Christ, Pierre est tellement ravi, qu'il désire rester perpétuellement en cet état ; apprenons de là, que rien ne doit nous paraître difficile à souffrir pour Jésus-Christ, ni les tourments, ni la croix, ni la mort même, afin de parvenir à la montagne des splendeurs célestes, où nous jouirons de tout bien sans mélange d'aucun mal. Or, selon le Vénéral Bède (in cap. ix Marci), et selon Remi d'Auxerre (in cap. xvii Matth.), quel sera notre bonheur de contempler éternellement le Roi des rois dans tout l'éclat de sa majesté souveraine et dans la glorieuse société des Anges et des Saints, puisque la vision

passagère du Sauveur, transfiguré dans la compagnie de ses deux grands serviteurs, a transporté de joie le Prince des Apôtres jusqu'à lui faire perdre, à l'instant, tout souvenir des choses temporelles ?

Mais Pierre, hors de lui-même, *ne savait ce qu'il disait* ; prenant l'ombre de la gloire future pour la réalité même, il cherchait la patrie dans l'exil ; il oubliait que le royaume de Dieu n'est pas donné aux élus sur la terre, mais dans le ciel où il n'est plus besoin de tentes ou de maisons faites de la main des hommes ; il ne pensait pas, en outre, que lui et ses collègues, encore revêtus de leur chair passible, ne pouvaient jouir de la vie bienheureuse sans avoir goûté l'amertume de la mort ; enfin, il ne considérait pas qu'il devait travailler pour son propre salut et celui des autres.

« Que dites-vous, ô Pierre ? s'écrie saint Augustin ; le monde se perd, et vous ne cherchez que votre sûreté ! les nations se précipitent l'une contre l'autre, et vous aimez le repos ! l'univers est plongé dans les ténèbres, et vous voulez lui cacher la lumière ! cependant *personne n'allume une lampe pour la placer sous un boisseau* (Matth. v, 15). »

« Non, dit saint Jean Damascène, il n'est pas bon pour vous, ô Pierre, que le Christ fixe sa demeure sur le Thabor ; car s'il y restait, les promesses qu'il vous a faites n'obtiendraient point leur effet ; vous ne recevriez jamais les clefs du ciel, et la tyrannie de l'enfer ne serait point détruite. » Saint Chrysostôme ajoute (Hom. 57 in Matth.) : « En entendant dire que le Christ devait aller à Jérusalem pour y souffrir de cruels tourments, saint Pierre craint encore pour son bon Maître. Mais, après la réprimande sévère qu'il avait reçue, il n'ose plus s'opposer ouvertement à la résolution déclarée ; il essaie seulement d'en empêcher la prochaine exécution par un moyen détourné. Considérant donc qu'on

trouvait dans cette solitude une parfaite tranquillité, il crut qu'on pouvait y établir un séjour convenable pour longtemps ; c'est pourquoi il dit : *Seigneur, nous sommes bien ici ; dressons-y trois tentes, s'il vous plaît.* Il espérait que, si son projet était accepté, Jésus ne monterait point à la ville sainte et qu'ainsi il échapperait à la mort violente que les Juifs lui préparaient. » Lorsque Pierre tenait ce langage il ne raisonnait pas, puisque le Sauveur devait mourir selon le décret éternel de la justice divine ; mais ses paroles étaient dictées par la tendresse extrême qu'il portait à son bon Maître. La joie ineffable que lui causait le spectacle de ce triomphe magnifique lui faisait oublier que l'essence de la vraie béatitude ne consiste pas dans la contemplation de l'humanité même glorifiée de Jésus-Christ, et que cette seule vue ne constitue pas le souverain bonheur des élus. — Néanmoins, comme pour accomplir le désir que saint Pierre avait exprimé, on fit construire, plus tard, sur le mont Thabor, un vaste monastère qui renfermait trois églises, au milieu d'une immense forêt. — L'homme contemplatif se construit spirituellement trois tentes, par la lecture pratique de la Loi, des Prophètes et de l'Évangile, lorsqu'il croit de cœur, confesse de bouche et observe dans sa conduite leurs enseignements révélés.

La félicité des Saints a été signifiée de plusieurs manières dans la Transfiguration de Notre-Seigneur : 1^o par la manifestation des trois personnes divines. En effet toute la Trinité s'est révélée sur le Thabor : le Père, par une voix céleste qui se fit entendre ; le Fils, sous la forme humaine qu'il s'est unie hypostatiquement ; et le Saint-Esprit, dans la nuée lumineuse qui couvrit les assistants ; ce qui marquait que la béatitude des élus devait résider en la jouissance de l'adorable Trinité. Dans le transport d'une ferveur indis-

crête, Pierre voulait élever trois tentes sur le Thabor ; chaque homme doit préparer en lui-même trois tentes mystiques, pour y recevoir non pas Moïse et Élie, mais les trois personnes divines, comme elles le désirent elles-mêmes, d'après cette parole de l'Évangile (Joan. xiv, 23) : *Nous viendrons en lui, et nous fixerons en lui notre séjour*. Ces trois demeures spirituelles de la majesté divine ce sont les trois facultés de l'âme chrétienne, savoir : la mémoire, l'intelligence et la volonté. Le Fils habite l'intelligence, pour l'éclairer d'une connaissance surnaturelle ; le Saint-Esprit remplit la volonté, pour l'échauffer d'une ardente charité ; le Père occupe la mémoire, pour l'appliquer sans cesse à l'objet connu par l'intelligence et aimé par la volonté. De la sorte l'âme chrétienne est tout entière comme transformée en Dieu et pour ainsi dire déifiée ; elle expérimente déjà dans une certaine mesure la suavité de cette invitation : *Entrez dans la joie de votre Seigneur* (Matth. xxv, 21).

2° Par la réunion des différentes personnes qui en furent témoins, la Transfiguration du Sauveur nous annonce que dans la patrie céleste nous jouirons de la compagnie de tous les Saints, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament. Les bienheureux de l'ancienne loi se divisent en deux ordres : les Patriarches représentés par Moïse et les Prophètes par Élie. Les justes de la loi nouvelle forment trois classes : les Martyrs sont figurés par saint Jacques, les Confesseurs remplis de la sagesse divine sont figurés par saint Pierre dont le nom signifie *connaissant*, et les Vierges par saint Jean. On peut dire aussi que Jésus-Christ a voulu recevoir en faveur de son avènement le témoignage de ceux qui sont au ciel, dans le monde, dans le paradis terrestre et dans les limbes ; c'est pourquoi dans la circonstance présente il a été reconnu comme Fils de Dieu par le Père

éternel, Moïse, Élie, Pierre, Jacques et Jean. 3° Par la splendeur de la sainte humanité qui en fut le sujet, la Transfiguration de Jésus-Christ nous montre la gloire qui éclatera dans le corps des bienheureux ressuscités ; car nous voyons une image de cette gloire, comme nous l'avons expliqué déjà, dans ce qui est dit ici du Sauveur : *Son visage devint brillant comme le soleil, et ses vêtements devinrent blancs comme la neige.*

Saint Pierre, demandant au Seigneur de dresser trois tentes, ne reçut aucune réponse, parce que le temps n'était pas encore venu pour lui de jouir d'une immuable béatitude. Celui qui veut offrir à Jésus une demeure agréable doit lui préparer au fond de son cœur un tabernacle orné de vertus excellentes ; mais comme Pierre ne songeait qu'à construire des cabanes matérielles, il ne fut point entendu. *Avant même qu'il eût achevé de parler, une nuée lumineuse les environna (Matth. xvii, 5).* Elle les éclaira d'une véritable connaissance, en leur faisant comprendre que les élus une fois admis dans les palais éternels n'auront plus besoin d'être protégés par des abris temporels ; car ils seront comme enveloppés de la gloire du Saint-Esprit et cachés dans la face du Très-Haut ; le Tout-Puissant sera lui-même le temple et l'église, la maison où ils résideront et reposeront éternellement, sans craindre ni les intempéries des saisons, ni les vents de l'adversité. Ainsi, tandis que l'Apôtre stupéfait cherchait une habitation terrestre, il trouva le céleste ombrage qui le couvrit comme un pavillon splendide. Cette nuée transparente n'était point formée par les vapeurs ténébreuses qui émanent de la terre, mais par les rayons éblouissants qui jaillissaient du Sauveur ; elle provenait de la lumière, de même que la fumée provient du feu.

Pour confirmer les Apôtres dans la croyance à la divinité

de Jésus-Christ, le témoignage du Père éternel vint corroborer celui qu'avaient rendu Moïse et Élie. *Une voix, semblable au bruit du tonnerre, fit entendre de la nue ces paroles : Voici mon Fils bien-aimé, dans lequel je me complais souverainement : écoutez-le.* En d'autres termes : *Voici mon Fils*, non par grâce ou par création comme les Anges et les hommes, mais par nature et par essence ; *bien-aimé*, puisqu'il est mon Fils propre et non simplement adoptif. *Or, Jésus se trouva seul, lorsque cette voix retentit* (Luc. ix, 36). Comme si le Père éternel eût dit, suivant saint Ambroise (in cap. ix Luc.) : « Mon Fils unique ce n'est ni Moïse, ni Élie, mais Celui-ci que vous voyez seul maintenant ; car dès que le Seigneur commença à être désigné, les deux autres personnages avaient déjà disparu, de peur que les Apôtres ne sussent pas avec certitude auquel des trois pouvait se rapporter la parole céleste. » *En lui je me complais souverainement ; c'est-à-dire, en lui j'ai résolu de réaliser mon bon plaisir de racheter le monde. Ou bien, selon saint Chrysostôme (Hom. 57 in Matth.), « en lui je mets toutes mes affections et mes délices ; en lui je me repose et me confie entièrement, parce qu'il exécute ponctuellement tous mes ordres et mes désirs, de sorte qu'il n'a avec moi qu'une seule et même volonté ; si donc il veut être crucifié, ne vous opposez pas à ses desseins qui sont aussi les miens. » Écoutez-le de préférence à Moïse et à Élie, parce que le Christ est la fin de la Loi et des Prophètes (Rom. x, 4) ; écoutez-le comme votre Maître unique et suprême qui vous enseignera toutes les choses nécessaires au salut ; écoutez-le, parce qu'il est la Vérité même ; cherchez-le, car il est la Vie ; suivez-le, il est la Voie qui conduit au ciel (Joan. xiv, 6). Comme s'il eût dit, d'après Remi d'Auxerre : Que les ombres de la Loi se dissipent, que les figures prophétiques disparaissent ; la seule lumière*

de l'Évangile doit désormais briller sur le monde. Heureux donc ces trois Apôtres privilégiés qui méritèrent de contempler la gloire de l'Homme-Dieu sur le Thabor et d'y entendre la voix du Père éternel ! Nous participerons à leur bonheur, si comme eux nous croyons en Jésus-Christ et si nous vivons pour Jésus-Christ, mais surtout si nous nous attachons de tout notre cœur à Celui qu'ils ont aimé avec tant d'ardeur.

Cependant, comme la faiblesse humaine ne peut, sans en être accablée, soutenir l'éclat imposant de la majesté divine, les disciples, entendant la voix terrible qui sortait de la nuée *tombèrent la face contre terre* (Matth. xvii, 6). C'est là une preuve de leur sainteté, d'après Remi d'Auxerre ; car les méchants tombent à la renverse. Les justes, au contraire, tombent la face contre terre, tantôt par crainte, comme les Apôtres sur le Thabor ; tantôt par humilité, comme les Mages auprès de la crèche du Sauveur ; tantôt pour témoigner leur reconnaissance, comme les vieillards de l'Apocalypse devant le trône de l'Éternel. A la vue de la nuée lumineuse, au bruit de cette voix formidable qui retentissait comme le tonnerre, les Apôtres reconnurent leur erreur. *Saisis d'effroi, ils se prosternèrent le visage dans la poussière* ; les deux Prophètes eux-mêmes s'enfuirent, dit saint Ephrem, et la terre trembla jusque dans ses fondements. Mais le divin Maître, ému de compassion, s'empressa de rassurer et de ranimer les disciples épouvantés et terrassés. *S'approchant d'eux avec bonté, il les toucha doucement pour raffermir leurs membres débilités, et leur dit : Lève-vous et ne craignez point* (Matth. xvii, 7). Ils se redressèrent aussitôt pleins de sécurité comme précédemment. Heureux ceux que Jésus touche de la sorte ! Prions-le d'en agir ainsi à notre égard, de nous retirer de notre prostration, et de

nous réveiller de notre assoupissement par son contact salutaire et par sa parole efficace; enfin qu'il nous ouvre les yeux pour ne voir que lui seul. C'est un ami charitable et bienfaisant, il est le consolateur des affligés et la force des faibles; il tend volontiers la main à ceux qui sont abattus et tombés pour les secourir et les relever. Quand le Sauveur les eut remis sur pied, les Apôtres *levant les yeux ne virent plus que lui tout seul* (Ibid. 8), car Moïse et Élie avaient disparu, et ils le virent tel qu'il était auparavant, lorsqu'il conversait familièrement avec eux. C'était pour leur faire comprendre que la voix sortie de la nue n'avait parlé que de lui seul, et qu'ils n'avaient besoin d'aucun autre; qu'à l'avenir ils pouvaient se passer de Moïse et d'Élie; car les ombres et les figures de la Loi et des Prophètes s'évanouissaient pour faire place aux grandes réalités et vérités de l'Évangile qui commençaient à se manifester et à s'accomplir.

La Glose fait remarquer les analogies qui se rencontrent entre la première et la seconde régénération, c'est-à-dire entre celle de l'âme par le baptême et celle du corps par la résurrection. Au baptême du Christ qui était le type du nôtre, la Trinité tout entière montra son opération : le Père, par le bruit de la voix qui proclama la divinité de Jésus-Christ; le Fils, dans la forme de l'humanité qu'il s'était unie; le Saint-Esprit, sous la figure d'une colombe qui reposa sur la tête du Sauveur. De même dans la Transfiguration de Notre-Seigneur qui était l'image de notre résurrection, les trois personnes divines déclarèrent leur présence : la première, par une voix d'en haut; la seconde, par la glorification de son humanité; la troisième, par l'apparition d'une nuée mystérieuse. Aussi, lorsque nous serons ressuscités, nous verrons et nous célébrerons la gloire de Celui que nous aurons reconnu et confessé, après avoir été

baptisés. C'est pour des raisons bien convenables que l'Esprit-Saint se manifesta, près du Jourdain, sous le symbole d'une blanche colombe et, sur le Thabor, sous l'emblème d'une nuée diaphane. Il a coutume en effet de représenter ses dons par des signes sensibles : ainsi dans le baptême, il restitue aux âmes l'innocence que désigne la candide colombe ; dans la résurrection, il communiquera aux élus la clarté et le rafraîchissement qu'indique la nuée lumineuse. C'est pourquoi celui qui conserve maintenant avec simplicité de cœur la foi qu'il a reçue contempera alors, à la lumière de la claire vision, ce qu'il aura cru constamment jusqu'à la mort.

En descendant de la montagne avec ses disciples, Jésus leur dit : Ne parlez à personne de ce que vous avez vu, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts (Matth. xvii, 9). Cette défense était fondée sur plusieurs raisons. 1° D'après saint Jérôme (in cap. xvii Matth.), si ce fait eût été publié, il eût semblé incroyable à cause de sa grandeur extraordinaire. 2° Selon saint Thomas (Part. III, quæst. 45, art. 3), le Sauveur voulait cacher sa gloire, de peur que ceux qui en auraient entendu parler ne fussent scandalisés en le voyant peu après mourir sur une croix comme un criminel. 3° Suivant Remi d'Auxerre (in Matth.), c'était dans la crainte que la prédication de cette gloire n'empêchât l'effet de sa Passion ; car si la merveille avait été divulguée parmi le peuple, beaucoup se seraient opposés aux princes des prêtres, en sorte que la rédemption du genre humain eût été retardée. 4° Les Apôtres, comme le remarque saint Hilaire (Can. 17 in Matth.), ne devaient prêcher la divinité du Christ qu'après avoir reçu la plénitude du Saint-Esprit avec la force nécessaire pour attester un prodige si étonnant. 5° Saint Jean Damascène ajoute que les

autres disciples, encore bien imparfaits, eussent été contristés de n'avoir pas été favorisés de la même vision, et Judas eût été plus excité par là à trahir son divin Maître. 6° En outre, le récit de la Transfiguration devait être réservé pour le temps où il fallait surtout rendre témoignage à la Résurrection de Jésus-Christ qui paraissait encore douteuse à plusieurs ; car le premier de ces miracles devait être une preuve frappante du second, et le second lui-même devait paraître plus croyable après l'accomplissement du premier qui en était une image anticipée. 7° Enfin, par la défense qu'il faisait, le Seigneur nous apprenait à cacher avec soin, tant que nous sommes encore sur la terre, tout ce qui peut contribuer à notre propre gloire et nous attirer les louanges des autres. C'est le conseil que le Sage avait donné, en disant : *Ne louez pas un homme d'après son apparence, ni avant sa mort* (Eccli. xi, 2 et 30). De là nous devons inférer aussi qu'il n'est pas toujours bon de publier les secrets et les mystères de Dieu, mais qu'il faut choisir les temps et les lieux convenables. Les Saints apprennent également par cette prohibition à ne pas faire connaître aisément les révélations surnaturelles dont ils sont favorisés de Dieu, suivant en cela l'exemple de saint Paul qui ne parla de son ravissement au troisième ciel que quatorze ans après.

La Transfiguration du Sauveur eut lieu vers le commencement du printemps ; c'est pourquoi l'Évangile qui en contient le récit est lu dans l'Église le samedi des Quatre-Temps de la première semaine de Carême. La fête de ce grand mystère se célèbre dans la chrétienté le sixième jour d'août, parce que ce fut vers cette époque de l'année que les Apôtres annoncèrent ce glorieux événement ; jusque-là ils l'avaient tenu secret, pour se conformer à l'ordre exprès de leur divin Maître. On a bâti une chapelle, sur le flanc occi-

dental du mont Thabor, à l'endroit même où il avait dit : *Ne parlez de cette vision à personne, avant que le Fils de l'homme soit ressuscité (1).*

Prière.

O Jésus, Rédempteur de ceux qui étaient perdus et Sauveur de ceux qui ont été rachetés, doux repos et rafraichissement délicieux de l'âme éplorée qui court après vous, donnez-moi de repousser et d'oublier toute satisfaction étrangère, afin que je mérite de jouir de votre ineffable suavité. Je vous en supplie, vienne le temps où je contemplerai sans voile ce que j'aperçois maintenant à travers les nuages de la foi, où je posséderai sans crainte de le perdre ce que j'espère ici-bas et ce que je salue dans le lointain de l'avenir, où j'embrasserai et où j'étreindrai avec toute l'affection et l'expansion de mon âme ce que je considère selon la mesure de mes forces et de mes facultés, où je serai comme abîmé dans l'océan de votre splendeur éternelle ; enfin qu'à l'ombre de vos ailes je trouve le repos et la paix pour toujours. Ainsi soit-il.

CHAPITRE IV

GUÉRISON D'UN LUNATIQUE.

Matth. xvii, 14-21. — Marc. ix, 13-28. — Luc. ix, 37-43.

Jésus, descendant du Thabor où il avait été transfiguré, vint le lendemain rejoindre ses autres disciples qu'il avait

(1) Voir la note II à la fin du volume.

laissés au bas de la montagne. La foule qui était avec eux alla au devant de lui, dès qu'elle l'aperçut. Si, à l'exemple du Sauveur, les supérieurs consentaient à descendre, par l'humilité, la compassion et l'affabilité, vers ceux qui leur sont confiés, on verrait des multitudes accourir autour d'eux par la pénitence pour obtenir le pardon. Mais parce qu'ils restent fièrement sur les hauteurs où les retiennent l'orgueil, l'ambition et la curiosité, peu les approchent ou viennent les trouver, et moins encore sont soulagés et rétablis par eux ; aussi on ne lit point que Notre-Seigneur ait guéri quelque malade sur la montagne. Lorsqu'il fut arrivé vers le peuple, un homme, se jetant à ses pieds, le pria d'avoir pitié de son fils unique qui était lunatique, c'est-à-dire tourmenté davantage au renouvellement de la lune. Les disciples eux-mêmes n'avaient pu chasser l'esprit immonde qui possédait cet infortuné. Le démon, le saisissant tout à coup, le renversait et le roulait par terre, en lui tordant tous les membres ; alors pressé par la violence de la douleur, l'enfant écumait de la bouche, grinçait des dents et s'évanouissait en quelque sorte tout brisé ; souvent aussi il poussait des cris affreux, et tombait dans l'eau ou dans le feu, de sorte qu'il eût déjà péri infailliblement, si la Providence ne l'avait protégé. Jésus se fit amener le possédé ; mais le démon, pressentant qu'il allait être forcé de quitter ce malheureux, se mit à l'agiter avec plus de fureur qu'auparavant. Le Sauveur, traitant de sourd et de muet l'esprit malin qui avait frappé de surdité et de mutisme ce pauvre jeune homme, lui commanda d'en sortir et de ne plus jamais y rentrer. Le démon quitta le corps qu'il mit comme en pièces, et l'enfant demeura comme mort étendu par terre ; mais Jésus, le prenant par la main, le releva et le rendit sain et sauf au père consolé.

Cet enfant possédé est l'image du pécheur que Satan retient captif par l'attrait du vice : il le rend lunatique par l'inconstance de la volonté qu'il porte à différents vices selon les divers temps ; il le rend aussi muet en l'empêchant de confesser ses fautes et de louer le Seigneur, puis sourd par l'endurcissement du cœur qui devient insensible aux bons avis et aux sages conseils ; il le fait crier par la véhémence des mauvais désirs qu'il lui inspire ; l'énerve et le plonge en toutes sortes de péchés ; l'agite, le dissipe par la variété des pensées importunes qu'il lui suggère ; le fait grincer des dents par les mouvements d'indignation et les emportements de la colère ; le fait même écumer par les excès de la gourmandise et les débordements de la volupté ; il le précipite dans le feu de la luxure et de la superbe, ou dans la boue des plaisirs charnels et des convoitises terrestres ; il le dessèche par la paresse ; ne le quitte presque jamais à cause des habitudes criminelles qu'il lui a fait contracter et le déchire sans cesse par les blessures qu'il cause à ses facultés naturelles. En s'approchant du Sauveur, l'enfant est troublé, bouleversé ; de même souvent le pécheur qui veut revenir à Dieu est plus violemment attaqué par le démon qui redouble ses efforts pour le détourner de la pénitence, le dégoûter de la vertu, l'entraîner en de nouvelles chutes et se venger de son expulsion. C'est ainsi que, dans la primitive Église, il livrait les plus terribles combats à ceux qui allaient être soustraits à sa tyrannie. Le Sauveur ne menace pas l'enfant qui est tourmenté, mais bien le démon qui le tourmente ; de même pour délivrer le pécheur des liens qui l'enchaînent au mal, il faut s'élever avec force contre le vice, mais traiter le coupable avec bonté et l'exciter à la confiance. Une fois sorti du lunatique Satan n'y rentre plus, il en sera ainsi pour l'homme sincèrement converti qui

garde fidèlement son cœur avec la double clef de l'humilité et de la charité. L'enfant, délivré du démon, reste comme un mort étendu par terre, mais il se relève, lorsque Jésus lui tend une main secourable. Semblablement le pénitent, affranchi du péché, doit paraître mort aux yeux du monde en renonçant aux désirs terrestres, aux inclinations charnelles ; il doit néanmoins se livrer aux bonnes œuvres en correspondant à la grâce divine, car le céleste Médecin ne manque jamais de venir à son aide pour le fortifier en toutes circonstances dans la pratique du bien.

Lorsque Jésus fut entré dans la maison, ses disciples l'abordèrent en particulier : *Pourquoi, demandèrent-ils, n'avons-nous pu chasser ce démon ? C'est à cause de votre incrédulité,* répondit-il (Matth. xvii, 18, 19). Le Sauveur ne reproche pas à ses disciples d'être incrédules comme les Juifs qui manquaient entièrement de foi ; mais il leur reproche de ne pas croire avec autant de ferveur qu'ils le devaient, après avoir été témoins oculaires de miracles aussi nombreux ; car rien n'est impossible à celui qui a une foi vive, accompagnée d'un ardent amour. Pour obtenir les grâces du ciel, il faut posséder une foi semblable au grain de senevé qui se distingue par sa petitesse, sa chaleur, son amertume et sa vertu comme antidote. Notre-Seigneur emploie cette comparaison, afin de signifier à ses Apôtres que leur foi devait être rendue efficace par l'humilité, la charité, la patience et la sincérité ennemie de l'erreur. Le grain de senevé, dit saint Ambroise (Serm. 1 et 2), est une semence très-menue, mais si on la broie, elle montre toute sa force ; ainsi, la foi qui paraît une vertu très-simple déploie toute son énergie sous les coups de l'adversité.

Jésus rappelle ensuite ses disciples à la pratique de l'humilité, en les avertissant de ne pas se glorifier de leurs

bonnes œuvres, mais de s'abaisser devant Dieu à qui est due la soumission. Écoutons ses propres paroles (Luc. xvii, 10) : *Lorsque vous avez accompli tout ce qui vous est commandé, dites, non-seulement de bouche, mais de cœur, afin que votre humilité ne soit pas seulement verbale, mais réelle : Nous sommes des serviteurs inutiles, nous n'avons fait que ce que nous devions faire ;* ou en d'autres termes : Nous n'avons mérité aucune faveur, mais nous avons évité les châtimens réservés à la désobéissance. Les orgueilleux, au contraire, lors même qu'ils n'exécutent qu'une faible partie de ce qui leur est ordonné, ne tardent pas à s'estimer comme justes, et à mépriser les autres comme plus imparfaits. Nous ne nous appartenons pas ; nous sommes les serviteurs de Jésus-Christ, qui nous a rachetés au prix de son sang adorable ; c'est donc lui que nous devons servir, en n'omettant rien de ce qu'il nous prescrit et en ne faisant rien de ce qu'il nous défend. Les serviteurs, fidèles à remplir les préceptes divins, sont appelés inutiles, non point en ce sens que leurs œuvres ne seront pas récompensées dans la vie bienheureuse, mais en ce sens que Dieu n'a nullement besoin de leur service (Psal. xv) ; ou parce que *les souffrances présentes n'ont aucune proportion avec la gloire future qui nous sera communiquée* (Rom. viii, 18) ; ou bien encore parce que chacun, quelque degré de perfection qu'il puisse atteindre, doit se regarder comme très-défectueux. « La vraie perfection des Chrétiens, ici-bas, affirme le Vénéralle Bède (in cap. xvii Luc.), consiste à se réputer imparfaits, même après avoir observé toute la loi divine, et à gémir sur leurs propres misères, tant qu'ils sont éloignés du Seigneur, en voyant qu'ils font si peu de bien pour correspondre à sa grâce. Puisque le Seigneur a dit : *Sans moi vous ne pouvez rien faire* (Joan. xv, 5), nous ne

devons point calculer les mérites de nos travaux d'après la longueur du temps que nous avons consacré à son service, mais nous efforcer de plus en plus de croître en vertu par un généreux dévouement. En vérité, *nous n'avons fait que ce que nous devons faire* ; car Celui qui est venu sur la terre pour servir et non pour être lui-même servi nous a constitués ses débiteurs ; c'est pourquoi ne comptons point sur nos œuvres, mais pensons toujours à ses jugements redoutables, en répétant avec le Prophète royal : *Que rendrai-je au Seigneur en retour des bienfaits dont il m'a comblé (Psal. cxv) ?* »

Puisque quiconque fait seulement ce qu'il est obligé de faire doit être réputé un serviteur inutile, au témoignage même du divin Maître, il s'ensuit que tout homme, à quelque haute perfection qu'il soit arrivé, doit toujours concevoir de bas sentiments de lui-même, et dire souvent à Dieu : Par moi-même je ne puis rien faire de bien, et sans vous je ne puis que vous mal servir ; donnez-moi donc votre grâce, afin que je travaille efficacement à mon salut. Nous ne devons jamais nous relâcher dans la pratique de la vertu ; car quelles que soient nos bonnes œuvres, elles seront toujours peu de chose en comparaison de la récompense éternelle qui en sera le prix. Voilà pourquoi le Psalmiste ne dit pas : C'est à cause de vos mérites, mais *c'est à cause de ses miséricordes que le Seigneur vous couronne (Psal. cii, 4)*. En effet, le même Dieu nous prévient par sa miséricorde pour que nous le servions avec humilité, et nous couronne ensuite par sa grâce pour que nous régnions avec lui dans la gloire ; aussi saint Augustin a dit très-justement qu'en couronnant nos mérites, Dieu ne fait que couronner ses propres dons. Pénétré de ces pensées, saint François d'Assise, malgré de grands et nombreux travaux entrepris

pour la gloire de Dieu, répétait souvent à ses religieux : « Mes frères, commençons maintenant tout de bon à servir le Seigneur, car jusqu'à présent nous n'avons fait pour lui que peu de chose. » Et si nous devons nous humilier, supposé même que nous ayons observé tous les commandements, à plus forte raison lorsque nous en avons négligé une grande partie. Si celui qui accomplit toute la Loi est un serviteur inutile, que dire de celui qui la viole? — « Ne vous glorifiez pas de votre fidélité dans le service de Dieu, ajoute saint Ambroise (Lib. viii in Luc.) ; vous ne faites en cela que votre devoir, comme le soleil et la lune obéissent aux ordres du Créateur, comme les Anges font sa volonté dans le ciel. Saint Paul, ce vase d'élection, qui portait à toutes les nations les lumières de la foi, ne se croyait pas cependant digne d'être appelé Apôtre, parce qu'autrefois il avait persécuté l'Église de Dieu (I Cor. xv, 9) ; et bien qu'ensuite sa conscience ne lui reprochât aucune faute, il affirmait qu'il n'était pas justifié pour cela même (I Cor. iv, 4). Ne cherchons donc point à être loués des hommes en ce monde ; ne prévenons pas la sentence de Dieu, laissons notre cause à son jugement qui sera rendu en temps convenable, selon les règles de la vérité. »

Il est bon de se tenir toujours en crainte et de ne jamais présumer en bien de soi-même ; car quelque avancé qu'il soit dans la vertu, *nul ne sait absolument s'il est digne d'amour ou de haine* (Eccl. ix, 1). « En vérité, dit saint Bernard (Serm. 54 in Cant.), je n'ai rien connu d'aussi efficace pour obtenir la grâce divine, la conserver ou la recouvrer, que de se maintenir partout en présence de Dieu dans les sentiments d'une humble appréhension, conformément à cette maxime du Sage : *Heureux l'homme qui vit toujours dans la crainte* du Seigneur (Prov. xxviii, 14). Si vous possédez

la grâce, craignez de ne pas correspondre dignement à ses inspirations ; si vous l'avez perdue, craignez parce que vous êtes privé de votre soutien ; vous est-elle rendue, craignez encore plus, de peur qu'elle ne vous soit ravie de nouveau et qu'il ne vous arrive pire qu'auparavant. • Voilà pourquoi le grand Apôtre nous exhorte vivement à ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu (II Cor. vi, 1). Or, il reçoit vainement ou sans profit ce don céleste, celui qui ne le fait pas fructifier par ses bonnes œuvres ; si donc nous voulons que ce secours surnaturel ne reste pas stérile en nous, il est nécessaire de nous exercer aux actes de vertu et de nous éloigner de toutes sortes de vices. Nous devons veiller à ce que toutes nos actions soient dirigées selon la volonté divine. Pour faire comprendre cette règle importante, saint Basile compare le Chrétien à un taillandier auquel on a commandé une hache ou autre outil tranchant. Cet ouvrier, pensant toujours à celui qui lui a confié l'ouvrage, n'oublie point les diverses conditions qui lui ont été déterminées pour la grandeur, la qualité, la forme de l'instrument, et quand il le forge, il s'applique à remplir toutes les intentions de celui qui l'a demandé. De même, nous devons mettre tous nos soins à réaliser le bon plaisir de Dieu dans les moindres détails comme dans l'ensemble de notre conduite ; c'est ainsi que nous pourrons accomplir cette recommandation de saint Paul : *Soit que vous mangiez, soit que vous buviez ou que vous fassiez autre chose, faites tout pour la gloire de Dieu* (I Cor. x, 31).

Le Sauveur ajouta (Matth. xvii, 20) : *Cette espèce de démons, qui s'emparent à la fois de l'esprit et du corps, sont si opiniâtres qu'ils ne peuvent être chassés que par la prière qui délivre l'esprit et par le jeûne qui guérit le corps du possédé ; or le jeûne et la prière sont les fruits salutaires*

d'une foi vive, animée d'une ardente charité. On pourrait conclure de là que le jeune lunatique était tombé en cet état par suite d'excès dans le boire et le manger. L'impuissance des disciples à le guérir pouvait encore tenir à une autre cause. Les démons, en effet, ne sont pas tous égaux en puissance naturelle, et conséquemment les uns sont plus difficiles à conjurer que les autres. Pour expulser celui dont il est ici question, il fallait dans l'exorciste que la chair fût soumise à l'esprit par la pratique du jeûne, et que l'esprit fût uni à Dieu par l'effet de la prière. Or les Apôtres ne se trouvaient pas encore dans ces deux conditions : d'abord ils ne jeûnaient pas, à cause de la présence de l'Époux ; ils n'étaient non plus unis intimement à Dieu, car ils restèrent rudes et imparfaits jusqu'au moment où ils furent remplis du Saint-Esprit après la résurrection de leur divin Maître.

On peut encore expliquer le passage ici rapporté en disant : *Ce genre de démons ne peut être chassé par le ministère des exorcistes qu'à la condition de la prière et du jeûne, imposés aux démoniaques.* Or c'est ce que ne firent point les Apôtres ; ils négligèrent le moyen nécessaire pour délivrer le lunatique. Plusieurs ministres commettent encore une erreur semblable, quand ils n'usent pas du pouvoir des clefs selon l'ordre convenable. D'après saint Jérôme (in cap. xix Matth.), celui qui veut s'arroger d'une manière absolue un pouvoir divin ressemble aux Phariséens superbes et à l'orgueilleux Lucifer qui, sans aucun mérite de sa part, prétendit élever son trône par delà tous les astres, à côté du Très-Haut.

Selon saint Chrysostôme, *ce genre de démons* quels qu'ils soient, lunatiques ou autres, *ne se chasse que par la prière et le jeûne* ; car le diable reste toujours maître du pécheur, tant que celui-ci ne revient pas à Dieu par la pénitence, et

plus il diffère de se convertir, plus aussi il devient difficile de le délivrer. « En indiquant à ses Apôtres les armes propres à repousser les plus méchants esprits, Notre-Seigneur, dit saint Jérôme (in cap. xvii Matth.), nous apprend que, pour acquérir ou conserver la vie spirituelle, il faut surmonter par le jeûne et la prière les suggestions des démons comme les séductions des hommes, et que nous pouvons par ces mêmes moyens apaiser la colère de Dieu irrité par nos crimes. » Le jeûne, en effet, comme il a été dit plus haut, remédie aux maux du corps et la prière aux infirmités de l'âme, en sorte qu'avec ces deux ressources nous pouvons triompher de toutes les tentations. On peut entendre aussi par le jeûne l'abstention du mal et par la prière la pratique du bien ; car le jeûne pris ici dans son acception générale ne signifie pas seulement abstinence de nourriture corporelle, mais encore retranchement des plaisirs temporels et éloignement de tout vice ; c'est là toute la perfection du jeûne, au témoignage de saint Augustin (Tract. xvii in Joan.). « Si la bouche seule a péché, qu'elle seule jeûne et cela suffit, dit saint Bernard (Serm. 3 in Quadragesima) ; mais si les autres parties du corps ont participé au mal, pourquoi ne jeûneraient-elles pas de même ? Que les yeux jeûnent, en s'interdisant les regards curieux et sensuels, pour se punir de leurs libertés dangereuses ou coupables. Que les oreilles jeûnent, en se fermant aux vains bruits, aux discours oiseux qui n'intéressent pas le salut éternel. Que la langue jeûne, en s'abstenant de la détraction et du murmure, de toutes paroles inutiles ou bouffonnes, et quelquefois même de celles qui pourraient paraître nécessaires, si le silence n'était pas préférable. Que les mains jeûnent en s'abstenant des mouvements superflus et de tous les actes qui ne sont ni commandés ni conseillés. Mais sur-

tout que l'âme jeûne, en renonçant à ses passions dérégées et à sa propre volonté ; sans cela, tous les autres jeûnes corporels sont réprouvés de Dieu, ainsi qu'il l'a déclaré lui-même aux Juifs, en leur disant par la bouche d'Isaïe (LVIII 3) qu'il n'agréait point leurs jeûnes, parce qu'ils cherchaient à y satisfaire leur propre volonté. Ne nous contentons pas d'éviter les choses illicites, privons-nous même des choses permises, si nous voulons obtenir le pardon de nos excès passés. » Ainsi s'exprime saint Bernard. — Selon la remarque du Vénérable Bède (in cap. ix Marci), « de même que le jeûne dans sa signification la plus étendue consiste à s'abstenir non-seulement de la nourriture corporelle, mais aussi des voluptés charnelles et des actes vicieux ; ainsi la prière dans son sens le plus général ne consiste pas uniquement à invoquer par certaines formules la clémence de Dieu, mais encore à faire toutes nos actions par un sentiment de foi pour le service du Créateur ; c'est de la sorte que nous pourrons accomplir cette recommandation de l'Apôtre (I Thessal. v, 17) : *Priez sans interruption.* » Nous prions effectivement sans relâche, lorsque nous ne cessons d'accomplir les œuvres qui seules peuvent nous mériter la grâce du Seigneur. En un mot, il prie toujours celui qui fait toujours bien sans se lasser jamais.

Prière.

Seigneur Jésus, qui, par vos discours et vos exemples, nous avez enseigné l'humilité, faites que cette vertu règle mes sentiments, mes paroles et ma conduite, de telle sorte que, loin de me glorifier jamais, je ne cesse de me mépriser profondément. Après m'avoir soustrait à la tyrannie des démons, protégez-moi contre leurs attaques réitérées, et dé-

fendez-moi contre tous les ennemis visibles et invisibles. O mon Sauveur et mon Dieu, faites que, convenablement appliqué au jeûne et à la prière, je puisse avec votre secours triompher des tentations suscitées par les esprits immondes et par les hommes pervers ; que je mérite avec votre grâce d'être délivré des puissances nuisibles soit à l'âme, soit au corps ; et que je parvienne enfin au salut éternel. Ainsi soit-il.

CHAPITRE V

TRIBUT PAYÉ PAR NOTRE-SEIGNEUR ET PAR SAINT PIERRE. — QUESTION DE LA PRÉSÉANCE PARMİ LES DISCIPLES.

Matth. xvii, 24-26 — xviii, 1-5. — Marc. ix, 29-39. — Luc. ix, 44-50.

Toujours excités par la jalousie et la haine, les Juifs persévéraient dans leur projet déicide et n'attendaient que l'occasion de s'emparer de Jésus ; mais il ne voulut pas aller en Judée avant la fête de Pâques, parce que l'heure de sa mort n'était pas encore venue et aussi pour montrer qu'il est quelquefois permis à un Chrétien de fuir devant la persécution. Selon la remarque de saint Augustin (Tract. in Joan.), Jésus-Christ n'avait point perdu sa puissance suprême, mais il voulait rassurer notre faiblesse humaine, afin qu'on ne pût ensuite reprocher à ses disciples de se soustraire aux menaces des tyrans, puisque lui-même leur en avait donné l'exemple, en qualité de chef. Il demeura donc en Galilée où il avait été conçu et élevé (Matth. xvii,

21). Toutefois, suivant saint Chrysostôme (Hom. 59 in Matth.), de crainte que ses Apôtres ne demandassent pourquoi ils restaient si longtemps avec lui dans le même pays, il leur parla de nouveau de sa Passion, afin que, familiarisés d'avance avec la pensée de sa mort, ils fussent moins scandalisés quand le moment serait venu ; et pour ne pas les jeter dans le désespoir, il leur prédit aussi sa résurrection. *Gravez bien dans vos cœurs ce que je vais vous dire, parce que le souvenir vous en sera très-utile (Luc ix, 44). Le Fils de l'homme doit être livré, à savoir : par l'amour extrême du Père éternel en faveur du genre humain, par sa propre soumission volontaire aux décrets éternels, par les suggestions iniques du démon, par la sordide avarice de Judas, par l'envie perfide des Juifs, par la pusillanimité indigne de Pilate (Matth. xvii, 21). Il sera livré entre les mains des hommes, c'est-à-dire au pouvoir des différents peuples, Juifs et Gentils, dominés par des sentiments tout humains : au pouvoir des divers états réunis contre lui, soldats, rois, princes, prêtres et simples sujets. Et ils le mettront à mort ; par le plus infâme des crimes, les hommes feront périr le Dieu qui s'est fait homme pour les sauver eux-mêmes. Mais, afin que ses disciples ne fussent pas trop accablés de cette effrayante prédiction, il ajouta pour les consoler : Et il ressuscitera le troisième jour (Matth. xvii, 22).*

Sans s'arrêter à ces dernières paroles du Sauveur, les Apôtres furent extrêmement affligés d'apprendre qu'ils allaient bientôt perdre sa présence sensible, car sa divine société leur était si douce et pleine de charmes. « Ils aimaient tellement leur bon Maître, dit saint Jérôme (in cap. xvii Matth.), qu'ils ne pouvaient entendre qu'il lui arrivât rien de fâcheux et d'humiliant ; l'annonce même de sa résurrection

ne put empêcher le sentiment de consternation que leur causait la pensée de sa mort. Néanmoins, pour tempérer les sujets de crainte par les motifs d'espérance, le Seigneur joignit la nouvelle des événements joyeux à celle des choses tristes ; car, si les Apôtres avaient vu ces dernières accomplies soudainement, sans y avoir été préparés par avance, ils en auraient été terrifiés bien davantage. Les causes de joie et de tristesse doivent être de la sorte entremêlées dans le cours de notre existence ; car l'adversité nous serait insupportable si elle n'était interrompue ; la prospérité au contraire nous rendrait insolents si elle était continuelle. » *Les disciples cependant ne comprenaient point ce que Jésus leur disait de sa Passion ; c'était pour eux un mystère qu'ils ne pouvaient concevoir* (Luc. ix, 45). D'après le Vénérable Bède (in cap. ix Luc.), il faut attribuer cet effet, non pas tant à la grossièreté de leur intelligence qu'à la tendresse de leur affection pour le Sauveur. Comme leur esprit encore charnel ne connaissait point la vertu de la croix, ils ne pouvaient croire que celui qu'ils regardaient comme vrai Dieu pût subir une mort ignominieuse, ni expliquer comment une même personne pouvait à la fois mourir et ne pas mourir. En prédisant sa Passion à ses disciples pendant qu'ils étaient encore dans la Galilée, dont le nom signifie *transmigration* ou *lieu de passage*, le Seigneur a voulu marquer par là que nous devons penser à sa mort comme aussi à la nôtre, pendant le pèlerinage de cette vie inconstante.

Lorsqu'ils furent arrivés à Capharnaüm, les percepteurs des impôts établis par l'empereur César s'approchèrent de Pierre (Matth. xvii, 23) ; car, selon saint Jérôme, ils n'osaient s'adresser au Christ lui-même, à cause du respect que leur inspiraient pour sa personne les prodiges éclatants qu'il opérait. Ils demandèrent donc à Pierre : *Votre Maître ne*

paie-t-il pas les deux drachmes? comme s'ils eussent dit : Avertissez-le de payer. Ils ne parlent pas des autres Apôtres, parce que cette contribution n'était acquittée que par les chefs de maison. Capharnaüm, étant la principale ville de la Galilée, servait de résidence aux receveurs des deniers publics pour les Romains dont la Judée était tributaire, et chaque maître d'habitation devait verser deux drachmes, en disant : Je me reconnais sujet de l'Empereur romain. On exigeait de Jésus le cens à Capharnaüm même, parce qu'il avait été élevé à Nazareth dans la dépendance de cette capitale. Sachant ce que les agents du fisc avaient demandé à Pierre, Jésus lui ordonna d'aller aussitôt à la mer pour y jeter l'hameçon, et de tirer le premier poisson qu'il prendrait. *En lui ouvrant la bouche, ajouta-t-il, vous y trouverez un statère que vous leur donnerez pour vous et pour moi* (Matth. xviii 26). Le statère ou sicle, équivalant à quatre drachmes, suffisait à payer le tribut réclamé pour deux personnes. Par cette connaissance certaine des futurs contingents, Notre-Seigneur manifestait d'une manière frappante sa divinité. Dans ce fait prodigieux, dit saint Jérôme (in cap. xvii, Matth.), je ne sais ce que je dois admirer d'abord ; est-ce la présence du sicle dans le poisson, conformément à la prédiction du Seigneur ? ou est-ce la puissance de ce même Seigneur, si par sa seule parole le sicle a été créé tout à coup dans le poisson ? — Selon le sens spirituel, ce poisson figure Jésus-Christ, la mer représente le monde, l'hameçon rappelle la mort, la pièce de monnaie dans la bouche du poisson marque le prix de notre rédemption annoncée par la bouche même du Sauveur, et quand ce tribut a été payé sur la croix nous avons été délivrés.

Jésus sans doute n'était pas tenu de payer le cens, puisqu'il est fils de roi selon sa double nature, et que dans tout

royaume les fils des rois sont exempts des contributions publiques ; mais par condescendance il voulut se soumettre à la Loi, pour ne pas scandaliser ceux qui étaient chargés de percevoir les impôts, comme aussi pour nous apprendre à être humbles et à ne pas fournir aux autres une occasion de scandale. En payant le tribut pour saint Pierre comme pour lui-même, il désignait par là même cet Apôtre comme le chef des autres, puisque le cens n'était exigé que pour chaque maître de maison. La taxe fixée comprenait deux drachmes dont l'une représente les peines corporelles, telles que la faim, la soif, et l'autre signifie les peines spirituelles, comme la crainte, la tristesse. Chaque homme doit payer cette double drachme au souverain Monarque de tout l'univers, afin de satisfaire pour le péché de nos premiers parents, en souffrant avec patience les peines physiques et morales. Bien qu'il fût sans péché, le Christ a voulu pour le salut de tous acquitter la dette commune à tous les enfants d'Adam ; ainsi, comme Rédempteur de ceux dont il avait pris la nature, il a payé la double drachme, en donnant son âme et son corps ; par cette même rançon il a rendu l'Église libre et lui a donné saint Pierre pour chef visible. « Jésus-Christ s'étant revêtu de notre chair, quoiqu'il fût l'innocence même, dit saint Jérôme (loc. cit.), voulut cependant subir la loi du tribut, afin d'accomplir toute justice en sa propre personne, de même qu'il consentit à souffrir le supplice de la croix, en vertu de son immense charité, afin de nous délivrer ; mais nous, misérables créatures, à peine si nous daignons lui rendre quelque tribut d'honneur, de louange, d'amour et de reconnaissance, et nous nous en croyons dispensés comme des fils de roi. »

Le Seigneur, qui, lors de la discussion relative à l'usage des viandes, n'avait pas empêché les Pharisiens de se scan-

daliser, évite soigneusement ici de scandaliser les collecteurs d'impôts ; c'est que les premiers étaient des savants et les seconds des gens simples, les uns agissaient par malice et les autres par ignorance. Si donc il faut mépriser le scandale que des témoins prennent par malice, il faut au contraire prévenir celui qu'ils prendraient par ignorance, pourvu qu'on puisse le faire sans blesser la vérité de quelque manière, à savoir : la justice, la morale ou la foi ; et c'est cette dernière sorte de scandale que le Seigneur voulut ne pas occasionner dans la circonstance présente. Ceux qui recueillaient les impôts étaient des Gentils qui ne connaissaient ni la Loi ni les Prophètes ; ils ignoraient donc aussi et n'étaient point tenus de savoir que le Christ fût exempt de tout tribut, comme fils du Roi des rois par sa divinité et comme fils de David par son humanité. D'ailleurs, en payant l'impôt, il ne lésait d'aucune manière la vérité ; c'est pour cela qu'il daigna s'y soumettre. Le mot scandale signifie en latin *obstacle* ; car, de même qu'un obstacle matériel mis sur la route peut être une occasion de chute corporelle pour les passants, ainsi une parole ou une action extérieure peut être pour autrui un sujet de ruine spirituelle, et c'est là ce qu'on appelle scandale en général. Or, il y a deux sortes d'obstacles qui font tomber les passants : les uns par la nature même des choses, telles que seraient des pierres ou des poutres placées sur un chemin ; les autres par la faute seule des personnes qui rencontreraient une fleur ou un caillou par exemple. De même aussi il y a deux sortes de scandales : l'un, que l'on dit *actif*, provient d'une chose opposée à la saine raison ; et l'autre, que l'on nomme *passif*, provient uniquement des mauvaises dispositions des personnes qui sont témoins d'une chose bonne en elle-même ; dans le premier cas l'occasion de la

faute peut être un péché mortel et dans le second cas au contraire elle peut être un acte méritoire ; c'est ainsi que les enseignements salutaires de Notre-Seigneur furent pris en mauvaise part par les Pharisiens envieux. Autant que nous le pouvons sans péché, dit saint Grégoire (Hom. 7 in Ezech.), nous devons éviter de scandaliser le prochain ; mais s'il prend sujet de la vérité pour se porter au mal, mieux vaut permettre le scandale que de trahir la vérité elle-même.

Considérons ici comment le Seigneur Jésus, à qui tout appartient, se trouve dans un tel état de pauvreté qu'il ne possède pas même en propre de quoi payer l'impôt. Judas, qui portait la bourse, avait bien quelque somme d'argent ; mais le Seigneur ne voulait pas employer à son usage l'argent qui lui avait été donné pour assister les pauvres, et par cette conduite il nous laissait un salutaire exemple à suivre en pareille circonstance. Celui donc qui, vivant du patrimoine du Christ, c'est-à-dire des revenus ecclésiastiques, dépense inutilement les biens des pauvres est tenu à restitution. Mais comment pourra-t-il rendre, s'il ne possède rien en propre ? Il n'y a pour lui d'autre moyen de réparer ses torts que de travailler de ses mains, de retrancher même de son nécessaire, ou de recourir à des personnes charitables pour qu'elles lui viennent en aide à cet effet.

En voyant leur Maître payer pour saint Pierre comme pour lui-même le tribut exigé pour les chefs seulement, les autres disciples présumèrent que cet Apôtre leur serait préféré et qu'il deviendrait leur chef. Leur conjecture était fondée en outre sur ce que Jésus avait promis de lui donner les clefs du royaume des cieux, de l'établir fondement de son Église, et de ce qu'il l'avait choisi conjointement avec Jacques et Jean pour être témoin de sa transfiguration sur

la montagne. En venant à Capharnaüm, ils avaient déjà agité la question de la préséance et avaient examiné entre eux lequel serait supérieur aux autres (Luc. ix, 46). Mais pour déraciner de leur esprit une pensée vaine qui aurait pu engendrer la discorde, le Seigneur leur demanda de quoi ils s'étaient entretenus sur la route (Marc. ix, 33). Voyant alors qu'il n'ignorait pas leur conversation relativement à la prééminence, ils s'approchèrent de lui, et au lieu de lui répondre directement ils l'interrogèrent en ces termes (Matth. xviii, 1) : *Qui estimez-vous le plus grand dans le royaume des cieux, c'est-à-dire dans l'assemblée des justes, soit dans l'Église militante par son mérite, soit dans l'Église triomphante par sa récompense ?* Pour guérir leur ambition et leur inspirer l'humilité, le divin Maître répliqua (Marc. ix, 34) : *Si quelqu'un veut être le premier en mérite ou en récompense, qu'il soit le dernier de tous dans sa propre opinion et le serviteur de tous par son humble obséquiosité.* Saint Ambroise dit à ce propos (Serm. 10) : « Celui qui veut surpasser un jour son frère en gloire doit le surpasser d'abord en soumission ; et afin de l'emporter par la sainteté, il faut l'emporter par l'obéissance. Si votre frère ne vous a point lésé, vous devez lui rendre service pour lui témoigner votre amour ; mais si peut-être il vous a offensé, vous devez encore plus lui être utile, afin de gagner son affection. L'abrégé sublime de toute la morale chrétienne consiste à nous chérir et à nous supporter les uns les autres ; de sorte que celui qui montrera plus de patience au milieu des injures obtiendra plus de crédit dans le royaume des cieux. »

D'après la Glose, la discussion qui s'était élevée parmi les disciples pouvait avoir pour principe l'humilité, parce qu'ils cherchaient à se prévenir mutuellement par des marques de respect ; car, ajoute-t-elle, la cause de cette

contestation étant inconnue, on ne doit pas croire qu'ils se disputassent entre eux par rapport à la primauté. — Néanmoins saint Chrysostôme (Hom. 59 in Matth.) attribue ce débat à un désir d'élévation. En se préoccupant ainsi de la supériorité, dit-il, les Apôtres montraient bien quelque faiblesse humaine, ils ne commettaient pas du moins un péché grave ; car il était question pour eux de biens ou d'honneurs non point purement temporels et terrestres mais spirituels et célestes, comme le prouvent les paroles qu'ils adressèrent au Sauveur : *Qui estimez-vous le plus grand dans le royaume des cieux ?* Cette demande témoigne de leur imperfection, ajoute le même saint Docteur ; mais, hélas ! nous ne sommes pas encore parvenus à ce simple degré d'imperfection ; car nous cherchons à savoir quel est le plus élevé, le plus riche, le plus puissant dans le royaume du monde et non point quel sera le plus digne, le plus heureux, le plus haut placé dans le royaume de Dieu.

Comme dans les choses morales les faits font plus d'impression que les discours, Notre-Seigneur, pour réprimer les prétentions ambitieuses de ses disciples, leur présenta un exemple sensible de l'humilité qu'il désirait leur inspirer. *Il appela un petit enfant* qui l'était par l'âge et l'innocence (Matth. xviii, 2). D'après une certaine tradition, c'était saint Martial que saint Pierre envoya plus tard dans les Gaules ; il prêcha la foi chrétienne à Limoges dont il fut le premier apôtre en même temps que le premier évêque. Il se distinguait entre tous par son extrême humilité et sa candide simplicité depuis ses premières années. Aussi le divin Maître, qui le discerna dans la foule, *le plaça proche de lui* (Luc. ix, 47), et *le mit au milieu d'eux* (Matth. xviii, 2), afin que tous pussent voir et considérer attentivement le modèle qu'il allait proposer à leur imitation. *Puis il l'em-*

brassa (Marc. ix, 35), montrant par là que les humbles seuls sont dignes de ses caresses et de ses prédilections, en sorte qu'ils peuvent dire glorieusement avec l'Épouse sacrée des divins cantiques : *Il a soutenu ma tête de sa main gauche, et il m'a embrassé de sa droite* (Cant. ii, 6). Afin de rendre ses disciples plus modestes, il leur adressa sous forme de serment cette sévère monition (Matth. xviii, 3) : *Je vous dis en vérité que si vous ne changez, en renonçant à l'orgueil et à l'ambition, et si vous ne devenez par la grâce et la vertu comme les petits enfants* sont par leur âge et leur nature, c'est-à-dire doux et innocents, simples et petits à leurs propres yeux, loin d'être jamais grands dans le royaume des cieux, vous n'y serez pas même admis. Ce n'est en effet que par l'humilité qu'on peut entrer soit dans l'Église militante pour y acquérir des mérites, soit dans l'Église triomphante pour y jouir de la récompense ; le Christ qui est la porte de l'une et de l'autre étant lui-même doux et humble de cœur, il faut l'être pareillement pour y entrer. Cette déclaration ne doit-elle pas nous faire trembler ? car qu'ils sont rares aujourd'hui ceux qui ressemblent aux petits enfants ! Pensée triste et alarmante ! si l'Ange superbe a été chassé du ciel, à plus forte raison l'homme orgueilleux n'y sera pas introduit ; car, d'après un ancien proverbe, il est plus honteux d'être expulsé d'une maison que de n'y pas être admis.

Turpius ejicitur quam non admittitur hospes.

Par ce petit enfant, Jésus-Christ a voulu représenter l'homme vraiment humble, et c'est dans ce sens que le Seigneur avait dit à Saül : *Lorsque tu étais un petit enfant à tes yeux, n'es-tu pas devenu le chef de toutes les tribus d'Israël* (I Reg. xv, 17) ? Ainsi donc, quand le Sauveur nous

exhorte à nous rendre semblables à de petits enfants, il désire que nous devenions comme des enfants sans malice, mais non sans prudence, de sorte qu'éclairés par la raison nous reproduisions en nous-mêmes, pour son amour, les qualités morales que possède l'enfant guidé par la nature ; car, selon la remarque de saint Ambroise (in cap. ix Luc.), la vertu ne consiste pas dans l'impuissance de pécher, mais dans la volonté de ne point faire le mal. Saint Jérôme dit également (in cap. xviii Matth.) : Le Seigneur n'ordonne pas à ses Apôtres d'avoir l'âge, mais l'innocence des enfants, d'acquérir par leurs efforts les bonnes dispositions que ceux-ci tiennent des années ; en d'autres termes de se faire petits pour le mal, mais de se montrer grands par la sagesse. C'est comme s'il leur disait : De même que l'enfant présenté à votre imitation ne persévère pas dans ses colères, ne se souvient pas des injures, ne se livre pas à de criminelles délectations à la vue d'objets séduisants, et ne parle pas autrement qu'il ne pense ; ainsi vous, à moins que vous n'ayez une innocence et une pureté d'âme semblables, vous n'entrerez jamais dans le royaume des cieux. Selon que le fait observer saint Léon (Serm. 7 Epiphan.), le Sauveur chérit l'enfance parce qu'elle est le parfait exemplaire de la candeur et de l'humilité ; il ne nous prescrit pas de conserver les légèretés et les défauts du premier âge, mais d'en retenir ce qui convient très-bien à l'âge mûr lui-même ; ainsi, d'après ce modèle, calmions promptement nos émotions, oublions les offenses, ne convoitons pas les dignités, aimons-nous les uns les autres et traitons-nous tous comme égaux par nature. Voici comment saint Hilaire dépeint les petits enfants (Can. 18 in Matth.) : « Ils suivent leur père, affectionnent leur mère, ne veulent de mal à personne, ne s'occupent pas des richesses, ils ne sont point arrogants,

haineux ou menteurs, ils croient simplement ce qu'on leur dit et regardent comme vrai ce qu'ils entendent. Efforçons-nous de les imiter dans ces louables habitudes, afin de parvenir sûrement au royaume des cieux ; et revenons à la simplicité de l'enfance, pour retracer en nous la plus gracieuse image de Notre-Seigneur. »

L'enfance, qui comprend les quatorze premières années de la vie, possède aussi les quatorze qualités ou vertus que doit réunir le Chrétien appelé à prendre place auprès de son divin Chef. 1° L'enfant se contente de peu ; en cela consiste la sobriété. 2° Il s'assied indifféremment où il se trouve, sur la terre ou sur la paille ; ainsi fait l'humilité. 3° Il ne ressent pas les mouvements déréglés de la chair ; tel est l'effet de la chasteté. 4° Il donne volontiers de son pain à qui que ce soit ; voici la libéralité. 5° Il obéit promptement à ses parents ; voilà l'obéissance véritable. 6° Il aime tous ses semblables ; ce qui constitue la charité fraternelle entre les hommes. 7° Il ne se confie pas en lui-même ; mais dans les auteurs de ses jours auxquels il a toujours recours dans ses chagrins ; nous devons ainsi témoigner constamment à Dieu une confiance filiale comme à notre tendre Père. 8° L'enfant ne s'inquiète pas de l'avenir ; nous devons aussi placer en Dieu seul toute notre espérance. 9° Il parle avec ingénuité et sincérité ; nous devons également ne jamais blesser la vérité par quelque mensonge ou imposture. 10° Il s'apaise vite et facilement ; c'est ce que doivent produire en nous la douceur et la bonté envers tout le monde. 11° Il s'effraie à la vue des grands personnages ; c'est un signe du respect et de la vénération qu'il faut rendre aux supérieurs. 12° Il ne rougit pas de demander un morceau de pain ; il ne faut pas non plus que nous ayons honte de reconnaître et d'avouer nos faiblesses et nos misères. 13° Il n'emploie ni artifices ni

détours ; ce qui marque la simplicité et l'innocence. 14° Enfin, il est habituellement gai ; la grâce divine nous maintient pareillement dans la joie. Telles sont les aimables qualités d'un enfant bien né : heureux le Chrétien qui les posséderait ; le Christ, ami du jeune âge, le prendrait avec lui pour le placer à ses côtés.

Après avoir montré que le royaume des cieux n'est point destiné aux superbes et aux ambitieux, mais bien plutôt aux petits et aux humbles, le Seigneur répondit de la manière suivante à la question que les disciples lui avaient proposée (Matth. xviii, 4) : *Quiconque donc s'humiliera comme ce petit enfant, celui-là sera le plus grand dans le royaume des cieux.* Comme s'il disait à chacun en particulier : Voulez-vous être le plus élevé dans la gloire, soyez maintenant le plus bas dans votre estime ; car, à proportion que vous vous serez abaissé sur la terre, vous serez exalté dans le ciel. En effet, comme le dit saint Jacques (iv, 6) : *Dieu résiste aux superbes, tandis qu'il donne aux humbles la grâce qui leur fait mériter la gloire.* — Ce petit enfant que Jésus-Christ place au milieu de ses disciples figure l'homme vraiment humble qui est élevé en dignité pour servir de modèle, et pour éclairer les autres comme une lumière posée sur le chandelier ; plus il est honoré, plus il se croit indigne. Si ceux qui le voient ne cherchent pas à l'imiter dans le sentiment qu'il a de sa bassesse, ils n'entreront point dans le royaume des cieux qui est le royaume des humbles ; car la porte en est étroite, de telle sorte que les personnes bouffies d'orgueil ou enflées de vanité ne peuvent y passer.

Afin d'étouffer tout sentiment d'ambition et de jalousie dans le cœur des Apôtres, le Sauveur les engage à ne point chercher pour eux-mêmes les honneurs, mais à les rendre à ceux qui en sont vraiment dignes par la modestie et l'hu-

milité, en leur témoignant du respect et de la charité. *Quiconque*, dit-il (Matth. xviii, 5), *recevra en mon nom et pour mon amour, un de ces petits qui me ressemblent par leur innocence et leur simplicité, me recevra moi-même ; car j'habite en eux par ma grâce. En même temps il recevra Celui qui m'a envoyé, c'est-à-dire mon Père (Marc. ix, 36) ; parce que je suis dans mon Père et mon Père est en moi (Joan. xiv, 18).* « Ainsi, conclut saint Ambroise (in cap. ix Luc.), accueillir l'imitateur de Jésus-Christ ou l'image de Dieu, c'est accueillir Jésus-Christ et Dieu lui-même en personne. » Puisque les humbles et les pauvres sont les représentants de Notre-Seigneur sur la terre, nous devons les traiter avec déférence et affection, en compatissant à leurs peines et les supportant dans leurs infirmités, en leur adressant des paroles consolantes et leur prodiguant de bons services. Voyez, dit saint Théophile, quel est le prix inestimable de l'humilité ; elle mérite à celui qui la pratique de devenir la demeure du Père, du Fils et conséquemment aussi du Saint-Esprit. « Comme si Jésus-Christ leur disait, selon saint Chrysostôme : Vous obtiendrez une grande récompense, non-seulement si vous-mêmes devenez humbles et simples comme de petits enfants, mais encore si vous honorez à cause de moi ceux qui sont tels ; cette humilité et cette simplicité sont très-dignes d'éloge et de gloire. » D'après saint Jérôme (in cap. xviii Matth.), de peur que les Apôtres étant bien accueillis ne se crussent honorés eux-mêmes, le Sauveur ajouta qu'ils devaient être reçus, non précisément pour leur mérite personnel, mais plutôt à cause de leur divin Maître ; car l'honneur se rapporte principalement à celui au nom et pour l'amour duquel on le rend.

De ces paroles du Seigneur : *Celui qui reçoit en mon nom un de ces petits me reçoit moi-même*, l'apôtre saint

Jean avait conclu qu'il ne fallait point recevoir ceux qui ne marchent pas sincèrement et parfaitement dans la voie de la vérité ; c'est pourquoi il lui dit (Luc. ix, 49) : *Maître, nous avons vu quelqu'un chasser les démons en votre nom, et nous lui avons défendu de le faire* en invoquant le nom de Jésus, *parce qu'il ne vous suit pas avec nous*, d'esprit et de cœur, après avoir tout quitté. Celui-là ne doit pas être reçu en votre nom, semble-t-il ajouter. *Gardez-vous de l'en empêcher*, répliqua Jésus (Ibid. 50), comme s'il eût dit : Vous ne devez pas vous opposer à celui qui accomplit ainsi des œuvres bonnes et même miraculeuses, puisqu'il est avec moi. *En effet*, ajouta-t-il (Marc. ix, 38), *il n'y a personne qui, opérant quelque prodige en mon nom, puisse aussitôt parler mal de moi* ; il n'oserait blasphémer sur-le-champ le nom dont il vient d'éprouver la puissance. D'ailleurs, *qui n'est pas contre vous* entièrement et ouvertement *est pour vous* de quelque manière du moins, en tant qu'il n'attaque point vos personnes et ne contredit pas vos enseignements, bien qu'il n'imite pas votre conduite et ne partage point votre société (Ibid. 39). Quoique les thaumaturges soient quelquefois méprisés, comme le fut celui-ci, Dieu ne laisse pas d'être honoré des miracles qu'ils produisent par son invocation. D'après saint Théophile, en défendant à cet homme de chasser les démons, les disciples n'agissaient point par un sentiment de jalousie, mais de défiance ; ils suspectaient son pouvoir surnaturel, parce que le Seigneur ne l'avait pas envoyé comme eux, et qu'il n'accompagnait point Jésus partout. « Ils auraient dû plutôt penser, suivant saint Cyrille, que cet exorciste ne délivrait point les possédés par sa vertu propre, mais par la grâce du Christ dont il employait le nom. Les dons divins, qui sont multiples, sont aussi répartis diversement ; mais comme les Apôtres avaient reçu du Sau-

veur le pouvoir de chasser les esprits immondes, ils se croyaient seuls en droit de l'exercer ; voilà pourquoi ils demandèrent s'il était permis à d'autres de faire de même. » En recommandant à ses disciples de laisser cet exorciste agir en son nom, quoiqu'il fût étranger à leur compagnie, Jésus-Christ voulait les maintenir dans l'humilité, afin qu'ils ne s'enorgueillissent pas de leur pouvoir comme s'ils l'avaient obtenu par leur mérite. Quoique cet homme ne fût pas encore assez parfait pour suivre en tout le Sauveur à l'exemple des Apôtres, il croyait en lui cependant ; aussi Jésus-Christ assure qu'il était pour eux et non point contre eux, car il ne blasphémait pas son nom, comme le faisaient les Juifs que le Sauveur a déclaré lui être contraires (Matth. XII, 30).

« Dans le cas présent, ainsi que saint Ambroise le remarque (in cap. IX Luc.), saint Jean ne fut point repris, parce qu'il avait agi par amour ; car l'affection qu'il portait à son divin Maître lui faisait croire que le pouvoir de délivrer les possédés devait être le privilège des disciples qui suivent fidèlement le Christ. Mais il apprit que, si Dieu récompense d'une manière spéciale les plus généreux, il ne rejette pourtant pas ceux qui sont plus faibles, et que loin d'empêcher ces derniers d'exécuter le peu de bien qu'ils entreprennent, on doit au contraire les exciter et les encourager à en opérer davantage. » Lorsque, malgré leurs défauts, de tels personnages contribuent au salut des autres, on doit les admettre même avec joie, non pas tant pour eux-mêmes que pour l'utilité générale ; car s'ils se nuisent quelquefois, ils servent néanmoins au bien public dans l'Église. Saint Paul avait compris cette règle, quand il disait (Philip. I, 18) : *Pourvu que le Christ soit annoncé en quelque manière, soit sous quelque prétexte, soit par un vrai zèle, je*

m'en réjouis et m'en réjouirai toujours. Dans cet homme qui n'était pas disciple du Sauveur, le pouvoir de chasser les démons prouve que Dieu, quand il lui plaît, distribue ses bienfaits par l'intermédiaire des imparfaits et des petits, comme au moyen des parfaits et des grands, et de plus que la vertu surnaturelle du nom de Jésus peut opérer indistinctement par les uns et les autres. « C'est une chose admirable, dit saint Théophile, que la grâce du Sauveur agisse par le ministère de ceux même qui en sont indignes ; ainsi les prêtres, lors même qu'ils ne sont pas saints, sanctifient les fidèles par l'exercice de leurs fonctions. » Concluons aussi de là que, quand nous voyons les méchants faire des œuvres bonnes en elles-mêmes, nous ne devons pas les en détourner ; car, si une œuvre de ce genre, étant dépourvue de la charité, n'est pas méritoire pour celui qui l'accomplit, elle le dispose du moins à réformer sa vie. — Cet homme qui, sans être associé aux Apôtres, délivre les possédés, figure les pieux laïques qui, ne s'étant pas engagés à suivre Jésus-Christ dans l'état ecclésiastique ou religieux, contribuent cependant par leurs sages discours et leurs bons exemples à chasser le démon du cœur de leurs frères.

Nous venons de voir avec quelles instances le divin Maître recommande à ses disciples l'humilité qui doit les rendre semblables à lui-même ; mais, hélas ! de jour en jour nous différons d'embrasser cette vertu nécessaire au vrai Chrétien, et nous conservons jusqu'à notre dernière heure un orgueil effréné qui nous rend imitateurs des démons !

Prière.

Seigneur Jésus, donnez-moi d'aller à la mer de la pénitence par la considération douloureuse de mes innombrables

péchés, de jeter dans l'abîme de mon cœur l'hameçon d'une vive contrition, d'ouvrir la bouche par la confession sincère de mes fautes, de payer le statère de la satisfaction dont je suis redevable à votre justice, pour être affranchi des tributs et des exactions de Satan. Faites que, réprimant en moi tout désir d'élévation, je devienne humble à mes yeux comme un petit enfant, et que, passant ainsi par la voie et la porte étroites, je mérite d'entrer dans le royaume de la céleste béatitude. Accordez-moi aussi de recevoir en votre nom et pour votre amour les petits et les humbles, en leur rendant tous les devoirs d'une charité officieuse, afin que, après vous avoir accueilli vous-même dans leur propre personne, je sois à mon tour admis par vous dans les palais éternels. Ainsi soit-il.

CHAPITRE VI

IL NE FAUT NI SCANDALISER, NI MÉPRISER LES PETITS ET LES FAIBLES.

Matth. xviii, 6-11. — Marc. ix, 41-47. — Luc. xvii, 1-2.

Pour éloigner de ses disciples tout sentiment d'ambition et tout sujet d'altercation, le Seigneur vient de montrer l'honneur réservé à ceux qui s'humilient eux-mêmes ; il va maintenant indiquer le châtiment destiné à ceux qui, par esprit de rivalité, engagent des disputes et causent des scandales. Selon saint Chrysostôme (Hom. 59 in Matth.), de même que quiconque honore les petits et les faibles, pour l'amour de Dieu, recevra de lui une magnifique récompense ;

de même aussi celui qui les scandalise doit s'attendre à une vengeance rigoureuse. Or, on est pour les autres une occasion de chute et comme une pierre d'achoppement, lorsqu'on les porte au péché par des actions ou des paroles opposées à la droite raison. Le Sauveur avertit ses disciples d'abord d'éviter le scandale actif ou étranger, et ensuite le scandale passif ou propre, c'est-à-dire de ne pas scandaliser le prochain et aussi de ne pas se scandaliser soi-même. Voici le sens de son discours : Vous qui êtes mes Apôtres ne disputez point entre vous sur la primauté d'honneur ; car par là vous scandaliseriez et vous perdriez ceux qui sont encore faibles dans la foi ou nouvellement convertis à ma doctrine. Les Chrétiens de cette sorte sont justement appelés *petits* (*pusilli*), parce qu'ils se laissent entraîner promptement au mal ; ceux au contraire qui sont plus avancés dans la vertu et mieux affermis dans la charité, quelque chose qu'ils voient, qu'ils entendent ou qu'ils souffrent, n'abandonnent pas facilement le chemin de la perfection et de la vérité, selon qu'il est écrit dans le livre des Proverbes (xii, 21) : *Quoiqu'il arrive au juste, il n'en sera point ébranlé.*

Jésus-Christ dit donc (Matth. xviii, 6) : *Si quelqu'un scandalise un de ces petits (pusillis) qui croient en moi, il aurait mieux valu pour lui qu'on lui eût attaché au cou une meule d'âne et qu'on l'eût précipité dans le fond de la mer.* Pour désigner une masse quelconque, Notre-Seigneur dit *une meule d'âne (mola asinaria)*, parce qu'on employait cet animal à tourner la pierre pour moudre le grain. En d'autres termes : Il est plus avantageux à l'homme innocent et même au pécheur repentant de finir cette vie temporelle par le plus horrible supplice, que d'encourir la mort éternelle par le scandale ou la ruine spirituelle du prochain ; il est préférable de subir en ce monde des châtimens passagers que

de souffrir en l'autre des tourments éternels. « Le Sauveur, comme le remarque saint Jérôme (in cap. xviii Matth.), parle ici d'après une coutume du pays où il se trouvait : car les anciens Juifs punissaient les auteurs des plus grands crimes en leur attachant au cou une grosse pierre, avec laquelle ils les jetaient dans l'abîme des eaux. Ce serait donc un moindre mal pour le scandaleux d'endurer une peine semblable d'un moment que de s'exposer à des tortures sans fin ; car Dieu ne punit pas deux fois la même faute. » — Dans un sens figuré, la meule de moulin désigne le poids de la pénitence, et la mer signifie l'amertume de la contrition : ainsi, mieux vaudrait pour le coupable être condamné à la plus grave peine et plongé dans la plus profonde douleur que d'être réservé pour la damnation éternelle. Oh ! si nous réfléchissions attentivement à cette maxime, qu'elles nous sembleraient douces et légères, quelque grandes et difficiles qu'elles puissent être, les œuvres de pénitence qu'on nous impose pour les péchés que nous avons eu le malheur de commettre !

Malheur au monde à cause des scandales dont il est la source ! s'écrie Jésus-Christ (Matth. xviii, 7). Si c'est un si grand mal de scandaliser un seul des moindres croyants, n'est-ce pas un mal plus grand encore sans comparaison d'occasionner la ruine spirituelle non-seulement des petits et des faibles, mais encore des plus avancés et des plus affermis, comme le font à chaque instant par leurs discours et leurs actes ces hommes corrompus et pécheurs dont le siècle est rempli ? Le scandale le plus grave et le plus pernicieux est celui qui vient des ecclésiastiques et des religieux, parce que leurs exemples influent davantage sur les peuples. Mais comme on aurait pu objecter à Jésus-Christ : Si le scandale est quelque chose de si terrible, pourquoi

permettez-vous qu'il arrive? il ajoute : *Néanmoins il est nécessaire*, c'est-à-dire utile et avantageux *qu'il y ait des scandales*, afin d'éprouver et de perfectionner les bons, en leur fournissant l'occasion de lutter contre le mal et de combattre pour le Seigneur. Saint Paul a dit dans un sens analogue (I Corin. xi, 19) : *Il faut qu'il s'élève des hérésies, pour que les vrais fidèles soient connus parmi vous*. Selon la remarque de saint Jérôme, « de même qu'il est naturellement nécessaire que le soleil communique la chaleur et que la neige produise le froid, ainsi il est nécessaire que la malice d'un monde plein d'erreurs enfante une multitude de scandales, tandis que la charité des bons éclate par des œuvres de piété. » Comme on le voit, cette nécessité du scandale n'est pas absolue, mais relative ; elle n'existe que supposé l'état actuel de la société, corrompue par une suite inévitable du péché originel. Aucune force extérieure ne sollicite irrésistiblement au mal les cœurs humains, mais, dès lors qu'ils sont viciés, les scandales ne peuvent manquer d'apparaître. En annonçant qu'ils doivent avoir lieu, comme l'explique saint Chrysostôme (Hom. 60 in Matth.), le Seigneur ne détruit pas notre libre arbitre et ne nous impose aucune contrainte ; car ils arrivent, non parce qu'il les a prédits, mais il les a prédits parce qu'ils arriveront certainement.

On aurait pu répliquer : S'il est nécessaire que les scandales se produisent, ceux qui les produisent ne doivent pas être punis ; mais Jésus prévient cette difficulté, en disant : *Malheur cependant à ceux qui donnent le scandale !* comme s'il eût dit : La damnation éternelle est réservée pour quiconque porte ses frères au mal, en faisant une chose qu'il pourrait éviter sans péché ; car, par sa propre malice, il est cause volontaire des funestes effets dont l'existence est nécessaire dans le monde. « S'il était question d'une né-

cessité absolue, ajoute saint Chrysostôme (loc. cit.), le Seigneur n'eût pas menacé de la damnation éternelle les auteurs du scandale ; il les maudit parce qu'ils sont dangereux par leur faute. » « La nécessité dont il s'agit ici est hypothétique, comme saint Théophile l'explique, parce qu'elle provient du libre arbitre ; car Dieu, voyant le genre humain se précipiter vers le vice et s'éloigner de la vertu, déclare que les scandales doivent arriver nécessairement en conséquence de telles dispositions communes ; c'est ainsi qu'un médecin voyant quelque homme se livrer à l'intempérance et à la débauche affirme qu'il sera nécessairement malade tôt ou tard. » « Quoique les scandales doivent arriver nécessairement dans le monde, affirme aussi saint Jérôme (in cap. xviii Matth.), chacun peut les causer volontairement par sa faute ; et la sentence générale, portée contre ceux qui en sont les auteurs, atteint d'une manière spéciale Judas qui avait déjà préparé son âme à consommer la plus infâme trahison. »

Si quelquefois le scandale tourne à l'avantage de quelqu'un, Dieu n'en juge point cependant d'après l'utilité des résultats, mais d'après l'intention de l'auteur : ainsi, la Passion du Sauveur opéra la rédemption de l'humanité, et pourtant ceux qui le crucifièrent n'en furent pas moins coupables en cela même. « Par la rigueur de la peine infligée aux personnes scandaleuses, dit saint Chrysostôme (Hom. 60 in Matth.), nous pouvons concevoir la grandeur de la récompense destinée aux personnes édifiantes, et, si Dieu ne veillait pas avec un soin extrême à sauver les âmes, il ne menacerait pas d'un châtement aussi terrible ceux qui contribuent à les perdre. » Il mérite justement la damnation éternelle, celui qui, par le scandale, en prépare aux autres la voie fatale. Comme celui qui empoisonnerait l'eau d'une

source serait responsable de la mort qu'elle causerait à toutes les personnes qui en boiraient, de même aussi on doit imputer au scandaleux la mort spirituelle de toutes les personnes qu'il entraîne au mal par ses pernicieux exemples. Suivant saint Grégoire (Moral. 22), quiconque, par sa mauvaise conduite, fournit aux autres l'occasion de pécher, en rendra compte lors même que l'effet ne s'en suivrait pas. Ainsi, selon saint Chrysostôme (Hom. 8 in I Tim.), l'homme ou la femme qui se pareraient de manière à provoquer des regards ou des désirs criminels, quand même nul ne se laisserait prendre au piège, n'en seraient pas moins rigoureusement jugés ; car ils ont présenté le venin, quoique personne n'en ait subi l'influence. Le scandale est donc un mal immense qu'on doit éviter avec le plus grand soin. D'après saint Augustin, ceux qui précipitent les âmes dans l'enfer en les détournant de Dieu sont plus criminels que les Juifs qui ont crucifié le Sauveur. Saint Isidore ajoute : Celui qui, par ses discours ou ses exemples pervers, corrompt les mœurs des autres est plus coupable que s'il ravissait leurs biens et leur fortune.

Après avoir défendu de scandaliser le prochain, Jésus-Christ recommande de ne pas se scandaliser soi-même ; il exhorte non-seulement à ne pas donner ou produire le scandale, mais encore à ne pas le prendre ou recevoir ; car ces deux sortes de scandales, l'un actif et l'autre passif, se suivent presque toujours et de très-près. Veillons donc à ne pas être une occasion de chute pour les autres ou pour nous-mêmes ; ce qui peut arriver de diverses façons, dont la première est représentée par la main, la seconde par le pied et la troisième par l'œil, dont parle le Seigneur. Ainsi, on peut fournir matière de scandale à quelqu'un, en lui prêtant secours, en lui rendant service, ou en lui donnant conseil ;

on peut être aussi une cause de scandale à soi-même, par l'action que l'on exerce, par l'effet que l'on produit ou par la connaissance que l'on acquiert. Afin que nous comprenions mieux la nécessité de fuir le scandale, le Seigneur se sert d'une comparaison tirée du corps humain. De même que, pour sauver la vie naturelle du corps, il faut sacrifier un membre, quelque nécessaire qu'il soit, comme une main, un pied, un œil ; de même aussi, pour conserver la vie spirituelle de l'âme, il faut absolument se séparer des personnes qui nous sont les plus chères, si leur société est dangereuse relativement au salut éternel.

Jésus-Christ dit donc (Matth. xviii, 8) : *Si votre main ou votre pied vous sont un sujet de scandale, coupez-les et jetez-les loin de vous ; car il vaut mieux pour vous parvenir à la vie éternelle étant manchot ou boîteux, que d'être précipité dans le feu éternel avec vos deux mains et vos deux pieds.* En d'autres termes : Si cet auxiliaire, ce compagnon dévoué qui vous assiste et vous défend comme votre propre main, si ce protecteur puissant ou cet ami fidèle qui vous soutient et vous supporte comme votre pied lui-même, deviennent pour vous une occasion de péché, vous devez, quoiqu'il vous en coûte, les retrancher de votre affection et les éloigner de votre société, si toutefois vous ne pouvez les corriger et les réformer ; car, malgré les douleurs d'une telle séparation, malgré les déchirements d'une semblable rupture, il vous est plus avantageux d'entrer au ciel sans eux que d'être jeté avec eux dans l'enfer. Pareillement, *si votre œil vous scandalise, arrachez-le et jetez-le loin de vous ; car mieux vaut pour vous entrer dans la vie avec un seul œil que d'être avec vos deux yeux précipité dans la fournaise* (Ibid. 9). C'est-à-dire : Si cet habile conseiller, ce conducteur prévoyant qui vous éclaire et vous guide comme l'œil de

voire âme, essaie de vous induire en une erreur pernicieuse, rompez tout commerce avec lui ; car il vous est plus avantageux d'être admis au ciel avec la simple vérité sans lui que d'être condamné avec lui à l'enfer. D'après saint Augustin (de Serm. Dom. in monte lib. I, cap. 24), cet intime qui vous montre la voie à suivre est justement représenté par l'œil droit ou l'œil gauche, selon qu'il nous dirige dans les choses divines ou humaines. Or, quel que soit l'objet de notre estime et de notre tendresse, quand même il nous serait plus précieux et plus utile que notre œil droit, dès qu'il nous empêche d'arriver à la vraie béatitude, nous devons, sans balancer, renoncer à sa compagnie ; car il faut à tout prix fuir tout ce qui peut nous porter au mal.

En parlant de l'enfer réservé aux scandaleux, le Seigneur ajoute (Marc ix, 43) : *Là leur ver ne meurt pas, c'est-à-dire* : Le remords de leur conscience n'est jamais apaisé, il pique et déchire continuellement leur âme qui se reproche de n'avoir pas opéré le bien dans le temps ; car chacun sera son propre accusateur en se rappelant tout ce qu'il aura fait sur la terre. « Quelle peine plus insupportable que cette blessure perpétuelle d'une conscience bourrelée et pénétrée par l'aiguillon du remords ? s'écrie saint Ambroise (lib. 1, Offic. cap. 4) ; c'est un malheur plus redoutable que la perte de sa fortune, l'exil et la mort même. » *Là aussi*, continue le Seigneur, *le feu ne s'éteint point*, il ne cesse de brûler les corps sans les consumer, parce qu'il est destiné à les tourmenter éternellement ; et comme il y trouvera toujours son aliment, il ne ralentira jamais son ardeur. Ainsi, comme l'explique le Vénérable Bède (in cap. ix Marci), le supplice extérieur du feu affligera le corps, tandis que le ver intérieur du remords rongera l'âme.

En conséquence, il n'est rien ici-bas que nous devions

aimer au détriment de notre salut éternel. Ce qui fait dire à Cassiodore : La véritable justice ne connaît ni père, ni mère, et, sans faire acception de personne, ne considère et ne recherche que Dieu seul. Brisez donc toute affection trop charnelle ; séparez de vous son objet, si vous êtes plus fort et plus puissant ; si au contraire vous êtes inférieur et plus faible, séparez-vous en vous-même, et, autant qu'il dépend de vous, fuyez la société de celui que vous ne pouvez reprendre et ramener au bien ; car rien n'est plus dangereux au salut qu'une mauvaise compagnie. Quelque chère que vous soit une personne, il faut l'éviter s'il n'y a pas espoir d'amendement, de crainte que, voulant vivre avec elle en ce monde, nous ne périssions aussi avec elle dans l'autre. Saint Jérôme dit également (in cap. xviii Matth.) : « Il vaut mieux abandonner ceux qui vous sont unis par quelques liens que de vous damner avec eux, lorsque vous ne pouvez les gagner à Dieu. Si donc vous voulez ne pas être exclu du royaume céleste, votre amour pour Dieu doit l'emporter sur celui que vous pouvez avoir pour vos parents ou vos enfants, pour vos frères ou vos sœurs, en un mot pour tous vos proches et vos amis. Que chaque Chrétien examine ce qui est pour lui une occasion plus ordinaire de tentation et de chute, et qu'il n'oublie pas cette maxime : Mieux vaut se sauver tout seul que de se perdre avec plusieurs ; mieux vaut par conséquent mener la vie solitaire que de compromettre sa vie éternelle en voulant conserver des avantages temporels. »

Mais direz-vous peut-être : Quelles actions faut-il éviter pour ne pas scandaliser le prochain ? A cette question voici la réponse : Les actions mauvaises en elles-mêmes qui constituent un péché mortel, ou même simplement véniel, doivent être omises sans aucun doute. Il faut s'abstenir aussi de celles qui seraient purement indifférentes. Quant aux

actions qui sont bonnes en elles-mêmes, il faut distinguer si elles sont de précepte ou seulement de surrogation. Celles qui sont de précepte ne doivent pas être omises; car on ne doit pas violer un commandement pour épargner un scandale à un autre. Celles qui sont de surrogation peuvent être omises entièrement, si l'on veut, ou bien elles doivent être différées pour un temps plus ou moins long; mais on n'est pas obligé d'y renoncer absolument, parce qu'elles appartiennent sinon à l'essence, du moins à la perfection de la vie chrétienne; ainsi on ne peut pas être forcé de renoncer à un bien pour empêcher quelqu'autre de consentir à un mal. Dans le chapitre précédent nous avons exposé déjà plusieurs considérations relatives à ce même sujet.

Jésus-Christ, qui recommande d'abord de ne pas scandaliser le prochain, recommande ensuite de ne pas le mépriser; car le mépris qu'on a pour les autres est la racine maudite d'où naît ordinairement le scandale qu'on leur donne. Le Seigneur prescrit de fouler aux pieds toutes les affections charnelles qui seraient une occasion de péché, mais il ne permet pas de dédaigner ou d'abandonner les personnes dont le salut peut nous inspirer quelque espérance et doit exciter notre sollicitude. Voilà pourquoi il dit (Matth. xviii, 10) : *Gardez-vous de mépriser aucun de ces petits qui croient en moi. Comme s'il disait, selon saint Jérôme (in cap. xviii Matth.) : Témoignez-leur de l'estime, et travaillez à leur salut, après avoir assuré le vôtre; si toutefois vous les voyez s'endurcir dans le mal, cherchez à vous sauver sans eux plutôt que de périr avec eux. Le motif spécial pour lequel nous devons ne pas mépriser les petits, c'est qu'ils sont très-chers à Dieu, comme Jésus-Christ le prouve par les deux raisons qu'il allègue, et d'abord parce qu'ils ont été remis aux soins des Anges. Je vous déclare en effet, dit il,*

que dans le ciel leurs Anges, ou les esprits bienheureux qui leur sont députés, contemplent toujours la face de mon Père céleste ; car ils jouissent sans cesse de la vue intuitive de Dieu, comme l'explique saint Augustin (de Civit. Dei lib. 22, cap. ult.), de sorte qu'ils peuvent à chaque instant lui dénoncer les injures faites à leurs humbles protégés. Si donc ces derniers sont tant honorés du Roi des rois et des princes de sa cour, combien plus doivent-ils l'être de la part de simples mortels et de misérables créatures ? Personne ne peut mépriser impunément ceux que le Très-Haut traite avec tant d'égards ; autrement leurs zélés protecteurs s'en plaindraient à lui et il en tirerait vengeance. « Grande est la dignité des âmes humaines, s'écrie saint Jérôme (in cap. xviii Matth.), puisque, aussitôt après la naissance, chacune d'elles est confiée à la garde d'un esprit céleste ! » Ainsi nos Anges gardiens nous assistent toujours et nous accompagnent partout, puisqu'ils se trouvent réellement là où ils opèrent ; mais en même temps ils voient Dieu face à face sans aucune interruption, parce qu'ils lui sont unis d'une manière inséparable par l'intuition béatifique, et comme il est présent en tous lieux, ils le contemplent sur la terre de même que dans le ciel. Lors donc qu'ils sont envoyés devant lui, ils le trouvent quelque part qu'ils aillent ; et lorsqu'ils viennent vers nous, ils remplissent avec zèle leur ministère extérieur de charité, sans abandonner un seul instant leur état intérieur de contemplation ; car, tandis qu'ils veillent au salut des hommes, ils ne perdent jamais la vue du Père qui fait continuellement leur bonheur. — Jésus-Christ dit justement que son *Père est aux cieux* ; car, bien qu'il soit en tous lieux par sa présence substantielle, son essence infinie et sa puissance souveraine, il est spécialement aux cieux où il manifeste sa gloire éternelle aux bienheureux élus par la

vision intuitive. — D'après la déclaration précédente du Sauveur, apprenons à respecter les petits et les simples ; notre mépris à leur égard rejaillirait sur Dieu même dont ils sont les images et les représentants, comme aussi sur les saints Anges qui sont devenus leurs tuteurs et leurs gardiens.

La seconde raison que Jésus-Christ signale pour montrer que les petits et les simples sont très-chers à Dieu, c'est qu'ils ont été rachetés par son propre sang. De là cette remarque de saint Chrysostôme (Hom. 60 in Matth.) : « Ne dites pas celui-ci n'est qu'un artisan, celui-là un bûcheron, cet autre un agriculteur ; ils sont néanmoins dignes de vénération à cause de leurs célestes gardiens, et surtout en considération de leur divin Rédempteur. » Dieu lui-même, en effet, les a tellement aimés, que pour les délivrer de la damnation commune à tous les malheureux enfants d'Adam, il a envoyé son propre Fils, revêtu d'une chair semblable à celle des pécheurs mortels (Rom. viii, 3). Aussi Jésus-Christ dit-il : Le Fils de Dieu qui s'est fait *Fils de l'homme* par l'Incarnation est venu, est descendu du ciel sur la terre, pour sauver ce qui avait péri, savoir le genre humain tout entier, les petits ainsi que les grands. Comme s'il disait en d'autres termes : Vous ne devez point dédaigner ni scandaliser ceux que je suis venu sauver à si grands frais ; c'est pour tous également que j'ai daigné me faire homme. Gardez-vous bien, ajoute saint Paul (Rom. xiv, 15), de contrister et de perdre votre frère pour lequel le Christ a donné sa vie. Loin de mépriser celui que le Maître a tant aimé, le serviteur doit employer toute sa sollicitude pour lui procurer le salut. Ce second motif est plus puissant que le premier, d'après saint Chrysostôme (loc. cit.) ; si c'est un grand crime de mépriser celui que Dieu honore au point de le confier à la garde d'un prince de la cour céleste, l'outrage est bien plus

grave si on le considère comme fait à un être pour le salut duquel le Fils même de Dieu s'est incarné.

Voici comment saint Bernard décrit le ministère de l'Ange gardien (Serm. 31 in Cant.) : « Ce fidèle paranymphe ne porte point envie à l'amour mutuel dont il est témoin, car il cherche uniquement la gloire du Seigneur sans songer à la sienne propre. Établi médiateur entre les deux époux, il va sans cesse de l'un à l'autre, portant les vœux de l'âme choisie et lui rapportant les dons de son divin Bien-Aimé ; il apaise Celui-ci et excite celle-là. Quelquefois aussi, quoique rarement, il les présente l'un à l'autre en personne, soit qu'il fasse monter l'épouse, soit qu'il fasse descendre l'Époux ; car il est un serviteur bien connu dans le palais, de façon qu'il ne craint pas de subir quelque rebut, et qu'il ne cesse de contempler la majesté souveraine du Père céleste. »

— « Semblables à ces abeilles diligentes qui volent sans cesse de la ruche aux fleurs et des fleurs à la ruche, dit saint Anselme (in Epist. ad Hebr.), des millions d'Ange vont continuellement du ciel en terre et de la terre au ciel pour accomplir les diverses fonctions que leur confie la volonté divine ; et en disposant toutes choses avec suavité, ils sont toujours prêts à exécuter ponctuellement et sans retard les ordres du Très-Haut. » Écoutons saint Bernard commentant ce texte du Psaume (xc, 11) : *Il a commandé à ses Anges de vous garder dans toutes leurs voies.* « Que ces paroles doivent vous inspirer de respect, de reconnaissance, de confiance envers vos célestes gardiens ! Ayez un profond respect pour leur présence, une sincère reconnaissance pour leur bienveillance, une confiance sans bornes pour leur sollicitude. Marchez désormais avec assurance, puisque vous avez toujours en votre compagnie un pur esprit chargé de vous protéger partout. En quelque lieu que vous vous trouviez,

soit en public, soit en particulier, souvenez-vous qu'il ne vous perd jamais de vue, et ne faites pas sous ses yeux ce dont vous rougiriez devant un simple mortel. Que rendrez-vous au Seigneur pour tous les bienfaits dont vous a comblé sa munificence ? A lui seul honneur et gloire (I Tim. 1, 17). Pourquoi à lui seul ? parce que de lui vient tout don parfait, toute grâce excellente (Jac. 1, 17). C'est lui qui a commandé à ses Anges de veiller sur nous ; et, dociles à son ordre suprême, ils nous assistent avec un affectueux empressement dans tous nos besoins ; aussi ne soyons pas ingrats mais dévoués envers ces illustres et charitables gardiens ; dans nos peines et nos embarras, invoquons-les, implorons leur secours, autant que nous le pouvons et que nous le devons. » Ainsi s'exprime saint Bernard (Serm. 12 in Psal. *Qui habitat*).

En conséquence, acquittez-vous de l'office divin avec toute l'attention et la ferveur dont vous êtes capable, en le récitant avec exactitude et avec joie ; dans tous les actes intérieurs et extérieurs qui doivent accompagner ce saint exercice, quelque chose que vous pensiez et quelque parole que vous prononciez, soit que vous regardiez ou que vous écoutiez, lorsque vous êtes debout ou assis, incliné ou à genoux, ainsi que dans toutes les cérémonies de cette fonction sacrée, tenez-vous respectueusement et humblement, comme si vous voyiez devant vous de vos yeux corporels l'infinie majesté du Tout-Puissant et la bienheureuse Vierge Marie avec tous les Anges et les Saints. Vous ne sauriez douter, en effet, que les esprits bienheureux ne prennent part comme assistants au culte que vous rendez au Seigneur, pour vous aider à célébrer ses louanges en leur compagnie. Saint Basile enseigne le moyen d'être recueillis dans l'oraison, lorsqu'il dit (in Regul. breviar.) : « Comment un homme ne réussirait-

il pas à repousser les distractions dans la prière, s'il était vivement persuadé qu'il se trouve sous les yeux mêmes de Dieu ? Pour empêcher les divagations de votre esprit, pensez que vous êtes en présence du Seigneur, qu'il est là devant vous afin d'écouter vos demandes et de vous communiquer ses grâces. »

Pour être associés dans le ciel aux esprits bienheureux, tous les hommes doivent, comme chrétiens et surtout comme religieux, servir le Seigneur avec une constante fidélité et une humble dévotion. Ceux qui, pour l'amour de Dieu, secourent les infirmes, les étrangers, les pauvres et tous leurs semblables avec une charité fraternelle, seront égalés aux saints Anges qui forment le premier degré de la céleste hiérarchie. Ceux qui s'unissent plus intimement à Dieu par l'oraison et la piété, en même temps qu'ils aident le prochain de leurs conseils et de leurs ressources, seront admis parmi les Archanges qui composent le second degré. Ceux qui s'exercent généreusement à la pratique de toutes les vertus, surtout de la patience et de la pauvreté, de l'obéissance et de l'humilité, monteront au troisième degré qu'occupent les Vertus. Ceux qui, luttant avec courage contre les vices et les concupiscences, repoussent les suggestions perfides du malin Esprit, triompheront avec les Puissances qui constituent le quatrième degré. Ceux qui, dans l'Église, remplissent dignement les devoirs de leurs charges, en ne cessant de veiller au salut des âmes qui leur sont confiées, et en s'efforçant de multiplier les talents qui leur ont été distribués, posséderont pour récompense de leur travail le royaume de la gloire avec les Principautés placées au cinquième degré. Ceux qui s'abaissent, avec une parfaite soumission, devant la Majesté divine ; qui pour son honneur aiment et respectent tous les hommes ainsi qu'eux-mêmes, comme étant créés à l'image

de Dieu ; qui de plus se conforment de tout leur pouvoir à la volonté suprême, en assujettissant leur chair à l'esprit, mortifiant leurs sens et leurs passions ; ceux qui se rendent ainsi maîtres de leurs âmes, en portant toutes leurs pensées vers les biens célestes, tressailleront d'allégresse avec le chœur des Dominations établies au sixième rang. Ceux qui se livrent assidûment à la méditation et à la contemplation des saintes vérités, qui conservent avec soin la pureté du cœur et le calme de l'esprit, et qui offrent ainsi à Dieu une demeure très-agréable au dedans d'eux-mêmes, sont justement appelés le paradis du Seigneur sur la terre, selon ce qu'il a déclaré lui-même par ces paroles (Prov. viii, 31) : *Mes délices sont d'être avec les enfants des hommes* ; aussi seront-ils élevés au septième rang parmi les Trônes. Ceux qui surpassent les autres par leur science et leur connaissance des choses célestes, qui voient Dieu comme face à face par la jouissance privilégiée de lumières surnaturelles, et qui, en instruisant leurs frères, font remonter vers la source suprême de toute sagesse les biens spirituels dont ils sont favorisés abondamment, ceux-là brilleront avec les Chérubins au huitième rang.

Enfin, il est des hommes qui, tout embrasés par le feu de la charité, aiment Dieu de tout leur esprit et de tout leur cœur, et qui, devenus très-semblables à leur Bien-Aimé, aiment pour lui seul et non point pour eux-mêmes toutes les créatures, tant leurs ennemis que leurs amis, sans que rien ni que personne puisse éteindre ou refroidir leur charité ; car, plus ils sont vivement persécutés, plus ils s'attachent fortement au centre commun de tous les êtres. Renonçant à toute consolation humaine et à tout avantage temporel, ils ne cherchent que la gloire et la louange de Dieu, et pour arriver jusqu'à lui, ils ne craindraient pas de passer par mille morts,

à l'exemple des Apôtres et des Martyrs. Aussi, méprisant toutes les peines et toutes les tribulations, par la ferveur de la dilection, ils supportent avec joie toutes les misères de la vie présente ; ils brûlent d'un tel zèle qu'ils souhaiteraient communiquer à tous les mortels les ardeurs dont ils sont consumés, afin de les unir parfaitement avec eux-mêmes dans l'amour divin ; ils pleurent les péchés des autres comme si c'étaient les leurs propres, et oubliant leurs intérêts personnels, ils désirent uniquement, avec des soupirs continuels, voir la face du Père céleste qu'ils chérissent par-dessus tout. De pareils hommes mériteront d'être élevés au rang le plus sublime dans le ciel, et jusqu'au neuvième degré avec les Séraphins qui occupent le sommet de la hiérarchie céleste ; après eux, il n'y a point d'autres esprits bienheureux plus voisins du Très-Haut, parce qu'ils contemplent de la manière la plus immédiate.

Prière.

Seigneur Jésus, excellent Maître et Roi débonnaire, veuillez gouverner et régler miséricordieusement tout mon être, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, afin que jamais je ne scandalise le prochain ni que le prochain ne me scandalise ; mais que votre grâce retranche et éloigne de moi tout ce qui pourrait être une occasion de chute ou de péché. Faites que je n'aie la présomption de mépriser aucun homme, même des plus petits et des plus faibles ; mais, au contraire, que je m'applique à traiter avec respect tous ceux que vous avez daigné combler d'honneur, en députant vos saints Anges pour leur service et leur garde, et surtout en descendant vous-même du ciel et mourant sur la croix pour leur salut et leur rédemption. Ainsi soit-il.

CHAPITRE VII

LES TROIS PARABOLES DE LA BREBIS ÉGARÉE, DE LA DRACHME PERDUE
ET DE L'ENFANT PRODIGE.

Luc. xv, 1-32.

Afin que personne n'osât scandaliser et mépriser les plus petits, comme aussi pour montrer combien ils sont grands aux yeux du Père céleste, Notre-Seigneur exposa successivement trois paraboles. Deux faits y donnèrent occasion, d'après le récit de saint Luc : le concours des publicains et des pécheurs, puis le murmure des Scribes et des Pharisiens qui en étaient témoins. *En effet les publicains et les pécheurs, qui sentaient le besoin du salut, s'approchaient de Jésus, comme de leur Sauveur, pour l'entendre, parce qu'il leur reprochait convenablement leurs fautes, non point avec dureté mais avec bonté, en leur promettant le pardon* (Luc. xv, 1). Tous doivent ainsi aller volontiers au Christ, parce qu'ils trouveront en lui les remèdes à leurs différents maux, corporels ou spirituels. « Que tout Chrétien approche de Jésus avec confiance, car il est tout pour nous, dit saint Ambroise (de Virgin. lib. 3) : Si vous êtes blessé, il est le véritable médecin ; êtes-vous tourmenté d'une fièvre brûlante, il est la source rafraîchissante ; êtes-vous injustement maltraité, il est la justice même ; demandez-vous du secours, il est la force toute-puissante ; craignez-vous la mort, il est la vie éternelle ; désirez-vous le ciel, il en est la voie assurée ; si vous fuyez les ténèbres, il est la vraie lumière ; si vous cherchez la nourriture solide, il est le pain vivant. » — Cependant les Pharisiens qui prétendaient se

distinguer des autres par une apparence de sainteté, et les Scribes, qui pour leur connaissance de la Loi se croyaient les docteurs du peuple, *murmuraient : Voyez, disaient-ils, comme celui-ci accueille les gens de mauvaise vie et mange à la même table qu'eux* (Ibid. 2). On peut traduire ainsi leur pensée : Il est réputé vertueux et saint ; néanmoins il admet des méchants à sa conversation et en sa compagnie, bien plus il prend son repas avec eux comme avec des amis. Les Scribes et les Pharisiens n'auraient pas ainsi blâmé le Christ, s'ils avaient cru qu'*il était venu en ce monde pour sauver les pécheurs* (I Tim. I, 15) ; car s'il les recevait et les traitait favorablement, c'était pour les retirer de leurs vices, pour les instruire et les sauver.

Voulant donc prouver que l'on ne doit point repousser les pécheurs repentants, le Sauveur répondit par trois paraboles. Il y a trois choses, en effet, qui inclinent naturellement les hommes à compatir à leurs semblables : la simplicité, la parenté et la nécessité ; or, ce sont trois choses analogues qui portent Dieu à exercer envers nous sa miséricorde. 1° Notre simplicité ou ignorance est représentée dans la parabole de la brebis égarée ; car l'homme est facilement trompé par le démon, cet ennemi rusé de notre salut. Voilà pourquoi le Prophète royal disait au Seigneur : *J'ai erré comme une brebis perdue ; ramenez votre serviteur, parce que je n'ai pas oublié vos commandements* (Psal. cxviii, 176). 2° La parenté ou l'alliance que le Seigneur a contractée avec nous est figurée dans la parabole de la drachme perdue : car, de même qu'on voit sur cette pièce de monnaie l'image et le nom du prince ; ainsi l'on trouve dans l'homme l'image de Dieu selon laquelle il a été créé, puis le nom du Christ à cause duquel il est appelé Chrétien. A ce titre, le Seigneur doit avoir compassion de nous, parce que *personne ne hait*

sa propre chair, d'après la parole de l'Apôtre (Ephes. v, 29).
 3° Notre nécessité ou pauvreté est signifiée dans la parabole de l'enfant prodigue qui, rentrant en lui-même, s'écrie : *Combien de mercenaires dans la maison de mon père ont du pain en abondance, tandis que moi je meurs ici de faim* (Luc. xv, 17) ! Quand l'homme connaît ainsi son indigence et sa misère, Dieu, touché de pitié, vient à son aide, comme le père de famille à la vue de son fils qui revenait à lui fut ému de compassion.

Aux murmures des Scribes et des Pharisiens, Jésus opposa d'abord la parabole de la brebis qui s'était séparée des quatre-vingt-dix-neuf autres. Après l'avoir cherchée longtemps avec peine, le bon pasteur la retrouve enfin avec joie ; mais, parce qu'étant épuisée de fatigue elle ne peut marcher, il la rapporte sur ses épaules jusqu'à la bergerie ; et, de retour à sa maison, il invite ses amis et ses voisins à se réjouir avec lui de ce qu'il a retrouvé sa brebis qui était perdue (Luc. xv, 3-7; Matth. xviii, 11-14). Le Seigneur voulait tirer de là cette conclusion morale : si le pasteur qui a perdu une brebis la reçoit avec bonheur quand il la retrouve, on ne doit pas s'étonner ou s'indigner de ce que je reçois à la pénitence les pécheurs qui reviennent de leurs égarements. Cette même parabole peut aussi s'appliquer aux petits et aux faibles dont nous avons parlé ; car ils sont également les créatures et les enfants de Dieu qui ne désire pas leur perte, mais qui veut leur salut, et par conséquent nous ne devons ni les mépriser ni les scandaliser. Dans le sens mystique, cette première parabole rappelle sept choses : 1° la création des Anges et des hommes (quis ex vobis homo qui habet centum oves) ; 2° la prévarication d'Adam (et si perdiderit unam ex illis) ; 3° l'Incarnation du Fils de Dieu, venant chercher sur la terre la brebis égarée (nonne dimittit no-

naginta novem in deserto); 4° la rédemption de l'humanité délivrée par les travaux et les souffrances de Jésus-Christ, bon Pasteur (et cum invenerit eam, imponit in humeros suos gaudens); 5° l'Ascension glorieuse du Sauveur au ciel (et veniens domum); 6° la joie commune des Anges associés à leur divin Chef (convocat amicos dicens eis: Congratulamini mihi); 7° enfin l'explication mystique de la parabole elle-même (dico vobis quod ita gaudium erit in cœlo).

D'après saint Grégoire (Hom. 14 in Evang.), comme le nombre cent est un nombre parfait, il est dit ici que Dieu possédait cent brebis, après avoir créé les Anges et les hommes; mais une de ces brebis s'égara et se perdit, lorsqu'Adam, par son péché, abandonna les pâturages de la vie. Par cette brebis il faut entendre le premier homme avec tous ses descendants qu'il entraîna dans sa chute, et par conséquent le genre humain tout entier. Les quatre-vingt-dix-neuf autres brebis signifient les neuf chœurs angéliques que le Verbe, en s'unissant à notre nature tombée, laissa pour ainsi dire sur les montagnes ou dans le désert du ciel. Le ciel est appelé *désert* ou lieu abandonné, parce qu'il fut délaissé par le démon qui y avait été créé et par l'homme qui devait y régner éternellement. De même que dans le désert ou la solitude retentissent les chants harmonieux des oiseaux et s'épanouissent les fleurs les plus odorantes, de même aussi dans le ciel on entend les concerts ineffables des esprits bienheureux et on admire les roses des Martyrs, les violettes des Confesseurs avec les lis des Vierges. Afin de rétablir le nombre parfait de son troupeau réuni dans le ciel, le Fils de Dieu vint chercher l'homme égaré sur la terre. Ayant trouvé cette brebis errante, il ne la frappa point de sa houlette et ne la ramena point par force au bercail; mais il la chargea sur ses épaules avec douceur,

lorsque, prenant la nature humaine, il étendit les mains sur l'arbre de la croix, afin de porter la peine de nos iniquités. « Les épaules du Sauveur, dit saint Ambroise (in cap. xv Luc.), ce sont les bras de la croix; c'est là que j'ai déposé le fardeau de mes péchés et que j'ai trouvé la paix de l'âme. » Remarquons que, conformément à la parabole, notre Rédempteur mit *avec bonheur* sur ses divines épaules la brebis égarée (*gaudens*); car, bien que les douleurs de sa Passion et de sa mort fussent inénarrables, il les endura néanmoins de bon cœur, sachant que par leur moyen il recouvrerait ce qui était perdu. Après avoir trouvé sa brebis, le pasteur revint à sa maison; ainsi, après avoir sauvé l'homme, Jésus-Christ retourna par son Ascension triomphante dans son royaume céleste où il menait à sa suite les âmes qu'il avait affranchies de leur captivité (Ephes. iv, 8). Aussitôt il convoqua ses amis et ses voisins, savoir les chœurs angéliques appelés *ses amis*, parce qu'ils font toujours sa volonté, et aussi *ses voisins*, parce qu'ils n'abandonnent jamais sa présence. *Réjouissez-vous avec moi*, leur dit-il (Luc. xv, 6); *car j'ai retrouvé ma brebis qui était perdue*. Comme le fait observer saint Grégoire (Hom. 34 in Evang.), Jésus-Christ ne dit pas : *Congratulez ma brebis*, mais *congratulez-moi* (*congratulamini mihi*), voulant indiquer par là que notre salut fait son bonheur, et que lorsque nous retournons au ciel nous mettons le comble à son allégresse. Ou bien encore : Il faut féliciter le Sauveur de ce qu'il n'a pas travaillé et souffert inutilement, puisqu'il a retrouvé sa brebis; mais il ne faut pas féliciter la brebis elle-même, parce qu'elle a été retrouvée sans aucun mérite de sa part.

Notre-Seigneur conclut de la sorte cette première parabole. (Luc. xv, 7) : *Je vous dis qu'il y aura pareillement plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence,*

que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence. Il ne dit pas qu'on célébrera une semblable fête dans le ciel pour un pécheur qui songe à faire pénitence, comme ces retardataires qui diffèrent de jour en jour leur conversion ; ni pour un pécheur qui exhorte à faire pénitence, tel que ces prédicateurs qui ne pratiquent point ce qu'ils enseignent ; ni pour un pécheur qui se vante de faire pénitence, ainsi que les hypocrites qui feignent de mener une vie meilleure ; mais pour un pécheur qui fait pénitence sincèrement à l'exemple des vrais dévots. Ainsi, les Anges de Dieu se réjouissent non-seulement de la rédemption du genre humain, mais encore de la conversion de chaque pécheur qui doit compléter leur nombre. Celui qui maintenant efface ses péchés par les larmes de la contrition, dit saint Augustin (de Mirabil. Script. Sac.), sera plus tard associé au bonheur des Anges qui s'applaudissent de trouver ici-bas un futur compagnon de leur éternelle félicité. Nous excitons l'allégresse des esprits bienheureux, dit également Origène (in Luc.), lorsque, voyageurs sur cette terre d'exil, nous dirigeons tous nos désirs vers la patrie d'en haut. En leur qualité de créatures raisonnables, ajoute saint Ambroise (in cap. v Luc.), les Anges sont justement satisfaits de voir les hommes rachetés ; efforçons-nous donc, tous tant que nous sommes, de leur être agréables par notre ferveur ou notre conversion ; tâchons de mériter leur protection et craignons d'encourir leur disgrâce. • Le recouvrement de la brebis perdue cause plus de contentement au ciel que la conservation des quatre-vingt-dix-neuf restées fidèles, parce que, comme l'explique le Vénérable Bède, la réhabilitation des hommes donne davantage sujet de louer Dieu que la création des Anges ; car s'il a créé ceux-ci d'une manière admirable, il a rétabli ceux-là d'une façon plus merveilleuse encore. »

Sans doute que le bon pasteur aime mieux les quatre-vingt-dix-neuf brebis fidèles que la seule brebis fugitive ; néanmoins il semble oublier les premières, afin de témoigner le bonheur qu'il ressent d'avoir retrouvé la dernière. De même, le divin Rédempteur manifeste un plus grand plaisir pour la réparation des simples mortels que pour la persévérance des purs esprits. C'est également ce qui arrive parmi nous ; quoique nous n'éprouvions pas plus d'affection pour une personne que pour d'autres, nous faisons cependant éclater plus de joie à la vue de celle qui a échappé à un grand péril qu'à la vue des autres qui n'ont couru aucun danger. Ainsi donc, en ramenant la brebis égarée, le pasteur montre une vive allégresse, parce qu'elle lui en fournit une raison spéciale, bien qu'il ne l'aime pas plus que les autres ; pareillement, la conversion d'un pécheur présente à Dieu un motif particulier de réjouissance qu'il ne trouve pas dans la constance de quatre-vingt-dix-neuf justes, quoique, toutes choses égales d'ailleurs, ces derniers lui soient plus chers.

Cet homme qui possède cent brebis représente tout supérieur, tout chef de communauté ou d'église, qui réunit sous sa juridiction un nombre quelconque de brebis. S'il vient à perdre quelqu'une de ses ouailles par l'apostasie ou par toute autre faute grave, ne laisse-t-il pas les autres dans l'observance de la discipline, comme dans un désert, où l'on mène une vie austère et retirée, et d'où beaucoup se retirent et s'éloignent ? Ne court-il pas après la brebis égarée, ne la cherche-t-il pas avec une ardeur infatigable jusqu'à ce qu'il l'ait atteinte et ramenée au bercail ou à l'obéissance ? Alors il se félicite du retour de celle-ci plus que de la fidélité des autres, non pas qu'il l'affectionne davantage, mais parce que, à cause de son repentir, elle lui donne l'occasion de se réjouir extraordinairement ; on ne

peut en conclure toutefois qu'il faille toujours aimer plus particulièrement les pécheurs convertis.

Saint Denis, dans son *Traité de la Hiérarchie ecclésiastique*, fait observer que le Seigneur a divisé le nombre des élus en dix ordres différents : ainsi, à cause de la trinité des personnes divines, il a distribué les Anges en neuf ordres, parce que ce nombre *neuf* est formé par la triple reproduction du nombre trois ; puis à cause de l'unité de la nature divine, il a établi un seul ordre d'hommes ; de manière que son unité dans la trinité fût représentée, bénie et louée éternellement par les Anges et les hommes, et qu'il fût ainsi adoré conjointement par toutes les espèces de créatures intelligentes, par les purs esprits et par les âmes unies aux corps.

Le Sauveur propose ensuite la parabole d'une drachme perdue sur dix. La femme qui la possédait allume sa lampe, bouleverse toute sa maison et la cherche avec le plus grand soin jusqu'à ce qu'elle l'ait retrouvée ; elle invite alors ses amies et ses voisines à partager le plaisir qu'elle ressent (Luc. xv, 8-10). La drachme est une pièce de monnaie valant dix deniers ordinaires et portant l'effigie du souverain avec sa suscription ; elle est l'emblème de l'homme en qui est gravée la ressemblance du Roi des rois. « L'homme est un microcosme ou un petit monde, dit saint Denis : il tient en effet de la terre par son corps, de l'eau par son sang, de l'air par son souffle, du feu par sa chaleur ; mais surtout il reproduit l'image et la ressemblance du Créateur par la forme et la qualité de sa substance spirituelle. Ainsi, les trois personnes de la Divinité trouvent leur image dans les trois facultés de l'âme qui sont la mémoire, l'intellect et la volonté ; les perfections infinies de Dieu trouvent aussi leur ressemblance, quoiqu'à un degré

très-inférieur, dans les différentes vertus de l'âme. » Mais la créature raisonnable, cette drachme mystique frappée à l'effigie du Monarque suprême, s'était perdue par ses péchés; alors la divine Sagesse, de concert avec notre mère la sainte Église, s'empresse de la chercher, et toute la cour céleste se réjouit quand elle est retrouvée. Ainsi, quelque petit qu'il soit, l'homme ne doit pas être méprisé; car le Père céleste ne veut pas qu'une seule de ses plus petites créatures périsse. De cette seconde parabole on doit tirer la conclusion suivante : si une femme cherche avec tant de diligence la drachme qu'elle a perdue, et si, après l'avoir retrouvée, elle s'en réjouit avec ses amies et ses voisines; à plus forte raison Dieu doit chercher avec empressement l'homme qui s'est perdu. Et comme personne n'a le droit de murmurer contre la sollicitude de cette femme, nul également ne doit murmurer contre le zèle du Seigneur pour ramener les pécheurs, en conversant ou mangeant avec eux.

Au point de vue mystique, cette deuxième parabole rappelle à peu près les mêmes choses que nous avons signalées dans la première. Sans les répéter, ajoutons que, suivant saint Grégoire (Hom. 34 in Evang.) : Celui qui était représenté là par le pasteur l'est ici par la femme, et c'est Dieu lui-même ou la Sagesse éternelle; il est désigné par la femme, parce qu'il nous enfante à la vie de la grâce avec douleur. Dès l'origine du monde, il créa les Anges et les hommes à sa ressemblance pour qu'ils pussent jouir de sa connaissance; il avait donc dix drachmes, puisqu'il existe neuf ordres d'Anges et que les hommes formaient le dixième pour compléter le nombre des élus. Mais cette dernière drachme se perdit, lorsque par son péché Adam effaça l'empreinte de la Divinité dans son âme. Hélas! chaque jour encore, par la faute de ses descendants, cette précieuse

drachme de l'humanité se perd, ou dans la poussière des richesses, ou dans la fange des passions, ou bien dans le labyrinthe des erreurs. La femme qui allume sa lampe pour rechercher avec empressement sa drachme perdue, c'est la Sagesse éternelle qui, en s'incarnant, a fait briller la lumière de sa divinité sur le vase de notre mortalité, afin de retirer le genre humain de l'égarément et de le conduire au bonheur. Pour les malheureuses créatures qui étaient plongées dans les ténèbres de l'ignorance et assises à l'ombre de la mort, Jésus-Christ fut un flambeau salutaire qui les éclaira par ses paroles, les enflamma par ses exemples et les consola par ses miracles. Il balaya et bouleversa la maison, c'est-à-dire il purifia et réforma la conscience de l'homme, en le délivrant des vices qui effaçaient en lui l'image du Créateur. Il chercha cette drachme avec ardeur, parce qu'il l'aimait avec passion et il ne se donna point de repos qu'il ne l'eût retrouvée. Le Sauveur, en effet, pour la réparation de l'humanité n'épargna ni peines, ni fatigues ; il brava les tourments et les humiliations, souffrit une cruelle flagellation et une mort ignominieuse, et descendit même jusque dans les enfers. Lorsqu'enfin la drachme est retrouvée, et que la ressemblance de la Divinité est rétablie en nous, il convoque ses amies et ses voisines, c'est-à-dire les Vertus célestes, fidèles exécutrices de ses volontés et contemplatrices assidues de ses perfections infinies ; il les invite à se réjouir avec lui de la conversion des pécheurs.

Bien que Dieu se réjouisse uniquement à cause de lui-même et les Anges à cause de Dieu, ceux-ci se réjouissent cependant avec lui de la conversion des pécheurs. Elle ne cause pas une allégresse nouvelle et temporelle à Dieu qui l'a prévue éternellement, mais aux Anges qui y découvrent présentement l'effet de la prédestination. Jésus-Christ s'ap-

plaudit d'une pénitence sincère pour deux raisons : parce qu'elle arrête le bras de sa colère et qu'elle utilise le prix de son sang. Elle lui inspire une joie si grande que si sa Passion et sa mort ne suffisaient pas pour sauver un pécheur, il serait disposé à souffrir et à mourir de nouveau pour lui. Saint Denis a fait ressortir cette pensée par le trait suivant qu'il rapporte dans la lettre écrite au moine Démophile : « Un infidèle avait fait apostasier un Chrétien ; un très-saint personnage nommé Carpus en fut si indigné qu'il pria Dieu de foudroyer ces deux impies. Vers le milieu de la nuit, il aperçut dans les hauteurs du firmament Jésus-Christ environné d'Anges innombrables ; puis abaissant ses regards, il vit dans les abîmes de la terre une fournaise ardente, entourée d'affreux serpents, vers laquelle les deux coupables étaient entraînés. Carpus, ne pouvant souffrir que leur supplice fût différé, désirait et demandait avec instances qu'ils fussent aussitôt précipités dans les flammes. Mais soudain, Jésus ému de compassion descend de son trône sur la terre, étend les bras pour sauver les infortunés et dit à Carpus : Frappe-moi encore de la lance dont j'ai été percé sur la croix ; car je suis prêt à souffrir et à mourir de nouveau pour le salut des hommes, cela me serait doux si l'on pouvait me crucifier sans crime. »

Le Sauveur conclut la deuxième parabole d'une manière analogue à la première en disant (Luc. xv, 10) : *De même, je vous l'assure, les Anges de Dieu tressailleront d'allégresse en voyant un pécheur faire pénitence ; car c'est un bonheur pour les citoyens du ciel, comme pour les justes de la terre, de voir une âme qui était tombée et retenue dans les liens des vices sortir du péché et revenir à la vertu.* « Les esprits bienheureux, dit saint Bernard (Serm. 30 in Cantic.), applaudissent à la conversion des pécheurs, parce qu'ils

éprouvent une soif ardente pour le salut des hommes ; car les larmes des pénitents sont comme une liqueur qu'ils boivent avec plaisir, de même que le vin délecte le cœur de l'homme. » Si les Anges sont transportés d'une telle joie pour un pécheur qui pleure ses propres fautes, combien ne le sont-ils pas davantage pour un juste qui pleure les fautes d'autrui ? Afin de procurer aux Anges cette douce satisfaction qu'ils attendent de votre conversion sincère, considérez que la pénitence doit être assez vive pour rallumer dans votre esprit le flambeau de la foi et dans votre cœur le feu de l'amour divin ; alors nettoyez et remuez toute la maison, c'est-à-dire purifiez et scrutez votre conscience ; ne vous laissez point de faire les plus minutieuses perquisitions, jusqu'à ce que vous ayez enfin recouvré la drachme inestimable de la grâce sanctifiante.

Dans un sens moral, cette femme est la figure de tout supérieur ecclésiastique qui, dans le travail et la peine, doit donner au Seigneur des enfants spirituels. Les dix drachmes représentent les âmes formées à l'image de Dieu, qui ont été confiées à sa sollicitude. S'il vient à en perdre quelque-une, il doit la chercher par la ferveur de ses prières et la sainteté de ses œuvres, comme aussi par le zèle de ses exhortations et la terreur de ses menaces, jusqu'à ce qu'il l'ait retrouvée en la ramenant au Seigneur par un véritable repentir.

Le Sauveur explique le même sujet dans une troisième parabole plus significative que les deux premières, celle de l'enfant prodigue qui, après avoir dissipé tout son bien par sa mauvaise conduite, revint à la demeure paternelle où il fut accueilli à bras ouverts ; car l'homme n'est pas seulement comme une brebis chère au pasteur du troupeau, une drachme précieuse pour la maîtresse de la maison, il est

réellement un fils aimé avec la plus affectueuse tendresse par le père de famille. Dieu, en effet, comme un bon père, a créé l'homme à son image et à sa ressemblance (Genes. 1), afin que celui-ci, étant après l'Ange son plus fidèle portrait, fut appelé son fils préférablement aux autres créatures. Nous ne devons donc mépriser aucun homme, quelque petit qu'il nous paraisse, puisqu'il est, comme nous, enfant du Roi suprême par la création, et surtout s'il en est devenu le fils adoptif par le baptême. Lors même qu'après avoir reçu de la libéralité divine les dons surnaturels de la foi et de la grâce, il perdrait celle-ci par le péché et celle-là par l'apostasie, nous ne devrions pas le rejeter absolument comme ne pouvant plus devenir membre de Jésus-Christ et de l'Église ; car, s'il se repent sincèrement et revient humblement, Dieu, dans son infinie miséricorde, est toujours disposé à lui accorder un généreux pardon et à lui donner un tendre baiser. A cette réception tant désirée, toute la cour céleste se réjouit en voyant revivre à la foi et à la grâce celui qui était mort par son infidélité et sa désobéissance ; elle félicite le divin Rédempteur d'avoir retrouvé celui qui s'était perdu volontairement dans les sentiers de l'erreur et du vice. Ainsi, cette parabole touchante a pour but de faire ressortir l'extrême bonté avec laquelle le Seigneur reçoit le pécheur pénitent.

Cette même parabole, qui met en contraste la conduite des deux frères, peut s'appliquer à deux espèces de peuples, les Juifs et les Gentils ; ou à deux sortes de Chrétiens, les justes tièdes et les pécheurs convertis. L'homme qui a deux fils représente Jésus-Christ père de deux peuples, des Juifs et des Gentils, qui sont enfants de Dieu comme étant créés à sa ressemblance ; ou bien père de tous les Chrétiens, les uns justes, les autres pécheurs, qui ont été régénérés par le

baptême. Le plus jeune, qui figure les Gentils ou les pécheurs, demande à son père la part d'héritage qui lui revient, afin de s'affranchir de la loi divine et de se conduire selon sa propre volonté. Le père qui partage ses biens à ses fils, c'est Dieu même qui ne refuse ses dons à personne et les distribue à tous, quoique de différentes manières, en laissant agir chacun d'après son libre arbitre. Maître de son bien, le jeune insensé s'en alla dans une contrée lointaine ; ainsi le pécheur se sépare de son Père céleste, non en changeant de lieu, puisque Dieu est partout, mais en changeant de conduite lorsqu'il abandonne la vertu pour se plonger dans le vice ; et il s'éloigne en même temps de la patrie céleste, car *le salut est loin des pécheurs* (Ps. cxviii, 155). Alors il se livre soit à la luxure intérieure de l'idolâtrie ou de l'infidélité, soit à la luxure extérieure de l'intempérance ou de l'impureté, et il ne tarde pas à dissiper tout son avoir, toute sa substance ; car, par la multitude et la gravité toujours croissantes de ses péchés, il perd les dons de la grâce et prostitue ceux de la nature dont il avait été comblé. Lorsque le prodigue eut dépensé toutes ses facultés, consumé toutes ses ressources, une violente famine survint en cette région mauvaise où il demeurerait ; ainsi, dans l'état habituel du péché mortel, une désolante stérilité de bonnes œuvres amène une grande disette de nourriture spirituelle. Il fut aussitôt réduit à une extrême indigence ; car pourrait-il ne pas être privé des biens spirituels et dépourvu des vertus solides, le coupable éloigné de Dieu qui en est la source ? Pressé par la détresse, il s'en alla, c'est-à-dire suivant le progrès de l'erreur, il tomba de mal en pis, et s'attacha à un habitant du pays qui l'envoya dans son propre domaine, afin d'y garder les pourceaux. De même, l'homme dégradé par le vice se met au service du démon qui habite la région

ténébreuse de la mort ; ce nouveau maître le pousse vers les cupidités mondaines, l'entraîne en des sociétés perverses où lui-même domine en souverain, et l'occupe à faire paître le vil troupeau des passions immondes. L'infortuné dissipateur en vint à un tel excès d'abjection, qu'il aurait volontiers apaisé sa faim avec les fèves que mangeaient les pourceaux ; mais personne ne lui en donnait. Le malheureux esclave de Satan voudrait bien, lui aussi, rassasier son cœur des voluptés charnelles ; mais il ne trouve personne qui les satisfasse ; car les désirs des méchants sont insatiables, et les démons s'appliquent à ne jamais les assouvir pleinement, de peur que le dégoût causé par la satiété ne porte leurs victimes à retourner au Seigneur véritable.

Enfin, le prodige, écoutant la voix de la raison, fut ramené à sa propre conscience d'où il s'était éloigné pour suivre le caprice de la sensualité ; car, par le péché, l'homme, franchissant les justes bornes de la droite raison, sort de lui-même ; mais il y rentre par le repentir. Pour que ce retour s'effectue convenablement, selon saint Grégoire (Hom. 34 in Evang.), il faut que le coupable reconnaisse et considère la faute mortelle qu'il a commise, afin de la déplorer ; le jugement terrible où il sera condamné, afin de le craindre ; l'affreuse misère où il est réduit, afin d'en gémir ; la gloire céleste dont il est indigne, afin de la désirer plus ardemment. Rentré en lui-même par un profond regret de son funeste égarement, le jeune homme converti se dit en soupirant (Luc. xv, 17) : *Combien d'ouvriers dans la maison de mon père ont du pain en abondance, tandis qu'ici je meurs de faim !* c'est-à-dire dans l'Église ou l'assemblée des justes, une quantité d'hommes qui servent Dieu pour obtenir la récompense éternelle, trouvent en abondance les aliments spirituels de la saine doctrine et de

l'adorable Eucharistie avec différentes sortes de grâces, et de vertus ; et moi je succombe ici dans la pénurie de tout bien dont je sens la cruelle privation. *Je me lèverai*, continue le prodigue (Luc. xv, 18), je sortirai de la boue du vice où je me suis plongé ; *et j'irai*, en menant une meilleure conduite, *trouver mon père* que j'ai malheureusement abandonné. Reconnaisant ma faute et implorant sa miséricorde, *je lui dirai : Mon père*, vous à qui je dois la vie, *j'ai péché*, en vivant mal, *contre le ciel et contre vous* ; contre le ciel que j'ai négligé de rechercher et que j'ai mérité de perdre, contre ses glorieux habitants, les saints Anges que j'ai contristés et surtout contre mon Ange gardien dont j'ai méprisé les salutaires inspirations ; contre vous et devant vous qui voyez et qui jugerez mes actions et mes pensées les plus cachées, car vos yeux pénètrent jusque dans le secret de ma conscience. Que de motifs n'ai-je donc pas de rougir et de craindre, de pleurer et de gémir ? Apprenons par cet exemple la vraie manière de faire une humble et sincère confession ; en donnant à Dieu le titre de *Père*, reconnaissons-le comme le principe de tout le bien que nous avons, et en disant : *J'ai péché*, reconnaissons-nous comme les auteurs de tout le mal que nous faisons.

Je ne suis plus digne d'être appelé votre fils, ajouta le prodigue, parce que j'ai brisé votre cœur par mon éloignement, j'ai méprisé votre bonté par mon ingratitude et déshonoré votre image par ma conduite ; j'ai dissipé follement l'héritage acquis par votre travail, j'ai vendu ma liberté à votre ennemi en me faisant l'esclave de Satan, et je me suis avili jusqu'à garder les pourceaux. *Traitez-moi*, par un juste retour, *comme un de vos mercenaires*, de ceux qui travaillent non pas pour un salaire temporel, mais pour la rétribution éternelle. En d'autres termes, je suis tout prêt à

satisfaire à votre justice, et à m'attacher à votre service par l'espoir de la récompense céleste. C'est ainsi qu'à la contrition et à la confession doit se joindre le propos de la satisfaction, qui est nécessaire pour obtenir la pleine justification du pécheur. Toutefois, le prodigue ne faisait que commencer sa pénitence; quoiqu'il y fût bien disposé, il n'avait pas encore confessé les fautes dont il avait cependant regret, car la nécessité, à laquelle la faim l'avait réduit, l'avait déjà forcé à rentrer en lui-même par le repentir. Remarquons ici combien le Seigneur miséricordieux désire ardemment sauver les pécheurs, puisqu'il emploie toutes sortes de moyens différents pour les convertir; il les attire soit par des prédications extérieures ou des inspirations salutaires, soit en les comblant de bienfaits ou les frappant de quelque châtement. « Ainsi ramené par la misère qui l'accable, dit le Vénérable Bède (in cap. xv Luc.), le prodigue ne se considère plus comme un fils, mais comme un serviteur; il n'ose plus prétendre au droit d'un enfant ni réclamer l'héritage de famille, il s'estimerait trop heureux d'être admis dans la maison paternelle en qualité de simple mercenaire moyennant quelque récompense. » Il existe une différence notable entre l'esclave, le mercenaire et le fils. L'esclave s'abstient du mal par la crainte de subir quelque peine présente ou future; le mercenaire obéit en vue de la rémunération pour obtenir quelque avantage; le fils auquel appartient l'héritage ne se conduit point par le désir ou l'espoir de la rétribution, mais bien plutôt par l'estime et l'affection qu'il porte à son père, et il déteste du fond de son cœur tout ce qui pourrait déplaire à cet objet de sa tendresse.

Et se levant aussitôt, le prodigue se met en mesure d'exécuter ses bonnes résolutions; *il vient*, en faisant de bonnes œuvres, *trouver son père* pour en recevoir son pardon

(Luc. xv, 20). *Il était encore loin ; car quoiqu'il fût poussé par l'attrition, il n'était pas arrivé jusqu'à la contrition parfaite, lorsque son père l'aperçut.* Celui-ci regarda son fils d'un œil de clémence, dès qu'il vit son retour et son repentir, avant même qu'il eût reçu son aveu ou entendu sa supplique, comme le remarque saint Chrysostôme (Hom. de patre et duobus filiis). *Il sentit ses entrailles émuës de compassion, courut à sa rencontre, se jeta à son cou et le baisa.* Ainsi lorsque le pécheur fait les premières démarches d'une conversion sincère, Dieu le sollicite, le détermine, l'assiste par les effets progressifs de sa miséricordieuse bonté; il le prévient par son inspiration, l'aide par sa grâce, le reçoit avec indulgence, et le rétablit en faveur, lui pardonnant tous les crimes dont il s'était rendu coupable. Retenus par les lourdes chaînes de nos iniquités, dit saint Chrysostôme (loc. cit.), nous ne pouvons avec nos seules forces remonter vers l'Auteur de toute justice; que fait-il alors? lui, qui est tout-puissant, veut bien descendre jusqu'à nous pauvres infirmes que nous sommes. Préparé par les généreuses avances de son père, le prodigue, ainsi qu'il l'avait déjà résolu, lui fait l'humble déclaration de ses désordres, en disant (Luc. xv, 21) : *Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous, je ne suis plus digne d'être appelé votre fils.* Ici, suivant l'observation du Vénérable Bède (in cap. xv Luc.), il ne demande plus comme précédemment à être compté parmi les mercenaires; car depuis l'heureux moment où il a senti le doux baiser paternel, il ne saurait se contenter d'une position inférieure et il désire d'être réintégré dans son état primitif.

Alors le père, qui est Dieu même, s'adressant à ses serviteurs, les Apôtres et les ministres de l'Église auxquels Jésus-Christ a recommandé de traiter les pénitents avec

bienveillance, leur dit : *Apportez promptement sa première robe et l'en revêtez; mettez-lui l'anneau au doigt et des chaussures aux pieds* (Ibid. 22). *Amenez le veau gras et le tuez; faisons un festin joyeux et copieux* (Ibid. 23). Cette première robe est celle de l'innocence, de la grâce, de la charité que les Chrétiens reçoivent par le baptême et perdent par le péché, mais que les prêtres promettent par la prédication et rendent par l'absolution aux vrais pénitents. — L'anneau qui, à cause de sa forme ronde, n'a ni commencement ni fin, signifie la foi en l'éternelle Trinité, par laquelle l'âme fidèle devient l'épouse de Dieu : c'est cet anneau que les ministres du sanctuaire doivent mettre au doigt de tout pécheur converti, en lui apprenant à manifester sa foi par les œuvres et à confirmer ses œuvres par la foi ; car *la foi sans les œuvres est morte* (Jac. II, 20), comme aussi les œuvres sans la foi sont insuffisantes. — Les chaussures mises aux pieds ce sont les exemples des Saints proposés à notre imitation, afin que, comme le dit saint Chrysostôme, nous marchions d'un pas sûr et ferme à travers les sentiers glissants et périlleux de ce monde, et que nous courrions dans les voies de la justice sans nous arrêter aux choses de la terre. — Le veau gras représente Jésus-Christ, victime excellente qui renferme une plénitude surabondante de grâces spirituelles pour le salut de tout le genre humain, ainsi que l'explique saint Chrysostôme (loc. cit.); cette divine hostie, autrefois immolée d'une manière sanglante sur le Calvaire, est encore sacrifiée d'une manière mystique sur tous les autels du monde chrétien. Amener et tuer le veau gras, suivant saint Augustin (Quæst. Evang. lib. 2, cap. xxxiii), c'est rappeler par la prédication et reconnaître par la foi, ou bien plutôt c'est renouveler et reproduire par l'Eucharistie l'oblation et la Passion du Sauveur. — Au re-

tour de l'enfant prodigue, le Père satisfait invite toute la famille à se régaler et à se réjouir avec lui ; car selon la pensée de saint Ambroise (in cap. xv Luc.), la conversion ou le salut des pécheurs fait la joie, la réfection de Dieu et de ses Saints ; ainsi Jésus-Christ admet à sa table le vrai pénitent avec les autres Chrétiens qui prennent part à son bonheur.

Mais pourquoi cette allégresse commune ? *C'est*, déclare le Seigneur comme un bon Père, *que mon fils était mort spirituellement par son infidélité ou son péché, en se séparant de moi, et maintenant il est ressuscité par sa foi et sa pénitence, en se réunissant à moi.* D'après saint Augustin, en effet (Serm. 72 ad fratres in eremo), l'union des âmes avec Dieu étant la vraie vie, leur séparation d'avec lui-même est la véritable mort que les hommes devraient craindre par dessus tout et qu'ils craignent cependant moins que tout le reste. *Cet enfant s'était perdu* ou éloigné de ses frères les Saints, *et le voilà retrouvé*, c'est-à-dire revenu vers sa mère l'Église (Luc. xv, 24). — Admironons l'immense charité que le Père céleste fait éclater dans la conversion du pécheur, son enfant prodigue : avec quel empressement il l'accueille, puisqu'il court à sa rencontre du plus loin qu'il l'aperçoit ; car, d'après le livre des Proverbes (xxii, 9), *Dieu est prompt à pardonner et lent à punir*, parce que la miséricorde ou la clémence est le propre attribut de sa nature, *cui proprium est misereri semper et parcere* (Missal. Rom.). Avec quelle douceur il le reçoit ; il le presse sur son cœur, l'embrasse avec effusion en signe de paix et d'amour. Avec quel honneur il le traite ; il lui rend la robe précieuse de l'innocence primitive, lui met au doigt l'anneau d'or, symbole de l'étroite alliance que l'âme contracte avec le Seigneur, comme aussi figure des grâces actuelles qu'il lui accorde

pour l'accomplissement des bonnes œuvres ; il lui fait donner une riche chaussure, emblème de la force surnaturelle qu'il lui communique pour franchir de nombreux obstacles dans le chemin de la vertu. Enfin, avec quelle allégresse il l'admet au banquet splendide où il convie toute sa maison ; car Dieu comble de caresses et de consolations le pécheur converti, dans la compagnie des Anges et des Saints qui s'associent aux épanchements de sa joie.

Cependant le fils aîné qui était à la campagne revint (Luc. xv, 25); il figure soit le peuple juif attaché au culte d'un seul Dieu par l'observation de la loi mosaïque, soit le Chrétien persévérant dans la justice mais agissant avec tiédeur. *Quand il approchait de la maison* ou autrement de l'Église, *il entendit le son des instruments et le bruit des danseurs*, c'est-à-dire les chants de louange et les transports de jubilation que les pénitents faisaient éclater à la gloire du Seigneur. *Appelant un des serviteurs, il lui demanda ce que cela signifiait ; pourquoi ces fêtes et réjouissances publiques* (Ibid. 26). *Celui-ci répondit : Votre frère, le peuple gentil ou le pécheur, est revenu à la foi, à la pénitence ; et votre père, Dieu lui-même auteur de tous les êtres créés, a fait tuer le veau gras* ou immoler le Christ *pour la réception de ce fils bien portant* (Ibid. 27). A cette nouvelle, *l'aîné saisi d'indignation ne voulait pas entrer au logis pour participer au festin* (Ibid. 27). Ainsi, certaines personnes imparfaites sont surprises et jalouses des faveurs spéciales accordées à des pécheurs convertis qui ne leur en paraissent pas dignes. *Le père alors étant sorti se mit à inviter* ou à raisonner son fils mécontent (Ibid. 28). De même Dieu qui désire procurer le salut à tous les hommes, comme aussi maintenir l'union entre tous ses enfants, quitte la Synagogue pour rechercher l'Église, ou abandonne la rigueur de

sa justice pour suivre la voix de sa miséricorde; par ses inspirations et par ses ministres, les Apôtres, les prédicateurs et les docteurs, il remontre au juste fidèle que, s'il donne quelquefois des marques particulières d'amour à ceux qu'on croirait être les plus dignes de sa haine, c'est par un excès de bonté de sa part et non point en vertu des dispositions du pénitent; il nous apprend aussi à adorer en silence ses jugements qui surpassent toute intelligence, et à reconnaître toutes ses œuvres comme infiniment justes, bien qu'elles ne le paraissent pas quelquefois.

L'aîné, exposant la cause de son indignation, repartit à son père (Ibid. 29) : *Voilà déjà tant d'années que je vous sers, en observant votre loi, en supportant le mal et faisant le bien pour vous, sans jamais violer votre commandement d'adorer un seul Dieu et d'observer la justice; et cependant vous ne m'avez jamais donné un chevreau pour me divertir avec mes amis* (Ibid. 29). C'est-à-dire : Vous ne m'avez pas encore accordé une telle horreur du péché que je puisse ressentir la ferveur de la dévotion; ou bien : Vous ne m'avez pas encore octroyé le bienfait du Nouveau-Testament, afin que je m'en réjouisse avec les Prophètes, les Patriarches et les Anges. *Mais aussitôt que vous avez vu revenir votre autre fils qui a dévoré son bien, tant spirituel que temporel, avec des personnes corrompues, c'est-à-dire en s'abandonnant aux vices de la chair et de l'esprit, vous avez fait tuer pour lui le veau gras; en d'autres termes, vous l'avez favorisé d'une grande dévotion, et même vous lui avez donné votre Christ immolé* (Ibid. 30). — Pour calmer le mécontentement de l'aîné le Père lui dit : *Mon fils, vous êtes toujours avec moi par l'accomplissement de ma volonté, et tout ce que j'ai vous appartient, savoir les biens de la grâce en réalité et les biens de la gloire en es-*

perance. Comme s'il lui disait : Tout vous est dû comme par droit d'héritage et à titre de récompense (Ibid. 31). *Mais il fallait bien célébrer un festin et témoigner de la joie ; car votre frère, qui devrait être pour vous un sujet d'allégresse et non d'indignation, était mort spirituellement, et maintenant il est ressuscité, après avoir reçu la foi et recouvré la grâce ; il était perdu par ses désordres, et le voilà revenu par son amendement à sa mère la sainte Église.*

Suivant cette touchante leçon, le Chrétien parfait doit voir avec un véritable plaisir la conversion sincère de son semblable. Rien, dit saint Augustin (in Epist. ad Galat. vi), rien ne prouve qu'un homme est vraiment animé de l'esprit divin comme son zèle pour le salut des pécheurs ; loin d'insulter à leurs misères et d'employer à leur égard les reproches amers ou les dures menaces, il s'efforce au contraire de les ramener à la vertu par tous les moyens de douceur et d'encouragement qui sont en son pouvoir. D'après saint Chrysostôme (Hom. de patre et duobus filiis), cette parabole apprend aux pécheurs à ne pas craindre de retourner vers le Seigneur qui est toujours prêt à les combler d'honneurs, au point même d'exciter la jalousie de certains justes. « Que Jésus-Christ est bon, s'écrie saint Denis (Epist. ad Demophilum), qu'il est excellent, puisqu'il se montre si aimable envers ceux qui reviennent de leurs égarements ; il s'avance à leur rencontre, les salue, les embrasse avec toute l'effusion de son amour ; il les charge affectueusement sur ses épaules pour leur épargner les fatigues du chemin ; il ne leur reproche pas leurs fautes passées, et prépare aussitôt en leur honneur une fête de réjouissance à laquelle il convie les Anges eux-mêmes et les Saints. » Dieu reçoit ainsi un fils repentant, chaque fois qu'il accueille un pécheur con-

verti ; et il lui prodigue toutes ces différentes marques de bonté, en lui rendant tous les biens spirituels dont il avait enrichi son âme au Baptême et que celui-ci avait dissipés par son libertinage. — Il suit de là que nous ne devons pas mépriser ou abandonner nos frères les pécheurs, mais les admettre avec douceur, les traiter avec indulgence et affabilité lorsqu'ils veulent sortir de leur misérable état ; si nous agissions autrement, nous devrions craindre qu'après être tombés dans le péché, nous ne fussions à notre tour méprisés et abandonnés du divin Sauveur par une juste punition de notre dureté précédente. Considérons aussi quelle est l'efficacité d'une véritable pénitence et la grandeur de la miséricorde divine à l'égard de ceux qui implorent leur pardon. « Heureuse humilité des vrais pénitents ! s'écrie saint Bernard (de Gradibus humilitatis). Consolant espoir de ceux qui confessent leurs désordres ! vous possédez l'art merveilleux de triompher facilement de Celui qui est invincible, et de changer promptement un juge terrible en un père compatissant. Oh ! qu'elle est immense et incompréhensible la clémence du Seigneur qui aime le pécheur converti comme le juste resté fidèle ! »

Comme on le voit, les trois paraboles qui viennent d'être expliquées se terminent par une même conclusion. « Ce n'est pas sans dessein, dit saint Ambroise (in cap. xv Luc.), que l'Évangéliste les a rapportées successivement ; il voulait nous enseigner par là les trois moyens propres à guérir les blessures de notre âme meurtrie par le péché ; car *trois cordons réunis se rompent difficilement* (Eccl. iv, 12). Les trois personifications ici indiquées sont celles du père, du pasteur et de la femme : le père c'est Dieu lui-même, le pasteur est Jésus-Christ, et la femme c'est l'Église. Nous voyons l'effet de la rédemption dans Jésus-Christ qui nous a ramenés sur

ses épaules, en expiant nos fautes par son humanité ; la puissance d'intercession dans l'Église qui nous cherche par ses prières, quand nous sommes éloignés de la bonne voie ; la grâce de la réconciliation dans Dieu qui nous reçoit avec bonté, lorsque nous revenons à son service. C'est toujours la même miséricorde qui agit, mais en diversifiant ses opérations selon nos mérites. Nous sommes des brebis égarées ; prions le bon Pasteur de nous conduire à des eaux salutaires et de nous placer en de gras pâturages. Nous sommes la drachme perdue ; faisons tous nos efforts pour recouvrer notre valeur primitive. Nous sommes des enfants prodiges, hâtons-nous de retourner vers notre Père céleste ; ne craignons pas qu'il nous rejette, car *Dieu ne veut pas que le pécheur meure, mais qu'il vive en se convertissant* ; lui-même viendra à notre rencontre, et nous pressera sur son cœur, car *le Seigneur rétablit ceux qui sont brisés* (Ps. cxlv, 8) ; il nous accordera le baiser de paix comme gage de son amour, et nous rendra les ornements de l'âme, la robe d'innocence, l'anneau de la fidélité, la chaussure de la grâce. Au lieu des humiliations, des reproches et des châtiments que vous redoutiez, il vous comblera d'honneurs, de caresses et de réjouissances ; car il est facile de l'apaiser, quand on sait le prier instamment. Apprenons à lui dire avec confiance : *Père* miséricordieux et compatissant, qui ne dédaignez pas de vous entendre appeler de ce doux nom par d'indignes pécheurs, *j'ai péché contre le ciel et contre vous*. Telle est la confession que l'on doit faire premièrement à l'auteur de la nature, devant le soleil de la miséricorde, à l'arbitre souverain des offenses ; quoiqu'il sache bien toutes choses il veut néanmoins que nous lui accusions nos torts, car *la confession de bouche est nécessaire au salut*, comme l'Apôtre l'a déclaré

(Rom. x, 10). Avouons donc nos misères avec humilité, et le Christ qui est notre avocat auprès du Père plaidera notre cause (I Joan. ii, 1), l'Église entière joindra ses supplications et le peuple chrétien mêlera ses larmes aux nôtres ; ne doutons point qu'avec ces différents secours nous n'obtenions de la bonté divine une parfaite réconciliation. »

« Par ces paraboles, dit saint Chrysostôme (Hom. de patre et duobus filiis), le Seigneur nous exhorte à ne pas mépriser, mais à chérir tous nos frères, même les plus petits et les plus faibles, quelque vils et coupables qu'ils soient d'ailleurs ; il nous enseigne aussi avec quel dévouement nous devons travailler à leur salut. Toute âme, en effet, est si chère à Dieu que, pour la racheter, il n'a pas balancé de sacrifier son propre Fils. En conséquence, ajoute le même Père, chaque matin avant de quitter notre demeure, prenons la généreuse résolution d'assister nos moindres frères dans tous leurs besoins corporels ou spirituels, de les protéger contre tous les dangers qui pourraient les menacer et surtout de les défendre contre les pièges dressés par le cruel ennemi du genre humain. »

Prière.

Seigneur Jésus, venez chercher votre pauvre serviteur ; bon Pasteur, ramenez et secourez votre brebis errante et épuisée ; Sagesse incarnée, recouvrez votre drachme perdue ; Père très-clément, accueillez à bras ouverts un enfant prodigue qui revient à vous. Venez, non point avec la verge du châtiment, mais avec un esprit de mansuétude, le cœur rempli de charité. Vous seul, Seigneur, pouvez rappeler celui qui était égaré, retrouver celui qui avait péri, réconcilier celui qui s'était enfui loin de vous. Venez donc,

pour que le salut s'accomplisse sur la terre et que la joie éclate dans les cieux; convertissez-moi à vous par une sincère pénitence, afin qu'ainsi je devienne une occasion d'allégresse pour les Anges, je vous en supplie, ô Dieu qui êtes l'auteur de mon salut. Ainsi soit-il.

CHAPITRE VIII

DE LA CORRECTION FRATERNELLE ET DU PARDON DES INJURES.

Matth. xviii, 15-22. Luc. xvii, 3-4.

Parce que la conversion des pécheurs fait la joie du Seigneur, lui-même nous indique le moyen de les ramener à son bercail du ciel; et il nous apprend comment par la correction fraternelle nous devons venir au secours de celui qui se perd par sa propre faute. Il faut savoir d'abord que cette correction fraternelle est l'objet d'un précepte affirmatif, obligatoire pour tous les hommes; car, d'après la Glose, quiconque voyant son frère pécher garde le silence, est aussi coupable qu'un autre qui ne pardonne pas une offense. Le devoir de travailler à l'amendement de notre frère est fondé sur cette maxime contenue dans le livre de l'Ecclésiastique (xvii, 12) : *Dieu a chargé chacun de nous de veiller au salut de son semblable*. Comme tous les hommes sont tenus par charité d'aimer leur prochain, ils sont également tenus par cette loi de le reprendre de ses défauts, autant qu'ils peuvent; mais les supérieurs y sont obligés en outre par justice, à cause du devoir spécialement attaché à

leur charge ; les autres ne peuvent employer à cet effet que les avertissements, tandis que ceux-ci doivent y joindre les châtimens même, s'il est nécessaire. Ce précepte étant affirmatif lie toujours la conscience, non pas pourtant en ce sens qu'il faille l'accomplir à toute heure indistinctement, mais toutes les fois que, d'après les circonstances particulières, le temps, le lieu où l'on se trouve, on croit raisonnablement que la correction peut être utile et profitable. Or, on est dispensé naturellement de cette obligation en cinq cas différens. 1° Lorsqu'il n'y a aucun espoir d'amélioration ; car ce serait une insigne folie, dit saint Jérôme (Epist. ad Dom. et Rogat.), de faire des démarches qu'on saurait devoir être infructueuses et propres uniquement à nous attirer la haine d'autrui. 2° Quand on craint de ne pouvoir démontrer juridiquement la culpabilité d'une personne par rapport à un crime dont la dénonciation entraîne ordinairement la condamnation de l'accusé. 3° Si la faute est connue du supérieur qui doit en être le juge, parce qu'alors le coupable est censé notoire et convaincu comme tel. 4° Quand on est occupé à des œuvres meilleures ou du moins aussi bonnes, comme le sont les religieux qui vivent en communauté. 5° Nous ne sommes pas obligés personnellement de reprendre le peuple ou le souverain qui manquent à leurs devoirs, si la correction devait être plus nuisible qu'avantageuse à l'Église. On a résumé dans le vers suivant les cinq circonstances susdites :

Non spes, non testis, plebs, præsul scit, monachus sum.

Le divin Maître marque l'ordre à suivre dans la correction fraternelle quand il y a lieu de la faire. A cet effet, il faut distinguer si le péché de votre frère est connu d'un grand nombre ou de vous seul. Dans le premier cas, la correction

doit être publique, non-seulement pour amender le coupable, mais aussi pour réparer par un châtiment le scandale qu'il a causé par sa conduite, et de plus afin d'inspirer aux autres une frayeur salutaire qui les éloigne du mal. Dans le second cas, si vous connaissez la faute, non par le moyen de la confession comme ministre de Dieu, mais par quelque voie certaine en tant qu'homme ordinaire, vous devez adresser amicalement au coupable une secrète remontrance, d'après cette parole du Seigneur (Matth. xviii, 15) : *Si votre frère, c'est-à-dire votre prochain, pèche contre vous (in te) ou à votre escient, comme l'explique saint Augustin (Serm. 16 de Verbis Dom.), prenez-le avec douceur et charité, en l'avertissant en particulier et sans témoin ; car la chose doit se passer entre vous et lui seul, afin de ne point divulguer ce qui jusqu'alors était caché. Ainsi corrigez la faute et ne la manifestez pas, amendez le coupable et ne le diffamez pas ; car il serait à craindre que la publicité de votre réprimande ne lui fit perdre avec sa réputation tout sentiment de pudeur, et que, pour braver la honte, il ne s'obstinât dans le mal et ne s'éloignât du bien davantage ; peut-être aussi, par respect humain, essaierait-il d'excuser son crime, de sorte qu'au lieu de le rendre meilleur vous le rendriez pire qu'auparavant. Remarquez qu'on pèche contre ses frères, quand on pèche sous leurs yeux, soit en leur présence, soit à leur connaissance ; car, autant qu'il est en soi, on corrompt par l'exemple ceux qu'on a pour témoins de son iniquité. Il faut donc réprimander le pécheur, non point le louer par flatterie ou l'insulter avec mépris ; que la timidité ne vous rende pas muet, ni la paresse négligent à son égard ; que le désir de lui plaire ou la crainte de l'irriter ne vous porte pas à user de dissimulation ; que l'espoir de quelque avantage matériel ou l'ap-*

préhension d'un dommage temporel ne vous fasse point agir par connivence. « Si vous tolérez les fautes de votre ami sans les blâmer, vous en êtes responsable ; et si vous favorisez ses péchés au lieu de les empêcher, vous êtes doublement coupable », a dit un philosophe de l'antiquité (Senec. in Prov.).

Si votre frère vous écoute, continue Jésus-Christ, c'est-à-dire si docile à votre avis, il conçoit du repentir et renonce au mal, *vous l'aurez gagné* à Dieu en le délivrant de la damnation, et sa conversion tournera à votre profit spirituel ; car, comme l'assure saint Jérôme : « Contribuer au salut des autres, c'est travailler à son propre salut. » Chacun doit donc recevoir patiemment et volontiers les réprimandes qu'on lui fait dans l'intérêt même de son âme. « Acceptez les avis avec reconnaissance et souffrez les reproches avec tranquillité, dit encore Sénèque ; car s'ils sont mérités, celui qui vous les adresse vous rend service, mais s'ils ne sont point fondés, il a du moins voulu vous rendre service. Ne craignez pas les paroles qui vous semblent dures, mais plutôt les discours qui vous paraissent agréables. » — *Si pourtant votre frère ne vous écoute pas*, abstenez-vous provisoirement de toute remontrance jusqu'à ce que vous puissiez le ramener par une autre voie (Matth. xviii, 16). A cet effet, *prenez encore avec vous une ou deux personnes, afin que tout soit appuyé sur la parole de deux ou trois témoins*. C'est là le second moyen que l'on doit prendre, après avoir employé le premier sans succès. Lors donc, dit saint Jérôme (in cap. xviii Matth.), que le pécheur a repoussé une réprimande secrète, il faut recourir d'abord à un seul témoin qui soit bien intentionné, qui veuille lui être utile et non pas nuisible, comme le fait observer saint Augustin (Serm. 16 de Verbis Domini). Si le coupable ne se laisse

point persuader, il faut appeler ensuite un autre témoin, afin de le porter au repentir et de le détourner du mal, soit par l'admonition, soit par la honte, ou du moins afin de le convaincre de péché et de constater sa culpabilité ; agir de la sorte, ajoute saint Augustin, ce n'est point dévoiler le crime de son frère. — Quand les deux moyens précédents restent sans résultat, on doit prendre le troisième qui a une force coactive. *Si donc*, déclare le Seigneur (Matth. xviii, 17), *votre frère n'écoute pas non plus ces témoins officieux, dites-le à l'Église ;* dénoncez à l'autorité spirituelle celui qui a résisté à plusieurs avertissements particuliers ; car, en refusant de vous avoir pour correcteur, il vous réduit par son obstination à devenir son accusateur. Alors les témoins, qui étaient intervenus pour admonester secrètement le coupable, doivent être présentés afin de prouver publiquement sa culpabilité ; et parce qu'il n'a pas voulu déférer à d'amicales remontrances, il sera contraint d'obéir à des jugements officiels. Mais quoique vous n'ayez pu le convertir par vos différents procédés, tâchez néanmoins de le gagner par vos ferventes prières.

Jésus-Christ signale en ces termes la punition du pécheur rebelle à l'autorité spirituelle : *S'il n'écoute pas même l'Église*, s'il méprise les décisions des supérieurs, *regardez-le comme un païen et un publicain*, ne le comptez pas comme un frère et un Chrétien ; en d'autres termes, qu'il soit séparé de la communion des fidèles par une sentence de l'Église ; fuyez-le alors comme un hérétique ou un excommunié ; peut-être que la confusion et l'opprobre dont il sera couvert par l'anathème l'amèneront à résipiscence. Sous la dénomination de païens ou de Gentils on comprenait ceux qui étaient étrangers à la foi ou à la loi du vrai Dieu ; et sous le nom de publicains on désignait les collecteurs des

impôts publics, ou ceux qui comme eux travaillaient à s'enrichir par des voies injustes, telles que les rapines, les parjures et les fraudes. Les anciens Juifs excluèrent de leurs assemblées religieuses ces deux sortes de personnes auxquelles Jésus-Christ compare ici le pécheur rebelle à l'autorité spirituelle. D'où l'on conçoit combien l'opiniâtreté de ce dernier doit inspirer d'horreur ; car celui qui, portant le nom de fidèle, tient cependant la conduite d'un infidèle, est beaucoup plus condamnable que les païens déclarés qui commettent des fautes semblables. Néanmoins nous ne devons jamais négliger le salut de ce coupable, de même que nous cherchons toujours celui des païens. Ainsi, d'après ce qui précède, il faut distinguer trois degrés de correction, suivant lesquels on essaie de ramener le pécheur, en lui inspirant des sentiments d'amour, de crainte et de honte ; on emploie pour cela d'abord les avertissements, puis les menaces s'ils ne suffisent pas, et enfin les humiliations si elles sont nécessaires. Remarquons que cet ordre de correction fraternelle s'observe pour les fautes graves en matière criminelle, et non point pour celles dont les religieux cloîtrés s'accusent les uns les autres dans leur chapitre sans admonition préalable. Cependant celui qui accuse son frère doit le faire, non pas avec l'intention maligne de le diffamer, mais dans le but charitable de le corriger, sans quoi il pècherait grièvement. Le plus heureux est celui qui s'accuse de lui-même avec humilité et qui ne désire être excusé par personne.

Afin de montrer aux esprits orgueilleux qu'ils ne doivent pas mépriser les censures ecclésiastiques, le Seigneur conféra à ses Apôtres et dans leurs personnes à tous leurs successeurs un plein pouvoir judiciaire, en promettant de ratifier les décisions que ses ministres prononceraient. Voici ses propres paroles (Matth. xviii, 18) : *Je vous le dis*

en vérité, tout ce que vous aurez lié sur la terre, ou dans l'Église militante, sera lié dans le ciel, ou dans l'Église triomphante, par un jugement divin; et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel, également par l'approbation divine. Comme s'il disait en d'autres termes : La sentence par laquelle vous aurez retranché de l'Église un de ses membres rebelles, ou admis dans son sein un pécheur repentant, sera confirmée au suprême tribunal de Dieu, pourvu que vous l'ayez portée avec la discrétion convenable. Quelles que soient les condamnations émanées, à tort ou à raison, des supérieurs ecclésiastiques, elles doivent cependant toujours être redoutées, de peur que, si nous ne sommes pas coupables de la faute extérieure qu'on nous impute, nous devenions coupables d'une orgueilleuse insubordination. Les paroles précédentes du Seigneur ont pour but de rendre l'autorité de l'Église recommandable aux fidèles et terrible aux pécheurs, afin de les retirer du mal et de les exciter au repentir. Or, ce que Jésus-Christ dit ici à tous ses Apôtres généralement, il l'avait déjà dit particulièrement à saint Pierre, qui les comprend tous, comme nous l'avons vu plus haut.

Pour inspirer aux pécheurs une crainte plus vive de l'excommunication, Jésus-Christ signale deux grands avantages que cette peine effrayante leur ravit, en les excluant de l'Église où les fidèles chrétiens les trouvent heureusement. Il indique le premier en ces termes (Matth. xviii, 19) : *Si deux d'entre vous sont unis ensemble pour le bien, par les liens de la foi et de la charité, pendant qu'ils vivent sur la terre, dans ce lieu du mérite et du démérite, ils obtiendront de mon Père qui est dans les cieux tout ce qu'ils demanderont avec confiance et sans hésitation. Ainsi, les prières sont toujours exaucées, quand elles sont accompagnées de*

toutes les conditions requises ; c'est-à-dire lorsqu'étant en état de grâce on demande pour soi-même, avec persévérance et piété, des choses convenables ou utiles à son propre salut et conformes à l'ordre divin. Si au contraire les prières ne sont pas exaucées, c'est parce qu'elles sont dépourvues de quelque condition nécessaire. Celles que l'on fait pour les autres leur sont souvent profitables aussi. D'après Origène (Tract. 5 in Matth.), une des principales causes qui empêchent l'effet de nos oraisons, c'est qu'en cette vie nous ne nous accordons pas ensemble sur tous les points, soit pour les sentiments, soit pour les actes. Dans un concert de musique, si les voix sont discordantes, au lieu de flatter, elles blessent l'oreille des auditeurs ; de même dans l'Église, si les fidèles ne sont pas unis parfaitement d'esprit et de cœur, leurs demandes ne peuvent plaire à Dieu qui ne daigne pas les écouter. « Nous pouvons, dit saint Jérôme, interpréter les paroles du Sauveur en ce sens spirituel : Si l'âme et le corps s'entendent pour le bien de telle sorte qu'ils ne se combattent point par des désirs contraires, ils obtiendront du Père céleste tout ce qu'ils solliciteront d'un commun consentement ; car il n'y a pas de doute que la prière n'ait pour objet des choses bonnes, lorsque la chair est soumise à la raison. »

Jésus-Christ marque le second avantage à retirer de l'union avec l'Église, quand il ajoute (Matth. xviii, 20) : *Là où deux ou trois personnes, et à plus forte raison un plus grand nombre, se trouvent assemblées en mon nom, c'est-à-dire afin de procurer ma gloire en travaillant à leur salut ou à celui des autres, je m'y trouve au milieu d'elles, pour diriger leurs pensées et leurs actes, réaliser leurs désirs et leurs vœux.* En effet, dit saint Hilaire, le Sauveur qui est la paix et la charité par essence, le bien suprême et univer-

sel, a choisi sa demeure, établi son séjour parmi les hommes amis de la paix et du bien ; lui qui forme un seul Dieu avec le Père céleste se plaît à accomplir les justes demandes des personnes réunies dans la foi et la grâce. D'après saint Chrysostôme (Hom. 61 in Matth.), c'est comme si Jésus-Christ disait par les paroles précédentes : Si quelqu'un pour l'amour de moi principalement coopère à la sanctification du prochain, je serai toujours à ses côtés pour l'assister dans toutes ses œuvres. « Ils sont *assemblés au nom du Seigneur*, dit Raban-Maur, ceux qui, animés de son esprit et zélés pour son honneur, ne cessent de le considérer en tout et de le chercher par-dessus tout avec une foi vive et un cœur pur. Ce souverain Médiateur de Dieu et des hommes aime le milieu, comme remarque le même commentateur ; c'est, en effet, au milieu des docteurs que sa très-sainte Mère l'avait retrouvé, et au milieu de la foule que son illustre Précurseur l'avait baptisé ; dans sa Passion, il fut crucifié entre deux larrons ; après sa résurrection, il apparut au milieu de ses disciples assemblés ; et, au jugement dernier, il siégera au milieu de tous les hommes, pour placer les justes à sa droite et les méchants à sa gauche. » « Après nous avoir recommandé instamment la concorde fraternelle, dit saint Jérôme (in cap. xviii Matth.), le Seigneur nous en promet aussitôt la douce récompense ; car il assure se trouver au milieu de deux ou trois réunis en son nom, afin que nous travaillions avec plus de zèle à conserver la paix, dans l'espoir que nous jouirons de sa divine société. » D'après ce qui précède, comprenons quelle affection, quelle sollicitude nous devons déployer à l'égard de notre prochain pour le retirer de l'erreur et du vice où il est tombé ! Il n'y a pas de plus grande charité que de corriger notre frère pécheur et de procurer son salut éternel, aux dépens même de notre vie.

Mais hélas ! combien peu ressentent dans leur cœur cette dilection chrétienne qui est selon Dieu ! l'esprit du monde lui a substitué dans la plupart des hommes une sorte d'amitié factice, hypocrite et intéressée. « Ainsi, comme l'atteste saint Chrysostôme (Hom. 61 in Matth.), l'un aime lorsqu'il est aimé lui-même, un autre quand il est honoré, celui-ci parce qu'on peut lui être utile en quelque affaire temporelle, et celui-là pour d'autres motifs analogues plus ou moins égoïstes ; mais qu'il serait difficile de rencontrer un homme rempli pour ses frères d'un amour véritable, pur et gratuit en vue de Jésus-Christ ! »

Comme, en prescrivant de faire la correction fraternelle, le divin Maître avait prescrit, au moins implicitement, de pardonner au coupable repentant les injures commises, saint Pierre, chef du collège apostolique, lui demanda à cette occasion : *Seigneur, combien de fois pardonnerai-je à mon frère lorsqu'il m'aura offensé ? Sera-ce jusqu'à sept fois ?* (Matth. xviii, 21). Le miséricordieux Sauveur lui répondit : *Je ne vous dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois* (Ibid. 22). Saint Augustin (Serm. 15 de Verbis Domini) fait observer à ce propos que dans l'Écriture le nombre *sept* indique ordinairement l'universalité, la totalité par rapport au temps ou à une chose quelconque. Ainsi, quand le Psalmiste dit au Seigneur (Ps. cxviii, 164) : *Je chanterai vos louanges sept fois le jour*, il n'exprime pas une autre pensée que quand il dit ailleurs (Ps. xxxiii, 2) : *Vos louanges seront toujours dans ma bouche*. D'un autre côté, ajoute le même saint Docteur d'accord avec saint Grégoire (Moral. xxxii, 12), le nombre *onze* marque la transgression ; car lorsqu'on dépasse la dizaine, représentant le Décalogue ou la loi divine, on arrive à onze ; or dépasser ou transgresser la loi, c'est commettre le péché. Lors donc

que Jésus-Christ prescrit de pardonner 77 fois, il prescrit par là même de pardonner toute transgression ou injure ; puisque 77, équivalant à sept fois onze, se compose de onze, symbole de la transgression, multiplié par sept, symbole de l'universalité. On peut encore croire que le nombre déterminé est mis ici pour un nombre indéfini, comme si, selon saint Augustin (loc. cit.), le Seigneur avait dit : Pardonnez absolument autant de fois qu'on vous aura offensé (toties quoties). Il emploie de préférence le nombre 77, parce que l'on compte ce même nombre de générations depuis Adam jusqu'à lui, comme on le voit par saint Luc (III). C'est pourquoi, à l'exemple du divin Rédempteur qui est venu expier les innombrables péchés de toutes les générations précédentes comme de toutes les suivantes, l'homme doit également remettre toutes les offenses qui lui ont été faites ou qui lui seront faites. D'après saint Chrysostôme pareillement (Hom. 62 in Matth.), Jésus-Christ, en disant *septante fois sept fois*, a voulu désigner un nombre non point précis mais illimité, pour signifier que nous devons pardonner continuellement et toujours. Suivant saint Jérôme (in cap. xviii Matth.), l'expression *septuagies septies* s'entend de sept fois soixante-dix ou de soixante-dix fois sept, autrement de quatre-cent-quatre-vingt dix fois ; c'est-à-dire que vous devez pardonner à votre frère toutes les fois qu'il vous aura offensé, et même être disposé à lui pardonner chaque jour plus souvent qu'il ne pourrait vous offenser ; de sorte qu'il ne faut garder ni nombre ni mesure pour le pardon, mais l'accorder toujours.

Le Vénéral Bède (in cap. xvii Luc.), réunissant les deux explications que nous venons de signaler, s'exprime en ces termes : « Par le nombre septénaire qu'il emploie, le Seigneur ne met aucune borne au pardon dont il fait un pré-

cepte ; mais il recommande de l'accorder, soit pour toute faute, soit à tout instant ; c'est en effet la coutume des Écrivains sacrés de signifier par le nombre *sept* la totalité ou l'universalité par rapport au temps ou à une chose quelconque. Remarquons cependant, ajoute le même interprète, qu'il n'est pas prescrit de pardonner à tous indistinctement, mais au coupable repentant ; car le Seigneur nous ordonne de reprendre d'abord notre frère avec miséricorde, afin que nous puissions lui pardonner ensuite avec justice, s'il reconnaît sincèrement sa faute. Par conséquent, celui qui, voyant son frère pécher, ne fait rien pour le corriger, ne transgresse pas moins le précepte divin qu'un autre qui refuse de pardonner au coupable repentant ; car le même Dieu qui a dit : Pardonnez à votre frère qui se repent, avait dit auparavant : Corrigez-le s'il pèche. Il faut donc, après avoir adressé une réprimande à votre frère, lui remettre l'offense qu'il a commise à votre égard, pourvu toutefois qu'il en témoigne du regret ; de cette sorte, le pardon ne sera pas trop difficile, ni l'indulgence trop facile. » Faisons-nous ainsi mutuellement grâce de nos torts réciproques, comme l'apôtre saint Paul nous y exhorte, par l'exemple de Dieu lui-même qui nous a fait grâce dans la personne de Jésus-Christ (Colos. in). « Apprenez à remettre les injures que vous recevez, dit saint Ambroise (in cap. xvii Luc.), parce que le Sauveur pardonna sur la croix à ses persécuteurs ; accoutumez-vous à déposer toute indignation et à ne conserver aucun ressentiment ; car il ne peut s'offenser de rien celui qui est habituellement disposé à tout oublier. »

Mais est-on obligé de pardonner une injure à un ennemi qui n'implore pas sa grâce ? Pour résoudre cette question, il faut distinguer les sentiments intérieurs de haine ou de rancune et les signes extérieurs de mécontentement et de

déplaisir par suite de l'offense que nous avons reçue. Or nous ne devons jamais garder aucun sentiment de haine ou de rancune envers un ennemi quelconque lors même qu'il ne solliciterait aucun pardon, et nous devons en outre lui fournir les choses qui lui sont indispensables s'il se trouve dans une extrême nécessité ; autrement nous n'aurions pas pour lui la charité que nous sommes tenus d'avoir pour tous indistinctement. Quand notre ennemi témoigne un regret véritable et offre une satisfaction convenable, nous devons ne plus lui donner aucun signe de mécontentement ou de déplaisir, mais le saluer et même le secourir s'il est dans le besoin. A moins que nous ne voulions être parfaits, nous ne sommes pas obligés de traiter avec cette même déférence le coupable obstiné qui ne demande pas sa grâce. Celui qui a été offensé doit-il faire les premières démarches pour amener une mutuelle réconciliation ? On peut répondre qu'il n'y est pas tenu strictement afin d'arriver au salut, mais seulement afin de parvenir à la perfection. Si dans ce but il cherche à rétablir une amitié réciproque, il obtiendra une double couronne, dit saint Chrysostôme, l'une pour avoir supporté patiemment l'injure et l'autre pour avoir ménagé le premier un rapprochement (Hom. 11 Op. imp.).

Le même saint Docteur ajoute : « Examinez combien de fautes vous avez commises ; non-seulement alors vous pardonnerez sans retard à ceux qui vous ont offensé, mais vous courrez au-devant de ceux qui vous ont contristé, afin de mériter par là le pardon de vos propres iniquités et la guérison de vos maux personnels. Dieu vous destine une magnifique récompense si vous prévenez charitablement celui qui vous a lésé injustement ; mais si vous ne lui accordez sa grâce qu'après en avoir reçu la demande, ce n'est plus simplement à cause du précepte divin, mais plutôt à cause de

ses avances satisfactoires que vous lui rendez votre amitié ; et vous perdez par conséquent la couronne qu'il a conquise avant vous. Vous affirmez qu'on vous a causé des dommages ; mais soyez convaincu que, en vous les remémorant, vous en causez de plus grands à votre âme ; car tant qu'on reste homme de bien on ne peut éprouver véritablement de mal. Vous direz peut-être que le souvenir des affronts allume en votre cœur le feu de la colère ; pour étouffer ce désir de vengeance, considérez si vous n'avez pas reçu quelque service de la part de votre ennemi, et si vous n'êtes pas coupable de torts nombreux à l'égard de votre prochain. Vous répliquez qu'on vous a chargé d'outrage et couvert de confusion ; mais voyez si vous êtes irréprochable par rapport à la détraction et à la calomnie. Comment donc prétendre qu'on approuve et qu'on excuse en vous ce que vous blâmez et condamnez dans les autres ? Je suppose que vous n'avez jamais prononcé de paroles médisantes, n'avez-vous jamais du moins écouté les langues méchantes ? vous n'êtes donc pas de tout point innocent. Soyez bien persuadé que rien ne conserve la charité comme l'oubli des injures. » C'est ainsi que saint Chrysostôme termine les utiles réflexions que nous venons d'exposer.

Néanmoins, s'il faut toujours remettre les offenses qu'on a reçues, il n'en est pas de même des peines que mérite le coupable ; car il est des circonstances où l'impunité, le rendant plus audacieux et plus libre, favoriserait ses inclinations perverses et entretiendrait ses habitudes funestes ; souvent aussi elle pourrait devenir pour les autres un sujet de scandale et renverser l'ordre de la justice. Nous ne violons donc pas le précepte du Seigneur, lorsque nous exigeons la réparation des injures, pourvu toutefois que ce soit conformément aux règles de l'équité, sans garder aucune haine contre

nos frères. Mais, si ceux qui nous ont offensés témoignent un repentir sincère, remettons-leur de bon cœur toutes les dettes qu'ils peuvent avoir contractées à notre égard. Quant aux offenses commises envers le Seigneur, il n'est pas en notre pouvoir d'en accorder le pardon. Hélas ! s'écrie saint Jérôme, nous faisons tout le contraire de ce que nous devrions : s'agit-il d'injures à l'égard de Dieu, nous sommes très-tolérants ou même indifférents ; s'agit-il d'injures à notre égard, nous sommes très-sévères et implacables.

Prière.

Seigneur Jésus, vous qui êtes miséricordieux, aidez-moi, tout indigne que je suis, à retirer quelque frère du vice ou du péché, en le reprenant à propos par de charitables paroles ; que je ne cesse de travailler à son amendement, sinon par des réprimandes ou des exhortations, du moins par des prières ferventes et des exemples édifiants. Accordez-moi la grâce inestimable de vivre, de persévérer dans la communion catholique et dans la charité fraternelle, afin d'assurer l'heureux succès de toutes les demandes que je vous adresserai, et aussi afin d'éprouver par votre salutaire assistance que vous êtes vraiment au milieu de nous, comme vous l'avez promis ; car vous avez daigné établir votre demeure de prédilection dans les cœurs amis de la paix. Faites enfin, divin Sauveur, que je sois dans la disposition habituelle de pardonner à mon prochain toutes les fois qu'il m'offensera, de façon qu'il ne puisse découvrir en moi aucun sentiment et aucun signe de haine ou de rancune. Ainsi soit-il.

CHAPITRE IX

PARABOLE DU ROI QUI FAIT RENDRE COMPTE A SES SERVITEURS.

Matth. xviii, 23-35.

Nul ne devra trouver pénible ou difficile de pardonner à ses ennemis, non-seulement sept fois, mais soixante-dix fois sept fois, c'est-à-dire toujours, s'il considère que Dieu lui-même, dans son infinie miséricorde, veut bien pardonner les crimes par lesquels on l'outrage, quelque nombreux et énormes qu'ils soient. Nous avons contracté envers sa justice des dettes beaucoup plus considérables qu'envers nos semblables ; car l'homme ne peut jamais offenser son prochain aussi gravement que lui-même offense son Seigneur. En effet, la grandeur de l'offense se mesure sur la dignité de la personne qu'elle attaque ; or Dieu est infini ; l'offense commise envers lui est donc aussi en quelque sorte infinie. Cependant toutes les fois que nous avons l'insigne audace de pécher contre sa majesté suprême, il est disposé à nous faire grâce, pourvu que nous soyons vraiment contrits. Puisque le souverain Maître daigne remettre toutes les fautes de ses misérables créatures, à plus forte raison devons-nous remettre les injures dont nos frères se sont rendus coupables à notre égard. Afin de rendre cette vérité plus sensible, Jésus-Christ propose à ses Apôtres la parabole d'un roi qui fit rendre compte à ses serviteurs ; et pour en montrer l'application présente, il la conclut en disant : *C'est ainsi que mon Père céleste agira envers vous* (Matth. xviii, 35). Dieu traite, en effet, les hommes d'une manière analogue à la conduite qu'ils tiennent entre eux.

Voici comment cette parabole peut être interprétée conformément au but indiqué. Ce qui arrive dans *le royaume des cieux est semblable à ce qui arriva, quand un roi voulut en venir à un règlement de compte avec ses serviteurs* (Ibid. 23). L'Église militante du monde actuel est appelée *royaume des cieux*, parce que le ciel est le principe d'où ses lois émanent, et le terme où tendent ses sujets. *Cet homme-roi* n'est autre que le Christ, vraiment homme comme vraiment Dieu, Roi des rois et Seigneur des seigneurs, demandant compte de leur conduite respective à tous les hommes qui sont ses serviteurs. L'examen qu'il doit faire de chacun de nous portera sur quatre points : sur les biens qu'il nous a confiés et sur ceux que nous avons négligés ; sur les maux que nous avons commis et sur ceux qu'il nous a pardonnés. Le premier chef d'examen, auquel se rapporte la parabole de l'économe infidèle, doit nous inspirer beaucoup de crainte (Luc. xvi) ; car nous avons reçu différents biens de grande valeur : ceux de la nature, de la grâce et de la fortune, touchant l'usage desquels nous serons interrogés, et malheur à nous si nous ne les avons pas employés convenablement ! Fallût-il seulement répondre du temps qui nous est donné, nous devrions encore craindre beaucoup ; car s'il était bien utilisé, chaque moment qui compose notre existence suffirait pour nous obtenir un pardon complet et nous mériter le royaume céleste. Le second article de notre examen, auquel s'applique la parabole des divers talents, n'est pas moins redoutable que le précédent ; car le Seigneur a dit : *Rejetez le serviteur inutile dans les ténèbres extérieures* (Matth. xxv, 30). Le troisième objet d'examen doit également nous faire trembler par avance, puisque nous serons jugés sur toutes les pensées que nous aurons conçues et sur toutes les paroles même

simplement oiseuses que nous aurons proférées dans le cours de notre vie (Matth. xii). Enfin, la quatrième matière d'examen, qui est celle de la présente parabole, doit nous effrayer davantage, parce que le vice si détestable de l'ingratitude s'y trouve joint nécessairement. Tous ces points composent la substance de notre procès, qui s'instruit dès maintenant et se terminera plus tard par une sentence définitive de Jésus-Christ.

Lorsque ce roi eut commencé de faire rendre compte, c'est-à-dire de scruter les consciences et de calculer les mérites de chacun, on lui présenta quelqu'un qui lui devait dix mille talents (Matth. xviii, 24). Ce nombre déterminé est pris ici dans un sens indéfini, pour signifier la multitude et la gravité des fautes dont le mauvais serviteur était coupable, comme aussi la grandeur ou la durée des peines qu'il avait méritées. Selon la remarque de saint Augustin (Serm. 15 de Verbis Domini), la loi divine se composant de dix préceptes principaux, l'ensemble de tous les péchés qui la violent forme une dette de dix mille talents. Mais le débiteur n'avait pas de quoi payer, en d'autres termes, il ne pouvait pas par ses propres ressources satisfaire à la justice divine (Ibid. 25); car par lui-même l'homme peut bien tomber, pécher et contracter ainsi une dette, mais il ne peut l'acquitter, se justifier et se relever sans le secours de la grâce. Or, si l'homme ne peut pas même satisfaire à Dieu pour un seul péché, comment le pourrait-il pour un plus grand nombre tel que dix mille ? Le Seigneur ordonna qu'il fût vendu avec sa femme, ses enfants et tout ce qu'il possédait pour se payer lui-même. D'après Remi d'Auxerre, la vente de ce débiteur insolvable, qui doit être livré avec sa femme et ses enfants, n'est autre chose que la punition du pécheur châtié pour sa concupiscence intérieure et pour ses

mauvaises œuvres extérieures; car dans chaque homme l'esprit est comme le mari, la concupiscence représente la femme, et leurs enfants sont les mauvaises œuvres qui proviennent de leur mutuelle alliance. Enfin, *toutes ses possessions seront aliénées*; c'est-à-dire toutes les choses temporelles dont il jouissait, lui seront enlevées pour être transmises à d'autres; ou même toutes les facultés et les puissances de son âme et de son corps avec les biens extérieurs de sa fortune seront changées pour lui en instrument de supplices, afin qu'il soit puni dans tous les objets dont il a abusé. De cette manière il doit acquitter par des châtiments la dette qu'il a contractée par ses péchés.

Dans cette triste situation, *le serviteur*, entendant l'ordre de son maître, *se jeta à ses pieds, le conjura en disant: Ayez patience à mon égard, et je vous rendrai tout* (Ibid. 26). Ainsi, le pécheur doit par la contrition s'humilier, se prosterner devant Dieu contre lequel il a osé lever insolument la tête; puis, reconnaissant et confessant ses fautes, il doit en demander l'absolution avec le temps et la grâce nécessaires pour les expier; il doit ensuite promettre satisfaction et réparation par l'amendement de sa vie et l'accomplissement des œuvres méritoires. *Le maître alors, touché de compassion, relâcha son serviteur et lui remit sa dette* (Ibid. 27). De même aussi, le souverain Seigneur, qui est toujours prêt à pardonner aux vrais pénitents, les délivre de l'esclavage honteux du péché auquel ils étaient assujettis, et les affranchit du supplice éternel de l'enfer auquel ils étaient condamnés; en leur remettant de la sorte tout ce qu'ils lui doivent, il leur accorde beaucoup plus qu'ils ne lui demandent. « Admirez l'immense bonté de notre Dieu, s'écrie saint Chrysostôme (Hom. 62 in Matth.); le pécheur n'avait sollicité qu'un délai pour faire pénitence,

et il reçoit la pleine rémission de toutes ses infidélités. »

En sortant de là, le serviteur, libéré de sa dette mais sujet à l'iniquité, oublia bientôt les faveurs qu'il avait reçues de son maître, pour penser aux injures qu'il avait ressenties de la part de ses semblables ; l'occasion s'en présenta lorsqu'il rencontra un de ses compagnons qui lui devait cent deniers (Ibid. 28). Les hommes, qui sont tous ensemble obligés comme les Anges au service de Dieu, sont aussi plus ou moins débiteurs les uns envers les autres, parce qu'ils s'offensent mutuellement. Mais ce qu'ils se doivent entre eux est peu de chose en comparaison de ce qu'ils doivent à leur commun Seigneur ; c'est tout au plus comme cent deniers par rapport à dix mille talents. Cependant, lorsque le premier serviteur trouva le second, il le saisit si violemment qu'il le suffoquait. Il prend et tient ainsi son débiteur à la gorge, celui qui garde en son cœur le souvenir de l'offense et conserve le sentiment de la rancune contre son frère ; il l'étouffe et l'étrangle en quelque sorte, lorsqu'il l'empêche de parler, en refusant d'écouter ses excuses. Rends-moi ce que tu me dois, lui criait-il ; c'est-à-dire subis des tourments pour les torts que tu m'as causés, et reçois des coups pour les paroles dont tu m'as blessé. Son compagnon, tombant à ses pieds, le conjurait en disant : Prenez patience envers moi, et je vous rendrai tout (Ibid. 29). Comme s'il disait : Attendez-moi, parce que je suis disposé à vous satisfaire le plus tôt possible ; ou, comme l'explique Remi d'Auxerre, je m'amenderai conformément au jugement et aux décisions de l'Église. Cet infortuné pour apaiser son créancier employait les mêmes paroles dont celui-ci avait usé pour gagner son maître ; mais, dit saint Chrysostôme (loc. cit.), l'ingrat serviteur ne se laissa point attendrir par une prière à

laquelle il devait son propre salut. Restant inflexible, *il refusa* d'accorder aucun sursis, et ne voulut point déposer sa colère avant d'avoir cruellement exercé sa vengeance (Ibid. 30). Remarquons avec saint Augustin (Serm. 15 de Verbis Dom.) combien différent a été le sort des deux serviteurs : l'un qui avait réclamé un peu de temps avait été complètement libéré par son maître, et l'autre qui sollicitait également quelque délai était presque suffoqué par son compagnon. Celui-ci, toujours inexorable, *s'en alla* sur les traces de Caïn qui avait abandonné tout sentiment de pitié et de charité ; *et il fit jeter en prison son débiteur pour l'y retenir jusqu'à ce que la dette fût pleinement acquittée*. Cette prison peut être prise pour l'enfer ; autant qu'il est en notre pouvoir, nous y condamnons notre prochain chaque fois que nous refusons de lui pardonner sa faute.

Les autres serviteurs, ayant vu ce qui était arrivé et avec quelle cruauté l'impitoyable créancier avait traité son pauvre débiteur, en furent extrêmement affligés et en vinrent avertir leur maître (Ibid. 31). Ces serviteurs représentent les saints Anges ; car, d'après l'Apocalypse (xxii, 9), les esprits célestes sont nos compagnons parce qu'ils servent le même Seigneur que nous. Bien qu'ils soient invisibles, ils sont cependant les témoins inévitables de nos œuvres et de nos peines ; ils s'attristent de nos fautes et se réjouissent de notre pénitence ; ils représentent à Dieu tout ce que nous faisons et tout ce que nous souffrons, afin de lui exposer leurs plaintes et leurs prières à notre égard. — Les susdits serviteurs peuvent aussi figurer soit les ministres soit les fidèles de l'Église, qui sont vivement contristés en voyant des hommes maltraiter leurs semblables, et surtout des Chrétiens qui, après avoir reçu leur pardon, ne veulent pas avoir pitié de leurs frères encore

pêcheurs. Les vrais justes, en effet, ne doivent pas éprouver moins de douleur pour les maux que de joie pour les avantages de leur prochain. Aussi, dans leurs oraisons, ils s'empressent de représenter au Seigneur tout ce qui se passe ici-bas, soit en lui exprimant leurs regrets et leurs chagrins, soit en le priant de manifester sa justice et sa miséricorde. Ou bien encore, afin de corriger les coupables, ils vont dénoncer les désordres à leur supérieur, au prélat qui tient sur la terre la place de Dieu même ; en cela, ils sont mus par un motif de zèle ou de charité et non point par un sentiment de haine ou de vengeance.

Informé de la conduite criminelle que son indigne serviteur avait tenue, *le Seigneur l'appela*, par une sentence de mort qui le contraignit de quitter ce monde pour rendre raison de toute sa conduite. Cet appel, comme l'observe Remi d'Auxerre (*in hunc locum*), ne se fit plus au tribunal de la conscience, mais au tribunal extérieur du souverain Juge. *Serviteur inique*, lui dit-il (*serve nequam*), au lieu de garder l'équité naturelle, tu t'es rendu coupable d'une criante injustice, quand, après avoir obtenu miséricorde pour toi-même, tu n'as montré que cruauté pour ton frère, car, *toute la dette* énorme que tu avais contractée envers moi par tant de graves offenses, *je te l'avais remise* sans exiger aucune satisfaction, et *sur la simple demande que tu m'avais faite* d'un délai quelconque, je t'avais octroyé une rémission complète (Matth. xviii, 32). *Ne fallait-il donc pas aussi que tu eusses pitié de ton compagnon, comme j'avais eu pitié de toi* (Ibid. 33) ? En souvenir du grand bienfait que tu avais reçu de ton maître, ne devais-tu pas remettre entièrement à ton frère la petite dette qu'il avait contractée envers toi par quelques légères offenses ? Mais tout au contraire, tu n'as pas voulu lui accorder la

moindre grâce, et tu lui as même refusé le délai qu'il sollicitait instamment. « Voyez combien l'ingratitude est un grand vice, dit saint Chrysostôme (Hom. 62 in Matth.): quand cet homme devait dix mille talents, son maître ne lui adressa point de reproche ; mais lorsque celui-là eut manqué de reconnaissance, celui-ci ne lui témoigna que de l'indignation, en l'appelant avec mépris *méchant serviteur* (*serve nequam*) parce qu'il était devenu pire qu'auparavant. » En effet, selon la remarque de saint Grégoire (Moral. VIII, 25), comme les outrages dont ils sont l'objet rendent les bons meilleurs, les bienfaits au contraire ne servent qu'à rendre les méchants plus mauvais. « S'il vous paraît plus difficile de pardonner les injures, ajoute saint Chrysostôme, songez qu'il sera beaucoup plus pénible de souffrir les flammes de l'enfer ; et si ce précepte vous semble dur, considérez combien magnifique sera la récompense attachée à son accomplissement ; car quelque grave dommage que l'offense vous ait causé, la rémission que vous en accorderez vous procurera un bénéfice bien supérieur. » — Suivant l'observation de Remi d'Auxerre (in Matth.), on ne lit nulle part que ce méchant serviteur ait répondu à son maître ; d'où l'on doit conclure qu'au jour du jugement, aussitôt après la mort, il n'y aura plus d'excuse à faire valoir pour les péchés.

Alors le maître irrité livra son serviteur aux exécuteurs de la justice, jusqu'à ce que ce dernier eût rendu tout ce qu'il devait (Matth. xviii, 34). A l'égard du pécheur qu'il châtie, Dieu montre l'effet extérieur de la colère plutôt qu'il n'en éprouve le sentiment intérieur ; bien qu'il n'en soit jamais ému, il agit comme un homme transporté par cette passion. Ainsi il abandonne le coupable entre les mains des bourreaux, c'est-à-dire des démons qui sont dans l'enfer les ministres

de ses vengeances ; car l'homme qui a failli en suivant leurs perfides suggestions sera puni en subissant leurs cruelles tortures. Ils le tourmenteront sans relâche jusqu'à ce qu'il ait payé par sa peine toute la dette qu'il a contractée par sa faute ; or, comme il paiera toujours sans qu'il puisse jamais s'acquitter entièrement, il ne cessera de souffrir éternellement. C'est pourquoi il n'y a plus d'espérance ni de rédemption possible en enfer ; ce n'est pas là un séjour de mérite et de satisfaction, mais un lieu de supplice et de damnation sans fin pour des péchés qui ne peuvent plus être remis ni pardonnés.

Faisant l'application de la parabole à ce qu'il avait dit précédemment, le Sauveur conclut par ces paroles : *C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera, en exigeant de vous toute la dette et en vous condamnant à des tourments éternels, si chacun de vous ne pardonne de bon cœur à son frère* (Ibid. 35). Selon la remarque de saint Chrysostôme (Hom. 62 in Matth.), Jésus-Christ ne dit pas ici votre Père mais *mon Père* ; parce que l'homme assez méchant pour ne point pardonner au prochain, son frère, n'est pas digne d'appeler Dieu du nom de Père. Quelle redoutable sentence ! s'écrie saint Jérôme (in cap. xviii Matth.). Si nous ne consentons pas à remettre de légères injures, Dieu de son côté refusera de remettre les graves offenses que nous avons commises contre sa majesté suprême. Ne nous abusons point à ce sujet, nous contentant de dire de bouche que nous pardonnons à notre frère ; car nous avons pour juge de nos dispositions véritables le Seigneur lui-même, qui réproouve les fausses apparences de paix simulée, en nous prescrivant de pardonner du fond du cœur, c'est-à-dire avec une sincère charité et non simplement du bout des lèvres ; parce que la langue doit être d'accord avec le cœur. Plusieurs

néanmoins refusent absolument de pardonner, en sorte qu'ils conservent du ressentiment et exercent la vengeance, lorsque l'occasion s'en présente, à l'égard de leur ennemi ; d'autres, quoiqu'ils renoncent à tirer vengeance, ne laissent pas de garder rancune des torts qu'on semble leur avoir faits. Mais, si nous désirons que Dieu nous pardonne, il faut que nous pardonnions à notre prochain de deux manières, intérieurement et extérieurement ; sans quoi, assure saint Grégoire (Dialog. lib. IV, cap. vi), le Seigneur nous demandera compte de nouveau des péchés dont nous pensions avoir obtenu la rémission par la pénitence ; car aucune pénitence n'est suffisante, à moins que la charité ne soit persévérante. C'est pourquoi Jésus-Christ, après avoir absous la femme adultère, la congédia en lui disant : *Allez et ne péchez plus désormais* (Joan. viii, 11). Aussi des lois humaines font rentrer sous le joug de la servitude les affranchis qui se rendent coupables d'ingratitude.

D'après cette dernière parabole où le maître fait payer à son méchant serviteur toute la dette qu'il lui avait remise, il semblerait que le Seigneur fait expier au pécheur récidiviste toutes les fautes qu'il lui avait pardonnées, comme si elles revivaient après la rechute. Néanmoins, selon le sentiment commun, elles ne revivent point en elles-mêmes, quant à la culpabilité et la tache, mais seulement dans leurs conséquences, à raison de l'ingratitude postérieure. En effet, celui qui, après avoir obtenu son pardon, retombe dans le mal, commet un péché plus grave qu'auparavant, parce qu'il manque de reconnaissance pour un si grand bienfait ; c'est pourquoi plus les fautes pardonnées étaient considérables, plus les suivantes le sont aussi, bien qu'elles ne le soient pas autant que toutes les précédentes. Or plusieurs théologiens, d'accord avec saint Thomas (III P. q. 88, art. 2 et 3),

enseignent que les péchés remis antérieurement renaissent de quelque manière, surtout en quatre cas qui sont plus opposés aux conditions nécessaires pour obtenir la rémission des péchés. Ces cas signalés dans le distique suivant sont : la haine envers un frère, l'apostasie dans la foi, le mépris de la confession et le regret d'avoir fait pénitence.

*Frater odit, apostata fit, spernitque fateri,
Pœnituisse piget, pristina culpa redit.*

Tirant la conclusion pratique de cette parabole, pardonnons à nos frères les injures que nous en avons reçues, comme Dieu nous pardonne les injures incomparablement plus graves qu'il a reçues de nous ; autrement il exigera le paiement intégral de nos dettes. En effet, comme le dit saint Augustin (Serm. 15 de Verbis Dom.), chaque homme est débiteur à l'égard de Dieu et créancier à l'égard de son semblable ; c'est pourquoi le Seigneur de toute justice veut que vous teniez envers votre prochain la règle de conduite qu'il tient envers nous tous. A ce propos écoutons saint Chrysostôme (Hom. 62 in Matth.) : « En pensant aux dix mille talents que vous devez à votre souverain Maître, empressez-vous de remettre les cent deniers dont vos frères vous sont redevables ; car si vous êtes sans miséricorde et sans pitié pour les autres, c'est contre vous-même que vous êtes dur et cruel. Lorsque vous rappelez à votre souvenir les torts qu'on vous a faits, vous rappelez par là même à Dieu les offenses que vous lui avez causées ; et quand vous méditez quelque vengeance contre quelqu'un, vous attirez ainsi contre vous-même celle du Seigneur. Dieu demande de nous deux choses : que nous reconnaissions nos fautes personnelles et que nous oublions celles d'autrui. Or, de ces deux obligations il nous impose la première à cause de la

seconde, pour nous faciliter l'accomplissement de celle-ci ; car celui qui se sent coupable est mieux disposé à se montrer indulgent pour le prochain, et à lui pardonner de tout cœur et non simplement de bouche. Ne vous plaignez donc pas en disant qu'un tel vous a calomnié, insulté, qu'il vous a causé des maux innombrables ; plus vous répétez qu'il est votre ennemi, plus vous prouvez qu'il est réellement votre bienfaiteur, puisqu'il vous fournit l'occasion d'expier vos péchés ; et quelque graves qu'ils soient, vous pourrez en mériter la rémission d'autant plus complète qu'il semblera vous avoir causé une plus grande injure. Si nous le voulons, par conséquent, nul ne pourra nous nuire, mais au contraire tout mauvais traitement pourra tourner à notre profit spirituel. Considérez, en effet, que d'avantages précieux vous trouvez à supporter convenablement les injustices commises à votre égard : par ce moyen vous obtenez premièrement et principalement la rémission de vos péchés, vous conservez la patience et vous acquerez la persévérance, vous pratiquez aussi la mansuétude et la charité envers les hommes, vous vous délivrez enfin de la colère et de la tristesse qui en est la compagne inséparable. Avec de telles dispositions, vous vous ferez estimer de vos ennemis eux-mêmes, fussent-ils aussi méchants que des démons ; bien plus, vous finirez par les gagner et vous n'aurez que des amis ; mais surtout, ce qui est bien préférable encore, vous jouirez de la faveur divine, et si vous tombez en quelque péché vous serez promptement rétabli en grâce. »

L'éloquent Docteur ajoute : « Oublions volontiers les offenses que nous avons essuyées ; car elles nous seront beaucoup plus utiles que préjudiciables, si nous n'en tirons pas vengeance. Quelqu'un vous a-t-il causé quelque dommage, louez et glorifiez Dieu qui l'a permis ainsi et qui vous

accordera un dédommagement éternel. Si vous priez en outre pour celui qui vous a blessé, vous devenez semblable au Sauveur intercédant pour ceux qui l'avaient crucifié. Tâchez de comprendre que de biens nous pouvons retirer des persécutions. Rien ne réjouit le Seigneur comme de contempler ses fidèles serviteurs qui, au lieu de rendre le mal pour le mal, se vengent de leurs adversaires et de leurs bourreaux, comme il l'a recommandé et pratiqué lui-même, par des bienfaits et des prières. Il n'est rien de plus dangereux que le souvenir des injures ; dans cette persuasion humilions-nous et remercions ceux qui nous offensent, parce qu'ils nous procurent le moyen d'obtenir notre propre justification et de mériter une récompense infinie. De cette manière nous donnons peu et nous recevons beaucoup. Pourquoi donc réclamer avec violence de la part de votre débiteur ce que, lors même qu'il voudrait vous le donner, vous feriez mieux de lui concéder, afin que le Seigneur vous rende tout avec usure ? Maintenant au contraire, ce que l'on vous doit, vous le revendiquez avec une telle rigueur qu'on ne vous remettra rien de ce que vous devez vous-même. Mais si vous voulez agir sagement, renvoyez quittes tous vos débiteurs, et n'attendez pour rémunérateur que Dieu seul. Faisons donc, mes frères, grâce entière de tout ce qui nous est dû, afin de nous assurer la rétribution tant désirée. En oubliant les maux temporels qu'on nous a faits, regagnons les biens célestes que nous avons négligé de conquérir par d'autres vertus. » A ces exhortations pressantes de saint Chrysostôme viennent se joindre les maximes suivantes du philosophe Sénèque : « Si vous avez de la générosité, dit-il, vous ne croirez jamais avoir essuyé d'affront ; vous direz de votre ennemi : Il ne m'a pas nui réellement, quoiqu'il l'ait voulu peut-être ; et quand vous le verrez réduit à votre disposition,

vous regarderez comme une vengeance suffisante d'avoir pu l'exercer à votre guise. Sachez en effet que la plus noble et la plus glorieuse vengeance est de pardonner, et que le remède contre les injures est de les oublier. »

Remarquons ici que, dans sa bonté infinie, Dieu met à notre disposition douze moyens de rémission pour les péchés. Le premier est le baptême, suivant cette déclaration du Sauveur : *A moins qu'il ne renaisse, l'homme ne peut voir le royaume de Dieu* (Joan. III, 3). Le second est la charité, selon cette autre parole de Jésus-Christ : *Beaucoup de péchés lui sont remis parce qu'elle a beaucoup aimé* (Luc. VII, 47). Le troisième est l'aumône ou les œuvres de bienfaisance, d'après cette maxime du Sage : *Ainsi que l'eau éteint le feu, l'aumône efface le péché* (Eccli. III, 33). Le quatrième, ce sont les larmes de la componction, comme on le voit par de nombreux exemples dans l'Écriture sainte. Le cinquième consiste dans la confession sacramentelle accompagnée des qualités requises. Le sixième, ce sont les afflictions corporelles acceptées avec résignation. Le septième est dans la correction de ses mœurs ou le renoncement à ses vices. Le huitième, c'est l'intercession des justes ou des Saints en notre faveur. Le neuvième consiste dans le mérite de la foi et de la miséricorde, comme Jésus-Christ l'atteste en disant : *Bienheureux les miséricordieux parce qu'ils obtiendront eux-mêmes miséricorde* (Matth. V, 7). Le dixième, c'est de travailler à la conversion et au salut de son prochain : *Celui qui ramènera un pécheur de ses égarements, dit saint Jacques (v, 20), préservera de la mort son âme propre et couvrira la multitude de ses propres fautes*. Le onzième est le support ou l'oubli des injures, conformément à ce précepte du Seigneur : *Pardonnez et on vous pardonnera* (Luc. VI, 37). Enfin le douzième consiste

à subir le martyre pour la foi de l'Église ; c'est pourquoi le Sauveur mourant dit au larron pénitent qui était crucifié avec lui : *Je t'assure qu'aujourd'hui même tu seras avec moi en paradis* (Luc. xxiii, 43).

Dans les susdits passages ainsi que dans plusieurs autres de l'Évangile, nous trouvons des remèdes efficaces contre la maladie du désespoir. Que personne, quelle que soit sa culpabilité, ne se laisse entraîner en ce sombre abîme du découragement, puisque tant d'heureux ports de salut sont ouverts pour nous. Si la grandeur de vos péchés vous épouvante, rassurez-vous par l'exemple de saint Pierre qui renia sa foi ; quoique ce crime soit énorme, le bon Maître regarda miséricordieusement son disciple infidèle. Est-ce le nombre de vos iniquités qui vous effraie ? Considérez Marie-Madeleine, qui était possédée de sept démons, c'est-à-dire dominée par tous les vices, et néanmoins c'est d'elle que le Rédempteur a dit : *Beaucoup de fautes lui sont remises* (Luc. vii, 47). Serait-ce la turpitude de vos forfaits qui vous confond ? Rappelez-vous la femme surprise en adultère à laquelle fut adressée cette parole consolante : *Allez, et dorénavant ne péchez plus* (Joan. viii, 11). Est-ce l'infamie de votre conduite qui vous fait trembler ? Voyez Matthieu le publicain, assis devant tout le monde à son bureau, quand le Seigneur l'appelle à sa suite pour en faire un apôtre. Si c'est la longue durée de vos habitudes mauvaises qui vous consterne, regardez le bon larron sur la croix ; n'avait-il pas lui aussi persévéré dans le crime pendant toute sa vie, lorsque à sa dernière heure il entendit le Sauveur expirant lui promettre l'entrée du paradis pour ce jour même ? Le souvenir de votre propre cruauté vous glace-t-il de terreur ? Songez que saint Paul, après avoir été persécuteur de l'Église, est devenu un vase d'élection. La fréquence de vos chutes

serait-elle la cause de vos alarmes ? Eh bien ! n'avez-vous pas ici le témoignage du Sauveur lui-même qui, en vous commandant de pardonner à vos frères septante fois sept fois, c'est-à-dire toujours, vous assure qu'il agira de même à votre égard ? — « Seigneur Jésus, s'écrie saint Bernard (Serm. 22 in Cantic.), nous courons après vous, attirés par la suave renommée de cette aimable mansuétude avec laquelle vous accueillez et vous traitez les pauvres et les pécheurs. Vous n'avez rejeté ni la confession du larron, ni les larmes de la pécheresse, ni les prières de la Chananéenne ; vous n'avez repoussé ni la femme surprise en adultère, ni le publicain siégeant à son comptoir, ni l'apôtre renégat, ni le persécuteur acharné de vos premiers disciples, ni même vos propres bourreaux. Vous n'avez pas montré moins de puissance pour justifier les coupables repentants que de bonté pour leur pardonner. Aussi l'épouse court après vous, et ses jeunes compagnes courent avec elle ; mais celle dont l'amour est plus ardent court plus vite et vous atteint plus tôt. »

A ce propos, laissons parler saint Chrysostôme (Hom. 14 ex variis locis in Matth.) : « Dieu nous a créés libres, dit-il, afin que par notre volonté aidée de sa grâce nous puissions faire ce qui nous plaît. Êtes-vous publicain ou pécheur public ? vous pouvez devenir évangéliste ; de blasphémateur vous pouvez être changé en apôtre ; un larron peut devenir l'héritier du royaume céleste, et un mage ou un païen l'adorateur du vrai Dieu. Il n'y a point de malice qui ne puisse être détruite par la pénitence. Afin que nul ne désespère jamais de son propre salut, le divin Sauveur a choisi pour amis privilégiés, pendant qu'il vivait sur la terre, ceux qui pour la plupart avaient été de grands coupables. Ne dites donc pas : Je suis perdu pour toujours, parce que j'ai péché trop

souvent et trop grièvement. N'avez-vous pas un médecin plus fort et plus puissant que votre mal ? un médecin qui, si vous y consentez, est désireux et capable de guérir, de redresser votre volonté affaiblie et dépravée ? Car Dieu, qui vous a créé lorsque vous n'existiez pas, peut bien assurément vous réformer lorsque vous vous pervertissez. Mais direz-vous peut-être : Comment un pécheur pourra-t-il devenir semblable aux Saints ? Ne cherchez ni le pourquoi ni le comment de cette merveilleuse transformation, croyez seulement à la miséricorde et à la clémence du Très-Haut. Mes crimes sont trop grands, dites-vous encore, pour que j'en obtienne le pardon. Et qui donc est sans péché, vous répondrai-je ? Mais je suis le pire des hommes, ajoutez-vous. Pour apaiser Dieu, répliquerai-je, il suffit de renoncer au mal et de s'adonner au bien. Afin d'acquérir la justification, confessez d'abord votre iniquité ; reconnaissez que vous avez péché, c'est ainsi que vous commencerez à être converti ; ensuite soupirez, gémissiez et pleurez. La pécheresse publique dont parle l'Évangile (Luc. vii) ne fit pas autre chose, c'est en versant les larmes de la componction qu'elle parvint à la source de la grâce où elle fut entièrement purifiée de ses souillures. »

Ce langage consolant de saint Chrysostôme est conforme à celui de saint Grégoire qui s'exprime de la sorte (Hom. 20 in Evang.) : « Ni la qualité, ni la quantité de nos fautes ne doivent nous enlever l'assurance d'en obtenir la rémission. Le Dieu tout-puissant a permis que ses principaux serviteurs tombassent en de graves péchés, afin de rendre l'espoir du pardon à ceux qui, croupissant en de pareilles infirmités, recourent à lui de tout leur cœur ; il a montré de cette manière que les sanglots du repentir ouvrent les voies de la sainteté. Ne possédons-nous pas en effet un gage certain de

la miséricorde suprême, lorsque nous voyons tant de pécheurs guéris de leurs maux spirituels ? Dans la personne de ceux qu'il a ramenés ainsi à la vie de la grâce par le remède de la pénitence, le Seigneur nous offre des preuves touchantes de sa bonté qui doivent soutenir notre confiance, et il nous fournit en même temps des exemples remarquables de conversion qui doivent exciter notre émulation. »

— « Aucune raison ne saurait forcer le pécheur à demeurer dans l'impénitence, dit saint Augustin (Serm. de pœnit.). Ni la multitude, ni l'énormité de ses crimes, ni la brièveté de sa vie, ni l'imminence de sa mort ne peuvent l'exclure du pardon, pourvu que sa volonté changée soit sincèrement résolue à quitter le mal pour embrasser la vertu ; car, semblable à une mère pleine de tendresse, la charité divine est toujours disposée à recevoir dans son vaste sein les enfants prodigues qui reviennent de leurs égarements. » Le même illustre Docteur ajoute : « Dieu le Père a donné son Fils unique pour racheter les esclaves du péché, il a envoyé son Saint-Esprit afin de les adopter comme enfants de prédilection, et lui-même se réserve à eux tout entier pour être leur héritage pendant l'éternité. Que personne donc ne se défie de la bonté de notre Dieu, car sa miséricorde est infiniment plus grande que notre misère. Comme il est compatissant, il ne manquera point d'exaucer tout malheureux qui n'hésitera point à l'implorer. Il montre, en effet, plus d'ardeur pour pardonner au pécheur que le pécheur n'en montre pour demander sa grâce ; car il s'empresse d'absoudre le coupable tourmenté par sa propre conscience, comme si lui-même était encore plus tourmenté par la compassion envers ce coupable. » — « Croyez-moi, dit encore saint Chrysostôme (Hom. 19 in Genes.), l'amour de Dieu pour l'homme est si grand, qu'il ne méprise jamais un cœur sincèrement

contrit; et lors même que quelqu'un serait arrivé aux dernières limites du mal, s'il veut revenir dans les sentiers de la vertu, ce Père de famille le recevra avec joie, l'embrassera avec tendresse, et fera tout ce qui sera nécessaire pour le rétablir dans son premier état de justice et de bonheur. »

Saint Augustin apostrophe en ces termes le meurtrier du juste Abel : « Tu te trompes, Caïn, en disant : *Mon crime est trop grand pour que j'en mérite le pardon* (Gen. iv, 13); tu mens, car la commisération divine surpasse toute iniquité possible. On comprend, d'après cela, que Caïn outragea plus le Seigneur par son désespoir que par son fratricide, comme aussi Judas contrista moins le Sauveur par son infâme trahison que par son horrible désespoir. » — « C'est une chose étrange et monstrueuse, s'écrie saint Bernard (de Convers. Pauli), qu'un pécheur désespère de la miséricorde divine; car si on les compare à cette miséricorde infinie, tous les péchés qui ont été commis depuis le commencement du monde et qui le seront jusqu'à la fin des siècles ne sont que comme une goutte d'eau par rapport à l'immensité de l'Océan. » — En résumé, disons avec saint Augustin et saint Grégoire, qu'un seul homme eût-il commis les péchés réunis de tous les autres, lors même qu'à l'exemple de Caïn et de Judas il eût désespéré d'obtenir son pardon et que Dieu eût juré de ne pas lui faire miséricorde, si ce malheureux, ensuite touché de repentir, implorait humblement sa grâce, le Seigneur, assurément, ne la lui refuserait pas. — Suivant les témoignages de saint Augustin et de saint Jérôme (in cap. vi Marc.), les péchés dont nous étions malheureusement coupables cessent de nous nuire aussitôt qu'ils cessent de nous plaire. Pour en obtenir le pardon, nous devons appuyer notre confiance sur les mérites infinis de Jésus-Christ, sans lesquels nul ne

peut être ni justifié, ni sauvé. C'est d'eux en effet que toutes nos bonnes œuvres tirent leur valeur surnaturelle, pour devenir satisfaites envers la justice divine et même dignes de la vie éternelle ; car c'est en vertu des travaux et des souffrances de l'Homme-Dieu que nous pouvons être délivrés des taches et des peines du péché, comme aussi favorisés des dons de la grâce et des récompenses de la gloire céleste. Les mérites précieux que notre aimable Rédempteur a spécialement acquis par ses douleurs et ses humiliations extrêmes doivent fournir les principaux motifs d'espérance aux pécheurs et de consolation aux affligés. Votre Passion, ô Seigneur, s'écrie saint Bernard (Serm. 22 in Cant.), voilà notre unique remède, notre dernière ressource ; tandis que la sagesse, la justice, la sainteté nous font défaut, tandis que les mérites nous manquent, elle seule supplée à tout et répare tous nos maux.

Si l'on doit se garder de l'affreux désespoir, il faut éviter aussi une téméraire présomption qui est un écueil non moins dangereux. « C'est par l'un ou l'autre de ces deux extrêmes opposés que les hommes se damnent, dit saint Augustin (Tract. 33 in Joan.). Que fait alors Dieu pour les précautionner contre ce double abîme ? Aux présomptueux il donne cet avertissement : *Ne tardez pas de vous convertir au Seigneur et ne différez point de jour en jour ; car sa colère éclatera soudain et vous brisera au temps de la vengeance* (Eccli. v, 8 et 9). A ceux qui pèchent par le contraire, il tient ce langage : *Si l'impie fait pénitence, j'oublierai toutes ses iniquités* (Ezech. xviii, 21, 22). Ainsi pour ceux que le désespoir expose au péril de la damnation, il offre la pénitence comme le port assuré du pardon ; pour les autres que la présomption entraîne vers le gouffre de la perdition éternelle, il a rendu incertaine l'heure de la mort. Quand vien-

dra votre dernier jour, vous l'ignorez absolument. Que vous êtes donc ingrat et insensé, ennemi de vous-même, si, pour travailler à votre salut et à votre conversion, vous ne profitez pas du jour présent qui vous est accordé, etsi vous comptez sur un lendemain qui peut-être vous sera refusé. Que le juste craigne de succomber à cause de son orgueilleuse présomption, mais que le pécheur ne se laisse point décourager par sa grande malice. Le larron a reconnu son divin Rédempteur sur l'arbre de la croix et Pierre a renié son bon Maître à la voix d'une servante. L'exemple du premier montre que le pécheur ne doit jamais désespérer ; celui du second prouve que le juste doit toujours se défier de lui-même. » — « Mes frères, dit à son tour saint Grégoire, ayons confiance en la bonté de notre Créateur, implorons avec larmes la pitié du souverain Juge pendant qu'il nous attend encore. Il est juste, ne négligeons pas d'expié nos fautes ; il est clément, ne désespérons pas à la vue de nos crimes. Que la pensée de sa miséricorde ranime notre espérance sans nous porter au relâchement, et que le souvenir de nos péchés excite notre crainte sans nous jeter dans le découragement. En joignant ainsi la crainte et l'espérance pour modérer l'une par l'autre, nous ne manquerons pas d'arriver promptement au royaume du ciel. » — « Si nous sommes établis dans la vertu ne nous en glorifions pas, ajoute saint Chrysostôme (ad Theodor. lapsum), mais disons-nous : *Que celui qui croit être ferme prenne garde de tomber* (I Cor. x, 12). Si nous sommes plongés dans le vice ne nous décourageons point, redisons-nous : *Celui qui est tombé ne se relèvera-t-il pas* (Jerem. viii, 4) ? Bien des Anges ont été précipités du haut des cieus pour leur superbe ; mais aussi beaucoup de pécheurs à cause de leur pénitence ont mérité d'être admis dans la société des esprits bienheu-

reux, et par leurs vertus ils ont dompté les démons et opéré de grands miracles. Les divines Écritures et les Vies des Pères sont remplies de semblables exemples. Que les justes donc ne s'endorment pas dans une fausse sécurité, de peur qu'ils ne descendent au dernier rang ; mais aussi que les pécheurs ne se défient point de la miséricorde divine ; qu'ils s'arment de courage, puisqu'ils peuvent encore s'élever aux premiers degrés de la sainteté et de la gloire. »

Prière.

Malheur à moi misérable ! car en considérant les péchés que j'ai commis et les supplices que j'ai mérités, je suis tout glacé d'épouvante. Que faire ? M'abandonnerai-je au désespoir, comme si j'étais dépourvu de conseil et de secours pour sortir de cet état lamentable ? Ah ! je recours promptement à vous, divin Sauveur, source inépuisable de bonté et de miséricorde, où tant d'autres pécheurs insignes que je connais ont été purifiés de leurs souillures. J'implore à leur exemple votre ineffable clémence ; accordez-moi pendant cette vie de régler mes comptes de conscience avec vos ministres, comme aussi de pardonner à mes frères et de satisfaire pour mes péchés, afin qu'au jour suprême où vous viendrez personnellement demander compte à tous vos serviteurs, j'obtienne une pleine rémission des dettes contractées envers votre souveraine justice et à l'égard de mon prochain. Ainsi soit-il.

CHAPITRE X

DU DIVORCE ET DE LA CONTINENCE. — ENFANTS PRÉSENTÉS A JÉSUS.

Matth. xix, 1-16. — Marc. x, 1-17. — Luc. xviii, 15-18.

Après avoir donné en Galilée les instructions que nous venons de rapporter touchant la miséricorde, le Seigneur Jésus vint sur les frontières de la Judée au delà du Jourdain (Matth. xix, 1). Remarquons que tout le pays habité par les douze tribus d'Israël portait d'une manière générale le nom de Judée, pour le distinguer des pays possédés par les autres nations ; mais on donnait particulièrement ce même nom à la contrée méridionale occupée par les deux tribus de Juda et de Benjamin, pour la distinguer des autres contrées, telles que la Samarie, la Galilée, la Décapole, contenues dans la même province. Or les Évangélistes racontent ce que le divin Rédempteur fit, enseigna et souffrit dans les diverses parties de cette province, c'est-à-dire de la Judée ; et d'abord au delà du Jourdain vers l'Orient, où se trouvaient les deux tribus entières de Ruben et de Gad avec la moitié de celle de Manassé ; puis en deça du Jourdain, lorsqu'il se rendit à Jéricho, ensuite à Béthanie et enfin à Jérusalem. Quand donc Jésus vint de la Galilée, *il était accompagné d'une grande foule* (Ibid. 2) ; on peut juger par là de l'attachement que les populations avaient pour sa personne ; beaucoup le suivaient pour entendre ses prédications, d'autres pour obtenir leur guérison. Selon saint Chrysostôme (Hom. 63 in Matth.), « les foules qui se pressent sur les pas du Sauveur témoignent ainsi de l'efficacité salutaire de sa doctrine et de la puissance merveilleuse de sa bonté ;

elles marchent à sa suite, comme des brebis sous la conduite du pasteur qui les a nourries et élevées ; elles forment son cortège, comme une nombreuse famille qui va recevoir les adieux de son chef partant pour un long voyage. Et lui, semblable à un tendre père, ne quitte point ses chers enfants, pauvres exilés, sans leur laisser des gages d'affection et des remèdes de santé. » Aussi saint Matthieu ajoute que *Jésus guérit leurs malades en ce lieu*, c'est-à-dire dans la Judée proprement dite lorsqu'il y fut arrivé, et non point auparavant dans la Galilée ; c'était afin de montrer que les Gentils devaient participer à la grâce préparée pour les Juifs, et que de la Judée même devait provenir le salut du monde. D'après Origène (Tract. vii in Matth.), « si Notre-Seigneur guérit tous les malades qui lui furent présentés au delà du Jourdain où le baptême était administré, c'était pour signifier que dans le baptême tous les Chrétiens sont délivrés de leurs infirmités spirituelles. » L'Évangéliste indique en un seul mot les différents miracles qui furent opérés en cette circonstance, parce qu'il n'aurait pu les rapporter tous en particulier, à cause de leur grand nombre.

Vient ensuite la relation de ce qui concerne les trois vertus essentielles à la perfection religieuse, savoir : la continence, l'obéissance et la pauvreté. En premier lieu, par rapport à la continence, il est dit que *les Pharisiens*, regardés parmi le peuple juif comme des hommes spécialement religieux, *s'approchèrent de Jésus pour le tenter* ou surprendre dans ses paroles (Matth. xix, 3). Remarquons quelle différence de sentiments existe entre ces personnages hypocrites et les simples foules : celles-ci accourent vers le Sauveur et Docteur suprême pour entendre sa doctrine ou recevoir son assistance ; ceux-ci ne viennent, au contraire, qu'afin de l'éprouver et de le décrier : les uns sont attirés

par la confiance et la dévotion, tandis que les autres sont poussés par la haine et l'envie. Les Pharisiens ainsi disposés à son égard lui demandèrent : *Est-il permis à un homme de renvoyer sa femme pour quelque cause que ce soit, pour la plus légère même ?* Par cette question insidieuse, ils croyaient bien le mettre dans l'embarras ; car la réponse, qu'elle fût affirmative ou négative, pouvait prêter sujet à la calomnie. En effet, s'il eût dit que l'homme peut licitement, suivant son bon plaisir, répudier sa femme pour en épouser une autre, ils auraient accusé le prédicateur et le panégyriste de la chasteté de se contredire lui-même, en lâchant ainsi le frein à la concupiscence charnelle ; dans le cas contraire, ils lui eussent reproché de contredire Moïse, qui permettait l'acte de divorce. Mais Jésus formula de telle sorte sa réponse qu'elle ne leur donnait aucune prise sur lui, en leur disant qu'un homme ne doit pas abandonner son épouse, à moins qu'elle ne soit coupable d'adultère (Ibid. 19, 9).

Dans la Loi, Moïse avait permis ou toléré le divorce en divers cas, non point comme une chose bonne et licite, mais à cause de la dureté et de la méchanceté des Juifs, pour éviter un plus grand mal, c'est-à-dire le meurtre qu'auraient pu souvent occasionner la haine des maris envers leurs femmes et le désir de convoler à de secondes noces. Par cette rupture du mariage, les époux n'étaient point soumis à une peine légale, mais ils n'étaient pas exempts de tout péché devant Dieu qui a établi l'indissolubilité de l'union conjugale. Ainsi, la permission que Moïse avait accordée pour le divorce n'était point une autorisation proprement dite ou une concession véritable, mais simplement une tolérance civile afin d'obvier à des inconvénients majeurs. Jésus-Christ, au contraire, n'autorise l'homme

à répudier pour toujours sa femme que dans le cas où elle lui aurait été infidèle ; il ordonne par conséquent aux époux de supporter toutes les autres peines qu'entraîne le mariage, afin de ne pas violer la foi et la chasteté auxquelles ils sont obligés. Toutefois, dans le cas même où la séparation des époux est légitime, elle ne peut exister que relativement à la cohabitation et au devoir conjugal, mais non point par rapport au lien du mariage, qui ne peut être rompu que par la mort naturelle de l'un des deux conjoints. Ainsi, tant que l'homme et la femme vivent en même temps, ni l'un ni l'autre ne peuvent contracter de nouveaux engagements. — Dans un sens mystique, l'épouse qui ne peut être abandonnée de son époux, à moins qu'elle ne lui soit infidèle, figure l'âme qui ne peut être délaissée de Jésus-Christ, si elle ne s'est pas déjà éloignée de lui par quelque faute grave. — Dans un sens moral aussi, le prélat qui se sépare d'une Église, son épouse spirituelle, pour s'unir à une autre plus riche, commet une sorte d'adultère, parce qu'il ne cherche pas un profit spirituel, mais un avantage temporel.

Après avoir indiqué ce qu'il y a de nécessaire à observer dans la vertu de continence, le Sauveur montre ce qui n'en est que de conseil, savoir le renoncement à tout plaisir de la chair. Les Apôtres lui en fournirent l'occasion ; car, étonnés de ce qu'ils venaient d'entendre sur l'indissolubilité du lien conjugal, ils lui dirent (Matth. xix, 10) : *Si telle est la condition de l'homme à l'égard de sa femme qu'il ne puisse la congédier, hors le cas d'adultère, mieux vaut qu'il ne se marie pas.* En d'autres termes, il est plus avantageux de garder simplement la continence, que de s'imposer le fardeau du mariage avec la multitude des embarras qui peuvent en résulter. En effet, dit saint Chrysostôme (Hom. 63 in Matth.), il est moins difficile de combattre contre la concu-

piscence charnelle que de lutter contre une femme vicieuse. « L'épouse, parce qu'on ne peut la quitter, est une charge bien lourde, comme le remarque saint Jérôme (in cap. xix Matth.) ; car que faire si elle est sujette à l'ivrognerie ou à la colère, vagabonde, morose, querelleuse, médisante ? quelque odieuse qu'elle soit, bon gré mal gré, il faut la supporter ; en l'épousant, vous vous êtes volontairement dépouillé de la liberté dont vous jouissiez. »

Répondant à ses disciples, le Seigneur leur dit (Matth. xix, 11) : *Tous ne comprennent pas cela, c'est-à-dire tous ne goûtent point et n'embrassent point ce conseil de continence ; mais ceux-là seulement l'agrèent et le suivent qui en ont reçu le don* par une faveur spéciale de Dieu. Nous ne pouvons en effet nous élever à cet état sublime sans un secours surnaturel ; de là cette déclaration du Sage (viii, 21) : *J'ai reconnu que je ne pouvais garder la continence, si Dieu lui-même ne m'en accordait la grâce.* Selon la pensée de saint Jérôme (in cap. xix Matth.), le don de la virginité n'est point acquis naturellement ou fortuitement, mais il est obtenu par des prières et par des efforts. Le Seigneur le confère seulement à ceux qui le désirent, le sollicitent et travaillent à le mériter ; car, d'après la promesse qu'il a faite : *Quiconque demande recevra, celui qui cherche trouvera et à qui frappe on ouvrira* (Luc. xi, 10). « Jésus-Christ, comme le remarque saint Chrysostôme (loc. cit.), ne dit pas que tous ne peuvent comprendre, mais que *tous ne comprennent point cela, c'est-à-dire que tous le pourraient mais que tous ne le veulent pas.* Si donc beaucoup succombent dans la lutte, nous devons l'imputer à leur négligence plutôt qu'à la difficulté de l'entreprise. Quand le Sauveur ajoute : *Ceux-là seulement en ont l'intelligence qui en ont reçu le don,* il ne veut pas dire que Dieu l'accorde aux

uns et la refuse aux autres, mais que, sans un secours surnaturel, nous ne pourrions y parvenir. Or cette grâce qui est nécessaire n'est jamais déniée à la bonne volonté, comme le Seigneur lui-même l'assure par ces paroles engageantes : *Demandez et vous obtiendrez, cherchez et vous trouverez, frappez et on vous ouvrira* (Luc. xi, 9). La volonté humaine doit aller la première, et la grâce divine ne manque pas de venir ensuite ; car la grâce ne fait rien sans le concours de la volonté, et la volonté ne peut rien surnaturellement sans l'aide de la grâce ; de même que sans la pluie la terre ne produit rien, ni la pluie sans la terre. »

Afin qu'on ne regardât point toute continence comme louable et méritoire, Notre-Seigneur en distingue trois sortes qui proviennent soit de la nature, soit de la violence ou d'un accident, soit de la volonté et de la grâce réunies (Matth. xix, 12). *Il y en a*, dit-il, *qui sont eunuques* ou continents *de naissance*, par défaut d'organe ou de chaleur ; *il y en a d'autres qui le sont devenus de la main des hommes*, par l'art ou la mutilation. D'après saint Jérôme (loc. cit.), il faut compter parmi les seconds ces hypocrites qui, pour être honorés ou loués des hommes, feignent de garder la chasteté sous apparence de religion. Or les deux précédentes espèces de continence, étant l'effet de la nécessité et non de la volonté, ne sont par elles-mêmes ni louables ni méritoires ; mais elles peuvent le devenir, si la volonté, par sa soumission, fait de nécessité vertu. *Enfin il y en a qui se sont eux-mêmes rendus eunuques* ou continents, en renonçant à toute délectation charnelle et en se consacrant à une vie chaste, *pour obtenir le royaume des cieux*. Ces derniers pratiquent une continence très-louable et très-méritoire, parce qu'elle est le résultat heureux de la victoire remportée par la droite raison sur la concupiscence. Aussi,

d'après saint Chrysostôme (Hom. 32 Oper. imp.), la continence vraiment glorieuse n'est pas celle qu'on garde forcément par quelque impuissance physique, mais celle qu'on embrasse librement par une sainte résolution. Comme la chasteté volontaire est un état sublime auquel n'atteignent pas tous les fidèles, mais seulement quelques parfaits, le Seigneur y invite ses généreux soldats, en ajoutant : *Qui peut comprendre et accomplir ceci, qu'il le comprenne et l'accomplisse, s'il veut devenir chaste ; en d'autres termes : Que celui qui a le courage de combattre la chair la combatte afin d'en triompher. Par ces paroles, il n'oblige pas rigoureusement, mais il exhorte à mériter la récompense et à remporter la couronne qu'il réserve à la chasteté parfaite ; comme s'il disait : Pour prétendre à la virginité que chacun sonde ses dispositions et mesure ses forces ; car cette vertu difficile à pratiquer n'est point de nécessité absolue mais de simple surérogation ; ce n'est pas un précepte, mais un conseil que je vous donne ; je la propose à tous, je ne l'impose à personne ; que celui donc qui peut la pratiquer, s'il le veut, la pratique.*

Après avoir ainsi recommandé la perfection de la continence ou de la virginité, Jésus-Christ voulut exalter aussi la perfection de l'obéissance et de l'humilité, en témoignant sa prédilection pour les enfants qui en offrent le modèle ou l'image ; car, à leur exemple, les Chrétiens humbles et obéissants qui n'ont point de volonté propre se soumettent à tout ce qu'on leur commande. En cette circonstance, dit le Vénérable Bède (in cap. xix Matth.), le Sauveur nous donna une instruction très-utile, en montrant qu'il accorde sa grâce et son affection particulièrement aux âmes simples et innocentes. *Alors donc qu'il louait la chasteté, on lui amena des enfants, par une pieuse dévotion, afin qu'il*

leur imposât les mains et qu'il priât pour eux (Matth. xix, 13). Les Juifs avaient coutume de présenter les plus petits et les plus jeunes, aux personnages les plus âgés ou les plus respectables qui les bénissaient par l'imposition de leurs mains et par l'expression de leurs vœux, comme l'avaient pratiqué les anciens Patriarches (Genes. xxvii et xlix). Les contemporains firent application de cet usage à l'égard de Jésus qu'ils honoraient comme un saint homme et un grand prophète, à cause de sa vie irréprochable et de son excellente doctrine ; et la bienveillance avec laquelle il répondit à leurs désirs prouva que la foi, avec laquelle les enfants lui sont présentés, suffit pour les lui rendre agréables.

*Cependant les disciples cherchaient à écarter de leur divin Maître les enfants qu'on lui offrait, non pas qu'ils voulussent les priver de ses précieuses bénédictions, mais parce qu'ils désiraient lui épargner de nouvelles fatigues ; car ils craignaient qu'après ses longues prédications il ne fût importuné par de trop nombreuses sollicitations. Cet empressement néanmoins ne pouvait que plaire au Sauveur désireux de procurer le salut de tous les hommes, car son zèle ardent lui faisait surmonter dans ce but tout épuisement corporel ; c'est ainsi qu'autrefois la lassitude du voyage ne l'avait point empêché de travailler à la conversion des Samaritains, avant même de prendre aucune nourriture (Joan. iv). Aussi Jésus, ne pouvant supporter la conduite de ses disciples, leur dit (Matth. xix, 14) : *Laissez les petits enfants venir à moi, parce que je ne fais acception de personne ; ne les rebutez pas, en les effrayant par des menaces ou en les scandalisant par de mauvais exemples ; car ils sont le type des âmes vraiment humbles dont j'aime la compagnie et dont je recherche les entretiens familiers.**

Saint Chrysostôme, commentant ce passage, fait ainsi parler le Seigneur (Hom. 32 Oper. imp.) : « *Ne défendez pas aux enfants d'approcher* ; s'ils doivent être un jour des Saints, pourquoi les éloigner de leur Père ? Si au contraire ils doivent être des pécheurs, pourquoi prononcer leur condamnation avant de connaître leur culpabilité ? Ce qu'ils sont maintenant vient de ma grâce, ce qu'ils seront plus tard viendra de leur faute ; respectez-les pour le bien que je leur ai donné et plaignez-les à cause du mal dont ils se rendront coupables. » — « Apprenons de là, dit Origène (Tract. vii in Matth.), à ne pas mépriser les simples et les ignorants qui sont dans l'Église, et gardons-nous bien de les empêcher par notre orgueil d'aller à Jésus-Christ. »

Le Sauveur indique ensuite pourquoi il appelle à lui les enfants : *C'est parce que le royaume des cieux appartient à ceux qui leur ressemblent* par l'innocence et la simplicité, c'est-à-dire aux hommes qui sont par leurs mœurs et leurs vertus tels que les enfants sont par leur nature et leur âge. Car l'âme des enfants, pure de tout mal, est un parfait modèle de candeur et d'humilité, dispositions nécessaires pour parvenir au royaume des cieux où rien de souillé ne saurait pénétrer. « Aussi, comme le remarque saint Jérôme (in cap. xix Matth.), Jésus-Christ ne dit pas que le ciel appartient aux enfants, mais à leurs semblables, pour montrer que ce ne sont point précisément les jeunes années, mais plutôt les qualités morales qui donnent droit d'y entrer ; car il est la récompense promise à ceux qui sont comme des enfants, non pas sans prudence, mais sans malice, suivant la recommandation de l'Apôtre (I Cor. xiv, 20). » — « Notre-Seigneur, dit saint Ambroise (in cap. xviii Luc.), n'établit pas ici une préférence d'âge, comme s'il était désavantageux à l'homme de se développer en sortant

de l'enfance. Pourquoi donc déclare-t-il que les enfants sont aptes au royaume céleste ? Assurément, c'est parce qu'il n'y a en eux, ni malice, ni sourberie, ni rancune, ni orgueil, ni ambition ; et parce qu'ils ne convoitent ni les richesses, ni les honneurs. Néanmoins, la vertu proprement dite ne consiste pas à ignorer ces diverses choses, mais à les dédaigner, de même qu'elle ne réside pas non plus dans l'impuissance de pécher, mais dans la volonté de ne point faire le mal. Jésus-Christ ici loue donc moins l'état de l'enfance que l'heureuse imitation de ses bonnes dispositions. »

« Par conséquent, ajoute saint Chrysostôme (Hom. 63 in Matth.), voulons-nous devenir un jour les héritiers du royaume céleste, efforçons-nous de reproduire les aimables qualités du jeune âge. L'enfant, qui n'est point encore souillé par le vice, ne se souvient pas des injures qu'on lui a faites ; et comme si rien n'était, il s'approche ainsi que d'un ami de celui-là même qui l'a maltraité naguère ; quoique frappé par sa propre mère, il ne cesse point de courir après elle et de l'aimer plus que toute autre, et, lors même qu'elle serait couverte de misérables haillons, il la préférerait à une reine que vous lui montreriez couronnée d'un brillant diadème ; il ne recherche point le superflu, mais se contente du nécessaire ; il ne s'attriste point, comme nous, de la perte des biens pécuniaires ou autres pareils ; il ne se délecte point non plus, comme nous, dans la jouissance des choses temporelles ; il ne regarde point avec des yeux de concupiscence la beauté des corps. Voilà pourquoi, selon la parole du Sauveur : *Le royaume des cieux est réservé pour ceux qui leur ressemblent ; c'est-à-dire pour les hommes qui sont par choix ce que les enfants sont par nature.* » Ainsi parle saint Chrysostôme.— Or voici les principales vertus que nous devons imiter dans les petits enfants

pour arriver certainement à l'éternelle patrie : l'innocence, la pureté, l'obéissance, la simplicité, l'humilité, la sincérité, l'oubli des maux soufferts, l'absence d'inquiétude relativement à l'avenir, et l'usage des choses temporelles selon les besoins du moment.

Le Sauveur accueillit avec douceur les enfants qu'on lui offrait, et *les prenant dans ses bras*, les baisa avec tendresse ; puis *leur imposant les mains*, il les bénit par certaines paroles qui n'ont pas été écrites (Marc. x, 16). Ces signes d'affection et ces marques de protection montraient combien il chérit et comme il favorise les petits et les humbles que chaque jour il environne de secours et comble de dons précieux. En effet, les apôtres saint Pierre (I Ep. v, 5) et saint Jacques (iv, 6) nous attestent que *Dieu résiste aux superbes et donne sa grâce aux humbles*, ou aux hommes qui se soumettent docilement à sa volonté. Comprenons d'après cela l'excellence de l'humilité, puisqu'elle mérite tant de biens à ceux qui la possèdent. « Elle seule, dit saint Jérôme (Epist. ad Celantiam), est la gardienne de toutes les autres vertus ; rien ne plaît davantage à Dieu et aux hommes comme de voir qu'une personne, grande par son mérite, reste pourtant petite dans sa propre estime. » « L'humilité, dit aussi saint Bernard, fait la beauté de l'âme ; et ce n'est pas d'après moi que je parle de la sorte, puisque le Prophète royal a dit le premier : *Lavez-moi, Seigneur, avec l'hysope, et je serai purifié* (Ps. L, 9). Or l'hysope est une petite plante aromatique et purgative, symbole de la véritable humilité. David, après sa chute, espérait donc qu'au moyen de cette vertu il pourrait effacer les souillures de son âme ; aussi recouvra-t-il la candeur de sa première innocence. »

En imposant les mains aux petits enfants, Jésus-Christ a, ~~sinon~~ établi et inauguré, du moins insinué et figuré le sa-

crement de Confirmation, dont plus tard il confia l'administration à ses Apôtres. En effet nous apprenons par le Livre de leurs Actes que, après l'Ascension de leur divin Maître, ils imposaient les mains sur les nouveaux Chrétiens pour les fortifier dans la foi en leur communiquant le Saint-Esprit. C'est dans le même but que les évêques remplaçants des Apôtres oignent avec le saint-chrême le front de ceux qu'ils confirment.

A la vue de la bienveillance et de la familiarité que le Sauveur témoigne aux petits enfants, concluons qu'il aime et estime spécialement la simplicité, l'innocence et l'humilité ; efforçons-nous de leur ressembler par la pratique de ces aimables vertus, afin que nous puissions partager avec eux le royaume céleste.

Prière.

Seigneur Jésus, qui nous avez exhortés à la continence parfaite, faites régner sur la terre cette vertu angélique, et accordez particulièrement à une fragile créature comme moi d'être chaste d'esprit et de corps. Vous qui avez permis aux enfants d'approcher de votre personne sacrée, qui avez daigné les honorer de vos divines caresses et les combler de vos précieuses bénédictions, donnez-moi de devenir petit comme l'un d'entre eux dans ma propre opinion, afin que, malgré ma profonde misère, je trouve grâce devant votre souveraine Majesté. Aidez-moi par votre miséricorde à acquérir les excellentes qualités qu'ils sont heureux de posséder par nature. Faites ainsi que, me regardant comme le dernier de tous vos serviteurs, je participe aux mérites abondants de tous ceux qui vous sont si agréables par leur simplicité et leur humilité. Attirez-moi, conduisez-moi dans le sentier

des vertus avec une telle force et une telle sincérité que je parviens à jouir de votre adorable présence et à recevoir votre éternelle bénédiction dans les célestes demeures. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XI

PERFECTION DE LA PAUVRETÉ VOLONTAIRE.

Matth. XIX, 15-22. — Marc. X, 17-22. — Luc. XVIII, 18-23.

Après avoir préconisé la perfection de la chasteté et de l'obéissance ou de l'humilité, le Docteur suprême va proclamer celle de la pauvreté volontaire. Ayant imposé les mains sur les enfants, il s'éloignait de là, lorsqu'un jeune homme de qualité s'approcha de lui et courut se jeter à ses genoux en lui disant : *Maître, vous qui êtes bon* et par la saine doctrine que vous enseignez et par la vie exemplaire que vous menez, *quel bien dois-je faire pour acquérir la vie éternelle* (Marc. X, 17)? Selon le Vénéral Bède (in cap. X Marc.), « ce jeune homme avait entendu le Seigneur dire qu'il fallait ressembler aux petits enfants pour être admis dans le royaume céleste ; mais comme il désirait une décision plus claire et plus précise, il s'empressa de demander par quelles œuvres spéciales il pourrait mériter un pareil bonheur. » Quoiqu'il consultât Jésus comme un personnage très-saint et très-éclairé, il ne le regardait que comme un pur homme. Le Sauveur, qui pénétrait sa pensée, y répondit d'abord en ces termes : *Pourquoi m'appellez-vous bon ?*

Comme s'il lui disait : Dès lors que vous me supposez un homme ordinaire, vous ne devriez pas m'attribuer cette qualité distinctive : *Nul n'est bon que Dieu seul* (Marc. x, 18); car lui seul est bon par nature, et les autres êtres ne le sont que par participation. « En parlant ainsi, remarque saint Chrysostôme (Hom. 35 Oper. imp.), Notre-Seigneur ne veut pas affirmer que la bonté soit absolument étrangère à la créature, mais qu'elle est propre excellemment au Créateur. Il semble donc dire à son interrogateur : Pourquoi me proclamez-vous bon d'une manière particulière, puisque vous ne me croyez pas Dieu ? Si vous confessez ma bonté, reconnaissez en même temps ma divinité ; car c'est d'elle seule que toute bonté découle comme de sa source essentielle.

Jésus ensuite répondit directement à la question posée : *Au reste, si vous voulez parvenir à la vie, gardez les commandements* (Matth. xix, 17). Cela suffit pour le salut ; tout le reste n'est point de nécessité, mais de surérogation. « En effet, selon le Vénérable Bède (in cap. x Marc.), l'accomplissement de la Loi ne procurait pas seulement les biens terrestres, mais aussi donnait droit aux biens éternels qui devaient être accordés plus tard à ses fidèles observateurs. » Intrigué davantage par cette réponse, le jeune homme insista pour savoir *quels étaient ces commandements*, dont l'observation était indispensable (Ibid. xviii). Par cette nouvelle demande, dit saint Chrysostôme (Hom. 64 in Math.), il ne cherchait point à tenter le Seigneur, mais à découvrir si, en dehors des préceptes légaux, il en existait d'autres qui pussent conduire à la vie bienheureuse. Condescendant à sa faiblesse, Jésus, avec sa bonté ordinaire, se mit à lui rappeler les commandements de la Loi. *Vous ne vous rendez coupable ni d'homicide, ni d'adultère, ni de larcin,*

ni de faux témoignage. Ces quatre préceptes négatifs défendent de nuire au prochain en quelque façon que ce soit : dans sa propre personne, dans celle qui lui est conjointe, dans sa fortune et dans sa réputation. De plus, *honorez votre père et votre mère* en leur procurant du secours et leur témoignant du respect (Ibid. 19). Ce précepte affirmatif ordonne de rendre tous les devoirs convenables au prochain quel qu'il soit, compris ici sous les noms de ceux qui sont plus particulièrement nos proches. Cette obligation générale est plus clairement indiquée par les paroles que le Sauveur ajouta : *Et vous aimerez votre prochain comme vous-même* ; d'abord pour la même fin, pour la grâce et la gloire ; puis de la même manière, non pas seulement de bouche, mais de cœur véritablement et effectivement. Or, par *notre prochain*, il faut entendre tous les hommes qui nous sont unis par la nature comme étant nos semblables.

Le Sauveur termine par cette dernière maxime l'énumération précédente, pour montrer que la charité doit être le but de tous les préceptes, en sorte que leur accomplissement ne serait d'aucun mérite pour la vie éternelle, s'il ne procédait de cette vertu. Les deux préceptes négatifs qui défendent de convoiter la femme ou le bien d'autrui ne sont point ici mentionnés, parce qu'ils sont compris dans les deux autres qui proscrivent l'adultère et le vol, ou parce qu'ils sont contenus dans la loi générale d'aimer son prochain ; car quiconque l'aime sincèrement ne désire point lui ravir ce qui lui appartient. Le Seigneur n'énumère pas non plus les préceptes de la première table relatifs à Dieu, mais seulement les préceptes de la seconde table relatifs au prochain ; parce que ceux-ci présupposent nécessairement ceux-là. L'homme, en effet, est plus obligé à l'égard de Dieu qu'à l'égard du prochain ; si donc, pour arriver à la vie éter-

nelle, il est tenu d'accomplir les commandements de la seconde table, à plus forte raison ceux de la première. Voilà pourquoi l'Apôtre a dit justement (Rom. xiii, 8) : *Qui aime son prochain a accompli la Loi* ; car l'amour du prochain renferme l'amour de Dieu comme sa fin, puisque nous devons aimer le prochain en vue de Dieu et non pas Dieu en vue du prochain. En ne parlant point ici des observances cérémonielles et judiciaires, Jésus-Christ fait entendre que désormais elles n'étaient plus nécessaires au salut, et qu'il suffit de garder fidèlement les prescriptions morales du Décalogue (Exod. xx, 3 et seq.).

De ces dix commandements toujours obligatoires le premier est ainsi conçu : *Vous n'aurez point de dieux étrangers*, c'est-à-dire : vous adorerez uniquement et vous aimerez souverainement le vrai Dieu. Mais aujourd'hui encore, parmi ceux qui se disent Chrétiens, beaucoup se font des dieux étrangers ; car, comme le dit saint Augustin (de Civit. lib. x, cap. 4), l'homme adore ce qu'il aime par-dessus tout. Ainsi l'orgueilleux, l'avare et le voluptueux sont des idolâtres qui rendent un culte suprême aux frivoles objets de leurs passions. — Second commandement : *Vous ne prendrez point en vain le nom de votre Dieu*, c'est-à-dire vous ne blasphemerez point et vous ne jurerez ni contre la vérité ou la justice, ni sans raison ou nécessité. C'est faire injure d'abord au Seigneur que de l'invoquer en témoignage d'une chose fausse, puis au prochain que de le tromper par un faux serment, et à soi-même que de se constituer victime obligée de son propre parjure. — Troisième commandement : *Souvenez-vous de sanctifier le jour du Sabbat* ; c'est-à-dire le jour consacré spécialement au Seigneur, abstenez-vous des œuvres serviles et appliquez-vous aux exercices religieux. — Quatrième commandement : *Honorez votre père et votre*

n.ire, c'est-à-dire non-seulement vos parents, mais aussi vos maîtres, vos supérieurs et vos pasteurs qui sont vos pères spirituels. Rendez-leur tout ce que vous leur devez de respect et d'obéissance, de reconnaissance et d'affection, de compassion et d'assistance. — Cinquième commandement : *Ne soyez point coupable d'homicide* par action ou parole, par négligence ou même simplement par désir, soit en prêtant votre concours, soit en donnant votre consentement au meurtre. On commet l'homicide en son cœur, lorsqu'on y détruit l'amour du prochain par la haine ; dans sa bouche, lorsqu'on ruine la réputation d'autrui par la détraction ; et dans la réalité même, quand on cause la mort, soit au corps par la violence, soit à l'âme par le scandale, soit à l'un et à l'autre simultanément en se suicidant soi-même, ou en tuant un homme qui est dans l'état de péché mortel. — Sixième commandement : *Vous ne commettrez point l'adultère* ou la fornication, par action, parole, pensée ou connivence. Ce précepte défend, en général, toute délectation ou œuvre charnelle en dehors du mariage légitime. — Septième commandement : *Vous ne déroberez point*, en vous attribuant l'usage ou la propriété d'une chose contre le gré de celui auquel elle appartient. Le vol qui est ici proscrit consiste à ravir ou retenir injustement le bien d'autrui, à user de fraude dans les contrats et à ne point payer le salaire aux ouvriers. — Huitième commandement : *Vous ne porterez point faux témoignage contre votre prochain*, par le même principe de charité vous éviterez à son égard le mensonge, le dol, la détraction, la calomnie, la flatterie et l'enseignement de l'erreur. — Neuvième commandement : *Vous ne désirerez point la maison de votre prochain*, sa terre ou quelque autre de ses biens ; c'est-à-dire ne soyez point tellement disposé que vous veuillez usurper les choses

d'autrui à son détriment. — Dixième commandement : *Vous ne convoiterez point la femme, le serviteur ou la servante de votre prochain*; vous ne chercherez point à satisfaire pareille concupiscence, vous n'y solliciterez point les autres, vous n'y consentirez point vous-même. Quiconque accomplira ces divers commandements pourra être sauvé.

J'ai observé tout cela depuis ma jeunesse, répondit le jeune homme, *que me reste-t-il à faire* (Marc. x, 21)? Combien peu d'hommes, hélas! parmi les religieux même, pourraient en dire autant! Aussi, *Jésus le regardant avec bonté conçut pour lui de l'affection*, à cause de la bonne conduite qu'il avait menée et de la vertueuse disposition qu'il témoignait d'ajouter encore au bien qu'il avait fait jusqu'alors. Voulant lui montrer une voie plus sublime, le divin Maître lui dit : Pour être parfait, *il vous manque quelque chose encore*, la pauvreté volontaire. Afin d'arriver à la vie éternelle, l'accomplissement des préceptes suffit, il est vrai; mais afin de parvenir à la perfection évangélique, il faut y joindre la pratique des conseils, parmi lesquels on doit mettre au premier rang le renoncement généreux aux choses temporelles; voilà pourquoi cette condition est ici seule formellement indiquée. *Si donc*, continue le Sauveur, *vous voulez librement*, sans y être contraint ni même obligé, *devenir parfait*, ou sortir de la vie commune pour monter à un état supérieur, *allez*, laissez-vous conduire par le détachement intérieur; *et*, passant jusqu'au renoncement effectif, *vendez* non pas seulement quelques biens, comme font ceux qui prétendent rester propriétaires à l'exemple d'Ananie et de Saphire; mais *vendez tout ce que vous avez* ou possédez justement; si vous possédiez quelque chose injustement, vous devriez le rendre à son véritable maître et non point le vendre ni même le donner à d'autres,

ainsi que font des usuriers et des ravisseurs. Après avoir reçu le prix de vos biens légitimes, *donnez-le*, ne le revendez point en cherchant à vous attirer des présents, des éloges ou des services, mais distribuez-le *aux pauvres*, et non pas aux riches qui vous paieraient de retour, ni à des amis charnels, à moins qu'ils ne soient indigents, ni à des personnes mondaines qui abuseraient de votre libéralité. N'imitiez pas les simoniaques et les ambitieux qui donnent aux autres pour obtenir des bénéfices et des dignités; donnez, non point par ostentation, car vous n'auriez point de mérite; mais donnez uniquement pour Dieu, *et vous aurez un trésor dans le ciel* parce que vous vous assurez un bonheur immense pour l'éternité tout entière.

De ces dernières paroles, il ne faut point conclure que la pauvreté volontaire soit une vertu plus excellente que l'obéissance ou la chasteté; c'est simplement pour établir une corrélation plus exacte entre les différents termes, que la récompense de la pauvreté est appelée *un trésor céleste*, comme celle de l'humilité une exaltation glorieuse. « En effet, dit saint Chrysostôme (Hom. 64 in Matth.), parce qu'il est ici question de renoncement effectif aux biens pécuniaires, le Seigneur ne parle point de la vie éternelle, mais du trésor céleste qui doit en être la récompense; il veut montrer par là que pour les biens sacrifiés il en rendra d'autres qui leur seront aussi supérieurs que le ciel l'est à la terre; et la qualification de *trésor* marque combien doit être surabondante cette rétribution de la pauvreté. » D'après Origène (Tract. viii in Matth.), « il ne faut pas entendre les paroles du Seigneur en ce sens que, le jour même où ce jeune homme aurait distribué son patrimoine aux pauvres, il serait arrivé au sommet de la perfection; mais elles signifient que, dès ce même jour, la grâce de Dieu l'aurait conduit

progressivement à l'acquisition de toutes les vertus. » — Aussi le divin Maître ajoute immédiatement : *Puis venez*, après avoir tout quitté, *et suivez-moi*, c'est-à-dire imitez-moi en marchant sur mes traces dans l'exercice de la charité. Cette exacte conformité du Chrétien avec Jésus-Christ constitue principalement et complète véritablement la perfection, à laquelle la pauvreté volontaire prépare et dispose, en écartant les obstacles ; car le renoncement absolu débarrasse l'âme de toutes les préoccupations relatives aux choses temporelles, qui empêchent ou affaiblissent l'amour de Dieu. L'abandon de tout, selon la Glose, est le chemin de la perfection, et l'essence même de la perfection consiste dans l'imitation du Sauveur ; c'est à ce grand honneur que nous devons aspirer sans cesse.

Pour être parfait il ne suffit donc pas de se dépouiller de tout, il faut encore s'attacher à Jésus-Christ, et après avoir quitté le péché, il faut pratiquer le bien. Selon saint Théophile, en effet, à la pauvreté volontaire on doit joindre d'autres vertus, puisque le Seigneur, après avoir conseillé à un jeune homme riche de distribuer tout son avoir, lui dit de venir à sa suite, c'est-à-dire de se mettre sous sa conduite et de marcher constamment sur ses pas dans la voie de la perfection, à l'exemple de ses disciples fidèles. « Mais, ajoute saint Jérôme (in cap. xix Matth.), il est plus facile de renoncer à sa bourse qu'à sa volonté ; c'est pourquoi plusieurs abandonnent leur fortune et cependant ne suivent point le Seigneur, parce qu'ils ne veulent pas l'imiter, ou se soumettre à sa direction. » Comme le fait observer Raban-Maur, « nous voyons ici deux sortes de vies proposées aux hommes : la vie active à laquelle se rapporte cette défense : *Vous ne tuerez point*, etc. ; et la vie contemplative à laquelle s'adresse cette invitation : *Si vous voulez être parfait, allez*.

etc. La première vie appartient à la loi mosaïque et la seconde à la loi chrétienne ; car de même que l'Ancien Testament a précédé le Nouveau, ainsi l'action vertueuse doit précéder la sainte contemplation ; ceux qui s'adonnent à la première doivent accomplir les préceptes du Décalogue, et ceux qui s'appliquent à la seconde doivent pratiquer en outre les conseils de l'Évangile. »

Remarquons encore qu'il y a diverses sortes de perfections : d'abord, celle de suffisance ou de rigueur, que possèdent par la charité tous les hommes en état de grâce ; celle de l'ordre, dont le propre est de garder la continence ; celle de la religion, qui fait renoncer à toute propriété ; la perfection de la prélature, qui porte les pasteurs de l'Église à sacrifier leur vie pour sauver leurs ouailles ; la perfection de sécurité, qui consiste à désirer la mort et à supporter patiemment la vie avec ses mille épreuves. Tous sont obligés à la première de ces perfections ; personne n'est tenu à la dernière ; et plusieurs doivent embrasser quelque-une des trois autres pour certaines causes particulières. Le Seigneur établit donc une grande marque de perfection, lorsqu'il conseille à ce jeune homme de tout quitter pour mieux le suivre, après s'être rendu pauvre comme lui-même l'était. Selon saint Théophile, le divin Maître l'exhorte à un dépouillement complet, parce que celui qui se réserve quelque possession y reste attaché comme un esclave. Et d'après saint Ambroise (in cap. xviii Luc.), le Sauveur voulait que ce jeune homme retournât nu dans le paradis, comme Adam l'était avant d'en être chassé.

Quoique, en possédant des richesses, on puisse observer la loi morale et obtenir la vie éternelle ; néanmoins, il faut ne point s'y attacher, si l'on veut suivre librement Jésus-Christ et aimer uniquement Dieu. Cette pauvreté d'esprit,

afin de n'être pas vaine, doit renfermer l'humilité ; car à quoi servirait d'avoir la bourse vide si le cœur était gonflé d'orgueil ? Elle doit aussi produire le mépris effectif ou l'abandon extérieur des biens temporels, parce qu'en les conservant il est très-difficile de n'en être pas préoccupé ; comme ils sont plus visqueux que la glue elle-même, l'âme peut à peine en dégager ses pensées. Celui dont les affections sont ainsi captivées par les richesses a les pieds embarrassés dans des filets qui l'empêchent de marcher en la présence de Dieu, à la suite de Jésus-Christ. C'est pourquoi l'attache aux possessions terrestres est le premier et le grand obstacle à la perfection, comme le prouve l'exemple suivant que rapporte l'Évangile. *Ayant entendu les paroles du Sauveur qui l'exhortait à la pauvreté volontaire, le jeune homme s'en alla tout triste*, parce qu'il ne pouvait se résoudre à un dépouillement complet (Matth. xix, 22) ; *car il avait de nombreux domaines*, qui produisirent en lui des épines et des ronces de manière à étouffer la semence divine. Son cœur était tellement épris de ses fausses richesses, que le simple conseil de les abandonner suffit pour l'affliger. Il est pénible, en effet, de quitter ce qu'on aime ; or évidemment on aime avec passion ce qu'on quitte avec douleur. Tandis que nous jouissons des biens temporels, souvent nous croyons ne pas y être attachés ; mais lorsque nous commençons à en être privés, nous découvrons quels sont nos vrais sentiments ; car nous ne possédons sans attache que ce que nous perdons sans regret. Ce jeune homme aurait voulu tout à la fois garder les biens temporels et acquérir les biens éternels ; ce qui n'est pas facile dans l'état actuel des choses. Il n'est guère possible de se maintenir au sein de l'opulence sans se livrer à la volupté ou s'enfler d'orgueil, de même qu'un homme debout sur le sommet d'une montagne

pourrait difficilement résister à l'impétuosité d'un ouragan sans être renversé. « Ce jeune homme, dit saint Augustin (Epist. 34), était assurément digne d'éloge pour avoir observé fidèlement les préceptes de la Loi ; mais il était digne de blâme pour avoir été contristé de la parole du Sauveur qui l'appelait à la perfection ; et il se montra plus jeune de raison que d'âge, en s'éloignant par lâcheté pour ne pas suivre le conseil de la Sagesse incarnée. »

Mais les parfaits contemplatifs ne se laissent point arrêter par des pièges semblables que leur tend la cupidité : *C'est en vain*, dit le Livre des Proverbes (1, 17), *qu'on jetterait le filet devant les yeux de ceux qui ont des ailes*. Ils s'attristent d'autant moins de manquer des biens temporels qu'ils soupirent plus ardemment après les biens éternels ; les mondains au contraire, selon la remarque de saint Grégoire, s'affligent d'autant moins d'être privés des biens éternels qu'ils se complaisent davantage dans les biens temporels. S'il est bon, comme dit Gennade, d'employer ses richesses à secourir les pauvres, il vaut mieux encore se dépouiller de tout pour suivre Jésus-Christ sans partage et demeurer avec lui exempt de sollicitude. D'après saint Chrysostôme (Hom. 64 in Matth.), celui qui possède peu de choses ne tient pas autant à son avoir que celui qui en possède beaucoup ; car plus les richesses sont nombreuses, plus elles fournissent d'aliments à la passion. En effet, selon la pensée de saint Augustin (Tract. 11 in Epist. Joan.), « les choses passagères, par la multitude très-variée de leurs formes et de leurs phénomènes, excitent dans l'homme une foule continue de sensations et d'affections qui l'empêchent de tourner toute l'application de ses facultés vers l'unité immuable de Dieu. Que celui donc qui désire conquérir sa liberté et assurer sa supériorité travaille à s'affranchir des objets

créés pour s'unir entièrement au souverain Seigneur. Deux amours se disputent le cœur humain d'où ils s'excluent mutuellement : lorsque l'amour du monde s'en est emparé, l'amour de Dieu n'y est pas admis ; si donc vous voulez y introduire celui-ci, commencez par en bannir celui-là. » « La charité divine ne saurait s'allier dans une âme avec la cupidité mondaine, dit également saint Grégoire (in cap. VIII Cant.) ; car la concupiscence terrestre aveugle l'intelligence qu'elle souille pour lui dérober la vue de la lumière céleste. Comment alors aimer ce qu'on ne connaît pas ? ou comment connaître ce que l'on ne considère aucunement ? » Au témoignage de saint Chrysostôme (Epist. ad Eutropium), les choses séculières produisent sur les yeux de l'esprit des effets analogues à ceux de la fumée sur les yeux du corps ; car rien n'obscurcit et ne trouble l'âme comme le tourbillon des affaires et le choc des passions, qui ne lui laissent ni le loisir ni l'attrait nécessaires pour penser aux choses spirituelles. » « Si donc, ajoute saint Anselme (Epist. ad Hugon.), si vous souhaitez rester en paix, éloignez-vous du siècle et ne convoitez rien de ce qu'il recherche ; car les sollicitudes de cette vie font perdre l'amour de Dieu qui seul peut procurer le véritable repos. » Pour résumer beaucoup d'instructions en peu de mots, méditez cette courte maxime de saint Augustin : « A mon avis, rien de plus important que de fuir les choses sensibles. » « Renoncez à vos sens et à tous les objets qui les affectent », dit pareillement saint Denis. Heureux celui qui prête une oreille attentive à ces sages paroles pour en faire une application journalière ; dans leur brève simplicité elles renferment une morale très-profonde que les hommes vains et dissolus ne comprennent ni ne goûtent.

Sur le point de monter en chaire, un certain orateur était très-préoccupé et embarrassé de ce qu'il devait prêcher.

Pendant qu'il conjurait instamment le Seigneur de l'éclairer, il entendit intérieurement une voix qui lui disait : Si tu veux savoir ce que tu dois recommander, sépare ton esprit des objets extérieurs, purifie ton cœur des affections terrestres, délivre ta volonté des inclinations charnelles, élève ton âme vers les biens célestes ; alors les choses divines te seront manifestées. Dans cette seule leçon est contenue toute doctrine que l'on doit enseigner ; puisqu'en effet vous êtes l'image vivante de Dieu lui-même, renoncez à tout ce qui est accidentel à cette glorieuse ressemblance, et vous verrez briller en elle ce qu'il y a de divin. Afin de vous conduire par rapport aux différentes choses, soit temporelles, soit éternelles, d'une manière utile et profitable, vous devez considérer les premières sous quatre points de vue divers.

1° En qualité de pèlerin et d'exilé sur la terre, regardez tous les biens d'ici-bas comme vous étant étrangers ou n'existant point pour vous, de telle sorte que le vêtement même qui couvre votre corps n'occupe pas plus votre pensée que s'il appartenait à quelque habitant de la Grèce ou des Indes.

2° Dans l'usage de ces biens redoutez l'abondance comme un écueil et craignez toute superfluité comme un poison.

3° Estimez toute indigence ou privation comme une table délicieuse pour l'âme, comme un sacrifice agréable au Seigneur, comme une échelle sublime qui conduit au bonheur du ciel, enfin comme un miroir fidèle qui réfléchit la croix du Rédempteur.

4° Sachez comprendre et sentir le néant et la caducité des pompes et des richesses mondaines, en sorte que ni leur souvenir, ni leur aspect ne puissent vous causer aucune joie ou délectation quelconque ; autrement vous devriez vous croire éloigné de la sainte et glorieuse pauvreté du Sauveur. Que la pensée ou la vue des indigents et de ceux que le monde rebute vous fasse tressaillir, parce qu'ils res-

semblent plus parfaitement au Christ qui a manqué de tout sur la terre ; accueillez-les avec allégresse et traitez-les avec honneur comme des représentants du souverain Monarque et comme des rois conquérants du ciel.

Remarquez encore que, pour atteindre la perfection, il ne suffit pas d'exercer quelques bonnes œuvres et certaines vertus ; il faut les pratiquer toutes les unes comme les autres, chacun selon sa capacité particulière. « L'homme véritablement parfait, dit saint Chrysostôme (Hom. 64 in Matth.), est prêt à accomplir toute bonne œuvre, et s'il vient à en négliger quelques-unes il cesse d'être parfait. De quel profit, je vous le demande, serait-il à quelqu'un de prier Dieu avec ferveur, s'il n'assistait pas le prochain dans la détresse ? Ou bien, à quoi servirait de répandre d'abondantes aumônes, si l'on n'agissait que par vaine gloire, pour s'attirer des louanges humaines ? A quoi bon encore s'appliquer à la mortification ou à l'humilité, si l'on se livre à la colère ou à la cupidité que saint Paul appelle *la racine de tous les maux* (I Tim. vi, 10) ? Détestons et fuyons spécialement ce vice détestable qui trouble le monde, bouleverse la société, nous fait perdre la foi et la charité ; car Jésus-Christ lui-même a déclaré qu'on ne pouvait servir en même temps Dieu et l'argent (Matth. vi, 24). »

Par rapport à ce qui précède, notez bien que la perfection de la pauvreté ne consiste pas dans la privation même des biens temporels, mais plutôt dans l'absence de toute sollicitude à leur égard ; car la pauvreté, prise matériellement, n'est pas chose bonne par sa propre nature, mais seulement en tant qu'elle délivre l'homme des soucis qui l'empêcheraient de vaquer librement aux choses spirituelles.

Prière.

Seigneur Jésus, hélas ! jusqu'à présent, chétive et faible créature que je suis, j'ai négligé d'observer vos saintes et divines lois ; faites que désormais je commence tout de bon à les pratiquer avec le plus grand soin, pour mériter d'entrer un jour dans la vie éternelle avec ceux qui les auront fidèlement accomplies. O Sauveur très-clément, donnez-moi aussi la volonté ferme de tendre sans cesse à la perfection ; accordez-moi de mépriser sincèrement et d'abandonner effectivement tous les biens temporels pour votre seul amour ; qu'ainsi dépouillé et libre, je vous suive et je marche sur vos traces glorieuses, en imitant les sublimes vertus dont vous nous avez montré le parfait exemple. Par ce moyen, vous prenant pour conducteur et pour guide dans toutes mes voies, je parviendrai joyeux et triomphant à l'éternelle possession et à la contemplation bienheureuse de vous-même qui êtes le trésor inépuisable, digne objet de tous mes désirs. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XII

LES DOUZE CONSEILS ÉVANGÉLIQUES.

Après avoir parlé des préceptes dont l'observation est nécessaire pour le salut, examinons les conseils dont l'accom-

plissement est requis pour la perfection. Tous les hommes sont liés par les préceptes ou par les défenses, mais ils ne le sont ni par les conseils ni par les permissions. Tous, en effet, doivent garder les préceptes pour devenir bons et les défenses pour ne pas devenir mauvais ; mais les conseils conviennent spécialement aux parfaits, et les permissions aux imparfaits. Bien qu'elle ne soit pas absolument obligatoire, l'observation des conseils est cependant très-utile pour assurer l'accomplissement des préceptes. Ainsi, quand on veut protéger un territoire contre les invasions des étrangers, on doit fortifier principalement ses frontières, parce que les ennemis, une fois maîtres de l'entrée, le seraient bientôt de l'intérieur ; de même aussi pour garantir l'âme contre les attaques des démons, il faut en garder soigneusement les avenues. Or les conseils évangéliques sont autant de postes avancés ou de remparts qui écartent les occasions de péché : car ils préservent l'homme des regards imprudents, des discours dangereux, des actions trop libres, des négligences funestes et de tous les pièges qui l'exposeraient à violer les commandements. Ces conseils salutaires que Jésus-Christ a surajoutés aux préceptes essentiels peuvent être réduits au nombre de douze principaux.

Le premier est celui de pauvreté volontaire ou de renoncement effectif à toute propriété temporelle, d'après ces paroles : *Si vous voulez être parfait, allez et vendez tout ce que vous possédez, puis venez et suivez-moi* (Matth. xix, 21). *Celui qui ne renonce pas à tout ce qu'il possède ne peut être mon disciple* (Luc. xiv, 33). — Le second a pour objet l'obéissance, conformément à cette exhortation : *Si quelqu'un veut marcher à ma suite, qu'il renonce à lui-même* (Luc. ix, 23). — Le troisième concerne la chasteté, selon cette déclaration : *Il y en a qui se sont faits eux-mêmes continents pour mé-*

riter le royaume des cieux (Matth. xix, 12). Ces trois premiers conseils sont propres à l'état religieux dont ils forment la substance ; car ils mettent à l'abri du mal ceux qui les observent, non-seulement parce qu'ils empêchent les fautes, mais aussi parce qu'ils en éloignent les causes. Tous les péchés viennent en effet de la triple concupiscence qui règne dans le monde, comme l'assure saint Jean (I Ep. II, 16) ; or la chasteté prémunit contre la convoitise de la chair ; la pauvreté, contre la cupidité de la richesse, et l'obéissance, contre l'orgueil de la vie.

Le quatrième conseil est celui de charité que le Seigneur a formulé en disant : *Aimez vos ennemis* (Luc. vi, 27). A leur égard, l'amour affectif est de précepte et de rigueur ; mais l'amour effectif n'est que de conseil et de perfection. Car si nous devons souhaiter la grâce et la gloire à notre ennemi comme à tous les autres hommes, nous ne sommes point tenus cependant d'accomplir envers lui des œuvres de bienfaisance spéciale ou de lui montrer des signes de bienveillance particulière, à moins toutefois qu'il ne se trouve dans une nécessité pressante, ou qu'il ne sollicite son pardon, et qu'il ne cherche sincèrement à se réconcilier ; dans ces cas il devrait être traité comme un ami, et lui refuser quelque témoignage de sympathie serait exercer à son endroit une sorte de vengeance. — Le cinquième conseil est relatif à la mansuétude : *Si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui encore la gauche, dit le Sauveur* (Matth. v, 39) ; en d'autres termes, soyez disposé à subir une nouvelle percussion. *Et si quelqu'un veut plaider avec vous pour enlever votre robe, abandonnez-lui encore votre manteau* plutôt que de vous engager dans un procès (Ibid. 40). C'est ainsi que la patience parfaite nous apprend à supporter sans aucune résistance toutes les injustices comme

les mauvais traitements. On peut toutefois réclamer son bien en justice, pourvu qu'on le fasse sans animosité ni fraude ; mais le religieux qui a renoncé à tout droit de propriété personnelle ne peut rien revendiquer qu'au nom de sa communauté. — Le sixième conseil regarde la miséricorde et l'aumône, suivant cette recommandation : *Donnez à quiconque vous demande* (Luc. vi, 30) ; ou encore : *Vendez tout ce que vous possédez et distribuez-en le prix aux pauvres* (Matth. xix, 21). Donner de son superflu à l'indigent, c'est un devoir strict ; mais retrancher de son nécessaire, c'est un simple conseil.

Le septième conseil exhorte à conserver la simplicité dans les paroles. *Contentez-vous de dire : Cela est, cela n'est pas, oui ou non* (Matth. v, 37) ; ce qui signifie que l'affirmation et la négation doivent exister dans le cœur comme dans la bouche. *Vous savez qu'il a été dit aux anciens : Vous ne vous parjurerez point ; moi je vous dis de ne jamais jurer* (Ibid. 33 et 34). On peut cependant faire un serment, lorsqu'il est utile ; mais il est mieux de n'en faire aucun, autant que possible. — Le huitième conseil engage à fuir l'occasion de péché. *Si votre œil vous scandalise, arrachez-le et le jetez loin de vous* (Matth. xviii, 9). Par là, dit saint Augustin (Lib. 1 de Serm. Domini in monte), le Seigneur ne prescrit pas de se priver de quelque organe ou de quelque membre, mais il apprend à éviter avec soin tout ce qui pourrait solliciter au péché. — Le neuvième conseil recommande la droiture d'intention par rapport aux actions extérieures. *Gardez-vous de produire votre justice devant les hommes pour en être remarqués* (Matth. vi, 1). *Que votre lumière brille devant les hommes, de façon qu'en voyant vos bonnes œuvres ils glorifient votre Père céleste* (Matth. v, 16).

Le dixième conseil a trait à la conformité de la conduite

avec la doctrine. *Celui qui aura pratiqué et enseigné sera proclamé grand dans le royaume des cieux* (Matth. v, 19). En parlant des Pharisiens, le Seigneur ajoute : *Ils imposent aux autres de lourds fardeaux qu'ils ne veulent point eux-mêmes toucher du doigt. Ils disent et ne font pas* (Matth. xxiii, 3 et 4). Le prédicateur doit accomplir lui-même tout ce qu'il annonce comme nécessaire au salut ; mais il n'y est pas tenu pour ce qui appartient à la perfection, à moins que d'ailleurs il n'y fût obligé par un vœu particulier. Le ministre de l'Évangile qui vit notoirement dans le péché se rend de nouveau coupable chaque fois qu'il monte dans la chaire de vérité, parce qu'il scandalise ceux qui l'entendent. — Le onzième conseil porte à éviter toute sollicitude relativement aux besoins matériels. *Ne soyez pas inquiets au sujet de votre vêtement, du boire ou du manger, dit le Sauveur. Ne vous préoccupez pas du lendemain* (Matth. vi, 31, 34). A propos de sollicitude, il faut en distinguer quatre sortes. La première, qui est conseillée comme louable, consiste en une sage prévoyance par rapport à la conduite de notre âme ; elle nous fait rechercher comment plaire à Dieu, en lui remettant tout le soin de nous-mêmes. La seconde, qui est commandée comme bonne, consiste en une charitable prévoyance relativement aux besoins des subordonnés ; elle convient aux supérieurs et à tous ceux qui sont chargés de remplir quelque office à l'égard du prochain. La troisième, qui est permise comme tolérable, n'est autre que le soin modéré pour le corps humain. La quatrième, qui est défendue comme vicieuse, c'est l'empressement pour amasser du superflu ; ce souci constitue l'avarice. — Le douzième conseil invite à faire la correction fraternelle, selon ces paroles du Seigneur : *Si votre frère pèche, reprenez-le* (Matth. xviii, 15). Cette correction du prochain n'est que conseillée à

l'égard des fautes vénielles, et de ceux qui ne nous sont pas spécialement unis ; mais elle devient obligatoire s'il s'agit de fautes mortelles, toutes les fois qu'on la croit prudemment possible et utile, d'après les circonstances particulières de temps et de lieu. Ce devoir de charité incombe à toute personne, et principalement aux supérieurs vis-à-vis de leurs sujets.

Tous les conseils et les préceptes du Seigneur sont d'une observation facile à quiconque est animé d'une volonté droite, et pénétré d'une crainte religieuse. « Que dans vous, dit saint Chrysostôme (Hom. 56 in Genes.), la crainte de Dieu l'emporte sur toute espèce de nécessité ; car si vous prétendez toujours trouver quelque occasion pour excuse, vous ne garderez plus aucun point commandé, de façon que tous les préceptes seront foulés aux pieds ; mais si, au contraire, vous êtes dans la disposition généreuse de pratiquer la loi chrétienne, vous ne rencontrerez plus d'obstacle assez fort pour vous empêcher de l'accomplir. Ne vous laissez donc point aller au relâchement et à l'oisiveté ; Dieu ne vous ordonne rien de trop onéreux ; pour accomplir ce qu'il prescrit, il suffit de le vouloir. Si vous m'alléguez votre mauvaise habitude, je vous répondrai que, si vous la changez en une bonne, ce qui vous semblait auparavant impossible, vous deviendra dorénavant facile, et vous serez porté à la vertu avec non moins de force que vous l'étiez au vice ; par suite d'un exercice constant, faire le bien vous paraîtra même aussi naturel que de manger, boire, dormir et respirer. » Il faut, par conséquent, adopter une forme régulière de vie excellente que l'habitude rendra agréable, comme le dit le grand orateur romain (Cicer. I lib. Offic.).

De plus, concevez une telle estime et une telle affection pour les préceptes et les conseils du Seigneur que, s'il vous

semble d'abord pénible et difficile de les observer, vous n'omettiez point et ne négligiez pas cependant de le faire, avec le secours et pour l'honneur du suprême Législateur; car que vous le vouliez ou que vous ne le vouliez pas, vous ne pouvez échapper aux peines et aux tribulations qui assiègent continuellement notre carrière mortelle. « Sur la terre, dit saint Augustin, nul n'est exempt de craintes, de douleurs, de périls et d'angoisses ; mais il importe souverainement à chacun de savoir pour quel motif, de quelle manière et dans quel but il endure la souffrance. » — « Si nous n'acceptons pas pour l'amour de Jésus-Christ les maux qui nous assaillent, ajoute saint Chrysostôme (Hom. 77 in Matth.), nous ne les subirons pas moins nécessairement. En ne voulant pas recevoir la mort pour lui, parviendrez-vous mieux à vous en préserver ? ou en refusant d'abandonner vos richesses, réussirez-vous jamais à les emporter au delà de la tombe ? Dieu demande que vous donniez librement aujourd'hui ce que vous laisserez forcément un jour ; il exige que vous consentiez à faire volontiers ce que vous devez faire inévitablement bon gré mal gré ; en d'autres termes, il veut que vous fassiez, comme dit le proverbe, de nécessité vertu, afin de lui plaire. C'est donc justement qu'il s'éloigne de nous pour nous punir, parce que nous lui résistons toujours, tandis que lui-même s'offre partout à nous. Il semble en effet nous dire : Je suis pour vous comme un père, un ami, un frère, une sœur, une mère ; je suis tout ce que vous pouvez désirer de plus tendre, de plus affectueux et de plus dévoué. Pour tant de bonté je ne réclame qu'une seule chose, c'est que vous traitiez familièrement avec moi ; et puisque vous ne pouvez éviter la souffrance, ne refusez pas de la subir pour moi, comme j'ai daigné la subir pour vous, quoique j'eusse pu l'éviter. Pour vous j'ai

voulu être pauvre, pèlerin sur la terre, cloué à une croix, déposé dans un sépulcre, et au ciel j'intercède continuellement pour vous auprès du Père éternel qui m'avait envoyé vers vous dans le monde. Vous me tenez lieu de tout ; vous êtes mon frère, mon ami, le cohéritier de mon royaume éternel et le membre de mon propre corps ; que vous faut-il de plus ? Pourquoi fuyez-vous Celui qui vous aime tant ? Pourquoi vous consumer sans fruit pour un monde trompeur ? A quoi sert de puiser l'eau avec un vase percé, de frapper l'air et de fendre la flamme ? A quoi bon courir après des chimères et poursuivre des fantômes ? Eh bien ! travailler pour la vie présente n'est pas autre chose : *Vanité des vanités, et tout n'est que vanité*, conclut le Sage (Eccl. 1, 2). Humilions-nous à cette pensée, efforçons-nous désormais de devenir meilleurs, pour mériter la jouissance des biens éternels. » Ainsi parle saint Chrysostôme.

Les douze conseils évangéliques précédemment énumérés peuvent être comparés à douze pierres précieuses. — 1^o Le saphir, dont la couleur bleue rappelle la voûte azurée du firmament, est l'emblème de la pauvreté volontaire, qui détache l'homme de la terre pour l'élever jusqu'à la céleste patrie. On dit que le saphir a la vertu de tempérer la chaleur du corps et de donner plus de clarté à la vue ; il est en outre un spécifique contre l'esquinancie, contre l'ulcère très-malin appelé *noli me tangere*, et en général contre tout abcès avec inflammation. Ainsi, la sainte pauvreté modère, dans ceux qui l'ont embrassée, les ardeurs de la cupidité, ou le désir des biens temporels qui enflamme le cœur des aveugles mondains ; en faisant regarder les richesses terrestres comme du fumier, elle porte l'âme à contempler les richesses spirituelles avec des yeux limpides, purifiés de la poussière qui les obscurcissait ; elle est très-propre à dissi-

per l'enflure de l'esprit, à guérir la corruption du cœur, à détruire ou empêcher les effets pernicioeux des différents vices. — 2° La topaze, qui par sa couleur jaune ressemble à l'or, est le symbole de l'obéissance ; car de même que sans l'or il n'y a point de peinture achevée, de même aussi il n'y a point de vertu parfaite sans l'obéissance. Sans elle, dit saint Augustin (Serm. de Obedient.), tout est vide ; avec elle tout est rempli de charité. Comme la topaze calme les eaux en ébullition et réprime les accès de la colère, l'obéissance pareillement arrête l'impétuosité des passions et surmonte la violence des tentations qui pourraient troubler et perdre notre âme. — 3° L'émeraude représente la chasteté, parce qu'elle ne peut supporter aucun mélange de chose étrangère ; car elle se brise au seul contact de toute autre matière qu'on voudrait unir avec elle ; aussi celui qui la porte sur soi éprouve de l'inclination pour la chasteté. De plus, l'émeraude surpasse tous les autres objets de même couleur par son vert tellement vif qu'il se reflète sur l'air ambiant, sans que ni le soleil, ni la lune, ni l'ombre ne lui fassent perdre son éclat toujours pur. La chasteté pareillement se distingue entre les autres vertus par sa verdeur ou vigueur spéciale qui rejaillit sur toutes ses compagnes ; de là paraît venir le nom de virginité donné à la continence parfaite dont rien ne peut ternir le lustre brillant, ni le feu brûlant d'aucune tentation, ni la vaine lueur de la gloire mondaine, ni la nuée obscure de la concupiscence charnelle. L'émeraude encore préserve de la foudre et guérit de l'épilepsie ; la chasteté aussi éloigne la tempête et la maladie des passions charnelles qui rendent l'homme comme caduc et hébété.

4° L'escarboucle figure la charité, en tant surtout que celle-ci s'exerce à l'égard des ennemis. Ce qu'est l'or entre

les métaux, cette pierre précieuse l'est par rapport aux autres dont elle réunit les diverses propriétés ; de même la charité l'emporte comme une reine sur les autres vertus qu'elle renferme toutes. Par sa couleur ardente, l'escarboucle ressemble à un charbon enflammé qui brille plus la nuit que le jour, dissipe l'obscurité et répand la lumière autour de lui ; ainsi, la charité jette plus d'éclat dans l'adversité que dans la prospérité, elle change même en jour d'allégresse la nuit des tribulations. L'escarboucle repousse et neutralise tout poison aérien et volatil, la charité détruit aussi, par sa bénignité, tout mal contagieux et pestilentiel que cherchent à répandre les ennemis de notre salut. — 5° L'améthyste est le symbole de la mansuétude. Cette pierre de couleur violette a la propriété d'adoucir le sang, de rafraîchir le corps, et conséquemment d'empêcher l'ivresse ; de son côté, la mansuétude apaise les emportements de la colère, écarte les désirs de vengeance et délivre ainsi l'âme de l'ivresse causée par les passions qui l'entraînent au delà des bornes de la raison. En rendant de cette manière l'homme tranquille et pacifique, la mansuétude réprime les pensées mauvaises et donne de l'intelligence aux ignorants ; aussi saint Ambroise dit que l'homme doux est le vrai médecin du cœur, et le Psalmiste assure que le Seigneur *enseignera ses voies à ceux qui sont doux* comme il l'est lui-même (Psal. xxiv, 9). — 6° L'onyx est l'image de la miséricorde. Par sa couleur et sa forme, il ressemble aux ongles humains qui, étant placés au bout des doigts, désignent les œuvres poussées au plus extrême degré. Or la miséricorde parfaite s'étend jusqu'aux dernières limites du possible, ou plutôt elle ne connaît point de bornes ; car elle n'est jamais pleinement satisfaite, parce qu'elle veut toujours plus qu'elle ne peut. Appliqué

sur un œil malade, l'onyx, comme un être qui serait doué de sentiment, y entre de lui-même sans le blesser, en pénétre toutes les parties internes dont il fait sortir les humeurs pernicieuses ; ainsi, la tendre miséricorde s'introduit naturellement et sans violence dans le cœur sympathique qu'elle purifie de toutes ses souillures, suivant cette parole du Sauveur : *Donnez l'aumône et tout deviendra pur pour vous* (Luc. xi, 41). De même que l'onyx fait disparaître les maladies de la peau et blanchit le visage, la miséricorde fait disparaître les taches du vice et lave la conscience ; car, selon la maxime du Sage : *Comme l'eau éteint le feu, ainsi l'aumône efface le péché* (Eccli. iii, 33). Saint Chrysostôme ajoute que la bienfaisance ennoblit l'âme en donnant plus d'éclat à sa bonté.

7° Le jaspe est l'emblème de la simplicité dans les paroles. Par sa couleur verdoyante, semblable à celle d'une vigoureuse végétation, par sa nature transparente, et par les veines rougeâtres dont elle est marquée, cette pierre précieuse indique les qualités qui sont nécessaires pour rendre notre langage vraiment chrétien : il doit toujours produire quelque fruit, refléter notre véritable pensée et manifester notre charité fraternelle. Le jaspe sert de remède contre la fièvre, l'hydropisie et l'hémorrhagie ; de même la simplicité, par des paroles sans fiel, sans fraude et sans fard, calme la fièvre de la colère, empêche l'hydropisie de l'avarice et arrête l'hémorrhagie de la concupiscence charnelle. — 8° Le chrysolithe marque la fuite des occasions du péché. Cette pierre brille au soleil comme une étoile d'or ; et si on la jette dans le feu, elle en rejaillit avec force. De même la prudence chrétienne brille comme un astre lumineux dans l'âme qu'elle dirige heureusement sur la mer orageuse de ce monde jusqu'au port du salut éternel, en lui faisant éviter

tout ce qui serait un écueil pour la vertu ; averti du danger, l'homme vraiment spirituel s'empresse de fuir à propos, comme il s'éloignerait d'un brasier ardent. Éviter ainsi le péril d'offenser Dieu est l'effet d'une insigne prévoyance, tandis que rechercher les circonstances pour commettre le mal est le propre d'une extrême démente ; et si l'on dit que le chrysolithe chasse la folie et donne la sagesse, c'est sans doute à cause de l'utile leçon que nous fournit son exemple. — 9° Le béryl représente la droiture ou pureté d'intention dans les bonnes œuvres que nous faisons. Ce précieux minéral, de couleur pâle et diaphane, est principalement estimé, lorsqu'il n'a point à l'intérieur de tache ou de souillure ; nos bonnes œuvres également doivent être comme blanches et transparentes, c'est-à-dire spirituelles et édifiantes, de façon que, en les voyant, les autres hommes soient portés à glorifier Dieu ; mais pour que ces œuvres soient louables et méritoires, elles doivent être faites avec une intention droite et pure de telle sorte qu'il n'y ait dans le cœur aucun motif vicieux et déréglé. Lorsqu'il est de forme ronde, le béryl, exposé au soleil, rallume les charbons éteints : de même quand elle est accomplie d'une manière parfaite sous tous rapports, la bonne œuvre, entièrement dirigée vers la lumière divine, fait revivre les œuvres précédentes que le péché avait frappées de stérilité ; elle communique en outre son ardeur aux autres hommes qui étaient morts spirituellement ; car, par le bon exemple qu'elle donne aux pécheurs, elle les excite au repentir.

10° Le lynxure désigne la conformité de la conduite avec la doctrine. Il tire son nom de ce que, d'après Pline le naturaliste, il est formé par le changement en pierre du liquide que sécrète le lynx. Sous le rapport de la vue perçante, on peut comparer au lynx le docteur ou prédicateur

catholique dont les regards intellectuels pénètrent les profonds mystères de la foi chrétienne. Il faut que d'abord il se remplisse et se nourrisse de la céleste doctrine, qu'il la rumine et la digère par l'étude et la méditation, qu'il se l'incorpore enfin par la pratique. Après s'être assimilé ce qu'elle a de plus pur et de plus substantiel, il pourra, comme de l'abondance de sa vie, la répandre, ainsi qu'une précieuse liqueur, pour le profit spirituel du prochain. Mais celui qui commence par instruire les autres avant de pratiquer lui-même ce qu'il enseigne, n'agit pas comme un homme raisonnable, parce qu'il met ses mœurs en contradiction avec sa croyance. Le lycure est utile dans la constipation pour faciliter les évacuations; de même lorsque certains pécheurs ne peuvent, par la confession, se débarrasser de leurs inclinations vicieuses, ils trouvent souvent leur remède dans la prédication d'un homme exemplaire dont la vie sainte les touche plus efficacement que son enseignement lui-même.

—11° L'agate figure le dégagement de toute sollicitude pour les choses temporelles. La couleur noire de cette pierre marque l'humilité et le mépris du monde, deux dispositions où se trouvent ceux qui ont renoncé aux biens terrestres.

Mais, comme dans cette vie personne ne peut être complètement affranchi de tout soin matériel, à cause des nécessités naturelles du corps humain qu'il faut sustenter et vêtir, une certaine sollicitude, sage et modérée, est permise même à ceux qui marchent dans la voie de la perfection; c'est ce que signifient les veines blanches dont l'agate est parsemée.

Cette pierre sert d'antidote, elle apaise la soif et conserve la vue; ainsi l'éloignement de toute vaine sollicitude neutralise l'influence pernicieuse des occupations séculières; car tout ce qui est mondain étant venimeux, il est bien difficile que le contact n'en soit point nuisible à l'âme. De plus l'attache

excessive aux biens présents excite dans le cœur une soif insatiable comme celle de l'avare qui ne dit jamais : C'est assez. Mais quiconque a banni de soi toute inquiétude à ce sujet est délivré d'un pareil tourment ; son intelligence se fortifie d'autant plus pour contempler les choses spirituelles que lui-même se dégage davantage des temporelles. — 12° La sardoine, par sa couleur d'un rouge terne, est l'image de la correction fraternelle qui doit être faite avec une charité mêlée de compassion ; car la douleur que l'on éprouve, en voyant la faute du prochain, assombrit l'amour que l'on ressent à son égard. On prétend que la sardoine arrête le flux de sang, excite la gaieté et aiguise l'esprit ; la correction fraternelle produit sur l'âme des effets analogues, elle interrompt le cours des péchés, éclaire l'intelligence et cause la joie de celui qui sait en profiter.

Prière.

Seigneur Jésus, mon Roi et mon Dieu, vous qui avez formé puis réparé mon être, vous qui, pour m' conduire m'avez donné non-seulement des préceptes mais aussi des conseils, établissez et affermissiez en moi votre règne. Que cette bonté et cet amour qui vous ont porté à me créer et ensuite à me racheter vous excitent à me diriger dans toutes mes voies ; car que me servirait d'avoir été façonné de vos mains et reformé par vos soins, si votre droite ne me soutenait et ne me guidait dans le chemin de la justice et du salut éternel ? Régissez donc toutes mes puissances, Maître souverain et Législateur suprême, afin que, sous votre empire et avec votre secours, je puisse joyeusement accomplir tout ce qui fait l'objet de vos adorables volontés ou même simplement de vos justes désirs. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XIII

DIFFICULTÉ DU SALUT POUR LES RICHES ; RÉCOMPENSE DE CEUX QUI
ABANDONNENT TOUT POUR SUIVRE LE CHRIST.

Matth. XIX, 23-29.

Voyant que le jeune homme riche s'était éloigné tout chagrin d'avoir reçu le conseil de pauvreté, Jésus en prit occasion de signaler à ses disciples le danger des richesses, afin de les affermir dans la vie parfaite qu'ils avaient embrassée. Et pour leur apprendre combien il est avantageux de tout quitter afin de le suivre, il montra comment les biens terrestres empêchent d'atteindre la perfection et même d'obtenir le salut. *En vérité, je vous l'assure*, dit-il, *il est difficile pour un riche d'entrer dans le royaume des cieux* qui est le royaume des pauvres (Matth. XIX, 23); car s'il n'est pas absolument impossible, il est du moins très-difficile de posséder les richesses sans les aimer outre mesure. D'après saint Augustin (Epist. 34), les biens terrestres, quand nous les possédons, nous sont plus chers que quand nous les ambitionnons; car autre chose de convoiter ceux qui ne nous appartiennent pas encore, et autre chose de perdre ceux qui nous appartiennent déjà; nous répudions les premiers sans trop de peine comme nous étant étrangers, mais nous abandonnons les derniers avec autant de douleur que si l'on amputait nos propres membres. — « L'acquisition des richesses ne fait qu'en accroître la passion, ajoute saint Chrysostôme (Hom. 64 in Matth.); et le feu qu'elles allument s'augmente d'autant plus qu'elles-mêmes se multiplient davantage. » — Aussi est-ce un phénomène

très-rare d'obtenir les biens du monde sans adopter les vices du monde, qu'ils ont coutume de produire ou d'entretenir. Telles sont les épines et les ronces qui étouffent la semence divine, comme Jésus-Christ même l'a déclaré précédemment (Matth. XIII). Voilà pourquoi il est bon de ne point posséder et de ne pas aimer les richesses ; car ceux qui travaillent assidûment à les accumuler dédaignent de rechercher les joies d'une autre vie, ainsi que le Vénérable Bède le fait remarquer (in cap. x Marc.). « Superflu est assurément le soin des biens périssables, dit aussi saint Jérôme (in cap. XIII Matth.); on ne les acquiert point sans beaucoup de labeur, on ne les possède que peu de temps, on ne les garde point sans une inquiétude continuelle, on ne les quitte qu'avec un extrême chagrin ; et ce qui est pis encore, elles s'opposent le plus souvent à notre bonheur éternel. »

La difficulté pour le riche d'opérer son salut est si grande, qu'elle équivaut à une impossibilité morale, comme le Sauveur le démontre en ajoutant (Matth. xix, 24) : *Il est plus aisé à un chameau de passer par le chas d'une aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux, c'est-à-dire de passer par la porte étroite et basse qui conduit à la vie éternelle. Parole vraiment terrible pour les riches qui n'ont pas plus de bien dans le ciel que les pauvres n'en ont sur la terre !* « Ce n'est, dit saint Ambroise (Serm. 10), qu'après avoir déposé nos vêtements que nous avons été purifiés dans le bain de la régénération, afin de mieux courir ainsi dépouillés vers la porte du ciel. Or n'est-il pas inconvenant et absurde qu'après être entré tout nu d'abord dans le monde et puis dans l'Église, quelque homme ait la prétention d'entrer chargé de richesses dans le ciel même ? »

Observons ici qu'il y a différentes sortes de riches. Les

uns désirent ou conservent les richesses sans les prendre pour leur fin dernière et sans y mettre toute leur espérance; ils en jouissent avec plaisir, les possèdent avec affection sans toutefois les préférer à Dieu ni abandonner Jésus-Christ, mais de façon qu'elles les empêchent d'aimer le Seigneur parfaitement et de suivre librement le Sauveur; pour ceux-ci le salut est difficile et comme moralement impossible. D'autres se confient et se reposent dans les richesses comme dans leur fin et leur félicité suprêmes, de manière qu'elles servent à satisfaire leur orgueil et leur vanité; ils les recherchent avec avidité, les serrent avec avarice sans les communiquer aux indigents, en un mot ils y sont plus attachés qu'à Dieu même; pour ces derniers le salut n'est pas simplement difficile, il est absolument impossible. — Si cependant un certain nombre de riches sont entrés dans le royaume des cieux, c'est que, cédant à l'inspiration de la grâce, ils n'ont point fait cas de leurs richesses. Le saint roi David se confiait-il en ses trésors, quand il disait de lui-même : *Je ne suis qu'un pauvre misérable ?* (Ps. LIX, 6.) Aussi exhortait-il les autres à suivre son exemple par les paroles suivantes : *Si vous regorgez de biens, n'y appliquez pas vos cœurs* (Ps. LXI, 11). « Dans ce passage de l'Évangile, dit saint Augustin (de Quæstion. evang. c. 26), le riche dont parle Jésus-Christ, c'est l'homme avide des choses temporelles dont il s'enorgueillit; de tels hommes sont le contraire des pauvres de cœur auxquels appartient le royaume des cieux. » Autre chose est de posséder et autre chose d'aimer les richesses : quelques-uns les possèdent sans les aimer; beaucoup les aiment sans les posséder; plusieurs les possèdent et les aiment tout à la fois; mais les moins nombreux et les plus prudents sont ceux qui s'applaudissent de ne point les posséder et de ne point les aimer, ils peuvent

dire vraiment avec l'Apôtre : *Pour moi le monde est comme crucifié et moi je suis comme crucifié pour lui* (Galat. vi, 14). Un philosophe a dit justement : On peut être pauvre parmi les richesses ; et ils ont tous deux le même mérite, celui qui estime sa vaisselle de terre autant que si elle était d'argent, et celui qui ne fait pas plus de cas de sa vaisselle d'argent que si elle était de terre.

Les commentateurs apportent diverses explications des paroles évangéliques que nous venons de citer. Le mot latin *camelus* qui est ici employé signifie *un chameau*, d'après la plupart, ou *un câble*, d'après plusieurs autres ; mais quelle que soit l'interprétation qu'on donne à ce mot, la comparaison a toujours la même portée. En effet, rien ne s'oppose à ce que Dieu puisse introduire un chameau comme un câble par le trou d'une aiguille, mais sa justice s'oppose absolument à ce qu'il veuille admettre à la participation de sa gloire un avare, désigné en ce même endroit par le nom de *riche* ; car pour parvenir à la jouissance des biens éternels il faut renoncer à l'amour excessif des biens temporels. — D'ailleurs, on pourrait faire passer de quelque manière par le chas d'une aiguille soit un câble, soit un chameau, en les divisant par petites parties ; mais un avare ne pourrait d'aucune manière entrer dans le royaume des cieux avec sa passion des richesses. — Suivant une autre explication, on dit qu'il y avait à Jérusalem une porte basse, appelée *l'Aiguille* ; un chameau ne pouvait passer par cette ouverture qu'en fléchissant les genoux, après avoir déposé sa charge ; de même un riche ne peut entrer par la porte étroite du ciel qu'après avoir déposé ses richesses, en les rejetant avec mépris, ou du moins en ne les aimant pas avec excès. — On dit encore que le chameau, spécialement employé à porter les plus lourds fardeaux, figure ici les hommes accablés par

le poids des plus énormes péchés : or il est plus facile à ces grands coupables de passer par la voie étroite de la pénitence qu'aux riches cupides d'entrer dans le royaume des cieux ; car les premiers renoncent moins difficilement à leurs vices que les seconds à leurs trésors.

Ce qui prouve que le Sauveur avait voulu parler moins des possesseurs que des amateurs de richesses, c'est l'étonnement de ses disciples, tout pauvres qu'ils étaient ; touchés d'une charitable compassion pour tant d'hommes qui devaient être condamnés de la sorte, ils s'écrièrent avec une douloureuse surprise: *Qui pourra donc être sauvé?* car tous ambitionnent d'être riches (Matth. XIX, 25). Ils comprenaient, dit saint Augustin (Lib. 2 de Quæst. evang. c. 47), qu'il fallait compter au nombre des riches tous ceux qui aiment et recherchent les richesses, bien qu'ils en soient dépourvus et qu'ils ne puissent même les acquérir. Ainsi, quant au désir et à l'affection, il y a beaucoup plus de riches que de pauvres ; mais au contraire, quant à l'effet et à la réalité, il y a beaucoup plus de pauvres que de riches. Par conséquent, le plus grand nombre des hommes aurait pu se sauver, si les paroles de Jésus-Christ avaient dû s'appliquer seulement aux possesseurs de richesses; mais ce n'était point là le vrai sens, tel que les Apôtres l'avaient saisi. Aussi *Jésus, les regardant* avec bonté, tempéra par la douceur de sa réponse la sévérité de la sentence qu'il venait de prononcer; et il s'empressa de les rassurer par cette explication consolante : *Cela est impossible aux hommes, mais tout est possible à Dieu* (Ibid. 26). Naturellement capables de tomber et incapables de se relever par eux-mêmes, les hommes ne peuvent renoncer à la concupiscence et arriver au ciel par leur seule force, mais bien avec le secours divin ; car, par sa grâce souveraine, le Seigneur peut arracher de leur cœur l'amour des biens temporels pour

y substituer celui des biens célestes. Il ne faut pas croire que le riche puisse arriver au ciel sans renoncer à la concupiscence ; afin de le sauver, Dieu commence par le convertir, en le délivrant de la cupidité et de l'orgueil pour lui donner l'humilité et la charité qui sont les dispositions nécessaires au salut éternel.

« Après avoir entendu la déclaration du Seigneur, dit saint Chrysostôme (Hom. 64 in Matth.), ne restez pas les bras croisés sans rien faire, en alléguant votre impuissance ; mais plutôt conjurez instamment le Dieu très-bon de vous aider, en considérant vous-mêmes sa toute-puissance. » Assistés par la grâce d'en haut, fuyons cette pernicieuse avarice qui nous abaisse vers la terre et nous éloigne du ciel pour toujours. « Pourquoi, ajoute le même illustre Docteur (Hom. 9 in Matth.), pourquoi soupignons-nous avec des désirs insatiables après des richesses passagères qui eu peuvent nous conduire au bonheur éternel ? N'entendons-nous pas le Roi du ciel nous crier et répéter que, si nous ne les distribuons pas toutes, il nous est difficile d'entrer avec elles dans le royaume de sa gloire ? Mais comment est-il possible d'y entrer, demandez-vous ? En introduisant dans votre cœur un amour tout autre, celui des biens célestes ; car l'homme qui aspire à leur jouissance n'aura pas de peine à mépriser l'avarice, et une fois devenu serviteur du Christ, il ne sera plus l'esclave mais au contraire le maître de l'argent. Brisons donc les liens funestes qui nous tiennent asservis aux objets inférieurs ; si nous ne nous affranchissons pas de ces choses matérielles, comment pouvons-nous triompher des puissances spirituelles telles que les démons ? Que ces pensées sérieusement méditées nous portent à fuir avec horreur la maladie mortelle de la cupidité, et guérissions-nous promptement des morsures venimeuses que

nous a causées l'hydre affreux de l'avarice. • Ainsi parle saint Chrysostôme.

Comme le Seigneur avait conseillé au jeune homme de tout laisser s'il voulait être parfait, Pierre, prenant la parole pour lui-même et pour les autres Apôtres, dit au divin Maître : *Voilà que nous avons tout quitté, et, comme le renoncement aux créatures ne suffit pas pour être parfait si l'on n'y joint pas le dévouement au Créateur, nous vous avons suivi par la foi et la charité, en recevant votre doctrine et imitant votre vie. A l'égard du riche qui n'a pas voulu observer votre conseil, nous avons entendu ce que vous avez dit ; mais que dites-vous de nous autres qui avons accompli votre recommandation ? Quelle sera donc notre récompense ?* Que ce jeune homme garde pour sa part le monde ; moi je désire savoir si la nôtre ne sera pas Dieu même (Matth. xix, 27). Pierre effectivement avait abandonné tous les biens dont le Sage a dit : *Vanité des vanités, et tout est vanité* (Eccles. i, 2) ; mais il avait retenu tous ceux dont le Docteur des nations a dit : *Dieu est tout en toutes choses* (I Cor. xv, 28). Quoique Pierre ne possédât pas tout et même qu'il possédât très-peu de choses, il laissa cependant tout parce qu'il ne se réserva rien. Il ne conserva pas même la liberté ou simplement la volonté de posséder quelque chose ; car afin de pratiquer la plus parfaite pauvreté, il renonça non-seulement à ce qu'il avait alors, mais encore à ce qu'il pouvait acquérir un jour et de plus à ce qu'il pouvait jamais désirer. Or s'il n'y a personne qui puisse tout avoir et tout acquérir, il n'y a du moins personne qui ne puisse tout désirer ; car le simple désir s'étend jusqu'à l'impossible. Si donc Pierre était pauvre en réalité avant de suivre le Sauveur, il ne l'était pas alors en capacité ; et comme cette capacité sans borne embrassait tout de quelque façon, il a

ditavec raison, en l'abandonnant, qu'il avait tout abandonné, parce qu'il n'avait gardé aucun désir possible de quelque chose temporelle.

Pierre n'a point parlé de la sorte afin de se glorifier, mais afin de nous instruire, pour inspirer plus de confiance aux pauvres et plus de modestie aux riches. En effet, que les riches, seuls en position d'abandonner leurs biens, ne s'estiment point seuls capables d'atteindre la perfection ; les pauvres eux-mêmes, qui ne possèdent rien actuellement, peuvent également l'atteindre s'ils renoncent à toute volonté de jamais rien posséder ; car il est plus méritoire de renoncer à cette volonté qu'à la possession même. « En effet, dit saint Augustin (in Psal. cXLII), le monde est mort pour plusieurs qui ne sont pas morts pour lui ; car ils aiment et désirent ses biens qu'ils ne possèdent point et ne posséderont jamais. » Les paroles de saint Pierre doivent non-seulement relever le courage des pauvres, mais encore réprimer l'orgueil des riches, afin qu'après avoir abandonné leur fortune ils n'abandonnent pas aussi l'humilité, en se préférant aux autres et s'estimant plus parfaits qu'eux. On doit regarder comme plus parfait non pas celui qui se dépouille de biens plus considérables, mais celui qui s'attache à Jésus-Christ avec un plus grand amour, après avoir tout quitté pour le suivre. On peut conclure de là que saint Pierre comptait plus sur la vivacité de son affection et la pureté de son intention que sur la quantité et la valeur de ses biens, lorsqu'il disait avec confiance : *Voilà que nous avons tout quitté et que nous vous avons suivi.* « Quoique Pierre et son frère André n'eussent pas renoncé à des choses considérables, comme le fait observer Origène (Tract. 9 in Matth.), leur sacrifice fut cependant précieux devant le Seigneur qui considère toujours plus le motif que la matière de l'offrande ; car il voyait

les deux Apôtres quitter leur petit avoir avec une si complète générosité qu'ils auraient également abandonné toutes leurs possessions, si elles avaient été plus étendues. » Remarquons enfin que le prince des Apôtres ne parlait pas pour lui seul, mais pour ses collègues réunis, lorsqu'il demandait au Sauveur : *Qu'en sera-t-il donc de nous ?* Il posait cette question, afin que tous, entendant la promesse de la récompense, fussent animés d'une nouvelle ardeur pour tendre à la perfection sur les traces de Jésus-Christ.

Écoutons saint Bernard commenter cette déclaration faite au divin Maître par le Chef même de ses disciples (Serm. de verbis evang. *Ecce nos reliquimus omnia*) : *Nous avons tout quitté, et nous vous avons suivi.* « Telle est la parole qui a répandu sur la face de la terre le mépris du monde, en persuadant à une foule d'hommes d'embrasser la pauvreté volontaire ; c'est elle qui remplit les cloîtres de moines et les déserts d'anachorètes ; c'est elle qui dépouille l'Égypte ou le siècle et lui enlève ses plus précieux trésors. Voilà cette parole vive et efficace qui convertit les âmes, en les animant d'une heureuse émulation pour la sainteté, et en les soutenant par une ferme espérance de la rétribution promise. Nous aussi, à l'exemple des Apôtres, quittons *tout*, non-seulement nos biens, mais encore nos désirs ; car la cupidité nous est plus nuisible que la fortune. Aussi, le motif principal de fuir les richesses, c'est que rarement ou même jamais nous ne les possédons sans les aimer ; le cœur de l'homme s'attache à toutes les choses du monde au milieu desquelles il vit habituellement, il s'y enfonce et s'y colle comme si toutes ces matières étaient molles et gluantes. Prenez donc courage, vous qui êtes disposé à tout quitter ; et n'oubliez pas de vous compter parmi les choses qu'il vous faut abandonner ; bien plus, vous devez surtout et principalement

renoncer à vous-même, si vous voulez suivre celui qui s'est anéanti pour vous. Débarrassez-vous du poids qui vous accable davantage, affranchissez-vous du joug que vous chérissez follement ; car si vous ne délivrez votre âme de la sensualité qui la tient asservie à votre corps, vous ne pourrez suivre l'Époux céleste qui vous invite à des noces spirituelles. » Ainsi parle saint Bernard.

Le Seigneur, répondant à Pierre, signala la triple récompense réservée à ceux qui laissent tout pour marcher sur ses traces. La première, c'est que conjointement avec le Seigneur ils jugeront le monde. *En vérité, je vous l'assure*, dit-il, *vous qui*, après avoir tout abandonné, *m'avez suivi en imitant ma vie, au temps de la régénération, lorsque le Fils de l'homme sera assis sur le trône de sa gloire, vous serez également assis sur douze trônes, jugeant les douze tribus d'Israël* (Matth. xix, 28). Ce jugement solennel aura lieu *au temps de la régénération* universelle. C'est pourquoi il faut distinguer ici deux régénérations successives : l'une particulière est celle des âmes, qui se produit pour chaque Chrétien au jour de son baptême, quand il renaît à la vie spirituelle ; l'autre universelle est celle des corps, qui se produira pour tous les hommes réunis au jour de la résurrection générale, quand ils renaîtront à la vie immortelle. A cette dernière époque de rénovation, Jésus-Christ viendra, en tant que *Fils de l'homme*, juger le monde ; car il convient qu'il exerce le jugement en cette même nature humaine en laquelle il l'a subi lui-même autrefois. A son premier avènement, il s'était assis sur le siège de l'humilité, en cachant sa gloire ; mais à son second avènement, *il sera assis sur le trône de sa majesté*, en faisant éclater sa puissance. Avec lui siégeront sur *des trônes* tous les parfaits qui l'auront suivi constamment, après avoir tout quitté. L'universalité

de ceux qui seront ainsi juges avec Jésus-Christ est signifiée par *les douze Apôtres* auxquels il parlait ; comme aussi l'universalité de ceux qui seront alors jugés, soit bons, soit méchants, est représentée par *les douze tribus d'Israël* au milieu desquelles il vivait. « Heureuse pauvreté volontaire de ceux qui abandonnent tout afin de s'attacher à vous, ô Seigneur Jésus ! s'écrie saint Grégoire : elle est heureuse, parce qu'elle les sauve et les glorifie, même dans ce choc suprême des divers éléments, dans cet examen redoutable de nos mérites et dans ce discernement irrévocable de nos destinées. »

Ceux qui, pendant leur vie mortelle, auront surpassé l'état commun des justes ordinaires, en observant non-seulement les préceptes, mais encore les conseils, jouiront d'un privilège spécial dans des grandes assises où comparâtra le genre humain. « Ainsi par une digne et juste distribution, dit le Vénérable Bède (in cap. x Marc.), ceux qui auront méprisé toute la gloire du monde pour l'honneur du Christ deviendront ses associés et ses assesseurs pour juger avec lui et comme lui la conduite de ce monde, et ceux que rien sur la terre n'a pu séparer de son amour parviendront avec leur divin Maître jusqu'au faite du pouvoir judiciaire. » Remarquons qu'il y aura plusieurs sortes de jugements : celui d'autorité principale, exercé par la très-sainte Trinité tout entière ; celui de promulgation solennelle par l'humanité sacrée de Jésus-Christ qui prononcera la sentence définitive ; celui d'autorité assessoriale par les saints zélateurs de la perfection évangélique qui siégeront dans un lieu éminent comme adjoints au souverain Juge. En outre, il y aura le jugement d'approbation, par lequel tous les élus, en condamnant par leur exemple les pécheurs obstinés, acquiesceront à la sentence de Jésus-Christ ; et le jugement de comparaison, en vertu duquel les moins coupables confondront

par leur propre conduite ceux qui le sont davantage ; ainsi les Ninivites qui firent pénitence à la voix de Jonas s'élèveront contre les Juifs qui refusèrent d'écouter la prédication du Sauveur (Matth. xii, 41). Il existe aussi un jugement de disposition, par lequel les incrédules sont déjà condamnés avant même d'être examinés, comme le déclare la Vérité elle-même (Joan. iii, 18). Enfin le jugement de rétribution consistera dans le discernement des bons et des méchants.

— Par conséquent, ceux qui maintenant sont aux pieds des juges superbes et pécheurs seront eux-mêmes un jour assis comme juges sur des trônes glorieux ; parce que *là ont été établis les tribunaux pour rendre la justice*, dit le Prophète royal (Psal. cxxi, 5). *Alors les premiers deviendront les derniers, et les derniers deviendront les premiers*, comme le Seigneur l'a annoncé (Matth. xx, 16) ; *et ce changement sera produit par la droite du Très-Haut* (Psal. lxxvi, 11). « Que maintenant les esclaves de l'orgueil jugent et président avec leur roi, dit saint Bernard (loc. cit.) ; qu'ils siègent à côté de celui qui s'est placé dans les hauteurs de l'aquilon ; qu'ils s'exaltent et s'élèvent comme le cèdre du Liban ; nous ne ferons que passer et ils auront déjà disparu. Qu'ils oppriment maintenant ceux qu'ils tiennent en leur pouvoir, qu'ils multiplient leurs blasphèmes et leurs malédictions ; quant à vous autres, réjouissez-vous d'être accablés d'outrages par les ennemis du Christ, parce qu'une *copieuse récompense vous attend au ciel.* »

La seconde récompense de ceux qui suivent le Sauveur sera d'obtenir dès ici-bas le centuple de leurs sacrifices, comme lui-même nous l'assure par ces paroles formelles (Matth. xix, 29) : *Et quiconque aura quitté sa maison, ou ses frères et ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou sa femme, ou ses enfants, ou ses champs, à cause de mon nom, rece-*

va le centuple. Remarquons que trois sortes de sacrifices sont ici indiquées suivant leur degré de perfection : ainsi, quitter sa propre maison, c'est renoncer à sa domination personnelle ; quitter ses proches ou consanguins, c'est renoncer à la parenté charnelle ; et quitter ses champs, c'est renoncer à sa possession temporelle. Or il est plus difficile d'abandonner sa domination personnelle que sa parenté charnelle et d'abandonner l'une ou l'autre que sa possession temporelle. Afin que ces différents sacrifices deviennent louables et méritoires, Jésus-Christ exige qu'ils soient faits *pour lui, pour l'Évangile* (Marc. x, 29), *pour son nom* (Matth. xix, 29) ; c'est-à-dire pour lui témoigner notre amour et notre foi, propager sa connaissance et sa doctrine, observer ses préceptes ou ses conseils. Mais il serait inutile et même nuisible d'entreprendre de semblables sacrifices par quelque motif de vanité comme font les hypocrites et les philosophes, ou dans un but de cupidité à l'exemple des ambitieux et des avarés. — En quoi consiste *le centuple* promis à l'abnégation chrétienne dès la vie présente, sinon dans la possession des biens spirituels, dans l'acquisition des grâces célestes et la jouissance des consolations divines, qu'on apprécie beaucoup mieux par l'expérience que par la spéculation ? En effet, une fois que l'âme a senti les parfums, cueilli les fleurs, et goûté les fruits suaves de la généreuse pauvreté, de l'angélique chasteté, de la patience énergique et des autres vertus excellentes, elle y trouve un contentement si supérieur à toutes les satisfactions mondaines, qu'elle croit avoir obtenu déjà le centuple. Et si elle monte plus haut dans la pratique du dévouement jusqu'à mériter la visite de l'Époux, jusqu'à être favorisée de sa présence intime et de sa conversation familière, n'a-t-elle pas reçu dès lors mille fois plus que tout ce qu'elle a quitté pour lui ?

Saint Bernard dit à ce sujet (Ibid.) : « Nul, à moins qu'il ne soit insensé, ne dira qu'il y a plus de bonheur dans le vice que dans la vertu. Et ne possède-t-il pas tout *celui au bien duquel tout contribue*, selon la parole de l'Apôtre (Rom. VIII, 28)? Ne reçoit-il pas le centuple de toute chose, et même infiniment plus, l'homme dans lequel habite le Saint-Esprit et qui porte Jésus-Christ en son propre cœur? Les privilèges insignes de l'adoption divine, les dons précieux du suprême Consolateur, les délices de la charité avec le glorieux témoignage d'une bonne conscience qui manifeste en nous le règne de Dieu, ne valent-ils pas pour nous beaucoup plus que le centuple? » — Vous voyez par là comment se réalise ce que le Seigneur a daigné nous promettre : dans ce monde même, il rend à l'âme qui lui est dévouée le centuple, non pas une fois ou quelquefois, mais souvent et sans compter avec elle ; aussi, tout occupée de plaire uniquement à son Bien-aimé, elle méprise comme de viles ordures non-seulement tout ce qu'elle a laissé, mais encore tout ce que renferme le monde, à l'exemple de saint Paul (Philip. III, 8). « Nous aussi, dit saint Chrysostôme, nous cesserions d'estimer tous les intérêts matériels si nous savions justement apprécier les avantages spirituels, parce que le désir ardent du royaume céleste nous remplirait d'une sainte ivresse. Mettons-y donc tout notre plaisir, afin que débarrassés des soins temporels, nous jouissions des biens éternels. » — Suivant l'interprétation de saint Jérôme (in cap. XIX Matth.), « ceux qui, pour la foi du Christ et la prédication de l'Évangile, ont foulé aux pieds les affections de la chair, les richesses de la fortune et les vanités du siècle, ceux-là recevront le centuple ; c'est-à-dire ils obtiendront des biens spirituels, non moins supérieurs aux biens matériels que le nombre centenaire l'emporte sur la simple unité. » — D'a-

près saint Augustin (*De Civit. lib. xx, c. 7*), « l'Apôtre semble expliquer la parole du Sauveur, lorsque, parlant des ministres évangéliques qui avaient embrassé la pauvreté parfaite, il dit qu'on les considère *comme n'ayant rien, quoiqu'ils possèdent tout* (II Cor. vi, 10) ; ainsi *le centuple* dans la bouche du Maître, a la même signification que *tout* dans le sens de l'Apôtre. »

Selon saint Cyrille, « celui qui, pour suivre le Sauveur, quittera sa maison, son père, sa mère, son frère, sa femme et ses enfants, trouvera une maison dans le ciel, un père en Dieu, un frère en Jésus-Christ, une épouse dans la Sagesse divine qui lui procurera des fruits spirituels, une mère dans la Jérusalem céleste dont saint Paul a dit *qu'elle est notre mère* (Galat. iv, 26). » — Pour compléter cette interprétation de saint Cyrille, on pourrait ajouter qu'au lieu de quelques amis charnels il en recevra un grand nombre d'autres tout spirituels ; comme aussi à la place de quelques biens temporels il en obtiendra une quantité d'autres plus considérables, conformément à ce que le livre des Actes des Apôtres dit des premiers fidèles : *Toutes choses leur étaient communes* (Act. iv, 32). L'abbé Abraham, dont Cassien rapporte les paroles, dit également (Collat. xxiv, 26) : « Comme il est facile de s'en convaincre, l'homme qui, pour suivre le conseil du Christ, renonce aux personnes et aux choses qui dans le monde lui étaient chères et utiles, reçoit, dès cette vie même, le centuple pour l'affection et les services de la part de ceux qui lui sont unis dans la religion par des liens tout spirituels. Si donc vous quittez une famille pour l'amour du divin Maître, lui-même vous en donnera une autre beaucoup plus nombreuse, composée de ses plus dévoués serviteurs ; pour quelques parents et amis que vous laissez, vous trou-

frères qui vous seront

attachés par des sentiments beaucoup plus purs et plus désintéressés. Pour une terre ou une maison que vous abandonnez, vous en acquerrez, comme par droit de succession, une multitude d'autres plus étendues que vous pourrez dire vôtres ; car sur quelque point du globe que vous portiez vos pas, vous rencontrerez des monastères où vous serez accueilli avec des soins empressés, comme si vous en étiez possesseur. »

La troisième récompense promise à ceux qui laissent tout afin de suivre le Christ, c'est que, comme lui-même le déclare, *ils posséderont la vie éternelle*, dans le monde futur (Matth. xix, 29). « Parce que les hommes qui sont sur la terre aiment surtout à vivre, le Sauveur leur a promis la vie, dit saint Augustin (in Psal. 62); et parce qu'ils craignent surtout de mourir, il leur a garanti l'éternité. Par cette double assurance, la bonté divine a voulu remédier suffisamment à l'infirmité humaine. Soupirons donc après la vie éternelle, et pour comprendre avec quelle ardeur nous devons la rechercher, considérons comment les mondains s'efforcent de conserver la vie présente qu'ils ne tarderont pas de perdre, et comment ils travaillent à retarder la mort imminente qu'ils ne peuvent éviter. » Heureuse pauvreté ! devons-nous dire ; car celui qui l'embrasse recevra le centuple dans ce monde et possédera dans l'autre la vie éternelle. « De ces deux récompenses, dit saint Bernard (loc. cit.), la première sera décernée pendant le pèlerinage d'ici-bas, la seconde à l'arrivée dans la patrie ; l'une sera la consolation du labeur présent, et l'autre, la consommation du bonheur futur. C'est ainsi que dans le monde on fournit aux mercenaires la nourriture pendant la journée, et qu'on leur réserve le salaire pour la soirée ; c'est ainsi que pendant la guerre on distribue aux militaires la solde nécessaire pour

les besoins du moment, et qu'on leur garde pour la fin de la campagne la rémunération complète de leur service ; c'est ainsi que Dieu sustenta avec la manne les Israélites dans le désert, jusqu'à ce qu'il les introduisit enfin dans la Terre promise. Aussi, en récitant la prière que son divin Fondateur lui a laissée, l'Église réclame chaque jour le pain quotidien dont elle a besoin, après avoir appelé de ses vœux les plus ardents la venue du royaume céleste. »

Ne cessez donc point de considérer attentivement la triple récompense qui vous est promise, afin d'y trouver un juste motif de joie continuelle. Remerciez Dieu qui vous met à même de faire un commerce si lucratif, où vous pouvez gagner cent pour un de profit actuel, et mériter en outre la vie éternelle comme rétribution suprême. Pénétrez souvent par la pensée et par le désir en ce paradis, où vous pouvez arriver effectivement par l'oraison et l'humilité. Quelle extrême folie n'est-ce donc pas d'hésiter à sacrifier de simples unités pour des avantages centuplés, et une existence passagère pour une éternité bienheureuse ? Puisque les Saints ont dédaigné toutes les choses de ce monde, faisons comme eux si nous voulons être saints, ou ainsi que disent les Grecs, *ἀγιοί, sans terre* ; et pour être vraiment détachés de la terre, élevons nos pensées vers le ciel. Les Apôtres faisaient apporter et déposer à leurs pieds l'or et l'argent (Act. 4), afin de montrer aux premiers fidèles que ces trésors matériels n'étaient pas dignes de leur estime et de leur attention. Nous aussi rejetons les richesses et les vanités du monde, à l'exemple des principaux disciples du Seigneur qui se sont distingués surtout par leur généreuse abnégation. « Qu'est-ce donc, en effet, qui a rendu les Apôtres grands et illustres ? demande saint Chrysostôme. N'est-ce pas le mépris des biens et des honneurs temporels, ainsi que le renoncement à toutes

les affaires et convoitises séculières? Si les Apôtres n'avaient pas été animés de ces nobles sentiments, s'ils avaient été esclaves des passions contraires, ils n'auraient point converti les nations, mais plutôt ils auraient été regardés comme des séducteurs, lors même qu'ils auraient ressuscité dix mille morts. Ainsi, c'est par la sainteté de la vie qu'on obtient une gloire durable, et c'est par l'esprit de désintéressement qu'on s'attire la considération générale; mais les prodiges nuisent beaucoup plus qu'ils ne profitent à ceux qui les opèrent, si eux-mêmes ne veillent à leur propre conduite. N'ambitionnons par conséquent que les vertus qui ont illustré les Apôtres; sans avoir aucun souci de cette vie périssable, appliquons-nous au service de Jésus-Christ et nous participerons au sort de ses bienheureux disciples.» Telles sont les paroles de saint Chrysostôme.

Prière.

Seigneur Jésus, malgré ma misère et mon indignité, apprenez-moi à quitter à cause de vous, pour l'amour de votre divine personne et pour la gloire de votre nom adorable, tous les biens de ce monde, ses richesses, ses délices et ses pompes; aidez-moi principalement à me quitter moi-même, afin que renonçant à tout le reste je m'attache à vous seul. Faites aussi que, selon mon faible pouvoir, je vous suive en imitant de quelque manière votre admirable vie; que vous prenant pour modèle et pour guide, je mérite d'échapper aux embûches et aux pièges de tous mes ennemis visibles et invisibles; que votre bonté miséricordieuse m'accorde enfin les récompenses magnifiques, promises à ceux qui abandonnent tout pour vous servir uniquement. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XIV

LE DENIER DE LA JOURNÉE.

Matth. XIX, 30 — XX, 1-16.

Parce qu'il ne suffit pas de tout quitter, mais qu'il faut persévérer toujours sans se lasser jamais, le Seigneur ajouta les paroles suivantes pour préserver de la torpeur ceux qui commencent avec zèle : *Beaucoup de premiers qu'ils étaient deviendront les derniers ; et beaucoup qui étaient les derniers deviendront les premiers* (Matth. XIX, 30). Plusieurs, en effet, montent et descendent d'un état dans un autre, tantôt meilleur, tantôt pire ; il y en a de fervents qui se refroidissent ensuite, et il y en a de froids qui s'enflamment tout à coup. Il en est qui débutent avec un élan extraordinaire dans la voie de la perfection, de manière à surpasser les autres par un grand nombre d'œuvres excellentes ; mais peu à peu ils se relâchent et s'arrêtent dans la carrière de la vertu, ou même ils glissent et tombent enfin dans l'abîme du vice, parce qu'ils ont laissé le feu de l'amour divin s'affaiblir et s'éteindre dans leur âme. D'autres, au contraire, qui avaient commencé tard et avec tiédeur à faire le bien, s'y adonnent ensuite avec tant d'ardeur qu'ils l'emportent par leurs mérites sur ceux qui semblaient les avoir devancés. L'Écriture sainte nous offre des exemples remarquables de ces divers changements : ainsi, Judas d'Apôtre qu'il était devient apostat, tandis que le voleur en croix devient confesseur du Christ ; les Juifs qui ont été les premiers appelés seront les derniers convertis, au lieu que les Gentils appelés les derniers ont été

convertis les premiers. De même aussi, les derniers par l'humilité deviennent les premiers en gloire, et les premiers par la superbe deviennent les derniers par l'abjection où ils sont enfin précipités ; car plusieurs qui sont méprisés en ce monde seront glorifiés en l'autre, et plusieurs qui sont applaudis par les hommes seront condamnés par Dieu.

Jésus confirma la maxime précédente en proposant une parabole, dans laquelle il nous apprend à fuir l'oisiveté et nous engage à embrasser le travail. Cette parabole s'adressait spécialement aux disciples, parce qu'il convient surtout aux prélats de travailler dans le champ du Maître. Pour mieux découvrir les utiles enseignements qu'elle renferme, il faut y noter six choses. 1° L'homme père de famille, c'est Dieu lui-même que sa tendre affection pour nous rend humain de quelque façon, c'est-à-dire bienveillant, doux et miséricordieux envers les hommes. Il est justement appelé *père de famille* en sa qualité de Créateur ; car par sa Providence dirige tout dans l'univers comme un père de famille gouverne tout dans sa maison. 2° Les ouvriers, ce sont ceux qui annoncent et pratiquent la vraie doctrine ; mais, hélas ! aujourd'hui il y a beaucoup de beaux parleurs et peu de bons travailleurs, car *ils enseignent et ils n'agissent point* (Matth. xxiii, 3). 3° Le denier, c'est la vie éternelle promise aux ouvriers du Seigneur. 4° La vigne, c'est l'Église, selon saint Grégoire (Hom. 19 in Evang.) ; ou l'âme, selon saint Basile (in cap. v Is.) ; ou bien encore, d'après saint Chrysostôme (Hom. 54 Oper. imp.), c'est la justice prise en général. 5° Les heures marquent les différentes époques du monde ou même les divers âges de chaque homme. 6° L'intendant de la vigne, c'est Jésus-Christ en tant qu'homme ; mais en tant que Dieu il est aussi le père de famille conjointement avec son Père, parce qu'ils ont tous deux avec

le Saint-Esprit une seule et même nature inséparable et indivisible.

Le Sauveur dit donc à ses disciples (Matth. xx, 1) : *Le royaume des cieux est semblable à un père de famille ; c'est-à-dire, dans l'administration et la composition de son Église, ou dans la vocation et la rémunération des justes qui doivent former le royaume des cieux, Dieu, auteur et maître de l'univers, se comporte à peu près comme un père de famille qui sortit de grand matin afin de louer des ouvriers pour sa vigne.* Dieu sort pour ainsi dire de lui-même, quand il agit au dehors en révélant et exerçant sa bonté ; car, ainsi que le remarque saint Grégoire (Hom. 19 in Evang.), il demeure comme renfermé dans son intérieur, tant qu'il reste inconnu aux créatures ; mais quand il se découvre à elles, il se produit de quelque façon à l'extérieur ; d'où il résulte que plus il se manifeste souvent, plus il sort fréquemment. Ainsi donc, Dieu *sortit dès le point du jour*, lorsqu'il se manifesta dans le premier âge du monde à partir d'Adam jusqu'à Noé. *Son but était de louer des ouvriers pour sa vigne*, c'est-à-dire de trouver des hommes fidèles à le servir et capables de le faire connaître dans l'Église militante, qui a pour rameaux tous les croyants depuis Abel, le premier des justes, jusqu'au dernier des élus. — D'après saint Chrysostôme (loc. cit.), le Seigneur loue des ouvriers pour sa vigne, lorsqu'il détermine les bons à cultiver les œuvres de la justice ; elle a pour branches les différentes vertus et pour fruits des mérites excellents. Selon saint Basile (loc. cit.), la vigne où Dieu nous engage à travailler, c'est l'âme ou la conscience, de laquelle nous devons retrancher les pousses luxuriantes de la concupiscence charnelle, enlever les pierres de la superbe, et extirper les épines de l'avarice. Ou bien encore, la pénitence est la vigne où

les pécheurs sont sollicités de se rendre à diverses heures ; car les uns se convertissent dès l'enfance, les autres dans la jeunesse, d'autres enfin dans la vieillesse. — A quelque heure que le Seigneur nous ait appelés, ne négligeons pas de travailler dans la vigne où il nous a placés ; autrement nous serions traités comme Adam qui fut expulsé du paradis terrestre et comme le peuple juif qui a été banni de la Terre promise. Que les châtimens terribles des devanciers servent d'instructions salutaires pour leurs successeurs !

Or étant convenu avec les ouvriers de leur donner un denier par jour, il les envoya à sa vigne (Matth. xx, 2). Le Seigneur, en effet, dès le commencement du monde, suscita des Prophètes pour prêcher la foi au Rédempteur futur, et il invita les hommes à observer la justice en accomplissant des œuvres bonnes. La convention qu'il fit d'un denier comme salaire n'est autre que la promesse de la vie éternelle ; car *le denier* est le symbole de la vie éternelle pour plusieurs raisons : soit à cause du nom et de la forme qu'il a, soit à cause de l'image et de l'inscription qu'il porte. En effet, 1° le denier tire son nom du nombre dix, parce que, dans l'origine, cette pièce d'argent valait dix as, autrement dix sous de monnaie en cuivre ; elle figure ainsi le prix du royaume céleste qui est promis à l'observation du Décalogue. 2° Le denier, ayant la forme ronde, n'offre pas de point extrême que l'on puisse regarder comme le premier ou le dernier ; de cette manière il marque l'éternité bienheureuse dont la possession n'a point eu de commencement pour Dieu, et qui pour nous aussi n'aura point de fin. 3° Le denier, sur lequel est gravée l'effigie royale, représente l'exacte conformité de l'âme avec Dieu ; car il imprime sa ressemblance parfaite dans les Bienheureux qu'il transforme pour ainsi dire en lui-même. 4° Le denier,

par l'inscription qu'il porte, désigne la plénitude de la science et la connaissance de la vérité dont jouiront les Saints glorifiés. — De plus, la vie éternelle est, sous plusieurs rapports, comme *le denier de la journée* : elle est, en effet, la rétribution promise pour la vie présente, considérée comme un seul jour pendant lequel nous devons faire continuellement le bien ; elle n'est accordée qu'à l'homme qui a travaillé pendant le jour de la grâce, et non point pendant la nuit du péché ; enfin elle ne sera donnée qu'au jour suprême de la gloire céleste.

Étant sorti de nouveau vers la troisième heure, il vit d'autres ouvriers qui demeureraient inoccupés sur la place publique. Il leur dit : Allez aussi vous autres à ma vigne et je vous donnerai un juste salaire. Et ils y allèrent (Matth. xx, 3, 4) (1). Cette troisième heure est l'époque pendant laquelle la miséricorde divine se manifesta plus distinctement depuis le temps de Noé jusqu'à celui d'Abraham. Selon l'interprétation de saint Chrysostôme (loc. cit.), • le forum ou la place publique c'est le monde avec ses calomnies, ses injustices, ses procès, ses embarras continuels d'affaires tumultueuses. Là tout est exposé à l'encan et les âmes elles-mêmes y sont mises à prix ; deux marchands s'y rencontrent, Dieu et le démon. Il y a des hommes tellement aveuglés qu'ils vendent au démon leur âme propre pour un vil prix : ainsi les voluptueux et les gourmands la livrent pour une délectation et quelques plaisirs d'un moment ; les superbes et les ambitieux pour les honneurs et la gloire du monde ; les avarés et les voleurs pour les richesses et les

(1) Les Juifs ainsi que les Romains comptaient, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, douze heures de jour ; de même qu'ils comptaient douze heures de nuit, depuis le coucher jusqu'au lever du soleil : les douze heures, tant du jour que de la nuit, étaient subdivisées en quatre parties, dont chacune comprenait trois heures.

biens de la fortune. Gardons-nous de faire un pareil marché, et offrons plutôt notre âme à Jésus-Christ qui nous a rachetés par son sang précieux. » — L'oisiveté à laquelle ces ouvriers étaient abandonnés, c'est l'état de désœuvrement où se trouvent les hommes qui négligent leurs devoirs. Selon saint Chrysostôme également (loc. cit.), « les pécheurs sont morts et non pas simplement oisifs aux yeux du Seigneur : ainsi celui qui subit le joug de Satan est mort; mais celui qui ne fait pas l'œuvre de Dieu est oisif. Vous montrez que vous êtes animé de l'esprit de charité, si vous donnez l'aumône en même temps que vous pratiquez le jeûne; mais si vous jeûnez sans rien donner à l'indigent, vous perdez le temps et restez inactif. »

Il sortit encore vers la sixième, puis vers la neuvième heure, et il fit la même chose (Matth. xx, 5); c'est-à-dire le Seigneur se manifesta de plus en plus clairement depuis Abraham jusqu'à Moïse, et ensuite depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ; époques pendant lesquelles il réitéra ses invitations et ses promesses. Enfin il sortit vers la onzième heure, et se manifesta d'une façon beaucoup plus merveilleuse dans la dernière époque qui s'étend depuis l'Incarnation du Sauveur jusqu'à la fin du monde (Ibid. 6). Il en trouva d'autres qui se tenaient là debout, sans s'avancer ni s'humilier; c'étaient les Gentils. Pourquoi, leur dit-il, demeurez-vous ici toute la journée ainsi désœuvrés? En d'autres termes: Pourquoi restez-vous en un état si périlleux, si peu durable et très-nuisible? Parce que la vie est courte, la route longue et la vertu faible, vous devriez marcher pendant que vous avez le temps suffisant, l'occasion favorable, la promesse certaine d'une grande récompense. Vous ne devriez point vous arrêter de la sorte sans profiter à vous-mêmes, ni subvenir à votre prochain, ni résister à vos en-

nemis, ni pourvoir à l'avenir ; car *l'oisiveté enseigne beaucoup de mal* (Eccli. xxxiii, 29). Comme si le Seigneur disait à ces hommes oisifs : Pourquoi négligez-vous si longtemps de travailler à votre salut ? *Ils lui répondirent* (Matth. xx, 7) : *Parce que personne ne nous a engagés à travailler*, c'est-à-dire parce que nul prophète ou docteur n'est venu nous instruire. *Vous aussi, leur dit-il, allez à ma vigne ; c'est-à-dire, vous Gentils, joignez-vous aux Juifs afin d'entrer avec eux dans mon Église.* Il faut pour cela embrasser, confesser et pratiquer la foi, afin de glorifier le Seigneur par vos sentiments, vos paroles et vos œuvres ; car, d'après saint Chrysostôme (loc. cit.), celui qui ne se livre point au travail en cette vie ne s'assoira point en l'autre au banquet céleste ; parce que le jour présent est celui de l'action, tandis que le suivant sera celui du repos et de la rétribution.

Cette parabole s'entend principalement et communément de la vocation à la foi selon les diverses époques du monde ; mais on peut aussi moralement l'entendre de la vocation à la grâce selon les divers âges de la vie pour chaque homme. Ainsi la première heure ou le matin, c'est l'enfance ; la troisième, c'est l'adolescence ; la sixième, la jeunesse ou l'âge viril ; la neuvième, la vieillesse ; et la onzième, la décrépitude. L'homme qui néglige de faire de bonnes œuvres pendant ces divers âges reste oisif pendant tout le jour de la vie présente. En tout temps et à tout âge Dieu appelle les hommes à la grâce et à la gloire, parce qu'il y en a toujours qui réforment leur conduite et méritent la récompense ; car un repentir sincère n'arrive jamais trop tard. — Supposons ici un homme qui s'adresse à lui-même cet avertissement ou ce reproche : Déjà te voilà parvenu à ta neuvième heure, pourquoi restes-tu oisif ? Tu touches maintenant à ta on-

zième heure, pourquoi t'arrêter ? Qu'attends-tu donc encore ? il est temps de travailler à ton salut ; l'homme qui veut servir Dieu sera miséricordieusement admis, même à la dernière heure.

Or, sur le soir, c'est-à-dire lorsque l'ouvrage étant terminé, la fin du monde ou de cette vie fut arrivée, le Maître de la vigne, Dieu le Père, le Seigneur tout-puissant, dit à son intendant, à Jésus-Christ, entre les mains duquel il a remis tout pouvoir (Joan. III, 35) : Appelez les travailleurs et non point les oisifs devant votre tribunal, et donnez-leur le salaire, en commençant par les derniers pour finir par les premiers (Matth. xx, 8). Comme s'il disait : Appelez vos serviteurs du travail au repos, de la tristesse à la joie, de la guerre à la paix. Cette rémunération n'a lieu qu'au soir et non pas dès le matin, pour marquer, dit saint Chrysostôme (loc. cit.), que Dieu rétribue seulement les serviteurs fidèles et persévérants jusqu'à la mort. Quoique la récompense soit distribuée à tous en même temps, comme saint Augustin l'explique (Serm. 9 de Verbis Domini), ceux qui la reçoivent après une heure ou deux de travail sont censés l'obtenir plus tôt que ceux qui ne la reçoivent qu'après plusieurs heures d'attente. Afin de remplir sa promesse, ajoute saint Chrysostôme (Hom. 34 Oper. imp.), le père de famille donna le salaire aux différents ouvriers ; mais il paya d'abord les derniers pour exercer la miséricorde à leur égard, sans toutefois blesser la justice à l'égard des premiers qu'il paya pareillement ensuite. Car le Seigneur, qui doit être juste envers tous, rend à chacun ce qui lui revient ; mais, comme il n'est pas tenu d'être miséricordieux envers tous également, il favorise davantage ceux qu'il lui plaît sans tenir compte de leur rang.

Ainsi, selon l'ordre librement établi par le Maître, les der-

niers venus, comme les premiers, reçurent le denier qui avait été fixé préalablement d'un commun accord (Matth. xx, 9, 10). Ce même salaire donné aux différents ouvriers, comme saint Augustin le fait remarquer (de sacr. Virg. c. 26), c'est la même vie éternelle qui est accordée aux différents Saints, égale pour tous, ni plus longue ni plus courte pour l'un que pour l'autre ; car les bienheureux citoyens du ciel ne se distinguent point entre eux par la durée de leur existence, mais par l'éclat de leurs mérites. Ainsi, quant au fond, la vie éternelle est essentiellement la même pour tous les élus, quoique, dans ses degrés, elle soit accidentellement différente pour chacun, selon ses mérites particuliers. — Les ouvriers reçurent donc tous la même rétribution, bien qu'ils n'eussent pas tous supporté la même fatigue ; c'était pour montrer que nous ne sommes pas sauvés ou justifiés par nos propres œuvres, comme saint Paul l'enseigne (Galat. ii). Le Seigneur, en effet, décerne ses récompenses d'après l'intention et la charité des travailleurs, plutôt que d'après le nombre et la grandeur de leurs travaux ; car il considère principalement pour quel motif et avec quelle ardeur on agit ; en celui qu'elle trouve fervent et bien disposé, sa grâce supplée à ce qui manque sous le rapport du temps et de l'exécution. De là cette confiance qui faisait dire à saint Bernard : « Exagérez vos mérites et vantez vos labeurs autant qu'il vous plaira, *la miséricorde de Dieu vaut encore mieux que des vies employées tout entières à faire le bien* (Ps. LXII, 4) ; car elle m'aide à réparer promptement et amplement ce qu'il y a de défectueux et d'incomplet dans mes œuvres. »

De ce qui précède, concluez qu'une pénitence, quoique tardive, si elle est sincère, ne nous empêche point d'obtenir un entier pardon et même des grâces abondantes. Mais en voyant les derniers venus récompensés autant que les pre-

miers, n'allez pas follement différer votre conversion jusqu'à la onzième heure et jusqu'au dernier moment. Craignez plutôt qu'étant alors enchaîné par de coupables habitudes, votre cœur impénitent ne devienne incapable de recevoir la rémission de ses fautes invétérées ; ou que, si vous êtes vraiment contrit, vous ne soyez contraint d'expier vos nombreux péchés par des peines très-graves sur la terre ou dans le purgatoire. Si néanmoins vous avez retardé votre amendement jusqu'à la onzième heure, alors ne vous abandonnez pas à la paresse, mais armez-vous de courage ; car il ne vous reste que peu de temps pour éviter le péril imminent de la damnation éternelle. Dans la vieillesse, comme le fait observer Cicéron (I de Offic.), le corps ne peut supporter de pénibles travaux, mais l'âme doit redoubler ses vertueux efforts ; car rien de plus funeste pour les vieillards que de tomber dans la torpeur et l'apathie.

En recevant leur salaire, les premiers ne laissaient pas de murmurer contre le Père de famille : *Ces derniers, disaient-ils, n'ont travaillé qu'une heure et vous les avez rétribués autant que nous autres qui avons porté le poids de la journée ainsi que de la chaleur* (Matth. xx, 11, 12). Les Gentils et les pécheurs tardivement ramenés vers le Sauveur, comme aussi les martyrs et les justes prématurément moissonnés par la mort, n'ont travaillé que peu de temps dans la vigne du Seigneur ou dans l'Église catholique ; mais ils ont compensé la brièveté du temps par le dévouement de la volonté qui leur a valu une participation plus spéciale aux mérites infinis du divin Rédempteur. Voilà pourquoi ils ont obtenu la même récompense que les autres serviteurs qui, pendant longtemps, avaient accompli les préceptes onéreux de la Loi ou de la morale, et avaient surmonté les périlleuses ardeurs de la tentation, en résistant

aux attaques du démon, aux séductions du monde et aux attraites de la concupiscence. — Remarquons à cette occasion deux sortes de murmures tout opposés : les uns sont des plaintes causées par le mécontentement, la haine et la jalousie ; tels furent les murmures odieux des Juifs à l'égard des Gentils appelés comme eux à la foi et au ciel : les autres sont des applaudissements excités par la joie, l'étonnement et l'admiration ; tels sont les murmures approbateurs des Saints à l'égard de leurs collègues particulièrement favorisés de la grâce ou de la gloire. En voyant les nouveaux convertis traités comme les anciens serviteurs de Dieu, les élus sont agréablement surpris d'en reconnaître parmi leurs rangs plusieurs qui ont acquis d'un seul coup et presque sans effort la couronne d'immortalité ; s'ils murmurent alors, ce n'est pas assurément pour blâmer et critiquer, mais au contraire pour bénir et louer la libéralité du Seigneur envers leurs frères privilégiés. C'est de la sorte que l'apôtre saint Pierre a pu murmurer en voyant le bon larron parvenir avant lui au royaume céleste.

Le Maître, répondant à l'un des travailleurs, dit en sa personne à tous les autres qui avaient pris le même sujet de murmurer (Matth. xx, 13) : *Mon ami, je ne te fais point de tort ; car en accordant une pure grâce à quelqu'un, je ne cause point en cela même d'injustice à quelqu'autre. N'es-tu pas convenu avec moi dès le commencement d'un denier pour salaire ? Prends ce qui te revient ; je suis prêt à te récompenser selon ton mérite ; puis va* (Ibid. 14), *prends part à la joie de ton Maître* (Matth. xxv, 21). *Or je veux donner à ce dernier autant qu'à toi ; ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux ?* Comme si Dieu lui-même, qui parle ici, ajoutait : Oui, sans doute ; car ma volonté sou-

veraine est toujours droite, et ce que jé veux est non-seulement licite, mais encore très-libéral. *Pourquoi donc ton œil n'est-il pas bienveillant comme je le suis*, moi que la bonté porte par nature à communiquer mes biens avec abondance (Ibid. 15) ? En se faisant ainsi connaître lui-même plus parfaitement à ses fidèles serviteurs, Dieu leur apprend à mieux apprécier les libéralités gratuites dont la vue causait leur étonnement, parce qu'ils considéraient plutôt sa justice que sa miséricorde infinie. Saint Grégoire dit à ce propos (Hom. 19 in Evang.) : Il y a folie à s'élever contre la bonté de Dieu ; s'il ne donnait pas ce qui est dû, on pourrait se plaindre ; mais on ne peut le faire, s'il donne ce qui n'est point dû. Saint Chrysostôme dit aussi : On ne saurait se plaindre justement de celui dont les faveurs dépassent nos désirs (Hom. 34 Oper. imp.).

Jésus conclut la parabole en ces termes (Matth. xx, 16 : *Ainsi ceux qui étaient les derniers seront les premiers, et ceux qui étaient les premiers seront les derniers* ; en sorte que le temps de la vocation ou du travail n'établira point une différence de mérite ou de rétribution pour les uns et les autres. Souvent en effet ceux qui se convertissent à la dernière heure sont récompensés plus tôt que ceux qui servent le Seigneur dès la première heure, mais qui meurent plus tard que les autres. Souvent aussi ceux qui viennent à la pénitence après les autres les dépassent bientôt par la ferveur ; car ils font comme les voyageurs attardés qui ont coutume de hâter leur marche pour regagner le temps perdu. On peut encore donner à la maxime précédente les explications suivantes : Les derniers à leurs propres yeux sont les premiers aux yeux du Seigneur, et réciproquement ; ou bien : Les derniers au jugement des hommes sont fréquemment les premiers au jugement de

Dieu qui ne consulte pas les apparences des sens, mais qui considère le fond du cœur. Si, dans cette parabole, les différents ouvriers ont reçu chacun leur denier, n'allez pas conclure que dans la réalité tous les Chrétiens soient sauvés; car le Sauveur ajoute immédiatement cette terrible sentence : *Beaucoup, en effet, sont appelés à différentes heures, à la première, à la troisième, à la sixième, à la neuvième et à la dernière, pour embrasser la foi et acquérir quelque mérite, mais parmi ce grand nombre peu sont élus, pour posséder la récompense de la béatitude et la gloire du ciel. Beaucoup sont membres de l'Église militante, et ne feront jamais partie de l'Église triomphante, comme l'enseigne saint Grégoire (Hom. 19). Cette triste vérité a été figurée dans le peuple hébreu, dont une immense multitude partit de l'Égypte pour habiter la Terre promise qu'un petit nombre seulement parvint à occuper. Pareillement, entre plusieurs mille soldats qu'il avait convoqués au combat, Gédéon en choisit seulement trois cents qu'il emmena avec lui, selon l'ordre du Seigneur. Or, s'il y a peu d'hommes sauvés, c'est que, comme le divin Maître l'a déclaré précédemment (Matth. vii, 13, 14) : *Large est la porte, et spacieuse est la voie qui conduit à la perdition ; aussi beaucoup passent par là. Mais au contraire, qu'elle est petite cette porte, qu'elle est étroite cette voie qui conduit à la vie ; et combien peu la trouvent !**

Dieu nous appelle à deux choses toutes différentes : au travail pendant la vie présente, au repos dans la vie future. Il faut, par conséquent que quiconque désire se reposer un jour ne refuse pas de travailler maintenant ; car ceux qui remplissent fidèlement leur tâche pour Dieu obtiendront heureusement de lui leur récompense, lorsqu'ils l'entendront prononcer ces paroles consolantes (Matth. xi, 28) :

*Venez à moi, vous tous qui êtes accablés de peines et de fatigues, et je vous restaurerai. La récompense sera d'autant plus considérable que le labeur aura été plus grand: Chacun recevra le salaire qui lui convient, comme l'Apôtre l'atteste (I Cor. III, 8). Nous savons que nous sommes tous appelés, mais nous ignorons si nous serons élus; c'est pourquoi nous devons être d'autant plus empressés à faire le bien que nous sommes certains de connaître notre vocation. « Deux choses doivent surtout attirer notre attention, dit saint Grégoire (loc. cit.) : en premier lieu, que nul ne présume trop de lui-même; car bien qu'il soit appelé à la foi chrétienne, tout homme ignore s'il est digne du bonheur éternel. En second lieu, que personne ne désespère absolument de son prochain, bien qu'il le voie plongé dans l'abîme du vice; car aucun mortel n'a pénétré dans le trésor de la miséricorde divine. Si nous voyons ce qu'est aujourd'hui tel pécheur, nous ne savons pas ce qu'il sera demain. Souvent, en effet, celui que nous paraissions précéder dans la voie de la justice ne tarde pas à nous dépasser par l'activité de son zèle; et demain nous pourrions à peine suivre celui que nous semblons devancer aujourd'hui. » Selon saint Chrysostôme (Hom. 6 in Matth.), cette parabole est destinée à prévenir le découragement et à provoquer l'ardeur de ceux qui commencent tard leur conversion; elle montre que, pendant le cours de notre pèlerinage ici-bas, il n'est point de pénitence si tardive, qui, par le progrès de sa ferveur, ne puisse surpasser en mérite toute autre pénitence plus ancienne qui n'a pas été continuée avec autant de ferveur. Il ne reste donc au pécheur aucun sujet de se désespérer ou de s'excuser, puisque Dieu ne refuse point de l'accueillir favorablement à tout âge et à toute heure: *En quelque temps qu'il se convertisse et se repente, le pécheur sera**

sauvé et ne sera point condamné, dit Ezéchiel (xviii, 21).

Parceque nous ne savons ni à quel âge ni à quelle heure le Seigneur nous appellera, soyons toujours disposés à faire le bien, de peur que, si nous ne voulons pas le pratiquer quand nous le pouvons, nous ne commençons à le vouloir quand nous ne le pourrons plus. Vivons chaque jour comme si nous devions mourir au jour présent, de cette manière nous pourrons attendre avec sécurité notre dernier moment. Un ancien philosophe dit à ce sujet (Senec. Epist. 23) : « Nous devons régler chaque jour comme s'il devait être témoin de notre suprême agonie et mettre un terme à notre carrière ici-bas. Celui-là est heureux et tranquille possesseur de lui-même qui voit venir le lendemain sans crainte ni impatience. Entre autres travers, l'insensé a cela de particulier qu'il vit toujours comme s'il commençait actuellement. Quoi de plus honteux pour un vieillard que de se conduire comme un enfant ? Mais, au contraire, quoi de plus beau que de rendre sa vie parfaite avant de la voir tranchée, en sorte qu'on puisse passer le reste de ses jours sans appréhension de l'avenir ? » A ces réflexions judicieuses de Sénèque, ajoutons que le souvenir habituel de la mort est un frein puissant pour réprimer notre penchant au mal ; de là cette maxime salutaire du Sage : *Dans toutes vos actions, rappelez-vous vos fins dernières, et vous ne pécherez jamais* (Eccli. vii, 40.) Selon saint Grégoire (Moral. c. 31), point de remède plus efficace pour dompter les passions de la chair, que de penser à la dissolution des corps. D'après saint Bernard, un excellent moyen de conversion parfaite, c'est de se représenter notre trépas imminent. Il importe beaucoup aussi, pour sortir de notre langueur et de notre paresse, de considérer le divin Modèle et ses généreux imitateurs ; nous y verrons des exemples admirables qui nous animeront

d'une sainte émulation, afin de progresser dans la vie spirituelle.

Prière.

Seigneur Jésus, souverain père de famille, vous m'avez loué de grand matin pour travailler à votre vigne ; car dès ma première jeunesse vous avez daigné m'appeler à la foi chrétienne et à votre service spécial, et vous êtes convenu de me donner le denier de la vie éternelle comme salaire d'une vie laborieuse. Mais, hélas ! misérable que je suis, je suis resté oisif toute la journée ; car jusqu'à présent j'ai négligé de remplir ma tâche. Puisque vous êtes un Maître miséricordieux et débonnaire, faites que du moins, à cette onzième heure de mon existence, je revienne à résipiscence et que je produise les dignes fruits d'une pénitence salutaire, pour mériter et obtenir de vous quelque petite récompense. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XV

L'INTENDANT INFIDÈLE, MAIS PRUDENT.

Luc. XVI, 1-12.

Jésus ensuite tira d'un fait réel la parabole de l'intendant infidèle qu'on avait accusé, auprès de son maître, d'avoir dissipé ses biens. Cette parabole, ainsi que la précédente, était adressée spécialement aux disciples du Seigneur ; parce que le soin de l'administration et le péril de la respon-

sabilité incombent surtout aux supérieurs ou dignitaires ecclésiastiques. L'intendant dont il s'agit ici était comme un dispensateur ou économiste chargé de veiller sur tous les biens et de pourvoir à tous les besoins d'une maison ou d'une famille. Craignant d'être destitué de son emploi et réduit à l'indigence, il fit grâce secrètement aux débiteurs de son maître, afin que la reconnaissance les disposât à le recevoir chez eux dans son malheur. *L'homme riche qui avait un intendant*, c'est, dans le sens figuré, Jésus-Christ lui-même, Dieu fait homme pour nous, lequel possède toutes les richesses de l'univers. Il a sur la terre trois sortes d'intendants ou administrateurs, savoir : le prélat, pour les choses spirituelles ; le prince, pour les choses temporelles ; et chaque Chrétien, pour les unes et les autres. Ce souverain Seigneur, effectivement, a confié à tous les hommes un triple domaine dont ils doivent dispenser prudemment tous les revenus. Le premier domaine est le monde, et ses fruits sont les biens temporels que nous devons garder, pour qu'ils ne tombent pas au pouvoir des méchants, mais qu'ils passent aux mains des serviteurs de Dieu. Le second domaine est notre propre corps sur lequel nous devons veiller, de peur que la mort ne pénètre jusqu'à l'âme par la porte des sens ; ses biens sont, par exemple, la force et la santé que nous devons employer au service et à la gloire de Dieu. Le troisième domaine est notre âme elle-même, que nous devons garantir des mauvaises pensées, et dont nous devons diriger toutes les facultés vers la connaissance, l'amour et l'honneur de Dieu.

L'intendant accusé auprès de son maître d'avoir mal géré ses domaines, c'est l'homme que le remords de sa conscience, le scandale de sa conduite et le témoignage de son Ange gardien dénoncent au souverain Seigneur, pour avoir

abusé de ses biens, c'est-à-dire pour avoir dépensé sa fortune en choses illicites et superflues, prostitué son corps à des délectations grossières et souillé son âme d'affections impures. Ces différents biens sont en même temps à Dieu auquel tout appartient et à l'homme auquel ils profitent (Luc. xvi, 1). *Or, le maître qui mande son intendant, c'est Dieu qui rappelle l'homme à lui-même, soit par des inspirations intérieures ou des prédications extérieures, soit par des bienfaits éclatants ou divers châtiments, soit enfin par la menace terrible de la damnation éternelle. Et il lui dit, en le corrigeant et l'avertissant dès cette vie : Qu'entends-je dire de toi, dispensateur de mes biens ? Rends compte de ton administration, et avant de mourir pense à régler tes actions ; car il faut que ce compte soit rendu en cette vie ou dans l'autre. Mais après ta mort, tu ne pourras plus exercer d'administration ou accomplir quelque bonne œuvre. Dès lors, en effet, nul ne pourra satisfaire à la justice de Dieu avec les biens de la fortune, du corps ou de l'âme, par le moyen de l'aumône, du jeûne ou de la prière (Ibid. 2).*

Les trois paroles que le Seigneur adresse ici au pécheur doivent nous faire trembler, de sorte que, si elles étaient toujours présentes à notre esprit, nous ne pécherions jamais. — La première est une sévère réprimande, exprimée en ces termes : *Qu'entends-je dire à ton sujet ?* Toi que j'ai comblé de grâces précieuses et prévenu d'abondantes bénédictions, serais-tu devenu le dissipateur des trésors, dont je t'avais établi le dispensateur ? *Qu'entends-je en effet ?* Un cri s'élève de la terre pour te reprocher des crimes horribles, des vices invétérés ; on t'accuse d'avoir dilapidé de grands biens, parce que tu as mal usé de ta fortune, prostitué ton corps et souillé ton âme. — La seconde parole est une sommation redoutable ainsi conçue : *Rends compte de ton administra-*

tion. Pour l'homme qui se sent coupable, quelle angoisse et quel tourment de voir sa conduite passée soumise à une rigoureuse discussion ! Or telle sera l'effrayante condition à laquelle nous serons réduits, quand Jésus-Christ viendra nous demander raison de nos sentiments même les plus secrets, de nos discours oiseux, et de toutes nos actions. Alors seront brisés les sceaux des livres célestes ; alors sera ouvert le livre de notre conscience dans lequel est inscrit tout ce que nous avons pensé, dit ou fait ; alors notre vie entière sera publiquement dévoilée et tout sera soigneusement examiné. — La troisième parole est une sentence douloureuse signifiée par les mots suivants : *Dorénavant tu ne pourras plus exercer d'administration*. En effet, dans la vie future, l'homme n'a plus de domaine à exploiter, en sorte qu'il devient incapable de mériter ou démeriter. L'âme éprouve donc un regret amer, lorsque, à l'approche de la mort, elle s'entend dire : Tu ne pourras rien faire valoir désormais. C'est alors qu'elle n'hésiterait pas à donner le monde entier afin d'obtenir une heure pour faire pénitence et accomplir quelque bien ; mais ce court moment de sursis ne lui sera pas accordé, parce que le temps est arrivé de rendre compte et non pas de remplir quelque fonction. N'oublions pas cette triple parole du souverain Juge, et pour ne pas subir une condamnation éternelle, efforçons-nous de le calmer avant de comparaître devant son tribunal redoutable.

Craignant d'être traîné par la mort au jugement de Dieu pour rendre compte de sa conduite, *l'intendant se dit à lui-même* ; il se parle et se consulte, car il est abandonné à sa seule prudence, parce qu'il ne trouve point d'amis pour lui donner conseil : *Que faire ? mon Maître va m'ôter l'administration*, et m'enlever le soin de tous ses domaines ;

je suis sur le point de perdre tout, fortune, corps et âme (Luc. xvi, 3). Il arrive souvent ainsi que l'appréhension de la mort ramène les hommes au repentir de leurs anciennes infidélités et à la considération de leurs destinées éternelles. A l'exemple de Job, le pécheur doit toujours se demander : *Quand Dieu se lèvera pour me juger, que ferai-je? et lorsqu'il m'interrogera, que lui répondrai-je* (Job. xxxi, 14)? Sachant bien que, pour se disculper devant le Juge suprême, des discours persuasifs ne suffisent pas, mais qu'il faut des actes vertueux, l'intendant se demande donc : *Que ferai-je?* et non simplement, *que dirai-je?* *Je ne puis bêcher la terre et j'ai honte de mendier*; c'est-à-dire, je ne saurais, par mon propre travail et par une dure pénitence, expier ma vie coupable et mériter la vie bienheureuse; en outre, je rougirais de m'abaisser à d'humbles prières et à de fréquentes supplications pour réclamer des secours spirituels, au lieu d'employer mes biens temporels. Néanmoins, afin d'éviter la damnation éternelle il est encore temps d'agir, mais bientôt il sera trop tard; car après la mort l'âme ne peut rien faire pour son salut. En effet, selon saint Chrysostôme, la vie présente nous est donnée pour accomplir la loi divine et la vie future pour jouir de la récompense céleste. Si donc nous n'exerçons aucune bonne œuvre en ce monde, nous attendons vainement quelque consolation en l'autre. Le bonheur que nous ne cherchons pas à mériter par nos efforts personnels, n'espérons pas l'obtenir par les suffrages étrangers que nous sollicitons : témoin les vierges folles qui demandèrent, sans succès, de l'huile aux vierges sages; témoin le mauvais riche qui, malgré ses instances, ne reçut pas une seule goutte d'eau.

Je sais bien ce que je ferai, ajouta l'intendant (Luc. xvi, 4). Avant qu'une sentence de mort ne m'enlève la charge de

mon administration, je remettrai aux débiteurs de mon maître une partie de leurs dettes, en leur distribuant une partie de ses biens, *afin que, quand je serai dépouillé de mes fonctions*, c'est-à-dire privé de la vie temporelle, *ils m'admettent dans leurs demeures* et m'introduisent dans la vie éternelle par leurs suffrages et leurs mérites; de cette manière je ne serai point contraint de cultiver la terre ou de demander l'aumône inutilement. Au ciel, en effet, comme le Sauveur l'a déclaré, *il y a de nombreuses demeures*, à cause des divers degrés de récompense (Joan. xiv, 2). Dans ces demeures nul ne peut entrer que par la porte de la miséricorde spirituelle ou corporelle; c'est ce que signifiaient les deux petites portes que Salomon fit construire en bois d'olivier, à l'entrée du Saint des saints; car l'huile que produit l'olivier est le symbole de la miséricorde. Remarquons aussi que ces demeures célestes appartiennent aux pauvres à qui elles sont données, d'après cette parole du Sauveur : *Le royaume des cieux est le partage des pauvres selon l'esprit* (Matth. v, 3). Si donc les riches veulent acquérir ce royaume, ils doivent l'acheter aux pauvres qui en sont les véritables possesseurs; car tandis que les habitations des riches sont sur la terre, celles des pauvres sont dans le ciel. Que les riches accueillent donc volontiers les pauvres dans leurs maisons d'ici-bas, afin que les pauvres à leur tour les admettent dans leurs maisons d'en-haut. De là le mot de saint Augustin : Donnez la terre et vous recevrez le ciel.

Rappelons-nous à ce sujet que l'homme doit employer à l'honneur de son divin Maître les fruits différents des trois domaines confiés à sa garde. En effet, il doit appliquer son corps aux jeûnes, aux veilles et à d'autres travaux de pénitence ou de zèle, en sorte qu'il fasse un saint usage des avantages physiques, comme sont la santé, la force et la

beauté. Mais si, à l'exemple de l'intendant qui disait : *Je ne saurais cultiver la terre*, quelqu'un ne peut soutenir les fatigues matérielles, il doit du moins appliquer les facultés de son âme, l'amour, l'intelligence et la mémoire, à la pratique de l'oraison, à la méditation de la loi divine et au pardon de tous ses ennemis, afin de suppléer par des exercices spirituels aux austérités corporelles qui lui manquent. De plus, si, comme l'intendant qui ajoutait : *J'ai honte de mendier*, il éprouve de la répugnance pour prier parce qu'il ne sait point le faire ou pour autre raison, il ne lui reste qu'à distribuer en aumônes les biens de sa fortune pour compenser le tribut de l'âme et du corps qu'il ne peut acquitter. Ainsi le jeûne qui sacrifie les biens du corps, la prière qui offre les biens de l'âme, et l'aumône qui donne les biens de la fortune, telles sont les œuvres principales de pénitence, de religion et de charité qui nous procurent la vie éternelle.

L'intendant fit donc venir chacun des débiteurs de son Seigneur (Luc. xvi, 5 et seq.). Comme les religieux et les pauvres, quelque justes qu'ils soient, sont aussi les débiteurs de Dieu, il pratiqua la miséricorde envers eux au moyen des biens temporels qui lui étaient confiés, en leur donnant l'huile et le froment, c'est-à-dire en compatissant à leurs maux et en subvenant à leurs besoins. Faisons de même, puisque cette parabole a été proposée pour nous servir d'exemple : donnons aux affligés et aux indigents l'huile de la compassion intérieure et le froment de l'assistance extérieure ; car nous ne sommes point les maîtres mais les dispensateurs des biens que Dieu nous a chargés de communiquer à nos semblables. En faisant aux créanciers une remise plus considérable d'huile que de froment, l'intendant signifiait que nous devons compatir par affection plus encore que nous ne pouvons prêter assistance aux misères du pro-

chain. Aussi, ce serviteur bien qu'infidèle fut loué par son propre maître, non pas de la fraude qu'il avait commise, mais de la prudence qu'il avait montrée au point de vue mondain, en se préparant des amis pour le temps de la disgrâce prochaine ; car la prévoyance est un effet de la prudence. Il avait agi d'une manière adroite pour son intérêt temporel, quoique d'une façon inique envers son maître particulier. Les riches du monde méritent également d'être loués, non pas de ce que, par une funeste illusion, ils se livrent à des actes illicites ; mais de ce que, par une sage conversion, ils appliquent leurs biens à des œuvres pies, afin de se ménager des ressources pour l'éternité ; car la miséricorde est la seule compagne qui reste à l'homme après la mort, comme le dit saint Ambroise.

L'intendant semble avoir été applaudi non-seulement par son maître particulier, mais encore par le souverain Maître de l'univers qui le proposa comme exemple à ses disciples, en ajoutant (Luc. xvi, 8) : *Ainsi donc les enfants de ce siècle* ou les partisans du monde *sont plus habiles dans leurs affaires temporelles*, pour lesquelles il leur semble être nés, *que les enfants de la lumière* ou les serviteurs de Dieu dans les affaires spirituelles. Les premiers se montrent plus ingénieux et plus ardents pour le mal que les seconds pour le bien ; car c'est à peine si quelques hommes déploient autant d'industrie et d'activité pour acquérir les biens célestes et permanents que beaucoup d'autres pour obtenir des biens terrestres et passagers. Afin de posséder quelque temps ces dernières richesses, on veille, on travaille, on se prive, on se préoccupe nuit et jour ; et on ne se lasse point de les accumuler par tous les moyens possibles. Mais, comme le chat et le hibou se dirigent mieux dans la nuit que l'homme, ainsi les mondains ont les yeux plus clairvoyants pour sa-

atisfaire leurs passions que les justes pour pratiquer les vertus. Que ceux-ci rougissent donc d'être surpassés de la sorte par ceux-là ; l'intendant leur est présenté comme modèle, pour qu'ils imitent non point son infidélité et sa fraude, mais sa prévoyance et sa prudence. Le Vénérable Bède dit à ce propos (in cap. xvi Luc.) : « Que les enfants du siècle apprennent à mépriser comme une folie réelle leur prétendue sagesse, d'après le jugement infaillible qu'en a porté le Verbe divin ; car il ne les déclare pas *prudents* en vérité, mais simplement *en leur genre (in generatione sua)*. Aussi, il a prononcé contre eux ce terrible anathème par l'organe de son Prophète (Is. v, 21) : *Malheur à vous qui croyez être sages et qui vous regardez comme prudents !* En outre, lorsqu'il appelle *enfants de la lumière* les zélateurs de la vie éternelle, il dénonce par là même comme *enfants de ténèbres* les amateurs de la vie présente qui sont intelligents pour faire le mal, mais qui ne savent pas faire le bien. Les uns sont nommés *enfants de la lumière* et les autres *enfants de ce siècle*, d'après l'usage propre aux anciens Juifs de qualifier les différents hommes comme fils de ceux auxquels ils appartiennent par quelque titre. » Ainsi parle le Vénérable Bède. « Malheur à nous ! ajoute saint Jérôme (ad Hebidium) : nous sommes de feu pour les choses de la terre, et de glace pour celles de l'éternité ; les plus petites choses excitent en nous de vifs transports, tandis que les plus grandes ne trouvent en nous qu'une paresseuse indifférence ; nous ne cessons de rechercher ce qui doit promptement finir, au lieu que nous dédaignons et que nous négligeons follement les biens célestes et les honneurs immortels. »

Distinguons ici une triple sagesse, selon qu'elle est charnelle, mondaine ou divine. — La première toute charnelle est très-nuisible ; telle est celle des avarés pour amasser des

trésors, celle des orgueilleux pour conquérir des honneurs et celle des voluptueux pour jouir des délices. *Une pareille sagesse ne vient pas d'en haut*, dit saint Jacques (III, 15) ; *car elle est terrestre* dans les avarés, *animale* dans les voluptueux *et diabolique* dans les orgueilleux. Relativement à cette espèce de sagesse, *les enfants du siècle sont plus prudents que les enfants de la lumière* ; car ceux-ci la détestent et la fuient avec soin. — Une seconde sagesse, qui est mondaine et superflue, s'occupe de choses qui n'importent pas au salut ; telle est celle des philosophes, des physiciens et des légistes. A l'égard de cette sagesse, *souvent les enfants du siècle sont plus prudents que les enfants de la lumière* ; car les hommes spirituels ne se passionnent point pour des sciences semblables. — Une troisième sagesse qui est divine et nécessaire s'applique aux choses qui intéressent le salut ; elle consiste dans une connaissance véritable de Dieu et du bien. Par rapport à cette sagesse sublime, les enfants de la lumière sont plus prudents que les enfants de ce siècle ; bien plus, dans les choses surnaturelles, les enfants de ce siècle paraissent être comme des aveugles et des insensés, au lieu que les enfants de la lumière sont très-clairvoyants et intelligents.

Pendant cette vie, on ne peut pas toujours distinguer par des marques évidentes quels sont les enfants de ce siècle et ceux de la lumière ; mais on peut du moins les reconnaître d'après deux conjectures. — D'abord quant aux enfants de ce siècle, une première conjecture se tire de ce que communément le fils a les inclinations et les habitudes de son père ; lors donc qu'une personne est toute mondaine et portée vers les choses du siècle, c'est un signe qu'elle doit être comptée parmi les enfants du siècle. Une seconde conjecture se prend de ce que le fils emploie les armes de son père ; ainsi celui

qui fait servir à son usage les armes du monde, savoir : l'orgueil, l'avarice, l'intempérance et la luxure, paraît avoir le monde pour père. — Quant aux enfants de Dieu, au contraire, une première conjecture pour les discerner se fonde sur ce qu'ils n'admettent rien dans leur cœur qui soit contraire à Dieu, et qu'ils reçoivent ses différentes visites avec un dévouement parfait, soit qu'il les comble de consolations ou qu'il les éprouve par des châtimens. Une seconde conjecture vient de ce que les petits des oiseaux mangent volontiers les aliments dont usent ordinairement leurs pères, et de ce qu'ils préfèrent cette pâture à toute autre ; de même aussi les enfants de Dieu goûtent volontiers et savourent avec délices les choses célestes qui ont été la nourriture de Jésus-Christ, et à son imitation, ils s'appliquent constamment à accomplir la volonté divine.

D'après l'exemple proposé dans la parabole de l'intendant prudent, Notre-Seigneur conclut comme à plus forte raison (Luc. xvi, 9) : *Et moi je vous dis : Dans votre plus grand intérêt spirituel, faites-vous des amis avec les richesses d'iniquité* qui sont les biens temporels ; afin que, quand vous manquerez de mérites propres au sortir de la vie présente, *ils vous reçoivent dans les demeures éternelles*, en obtenant de Dieu par leurs mérites abondants et leurs puissans suffrages que vous soyez admis à la vie bienheureuse. Le Prophète royal soupirait après ces demeures célestes quand il s'écriait dans l'extase de l'admiration : *Que vos tabernacles sont aimables, ô Seigneur des armées !* (Psal. lxxxiii, 1). Jésus-Christ semble donc dire : Si, malgré son infidélité et sa fraude, l'intendant est loué d'avoir songé à l'avenir, combien plus ne mériterez-vous pas d'être loués si vous pourvoyez à votre salut par des moyens justes et légitimes ? Par conséquent, ajoute saint Grégoire (Moral. lib. 21, c. 14),

puisque nous pouvons obtenir l'entrée du ciel en nous conciliant l'amitié des pauvres, nous devons penser que leur faire l'aumône, c'est plutôt offrir des présents à des protecteurs que concéder des secours à des indigents.

Les richesses sont ici désignées dans l'Évangile par le mot syriaque *mammona* qui signifie *argent* ; et comme Satan les emploie à séduire les hommes, lui-même est nommé quelquefois *Mammon*. Or quel est *cet argent d'iniquité* dont parle le Seigneur ? Ce ne sont pas les biens acquis injustement ; car le Seigneur n'a pas commandé d'en faire l'aumône, puisqu'on ne peut jamais en user légitimement pour de bonnes œuvres même, et que l'on doit non pas les distribuer aux pauvres, mais les restituer à leurs maîtres. On pourrait cependant faire l'aumône des biens illicitement acquis, c'est-à-dire obtenus par quelque motif ou par quelque acte mauvais, comme serait le travail du dimanche, s'ils avaient été librement donnés par leurs possesseurs légitimes. Quoique soi-même on ne les ait pas mal acquises, les richesses sont cependant appelées *argent d'iniquité* pour plusieurs raisons. En effet, 1° elles sont fausses, parce qu'elles trompent ; elles ne sont point véritables, car elles ne procurent point ce qu'elles promettent : ainsi, elles promettent la sécurité, le contentement et la stabilité pour ceux qui les possèdent, tandis qu'elles les rendent au contraire plus inquiets, plus insatiables, et plus inconstants. 2° Elles sont surtout désirées et recherchées par les méchants qui mettent en elles leur espoir et leur confiance. 3° Le démon se sert des richesses pour tenter les hommes par la cupidité, afin de les porter à l'avarice qui est une sorte d'idolâtrie, comme saint Paul le déclare (Ephes. v, 5). 4° Elles sont la cause et l'instrument de mille iniquités, parce qu'elles font commettre de nombreuses injustices, et qu'on les fait

servir à beaucoup d'usages illicites et superflus. 5° Souvent elles ont été mal acquises par les devanciers, sans même qu'on le sache ; car, parmi la foule de ceux auxquels on succède, il n'est guère possible qu'au moins quelqu'un d'entre eux n'ait usurpé quelque bien d'autrui ; de là ce dicton populaire cité par saint Jérôme : 'Tout riche est possesseur injuste ou héritier d'une personne injuste. 6° Les richesses sont réparties avec beaucoup d'inégalité : ceux-ci nagent dans l'opulence, tandis que ceux-là croupissent dans l'indigence ; les uns jouissent d'une aisance honnête, pendant que les autres ont à peine le strict nécessaire. 7° Les richesses enfin sont injustement gardées, lorsqu'après avoir pourvu à nos propres besoins, nous ne pourvoyons pas à ceux du prochain que nous devons cependant aimer comme nous-mêmes.

Recevons les pauvres dans nos demeures sur la terre, et ils nous recevront dans les leurs au ciel. Saint Augustin dit à ce propos (Lib. 50, Hom. 14) : « Dieu a distribué ses différents biens à deux espèces d'hommes ; aux riches il a donné ceux de la terre et aux pauvres ceux du ciel. Mais, comme il veut sauver tous les hommes, il a réglé que les riches admettraient les pauvres dans leur héritage, et qu'en retour ces derniers introduiraient les premiers dans leur royaume, de façon que les uns et les autres se procureraient mutuellement des places. Si tous les pauvres ne peuvent pas eux-mêmes nous recevoir au ciel en vertu de nos largesses, les Anges et les Saints ne manqueront de nous recevoir en considération des indigents ; car l'aumône que nous faisons à ces derniers nous obtient la faveur de toutes les célestes hiérarchies. Quoiqu'il soit bon d'assister de préférence les pauvres vertueux, celui qui néanmoins secourt un pécheur, en considérant l'homme et non point le coupable, sera récompensé comme s'il secourait un

juste, parce que la charité aime le pauvre, non point à cause de sa faute mais à cause de sa nature. Toutefois, que personne ne demande et ne reçoive l'aumône sans examiner s'il en a vraiment besoin ; car autrement, s'il l'acceptait, il commettrait un vol. Appliquons-nous de plus en plus aux œuvres de miséricorde qui nous procurent de si grands biens pour cette vie et pour l'autre. » « Je ne me souviens pas, dit saint Jérôme (ad Nepotian.), qu'un homme soit mort misérablement après avoir pris plaisir à exercer la miséricorde envers les malheureux ; car, comme il a de nombreux intercesseurs, il est impossible que tant de prières ne soient pas exaucées. » Saint Léon ajoute (Serm. de Eleemosyna) : « Tout ce que nous dépensons, pour nourrir les indigents, soulager les malades, délivrer les captifs, et accomplir d'autres bonnes œuvres, loin de diminuer notre avoir, ne sert qu'à l'augmenter. Dieu ne laisse jamais perdre ce que la générosité chrétienne consent à sacrifier pour assister le prochain ; car ce que nous donnons à nos semblables nous profite à nous-mêmes, et l'aumône nous mérite une récompense, selon cette promesse du Sauveur : *Bienheureux ceux qui exercent la miséricorde envers les autres, parce qu'ils l'obtiendront pour eux-mêmes* (Matth. v, 7). Les bonnes œuvres qu'on aura accomplies feront oublier les péchés qu'on avait commis. » Mais le religieux, comme aussi quiconque n'a pas le moyen de faire matériellement l'aumône, peut en faire spirituellement une très-agréable au Seigneur, s'il en forme le désir dans son cœur, ou s'il pardonne au prochain les injures qu'il a essuyées de sa part, ou encore s'il compatit sincèrement au malheur d'autrui.

Ainsi, qui que vous soyez, religieux, clerc ou laïque, de votre vivant pensez à la manière dont vous devez agir, afin que vous puissiez répondre convenablement au souverain

Seigneur, lorsqu'au jour du jugement il vous adressera cette dernière sommation : *Rendez compte de votre administration*. Nous sommes, en effet, les administrateurs et non les maîtres des biens temporels et spirituels qui nous ont été confiés afin de pourvoir aux nécessités du prochain ; et par conséquent, si nous ne subvenons pas à ses besoins, nous sommes détenteurs de ses biens. « Il est une fausse opinion communément répandue qui accroît le nombre des crimes en diminuant celui des bonnes actions, dit saint Chrysostôme : c'est de nous regarder comme les propriétaires de toutes les choses que nous possédons pour notre usage en cette vie ; aussi, nous prétendons en disposer librement comme si elles nous appartenaient exclusivement. Mais le contraire est la vérité : nous ne sommes pas établis dans la vie présente comme des maîtres dans leur propre demeure, mais plutôt comme des hôtes et des voyageurs ; car nous sommes conduits où nous ne voulons pas, et où nous ne pensons pas ; et tel est riche maintenant qui bientôt sera pauvre. Donc, qui que vous soyez, sachez que vous n'êtes que le dispensateur de biens étrangers et que vous n'avez que le droit d'usage passager. Bannissez donc de votre cœur le faste et l'orgueil d'un maître, pour prendre les sentiments plus humbles et les habitudes plus modestes d'un simple administrateur. »

Faites aussi attention à cette seconde parole qui vous sera adressée : *Désormais vous ne pourrez plus administrer* ou agir. Chaque jour, dit encore saint Chrysostôme, le Seigneur nous fait entendre une pareille sentence par les morts subites dont il nous rend témoins ; car il nous montre des hommes bien portants à midi qui avant le soir même ont déjà succombé, d'autres qui expirent pendant leur repas ; tous sont ainsi diversement déchargés de leur administra-

tion. L'administrateur fidèle qui s'est efforcé de bien remplir sa charge désire, comme saint Paul, *être dégagé pour demeurer avec Jésus-Christ* (Philip. I, 23); mais celui dont les affections sont terrestres redoute extrêmement ce suprême rappel. » — Pensez aussi qu'alors vous ne pourrez *bêcher la terre* et que vous n'oserez *demandeur l'aumône*. « Quand toute administration nous aura été enlevée, dit le Vénérable Bède (in cap. xvi Luc.), nous ne pourrons exercer aucune culture; car c'est seulement sur cette terre qu'il nous est donné de travailler, et après la mort il ne nous est plus permis de chercher les fruits des bonnes œuvres avec la bêche d'une pieuse componction. En outre, il est vraiment honteux de mendier, comme les vierges folles, de cette façon méprisante dont parle Salomon en disant (Prov. xx, 4) : *Le paresseux n'a pas voulu travailler en hiver à cause du froid; il lui faudra donc mendier en été, au temps de la moisson; mais il ne lui sera rien donné, parce qu'on n'en aura point pitié.* » — Le Vénérable Bède dit encore : « Si ceux qui font l'aumône avec les richesses d'iniquité se procurent au ciel des amis qui les recevront dans les demeures éternelles, avec quelle ferme assurance ne doivent pas espérer les récompenses suprêmes, à plus forte raison, ceux qui dispensent les richesses du salut, et qui fournissent les aliments nécessaires aux âmes de leurs semblables ? »

Pour montrer qu'il existe un rapport de conformité entre la manière d'administrer les biens temporels et les biens spirituels, le Seigneur ajouta (Luc. xvi, 10) : *Qui est fidèle dans les moindres choses, l'est aussi dans les principales; et qui est injuste dans les petites, l'est aussi dans les grandes.* Par les petites ou moindres choses on entend les biens temporels, et par les grandes ou principales les biens spirituels. C'est donc comme si le Sauveur disait : Celui qui a sage-

ment employé les biens temporels à de pieux et charitables usages mérite qu'on lui confie les biens spirituels ; car la fidélité éprouvée dans la première administration est une garantie pour la seconde plus considérable. Celui, au contraire, qui a mal à propos dépensé ou retenu les biens temporels ne mérite pas qu'on lui confie les biens spirituels ; car l'injustice commise dans une première administration doit inspirer de la crainte pour une seconde plus importante. Ainsi un avare devient un mauvais prédicateur et un mauvais pasteur. — *Si donc*, conclut Jésus-Christ (Ibid. 11), *vous n'avez pas été fidèles par rapport à l'argent d'iniquité, c'est-à-dire par rapport aux richesses fausses, trompeuses et caduques de la terre, qui vous confiera les richesses véritables, permanentes et précieuses de la grâce ?* Aucun ne l'oserait sagement, semble-t-il dire. Voulant faire l'application de cette règle de prudence, un évêque, pour éprouver son neveu, lui donna quatre fromages à garder. Quelque temps après, le neveu n'ayant pu les représenter, l'évêque lui refusa le soin des âmes. — *Et si vous n'avez pas été fidèles dans un bien temporel qui vous est étranger*, ajouta le Sauveur (Ibid. 12), *vous donnera-t-on un bien spirituel qui vous soit propre ?* D'après l'explication de saint Ambroise (in cap. xvi Luc.) et de saint Augustin, les biens temporels sont étrangers à nous-mêmes, parce qu'ils sont extrinsèques à notre nature ; nous ne les apportons point en naissant, et nous ne les emportons point en mourant, comme le fait remarquer saint Paul (I Tim. vi, 7) ; ils nous sont simplement prêtés quelque temps, afin que nous les distribuions aux indigents, et pendant notre vie même ils peuvent nous être enlevés malgré nous. Les biens spirituels au contraire sont propres à nous-mêmes et comme inhérents à notre personne ; nous sommes nés pour les

posséder toujours, et nous ne pouvons les perdre que volontairement.

Suivant le Vénérable Bède (in cap. xvi Luc.), *il est fidèle dans les moindres choses*, celui qui montre des sentiments de charité et accomplit des œuvres de miséricorde, en donnant l'aumône et assistant le prochain ; *il est fidèle dans les choses principales*, celui qui s'attache tout entier à Dieu, et qui désire être un seul esprit avec lui. Mais celui qui n'a point pitié des malheureux, *celui qui n'aime pas un frère qu'il voit, comment pourra-t-il aimer Dieu qu'il ne voit pas* (I Joan. iv, 20) ? Comment pourra-t-il être dévoué à son Créateur ? Dans l'élection des supérieurs et dans le choix des fonctionnaires, il faut par conséquent examiner ceux qui ont été fidèles dans les petites choses, en faisant preuve de miséricorde et de charité ; car ceux qui ne sont pas fidèles dans les petites choses ne le seront pas non plus dans les grandes. Aussi, saint Paul recommande à ses disciples Timothée (I, III) et Tite (I) de rechercher si les sujets qui doivent être promus à l'épiscopat ont été fidèles et non point avares dans la gestion de leurs affaires domestiques ; car celui qui est avare dans une administration temporelle l'est souvent aussi dans une administration spirituelle, en sorte qu'il agit habituellement par des motifs de cupidité ou d'ambition, pour gagner de l'argent et de la faveur ; l'amour et le désir des richesses et des honneurs l'accompagnent jusque dans l'exercice des fonctions sacrées. Si de pareils sujets sont ordonnés et préposés dans l'Église, ce n'est point par ordre de Dieu, mais simplement par sa permission.

En conséquence, donnons des richesses qui nous sont étrangères, et nous en recevrons d'autres qui nous seront propres ; sacrifions de petites choses, et nous en obtiendrons de grandes ; semons beaucoup, et nous moissonnerons abon-

damment ; mais *celui qui sème peu, récoltera peu* (II Cor. ix, 6). Si nous dispensons convenablement les moindres biens, tels que ceux de la nature et de la fortune, nous en mériterons de plus considérables, savoir ceux de la grâce et de la gloire.

Prière.

Seigneur Jésus, rendez mon âme comme un domaine fertile en toutes sortes de vertus excellentes ; et puisque vous avez choisi ma raison pour votre intendante, ne permettez pas qu'elle dissipe vos biens confiés à mes soins ; car j'ignore quels mérites je pourrais acquérir après ma mort. Maître plein d'indulgence, faites-moi grâce des cent barils d'huile que je dois vous payer par les actes fervents de la contemplation, comme aussi des cent mesures de froment que je dois vous rapporter par les œuvres salutaires de la miséricorde. Que vos amis, les pauvres qui vous aiment et qui vous ressemblent, deviennent mes intercesseurs, mes avocats et mes protecteurs auprès de vous-même ; afin que, quand je viendrai à manquer de mérites personnels au sortir de cette vie, je sois admis par leurs mérites et par leurs suffrages dans les demeures éternelles, dans vos tabernacles tant désirés. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XVI

DU RICHE VOLUPTUEUX ET DU PAUVRE LAZARE.

LUC. XVI, 14-31.

Les Pharisiens, qui étaient avares, entendant Jésus blâmer l'amour et le désir des richesses, recommander la

pratique de l'aumône et le renoncement au monde, *se moquaient de lui* (Luc. xvi, 14). Ils le regardaient comme un novateur insensé qui se mettait en contradiction avec l'Écriture sainte, où l'on voit grand nombre de riches agréables au Seigneur et les biens de cette vie promis aux observateurs de la Loi. Mais les Pharisiens étaient loin de comprendre que l'Ancien-Testament, fait pour des hommes charnels, exigeait des choses moins relevées en vue d'un bonheur terrestre, tandis que le Nouveau-Testament, destiné à des hommes spirituels, ordonne justement des choses plus parfaites en vue d'un royaume céleste. C'est pourquoi entre la Loi et l'Évangile il doit y avoir une différence de préceptes ainsi que de promesses. En effet, Dieu dit dans la Loi : *Si vous voulez observer mes commandements, vous jouirez des fruits de la terre* (Deut. xxx juxta vers. ant.). Jésus-Christ dit d'un autre côté dans l'Évangile : *Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux leur appartient* (Matth. v, 3). Remarquons toutefois que l'Ancien Testament ne présentait pas les biens temporels ou matériels comme récompense unique et principale des observances légales, mais comme figure et gage des biens éternels ou spirituels, réservés aux actions vertueuses. D'ailleurs les richesses n'étaient pas accordées pour qu'on en abusât, comme faisaient les Pharisiens cupides qui les employaient à satisfaire leurs passions ; elles étaient données au contraire pour qu'on en usât saintement, comme firent Abraham et d'autres illustres personnages qui les employèrent à servir le Seigneur. Si nous voulons imiter ces grands hommes qui furent les dignes amis de Dieu, ne nous rendons pas esclaves des richesses en leur prostituant toutes nos affections ; car nous deviendrions en même temps esclaves du démon, qui par ce moyen consommerait notre

perte ; montrons-nous plutôt les maîtres des richesses, en les consacrant à de bonnes œuvres.

C'est pourquoi Jésus-Christ s'empressa de réfuter et de confondre les Pharisiens, auxquels il reprocha leur avarice et leur vanité par ces paroles sévères (Luc. xvi, 15) : *Vous autres vous cherchez à passer pour justes aux yeux des hommes, en déguisant sous de spécieux prétextes votre insatiable cupidité, et en affectant une sainteté extraordinaire dans vos œuvres publiques ; mais Dieu connaît votre cœur, où il aperçoit l'iniquité que vous y tenez cachée ; car ce qui paraît grand devant les hommes est abominable devant Dieu.* Souvent en effet les hommes, trompés par de beaux dehors, regardent comme justice véritable la sainteté feinte que Dieu abhorre comme une double iniquité, parce qu'il y découvre la fourberie jointe à la malice. Que les hypocrites et les ambitieux réfléchissent sur ces paroles ; plus ils s'efforcent d'être estimés et honorés de leurs semblables, plus ils sont méprisés et détestés par le Seigneur. Donc, puisque le Seigneur voit toutes les pensées et toutes les actions, même les plus secrètes, appliquons-nous constamment, lors même que nous sommes seuls, à éviter le mal et à faire le bien. Nous n'oserions jamais ou presque jamais offenser Dieu, si nous ne cessions de considérer que Dieu est présent partout et toujours, que *tout est à nu et à découvert devant lui* (Hebr. iv, 13), et qu'il ne laissera sans récompense ou sans punition aucun de nos actes soit intérieurs soit extérieurs. Voilà pourquoi Boèce disait : Fuyez le vice et pratiquez la vertu, élevez-vous par l'espérance vers les biens éternels, adressez au ciel d'humbles supplications ; car c'est pour vous une impérieuse nécessité de vivre suivant les règles de la probité, parce que vous agissez continuellement sous les yeux de votre Juge.

Parce que les Pharisiens se montraient austères afin de passer pour justes, ils méprisaient les pécheurs comme des gens faibles ; et parce qu'ils ne croyaient pas avoir besoin de remède pour expier leurs péchés, ils négligeaient la pratique de l'aumône. Mais Notre-Seigneur fit comprendre par l'exemple suivant qu'un avare égoïsme et une orgueilleuse dureté suffisent pour mériter la réprobation éternelle ; il prouva surtout combien les œuvres de miséricorde sont nécessaires au salut, en montrant un riche condamné à l'enfer pour son défaut de compassion et de charité à l'égard d'un pauvre. L'Évangile ne dit pas que ce soit une parabole ou une comparaison, parce que c'est un récit historique au moins quant au fond. Selon quelques interprètes, le riche en question serait Nabal, qui fut sur le point d'être tué par David pour lui avoir refusé les vivres indispensables (I Reg. xxv). Il n'est point ici nommé, parce que, d'après saint Grégoire (Hom. 40 in Evang.), Dieu méconnaît ceux qu'il n'approuve pas ; aussi le souverain Juge s'adressant aux réprouvés leur dira : *Je ne vous ai jamais reconnus* (Matth. vii, 23). Voilà pourquoi le présent personnage, regardé comme un inconnu par le Sauveur, n'est point désigné par son nom ; car celui qui a voulu laisser un nom dans le monde ne mérite pas d'en avoir un dans l'Évangile. En parlant donc de lui, Jésus-Christ se contente de dire d'une manière vague : *Il y avait un homme* (Luc. xvi, 19). Ce terme générique doit être pris ici en mauvaise part ; comme il vient du mot latin *humus* qui signifie *terre*, il convient spécialement à celui qui par ses basses affections demeure tout attaché à la terre. Cet homme était *riche*, c'est-à-dire qu'il aimait les biens terrestres plus encore qu'il ne les possédait ; de là satisfaction des sens et concupiscence des yeux. *Aussi il était habillé de pourpre et de lin précieux ;*

la couleur éclatante dont il se parait à l'extérieur montre sa vanité, tandis que le fin tissu dont il se couvrait par-dessous prouve sa mollesse ; voilà donc luxe du vêtement et orgueil de la vie. *De plus il se traitait splendidement chaque jour*, de manière à contenter la gourmandise plutôt que la nature ; ainsi superfluité de la nourriture et concupiscence de la chair, excès par conséquent pour le vivre comme pour le vêtement. Au dehors il flattait son corps par la délicatesse et le faste des habits, et au dedans il le rassasiait par l'abondance et la recherche des mets et des boissons.

Il y avait en même temps un mendiant nommé Lazare (Luc. xvi, 20). A côté du riche paraît le pauvre, parce qu'ils sont utiles l'un à l'autre, quoique d'une manière fort différente : le riche doit communiquer des biens temporels au pauvre qui doit lui procurer en retour des biens spirituels. Ainsi, selon saint Chrysostôme (Hom. de divite), le pauvre doit être assisté par le riche et le riche par le pauvre. Or, le pauvre est ici nommé, parce qu'il est connu avantageusement de Dieu ; c'est en ce sens favorable que le Seigneur disait à son fidèle serviteur Moïse : *Je te connais par ton propre nom* (Exod. xxxiii, 12), et que Jésus-Christ disait à ses humbles disciples : *Réjouissez-vous et tressaillez d'allégresse, parce que vos noms sont inscrits dans les cieux* (Luc. x, 20). Mais tandis que Lazare indigent est désigné par son nom, le riche voluptueux n'est pas jugé digne d'un pareil honneur ; c'est que les noms des bons sont consignés dans le livre de Dieu et ceux des méchants dans le livre du diable. De là vient toute la différence qui existe entre les vains usages du monde et les suaves procédés de l'Évangile. Dans le monde, en effet, les riches jouissent d'une grande réputation et d'une renommée très-étendue, mais les pauvres restent dans l'oubli et l'obscurité.

Ainsi par exemple, on a coutume de dire : Au sortir de la ville, nous avons rencontré monsieur un tel, en le nommant s'il est favorisé de la fortune ; au lieu que s'il était malheureux on dirait simplement : nous étions accompagnés d'un pauvre homme. Dans l'Évangile au contraire le nom du pauvre est exprimé, pendant que celui du riche demeure caché ; car le souverain Juge ne veut pas reconnaître les superbes qu'il déclare damnés, mais il daigne reconnaître les humbles qu'il proclame sauvés ; il regarde ceux-ci de près avec complaisance, tandis qu'il repousse les autres au loin avec dédain. Enfin, si les noms des riches sont célèbres dans les palais de la terre, ceux des pauvres sont encore plus honorés dans la cour céleste.

Le pauvre Lazare *tout plein d'ulcères gisait étendu à la porte* du riche. Le voisinage mutuel de ces deux personnages si différents fait ressortir la patience de l'un et la dureté de l'autre ; car le riche ne pouvait entrer ou sortir sans qu'il vît le pauvre, et sans que celui-ci ne le vît également. O le plus inhumain des mortels ! s'écrie saint Chrysostôme (Hom. in Evang. de divite), tu vois ta propre chair mourante devant ta maison et tu ne ressens aucune compassion ! Si tu n'as pas égard aux préceptes divins, au moins prends pitié de ta nature souffrante et crains d'être réduit un jour à un pareil sort. — Cependant Lazare *se serait volontiers rassasié des miettes qui tombaient de la table du riche* (Luc. xvi, 21). Bien loin de convoiter les meilleurs morceaux, il semblait dire : Les miettes que vous rejetez et que vous abandonnez par terre me suffisent ; faites-moi l'aumône de votre superflu, faites-moi du bien sans préjudice pour vous. O combien était coupable celui qui laissait perdre inutilement ce qui pouvait nourrir le pauvre ! — *Personne néanmoins ne lui donnait le peu qu'il désirait ; car la fa-*

mille ne valait pas mieux que le maître, et tous les membres ressemblaient à leur chef par la dureté du cœur. La vue du pauvre abandonné était pour le riche un sujet de terrible condamnation, comme aussi la vue de ce riche impitoyable était pour le pauvre un sujet de tentation continuelle. Ce qui contribuait à augmenter l'épreuve de ce dernier, c'est qu'à l'indigence venait se joindre en lui la maladie, et que sous ses yeux un homme opulent nageait dans les délices sans lui procurer la moindre consolation. Saint Chrysostôme dit à ce sujet (loc. cit.) : Quand il possède de la fortune, l'infirmes trouve du soulagement ; mais lorsqu'avec une cruelle maladie se rencontre une extrême indigence, le mal devient doublement pénible. Quelles vives souffrances dut par conséquent éprouver l'infortuné Lazare, quand il oubliait la douleur des ulcères dont il était couvert pour songer au tourment de la faim qu'il ne pouvait apaiser faute de secours ? — *Mais les chiens eux-mêmes venaient et léchaient ses plaies.* Cette sensibilité des animaux sans raison accuse hautement la dureté du riche sans cœur ; car ils prenaient plus soin que leur propre maître du pauvre délaissé. Et cependant, au lieu de lécher ses ulcères, ils auraient pu le harceler et le mordre, sans que nul ne les eût retenus ; car lui-même n'était pas capable de les chasser, et personne ne venait pour les éloigner.

Enfin il arriva que le pauvre mourut et fut porté par les Anges dans le sein d'Abraham, dans les limbes des patriarches, où, de pauvre qu'il était, il devint riche (Luc. xvi, 22). Après avoir été éprouvée dans le creuset de la patience qui rend un ouvrage parfait (Jac. i, 4), son âme fut transférée dans le séjour du repos, où descendaient les âmes des anciens justes, en attendant que le Christ par sa Passion leur donnât entrée dans la gloire. Ce séjour est ap-

pelé *sein d'Abraham*, parce que, comme l'explique saint Augustin (de Origine animæ, l. 4, c. 15), Abraham s'y trouvait avec beaucoup d'autres, comme étant le père des nombreuses nations auxquelles il est proposé pour modèle. Pour transporter le bienheureux pauvre en ce lieu paisible ce n'était pas assez d'un seul Ange, dit saint Chrysostôme (loc. cit.); ils se réunissent plusieurs pour former un concert de réjouissance, et chacun s'empresse de toucher ce précieux fardeau ; car les purs esprits se chargent volontiers de conduire les âmes des justes au royaume des cieux.

— *Le riche mourut aussi*, parce que les richesses n'empêchent pas de mourir ; alors devenu pauvre, *il eut pour tombeau l'enfer* destiné aux supplices éternels. Comme serviteur du diable, il fut emporté par les démons dans le cimetière des damnés ; il y fut enseveli à la manière des ânes, comme le dit le prophète Jérémie en parlant de la fin misérable d'un prince réprouvé (xxii, 19). Or voici quelle est la sépulture d'un âne : on l'écorche, puis le maître se réserve la peau, les chiens se disputent les chairs, et les os sont abandonnés aux intempéries de l'air ; de même aussi quand un pécheur est trépassé, les parents s'emparent de sa fortune, les vers rongent son cadavre, et son âme, plus dure encore que ses os, est livrée aux tourments de l'enfer où elle reste éternellement. Ainsi donc la justice fut exercée d'une manière bien différente à l'égard du riche et du pauvre : celui-ci, qui n'avait pas obtenu le moindre secours des hommes, reçut les services honorables des Anges ; et celui-là, qui avait refusé de porter la croix de la pénitence, fut contraint de subir la peine de la damnation.

Au milieu des supplices, élevant les yeux, il aperçut Abraham dans le lointain et Lazare en son sein (Luc. xvi, 23). Il voyait ainsi des yeux de l'esprit et non pas du corps,

parce qu'après la mort son âme seule était plongée dans les profonds abîmes ; et le châtement qu'il y endurait lui faisait ouvrir ces mêmes yeux que le péché lui avait autrefois fermés. Il apercevait donc Abraham de loin ; car avant même que le ciel fût ouvert aux justes, ils étaient séparés des damnés par une distance si considérable qu'il était impossible de passer des uns aux autres. Mais ce qui mettait le comble à sa douleur, c'était de voir dans le sein d'Abraham ce Lazare qu'il n'avait pas daigné regarder aux jours de la prospérité. *Le sein d'Abraham* dont il est ici parlé était dans les limbes avant la Passion du Sauveur ; depuis ce temps il est au ciel, où Abraham est monté à la suite du divin Rédempteur. Mais jusqu'au jour où le Christ ressuscité descendit *dans les parties inférieures de la terre*, comme le dit saint Paul (Ephes. iv, 9), tous les Saints de l'Ancien Testament résidaient dans les limbes situées à la surface de l'enfer. La consolation qui leur servait comme de lumière, c'était l'espérance certaine de la grande clarté qu'ils attendaient paisiblement sans éprouver aucune peine sensible. Aussi, ce lieu, où les fidèles imitateurs du plus illustre patriarche venaient partager son repos après avoir échappé aux dangers du monde, était justement appelé *sein d'Abraham*, comme si l'on disait *port d'Abraham*, d'après la signification fréquente du mot latin *sinus*, qui marque un asile à l'abri des vents et des tempêtes. Si cependant Job, parlant des limbes, a dit (xvii, 13) : *Je me suis préparé une couche dans les ténèbres*, c'est parce que ce lieu n'était pas illuminé par la vision intuitive de la Divinité, et qu'il n'avait pas encore été éclairé par la présence glorieuse du Messie. Mais le Vénérable Bède (in cap. xvi Luc.), parlant dans un sens plus large, dit : Le sein d'Abraham est le séjour du repos pour les bienheureux pauvres, auxquels appartient le

royaume des cieux, où ils sont reçus après cette vie. Être enseveli dans l'enfer, au contraire, selon saint Augustin (Quæst. Evang., l. II, c. 38), c'est être précipité dans le gouffre de la damnation qui engloutit après leur mort les hommes durs et orgueilleux. Ainsi, ceux qui veulent monter au premier rang sur la terre seront refoulés jusqu'au dernier dans l'enfer. Saint Chrysostôme dit à ce sujet (Conc. 2 de Lazaro) : Si c'était autrefois pour Lazare un surcroît de peines de languir à la porte du riche qu'il voyait regorger de biens, ce fut ensuite pour ce riche une aggravation de châtement de brûler dans la fournaise de l'enfer, pendant qu'il voyait Lazare enivré de délices ; ce qui lui rendait son supplice intolérable, ce n'était pas seulement la violence des tourments qu'il souffrait, mais encore le spectacle des honneurs dont était alors comblé celui qu'il avait dédaigné jadis ; car les jouissances d'autrui font le supplice des malheureux qui en sont privés.

Dans l'excès de sa douleur le mauvais riche s'écria (Luc. xvi, 24) : *Abraham mon père, ayez pitié de moi ! C'est bien tard et bien inutilement qu'il nomme son père celui dont il ne s'était jamais montré le fils en l'imitant par des œuvres de miséricorde ; aussi c'est en vain qu'il le supplie d'avoir pitié de celui qui n'avait pas eu pitié de Lazare ni de soi-même par conséquent. Envoyez-moi Lazare, afin qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau, pour me rafraîchir la langue ; car je souffre horriblement au milieu de ces flammes.* Il prie donc qu'on lui envoie pour apaiser sa soif ce même Lazare dont il a refusé d'apaiser la faim avec quelques miettes de sa table. *La goutte d'eau qu'il réclame, c'est le plus faible soulagement d'une compassion miséricordieuse ; et pour l'obtenir il demande seulement que Lazare trempe dans l'eau le bout de son doigt, c'est-à-dire qu'il lui*

communiqué la plus petite parcelle de ses nombreux mérites. — Remarquons ici qu'en parlant des âmes séparées des corps, de celles de Lazare et du riche, plusieurs expressions doivent être prises métaphoriquement ou au figuré, comme on a coutume de les prendre quand il s'agit de Dieu qui *est esprit* (Joan. iv, 24). De même que la main de Dieu, c'est la puissance qu'il a de nous secourir, de même aussi le doigt de Lazare, c'est le pouvoir qu'il a d'assister autrui, et la langue du riche, c'est la faculté qu'il a de ressentir et d'exprimer les passions dont cet organe a été pour lui l'instrument. Ainsi, il est puui non pas dans la langue de sa chair, mais plutôt dans la faculté de son imagination qui ne cesse de représenter à sa mémoire les péchés commis par sa langue. En effet, quoique les âmes soient séparées de leurs corps, on dit néanmoins qu'elles souffrent dans leurs membres, parce qu'en punition de leurs péchés, elles éprouvent les mêmes douleurs que si elles étaient unies à leurs corps. Si donc nous disons que le mauvais riche était cruellement tourmenté dans sa langue, c'est qu'il l'était en son âme, principalement à cause des excès commis par cet organe ; car selon la coutume des débauchés, il avait surtout abusé de la langue par rapport aux deux fonctions auxquelles la nature l'a destinée, savoir celles du goût et de la parole. Il en avait abusé relativement au goût, parce qu'il se livrait chaque jour à la bonne chère, et aussi relativement à la parole, car c'est au milieu des festins splendides qu'on s'abandonne davantage aux discours licencieux. Voilà pourquoi il importe beaucoup de garder dans les repas le silence et la sobriété. Autant que nous le pouvons, dit saint Basile (de Laudibus jejunii), fuyons les plaisirs du monde et les délices de la table ; de peur que, précipités un jour dans les flammes de l'enfer, nous ne demandions une

goutte d'eau sans pouvoir obtenir le moindre rafraîchissement.

D'après ce que nous venons de voir, le mauvais riche était rempli de vices. Il avait en lui l'avarice, parce qu'il *était riche*, non pas comme possesseur mais plutôt comme esclave des richesses qu'il ne consacrait pas à des usages utiles et qu'il dépensait en soins superflus. Il avait aussi en lui la vaine gloire qu'il manifestait par ses habits somptueux. L'histoire nous montre par un fait tragique combien ce luxe est blâmable ; car le premier qui osa se vêtir de pourpre chez les Romains périt frappé de la foudre. Au lieu de se glorifier de son habillement, l'homme devrait bien plutôt gémir au souvenir de son péché ; car avant de se souiller, il n'avait pas besoin de se couvrir, parce que l'innocence lui servait de parure ; mais quand il eut perdu la justice originelle, la colère divine l'obligea de prendre quelque vêtement extérieur pour cacher la honte de sa faute et de ses défauts personnels. Nous lisons en effet dans la Genèse (iii, 21) : *Dieu fit à Adam et à sa femme des tuniques de peau dont il les revêtit*, après les avoir chassés du paradis pour leur désobéissance. Aussi, en signe de pénitence, certains religieux ne veulent pour leur usage que des habits de peau, parce que ces dépouilles des bêtes leur rappellent la dégradation et la mortalité de l'espèce humaine. On peut être répréhensible de plusieurs manières par rapport aux vêtements ; lorsqu'ils sont trop précieux ou trop recherchés, de façon à occasionner des frais inutiles ou à attirer les regards curieux ; lorsqu'on ne les porte pas conformément à sa condition particulière, ou lorsqu'on en garde un trop grand nombre, car ils sont alors rongés par les teignes tandis que les pauvres de Jésus-Christ sont abandonnés dans leur nudité. De plus, le mauvais riche avait fait de son ventre

un dieu *qu'il traitait tous les jours magnifiquement*. Néanmoins, ce vice de la gourmandise fait injure à notre nature ; car si l'on compare l'homme aux autres animaux, il n'y en a point dont la bouche et le cou aient moins de grandeur et d'étendue par rapport à la masse du corps. Le Créateur ne semble-t-il pas ainsi nous avertir que nous devons pratiquer dans le boire et le manger la tempérance et la sobriété ?

Mais ce qui rend le mauvais riche inexcusable, c'est qu'il n'a pas été compatissant ; jamais il ne daigna prendre pitié du pauvre couvert d'ulcères. Aussi est-ce en vain qu'il demande miséricorde pour lui-même, lorsqu'il n'a pas usé de miséricorde envers ses semblables. C'est pourquoi Jésus-Christ, le regardant comme un inconnu, ne veut pas désigner par son nom celui qui n'a point voulu le reconnaître dans la personne des indigents. Il lui reproche non pas précisément de posséder des richesses, mais de les aimer avec passion, de les conserver avec avarice, de ne pas les communiquer aux nécessiteux et de les réserver pour ses plaisirs. « Il est tourmenté cruellement, dit saint Chrysostôme (Hom. 2 in Epist. ad Philip.), non pas parce qu'il a été opulent, mais parce qu'il s'est montré impitoyable. On ne l'accuse pas d'avoir dérobé quelque chose ou causé quelque tort à autrui, ni d'avoir été adultère, il est réprouvé simplement pour avoir été égoïste. » « Concluez de là, ajoute saint Grégoire (Hom. 40 in Evang.), de quel terrible châtement sera frappé celui qui s'empare de biens étrangers, quand celui qui ne donne pas de ses propres biens est précipité dans les flammes éternelles. » Que les séculiers et même les religieux qui convoitent et gardent illicitement des biens temporels considèrent quel supplice les attend, puisque le riche est damné pour n'avoir pas fait l'aumône avec ce qui lui

appartenait. Les détenteurs des biens étrangers ou mal acquis qu'ils devraient restituer pèchent contre la loi divine, sans l'observation de laquelle personne n'entrera dans la vie éternelle. Beaucoup cependant se persuadent follement que, s'ils meurent sans réparer leurs injustices, ils pourront sauver leurs âmes. Comme l'on se forme souvent la conscience d'après ses inclinations personnelles, il n'est pas rare de voir des amateurs des richesses qui ne se font aucun scrupule de les acquérir et de les retenir injustement ; mais en agissant ainsi ils offensent grièvement Dieu dont ils foulent aux pieds les commandements, et par les péchés mortels dont ils se rendent coupables de la sorte ils perdent tout le fruit de leurs bonnes œuvres.

Ces réflexions conviennent surtout aux puissants et aux souverains de ce monde, qui ne craignent pas de s'approprier les terres de leurs voisins et d'opprimer les petits et les faibles par la force ou la ruse, sans élever leurs pensées vers le Dieu suprême qui voit toute leur conduite. Si les arbres croissaient en hauteur sans croître en même temps en largeur, ils ne se nuiraient pas l'un à l'autre ; mais parce qu'ils grossissent et s'étendent au loin, ils se nuisent réciproquement de telle sorte que plusieurs sont coupés pour faire place à d'autres. Il en est ainsi des princes et des rois du siècle ; s'ils dirigeaient leurs affections vers le ciel pour augmenter leurs mérites, ils ne se feraient point obstacle l'un à l'autre ; mais parce qu'ils concentrent tous leurs désirs sur la terre pour agrandir leurs possessions, ils se portent mutuellement préjudice. Plusieurs même d'entre eux transmettent à leurs héritiers les domaines qu'ils ont enlevés à leurs voisins ; mais qu'ils ne se réjouissent point et ne se glorifient point de leurs injustes triomphes, car bientôt, comme le mauvais riche, ils auront pour tombeau

l'enfer, où ils seront ensevelis à *la manière des ânes*, selon la parole du Prophète ; les victimes de leurs oppressions, au contraire, iront avec Lazare jouir du repos éternel. Voilà ce que devraient méditer les hommes terrestres, malheureusement aveuglés par la poussière des biens temporels ; s'ils ne veulent pas le comprendre maintenant avec utilité, ils le comprendront un jour sans profit lorsque les tourments leur auront dessillé les yeux.

Saint Augustin dit à ce propos (Serm. 25 de Verbis Domini) : « Riches qui ne voulez pas être miséricordieux, réfléchissez sérieusement à ce que vous venez d'entendre. Reconnaissez par cet exemple que ne pas assister les malheureux en ce monde, c'est se préparer des maux pour l'éternité. Considérez le pauvre dans le séjour du rafraîchissement et le riche dans le lieu des tourments. Voyez comment la richesse se change en détresse et la pauvreté en abondance, comment la pourpre se convertit en flamme et la nudité en gloire. Il faut bien que la balance soit égale et que la justice soit rétablie, afin d'accomplir la parole de Jésus-Christ qui a dit (Matth. vii, 2) : *On se servira pour vous de la même mesure dont vous vous serez servi pour les autres.* Si donc le riche n'obtient pas miséricorde après sa mort, c'est qu'il n'a pas exercé la miséricorde pendant sa vie ; et si sa prière n'est pas exaucée au milieu des supplices, c'est qu'il n'a pas écouté celle du pauvre réduit aux extrémités de l'indigence. D'ailleurs, la vérité même n'a-t-elle pas déclaré que *le royaume des cieux appartient aux pauvres* ? Puisque le ciel est l'héritage des pauvres, il ne reste donc que l'enfer pour le partage des riches. Désirez-vous par conséquent régner avec Jésus-Christ, aimez à pratiquer la pauvreté avec lui, afin de goûter le repos avec Lazare ; car personne ne peut rechercher les plaisirs du siècle et mériter

les joies du Seigneur. Celui donc qui veut faire bonne chère comme le mauvais riche prépare une proie plus considérable aux vers de l'enfer, où il ne cessera de brûler dans la compagnie de Satan son chef. Déplorable spéculation que de sacrifier un royaume éternel pour des satisfactions éphémères ! Heureuse pauvreté qui nous fait acquérir le céleste héritage ! Quel commerce plus avantageux que d'échanger des biens passagers pour des biens impérissables ! Quel plus grand bonheur que de régner sans fin avec Jésus-Christ ! et quel plus grand malheur au contraire que de souffrir sans relâche avec les démons ! » Ainsi parle saint Augustin.

Saint Chrysostôme dit à son tour (Conc. 2 de Lazaro) : « Apprenons par cet exemple à ne point compter sur les richesses ; car voici le riche réduit à implorer le secours du pauvre qui naguère manquait de tout. En voyant changer aussi complètement les états des personnes, tous peuvent reconnaître d'après ces fins différentes quel était le vrai riche ou le vrai pauvre. Ainsi dans les théâtres, lorsque la nuit arrive et que la foule se retire, les acteurs reprennent chacun leur propre costume, et ceux qui jouaient le rôle de roi ou de général ne paraissent plus devant le public que ce qu'ils sont en réalité. Il en est de même à l'heure de la mort ; quand cesse le spectacle de la vie présente, les masques tombent, et les haillons de la misère comme les livrées de l'opulence disparaissent également ; tous les hommes alors ne sont jugés que d'après leurs œuvres comme vraiment riches ou vraiment pauvres, comme dignes d'honneur ou de confusion. »— On peut comparer encore la vie des hommes à une partie d'échecs, où figurent différentes pièces, les unes grandes et les autres petites, comme des rois et des reines, des cavaliers et des soldats ainsi que des fous. Tant que dure le jeu, tous les personnages changent continuelle-

ment de position, de manière à se faire mutuellement assaut et concurrence ; mais quand la partie finit, tout est jeté pêle-mêle dans un sac au fond duquel roulent les plus considérables et les plus grosses pièces. Il en est ainsi des hommes placés en des conditions et des contrées diverses pendant leur vie ; souvent ils changent d'état ou de lieu. souvent aussi ils se poursuivent ou se combattent les uns les autres ; mais quand la mort arrive, tous sont déposés dans la terre comme dans un sac commun ; alors les personnages principaux qui sont plus chargés de péchés descendent avec le mauvais riche dans les abîmes de l'enfer.

Abraham dit au mauvais riche (*Luc. xvi, 25*) : *Souviens-toi, mon fils, que tu as reçu des biens pendant ta vie et Lazare des maux.* Il l'appelle du nom de *fils*, non point pour le consoler, mais plutôt pour lui reprocher d'avoir perdu l'héritage qui lui était destiné, s'il s'était montré véritablement son fils par la ressemblance et non point simplement par la naissance. Il semble donc lui dire : Puisque tu n'as pas voulu prévoir sagement ce qui devait arriver, rappelle-toi maintenant que tu as joui sur la terre des biens temporels que tu estimais comme les seuls vrais biens, quoique Dieu les donne souvent à ses ennemis eux-mêmes. Abraham parle de la sorte au mauvais riche pour augmenter son juste châtiment en lui rappelant son ancienne prospérité ; car, comme le dit Boèce (*de Consolat., l. 2*) : Dans toute adversité ce qui rend l'homme plus malheureux, c'est de penser qu'il a été jadis heureux. Lazare au contraire avait souffert en ce monde des maux passagers qu'il ne regardait point comme de véritables maux, quoique le mauvais riche jugeât telles la nudité, la faim et la maladie. Le souvenir de ces maux passés était pour Lazare un sujet de consolation plus grande ; car, comme le dit encore Boèce : le miel paraît

plus doux aux lèvres qui ont goûté quelque amertume :

*Dulcior est apum mane labor,
Si malus ora prius sapor edat.*

Pour le peu de bien qu'il a pu faire, le riche a été récompensé par les jouissances de cette vie, comme aussi pour le mal qu'il a pu commettre Lazare a été purifié par les souffrances de la pauvreté. C'est pourquoi, d'après saint Grégoire (Hom. 40 in Evang.), si nous obtenons sur la terre des honneurs, des richesses ou quelques autres avantages extérieurs, nous devons appréhender que le Seigneur ne nous les ait accordés pour nous rémunérer de quelques bonnes actions, en nous privant de la rétribution céleste ; et si nous rencontrons des pauvres répréhensibles, n'allons pas les mépriser, car ils pourront s'épurer dans le feu de la tribulation. Quand les justes possèdent des biens temporels, ils ne les reçoivent point en récompense de leurs mérites, parce que, désirant avec ardeur les biens éternels, ils estiment peu tous les autres. Les méchants, au contraire, recherchent uniquement les satisfactions terrestres, dans lesquelles ils font consister toute leur félicité. Aussi, d'après saint Chrysostôme (Hom. 2 de Lazaro), Abraham semble dire par les paroles précédentes au mauvais riche : Si tu as fait quelque bien, tu en as recueilli tout le salaire dans le monde où tu as été comblé de richesses, de délices et de prospérités ; quant à Lazare, s'il a commis quelque faute, il en a subi toute la peine sur la terre où il a été éprouvé par les privations, la faim et la misère. Lorsqu'ensuite vous avez comparu l'un et l'autre au tribunal de Dieu, Lazare y fut trouvé exempt de péchés et toi dépourvu de bonnes œuvres. — Voilà pourquoi, ajoute Abraham (Luc. xvi, 25), *il est maintenant consolé, tandis que tu es tourmenté ; il est*

dédommagé des afflictions momentanées par les joies éternelles que lui a méritées sa patience, et toi tu es puni pour des plaisirs fugitifs par d'interminables supplices que tu as mérités, surtout à cause de ton insensibilité cruelle à l'égard de tes semblables. N'est-il pas juste, en effet, dit saint Grégoire (Hom. 40 in Evang.), qu'il retrouve la douleur en lui-même, celui qui abandonne le vrai bonheur pour chercher de vaines délectations en lui-même ou dans le monde ?

Écoutons saint Bernard commenter ce même texte (Serm. in hæc verba : *Ecce nos reliquimus omnia*) : « Combien ne voyez-vous pas de Lazares qui sont affamés, nus et malades ? cependant vous songez moins à leurs besoins qu'à vos chevaux et à vos équipages ? Mais entendons la terrible sentence d'Abraham, car il ne fait qu'exprimer le jugement porté par le Seigneur : *Mon fils, dit-il, souviens-toi que pendant ta vie tu as reçu des biens et Lazare des maux ; aussi maintenant il est consolé tandis que tu es tourmenté.* Avoir reçu des biens en ce monde, est-ce donc là toute la cause des tourments en l'autre ? Oui certainement ; car la justice divine ne nous a pas chassés du paradis terrestre, pour que l'industrie humaine nous en créât un autre en cet exil, où nous devons déplorer sous la cendre et le cilice le malheur de notre chute. Puisque les hommes heureux et consolés présentement doivent être éternellement malheureux et réprouvés, les douleurs qu'ils souffriront en enfer seront proportionnées à la multitude des jouissances qu'ils auront éprouvées sur la terre. Par conséquent, à toutes sortes de biens et de plaisirs en cette vie répondront en l'autre toutes sortes de maux et d'afflictions. Mais de la même sentence prononcée par Abraham, on peut conclure que ceux qui, animés d'un esprit contraire, rejettent tous les biens de cette vie pour endurer tous ses maux, recevront tous les

biens de l'autre vie avec d'immenses consolations pendant l'éternité. Si donc, ajoute le même saint Docteur, je voulais me procurer quelque soulagement pour alléger mes souffrances, je serais non pas indulgent mais cruel envers moi-même; car plus je diminuerais les épreuves, plus aussi je diminuerais mes mérites et je retrancherais de fleurons à la couronne qui m'est réservée; les fruits que je recueillerai seront proportionnés à la semence que j'aurai répandue. Que mon âme donc refuse de pareils soulagements pour ne chercher de consolation que dans le souvenir de Dieu; car auprès de lui la tribulation elle-même devient une source de consolations. » Ainsi parle saint Bernard.

Ce sont donc les jouissances de cette vie qui ont fait le malheur du mauvais riche; car, selon saint Augustin (Epist. 5), il n'y a pas de plus grand malheur pour un coupable que de n'être pas châtié, parce que l'impunité accroissant son audace fortifie sa mauvaise volonté comme un ennemi intérieur. C'est pourquoi Sénèque dit (lib. de Providentia) : « Je vais vous indiquer un procédé facile pour juger de votre état moral, et découvrir si vous êtes parfait. Estimez-vous bien disposé, quand vous comprendrez que les heureux sont encore les plus malheureux. Nul, en effet, n'est plus infortuné et plus insensé que l'homme qui n'a jamais ressenti l'adversité, parce qu'il ne s'est point éprouvé lui-même. Aussi je vous juge malheureux de n'avoir pas connu le malheur; car si vous n'avez pas rencontré d'adversaire sur votre route, personne ne peut apprécier ce que vous valez dans la lutte, et vous-même l'ignorez. » Ainsi parle un philosophe païen. — D'après ces mêmes principes, ce sont les peines de cette vie qui ont fait le bonheur du pauvre Lazare en épurant son âme. Les hommes, en effet, peuvent être purifiés ici-bas de différentes manières : les

uns, par les mauvais traitements qu'on leur inflige ; les autres, par les macérations corporelles qu'ils s'imposent à eux-mêmes, comme des jeûnes, des veilles et d'autres peines semblables ; plusieurs, par la perte de leurs biens, de leurs proches, des personnes qui leur sont chères ou utiles ; beaucoup, par les infirmités et les maladies ; d'autres encore, par les privations de la pauvreté qui les expose à manquer de nourriture, de vêtement et de logement ; d'autres enfin, par les horreurs de la mort.

Abraham ajouta (Luc. xvi, 26) : *Outre tout cela, c'est-à-dire outre les raisons précédemment alléguées, il existe un obstacle insurmontable à ce que vous demandez ; car entre nous et vous il y a un abîme infranchissable, de sorte que, quand même ils le voudraient, ceux d'ici ne pourraient passer vers vous, ni ceux de votre côté venir vers nous.* Cet abîme infranchissable qui sépare les justes des réprouvés, c'est leur immuable disparité de mérites et de conditions que la justice divine maintient rigoureusement, de manière à rendre impossible toute transition d'un état à un autre ; car une fois que les âmes ont quitté leurs corps elles ne peuvent plus ni mériter ni démériter. D'après saint Chrysostôme, Abraham semble dire au riche : « Nous pouvons voir, mais nous ne pouvons passer ; nous voyons le malheur que nous avons évité, et vous voyez le bonheur que vous avez perdu ; de la sorte nos joies aggravent vos tourments, et vos tourments accroissent nos joies. » — Il n'est pas douteux que les damnés voudraient aller avec les élus, s'ils le pouvaient ; mais que les élus veuillent aller avec les damnés, c'est ce qui ne paraît pas vraisemblable. On peut dire néanmoins que les justes voudraient passer jusqu'au lieu des réprouvés, non pas assurément pour y demeurer, mais pour en retirer leurs proches, s'il était possible. Cette

volonté conditionnelle est l'effet d'une compassion naturelle et non point d'une résolution définitive; car la volonté des justes est toujours entièrement conforme à celle de Dieu et à toutes les dispositions de sa justice suprême.

N'imitiez donc point le mauvais riche par l'orgueil de la vie; car, comme le dit saint Grégoire (in lib. I Regum), le souverain Juge après la mort n'associe point à la gloire des humbles les superbes qui ont prétendu l'emporter sur leurs semblables en ce monde. N'imitiez pas non plus le mauvais riche par la concupiscence de la chair; car, d'après le même saint Docteur, le divin Pasteur n'admet point dans le bercail de ses brebis les voluptueux adonnés aux plaisirs charnels. Enfin, n'imitiez pas le mauvais riche par la concupiscence des yeux; car, ainsi que l'assure encore saint Grégoire, ceux qui mettent toute leur ardeur à rechercher les biens de la terre ne peuvent acquérir le royaume des cieux. Partout où vous irez, dit à ce propos saint Chrysostôme (Hom. 32 in Matth.), vous verrez le châtiment des avarés et de ceux qui se font un dieu de l'argent; tantôt on leur répondra : *Un abîme nous sépare de vous*, et tantôt on leur dira : *Allez, maudits, au feu éternel qui a été préparé pour le diable et pour ses anges* (Matth. xxv, 41). Chassés de toutes parts, ils ne trouveront de refuge en aucun lieu que dans l'enfer; c'est là qu'il y a pour eux des grincements de dents, des ténèbres extérieures, et un brasier toujours ardent; sur cette terre même il n'y a pour eux que des inimitiés, des accusations, des détractions, des périls, des inquiétudes, des embûches, des haines de la part même de ceux qui semblaient les flatter. Tous, en un mot, paraissent conspirer pour faire le supplice de l'homme esclave de l'argent. Son dernier et son plus cruel bourreau c'est

l'avarice; car si ce malheureux n'est pas capable de se détacher des richesses, comment pourra-t-il surmonter la concupiscence, l'ambition, l'orgueil et la colère avec ses emportements? » Ainsi parle saint Chrysostôme.

Après que le mauvais riche tourmenté par les flammes eut perdu tout espoir de soulagement, il reporta sa pensée vers les parents qu'il avait laissés sur la terre, comme le fait remarquer saint Grégoire (Hom. 40 in Evang.). Alors il dit à Abraham (Luc. xvi, 27 et 28) : *Père, je vous supplie donc d'envoyer Lazare dans la maison de mon père, où j'ai cinq frères; je désire qu'il les avertisse, afin qu'ils ne viennent pas eux aussi dans ce lieu de tourments.* Il parle ainsi, non point par une véritable charité qu'il n'eut pas durant sa vie et qu'il n'avait pas après sa mort, mais plutôt par une crainte égoïste, de peur que la compagnie de ses frères n'augmentât ses souffrances; car il avait été pour eux une occasion de péchés, soit par les mauvais exemples qu'il leur avait donnés, soit par les richesses qu'il leur avait laissées et dont ils abusaient. Remarquons, dit saint Grégoire (loc. cit.), combien de supplices sont accumulés sur le riche dans l'enfer. C'est pour son malheur qu'il conserve la connaissance et la mémoire; il reconnut en effet Lazare qu'il avait méprisé, et se ressouvint de ses frères qu'il avait quittés; car pour accroître le châtement des damnés, Dieu permet qu'ils voient la gloire de ceux qu'ils ont injustement dédaignés, et qu'ils appréhendent de partager le châtement de ceux qu'ils ont vainement aimés. — Mais à la demande que lui faisait le mauvais riche d'envoyer vers ses frères Lazare, Abraham répondit aussitôt (Luc. xvi, 29) : *Ils ont Moïse et les Prophètes.* Moïse leur a donné les préceptes qu'il faut observer, et les Prophètes leur ont enseigné les vérités qu'il faut croire; *qu'ils les écoutent* et ils seront sauvés en les

prenant pour règles de leur conduite et de leur foi. D'après cette réponse, il est évident que le mauvais riche et ses frères étaient issus de la nation juive, puisque les Gentils ne possédaient point la doctrine de Moïse et des Prophètes ; car, d'après saint Chrysostôme, par *Moïse et les Prophètes*, il faut entendre ici les écrits dogmatiques et moraux dont ils sont les auteurs.

Selon la remarque de S. Grégoire, celui qui avait méprisé les commandements de Dieu ne pensait pas que ses pareils pussent écouter Moïse et les Prophètes. *Non, père Abraham*, dit-il (Luc. xvi, 30) ; *mais si quelqu'un des morts allait les trouver, ils feraient pénitence...* Le mauvais riche semble dire que ses frères ne faisaient point pénitence, et qu'ils marchaient par conséquent dans la voie qui conduit à la perdition ; de plus, il ose affirmer qu'ils croiraient plutôt à un mort ressuscité qu'aux Saintes-Écritures, frappés qu'ils seraient par l'apparition d'un messager si extraordinaire. — Abraham répliqua par cette sentence remarquable (Ibid. 31) : *S'ils n'écoutent point avec une soumission intérieure Moïse dont l'autorité était supérieure, et les Prophètes dont la sainteté était éminente, ils ne croiront pas non plus quand même quelqu'un des morts ressusciterait.* L'événement ne tarda pas à confirmer cette déclaration : quand Lazare, frère de Marie et de Marthe, fut ressuscité pour rendre témoignage à Jésus-Christ, les Juifs ses compatriotes, bien loin de croire à sa parole, voulurent le mettre à mort ; et quand Jésus-Christ lui-même sortit du tombeau où ils le tenaient sous leur garde, au lieu de croire qu'il était vraiment ressuscité, ils tâchèrent de se persuader que ses disciples avaient enlevé son corps. Saint Grégoire (loc. cit.) indique le motif de cet endurcissement, en disant : Si les Juifs n'observaient pas les ordonnances de la Loi, ils

observèrent beaucoup moins encore les préceptes du Rédempteur quoique ressuscité, parce que les préceptes évangéliques sont bien plus difficiles que les observances légales. Pour montrer aussi combien est fondée la sentence d'Abraham, saint Chrysostôme ajoute (Conc. 4. de Lazaro) : « Considérez que tout mort est un serviteur, tandis que toute parole de l'Écriture sainte est la parole même du Seigneur. Par conséquent, lors même qu'un mort ressusciterait et qu'un Ange descendrait du ciel, leur témoignage serait bien inférieur à celui des Saintes-Écritures, puisqu'elles ont pour auteur principal le Maître des Anges, le Juge des vivants et des morts. »

Les considérations précédentes nous apprennent à supporter patiemment les maux temporels, et à ne point rechercher passionnément les biens terrestres ; car, comme le dit saint Jérôme (Apologia ad Pammachium), les misères se changent en délices à la mort, et réciproquement les délices en misères, selon que nous avons préféré suivre le riche voluptueux ou le pauvre Lazare, ce qui fait dire à saint Chrysostôme (Hom. de divite) : « Si parfois nous sommes malades, si nous sommes pauvres, si nous sommes pressés par la faim ou la soif, si nous manquons de vêtement ou d'abri, ne nous affligeons pas, réjouissons-nous plutôt, pensons aux souffrances de Lazare et comme lui recevons les peines de cette vie ; que les tourments éternels du riche nous effraient et que les vertueux exemples du pauvre nous encouragent. Supplions le Seigneur qu'il nous fasse imiter le pauvre Lazare et le bon larron ; imitons celui-ci dans la persécution et celui-là dans la détresse, car l'indigence que l'on endure avec courage pour Jésus-Christ vaut un glorieux martyre. Malgré tous les efforts, direz-vous, il est très-difficile et presque impossible de jouir ici-bas d'une paix complète ; car

si ce n'est pas la pauvreté qui nous presse, c'est l'ambition ; quand nous ne sommes pas consumés par la maladie, nous sommes enflammés par la colère ; et lorsque nous ne sommes pas assiégés par des tentations extérieures, nous sommes agités par de mauvaises pensées. Assurément, ce n'est pas peu de chose que de maîtriser ses emportements, d'apaiser ses convoitises, de réprimer son orgueil, de pardonner une offense, de mener une vie vertueuse ; cependant celui qui ne le fait pas ne saurait être sauvé. » Ainsi s'exprime saint Chrysostôme.

Si donc vous redoutez les souffrances temporelles, représentez-vous les souffrances éternelles, afin que vous puissiez plus facilement supporter les premières et par ce moyen éviter les secondes. Mais si les plaisirs de cette vie vous charment, rappelez-vous les délices de l'autre, afin que vous méritiez d'obtenir celles-ci en fuyant ceux-là. « Aimez-vous les biens, dit saint Grégoire (Hom. 40 in Evang.), choisissez les meilleurs et préférez ceux du ciel ; craignez-vous les maux, appréhendez surtout ceux qui sont sans fin et par conséquent ceux de l'âme ; ainsi, pour ne point vous attacher à ce monde, considérez que dans l'autre se trouvent les choses que vous devez aimer ou craindre davantage. » Saint Augustin dit également : « Ici-bas, on trouve de la douceur dans les jouissances terrestres et de l'amertume dans les afflictions ; mais qui ne boirait volontiers le calice de la tribulation sur la terre, s'il redoutait le feu de l'enfer ? et qui ne dédaignerait les voluptés du siècle, s'il désirait ardemment les joies du paradis ? Si donc vous êtes assailli par les flots de la concupiscence, pensez aux promesses et aux menaces que Dieu a faites : pour jouir du bonheur qu'il vous promet dans le ciel, ne cherchez point de félicité sur la terre ; et pour échapper au feu dont il vous menace pour

toujours, soumettez-vous à la peine qu'il vous impose maintenant. » Aussi, d'après saint Chrysostôme, Dieu a créé les biens et les maux corporels, non pas précisément afin que nous les ressentions eux-mêmes, mais afin qu'ils nous portent à craindre les maux et à aimer les biens spirituels dont ils nous offrent des images sensibles. Voulez-vous, mon cher frère, concevoir un mépris plus profond des plaisirs mondains, examinez à quoi vous ont servi ceux que vous avez éprouvés, et jugez d'après cela de quoi vous serviraient ceux que vous éprouveriez encore. De toutes ces vaines satisfactions, il ne restera rien que des chagrins et des châtimens ; c'est pourquoi il est dit de Babylone dans l'Apocalypse (xviii, 7) : *Faites-lui souffrir autant de douleurs et de tourmens qu'elle s'est procuré de gloire et de délices.*

« Mes frères, nous dit saint Grégoire (Hom. 40 in Evang.), en voyant la récompense de Lazare et le châtiment du riche, usez d'industrie, préparez-vous et ménagez-vous dans les pauvres des intercesseurs qui obtiennent votre pardon, et des avocats qui plaident votre cause au jour du jugement. Gardez-vous de dédaigner ceux qui paraissent abjects en ce monde, lors même qu'ils sembleraient répréhensibles sur quelques points ; car s'ils ont des plaies causées par l'infirmité de leurs mœurs, ils ont pour les guérir le remède de la pauvreté. Toutefois, si vous apercevez en eux des défauts qu'il faille vraiment reprendre, faites-leur en même temps l'aumône matérielle et l'aumône spirituelle, au pain qui doit les sustenter joignez l'exhortation qui doit les réformer ; et ainsi celui qui ne vous demandait qu'une sorte de secours, en recevra deux, l'un pour le corps et l'autre pour l'âme. Lors donc qu'un pauvre mérite correction, il faut l'avertir mais non point le mépriser ; et lorsqu'on ne peut rien lui

reprocher, on doit le respecter beaucoup et l'entourer d'égards. Le même saint Docteur ajoute : Quand nous voyons que nos semblables manquent des biens extérieurs, pensons aussitôt que nous manquons des biens intérieurs. En raisonnant de cette manière, nous ne serons point tentés de nous préférer à l'indigent, parce que nous reconnaitrons sagement que plus nous sommes riches en apparence, plus nous sommes pauvres en réalité. Souvent, en effet, Dieu n'accorde point ici-bas à ses élus les biens temporels dont il comble les réprouvés, comme ils le désirent; ainsi, le médecin ne refuse rien de ce qu'ils souhaitent aux malades désespérés, mais il ne satisfait pas également tous les caprices de ceux dont il attend la guérison. » — Aussi, selon saint Ambroise, un succès qui ne se dément jamais dans les choses temporelles est un signe de réprobation. Ce qui fait dire à saint Augustin (in Soliloq.) : « Vous êtes, ô mon Dieu, la consolation éternelle uniquement réservée à ceux-là seuls qui renoncent à toute consolation temporelle pour jouir de celle que vous leur promettez. Ceux en effet qui cherchent leur satisfaction sur la terre hors de vous ne méritent pas la trouver en vous au ciel; ceux au contraire qui consentent à souffrir ici-bas pour vous ne manqueront pas de la recevoir de vous un jour; car il faut participer d'abord à votre Passion, afin de participer ensuite à votre bonheur. Personne donc ne peut goûter la consolation ou la joie dans la vie présente et dans la vie future successivement, mais il est nécessaire de la sacrifier en l'une pour la posséder en l'autre. »

Toutes les considérations précédentes ne sauraient être trop méditées, parce qu'elles sont très-nécessaires aux riches et aux pauvres, à ceux-ci pour les soutenir par l'espérance, et à ceux-là pour les retenir par la crainte; car elles montrent aux riches les peines terribles qui leur sont réservées, s'ils

n'exercent la vertu et spécialement la charité ; en même temps elles rappellent aux pauvres les joies consolantes qui les attendent, s'ils conservent jusqu'à la fin la patience. Mais, hélas ! combien peu s'arrêtent à ces importantes instructions ! Souvent elles n'attirent notre attention qu'autant qu'elles frappent notre oreille, et à peine les avons-nous entendues que déjà nous les avons oubliées.

Prière.

Seigneur Jésus, je me tiens à la porte de votre miséricorde comme un pauvre mendiant, dénué de toutes vertus et rempli de nombreux péchés comme d'autant d'ulcères. Affamé de la justice, je désirerais me rassasier des miettes qui tombent de la table de vos riches enfants, c'est-à-dire je voudrais profiter des exemples qu'offre la vie admirable de vos plus parfaits imitateurs ; car les bonnes œuvres sont les mets exquis dont ils font leurs délices habituelles, et la patience est la pourpre qui les orne d'un vêtement précieux. Maître tout-puissant, que vos doctes ministres viennent, par leurs salutaires exhortations, guérir les plaies de mon âme, afin que, mourant au monde, je sois transporté par les Anges dans le sein de la contemplation céleste. Faites que je sois très-attentif à écouter Moïse et les Prophètes, en m'abstenant du mal et m'adonnant au bien ; et que, après avoir renoncé aux œuvres de mort spirituelle, je m'attache à l'espérance de la vie éternelle. Ainsi soit-il.

NOTES

I

Promesse de Notre-Seigneur Jésus-Christ à saint Pierre relativement à la Primauté et à l'Infaillibilité du Siège apostolique.

Parmi les différents passages des Évangiles qui prouvent les souveraines prérogatives du Siège apostolique, il en est un spécialement que les novateurs des derniers siècles se sont efforcés d'obscurcir pour affaiblir ou ruiner le principe suprême de l'autorité spirituelle. Il s'agit de savoir quel est le véritable fondement sur lequel le divin Architecte a promis d'établir son Église (Matth. xvi, 19). Ce fondement, c'est notre Sauveur lui-même, selon Ludolphe d'accord avec saint Augustin (Tract. 27 in Joan.); selon divers autres commentateurs, c'est chacun des Apôtres, ou même chacun des fidèles chrétiens, ou bien simplement la foi chrétienne. Mais ces différentes explications ne présentent point le sens propre et littéral ; pourvu néanmoins qu'on ne rejette pas et qu'on admette celui-ci, on peut les proposer utilement comme de pieuses et édifiantes applications. Ainsi ont fait les anciens interprètes. Les sectaires modernes, au contraire, n'ont pas voulu reconnaître la signification première et principale de ce passage qui se rapporte directement à saint Pierre comme Souverain-Pontife.

La vraie pierre sur laquelle Notre-Seigneur a promis de bâtir son Église, c'est uniquement l'Apôtre auquel il adressait alors la

parole, en le désignant par son nom particulier de Simon Bar-Jona pour ne prêter aucun sujet à l'équivoque et au doute. Tel est aussi le sens naturel et immédiat qu'ont exposé les organes constants de la tradition catholique dans tous les siècles. Parmi les nombreux témoignages des saints Pères, il suffit ici de rappeler que saint Athanase, de concert avec le concile d'Alexandrie, écrivait vers le milieu du quatrième siècle au Pape saint Félix II : *Vous êtes Pierre, et sur vous comme sur leur base s'appuient fermement les colonnes de l'Église qui sont les Évêques (Tu es Petrus et super fundamentum tuum Ecclesiae columnæ, id est Episcopi, sunt confirmatæ)*. Ce même sens est indiqué en des formules liturgiques très-anciennes et très-répondues : ainsi parmi les Latins, l'usage qui existait dès le temps de saint Augustin (Retract. l. I, c. 1), existe encore depuis quinze siècles, de chanter à l'office des Laudes une hymne de saint Ambroise, en laquelle le Prince des Apôtres est appelé *la Pierre même de l'Église (ipsa Petra Ecclesiae)*. Un titre semblable lui a été attribué dans plusieurs Conciles œcuméniques, notamment à Chalcédoine l'an 451, et à Constantinople l'an 869. Le plus œcuménique de tous les Conciles, celui du Vatican, qui le premier a réuni les nombreux Évêques du Nouveau-Monde avec ceux de l'Ancien, vient de déclarer en termes formels que Jésus-Christ adressa seulement à Simon Pierre ces paroles mémorables : *Beatus es... Tu es Petrus... Et tibi dabo... Et quodcumque...*

Jésus-Christ est bien par excellence *la pierre éprouvée, angulaire, précieuse, et immuable* de la Cité mystique, dont parle le Prophète Isaïe (XXVIII, 16) ; il est en vérité, comme l'affirme saint Paul (I Cor. III, 11), *l'unique fondement* essentiel et absolument nécessaire de toute institution chrétienne. Néanmoins, avant de monter au ciel, il choisit pour le remplacer extérieurement sur la terre, Simon, fils de Jean, qu'il constitua fondement principal du ministère ou de la hiérarchie ecclésiastique, et il le mit en cette qualité à la tête des autres Apôtres, qui sont eux-mêmes les fondements ou les organes primitifs de la prédication évangélique, comme les Prophètes l'étaient déjà de la révélation mosaïque (Ephes. II, 20). A une société visible telle que l'Église militante, il fallait un chef visible pour procurer et maintenir l'unité de foi et de charité parmi la multitude des fidèles et des pasteurs. Dans ce but, Notre-Seigneur commença par imposer à Simon le nom mystérieux sous lequel le Christ lui-même avait été désigné dans les figures et les prophéties de l'Ancien Testament ; ainsi, dès la

première fois qu'il le vit, il lui déclara qu'il l'appellerait *Céphas*, mot syriaque qui signifie *Pierre* ou *rocher*, et il ne tarda pas à lui découvrir la raison profonde de cette dénomination nouvelle.

Un jour donc que Simon avait confessé publiquement la filiation divine de son Maître, Celui-ci à son tour annonça la future primauté de son Vicaire (Matth. xvi, 19) : *Tu es Pierre, c'est-à-dire, d'après saint Léon le Grand (Serm. 3 in anniversario Assumptionis suæ) : Affermi par ma toute-puissance, tu es comme je le suis moi-même la pierre fondamentale, parce que je te communiquerai bénévolement ce que je possède naturellement, l'autorité souveraine et infaillible pour gouverner et enseigner. Et sur cette pierre, c'est-à-dire suivant saint Jérôme (in cap. xvi Matth. et saint Chrysostôme (Com. 55 in Matth.), sur toi-même, comme sur une base immuable, j'élèverai mon Église, ce temple éternel et immense que doivent composer tous les Chrétiens, unis entre eux comme des pierres vivantes par le ciment de la foi et de la charité (I Pet. II. 5). Aussi les portes de l'enfer ne prévaudront point contre Elle ;* ou en d'autres termes : Tous les moyens de perdition, tels que les artifices des démons, les faussetés des hérésies, les attraites des vices et les violences des persécuteurs ne pourront point détruire non-seulement cette Église, mais encore, d'après Origène et saint Augustin, cette pierre qui la supporte ; car, selon la nature même des choses, il est évident que l'édifice ne saurait être inébranlable, si le fondement ne l'était d'abord lui-même, indépendamment de la masse qu'il soutient. De même donc que l'Église ne cessera point de subsister jusqu'à la consommation des siècles, suivant la promesse de Notre-Seigneur (Matth. xxviii, 20) ; de même aussi saint Pierre ne cessera point de gouverner et d'enseigner avec une égale souveraineté et infaillibilité, dans la personne des Pontifes Romains ses successeurs perpétuels, ainsi que l'assurent le Concile œcuménique d'Éphèse (Act. III) et saint Pierre Chrysologue écrivant à l'hérésiarque Eutychès.

De plus, ajouta le Sauveur parlant à saint Pierre (Matth. xvi, 20) : A toi immédiatement, et par toi seul à tous les ministres sacrés dont tu es le Chef suprême, comme l'expliquent Tertullien et saint Optat, je donnerai les clefs du royaume des cieux ; en d'autres termes : Je te conférerai tous les pouvoirs nécessaires d'ordre et de juridiction, afin d'ouvrir ou de fermer aux hommes l'entrée de l'Église, soit militante, soit triomphante, selon que tu les trouveras ou jugeras bien ou mal disposés. *En conséquence*

tout ce que tu lieras sur la terre sera lié pareillement au ciel; et tout ce que tu délieras sur la terre sera également délié au ciel. Comme si Jésus-Christ disait : Dieu ratifiera tous les jugements et toutes les sentences que tu prononceras pour accorder ou refuser les sacrements, pardonner ou retenir les péchés, infliger ou remettre les peines satisfactoires, promulguer des prescriptions ou des défenses, exempter ou dispenser des lois et des autres obligations positives, interpréter les saintes Écritures et résoudre les questions dogmatiques ou morales

Ainsi, pour montrer que saint Pierre devait être le principe et le centre de l'autorité dans son Église, Notre-Seigneur promit d'abord à lui seul individuellement ce pouvoir spirituel de lier et de délier qu'il promit ensuite dans les mêmes termes à tous les Apôtres collectivement (Matth. XVIII, 18). Destiné à garantir l'unité de croyance et de communion parmi tous les Chrétiens, le Prince des Apôtres ne reçut la promesse de ses prérogatives suprêmes qu'après avoir émis une confession éclatante de foi sublime, comme aussi plus tard il n'obtint l'investiture de ces mêmes prérogatives qu'après avoir donné l'assurance réitérée d'une charité supérieure. Avant de lui confier son troupeau tout entier, le Sauveur ressuscité lui demanda par trois fois (Joan. XXI, 15, 16, 17) : *Simon, fils de Jean, n'aimes-tu plus que ceux-ci ?* Et à une triple affirmation du disciple dévoué le divin Maître répondit par une triple recommandation : *Pais mes agneaux* qui sont les Juifs d'abord. *Pais mes agneaux* qui sont aussi les Gentils. *Pais mes brebis*, à savoir les Apôtres et les Évêques leurs successeurs qui sont comme les mères des fidèles, suivant l'explication donnée par le cardinal Bellarmin (de Pont. Roman. l. 1, c. 16). Saint Pierre devint alors véritablement le vicaire de Jésus-Christ et le chef de l'Église, ainsi que le père et le docteur de tous les Chrétiens. Il a transmis ces différents titres aux Pontifes Romains ses successeurs, avec *la pleine puissance de paître, régir et gouverner l'Église universelle*, selon qu'il a été défini par le Concile œcuménique de Florence.

Chose digne de remarque dans l'Évangile ! la première fois que Jésus-Christ commence à parler de son Église, c'est pour annoncer à saint Pierre qu'il doit en être le fondement. Rien n'est donc mieux appuyé sur la parole divine que cet axiome traditionnel formulé par saint Ambroise (in Psal. 40) : *Où est Pierre, là est aussi l'Église (Ubi Petrus, ibi Ecclesia)*. L'Église, en effet, ne peut pas plus subsister sans être unie à saint Pierre ou au Pape

son héritier, qu'un édifice ne peut tenir sans base, ou qu'un corps ne peut vivre sans tête. Aussi, dans tous les temps on a regardé la dépendance à l'égard du Siège apostolique comme une marque distinctive de la véritable Église qui doit toujours rester en même temps Catholique et Romaine. *Savez-vous de quoi il s'agit, lorsqu'on parle du Souverain-Pontife ?* dit le cardinal Bellarmin (Præf. tract. de Pont. rom.). *Il ne s'agit de rien moins que du Christianisme tout entier.* Ce n'est point là une exagération oratoire ; car, selon la pensée de saint Thomas (adv. Gentes IV, 76) : *Point d'unité d'Église sans unité de foi, et point d'unité de foi sans un Chef suprême.* Saint François de Sales conclut justement que *le Pape et l'Église, c'est tout un* (Épîtres spirit. I. VII, ép. 49). Sous le rapport spirituel, en effet, leur cause est identiquement la même, de telle sorte qu'on ne peut favoriser ou bien attaquer l'un des deux sans favoriser ou attaquer l'autre en même temps. De là vient que les saints Docteurs de l'Église jusqu'à nos jours se sont montrés les ardents défenseurs de la Papauté. Témoin le plus illustre théologien du dernier siècle, saint Alphonse de Liguori qui écrivait à un ami : *Je suis prêt à donner ma vie pour soutenir cette doctrine de la Primauté et de l'Infaillibilité du Pontife Romain, puice qu'elle ne peut être renversée sans entraîner la ruine de l'Église et de l'autorité de l'Église* (v. Bouix, de Papa). Voilà pourquoi les portes ou forces de l'enfer cherchent de toutes parts, avec une haine toujours croissante, à saper le fondement de l'Église, afin de la renverser elle-même, s'il était possible.

Pour comble de malheur, à cette époque d'insubordination et d'incrédulité, un certain nombre de catholiques et même d'ecclésiastiques, aveuglés par des préjugés d'école ou entraînés par des intérêts de parti, donnaient la main et fournissaient des armes contre eux aux ennemis de l'Église, en attaquant les droits suprêmes et les décrets authentiques du Saint-Siège ; car ils prétendaient que ses jugements relatifs au dogme ou à la morale ne sont point par eux-mêmes infaillibles et irréfornables, de façon qu'à leur égard il est permis de se contenter d'un silence obséquieux sans aucune adhésion intérieure, ou qu'il suffit d'une acceptation provisoire, jusqu'à ce qu'il conste de l'assentiment ou du dissentiment général de l'Église. Cette nouvelle et pernicieuse doctrine, contraire aux enseignements de l'Écriture et de la Tradition, favorisait la propagation des erreurs dont elle entravait naturellement la condamnation, et elle préparait les voies pour les hérés-

sies auxquelles elle offrait continuellement des subterfuges. C'est ce que de funestes expériences ont prouvé, spécialement à l'égard des jansénistes. Il est évident qu'une pareille doctrine ne pouvait être tolérée longtemps sans détruire l'autorité du Pontife Romain et altérer la foi du peuple chrétien en le déchirant sans cesse par des malentendus déplorables. Aussi, notre Saint-Père Pie IX, d'accord avec le saint Concile du Vatican, jugea que, dans les circonstances actuelles, il était nécessaire de réunir tous les enseignements de la foi par rapport aux prérogatives inaliénables de saint Pierre et de ses successeurs, afin de proscrire toutes les opinions qui leur sont contraires. A cet effet fut rédigée la Constitution (*Pastor æternus*), qui expose en quatre chapitres l'origine, la perpétuité, la nature et le magistère infaillible de la Primauté pontificale. Dans la quatrième session qui fut célébrée le 18 juillet 1870, ce décret dogmatique obtint l'adhésion publique des cinq cent trente-trois Pères qui étaient présents et la confirmation définitive du Pape qui présidait.

Nous reproduisons ici comme règles obligatoires de foi catholique les canons de doctrine qui terminent chacun des chapitres.

Chapitre premier

Si quelqu'un dit que le Bienheureux Apôtre Pierre n'a pas été constitué par Notre-Seigneur Jésus-Christ le prince des Apôtres et le chef visible de toute l'Église militante, ou que le même Pierre n'a reçu directement et immédiatement de Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'une Primauté d'honneur, et non de véritable et propre juridiction, qu'il soit anathème.

Chapitre II

Si quelqu'un dit que ce n'est point par l'institution de Jésus-Christ ou de droit divin que le Bienheureux Pierre a des successeurs perpétuels dans la Primauté sur toute l'Église, ou que le Pontife romain n'est pas le successeur du Bienheureux Pierre dans la même Primauté, qu'il soit anathème.

Chapitre III

Si quelqu'un dit que le Pontife romain n'a que la charge d'inspection et de direction, mais non le plein et suprême pouvoir de juridiction sur l'Église universelle, non-seulement dans les choses qui concernent la foi et les mœurs, mais aussi dans celles qui appartiennent à la discipline et au gouvernement de l'Église répandue dans tout l'univers ; ou qu'il a seulement la part principale et non toute la plénitude de ce pouvoir suprême ; ou que ce pou-

voir qui lui appartient n'est pas ordinaire et immédiat sur toutes les Églises et sur chacune d'elles, soit sur tous les pasteurs, soit sur tous les fidèles et sur chacun d'eux, qu'il soit anathème.

Chapitre IV

Nous attachant fidèlement à la tradition conservée depuis l'origine du Christianisme, ... Nous enseignons et définissons, avec l'approbation du sacré Concile, que c'est un dogme divinement révélé : Que le Pontife romain quand il parle *ex cathedra*, c'est-à-dire lorsque, remplissant la charge de pasteur et de docteur de tous les Chrétiens, en vertu de sa suprême autorité apostolique, il définit qu'une doctrine sur la foi ou les mœurs doit être tenue par l'Église universelle, jouit pleinement par l'assistance divine, qui lui a été promise dans la personne du Bienheureux Pierre, de cette infailibilité dont le divin Rédempteur a voulu que son Église fût pourvue, en définissant sa doctrine touchant la foi ou les mœurs ; et que par conséquent de telles définitions du Pontife Romain sont irréfornables par elles-mêmes et non en vertu du consentement de l'Église. — Que si quelqu'un, ce qu'à Dieu ne plaise, avait la témérité de contredire notre définition, qu'il soit anathème.

II

Transfiguration du Sauveur sur le mont Thabor. Fête commémorative de cette divine manifestation.

Les trois Évangélistes qui racontent comment Notre-Seigneur se transfigura devant ses trois Apôtres privilégiés ne nomment point la montagne très-élevée sur laquelle s'accomplit cet événement merveilleux. Mais, d'après le sentiment commun des saints Pères et des pieux fidèles, une tradition respectable nous apprend que ce fut sur la plus haute montagne de la Galilée, sur le Thabor. Ainsi l'attestent principalement les plus savants écrivains qui ont habité la Palestine à des époques très-anciennes, où ils ont recueilli les souvenirs relatifs aux faits évangéliques : tels sont, au quatrième siècle, Eusèbe archevêque de Césarée, surnommé *le Père de l'histoire ecclésiastique*; saint Cyrille évêque de Jérusalem, auteur des célèbres *Catéchèses* ; saint Jérôme, docte solitaire de Bethléem; et dans le huitième siècle saint Jean Damascène, moine érudit de Jérusalem.

Aussi, depuis un temps immémorial, le Thabor est devenu fameux par le pèlerinage des Chrétiens, qui de toutes les contrées viennent y honorer la mémoire du Sauveur glorifié avant même sa résurrection ; c'est ce que firent, entre beaucoup d'autres, saint Willibalde évêque en Germanie au huitième siècle, Arculphe évêque en Gaule au septième, saint Antonin au sixième, et l'illustre dame romaine sainte Paule au quatrième. Auparavant déjà, la digne mère de Constantin, sainte Hélène, avait visité ce lieu mémorable ; elle y avait fait bâtir une magnifique église richement dotée, en l'honneur de la glorieuse Transfiguration et des trois disciples qui en avaient été les heureux témoins. Plus tard, on y joignit d'autres églises avec des monastères dédiés à Moïse et à Élie ; ainsi fut accompli de quelque manière le désir qu'avait jadis exprimé saint Pierre, comme le Vénéralle Bède le faisait déjà remarquer au huitième siècle. Mais au treizième, ces églises et ces monastères furent détruits par les Sarrasins qui élevèrent des châteaux-forts à leur place ; ceux-ci furent rasés à leur tour, de sorte que de différentes ruines sont accumulées aujourd'hui sur le Thabor. Maintenant on y trouve sous de petites voûtes trois autels, où les pèlerins peuvent satisfaire leur dévotion, à l'endroit même consacré par la divine manifestation de Notre-Seigneur.

Aux témoignages nombreux et aux antiques monuments qui nous montrent le Thabor comme le théâtre constamment vénéré de la Transfiguration, quelques voyageurs modernes, tels que M. de Lamartine, opposent l'existence prétendue d'une ville ou d'une citadelle sur le sommet de cette montagne, à l'époque même de Jésus-Christ ; et ils disent que le Sauveur a sans doute choisi un lieu solitaire plutôt qu'un endroit habité comme le Thabor, pour opérer ce prodige qu'il commande de tenir secret jusqu'après sa résurrection. Il est bien vrai que, deux siècles environ avant Jésus-Christ, une ville située sur le Thabor fut prise par la ruse d'Antiochus le Grand, comme l'historien Polybe le rapporte ; mais il paraît que cette ville, précédemment indiquée dans l'Écriture sainte, fut alors détruite, car depuis ce temps elle n'est plus mentionnée. En outre, l'historien Josèphe, qui écrivait peu d'années après la mort de Jésus-Christ, parle du Thabor comme d'un lieu actuellement inhabité ; et il dit qu'il y fit fortifier un camp où il se retira avec les Juifs réunis pour s'y garantir des troupes romaines commandées par Vespasien. Or, ceci se passait trente-cinq ans après la Transfiguration. C'est donc sans raison plausible ou suffisante que plusieurs écrivains, pour se donner comme des cri-

tiques éclairés, ont voulu contester l'ancienne et commune tradition ; aussi, faute de documents historiques propres à confirmer leurs assertions, ils ne s'accordent point entre eux touchant le lieu de la Transfiguration. D'après quelques-uns, ce serait le Liban, voisin de Césarée où quelques jours auparavant Notre-Seigneur avait annoncé sa glorification comme prochaine. D'après quelques autres, ce serait le mont des Oliviers ; mais comme il est fort peu élevé, cette opinion est contraire au texte même de l'Évangile qui place la Transfiguration sur une très-haute montagne.

La Transfiguration du Sauveur renferme trop d'instructions importantes pour rester confondue parmi les autres nombreuses merveilles de sa vie sur la terre ; car cette glorieuse manifestation est admirablement propre à exciter nos sentiments de foi, d'espérance et de charité, lorsque nous voyons les mystères principaux de la Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption s'y révéler d'une manière éclatante avec la divinité de Jésus-Christ. De plus, le Sauveur y donnait à ses disciples favoris une preuve et une image consolante de sa résurrection prochaine, en même temps qu'il y offrait à tous ses élus un gage et un spécimen magnifique de leur future résurrection. Aussi, depuis un temps immémorial, dans toute l'Église on fait mémoire de la Transfiguration le premier samedi et le second dimanche du carême, où on lit l'Évangile qui en contient la relation. La raison de cet usage, si nous en croyons Ludolphe d'accord avec Durand de Mende, c'est que cet événement eut lieu vers cette époque de l'année, au commencement du printemps ; car on peut conclure des différents textes évangéliques qu'il arriva peu de temps avant la Passion de Jésus-Christ, comme le font remarquer Baronius et Benoît XIV. Il est en effet certain que Notre-Seigneur se transfigura le huitième jour après avoir annoncé son départ pour Jérusalem, où il allait, disait-il, souffrir d'affreux tourments, subir une mort ignominieuse et ressusciter trois jours après.

Pour honorer cette glorification anticipée de son divin Chef, l'Église ne se contente pas d'en faire mémoire avant le temps de la Passion, elle prescrit d'en célébrer la solennité après le temps de la Résurrection, le 6 d'août ; car, selon la remarque de Ludolphe et de Durand, ce fut vers cette époque de l'année que les Apôtres commencèrent à publier la Transfiguration du Seigneur. Suivant d'autres écrivains, le jour de cette fête a été fixé le 6 d'août, parce qu'il est l'anniversaire même de l'événement ; mais d'après ce que nous avons dit, cette opinion paraît moins conforme aux textes

évangéliques. Appuyés sur plusieurs documents très-anciens, les liturgistes soutiennent que cette fête existait dès les siècles les plus reculés en diverses églises particulières, soit d'Orient, soit d'Occident, notamment chez les Grecs et chez les Arméniens. Néanmoins, chez les Latins elle n'était pas encore générale au quinzième siècle, lorsque Callixte III la rendit obligatoire pour l'Église universelle par une bulle de 1457. L'occasion de ce décret fut l'insigne victoire que Huniade, roi de Hongrie, venait de remporter sur Mahomet II en le contraignant de lever le siège de Belgrade, 6 août 1466. Afin d'implorer continuellement le secours de Jésus-Christ en faveur des Chrétiens menacés par les Turcs, le Souverain-Pontife obligea de célébrer partout très-solennellement chaque année, le sixième jour d'août, la fête de la Transfiguration; il recommandait en même temps de suivre le nouvel office propre qu'il publiait, en octroyant des indulgences particulières, comme pour la Fête-Dieu, à tous ceux qui le réciteraient ou entendraient au chœur. De cette ordonnance plusieurs historiens ont faussement conclu que la solennité de la Transfiguration a été instituée par Callixte III; mais il est certain qu'elle était établie longtemps avant lui; entre autres preuves il suffirait de citer le témoignage de Ludolphe qui vivait plus d'un siècle auparavant.

Voir les Saints Lieux, par Mgr Mislin, t. III, c. XL et le *Traité de Festis* par Benoît XIV.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
XIV. — Les Juifs demandent à Jésus un signe dans le ciel. — Parabole de l'esprit immonde. . .	1
XXV. — Exclamation d'une femme. — Mère et frères du Seigneur.	15
XXVI. — Reproches de Jésus-Christ aux Pharisiens et aux Docteurs de la Loi	28
XVII. — Du frère qui demande le partage de sa succession, et de l'homme qui veut agrandir ses greniers	43
VIII. — Piscine probatique et paralytique guéri . .	57
XXIX. — Figuier stérile et femme courbée	80
XXX. — Guérison d'une hydropique. — Exhortation à l'humilité et à la miséricorde	99
XXXI. — Parabole des personnes invitées à un grand souper	115
XXXII. — Jésus diffère d'aller à Jérusalem pour la fête des Tabernacles.	124
XXXIII. — De la femme adultère	142
XIV. — Paroles du Seigneur pour lesquelles les Juifs veulent le lapider	151
XXV. — Guérison de l'aveugle-né	172
XXVI. — Le bon Pasteur et ses véritables brebis . .	186
VII. — Fête de la Dédicace pendant laquelle les Juifs veulent lapider Jésus	202
VIII. — Fausses traditions des Pharisiens	215
XIX. — Guérison de la fille de la Chananéenne . .	225
XC. — Guérison d'un sourd-muet possédé du démon.	236
XCI. — Jésus nourrit quatre mille hommes. . . .	245
XCII. — Levain dont il faut se garder. — Guérison de l'aveugle de Bethsaïde.	263

SECONDE PARTIE

I. — Confession de la vraie foi par saint Pierre . . .	27
II. — Exhortation à suivre Jésus-Christ	29
III. — Transfiguration de Notre-Seigneur.	30
IV. — Guérison d'un lunatique	32
V. — Tribut payé par Notre-Seigneur et saint Pierre. — Question de la préséance parmi les disciples	33
VI. — Il ne faut ni scandaliser, ni mépriser les pe- tits et les faibles.	35
VII. — Les trois paraboles de la brebis égarée, de la drachme perdue et de l'enfant prodigue. . .	36
VIII. — De la correction fraternelle et du pardon des injures.	39
IX. — Parole du Roi qui fait rendre compte à ses serviteurs.	41
X. — Du divorce et de la continence. — Enfants présentés à Jésus	43
XI. — Perfection de la pauvreté volontaire	44
XII. — Les douze conseils évangéliques.	45
XIII. — Difficulté du salut pour les riches. — Ré- compense de ceux qui abandonnent tout pour suivre Jésus-Christ.	47
XIV. — Le denier de la journée.	49
XV. — L'intendant infidèle mais prudent	50
XVI. — Le riche voluptueux et le pauvre Lazare. .	52

NOTES.

I. — Promesse de Jésus-Christ à saint Pierre relativement à la Primauté et à l'Infaillibilité du Siège aposto- lique.	55
II. — Transfiguration du Sauveur sur le mont Thabor. Fête commémorative de cette divine manifestation . . .	55